RÉPERTOIRE

DES

TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE MARSEILLE.

RÉPERTOIRE

DES

TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE MARSEILLE,

PUBLIÉ

Sous la direction de M. P.-M. ROUX,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

TOME VINGT-SIXIÈME.

(1er de la 6me série).



MARSEILLE,
TYPOGRAPHIE-ROUX, RUE MONTGRAND, 12.

1863.



AVIS.

La Société de Statistique de Marseille déclare qu'en consignant dans le Répertoire de ses travaux ceux qui lui paraissent dignes de l'impression, elle n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises par les auteurs.

RÉPERTOIRE

DES

TRAVAUX

DE LA

SOCIETÉ DE STATISTIQUE DE MARSEILLE.

PREMIÈRE PARTIE.

Statistique du département des Bouches-du-Rhône.

MÉTÉOROLOGIE.

Nous avons assez dit que le cadre des tableaux météorologiques contenus dans notre recueil serait insuffisant pour l'exposé des phénomènes extraordinaires observés, si cet exposé n'était tracé en dehors de ce cadre, comme d'habitude nous les avons signalé.

Nous allons donc suivre la même marche pour l'année 1862.

En janvier, et le 22, le temps a été couvert, pluie cette nuit, à 8 heures du matin et tout le reste de la matinée; elle a été forte par intervalles jusqu'à quatre heures du soir.

Le 25 du mois suivant, quelques éclaircies, pluie cette nuit, à 8 heures du matin et dans la matinée.

Mais, en mars le temps a été couvert et pluvieux, le 28,

la nuit et à 9 heures du matin, le 29, dans l'après-midi, et à 8 heures du soir et le 31 depuis onze heures du matin jusqu'à midi, un peu de pluie à 4 heures et à 8 heures du soir.

Le mois de mai, et le 9, couvert, pluie par intervalles dans la matinée un peu à 5 heures du soir et davantage à 10 heures du soir.—Le 11, couvert, un peu de pluie cette nuit et à 7 heures du matin, quelques gouttes par intervalles dans la matinée. Le 13, pluie par intervalles à 7 heures du matin, orage de 5 heures à 5 heures 1/2 du soir, forte pluie, éclairs et tonnerre. — Le 18, très-nuageux, pluie à 5 heures du soir, quelques coups de tonnerre, brouillards. —Le 26, éclaircies, pluie depuis 4 heures du soir jusqu'à vers 5 heures et demie, éclairs et tonnerre et pluie encore à 6 heures et demie du soir.

Le 3 juin, très-nuageux; toute l'après-midi a été orageuse, vers 4 heures et demie du soir forte pluie, éclairs, tonnerre et grêle; pluie aussi vers huit heures et demie.

En août, le 27, très-nuageux, un peu de pluie cette nuit; il y a eu un fort coup de tonnerre avant 6 heures du matin, pluie à 7 heures et dans la matinée.

En septembre, le premier jour, couvert, pluie à 8 h. du matin et vers 5 heures du soir; cinq heures après, éclairs et tonnerre et cela pendant 4 heures. Le 2, éclaircies, la nuit à été entièrement orageuse, éclairs, forte pluie et quelques coups de tonnerre dont plusieurs très-bruyants, pluie de 3 heures et demie à 4 heures du soir.—Le 4, très-nuageux, pluie dès 2 heures et demie de relevée jusqu'à 5 heures du soir, devenue plus forte vers 3 heures et quart et continuelle ensuite; à 10 heures du soir quelques gouttes et brouillards. — Le 5, couvert, pluie légère la nuit, quelques gouttes par intervalles dans

l'après-midi, brouillard. — Le 11, très-nuageux, il y a eu cette nuit, tout à fait sur la ville, un violent orage ; la pluie était battante et extrêmement abondante ; elle a donné 67^{m}, 77 d'eau, il y a eu éclairs et coups de tonnerre éclatants.—Le 16, couvert, pluie cette nuit et vers 6 heures du matin ; elle a été plus forte, avec éclairs et tonnerre, à 8 et 9 heures. Toute l'après-midi a été orageuse ; vers trois heures et quart, éclairs et coups de tonnerre dont un très-fort. A 7 heures du soir, les éclairs étaient vers l'Est, depuis 6 heures 1/2 et cela par intervalles, pluie, brouillards.— Le 17, couvert, nuit orageuse, pluie, éclairs et tonnerre, ainsi que vers huit heures du matin. — Le 29, éclaircies, pluie à 7 heures du matin, coups de tonnerre éloignés dès 6 heures et demie du matin.

En octobre, le 4, éclaircies, un peu de pluie à 4 heures et demie et à 10 heures du soir, brouillards. — Le 7, pluie cette nuit, éclairs continuels et vifs au Sud-Est et tonnerre de loin en loin à dix heures du soir, brouillards. —Le 7, quelques éclaircies, grand orage sur la ville, la pluie est tombée avec force pendant toute la nuit et a donné cette quantité d'eau : 55^{mm},81, éclairs redoublés, coups de tonnerre très forts, la foudre est tambée sur divers endroits. — Le 24, très-nuageux, pluie, éclairs et tonnerre l'après-midi, et pluie à 5 heures du soir, éclairs par intervalles, vers l'Est et le Sud-Est dans la soirée. — Le 29, couvert, orage qui de 4 heures du matin n'a pas cessé jusqu'à 6 heures et demie, éclairs et coups de tonnerre par intervalles, dont quelques-uns assez bruyants, pluie à 7 heures du matin, à 6 et à 10 heures du soir ; elle a donné 20^{mm},00 d'eau.

En novembre, le premier jour, il a plu la nuit et de 7 heures du matin jusqu'à midi, ainsi que par intervalles,

toute la journée. — Le 2, couvert, pluie continuelle la nuit ; à 3 heures et demie du matin éclairs, tonnerre; pluie ensuite à 7 heures du matin, à midi et demie et vers deux heures de relevé. — Le 24, très nuageux, pluie cette nuit, éclairs et tonnerre, légère pluie vers 4 heures, et incessante de 5 heures et demie à dix heures du soir. — Le 25, couvert, grande pluie et vent du Sud-Est excessivement violent, pendant la nuit, éclairs et tonnerre, pluie dès 7 heures du matin durant le reste de la matinée. Le 30, couvert pluie cette nuit, dans la matinée, abondante, à midi, l'après-midi, à 5 heures du soir ainsi que dans la soirée.

En décembre, et le premier de ce mois, couvert, pluie cette nuit, devenue grande dans la matinée, à midi, l'après-midi, et par intervalles, à dix heures du soir.—Le 2, très-nuageux, pluie cette nuit, toute la matinée a été orageuse, la pluie tombait rapidement, éclairs et tonnerre par intervalles, coups de tonnerre, assez bruyants, forte averse, grosse grêle et en grande quantité à midi; la pluie a donné 40^{mm}, 67 d'eau. — Le 4, couvert, un peu de pluie cette nuit, dans la matinée, à midi, toute l'après-midi et dans la soirée. — Enfin, le 12, très-nuageux, la pluie a commencé à 6 heures et demie du matin, et est encore tombée à 7 et à 8 heures.

OBSERVATIONS *météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Janvier* **1862.**

DATE.	9 HEURES DU MATIN. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	MIDI. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. ext'ri.	3 HEURES DU SOIR. Baromèt.	Thermomètre du bar.	Thermomètre extéri.	VENTS.	ETAT DU CIEL.	PLUIE. Lever du Soleil.	PLUIE. Couch. du
	mm	+	+	mm	+	+	mm	+	+			mm	mm
1	764, 40	9° 1	6° 5	763, 30	9° 1	12° 6	762, 05	9° 1	11° 4	Variable.	Quelques nuages, brouillards.		
2	760, 50	8, 9	4, 1	760, 70	9, 1	8, 7	760, 00	9, 1	8, 0	Variable.	Serein, brouillards.		
3	758, 30	8, 4	3, 6	757, 70	8, 4	10, 1	756, 00	8, 4	9, 6	Variable.	Quelq. écl., pluie de 6 à 8 h. du s, br. épais.	13, 81	
4	750, 40	8, 3	3, 6	750, 50	8, 3	4, 3	749, 40	8, 3	5, 9	N.-O. fort.	Serein.		
5	752, 85	8, 1	4, 6	753, 60	7, 9	6, 6	753, 50	7, 9	7, 1	N.-O. très fort.	Quelques nuages,		
6	755, 15	7, 5	5, 1	756, 15	7, 5	8, 8	756, 20	7, 4	6, 6	N.-O. fort.	Quelques lég. nuages.		
7	761, 85	7, 3	1, 8	761, 70	7, 3	6, 8	762, 40	7, 3	6, 6	N.-O. grand frais.	Quelques nuages, brouillards.		
8	762, 65	7, 1	5, 0	762, 75	7, 2	9, 8	762, 45	7, 2	9, 1	S.-O.	Nuageux, brouillards.		
9	762, 45	7, 1	4, 2	762, 20	7, 1	9, 8	762, 05	7, 3	11, 3	N.-O. assez fort.	Quelques nuages.		
10	763, 35	7, 3	8, 2	763, 25	7, 3	14, 8	762, 45	7, 5	14, 5	N.-O. grand frais.	Nuageux.		
11	761, 45	8, 1	10, 9	759, 75	8, 3	15, 8	759, 15	8, 3	15, 5	N.-O, fort.	Serein,		
12	759, 45	9, 0	8, 8	757, 90	9, 1	14, 6	756, 40	9, 1	11, 4	N,-O. fort	Quelq. légers nuages, fort rares,		
13	752, 75	9, 3	7, 5	751, 50	9, 3	8, 8	750, 55	9, 3	10, 5	N.-O. assez fort.	Nuageux		
14	751, 70	9, 3	5, 9	754, 45	9, 3	9, 1	749, 60	9, 3	8, 8	N.-O. grand frais.	Idem.		
15	749, 45	9, 2	3, 3	750, 20	9, 2	6, 6	749, 75	9, 2	8, 5	N.-O. grand frais.	Très nuageux, brouillards.		
16	752, 15	8, 5	3, 4	752, 30	8, 5	7, 8	752, 20	8, 5	7, 8	N.-O.	Nuag. quelq. gouttes à 8 h. du matin.		
17	753, 60	8, 3	-0, 4	753, 05	8, 2	3, 6	752, 00	8, 2	3, 8	N.-O. grand frais.	Serein.		
18	751, 00	7, 1	-3, 2	750, 70	7, 0	0, 6	750, 50	7, 0	0, 2	N.-O. grand frais.	Quelques nuages, brouillards.		
19	751, 00	6, 3	-4, 2	751, 40	6, 1	0, 1	751, 55	6, 0	2, 6	N.-O. grand frais.	Quelq. légers nuages, fort rares,		
20	752, 75	5, 4	-0, 2	752, 35	5, 4	8, 3	751, 55	5, 4	8, 7	E.	Nuag, un peu de pluie de 6 à 8 h. du soir, br.		
21	753, 15	5, 4	+8, 0	754, 30	5, 5	11, 1	754, 95	5, 5	9, 8	O.	Quelq. écl., pluie cette nuit, brouillards.	18, 66	
22	754, 95	6, 4	10, 5	755, 45	6, 7	8, 6	755, 45	6, 7	8, 5	S.-E. fort.	Couv. pluie c. nuit, et toute la journée.	0, 38	21, 15
23	759, 40	6, 8	5, 8	759, 00	7, 0	10, 6	758, 75	7, 0	11, 5	S.-E.	Nuageux, brouillards épais.		
24	760, 35	7, 3	11, 5	760, 30	7, 6	12, 9	759, 90	8, 1	13, 1	E. fort.	Très nuageux.		
25	761, 70	8, 3	13, 1	762, 05	9, 2	15, 3	762, 15	9, 3	14, 4	E. fort.	Couvert, brouillards.		
26	764, 25	9, 3	9, 5	764, 05	9, 4	11, 6	763, 30	9, 4	10, 8	N.-O.	Très nuageux, brouillards.		
27	763, 25	9, 3	5, 4	764, 05	9, 3	11, 4	764, 65	9, 3	11, 6	O.	Quelques légers nuages, brouillards.		
28	766, 65	9, 3	6, 8	766, 35	9, 3	13, 6	765, 85	9, 3	12, 2	S.-O.	Nuageux, brouillards.		
29	765, 85	9, 3	8, 9	765, 45	9, 3	10, 9	764, 75	9, 3	13, 5	N.-O. assez fort.	Quelques nuages.		
30	765, 75	9, 3	9, 6	765, 10	9, 4	13, 6	764, 15	9, 5	13, 4	N.-O. grand frais.	Très nuageux.		
31	762, 15	10, 1	13, 1	761, 85	10, 2	16, 4	761, 25	10, 3	16, 6	N.-O. assz fort.	Quelques nuages.		
	mm	°	°	mm	°	°	mm	°	°			mm	mm
	758, 19	+ 8,08	+5, 83	758, 07	+8, 45	+9, 60	757, 56	+8, 18	+9, 79	Moyennes	Total des millimètres	32, 85	21, 15

RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

en Janvier 1862.

Plus grande élévation du baromètre.	765 mm,50 le 28 à 8 h. du matin.	
Moindre *idem*.	748 ,34 le 15 à 8 h. du matin.	
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois. . . .	758 ,19	
Plus grand degré de chaleur.	+ 17° ,5 le 31 à maxima.	
Moindre *idem*.	— 4 ,2 le 19 à 8 h. du matin.	
Température moyenne du mois.	+ 7 ,5	
Quantité d'eau tombée pendant le jour.	21 mm 2	Total. 54 mm, 1
Quantité d'eau tombée pendant la nuit.	32 ,9	

Nombre de jours. . .	de pluie	3
	entièrement couverts	2
	très nuageux	6
	nuageux	8
	sereins.	4
	de gros vent . . (E. . 2, S.-E. 1, N.-O. 5)	8
	de brume ou de brouillards	14
	de tonnerre	0

Température moyenne du Thermomètre minima + 4°, 2

Idem » » maxima + 10°, 7

Observations *météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Février* 1862.

DATE.	9 HEURES DU MATIN.			MIDI.			3 HEURES DU SOIR.			VENTS.	ÉTAT DU CIEL.	PLUIE	
	Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	Baromèt.	Thermomét. du bar.	Thermomét. extéri	Baromét.	Thermomét. du bar	Thermomét. extéri			Lever du Soleil	Couch. du Soleil.
	mm	+	+	mm	+	+	mm	+	+			mm	mm
1	761, 85	10° 5	12° 1	761, 60	11° 0	15° 5	761, 55	11° 0	15° 9	N.-O. assez fort.	Nuageux.		
2	760, 20	11, 3	11, 4	760, 75	11, 3	15, 8	761, 10	11, 3	15, 1	N.O. grand frais.	Quelques nuages.		
3	765, 10	11, 3	6, 8	765, 10	11, 3	12, 6	765, 15	11, 3	14, 3	O.	Quelques lég. nuag., for t rares, brouillards.		
4	769. 25	11, 3	7. 8	768, 50	11, 3	13, 0	767, 05	11, 3	12, 6	O.	Serein, brouillards.		
5	761, 60	11, 3	7, 8	764, 10	11, 3	12, 1	762. 55	11, 3	12, 7	O.	Quelq. lég. nuag., fort rares, brouillards.		
6	760, 75	11, 2	6, 1	759, 50	11, 2	12, 4	758, 20	11, 3	15, 4	O.	Quelques nuages. brouillards épais.		
7	756, 35	11, 1	7, 9	753, 90	11, 1	12, 6	752, 60	11, 1	12, 1	N -O, fort.	Nuageux;		
8	749, 25	10, 3	-1, 4	751, 05	10, 1	-1, 1	751, 45	10, 1	0, 3	N.-O. fort.	Très nuag, neige à gros flocons à 11 h. du m.		
9	754, 05	8, 8	-3, 2	754, 50	8, 5	-1, 6	754, 60	8, 4	0, 3	N.-O. grand frais.	Couv un peu de neige à midi.		
10	756, 75	7, 4	-3, 4	757, 70	7, 3	+0, 3	758, 20	7, 3	0, 6	N.-O. grand frais.	Quelques légers nuages, fort rares.		
11	759, 50	6, 3	-3, 7	759, 10	6, 3	1. 8	758, 70	6, 3	2, 6	N.-O. grand frais.	Serein, brouillards épais.		
12	757. 50	5, 4	-3, 4	756, 45	5, 3	2, 3	755, 25	5, 3	4, 8	N.-O. grand frais.	idem, brouillards.		
13	755, 90	5, 3	+1, 6	756, 15	5, 3	7, 6	755, 95	5, 3	8, 1	O.	Idem, brouillards.		
14	757, 10	5, 1	3, 6	757, 10	5, 2	10, 8	756, 75	5, 3	9, 8	Variable.	Quelques nuages, brouillards.		
15	760, 40	5, 3	5, 8	760, 60	5, 4	11, 8	761, 00	5, 4	11, 1	S.	Nuageux. brouillards.		
16	761, 50	6, 0	9, 4	760, 80	6, 3	12, 9	760, 30	6, 3	11, 5	S.-E. assez fort	Quelq. éclaircies, pl. de 5 à 8 h. du soir.		
17	756, 70	6, 8	10, 8	754, 05	7, 2	13, 3	753, 45	7, 3	12, 6	E. fort.	Couv., pluie cette nnit.	2, 23	0, 88
18	752, 00	7, 8	11, 7	752, 15	8, 2	[illegible]	752, 30	8, 3	13, 5	S.-E. assez fort.	Id, un peu de pluie c. nuit et dans la matinée	0, 90	
19	756, 95	9, 3	12, 7	759, 50	9, 3	16, 7	757, 90	9, 4	15, 4	S.-E. assez fort.	Nuageux.		
20	760, 20	9, 8	13, 3	760, 05	10, 1	15, 3	759, 75	10, 3	15, 4	S.-E. assez fort.	Couvert.		
21	760, 85	10, 4	12, 4	760, 70	10, 5	15, 4	758, 95	10, 9	14, 6	O.	Trés nuageux, un p. de pl. cette nuit, brouill.	0, 15	
22	759, 45	11, 3	12, 6	759, 65	11, 3	13, 6	759, 50	11, 3	13. 1	S.-E, fort.	Couv, q. g, dans la mat. et à 4 h. du soir.		
23	761, 90	11, 4	9, 8	761, 60	11, 4	13, 9	760. 30	11, 5	14, 5	O.	Quelq. éelaircies, brouillards.		
24	757, 60	11, 5	9, 9	757, 00	11, 5	15, 8	755, 85	11, 5	13, 6	S.-E. bonne brise.	Serein , brouillards.		
25	754, 50	11, 7	9, 8	754, 75	11, 9	12, 7	756, 75	11, 9	12, 2	S-E. fort.	Quelq. écl, pl. c. nuit et dans la matinée.	1, 84	3, 59
26	758, 45	11, 8	8, 3	758, 80	12, 0	13, 2	757, 95	12, 0	13, 4	O.	Quelques nuages, brouillards.		
27	758, 15	11, 9	12, 0	758, 70	12, 1	15, 6	755, 90	12, 1	14, 7	S.-E. assez fort.	Quelques éclaircies.		
28	758, 20	12, 0	11, 8	755, 75	12, 0	13, 6	754, 65	12, 0	13, 2	E. très fort.	Couv, pl. par int. l'aprés-mid et à 8 du soir		
	mm 758, 75	° +9, 42	° +7, 16	mm 758. 56	° +9, 49	° +11,11	mm 758, 03	° +9, 53	° +11,20	Moyennes.	Total des millimètres,	mm 5, 12	mm 4, 47

RÉSULTATS GÉNÉRAUX ,

en Février **1862.**

Plus grande élévation du baromètre. . . . . 767 mm,85 le 4 à 8 h. du matin.
Moindre *idem*. . . . . 748 ,00 le 8 à 8 h. du matin.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois. . 758 ,75
Plus grand degré de chaleur. . . . . + 16° . 7 le 19 à midi.
Moindre *idem*. . . . . — 4 , 3 le 11 à minima.
Température moyenne du mois. . . . . + 8 , 8

Quantité d'eau tombée pendant { le jour. . . . . . 4 mm, 5 / la nuit. . . . . . 5 1 } Total. 9 mm 6

Nombre de jours. . . . .
- de pluie. 4
- entièrement couverts 6
- très nuageux. 6
- nuageux 4
- sereins. 5
- de gros vent, . { E. . . 2 / S.-E . 2 / N.-O. . 2 } . . . 6
- de brume ou de brouillards . . . 13
- de tonnerre 0

Température moyenne du thermomètre minima. . . . + 5°, 6
idem id. id. maxima. . . . + 12, 0

Observations météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Mars 1862.

DATE.	9 HEURES DU MATIN. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	MIDI. Baromèt,	Thermomèt du bar.	Thermomèt extéri.	3 HEURES DU SOIR Baromèt.	Thermomè barom.	Thermomè extér.	VENTS.	ETAT DU CIEL.	PLUIE. Lever du Soleil.	PLUIE. Couch. du Soleil.
	mm.	+	+	mm	+	+	mm.	+	+			mm	mm
1	751, 65	11° 8	11° 2	752, 60	11° 8	12° 6	752, 70	11° 8	11° 1	Variable,	Quelq. éclaircies, pl. c. nuit, et un p. à midi	1, 42	0, 99
2	751, 65	11, 7	10. 0	750, 45	11. 7	11. 8	748, 25	11. 7	12. 1	S.-E. assez fort.	Couv., pl. vers les 6 heures 1|2 du matin.		1, 54
3	741, 50	11, 6	11. 8	741, 90	11. 6	13. 3	741, 65	11. 6	14 1	E. bonne brise.	id, un p de pl. à 11 du m., et à 7 h. du soir.		0, 24
4	746, 15	11, 7	9. 1	748, 25	11. 7	11. 6	749, 45	11. 7	11. 6	N.-O. fort.	Nuageux.		
5	759, 30	11. 5	5, 6	760, 60	11. 3	6. 6	760, 85	11. 3	8. 1	N.-O. très fort.	Quelques légers nuages, fort rares.	1, 25	
6	764, 00	10, 4	8. 0	763, 60	10. 5	13. 1	762, 10	10. 5	12. 9	O.	Quelques nuages, brouillards.		
7	759, 80	10, 5	12. 8	759, 70	10. 6	16. 1	759, 40	11. 2	15 4	S.-E. fort.	Trés nuageux,		
8	758, 70	11, 1	12. 9	758, 35	11. 3	18. 1	757, 00	11. 3	17. 1	S.-E. assez fort.	Quelques nuages, brouillards.		
9	760, 25	11, 4	12. 1	759, 90	11. 5	14. 5	758, 25	11. 5	14. 8	S.-E.	Nuageux.		
10	759, 35	11, 8	11. 9	759, 25	12. 2	13. 8	758, 45	12. 2	16. 6	N.-O. assez fort.	idem, brouillards.		
11	760, 60	12, 3	11. 4	760, 85	12. 3	14. 3	760, 00	12. 4	16. 9	O.	Quelques nuages. brouillards.		
12	757, 75	12, 4	13. 1	757, 40	12. 4	14. 1	756, 25	12. 4	12. 6	O.	Couv, q. gout. à 8 h du m., et à 4 h du soir.		0, 56
13	756, 75	12, 7	12. 1	756, 65	13. 0	14. 6	756, 40	13. 1	14. 6	S.-E. bonne brise.	id, un peu de pluie cette nuit.		
14	757, 75	13, 0	12. 6	758, 10	13. 0	15. 9	757, 80	13. 1	14. 9	N.-O,	id, un peu de pluie cette nuit, brouillard.	0, 20	
15	758, 85	13, 1	12. 4	759, 50	13. 1	14. 6	759, 10	13. 2	14. 8	S.-E. assez fort.	id, un peu de pluie à midi, brouillards.	1, 24	
16	760, 75	13, 2	13. 4	761, 50	13. 3	14. 8	760, 75	13. 3	15. 1	S.-E. assez fort.	Quelq. écl, pl. dans la matinée.		
17	760, 75	13, 3	12. 8	760, 60	13. 3	16 5	759, 90	13. 3	15, 6	S.-E. bonne brise.	Nuageux, brouillards.		2, 99
18	759, 25	13, 3	10. 9	758, 05	13. 4	17. 2	756, 85	13. 4	15. 1	S.-E. fort.	idem, brouillards.		
19	753, 35	13, 4	12. 6	753, 15	13. 5	16. 8	751, 75	13. 5	15. 8	S.-E. fort.	Quelq. écl, pl. c. nuit et à 8 h. du matin.		
20	749, 70	13, 6	14. 1	748, 10	13. 6	15. 8	746, 70	13. 9	16. 2	S.-E. fort.	Presque t. couv. un peu depl. dansla matinée	6, 43	8, 46
21	742, 85	14, 1	14. 2	743, 85	14. 2	17. 6	745, 75	14. 2	13. 2	S.-E. bonne brise.	Très nuag. pl. coups de toun. à 2 h. du soir		0, 85
22	752, 70	14, 0	9. 5	753, 45	13. 5	9. 8	755, 40	13. 4	10. 8	N.-O. très violent	Quelq. lègers nuages, fort rares.		2, 33
23	758, 00	13, 1	6. 8	757, 85	13. 1	13. 7	757, 50	13. 2	15. 9	O.	Quelques légers nuages.		
24	759, 50	13, 1	13. 2	758, 90	13. 2	17 5	757, 70	13. 2	16. 8	S.-E. assez fort.	Quelques nuages.		
25	756, 00	13, 2	16. 8	755, 65	13. 3	20. 8	754, 10	13. 3	19. 4	E. assez fort.	Très nuageux.		
26	751, 45	13, 3	16. 6	749, 25	13. 5	20. 8	748, 30	14. 1	19. 1	E. fort.	Idem.		
27	744, 00	14, 2	17, 8	747, 35	14. 3	22. 2	745, 00	14. 4	19. 1	E. très fort.	Quelq. écl., un peu de pl. à 8 h. du soir.		
28	745, 10	14 8	14. 3	746, 00	15. 2	14. 8	744, 90	15. 2	15. 1	S.-O.	Couv, pl. c. nuit, et pl. à 9 h. du matin.	18, 41	1, 13
29	740, 05	15, 1	14. 3	740, 05	15. 2	14. 9	741, 40	15. 2	14. 4	S.-E. bonne brise	id, pl. c. nuit, l'après-midi et 8 h. du soir.	1, 15	8, 87
30	751, 15	15, 1	12. 4	751, 80	15. 2	15. 1	751, 85	15. 2	14. 9	S-O,	Nuag., Pluie cette nuit,	3, 98	
31	745, 45	15, 1	14. 9	748, 40	15. 2	11. 4	749, 65	14. 9	10. 9	O. assez fort.	Couv. pl. cette nuit et dans la jonrnée.	2, 29	1, 59
	mm. 754, 04	° +12,87	° +12,31	mm 751, 18	° +12,94	° +14,99	mm 753, 69	° +12,99	° +14,69	Moyennes,	Total des millimètres.	mm 36, 37	mm 29, 55

RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

en Mars 1862.

Plus grande élévation du baromètre	762 mm,72	le 6 à 8 h. du matin.
Moindre *idem.*	738 ,24	le 29 à midi.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois	754 ,18	
Plus grand degré de chaleur	+ 22° ,2	le 27 à midi.
Moindre *idem.*	+ 3 ,5	le 6 à minima
Température moyenne du mois	+ 13 ,0	
Quantité d'eau tombée pendant le jour	29 mm, 6	Total. 66 mm, 0
Quantité d'eau tombée pendant la nuit	36 ,4	

Nombre de jours		
de pluie		15
entièrement couverts		9
très nuageux		9
nuageux		6
sereins		0
de gros vents	E. . . . 2 / S.-E. . 4 / N.-O. . 3	9
de brume ou de brouillards		8
de tonnerre		1

Température moyenne du Thermomètre minima + 10°, 1.
Idem » » maxima + 15°, 8.

Observations ***météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Avril* 1862.**

DATE.	9 HEURES DU MATIN. Baromèt.	9 h. Thermomèt. du bar.	9 h. Thermomèt. extéri.	MIDI. Baromèt.	Midi Thermomèt. du bar.	Midi Thermomèt. extéri.	3 HEURES DU SOIR. Baromè.	3 h. Thermomèt. du bar.	3 h. Thermomèt. extéri.	VENTS.	ÉTAT DU CIEL.	PLUIE. Lever du Soleil.	PLUIE. Couc. du Soleil.
	mm.	+	+	mm	+	+	mm	+	+			mm	mm
1	755, 40	14° 4	10° 5	754, 80	14° 4	14° 8	755, 30	14° 4	16° 2	N.-O. fort.	Nuageux, pluie cette nuit,	6, 59	
2	759, 65	14. 2	11. 6	758, 95	14. 2	17. 4	757, 80	14. 3	16. 7	O.	quelques nuages, brouillards.		
3	754, 80	14. 3	11. 3	753, 45	14. 3	21. 0	752, 30	14. 3	17. 4	S.-O.	Très nuag. pl. dans l'après-midi, brouil.		
4	755, 20	14. 4	14. 1	756, 30	14. 4	17. 7	756, 20	14. 4	17. 0	O.	Id, pluie cette nuit, brouillards.	0, 26	
5	758, 70	14. 7	12. 5	759, 90	14. 9	19. 6	759, 85	15. 0	20. 5	O.	Quelques légers nuages, fort rares.		
6	762, 90	15. 2	13. 7	763, 65	15. 3	18. 5	763, 50	15. 3	17. 1	Variable.	Serein.		
7	763, 05	15. 4	13. 8	762, 55	15. 5	17. 9	761, 80	15. 6	19. 6	O.	Quelques légers nuages, fort rares, brouil.		
8	761, 15	15. 6	16. 5	761, 15	16. 0	18. 6	759, 90	16. 1	19. 8	O.	Très nuageux, brouillards.		
9	758, 20	16. 3	15. 1	757, 60	16. 3	19. 3	756, 90	16. 4	19. 2	O.	Quelques nuages, brouillards.		
10	757, 20	16. 4	14. 9	757, 30	16. 5	18. 4	756, 60	16. 6	18. 8	O.	Quelques légers nuages, brouillards.		
11	757, 05	16. 6	14. 3	757, 30	16. 9	19. 3	756, 90	17. 3	19. 3	S.	Quelques nuages, bronillards.		
12	757, 55	16. 9	14. 0	757, 45	17. 1	19. 2	755, 90	17. 3	19. 1	S.	Quelques légers nuages, brouillards.		
13	754, 75	17. 3	13. 9	754, 10	17. 3	16. 5	753, 05	17. 3	13. 6	N.-O.	Très nuag., un peu de pl. à midi.		
14	754, 00	15. 5	7. 9	753, 55	15. 3	7. 8	753, 10	15. 1	8. 8	N.-O. très fort.	Serein.		
15	752, 65	14. 1	5. 2	752, 90	14. 1	10. 0	753, 05	14. 1	11. 8	N.-O. fort.	Quelques légers nuages.		
16	757, 35	13. 6	8. 7	758, 55	13. 6	14. 6	758, 00	13. 6	14. 6	N.-O.	Quelques nuages, brouillards.		
17	761, 15	13. 3	8. 2	761, 20	13. 3	15. 6	759, 60	13. 3	16. 6	O.	Quelques légers nuages, fort rares, brouil.		
18	758, 60	13. 3	11. 6	759, 50	13. 3	16. 7	759, 00	13. 4	17. 3	Variable.	Quelques légers nuages,		
19	761, 50	13. 5	11. 0	762, 20	13. 8	17. 8	762, 20	13. 8	16. 8	S.-O.	Serein, brouillards.		
20	764, 60	14. 1	12. 1	765, 35	14. 2	16. 8	765, 25	14. 3	16. 7	S.-O.	Quelqes légers nuages, fort rares, brouil.		
21	765, 40	14. 3	12. 8	764, 90	14. 5	19. 4	764, 60	14. 8	17. 5	S.-O.	Nuageux, brouillards.		
22	762, 40	14. 8	14. 5	761, 55	15. 1	18. 4	761, 25	15. 3	15. 8	S.-E. fort.	Quelques nuages.		
23	762, 20	15, 3	14. 3	762, 05	15. 3	20. 1	761, 25	15. 4	18. 5	O.	Très nuageux,		
24	763, 55	15. 5	16. 0	764, 30	15. 7	21. 7	763. 90	16. 1	19. 6	S.	Serein, brouillards.		
25	765, 65	16. 1	15. 7	765, 85	16. 4	19 5	764, 85	16. 5	18. 4	O.	idem, brouillards.		
26	765, 20	16. 6	13. 5	765, 65	16. 8	21. 6	764, 60	16. 9	17. 1	S.-O.	Quelques nuages, brouillards.		
27	764, 50	17. 0	15. 0	764, 50	17. 1	19. 4	763, 45	17. 2	18. 9	O.	Nuageux, brouillards.		
28	763, 10	17. 2	15. 5	762, 80	17. 3	20. 6	761, 50	17. 3	21. 7	Variable.	Quelques légers nuages, brouillards.		
29	760, 90	17. 3	15. 8	760, 70	17, 4	23. 3	760, 00	17. 5	20. 9	S.-O.	Nuageux, brouillards.		
30	762, 20	17. 8	18, 8	761, 30	18. 0	26. 6	761, 45	18, 3	24. 8	S.-E. assez fort.	Quelques nuages.		
	mm 760, 02	° +15,37	° +13,10	mm 760, 05	° +15,48	° +18,27	mm 759, 44	° +15,58	° +17,67	Moyennes	Total des millimètres . . .	mm 6, 85	mm 0, 00

RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

en Avril 1862.

Plus grande élévation du baromètre. . . . . 764 mm,38 le 20 à 10 h. du soir.
Moindre *idem*. . . . . 750 ,95 le 13 à 5 h. du soir.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois. . . 760 ,05
Plus grand degré de chaleur. . . . . + 26° , 6 le 30 à midi.
Moindre *idem*. . . . . + 4 , 7 le 15 à minima.
Température moyenne du mois. . . . . + 15 , 0

Quantité d'eau tombée pendant
- le jour. . . . . 0 mm, 0
- la nuit. . . . . 6 , 9

Total. 6 mm, 9

Nombre de jours. . . .
- de pluie. 2
- entièrement couvert 0
- très-nuageux 5
- nuageux 4
- sereins 5
- de gros vent . . (S.-E. . 1; N.-O. . 3) . . . 4
- de brume ou de brouillards. 20
- de tonnerre. 0

Température moyenne du Thermomètre minima + 11°, 4
Idem » » maxima + 18, 6

Observations *météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Mai* 1862.

DATE.	9 HEURES DU MATIN. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	MIDI. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	3 HEURES DU SOIR. Baromèt.	Thermomètre du bar.	Thermomètre extéri.	VENTS.	ETAT DU CIEL.	PLUIE. Lever du Soleil.	PLUIE. Couch. du Soleil.
	mm	+	+	mm	+	+	mm	+	+			mm	mm
1	763, 15	18° 3	20° 4	763, 60	18° 4	24° 4	764, 05	18° 5	21° 6	S,-E. assez fort.	Très nuageux.		
2	767, 25	18, 6	18, 5	766, 75	18, 8	22, 8	765, 25	19, 0	21, 7	S.-E.	Nuageux		
3	764, 55	18, 8	16, 1	763, 70	19, 0	22, 7	762, 05	19, 3	21, 0	S.-E. fort.	Idem, Brouillards.		
4	760, 50	19, 1	19, 1	761, 15	19, 2	21, 7	761, 00	19, 3	18, 1	S.-E. bonne brise.	Couvert.		
5	761, 80	18, 8	17, 8	762, 15	19, 1	21, 1	761, 55	19, 1	20, 6	S.-O.	Quelques nuages.		
6	763, 10	19, 0	16, 5	763, 70	19, 2	22, 3	763, 20	19, 2	19, 8	S.-O.	Quelq. légers nuages, fort rares, brouil.		
7	763, 20	19, 1	18, 0	764, 40	19, 3	20, 3	764, 20	19, 3	19, 9	S.-E. fort.	Nuageux.		
8	764, 60	19, 2	18, 3	764, 30	19, 3	22, 7	763, 00	19, 3	20, 2	S.-E. bonne brise.	Très nuageux, brouillards.		
9	760, 25	19. 3	19, 0	759, 35	19, 3	20, 8	759, 50	19, 3	18, 3	E.	id., un peu de p. par inter. dans la matinée,		3, 08
10	757, 50	19. 3	17, 8	756, 80	19, 3	20, 3	755, 80	19, 3	20, 0	S.-O.	Quelq. écl., pluie cette nuit, brouillards.	2, 12	
11	755, 00	19, 3	16, 0	755, 05	19, 3	19, 7	754, 20	19, 3	19, 1	N.-O.	C. et un p. de pen cette nuit et à 7 h. du m.	1, 04	0, 94
12	753, 00	19, 3	15, 6	752, 75	19, 3	20, 6	752, 05	19, 3	18, 5	S.-O.	très nuageux.		
13	751, 00	18, 9	16, 0	751, 30	18, 9	20, 2	751, 00	18, 8	16, 9	S.-E. fort.	Couvert p. cette nuit, et par in. à 7 h. du m.	3, 34	21,56
14	753, 05	18, 6	15, 1	753, 40	18, 6	20, 2	753, 75	18, 5	20, 7	S.-E.	Très nuag. p. cette nuit et à 10 h. dn soir.	5, 43	
15	755, 90	18, 3	16, 0	755, 95	18, 3	18, 1	757, 00	18, 3	18, 7	S.	Nuageux.	0, 13	
16	759, 80	18, 3	14, 5	760, 90	18, 3	18, 9	760, 85	18, 3	19, 9	S.-O.	Quelques légers nuages, mais fort rares, b.		
17	762, 25	18, 3	16, 1	761, 75	18, 3	21, 7	761, 00	18, 3	19, 8	N.-O.	Très nuageux.		
18	761, 65	18, 3	16, 0	761, 20	18, 3	20, 9	761, 00	18, 3	19, 8	O.	idem, p. à 5 h. du s. q. c. de tonnerre brouil.		2, 47
19	760, 45	18, 3	15, 8	759, 75	18, 8	21, 5	758, 55	18, 8	20, 4	O.	Quelques nuages,		
20	758, 10	18, 8	17, 3	758, 05	19, 1	23, 6	757, 45	19, 3	21, 3	S.-O.	Quelq. légers nuages, fort rares,		
21	756, 65	19, 3	18, 0	757, 55	19, 3	21, 4	756, 95	19, 4	22, 8	S.-O.	Quelques nuages, brouillards.		
22	757, 75	19, 4	19, 4	758, 15	19, 7	24, 0	757, 55	19, 8	23, 5	O.	Idem.		
23	759, 10	20, 1	19, 0	759, 75	20, 1	23, 7	758, 20	20, 3	24, 1	S.	Idem. bronillards.		3, 03
24	760, 45	20, 3	19, 8	760, 60	20, 5	23, 9	760, 25	20, 7	23, 6	O.	idem, quelques coups de tonnerre, brouil.	1, 32	0, 77
25	762, 00	20, 8	19, 7	761, 70	20, 8	23, 8	760, 70	20, 8	23, 0	O.	Ouvert, q. gouttes à midi, et p. à 5 h. du s.		
26	758, 55	20, 8	19, 0	758, 00	21, 0	24, 0	757, 30	21, 1	21, 6	Variable.	Q. éclairis, p. c. nuit, q. éclairs et tonnerre.		
27	758, 70	21, 1	18, 0	758, 65	21, 1	23, 4	757, 70	21, 1	23, 6	N.-O. assez fort.	Serein.		
28	758, 50	20, 8	18, 0	759, 05	20, 8	24. 9	758, 70	21. 3	25, 0	S.-O.	Quelques nuages.		
29	758, 90	21, 2	19, 6	759, 20	21, 3	23, 0	757, 65	21, 3	21, 1	S.-E. fort.	Nuageux,		
30	756, 05	21, 3	20, 3	757, 70	21. 3	22, 6	758, 10	21. 4	21. 8	S.-E. fort.	Très nuageux, pluie cette nuit.	2, 17	
31	758, 40	21, 3	21, 2	758, 20	21, 3	26, 5	757, 30	21, 3	21, 6	Variable.	Quelq. éclaircis.		
	mm	°	°	mm	°	°	mm	°	°			mm	mm
	759, 40	+19,43	+17,81	759, 50	+19,53	+25,36	758, 94	+19,59	+20,91	Moyennes	Total des millimètres	15, 55	31, 85

RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

en Mai 1862.

Plus grande élévation du baromètre. . . . . 764 mm,95 le 2 à 7 h. du matin.
Moindre *idem*. . . . . 748 ,71 le 13 à 7 h. du matin.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois. . . 759 ,50
Plus grand degré de chaleur. . . . . + 26° , 7 le 31 à maxima.
Moindre *idem*. . . . . + 12 , 3 le 16 à minima.
Température moyenne du mois. . . . . + 19 , 1

Quantité d'eau tombée pendant { le jour. . . . . 31 mm, 9 ; la nuit. . . . . 15 , 6 } Total. 47 mm, 5

Nombre de jours. . . . {
de pluie. 10
entièrement couverts. 4
très nuageux 11
nuageux. 5
serein 1
de gros vent . . S.-E. 5
de brume ou de brouillards. 10
de tonnerre. 4
}

Température moyen̄ du Thermomètre minima + 15°, 8
Idem » » maxima + 22, 4

...ions météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Juin **1862.**

DATE.	9 HEURES DU MATIN.			MIDI.			3 HEURES DU SOIR			VENTS.	ÉTAT DU CIEL.	PLUIE.	
	Baromèt.	Thermomèt.		Baromet,	Thermomèt		Baromèt.	Thermom.				Lever du Soleil.	Couch. du Soleil.
		du bar.	extéri.		du bar.	extéri.		barom.	extér.				
	mm.	+	+	mm	+	+	mm.	+	+			mm	mm
1	757, 30	21° 3	20° 7	758, 10	21° 5	24° 1	759, 00	21° 7	23° 7	S.-E. assez fort.	Très nuageuy, un peu de pluie cette nuit.	0, 10	
2	759, 50	21, 6	20. 0	758, 85	21. 6	22. 5	760, 05	21. 6	23. 4	S.-E.	C.; un peu de pluie cette nuit et dans la m.	0, 74	1, 53
3	761, 40	21, 6	22. 5	761, 50	21. 8	25. 8	762, 60	21. 8	20. 3	Variable,	Très nuageux, toute l'ap. m. à été orageuso.		9, 04
4	762, 95	22, 0	22, 2	762, 40	22, 0	25. 6	760, 85	22. 1	26. 4	S-O,	Quelques nuages.	0, 20	
5	759, 25	22, 3	22, 7	759, 50	22. 3	24. 6	758, 45	22. 3	25. 6	S.-E.	N., ton. par intervalle à 11 h. du matin Br.		
6	759, 75	22, 4	21, 9	761, 00	22. 4	23. 8	760, 80	22. 5	25. 5	S.-O.	Quelques nuages.		
7	762, 50	22, 5	24. 7	763, 40	22. 5	25. 7	763, 00	22. 9	24. 3	S.-O.	Nuageux, brouillards.		
8	763, 80	23, 1	23. 0	763, 60	23. 3	26. 0	762, 50	23. 3	25. 6	O.	Quelques nuages, brouillards.		
9	764, 30	23, 3	23. 1	761, 70	23. 4	25. 3	760, 95	25. 5	22. 4	O.	Nuageux.		
10	759, 70	23, 0	16. 0	758, 90	22. 9	21. 8	758, 60	23. 1	21. 9	N.-O. assez fort.	Quelq. légers nuages, fort rares.		
11	756, 90	22, 6	21. 0	756, 70	22. 6	23. 9	756, 40	22. 6	23, 6	S.-E. assez fort.	Couvert.		
12	755, 85	22, 5	20. 0	756, 50	22. 6	23. 6	756, 20	22. 6	24. 3	S.-O.	Serein.		
13	758, 20	22, 5	21. 7	758, 10	22. 7	25. 9	757, 60	23. 1	25. 0	N.-O. assez fort.	Quelques légers nuages, fort rares.		
14	759, 65	22, 6	19. 6	759, 70	22. 5	23 6	759, 00	22. 7	22. 1	N.-O. grand frais,	Quelques nuages.		
15	760, 60	22, 4	19. 5	760, 60	22. 5	21. 2	759, 30	22. 5	22. 4	N.-O. grand frais.	Idem.		
16	757, 65	22, 4	21. 0	757, 90	22. 5	23. 9	757, 60	22. 5	21. 0	S.-E.	Très nuageux.		
17	758, 30	22, 3	17. 7	756, 85	22. 3	20. 6	756, 00	22. 1	20, 9	N.-O. fort.	Serein.		
18	755, 90	21, 4	17. 0	754, 75	21. 3	17. 6	753, 70	21. 3	18. 9	N.-O- fort.	Nuageux.		
19	752, 20	20, 5	16. 2	752, 10	21. 1	21. 0	752, 55	20, 9	21. 3	N.-O. assez fort.	Quelques légers nuages, fort rares.		
20	756, 30	20, 3	17, 1	756, 80	20. 3	20. 3	756, 30	20, 3	21. 0	N.-O. fort.	Serein.		
21	757, 20	20, 3	17, 9	756, 95	20. 3	20 5	756, 15	20, 3	21. 0	N.-O. fort.	Nuageux.		
22	756, 10	20, 2	18, 0	754, 95	20. 2	21. 8	753, 80	20, 2	22. 9	N.-O. fort.	Quelques nuages.		
23	755, 35	20, 1	18. 2	755, 40	20. 1	19. 6	754, 75	20, 2	22. 6	N.-O. très fort.	idem,		
24	755, 65	20, 1	15. 8	756. 90	20. 1	22. 6	756, 40	20. 3	23. 6	N.-O.	Serein.		
25	753, 35	20, 3	18. 0	757, 85	20. 3	23. 7	757, 00	20. 5	24. 6	N.-O.	idem.		
26	758, 85	20, 3	18, 4	758, 90	20. 5	23. 8	758, 30	20. 8	23. 6	N.-O.	idem.		
27	757, 65	20, 9	18. 0	757, 30	21. 1	25. 8	756, 05	21. 1	22. 4	N.-O.	Trés nuageux,		
28	755, 40	21 3	19. 9	754, 90	21. 3	23. 9	754, 50	21. 3	24. 0	N.-O. assez fort.	idem, brouillards.		
29	757. 85	20, 8	17. 2	757, 50	20, 8	20, 8	757, 45	21. 1	22. 1	N.-O. très fort.	Quelques nuages.		
30	760, 25	20, 6	16. 5	760, 15	20, 7	22, 0	758, 80	21. 1	23. 9	N.-O. assez fort.	Serein.		
	mm.	°	°	mm	°	°	mm	°	°			mm	mm
	758, 43	+21,59	+19,52	758, 32	+21,65	+23,06	757, 83	+21,74	+23,11	Moyennes,	Total des millimètres.	1, 40	10, 57

RESULTATS GÊNERAUX,

en Juin 1862.

Plus grande élévation du baromètre.	760 mm,96	le 8 à 7 h. du matin
Moindre *idem*.	749 ,54	le 19 à midi.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois.. .	758 ,43	
Plus grand degré de chaleur.	+ 27° . 5	le 3 à maxima.
Moindre *idem*.	+ 13 ,7	le 19 à minima.
Température moyenne du mois.	+ 20 ,7	
Quantité d'eau tombée pendant le jour.	10 mm, 6	Total. 11 mm 7
Quantité d'eau tombée pendant la nuit.	1 1	

Nombre de jours.	de pluie.	3
	entièrement couverts	2
	très nuageux.	5
	nuageux	5
	sereins.	7
	de gros vent, . N.-O.	7
	de brume ou de brouillards . . .	4
	de tonnerre	2

Température moyenne du thermomètre minima. . . .	+ 17°, 2
idem id. . id. maxima. . . .	+ 24, 3

…ons *météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Juillet* 1862.

DATE.	9 HEURES DU MATIN. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	MIDI. Baromèt.	Thermomét. du bar.	Thermomét. extéri.	3 HEURES DU SOIR. Baromèt.	Thermomét. du bar.	Thermomét. ex tér i	VENTS.	ÉTAT DU CIEL.	PLUIE. Lever du Soleil	PLUIE. Couch. du Soleil.
	mm	+	+	mm	+	+	mm	+	+			mm	mm
1	759, 75	20° 8	17° 7	760, 20	20° 8	22° 1	759, 75	20° 8	23° 9	N.-O. assez fort.	Serein.		
2	762, 65	20, 7	18, 0	762, 85	20, 8	24, 1	762, 40	21, 1	21, 3	O.	idem.		
3	763, 60	21, 2	18, 3	764, 40	21, 2	23, 7	763, 40	21, 3	24, 0	S.-O.	idem, brouillards.		
4	763, 70	21, 3	21, 7	762, 50	21, 5	25, 2	761, 90	21, 5	24, 8	S.	Quelques légers nuages, fort rares.		
5	760, 00	21, 5	22, 0	758, 25	21, 7	26, 2	757, 70	22, 1	25, 8	S.-E. bonne brise.	Quelques nuages.		
6	755, 15	22, 1	25, 0	753, 10	22, 3	27, 6	755, 40	22, 5	24, 5	S-E. fort.	Très nuageux, pluie à 9 h. du soir.	1. 74	
7	761, 25	22, 4	17, 8	761, 90	22, 3	22, 2	761, 55	22, 3	21, 0	N.-O. assez fort.	Serein,		
8	764, 65	22, 3	20, 0	764, 80	22, 3	26, 5	763, 80	22, 5	24, 2	N.-O.	idem.		
9	764, 30	22, 4	20, 5	764, 25	22, 4	27, 2	763, 30	22, 5	25, 1	O.	idem.		
10	761, 00	22, 5	22, 0	759, 90	22, 6	25, 4	758, 00	23, 0	25, 6	O.	Q. leg. n. écl., ton. et un p.de p. v, 7 h. s. b.		0, 47
11	757, 20	23, 0	21, 8	757, 50	23, 0	23, 7	756, 75	23, 0	23, 8	N.-O, fort.	Quelques nuages.		
12	758, 20	22, 5	17, 9	759, 25	22, 5	23, 2	758, 70	22, 9	23, 6	O.	Idem.		
13	759, 75	22, 9	21, 2	759, 50	23, 1	23, 9	758, 65	23, 3	23, 6	O.	Quelq. lég. nuages, fort rares.		
14	761, 45	23, 3	21, 0	761, 80	23, 3	27, 6	761, 00	23, 5	26, 3	S.O.	Serein,		
15	759, 80	23, 5	22, 8	759, 00	23, 5	25, 8	757, 25	24, 0	26, 4	S.-O.	Quelq. nuages éclairs à l'O. à 10 h. du s, b.		
16	757, 00	24, 1	21, 0	757, 30	24, 1	23, 2	756, 70	23, 8	23, 9	N.-O. assez fort.	Très nuageux, un peu de pluie cette nuit.	1, 26	
17	758, 00	23, 4	17, 8	758, 60	23, 4	23, 8	757, 80	23, 4	21, 9	N.-O.	Nuageux.		
18	761, 15	23, 3	19, 0	761, 50	23, 3	24, 9	761, 10	23, 4	22, 4	O.	Serein.		
19	763, 80	23, 3	22, 1	763, 60	23, 3	26, 6	763, 00	23, 4	24, 4	O.	idem.		
20	764, 30	23, 4	23, 6	764, 50	23, 5	30, 2	764, 15	23, 9	28, 9	O.	Idem, brouillards.		
21	762, 15	24, 2	23, 9	761, 75	24, 3	28, 7	760, 00	24, 4	30, 4	N.-O. assez fort.	idem.		
22	760, 50	24, 3	21, 0	760, 80	24, 3	24, 9	759, 25	24, 5	27, 8	N.-O. assez fort.	idem.		
23	760, 30	24, 3	21, 0	760, 40	24, 4	27, 6	760, 00	24, 5	24, 2	N.O.	idem.		
24	761, 50	24, 4	23, 8	761, 25	24, 5	27, 1	760, 00	24, 8	27, 6	N.-O. assez fort	Très Nuageux,		
25	762, 75	24, 5	25, 1	763, 50	24, 9	28, 2	763, 00	25, 1	26, 4	N.-O.	Quelques légers nuage, fort rares, brouil.		
26	763, 15	25, 3	28, 8	762, 90	25, 3	31, 4	762, 50	25, 5	29, 4	Variable.	Serein.		
27	762, 60	26, 0	26, 3	762, 55	26, 0	27, 2	761, 80	26, 1	26, 6	O.	idem, brouillards,		
28	762, 45	26, 3	25, 0	762, 40	26, 3	27, 2	761. 90	26, 3	27, 4	S.-O.	idem, brouillards.		
29	761, 55	26, 3	23, 2	762, 40	26, 3	25, 4	761, 15	26, 5	27, 0	O.	idem.		
30	760, 45	26, 5	25, 2	761, 00	26, 7	26, 4	759, 30	26, 6	25, 7	O.	Très nua. un p. de pl. v. 9 h. du m. brouil.		
31	760, 50	26, 3	20, 1	760, 65	26, 1	24, 4	762, 10	26, 3	26, 9	N.-O. assez fort.	Serein.		
	mm 761, 12	° 23, 50	° 21, 76	mm 761. 11	° +23 55	° +25,89	mm 760, 43	° +23,71	° +25,32	Moyennes.	Total des millimètres,	mm 3, 00	mm 0, 47

RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

en Juillet 1862.

Plus grande élévation du baromètre.	762 mm,05 le 8 à midi.	
Moindre *idem*.	750 ,39 le 6 à midi.	
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois. . . .	761 ,12	
Plus grand degré de chaleur.	+ 31° , 7 le 26 à maxima.	
Moindre *idem*.	+ 16 , 5 le 2 à minima.	
Température moyenne du mois.	+ 23 , 3	
Quantité d'eau tombée pendant le jour.	0 mm 5	Total. 3 mm, 5
Quantité d'eau tombée pendant la nuit.	3 , 0	

Nombre de jours. . .		
	de pluie	3
	entièrement couvert	0
	très nuageux	4
	nuageux	1
	sereins.	18
	de gros vent . . S.-E. 1, N.-O. 1 . . .	2
	de brume ou de brouillards	8
	de tonnerre	1

Température moyenne du Thermomètre minima + 19°, 7

Idem » » maxima + 27°, 0.

Observations *météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Août* 1862.

DATE.	9 HEURES DU MATIN.			MIDI.			3 HEURES DU SOIR.			VENTS.	ÉTAT DU CIEL.	PLUIE.	
	Baromèt.	Thermomèt.		Baromét.	Thermomèt.		Baromè.	Thermomèt.				Lever du Soleil.	Couc. du Soleil.
		du bar.	extéri.		du bar.	extéri.		du bar.	extéri.				
	mm.	+	+	mm	+	+	mm	+	+			mm	mm
1	763, 25	26° 2	23° 0	763, 90	26° 2	24. 6	763, 45	26° 1	26° 4	S.-O.	Serein, brouillards.		
2	763, 65	26. 1	23, 0	764, 00	26. 1	24. 8	764, 40	26. 2	25 6	N.-O.	idem, brouillards.		
3	761, 65	26. 1	23. 0	761, 70	26. 1	26. 1	760, 25	26. 3	26. 2	O.	Quelques légers nuages, fort rares.		
4	760, 00	26. 3	22. 0	758, 90	26. 3	26. 8	757, 63	26. 3	24. 2	N.-O.	Serein.		
5	758, 25	25. 2	23. 0	758, 65	26. 3	28. 4	758, 30	26. 3	26. 8	S.	Quelques légers nuages, fort rares, brouil.		
6	760, 25	26. 3	23. 3	760, 35	26. 3	27. 9	759, 75	26. 3	24. 6	O.	idem, brouillards.		
7	760, 60	26. 3	22. 9	760, 75	26. 3	25. 4	759, 90	26. 3	26. 9	S.-O.	Serein, broullards.		
8	758, 30	26. 2	25. 0	757, 90	26. 3	27. 2	756, 40	26. 3	27. 3	S.-O.	Nuageux,		
9	756, 70	26. 3	20. 6	755, 10	25. 3	24. 2	756, 50	25. 3	23, 9	N.-O.	Couvert, un peu de pluio vers 6 h. du matin		0, 37
10	756, 63	25. 3	18. 0	756, 75	25. 1	22. 1	757, 25	25. 1	23. 2	N.-O. fort.	Serein.		
11	759, 80	24. 3	17. 9	759, 90	24. 3	22. 8	759, 30	24. 3	24. 6	N.-O.	Quelques légers nuages, fort rares.		
12	761, 10	24. 2	19. 0	761, 60	24. 2	24. 6	761, 05	24. 2	23. 6	S.-O.	Serein, brouillards.		
13	761, 60	24. 1	20. 0	762, 00	24. 0	23. 8	760, 40	24. 0	21. 9	O.	Idem, brouillards.		
14	759, 85	23. 9	20. 2	760, 00	23. 9	25. 6	759. 00	23. 9	24. 1	S.-E.	idem, brouillards.		
15	758, 00	23. 8	22. 2	758, 40	23. 8	26. 5	758, 40	23. 8	21. 6	Variable.	Très nu. pl. dans l'après-midi, él. par inter-		0, 85
16	758, 10	23. 6	18. 6	757, 70	23. 6	22. 6	757, 00	23. 6	22. 2	O.	Quelques nuages.		
17	757, 15	23. 5	19. 0	757, 25	23. 5	21. 6	756, 50	23. 5	21. 1	O.	Serein.		
18	757, 60	23. 3	19. 0	757. 60	23. 3	21. 8	756, 40	23. 3	21. 7	O.	Quelques légers nuages, fort rares,		
19	757, 50	23. 2	18. 1	757, 60	23. 2	23. 3	756, 65	23. 3	22. 4	O.	Idem.		
20	757, 25	23. 2	20. 0	755, 75	23. 2	24. 8	756, 90	23. 3	23. 6	O.	Quelques légers nuages, brouillards.		
21	758, 35	23. 2	21. 0	758, 85	23. 2	23. 2	758, 45	23. 3	24. 7	O.	Nuageux, quelques gouttes à 7 h. du matin		
22	759, 40	23, 3	21. 0	760, 05	23. 3	25. 8	759, 30	23. 3	21. 6	S.	quelq. nua., écl. par inter. au N.E. à 10 h. S.		
23	760, 65	22. 6	18. 2	760, 15	22. 6	22. 6	759, 30	22. 6	22. 9	N.-O. fort.	Quelqes légers nuages, fort rares,		
24	759, 85	22. 5	18. 5	760, 40	22. 5	24. 2	759, 70	22. 5	25. 6	N.-O	Serein.		
25	761, 55	22. 5	21. 0	761, 90	22. 5	22. 7	761, 25	22. 6	25. 6	Variable.	Idem.		
26	761, 40	22. 6	21. 0	761, 60	22. 6	27. 2	759, 05	22. 9	25. 9	S.-O.	Idem, brouillards.		
27	757, 75	22. 8	20. 5	758, 00	22. 9	23. 7	758, 25	23. 0	20. 9	Variable.	Très nuag. un p. de pl. cet. n, et à 7 h. du m.	0, 76	5, 15
28	760, 05	23. 0	19. 0	758, 15	23. 0	23. 4	757, 90	23. 0	24. 4	N -O. assez fort.	Serein.		
29	758, 60	22. 5	17, 4	758, 00	22, 5	21. 2	758, 45	22. 4	20. 9	N.-O. assez fort.	Quelques nuages.		
30	758, 90	22. 3	17. 0	758, 00	22. 3	20. 9	757, 40	22, 3	20. 4	N.-O.	Idem.		
31	758, 60	22. 3	17. 4	758, 55	22. 3	22. 4	758, 15	22, 3	21, 4	Variable.	Quelques légers nua, fort rares brouillards.		
	mm 759, 43	° +24,13	° +20,31	mm 759, 33	° +24,13	° +24,33	mm 758, 79	° +24,15	° +23,75	Moyennes	Total des millimètres . . .	mm 0, 76	mm 6, 37

RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

en Août **1862.**

Plus grande élévation du baromètre. . . . . 760 mm,80 le 2 à midi.
Moindre *idem*. . . . . 753 ,19 le 8 à 5 h. du soir.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois. . . . 759 ,43
Plus grand degré de chaleur. . . . . + 28° , 8 le 6 à maxima.
Moindre *idem*. . . . . + 15 , 5 le 31 à minima.
Température moyenne du mois . . . . + 21 , 9

Quantité d'eau tombée pendant { le jour. . . . . 6 mm, 4 ; la nuit. . . . . 0 , 8 } Total. 7 mm, 2

Nombre de jours . . . . {
de pluie 3
entièrement couvert 1
très nuageux 2
nuageux 2
sereins. 13
de gros vents. . { N -O. 3. } 2
de brume ou de brouillards. 11
de tonnerre. 1
}

Température moyenne du Thermomètre minima + 18°, 6.
Idem » » maxima + 25°, 4.

Observations météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Septembre 1862.

DATE.	9 HEURES DU MATIN. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	MIDI. Baromèt,	Thermomèt du bar.	Thermomèt exter	3 HEURES DU SOIR Baromèt.	Thermomè. du bar	Thermomè. extér.	VENTS.	ETAT DU CIEL.	PLUIE. Lever du Soleil.	PLUIE. Couch. du Soleil
	mm.	+	+	mm	+	+	mm.	+	+			mm	mm
1	756, 75	22° 2	21° 0	757, 15	22° 1	25° 5	756, 00	22° 1	21° 9	E. assez fort.	C., un p. de pl. dans la m. pl. v, 5h. s. èel. t.		2, 72
2	755, 85	22, 2	22. 2	758, 45	22, 2	24. 2	759, 05	22. 3	22. 7	E. fort.	Q. éel. toute la n. a été orag. éel. t. et f.. pl.	10, 01	3, 49
3	759, 60	22. 3	18. 2	758, 75	22. 3	23. 9	756, 40	22. 3	20 7	N.-O.	Très nuageux, brouillards.		
4	754, 55	22, 1	17, 0	754, 35	22. 1	23. 8	754, 65	22. 1	18. 1	S.-E.	Id. pl. à 5h s. f. pl. v. 3h. s. la pl. c. v, 2.		18, 46
5	758, 70	21, 8	16, 0	759. 60	21. 5	19. 4	758, 40	21. 5	19. 2	O.	C., un peu de pl. c. n. q. gouttes parin. br.	0, 36	
6	759, 30	21, 3	15, 8	760, 70	21. 1	19. 6	761, 20	20. 8	19. 8	S.-O.	Q. éel., pl. éel. t. v. les 11h. du m. brouil.		10, 47
7	764, 30	20, 6	14. 0	763, 50	20, 5	19. 2	763, 20	20. 3	20 8	N.-O. fort.	Serein.		
8	764, 25	20, 2	16. 0	764, 20	20. 2	21. 9	763, 45	20. 2	22. 7	N.-O.	Nuageux.		
9	763, 15	20, 2	16. 3	763, 10	20. 2	22. 4	761, 25	20. 2	22. 4	S.-O.	Quelques légers nuages, fort rares.		
10	760, 05	20, 3	18. 3	759, 45	20. 3	23. 9	758, 10	20. 3	22. 6	S,-O	Nuageux, brouillards.		
11	756, 65	20, 3	18. 8	757, 25	20. 3	22. 3	758, 00	20. 5	21, 2	S.-O.	Très n. un p. de pl, à 7h. du m. n. av.eu f. o.	67, 77	
12	759, 60	20, 5	17. 0	760, 35	20. 5	19, 7	759, 90	20. 5	18. 6	N.-O. assez fort.	Quelques nuages.		
13	760, 30	20, 3	14. 8	760, 30	20. 3	19 9	759, 30	20. 3	19. 7	N.-O.	Serein.		
14	759, 40	20, 1	15. 0	758, 10	20. 1	21. 8	757, 00	20. 1	21. 1	Variable,	Quelques légers nuages, fortrares.		
15	755, 70	19, 8	20. 0	755. 55	19. 8	22. 8	754, 20	20. 1	21. 3	E. fort.	Couvert.		
16	755, 75	20, 0	17. 8	757, 00	20. 2	20. 3	758, 30	20. 2	15. 9	Variable.	Id. pl-c. n. ton. et pl. v. les 6h. du m. f. pl.	6. 90	23, 28
17	759. 75	19, 8	15. 0	760, 70	19. 8	18. 8	760, 60	19. 8	18. 6	O.	Q. éel. pl. dans la m. et par in. dans l'p. m.		2, 81
18	760, 45	19, 7	16. 9	760. 90	19. 7	22. 3	760. 85	19. 7	21, 7	S.-E.	Id. cette n. a été orageuse pl. éel. et ton.	14, 16	1, 94
19	758, 95	19, 5	17. 2	758. 40	19. 5	22. 3	757, 30	19. 5	21. 4	O.	Couvert, brouillards.		
20	756, 85	19, 4	17, 9	757, 55	19. 6	21 3	757, 60	19, 4	21. 6	O.	Trés nuageux, brouillards.		
21	758, 45	19, 7	16, 8	758, 60	19. 7	21. 6	758, 10	19, 9	20. 6	N.-O.	Serein, brouillards.		
22	759, 55	20, 0	16, 2	760, 30	20. 1	21. 6	760, 30	20, 1	21. 0	O.	Quelques léger1 nuages, brouillards.		
23	763, 60	20, 0	17. 3	764, 75	20. 0	23. 3	764, 20	20, 2	21. 8	S. bonne brise.	Nuageux, brouillards.		
24	762, 90	20, 1	17. 8	762, 60	20. 1	24. 2	761, 40	20. 3	22. 1	S.	Très nuageux, brouillards.		
25	760, 85	20, 3	18. 8	761, 00	20. 4	22. 2	759, 90	20. 5	21. 8	N.-O.	Quelq. légers nuages, fort rares brouillards.		
26	761, 65	20, 5	17. 7	762, 20	20. 5	24. 1	761, 45	21. 0	22. 2	S.-E.	Serein brouillards.		
27	762, 85	20, 9	18. 1	763, 35	21. 0	24. 6	763, 00	21. 1	22. 1	S.-E.	Quelques nuages brouill ards.		19, 05
28	764, 30	21 2	18, 7	763, 10	21. 2	25, 6	762, 40	21. 3	22. 8	S.-E.	idem, brouillards.		
29	762, 65	21, 3	21. 9	764, 25	21, 3	19, 8	763, 15	21. 3	21. 0	S.-E. assez fort.	Quelques èel., pl. à 7h. du m. q. e. de t. èl.		
30	764, 65	21, 3	18. 0	765, 25	21, 3	23. 3	764, 70	21. 3	21. 9	S.	Quelques légers nuages, brouillards.		
	mm. 760, 04	° +20,60	° +17,55	mm 760, 34	° +20,60	° +22,19	mm 759, 78	° +20,64	° +20,98	Moyenne s	Total des millimètres.	mm 108, 20	mm 82 22

RESULTATS GÉNERAUX,

en Septembre 1862.

Plus grande élévation du baromètre.	763 mm,12	le 30 à 10 h. du soir
Moindre *idem*.	751 ,75	le 15 à 5 du soir.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois.. .	760 ,34	
Plus grand degré de chaleur.	+ 26° ,1	le 28 à maxima.
Moindre *idem*.	+ 13 ,6	le 7 à minima.
Température moyenne du mois.	+ 19 ,5	
Quantité d'eau tombée pendant le jour.	82 mm, 2	Total. 190 mm 4
Quantité d'eau tombée pendant la nuit.	108 2	

Nombre de jours.	de pluie.	10
	entièrement couverts	5
	très nuageux.	10
	nuageux	3
	sereins.	4
	de gros vent, . { E. 2 ; N.-O. 1 } . . .	3
	de brume ou de brouillards . . .	19
	de tonnerre	7

Température moyenne du thermomètre minima. . . . + 16°, 2

idem id. id. maxima. . . . + 23, 5

Observations *météorologiques faites à l'Observatoire impérial de Marseille, en Octobre* **1862.**

DATE.	9 HEURES DU MATIN. Baromèt.	Thermomèt du bar.	Thermomèt extéri.	MIDI. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	3 HEURES DU SOIR. Baromèt.	Thermomètre du bar.	Thermomètre extéri.	VENTS.	ETAT DU CIEL.	PLUIE. Lever du Soleil.	PLUIE. Couch. du Soleil.
	mm	+	+	mm	+	+	mm	+	+			mm	mm
1	762, 90	21° 3	19° 2	766, 40	21° 3	21° 8	765, 60	21° 3	20° 6	N.-O. assez fort.	Nuageux, brouillards.		
2	764, 85	20, 3	13, 7	763, 85	20, 3	17, 6	763, 30	19, 9	17, 6	N.-O. fort.	Quelques légers nuages, fort rares,		
3	765, 00	19, 5	13, 6	765, 85	19, 6	20, 6	765, 60	19, 6	21, 2	N.-O.	Serein.		
4	766, 65	19, 4	16, 8	767, 45	19, 4	21, 4	766, 70	19, 4	20, 8	Variable.	Q. écl., uu p. de p. v. les 4 h. du s., brouil.		
5	765, 10	19, 3	17, 8	764, 00	19, 3	22, 1	763, 15	19, 3	20, 6	Variable.	C. un p. de p. cette n., et un p. à 7 h. du m.	1, 40	
6	761, 60	19, 4	17, 6	761, 65	19, 5	23, 4	760, 90	19, 6	20, 6	S.-E.	N., un p. de p. c. n. é. c. ton. éloig. brouil.	1, 29	
7	760, 30	19, 5	16, 1	760, 50	19, 5	18, 3	759, 35	19, 5	18, 8	Variable.	Q. écl., ora. toute la n., pl. éclairs et ton.	35, 81	0, 71
8	760, 50	19, 4	15, 9	761, 80	19, 5	19, 8	761, 85	19, 4	19, 4	Variable.	Quelq. légers nuages, un peu de pl. cette n.	0, 06	
9	763, 70	19, 3	15, 8	764, 30	19, 3	20, 6	764, 15	19, 3	20, 9	S.	Nuageux, brouillards.		
10	764, 75	19, 3	16, 7	764, 60	19, 3	21, 7	764, 15	19, 3	20, 7	Variable.	Quelques nuages, brouillards.		
11	764, 70	19, 3	17, 8	764, 10	19, 3	22, 3	763, 85	19, 3	20, 7	S.-E.	Nuageux		
12	764, 05	19, 4	18, 3	764, 25	19, 4	22, 3	763, 35	19, 4	20, 7	O.	Idem, Brouillards.		
13	764, 20	19, 5	18, 8	764, 75	19, 5	19, 8	764, 30	19, 5	20, 6	O.	Très nuageux. brouillards épais.		
14	764, 25	19, 8	19, 2	764, 80	19, 8	22, 6	764, 70	20, 1	21, 1	S.-O.	Quelques legers nuages, fort rares.		
15	764, 65	20, 1	20, 4	764, 30	20, 1	23, 7	763, 45	20, 1	21, 4	S. assez fort.	Quelques nuages,		
16	764, 50	20, 3	16, 9	765, 15	20, 3	20, 6	764, 85	20, 3	19, 6	N.-O. assez fort.	Idem, brouillards.		
17	764, 40	20, 0	18, 7	764, 80	20, 1	17, 3	764, 05	20, 0	18, 4	N.-O.	Idem.		
18	763, 00	19, 5	15, 4	762, 40	19, 5	19, 3	760, 70	19, 5	18, 8	N.-O.	Nuageux, brouillards.		
19	757, 30	19, 3	16, 1	758, 10	19, 3	14, 8	763, 40	18, 9	14, 3	N.-E. fort.	Quelques nuages, pluie vers les 4 h. du m.	1, 33	
20	757, 60	18, 5	12, 6	757, 25	18, 5	19, 6	757, 60	18, 5	18, 7	O.	Idem.		
21	763, 00	18, 3	12, 6	764, 00	18, 0	14, 2	763, 85	18, 0	14, 8	N.-O. assez fort.	Serein.		
22	764, 40	17, 4	12, 8	762, 90	17, 3	15, 8	761, 90	17, 3	17, 6	N.-O. fort.	Nuageux.		
23	759, 80	17, 3	12, 7	758, 45	17, 3	18, 6	757, 30	17, 3	17, 6	S,	Quelques nuages, brouillards.		
24	754, 20	17, 3	14, 7	753, 50	17, 3	13, 3	753, 25	17, 3	15, 6	S.-E.	Très nuag., p. écl. et ton. dans l'après-midi		8, 30
25	756, 25	17, 3	14, 3	758, 65	17, 3	18, 9	759, 90	17, 3	17, 3	N.-O.	C. pl. cette n., et un peu dans l'ap.-midi b.	4, 44	0, 91
26	762, 85	17, 2	15, 2	763, 10	17, 2	19, 4	761, 80	17, 2	18, 4	N.-O-	Quelques legers nuages, brouillards.		
27	763, 80	17, 3	14, 8	763, 40	17, 3	15, 9	761, 50	17, 3	15, 2	N.-O.	Serein.		
28	760, 50	17, 3	14, 2	760, 10	17, 1	20, 6	758, 10	17, 1	19, 1	E.	Quelq. éclaircis, brouillards.		
29	754, 50	17, 3	15, 3	751, 50	17, 3	18, 8	750, 50	17, 3	18, 6	E.	C. ora, vers 4 h. du m, écl. et ton. p. inter.	20, 00	7, 83
30	754, 60	17, 4	16, 5	756, 40	17, 3	18, 4	755, 80	17, 3	17, 6	S.-E.	Idem pl. c. n., pl. v. les m. et demi et p. int.	13, 86	2, 26
31	752, 65	17, 3	16, 6	751, 10	17, 3	20, 9	750, 00	17, 3	18, 8	E.	Très nuag., un p. de pl. vers les 7 h. du soir.		
	mm 761, 62	° +18,84	° +16,05	mm 761, 72	° +18,83	° +19,51	mm 761, 26	° +18,81	° +18,91	Moyonnes	Total des millimétres	mm 78, 19	mm 20 01

RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

en Octobre 1862.

Plus grande élévation du baromètre. . . . . 765 mm,10 le 4 à midi.
Moindre *idem*. . . . . 747 ,65 le 29 à 10 h. du soir.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois. . . . 761 ,72
Plus grand degré de chaleur. . . . . + 24° , 6 le 15 à maxima.
Moindre *idem*. . . . . + 11 , 5 le 20 à minima.
Température moyenne du mois . . . . + 17 , 3

Quantité d'eau tombée pendant { le jour. . . . . 20 mm, 0 ; la nuit. . . . . 78 , 2 } Total. 98 mm, 2

Nombre de jours . . . .
- de pluie 9
- entièrement couverts 4
- très nuageux 6
- nuageux 7
- sereins. 3
- de gros vent . . { N -O. } 3
- de brume ou de brouillards. 13
- de tonnerre. 4

Température moyenne du Thermomètre minima + 13°, 7.
Idem » » maxima + 20°, 4.

OBSERVATIONS *météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Novembre* 1862.

DATE.	9 HEURES DU MATIN. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	MIDI. Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri	3 HEURES DU SOIR. Baromèt.	Thermomèt. du bar	Thermomèt. extéri	VENTS.	ÉTAT DU CIEL.	PLUIE. Lever du Soleil.	PLUIE. Couch du Soleil.
	mm	+	+	mm	+	+	mm	+	+			mm	mm
1	752, 05	17° 3	16° 1	752, 60	17° 3	16° 1	753, 00	17° 3	17° 1	E.	C., p. c. n. p., à 7 h. du m. et à m. et d. la s.	2, 70	11, 97
2	755, 50	17, 3	15, 6	756, 60	17, 3	19, 3	757, 00	17, 3	16, 9	E.	C., p. t. la n. v. 3 h. du m. é. t. p. à 7h. du m.	28, 61	4, 01
3	754, 80	17, 3	12, 9	756, 15	17, 1	16, 8	756, 40	17, 1	15, 6	O.	Q. écl. q. gouttes dans la matinée, brouil.		
4	757, 60	16, 6	11, 6	758, 10	16, 5	14, 1	758, 70	16, 4	14, 6	N.-O.	Quelques nuages, brouil.		
5	759, 30	16, 3	11, 8	759, 80	16, 3	16, 9	759, 75	16, 3	15, 4	S.-O.	Serein un peu de pl. cette nuit, brouil.	0, 23	
6	760, 85	16, 2	12, 6	761, 00	16, 2	17, 0	761, 45	16, 2	16, 1	O.	Queques légers nuages, fort rares, brouil.		
7	761, 40	15, 8	12, 6	761, 45	15, 8	17, 1	761, 25	15, 8	15, 8	O.	Serein, brouillards.		
8	759, 70	15, 6	9, 1	759, 20	15, 5	14, 1	757, 45	15, 3	11, 0	N.-O. assez fort.	Quelques légers nuages, fort rares.		
9	759, 90	15, 0	9, 2	760, 35	15, 0	15, 0	760, 00	14, 9	13, 7	N.-O.	Quelques légers nuages brouil.		
10	759, 20	14, 6	9, 6	758, 50	14, 6	15, 4	756, 20	14, 6	13, 4	Variable.	nuageux, brouillards.		
11	750, 15	14, 3	11, 6	748, 80	14, 3	11, 4	746, 85	14, 3	10, 9	N,-O,	C., un p. de pl, c. n. à midi, et dans la m. b.	0, 44	0, 92
12	744, 75	13, 6	6, 7	745, 30	13, 5	11, 4	748, 20	13, 5	11, 4	N.-O,	Très nuageux, quelques gouttes à midi.		
13	749, 50	13, 2	7, 6	749, 00	13, 2	8, 6	747, 75	13, 2	10, 7	N-O.	C., pl. dans la m. depuis 8 h. du matin.		4, 10
14	749, 10	12, 8	9, 6	750, 15	12, 6	12, 4	750, 65	12, 5	11, 2	N.-O.	Couvert, brouillards.		
15	751, 90	12, 4	9, 3	753, 25	12, 4	11, 6	753, 30	12, 4	11, 3	N.-O.	Couvert.		
16	755, 15	12, 3	8, 3	755, 90	12, 3	14, 2	756, 40	12, 3	13, 3	N,	Très nuag., quel. gouttes v. 4 h. du s., b.		
17	758, 65	12, 3	7, 6	759, 10	12, 3	12, 6	758, 55	12, 3	13, 1	N,-O.	Quelques nuages, brouillards,		
18	760, 25	12, 2	11, 3	759, 90	12, 2	15, 8	759, 15	12, 2	13, 8	E.	Nuageux, brouillards.		
19	755, 05	12, 3	10, 8	755, 00	12, 3	14, 8	754, 20	12, 3	14, 8	N,	Idem, brouillards.		
20	753, 40	12, 1	4, 8	753, 90	12, 1	9, 5	753, 40	11, 8	9, 1	N,-O.	Idem.		
21	753, 90	11, 6	5, 8	754, 70	11, 3	6, 4	754, 65	11, 3	6, 3	N,-O,	Couv., un peu de neige v. les 10 h. du m.		
22	752, 85	10, 8	3, 2	752, 70	10, 6	4, 7	752, 00	10, 5	5, 6	N,-O.	Idem.		
23	751, 15	10, 3	2, 6	750, 00	10, 1	9, 4	747, 25	9, 9	9, 9	Variable.	N., pl. à 10 h. du s., dep. v, les 6 h. du s. b		
24	745, 65	09, 8	9, 4	746, 20	9, 8	12, 1	743, 75	9, 9	11, 6	S.-O. assez fort	T. n., pl. c. n. écl. et ton. pl. v. 4 h. du soir.	15, 60	0, 32
25	738, 05	10, 1	11, 9	738, 75	10, 3	12, 3	737, 75	10, 3	11, 9	S-E. fort.	C., f. p. et v. t. v. t. la n., e. et t. pl. à 7h. m.	47, 10	38, 37
26	740, 00	10, 3	9, 6	742, 70	10, 3	10, 9	745, 35	10, 3	10, 4	E.	C., pl. cette nuit, pl. à midi et dans la mat.	14, 24	2, 29
27	751, 30	10, 3	6, 7	752, 90	10, 3	8, 1	754, 80	10, 3	8, 7	N.-O. fort.	Serein.		
28	755, 85	09, 9	4, 8	756, 15	9, 8	11, 1	755. 25	9, 8	11, 9	S.-E.	Quelques nuages, brouillards.		
29	752, 30	09, 8	13, 9	751, 55	9, 8	14, 1	751, 25	10, 3	12, 4	S.-E. fort.	C., p. c. n. et à 7 h. du m., f. pl. à m. t. la m.	5, 55	32, 39
30	754, 00	10, 3	10, 8	754, 80	10, 3	12, 6	754, 40	10, 3	11, 9	E.	Idem, pluie cette nuit.	2, 18	
	mm 753, 44	° 13, 09	° 9, 58	mm 753. 82	° +13,05	° +12,86	mm 753, 54	° +13,03	° +12,23	Moyenne.	Total des millimètres.	mm 116, 63	mm 94, 57

RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

en Novembre 1862.

Plus grande élévation du baromètre	759 mm,61	le 7 à 10 h. du soir.
Moindre *idem.*	756 ,50	le 25 à 5 h. du soir.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois	753 ,82	
Plus grand degré de chaleur	+ 19° ,5	le 2 à maxima.
Moindre *idem.*	+ 1 ,3	le 23 à minima.
Température moyenne du mois	+ 10 ,6	
Quantité d'eau tombée pendant le jour	94 mm, 6	Total. 211mm3,
Quantité d'eau tombée pendant la nuit	116 , 7	

Nombre de jours		
de pluie		10
entièrement couverts		12
très nuageux		4
nuageux		5
sereins		3
de gros vent	S.-E. 2, N.-O. 1	3
de brume ou de brouillards		15
de tonnerre		3

Température moyen du Thermomètre minima + 8°, 0

Idem » » maxima + 13, 7

Observations météorologiques faites, à l'Observatoire impérial de Marseille, en Décembre 1862.

DATE.	9 HEURES DU MATIN.			MIDI.			3 HEURES DU SOIR.			VENTS.	ÉTAT DU CIEL.	PLUIE.	
	Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	Baromèt.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.	Baromè.	Thermomèt. du bar.	Thermomèt. extéri.			Lever du Soleil	Couc. du Soleil
	mm.	+	+	mm	+	+	mm	+	+			mm	mm
1	752, 40	10° 4	10° 5	752, 50	10° 4	10° 8	752, 40	10° 6	9° 1	S.-E, fort.	C., p. e. n., f. p. à m. et t la m. et d. la p.-m.	6, 97	14, 76
2	750, 70	10, 6	10, 7	751, 20	10, 6	8. 4	753, 35	10, 6	10 8	E, bonne brise.	Très n., pl. é. n, t. la m. à été o. éel. et ton.	3, 53	40, 67
3	757. 25	10, 5	10, 4	758, 30	10, 5	12. 6	757, 10	10, 6	11. 7	S,-E. assez fort.	Quelques éclaircies.		
4	756, 20	10, 5	10; 6	758, 30	10. 5	10. 8	759, 55	10, 5	9. 7	S,-E.	C. un p. de pl. c. n., pl. à m. et d. la matinée.	0. 68	12, 08
5	764, 50	10, 4	8, 8	765, 55	10, 4	13. 2	766, 40	10, 3	12. 1	Variable.	Quelques éel., pluie cette nuit, brouillards.	6, 47	
6	767, 70	10, 4	7. 9	769, 00	10. 4	12, 8	769, 25	10, 3	11. 8	S.	Nuageux, brouillards.		
7	769, 05	10, 4	8, 8	768, 70	10. 4	13. 0	767, 15	10, 5	11. 8	N.-O.	idem, brouillards.		
8	764, 10	10, 4	9. 8	763, 35	10· 4	12. 1	761, 95	10, 5	10. 2	Variable.	Quelques éclaireis, brouillards.		
9	760, 00	10. 5	6, 9	761, 40	10· 3	8. 7	760, 60	10, 3	8, 4	N.-O. fort.	Quelques légers nuages.		
10	760, 10	10, 0	5, 9	761, 10	9· 8	8. 8	761, 30	9, 8	10. 3	N -O. assez fort.	Nuageux.		
11	761, 00	9. 7	9, 4	761, 70	9· 7	12. 7	761, 25	9, 8	13. 0	N.-O. assez fort.	Quelqes légers nuages, fort rares,,		
12	758, 35	9. 8	9, 2	757, 50	9· 8	11. 2	758, 10	9, 7	8. 1	N.-O. fort.	T. n., un p. de p. à 7 h. du m. et un p. à 8 h.m.	1, 49	0, 43
13	764, 40	9, 6	3, 6	766, 35	9· 3	9· 4	767, 15	9, 3	8. 6	N.-O.	Quelques légers nuages, brouillards.		
14	766, 75	9, 2	6, 2	765, 00	9· 2	10· 2	765. 00	9, 1	8. 3	N,-O, assez fort.	Quelques légers nuages, fort rares		
15	768, 40	9, 1	8; 4	769, 35	9· 1	11· 9	769, 50	8, 8	9. 8	S,-E.	Serein.		
16	771, 35	8, 8	4, 9	772, 00	8· 8	11· 1	771, 80	8, 7	9. 9	Variable.	Quelques légers nua, fort rares, brouillards.		
17	772, 60	8, 7	5, 1	772, 70	8· 5	10· 6	772, 00	8 7	8. 1	Variable.	Idem.		
18	767, 15	8, 4	3, 4	765. 30	8· 3	9· 9	762, 15	8, 3	9. 4	N,-O. fort.	Très nuageux.		
19	763, 80	8, 4	6, 6	761, 75	8· 3	10· 6	758, 50	8, 3	11. 4	N,-O. fort.	Quelques légers nuages, fort rares.		
20	755, 80	8, 3	9, 7	752, 90	8· 3	12· 4	750, 10	8, 7	11· 9	N,-O. fort.	Nuageux.		
21	749, 80	8, 4	4, 8	749, 85	8· 4	7· 5	748, 45	8, 4	6. 2	N,-O. fort,	Serein.		
22	749, 70	8, 4	3, 8	750, 80	8· 3	6· 9	752, 50	8, 3	6. 1	N,-O, asez fort.	Idem, quel. éel. par int. au S. dans la soirée.		
23	755, 50	7, 8	0, 8	756, 50	7, 6	3. 8	757, 00	7, 5	2. 7	N,-O. asez fort.	Idem.		
24	763, 25	7, 3	0, 0	765, 05	7. 3	5. 3	756, 00	6, 8	4. 6	N.-O.	idem, brouillards.		
25	768, 00	6, 7	0, 2	769, 80	6, 5	6, 4	769. 50	6, 5	7. 0	N.-O.	Idem.		
26	771, 00	6, 3	2, 4	771, 70	6, 3	8. 7	770, 65	6, 3	8. 6	Variable.	Idem, brouillards.		
27	768, 60	6, 4	6, 7	767, 80	6, 3	11, 1	766, 30	6, 4	10. 2	N.-O. assez fort,	Idem.		
28	767, 60	6, 5	5: 1	767, 70	6. 5	10. 0	766, 85	6, 6	9. 8	S.-E.	Quelques nuages, brouillards.		
29	764, 40	7, 0	9, 5	763, 50	7, 3	12, 2	762, 30	7, 3	11. 0	E.	Couvert, brouillards.		
30	756, 15	7, 8	11. 8	754, 75	7. 8	12, 9	754, 15	8, 3	10. 8	S. assez fort.	Idem, un p. de pl. d. l'après-midi et d. la s.		
31	755, 85	8, 3	7. 4	756, 40	8. 3	9; 8	757, 85	8, 3	8, 4	N.-O.	Quelques nuages.	2, 08	
	mm	°	°	mm	°	°	mm	°	°			mm	mm
	761, 98	+ 8,87	+ 6,76	762, 19	+ 8,83	+10,19	7 1. 4	+ 8,85	+ 9,35	Moyennes	Total des millimètres . . .	21, 22	67, 94

RÉSULTATS GÉNÉRAUX,

en Décembre 1862.

Plus grande élévation du baromètre. . . . . 771 mm,90 le 16 à 10 h. du soir.
Moindre *idem*. . . . . 747 ,44 le 21 à 5 h. du soir.
Hauteur moyenne du baromètre pour tout le mois. . . . 762 ,49
Plus grand degré de chaleur. . . . . + 15° , 3 le 11 à maxima.
Moindre *idem*. . . . . + 0 , 0 le 24 à minima.
Température moyenne du mois. . . . . + 8 , 9

Quantité d'eau tombée pendant { le jour. . . . . 68 mm 0 ; la nuit. . . . . 21 , 2 } Total. 89 mm, 2

Nombre de jours. . .
- de pluie 6
- entièrement couverts 4
- très nuageux 6
- nuageux 4
- sereins. 8
- de gros vent . . { S.-E. 1 ; N.-O. 6 } . . . 7
- de brume ou de brouillards 10
- de tonnerre 1

Température moyenne du Thermomètre minima + 5°, 9
Idem » » maxima + 11°, 8

BOTANIQUE.

Essai sur les végétaux utiles, qui croissent spontanément dans le département des Bouches-du-Rhône, qui y sont cultivés, ou qui seraient susceptibles de l'être, etc., par M. Lions, *Membre actif de la Société de statistique de Marseille, etc.*

Altissimus creavit de terra medicamenta, et vir prudens non abhorrebit illa. (Eccl. 38. 4.)

Un sentiment national nous a fait entreprendre, malgré notre insuffisance, ce travail long et fastidieux. Nous désirons qu'il puisse être continué par quelqu'un plus capable. Nous avons foi que tôt ou tard il portera ses fruits, soit en désenchantant bien des imaginations prévenues en faveur de l'infaillibilité des remèdes exotiques, soit en dégrèvant la France des lourds impôts qu'elle paye annuellement à l'étranger, pour se procurer les végétaux en réputation dans les anciennes pharmacopées.

On doit de la gratitude à ces savants praticiens qui ont fait une étude particulière des plantes indigènes, pouvant remplacer celles que l'on tirait à grands frais des pays lointains : *Garidel*, *Villemot*, *Bodard*, *Loiseleur-Deslonchamps*, *Burtin*, *Vauter*, *Joseph Franck* et bien d'autres encore, ont acquis des droits à la reconnaissance publique par les ouvrages qu'ils nous ont laissés.

Afin de rendre notre travail plus usuel et à la portée de tout le monde, nous avons classé chaque plante, sous son nom français, en suivant l'ordre alphabétique, la synonymie locale et l'étymologie du genre, d'après

les familles naturelles adoptées. Le provençal nous ayant quelquefois fait défaut, nous l'avons remplacé, autant que possible, par l'italien ou l'espagnol, deux langues assez généralement connues en Provence.

A l'exemple du savant ouvrage, la *Statistique du département des Bouches-du-Rhône* (1) nous avons compris, sur nos tableaux, les végétaux que nous offrait la montagne de la Ste-Baume, qui se trouve sur les confins de notre département; et nous avons opéré, de même, pour quelques autres végétaux, qui pourraient facilement y être cultivés, attendu qu'ils sont placés dans des localités où le climat est bien moins favorable à leur végétation que le nôtre. Ces plantes sont distinguées par un astérisque.

En présentant brièvement, dans la colonne des observations, l'opinion d'auteurs recommandables sur les diverses propriétés des plantes, nous ne prétendons nullement fixer d'une manière irrévocable ces mêmes propriétés; mais, au contraire, exciter par là, les esprits sérieux et compétents, à faire, sur ces données, de nouvelles expériences qui pourront aider à connaître la vérité. Nous disons, en effet, *qui pourront* parce qu'il est notoire, parmi les vrais savants, qu'en matières médicales et économiques, comme en bien d'autres sciences, le doute seul est souvent le résultat des efforts de l'homme : la Divine Providence permet que cela soit ainsi, afin de mettre un frein à son orgueil !.....

Toutefois, partant du principe incontestable, qu'il n'est rien sorti dès mains du Créateur, sans qu'il fut

(1) Cet ouvrage, en 4 volumes in-4°, a été publié par M. le comte de VILLENEUVE, alors préfet du département, de 1821 à 1829.

doué d'un caractère d'utilité, c'était bien certainement à l'homme qu'il appartenait, par des études laborieuses, de chercher à pénétrer les mystères que lui présente la nature. Eh! qu'on ne dise pas que la science n'a plus rien à faire : le progrès est essentiellement inhérent à l'intelligence humaine; qui pourrait donc prétendre fixer l'horizon de ses découvertes dans l'avenir ?

Nous sommes loin de penser d'avoir réuni sur nos tableaux, tous les végétaux *utiles* qui existent dans notre département, (et, en vérité, qui pourrait se flatter de jamais y parvenir;) mais on comprendra qu'il a suffi au but que nous nous sommes proposé, d'indiquer quelques espèces de ceux qui sont généralement connus, en négligeant un grand nombre de leurs congénères, lesquels pouvaient bien aussi avoir des propriétés utiles, mais que la science et l'expérience n'ont pas encore admises.

Après ce premier essai, Dieu aidant, nous espérons pouvoir y joindre un *supplément*, attendu que l'étude des plantes indigènes est en voie de rénovation (1). L'intérêt général s'attache surtout, depuis quelque temps,

(1) Qu'il nous suffise de rappeler, ici, le nom de deux auteurs recommandables qui se sont occupés des mêmes matières, depuis quelques années :

M. le docteur CAZIN médecin à Boulogne-sur-mer qui a obtenu, en 1847, une médaille d'or, de la Société royale de médecine de Marseille, pour la publication d'un *traité pratique* et *raisonné sur l'emploi des plantes médicinales indigènes*, répondant à la question suivante : « Des ressources que la Flore médicale indigène présente aux médecins de campagne. »

Et M. le docteur LIZÉ, médecin au Mans, qui a fait paraitre depuis peu un mémoire ayant pour titre : *Quelles sont les plantes indigènes du département* de la *Sarthe, susceptibles d'être employées en médecine, comme succédanées des plantes exotiques?*

à l'importation des plantes utiles; aussi, les arts industriels et économiques, comme la médecine, elle-même, trouvent, chaque jour, des végétaux nouveaux qui leur offrent de précieuses ressources pour accroître le bien-être des populations. Que la persévérance dans ces diverses recherches ne se ralentisse pas, et les praticiens seront amplement récompensés de leurs pénibles labeurs, par de nouvelles découvertes; que des études simultanées se propagent dans notre belle France; que dans chaque département, où sont en activité des sociétés d'Agriculture et d'Horticulture, des commissions permanentes composées d'hommes spéciaux, y soient établies pour découvrir et classer de la manière la plus usuelle, (1) les *végétaux utiles qui y croissent ou y sont cultivés*; et nous aurons bientôt une Flore nationale digne du plus grand intérêt (2).

(1) C'est avec toute sorte de raison que le docteur Joseph Roques, de Montpellier, a écrit : *A force de changer la nomenclature déjà connue des plantes, on ne fait qu'embarrasser la science, et au lieu de la rajeunir et d'en hâter les progrès, on rend ses abords plus difficiles.* (Phytogr. médic.)

Voir, aussi, un art. recent de M. Carrière, directeur des pépinières au Museum, qui traite *le même sujet*, (Revue hortᵉ 1859, pᵉ 240, et en fait voir le ridicule.

(2) Nous lisons dans l'avant-propos de la *Flore élémentaire des jardins et des champs*, publiée par MM. le docteur Le Maout et J. Decaisne, membre de l'Institut :

« Il faut que les floristes se pénètrent d'une vérité démontrée « par l'expérience: tant qu'ils persisteront à exclure de leurs « Flores les plantes cultivées dans les jardins, ces livres, œu« vres de persévérance et de sagacité, recueils d'observations « consciencieuses, qu'on ne saurait trop estimer, seront con« nus de quelques centaines d'amateurs, tandis qu'ils auraient « pu être répandus par milliers, même au delà des limites de « leur localité. Cette obstination serait d'autant plus regrettable « que la propagation de la science repose tout entière sur la popu« larité des Flores locales, qui, seules, peuvent présenter l'inven« taire complet et fidèle des richesses végétales d'une contrée.»

Depuis que nous avons entrepris ce travail, des essais nombreux d'acclimatation de plantes ont eu lieu en France avec un heureux succès ; et un grand nombre de celles que l'on considérait comme ne pouvoir vivre que dans un milieu à très-haute température, ont supporté, sans en paraître notablement affectées, la pleine terre, ou tout au moins la serre froide : ces résultats dus à des soins persistants et bien entendus, permettent sans doute d'espérer qu'on pourra cultiver, avec fruit, bien des plantes utiles, nouvelles pour notre climat, et que l'on avait tout d'abord rejettées dans la crainte de ne pas parvenir à les acclimater.

On a dit depuis longtemps que la nécessité était la mère de l'industrie ; aussi, voilà que des événements majeurs, causés par une guerre exterminatrice, ont rendu indispensable pour nous la culture du coton, dont les produits sont réclamés par nos nombreuses manufactures. De toute part on s'agite aujourd'hui pour pouvoir résoudre ce grand problème ; l'Algérie et notamment le département de Vaucluse, ont fait déjà quelques récoltes qui en font espérer la solution ; des graines vont être distribuées aux cultivateurs, pour que les plantations de ce végétal aient lieu sur une grande échelle, et nous ne doutons pas que le succès ne couronne les nobles efforts des agronomes de ces départements.

Toutefois, nous devons le dire : si malheureusement en France on se passionne facilement pour les nouveautés, lesquelles ne laissent le plus souvent après elles que des essais incomplets, par le découragement qui suit de près la non-réussite, que de végétaux ainsi d'abord abandonnés et plus tard mis en nouvel essai, ont été cultivés

utilement, et sont maintenant parfaitement acclimatés sur notre sol !

En terminant ces quelques réflexions, propres à donner une idée saine de notre travail, et surtout de nos espérances dans l'avenir, c'est un devoir bien agréable pour nous de mentionner ici, quelques uns de nos collègues en horticulture, qui nous ont particulièrement aidés de leurs utiles renseignements, nous nous bornerons à nommer feu M. Salze, notre regrettable directeur du jardin botanique et M. Lejourdan, son successeur dans ce poste honorable; MM. J. Rougier et Geoffre, habiles horticulteurs; M. Augé de Lassus, qui a mis sa bibliothèque à notre disposition; enfin les membres de la famille Blaise, herboristes, et M. Honoré Roux, botaniste zèlé et concienciеux, dont les travaux ont toujours pour but la recherche de la vérité; que ces Messieurs veuillent bien recevoir nos vifs et sincères remercîments.

Puisse cet essai exciter une louable émulation parmi les véritables philanthropes de ce siècle, afin de les déterminer à se livrer à une spécialité d'étude faite pour amener des résultats très-importants, soit pour la thérapeutique, en général, soit comme secours fournis à l'alimentation des peuples et aux progrès des arts et de l'économie politique !

Tels sont les vœux que nous formons, persuadé qu'ils seront favorablement accueillis par tout bon français.

Nota. *Voir à la suite, présentées par ordre alphabétique, les abréviations des noms d'auteurs ou des ouvrages cités, ainsi que la nature des végétaux et l'époque annuelle approximative de leurs floraisons, etc.*

Signes et Abréviations.

(1) Signifie	annuel.
(2)	Bisannuel.
A.	Arbre.
As.	Arbrisseau, s.-arbrisseau et arbuste
V.	plante vivace.
All.	Allusion.
Ap.	Apétale.
Aqu.	Aquatique.
Aut.	Auteur.
C.	Cet, cette, contre.
Cap.	Capitule.
C^{e}	Comme.
Cult. cé.	Culture, cultivé.
Div.	Divers, diverses.
Esp.	Espagnol.
Emp.	Emploi, employé.
F^{lle}	Feuille.
Fl.	Fleur, fleurit.
Fr.	Fruit.
G^{d} Signifie	Grand.
Grap.	Grappe.
H.	Herbe, huile.
Ita.	Italien..
Jin.	Jardin.
Mlle	Marseille.
Myth.	Mythologie, mythologiq.
Off.	Officinal.
Orn.	Ornemental.
P.	Par.
P^{r}	Pour.
Panic.	Paniculé.
Pl.	Plante, pleine.
P^{ale}	Principale.
Q.	Que.
S.	Son, sa, ses, sur
Spé	Spontané.
T.	Terre.
Term.	Terminal.
Vr.	Voir.
Vulg.	Vulgairement.

Floraison des mois de l'année.

Jv. *Signifie*	Janvier.
F.	Février.
Ms.	Mars.
Av.	Avril.
M.	Mai.
J.	Juin.
Jt. *Signifie*	Juillet.
A.	Août.
S.	Septembre.
O.	Octobre.
N.	Novembre.
D.	Décembre.

Couleurs des fleurs.

A.	Amarante.
B.	Bleu.
Bl.	Blanc.
Blan.	Blanchâtre.
B. p.	Bleu pâle.
B. vd.	Bleu verdâtre.
Bl. ro.	Blanc rosé.
C.	Couleur de chair.
Di. c.	diverses couleurs.
E.	Ecarlate.

J. *Signifie*	Jaune.
J. p.	Jaune pâle.
Jâ.	Jaunâtre.
Jvd.	Jaune verdâtre.
L.	Lilas.
Mé.	Maculé.
N.	Noirâtre, Noir.
Or.	Orange.
P.	Pourpre.
P. f.	Pourpre foncé.
Purp.	Purpurin.
Pct. *Signifie*	Panaché.
Pé.	Ponctué.
R.	Rouge.
Ro.	Rose.
Ro. v.	Rose violacé.
R. s.	Rouge de sang.
R. br.	Rouge brun.
Vé.	Varié.
V.	Violet.
Vp.	Violet pâle.
Vd.	Verdâtre.

Noms d'Auteurs, d'Horticulteurs et des ouvrages cités.

Ann. de pom. *Signifie* Annale de pomologie.

Alph. signifie	Alphandéry.	Hœf. signifie	Hœffer.
Bl. p.	Blaise père.	Ill. h.	Illustration horticole.
M. Bl.	Marius Blaise.	Jacm.	Jacquemin.
Bod.	Bodard.	Jac.	Jacques.
Balt.	Baltet.	Lav.	Lavalle.
Bart.	Barthez.	A. Leroy d'A.	Leroy d'Angers.
Bel. h[le]	Belgique horticole.	Lmt.	Le Maout.
Bouil.	Bouillet.	Lej.	Lejourdan.
B[on] Lag.	Bouillon Lagranges.	Lzé	Doct[r] Lizé.
B. j[er]	Le Bon jardinier.	Lau.	Laure.
C[in]	Cazin.	Mor.	Morin (D[re] Etym.)
C[e]	Castagne.	Mér.	Méran.
Chaum.	Chaumeton.	Naud.	Naudin.
Chi.	Chipot.	Pay.	Payen.
A. Dup.	A. Dupuis.	Rob.	Robin.
D[r] Tur.	Docteur Turrel.	J[h] R.	J[h] Roques.
D[re] Ac.	Dict[re] académique.	H. R.	Honoré Roux.
Decne.	Decaisne.	R. h[le]	Revue horticole.
Duch.	Duchartre.	Ed. Rol.	Edmond Rolland.
Fonsc.	Fonscolombe.	Sze.	Salze.
Fl. m[e]	Flore du dict[re] des sc. médical.	Séné.	Sénéclauze.
G. S. P.	Germain de St Pier.	D[r] Sic.	Docteur Sicard.
Gar.	Garidel.	de S[a]	de Saporta.
Gir.	Giraud.	Th.	Thumin.
Guy.	Guyomard.	Van h.	Van Houtte.
Gér.	Gérard.	Sc. p. t.	La Science pour tous.
Gilib.	Gilibert.	St. B. R.	Statistique des Bouches-du-Rhô.
H.	Hanry.	Tourn.	Tournefort.
Har.	Hariot pharmacien.	Vilm.	Vilmorin.
Hort. p[al]	Horticulteur provençal.		

Végétaux connus sous différents noms vulgaires.

Absinthe, Voir Armoise Absinthe.

Angélique épineuse, V. Aralie épineuse.

Alkekenge, V. Coqueret Alkekenge.

Amarante, V Célosie. Gomphrena.

Ambrette musquée, V. Ketmie musquée.

Androsème off., V. Millepertius androsème.

Anis, V. Boucage anis.

A. étoillé, V. Badiane anisée.

Argentine, V. Potentille ansérine.

Arrête bœuf, V. Bugrane

Arum, V. aussi : Gouet.
Aunée, V. Inule d'Hélène.
Beccabonga, V. Véronique beccab.
Ben, huile de Ben, V. Guilandine moringa.
Bistorte, V. Renouée bistorte.
Bleuet, V. Centaurée Bleuet.
Bois de Campêche, V. Campêche épineux.
Bois de Ste Lucie, V. Prunier mahaleb.
Bonnet de prêtre, V. Fusain d'Europe.
Busserole, V. Arbousier busserole.
Boule de neige V. Symphorine à grappes.
Bouillon blanc, V. Molène médicinale.
Canne, V. Roseau à quenouille.
Capselle, V. Thlaspi bourse à pasteur.
Centaurée, (petite) V. Gentiane centaurée.
Céleri sauvage, V. Ache odorante.
Centranthe-rouge, V. Valeriane phu.
Ciguë aquatique, V. Œanthe phellandre.
Chardon-Roland, V. Panicaut champêtre.
Chardon à foulon, V. *Cardère*.
Clandestine, V. Lathrée clandestine.
Coloquinte, V Citrouille coloquinte.
Coquelourde, V. Anémone pulsatille.
Coquelicot, V. Pavot coquelicot.
Corne de cerf, V. Plantain coronope.
Cresson alénois, V. Lépidie.
Cresson de Para, V. Spilanthe potager.
Croisette, V. Gaillet croisette.
Croix de Malte, V. Tribule couché.
Dictame, V. Origan dictame
Drosera, V. Rossolis.
Douce-amère, V. Morelle douce-amère.
Ecuelle-d'eau, V. Hydrocotyle commune.
Eglantier, V. Rosier des chiens.
Elléborine, V. Vérâtre blanc, Sérapias à languettes.
Epeautre, V. Froment épeautre.
Epurge, V. Euphorbe Lathyris.

Fénugrec, V. Trigonelle.
Fougère mâle, V. Polystie.
Fougère femelle, V. Athyrium.
Framboisier, V. Ronce-framboisier.
Garou, V. Daphné paniculé.
Gazon de Mahon, V. Julienne de Mahon.
Génipi blanc, V. Armoise mutelline.
Génipi noir, V. Armoise en épi.
Goutte de sang, V. Adonide printanière.
Grande-Douve, V. Renoncule-langue.
Gratteron, V. Gaillet G.
Graine longue, V. Alpiste des canaries.
Hellébore, V. Ellébore.
H. sans couture, V. Ophioglosse.
Immortelle violette, V. Gomphréna globuleux.
Iris fétide, V. Glayeul puant.
Jalap, V. Liseron jalap.
Ladanier, V. Ciste de Crète.
Lance du Christ, V. Ophioglosse.
Langue de serpent, V. idem.
Larmes de Job, V. Larmille.
Laurier-cerise, V. Prunier laurier-cerise.
Laurier-au lait, V. idem.
Laurier-rose, V. Oléandre Laurier-rose.
Mâcre d'eau, V. Cornuelle flottante.
Millefeuille, V. Achillée Millefeuille.
Mousse de Corse, V. Varec vermifuge.
Mûrier de la chine, V. Broussonetie à papier.
Navet, V. chou-navet.
Noisetier, V. Coudrier-Aveline.
Oignon, V. Ail oignon.
Oranger, V. Citronnier.
Orpin, V. Sedum-reprise.
Orseille, V. Lichen roccelle.
Osier, V. Saule des vanniers.
Pastèque, V. Citrouille melon-d'eau.
Patchouly, V. Pogostemane patchouly.

Patience, V. Rumex patience.
Patte d'araignée, V. Nigelle de Damas.
Persicaire du Levant, V. Renouée d'Orient.
Phalaris des Canaries, V. Alpiste des Canaries.
Pied de chat, V. Gnaphale dioïque.
Pissenlit, V. Dent-de-lion.
Phellandre, V. Œnanthe Ph.
Plantain d'eau, V. Alisma-plantain.
Pomme de terre, V. Morelle tubéreuse.
Pyrèthre, V. Camomille pyrèthre.
Queue de souris, V. Myosure minime.
Quintefeuille, V. Potentille rampante.
Raifort sauvage, V. Cochléaria armoricain.
Sabine, V. Genevrier sabine.
Safranum, V. Carthame.
Santoline, V. Armoise sant.
Sassafras, V. Laurier sass.
Sceau de Salomon, V. Muguet anguleux.
Scordium, V. Germandrée aqu.
Serpolet, V. Thym serpolet.
Soleil à grandes feuilles, V. Hélianthe annuel.
Sorgho à sucre, V. Barbon à sucre.
Souci des marais, V. Populage des marais.
Spic, V. Lavande spic
Staphysaigre, V. Dauphinelle.
Styrax, V. Aliboufier officinal.
Tabac, V. Nicotiane.
Tormentille, V. Potentille tormentille.
Tayo de samana, V. Caladion comestible.
Turquette, V. Herniaire-glabre.
Topinambour, V. Hélianthe tubéreux.
Verge-dorée, V. Solidage verge-d'or.
Vétiver, V. Barbon rude.
Yèble, V. Sureau yèble.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
ABAMA DES MARAIS.	*Narthecium ossifragum, Hud., Anthericum Oss. L.*		Du grec : *Narthex*, baguette, all. à la forme de la tige.
ABRICOTIER commun.	*Prunus armeniaca. L.*	Abrigoutier.	Du latin *Armenia*, Arménie, sa patrie
A. ALBERGE, vulg[t] Albergier.	*P. A. alberga. L.*	Albergié.	Idem.
A. de BRIANÇON, vulg[t] Prunier de B.	*P. Brigantiaca, Vill.*	Afatouyé.	Idem.
ABUTILON VEINÉ. . .	*Abutilon venosum, Pax. mg.*	Abutiloun.	Nom donné p. Avicenne à une malvacée à fl. jaune.
ACACIA-FARNÈSE, vul[t] Cassier, Casse du Levant.	*Mimosa Farnesiana L Acacia F. Willd.*	Cassié.	(Comme ci-après).
A. ou A. VRAI (d'Egypte).	*Mimosa nilolica. L. Acacia vera Willd.*	Acacia.	Du grec : *Aké*, pointe, all. à la tige épin. de beauc. d'espèc.
ACANTHE MOLLE, vulg[t] Brancursine.	*Acanthus mollis. L. Branca-ursina.*	Acanto.	Du grec : *Akantho*, épine, all. aux dents ép. des feuil. d'une espèce.
ACHE DES MARAIS, vulg[t] Persil des marais	*Apium palustre. Bauh.*	Api fer.	Du celtique : *Apon*, eau, all. à l'habitat de la pl.
A. ODORANTE, vulg[t] Céléri sauvage.	*A. graveolens. L.*	Idem.	Idem.
ACHILLÉE AGGLOMÉRÉE, vulg[t] Eupatoire de Mésué, visquette.	*Achillea ageratum. L.*	Spento.	Du nom d'*Achille*, qui, dit-on, découvrit les propriétés de la pl.
A. MILLEFEUILLE, vulg[t] H. aux charpent. H. à coupures.	*A. millefolium. L.*	H. dei 1000 feuil.	Idem.
A. STERNUTATOIRE, vulg[t] H. à éternuer, Bouton d'argent.	*A. ptarmica. L. Ptarm. vulgaris. Blachw.*	Boutoun d'argent.	Du grec : *Ptairô*, éternuer, all. aux propr. de l'esp. principale.
ACONIT ANTHORA, vulg[t] A. salutifère.	*Aconitum anthora. L.*	Antoura.	Du grec : *Akône*, pierre, c.-à-dire, vivant parmi les rochers.
A CAMMARUM.	*A. commarum. Will.*	Aconit.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
,iliacées.	V. Spé dans les Alpines humides, Gér. fl. en grap. jâ.-jt.	Vulnéraire.		C. pl. était classée parmi les remèdes vulnéraires (G.s.p.)
Rosacées-mygdalées.	Cult. dans la banlieue. A. fl. ro-ms. av.		Alimentair.	Son fruit est très-agréable ; on fabr. avec les amandes un excellent ratafia ; il découle de ses branches une gom. égale à la gom. arab. ; les tourn. se serv. de son bois (Hoef.)
Idem.	Cul. à Rognonas (Dép[t]) A. fl. bl.-m.		Idem.	S. fruit nommé *Alberge*, est souv. coloré, à chair fondante et vineuse et d'un goût agréable (Jac. Bouil.)
Idem.	A. Spé aux envir. de Gap; Cult. à Tonnelle p. Tarascon fl. bl. en av. m.	Antirhumatismal.	Economiq.	Avec s. fr. on fab. *l'h. de marmotte* le bois est rech. par les tourn. (Jac.)
lalvacées.	V. Cult. chez les jardiniers de la banlieue, fl. jaune.		Idem.	C. pl. est textile (Ill. Hle. 1855.)
Légumineuses. nimosées.	A. Cul. dans les jardins fl. j. odo. en m. s.		Idem.	Son bois très-dur sert aux tourneurs; s. fl. sont empl. à la parfum. on nomme s. gousses *Balibabulah*,
Idem.	A. Cul. chez J. Rougier. chemin des Chartreux, fl. j. en m.	Astringent.	Idem.	Les fl. donn. une belle coul. jaun. p. teindre la soie ; la gom. arabiq: découle de l'arbre dont le bois est employé aux constructions ; les gousses sont astringentes (Fl. m.)
:anthacées.	A. Cul dans les jardins, fl. bl. ro-j.	Emollient.		On appliq. avec succès s. feuil. s. les parties brûlées et s. les membres disloqués (Hoef.)
nbellifères :cti-séminées.	(2) Spé. aux bords de Jarret, fl. bl. vd.-j.	Diurétique.		S. racines et s. fruits son empl. c. apéritifs (Lmt.)
Idem.	(2) Idem	Idem.		Idem.
omposées ubuliflores.	V. Spé près de Monferrond, fl. j. en a-s.	Vulnéraire.		Pl. aromatique réputée vulnéraire. (Lmt.)
Idem.	V. Spé dans les prés, à l'Estaque, fl. de j-s. p. ou ro.	Idem.		D'ap. Chomel, le suc de la pl. mêlé à cel. de l'ortie, peut ar. cert. Hémorrhagies sérieuses. L'eau dist. entre dans diverses prépar. pharmaceut.
Idem.	V. Spé dans les prairies fl. bl. de jt.-s.	Sternutatoire.		Les fll. et des fl. sont empl. com. sternut. (Rob.) et la racine pour les maux de dents (Hoef.)
Renonculacées.	V. Cul. chez M. Geoffre, fl. jp. en jt. a.	Narcotique-sédatif.		On ne doit l'empl. qu'avec beauc de prudence (J.R.) ainsi que ses congénères
Idem.	V. Cul. dans les jardins fl. v. en j.-s.	Idem.		Souvent confondu avec le *Napel* dont il partage les propriétés délétères. (Id.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
A. NAPEL.	*A. napellus. L.*	Touaro.	Id. et comme *Nap* *parvus*, parce que sa ra ressemble à un petit navet.
A. TUE-LOUP.	*A. lycoctonum. L.*	Aconito (ita.)	Idem.
ACORE ODORANT, vulg^t Jonc odorant, Roseau aromatique, Acore vrai.	*Acorus calamus. L.*	Lis jaouné.	Du grec : *Akoron*, donné à la pl. à cause des ve fortifiantes de sa racine, et de *ko* prunelle de l'œil.
ACTÉE COMPACTE, vulg^t H. de St-Christophe, Faux Hellebore noir, Herbe aux poux.	*Actæa spicata. L.*	H. dé S-Christ.	Du grec : *Aktaia*, l du sureau, all. à la forme son fruit.
ADONIDE PRINTANIÈRE, vulg^t Goutte de sang.	*Adonis vernalis. L.*	H. d'amour.	All. au chasseur *Adon* tué par un sanglier et changé en fl
ADOXE MOSCATELLE, vulg^t Moscatelline.	*Adoxa moscatellina, L.*		Du grec : *à* privatif; *do* gloire; c.à.d. pl. peu remarqua
AGARIC CHAMPÊTRE, vulg^t Champignon de couches.	*Agaricus campestris L.* *A. edulis Bull.*	Pignen.	Du grec : *Agarikon*, croissance fongueuse qui vient le tronc des arbres, et ress. champignons.
A. délicieux.	*A. deliciosus, L.*	Idem.	Idem.
A. à tête-lisse.	*A. edulis, L.* *A. leiocephalus, Dc.*	Idem.	Du grec : *Léios*, lisse *képhalé*, tête.
AGAVÉ D'AMÉRIQUE.	*Agave americana, L.*	Aloé d'Amériquo.	Myth. : *de Agavé*, m de l'enthée, qui déchira son all. aux fil. piquantes de la pl.
A. PITTE. (Am. mér.)	*A. fœtida, Haw.*	Aloués.	Idem. Dédié au chimi Fourcroy.
AGRIPAUME CARDIAQUE, vulg^t Agripaume cardiaque.	*Leonurus cardiaca. Dc.* *Cardiaca trilobata. Lmk.*	Cardiaca (ita).	Du grec : *Kardia*, cœ all. aux propriétés toniques de l
AGROSTEMME-NIELLE, vulg^t Nielle des champs, N. batarde, Couronne des blés.	*Agrostemma githago. L.* *A. Lychnis. Lmk.*	Agnélo.	Du grec : *Agros*, cha et *stemma*, couronne, c.- couronne des champs.
AGROSTIDE BLANCHE.	*Agrostis alba. L.* *A. maritima. Lmk.*		Du grec : *Agrostis*, donné aux graminées en géné d'*agros*, champs.
A. TRAÇANTE, vulg^t Cernue, *florin* des Anglais.	*A. stolonifera. L.*		Idem.

[F]AMILLES [N]ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Idem. fl. b. en j. jt.	Idem.		Poison des plus actifs, dont la sci. médicale a su tirer un grand parti e. succ. du *gaïac*, p. les articulations. (Rob.)
Idem.	V. Cul. chez M. Tardif, au Prado, fl. jaune en j. et jt.	Idem.		Quoique dang. p. l'hom. c. p. les animaux, c. pl. est utilisée par la scien. médicale, (Jh. R.) mais dans des cas assez rares.
[A]roïdées.	V. Marais de la Camargue, fl. jâ. en j. jt.	Apéritif.		On se sert de son rhizome comme diurétique et emménagogue; la pl. a une odenr pénétr. et agréab. (Bart.)
[R]enonculacées.	V. Cul. chez M. Tardif, fl. bl. en m. j.	Drastique.		Végétal âcre et vésicant: empl. c. la vermine et la gale. Les baies sont vénéneuses. (Lmt.)
Idem.	V. Cul. dans les jardins fl. j. en ms. av.	Idem.		Dans quelques pays on substitue s. racines à celles de l'Ellébore noir. (Jh. R)
[A]raliacées.	Spé dans les champs. V. fl. vd. en ms-av.	Antispasmodique.		Toute la pl. exhale une odeur de *musc*, d'où son nom, (Bouil.)
[Ch]ampignons	Cul. chez M. Dehay. Spé dans les vergers d'oliv., sur le Prado, dans les fossés.		Alimentaire	C. espèce n'a jamais donné lieu a aucun empoisonnement (G. de St P.)
Idem.	Spé. sur le penchant de *Garlaban*.		Idem.	Manger très-délicat; malheureust dit Hœfer, on n'est pas d'accord sur la véritable espèce de Linné.
Idem.	Spé. au vallon de la Nerte et bois de pins à St-Loup. (Cc)		Idem.	C. espèce est vendue journellement en ville, (S. B. Rh.)
[A]marillydées	V. Spé. dans la banlieue et Cé au chât. des Tours chez M. de Foresta, fl. j.	Diurétique.	Economiq.	Les fll. et les jeunes tiges sont acidules; elles sont tissées c. le lin. Le suc de la rac. est diurétique: Floraison dans la banlieue 1852, 1854 et 1860.
Idem.	Cé. chez Mrs de Foresta et Lucy, fl. vd.		Idem.	Même usage des fll. dont on fait des cordes et du fil p. vêtem. (G.S.P.)
[L]abiées.	Spé sur les vieux murs et dans les décombres V. fl. ro. ou pur. en j. jt.	Tonique.		Empl. contre les palpitations du cœur, et vermifuge, (Hoef.)
[C]aryophyllées.	Spé. dans les moissons (1) fl. r. v. en j. jt.	Drastique.		S. graines sont âcres et purgat.; elles rendent le pain vénéneux, si elles sont trop abondantes dans le blé, (Hœf. Sze.)
[G]raminées.	Spé aux lieux humides, à la Ste Baume V. fl. bl. de jt s.		Economiq.	Bon fourrage naturel (B.J.)
Idem.	Spé dans les prairies. V. fl. bl. jt. s.		Idem.	Idem (Hoef.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
A. JOUET DES VENTS.	*A. Spica venti. L.* *Anemagrostis. Trin.*		Idem.
AIGREMOINE EUPATOIRE. vulgt Agrimoine, ugremoine.	*Agrimonia eupatoria, seu officinalis. L.*	Sourbeiretto.	Altération du grec : *argémon*, taie de l'œil, all. à se[s] propriétés médicales.
A. ODORANTE.	*A. odorata, Mill.*	Grimouino.	Idem.
AIL A TÊTE RONDE.	*Allium sphærocephalum L.*	Sébo féro.	Du celtique : *All.* chaud brûlant, all. au goû[t] piquant de la pl.
A. CIVETTE. vulgt ciboulette, gde ou fausse échalotte.	*A. schœnoprasum. L.*	Poiri fer, ciboulo.	Idem.
A. CULTIVÉ.	*A. Sativum. L.*	Aïé.	Idem.
A. D'ESPAGNE, vulgt Rocambole, échalotte d'Espagne.	*A. Scorodoprasum.* L.	Aïé d'Espago.	Idem.
A. ÉCHALOTTE, vult ciboule.	*Allium ascalonicum. L.*	Charloto.	Idem.
A. MOLY, vulgt A. doré.	*A. Moly. L.*	Aïé dooura.	Idem.
A. OIGNON, vulgt Oignon, ciboule.	*A. Cepa. L.*	Sébo.	Idem.
A. PANICULÉ.	*A. paniculatum. L.*		Idem.
A. POIREAU, vulgt poireau.	*A. Porrum. L.*	Poirri	Idem.
AILANTE GLANDULEUX, vulgt vernis du Japon ou de la Chine. (Asie)	*Ailanthus glandulosa, Def.*	Verno.	Du chinois : *Ailanto*, de l'espèce princip[ale]

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	Spé dans les champs cultivés. (1) fl. en j. jt.		Industriel.	Sert à teindre la laine en vert. (Idem)
Rosacées-sanguisorbées.	Spé aux bords des sentiers. V. fl. j. en j. jt.	Astringent.	Idem.	Empl. dans les gargarismes; la décoction de la pl. donne une teinture jaune d'or. (Rob.)
Idem.	Spé dans les terres grasses du dépt (st B. Rh.) V. fl. j. en jt.	Idem.		Empl. c. les catarrhes, angines, néphrites, (Lmt.)
Liliacées.	Spé dans les lieux arides. V, fl. p. en j.	Antihystérique.		D'après Mirbel.
Idem.	Cult. dans les jardins. V. fl. purp. en jt.		Condiment.	Sert de fourniture dans les salades.
Idem.	Cult. au Pénitencier St Pierre et autres jardins. V. fl. bl. v. en jt.	Stimulant.	Idem.	La bulbe entre dans des cataplas. maturatifs et des sinapismes; réput. vermifuge à l'intérieur. (Rob.) en mâchant des fl. de persil ou de cerfeuil on peut neutraliser l'odeur de l'ail. (Bouil.)
Idem.	V. Cult. chez M. Fraissinet, au Prado, fl. purp. en j. jt.	Idem.	Idem.	Les génois en importent de gran. quantités sous le nom *d'ail-rouge* (B. J.)
Idem.	V. Cult. dans div. jardins, fl. bâ. en j. jt.		Condiment.	L'art culinaire en fait un grand usage com. assaisonnement (Lmt).
Idem.	V. Cult. chez M. Geoffre, fl. j. en j.	Acre.		C. belle pl. à fl. j. en étoile, rép. une odeur très-forte qui dénote des propriétés héroïques (Jh. R.)
Idem.	(2) Cult. dans les propriétés de la banlieue. fl. vd. en jt. a.	Diurétique.	Condiment.	La bulbe crue est diurétique; cuite, elle est émolliente. Le suc injecté, à la dose de quel. gouttes, dans le conduit auditif, a été recommandé contre la surdité (Fl. me.)
Idem.	V. Spé sur les bords de Jarret et de l'Huvne, fl. vd. en jt et a.	Idem.	Idem.	Participe aux propriétés attribuées à ses congénères.
Idem.	(2) Cult. dans les propriétés de la banlieue, fl. blâ. en j. jt.	Vermifuge.	Comestible	Pl. potagère d'un usage journalier dans la cuisine; ses graines passent pour *vermifuges et diurétiques*.
Xanthoxylées	A. Cult. dans la banlieue fl. vd. en a. panic.	Emétocathartique	Industriel.	L'oléo-résine que contiennent les Flles et l'écorce est empl. c. le ver solitaire (Hét). Si flles nourrissent le *Bombyx cinthia*. Son bois est blanc-jaunâtre et satiné, aussi beau que celui de l'érable et pouv. servir aux mêmes usages. (B. J.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
AIRELLE FANGEUSE, vulgt A. veinée.	*Vaccinium uliginosum, L.*	Airès.	Du latin : *Vacca*, vache, c.-à-d. pl. recherchée p. les vaches.
A. MYRTILLE, vulgt Moret, raisins des bois, brimbelles, gueule de lion noir.	*V. myrtillus, L.*	Mirtillo (ita).	Idem.
A. ROUGE, Vulgt A. ponctuée.	*V. vitis-idœa, L.*	Abajero.	Idem.
AJONC DE PROVENCE, vulgt Ajonc, jonc marin, lande, landier, jan, bruse, genêt épineux.	*Ulex provincialis, Lois.- U. europeus. L.*	Argiéras.	Du grec : *ulé*, broussailles; all. aux pointes de la pl.
ALCÉE ROSE, vulgt Rose trémière, passe-rose, mauve-rose, rose d'outre-mer.	*Alcea rosea, L.*	Canébas.	Altération du mot grec : *Malakos*, mou, c.-à-d. pl. émoliente.
ALCHEMILLE COMMUNE, vulgt Pied de lion, manteau des dames.	*Alchemilla vulgaris, L.*	Cistré.	Nom donné par les alchimistes qui recueillaient la rosée s. ses fll.
ALIBOUFIER OFFICINAL, vulgt Liquedambar oriental.	*Styrax officinale, L.*	Oriboufier.	De *Asstyrak*, nom arabe de la pl.
ALISMA PLANTAIN, vulgt Plantain d'eau, fluteau.	*Alisma plantago, L.*	Plantagi d'aïgo	Du celtique : *Alis*, eau ; all. à la localité de la pl.
ALKANNA des TEINTURIERS, vulgt Orcanette.	*Alkanna tinctoria, Tausch. Lithospermum, L.*	Orcanetto.	De l'Arabe : *Alkanna*, s/ nom.
ALLIAIRE OFFICINALE, vulgt Julienne alliaire, velar-alliaire, herbe des aulx.	*Erysimum alliaria, L. Alliaria officinalis, Dc.*	Alliario, ita.	Du latin : *Allium*, ail ; all. à l'odeur de la pl.
ALOÈS DE BOURBON,	*Aloe purpurea seu marginata, Lmk.*	Allouè.	De *Alloech*, nom arabe de l'espèce pale.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Vacciniées.	As. Cult. au jardin zoolog., fl. bl. ou ro. en m.	Antidysentérique.	Comestible et industriel.	On fait avec le suc des baies un sirop empl. c̨ la dyssenterie; on les mange fraîches, ou l'on en fait une confiture très agréable par sa saveur acidule et rafraîchissante; macérées avec l'alun, ces baies donnent une couleur violette avec laquelle on teint les toiles (Hœf.)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Mêmes propriétés et plus agréable à manger que la précédente. (G. S. P.)
Idem.	Idem.	Amer.	Economiq.	On remplace quelquefois les fll es de l'*Arbutus uva ursi*, par celles de c̨ pl. qui sont astringentes ; on se sert du fruit, dans le Nord, pour colorer les vins (Idem).
Légumineuses papilionacées.	V. Spé sur les collines de Marseille, fl. j. en ms. av.		Economiq.	Excellent fourrage en écrasant la pl. La Bretagne en fait un grand usage (B. J.)
Malvacées.	V. Cul. dans les jardins fl div. c en jt. s.	Emolient.	Textile.	A les mêmes ptés que la guimauve, est originaire de la Syrie. Ses graines ont été app. en France du temps des croisades (Rob.)
Rosacées sanguisorbées.	V. Cul. dans les jardins fl. vd. de j. a.	Astringent.	Economiq.	On l'a conseillé dans les leucorrhées, les dyssenteries chroniques et les ulcères atoniques (Caz.) C'est aussi un bon fourrage.
Styracées.	A. Cul. chez M. Allard, à St. Giniez, fl. bl. en av. m.	Stimulant-aromatique	Industriel.	Il fournit le *styrax* ou *storax calamite* dont la médecine se sert c̨ la paralysie. Son bois est recherché à cause de sa dureté et de sa souplesse. (Fl. me.)
Alismacées.	V. aq. Spé dans les fossés du château Borrély fl. bl. ro. en jt. s.	Antihydrophobique.		Sa racine a été préconisée com. spécifique contre la rage (Dre Nyst)
Borraginées.	V. Spé. dans les terr. sablonn. de Montredon Mazargues. fl. j. en m. j.		Industriel.	Sa racine contient un principe colorant rouge (Lmt.)
Crucifères.	1) Spé. dans les haies de la banlieue, fl. v. en av. m.	Antiscorbutique.	Comestible.	Pl. très-précieuse que l'on applique s. les ulcères gangreneux pour les déssécher, on peut la manger en salade (Gaz.)
Liliacées.	V. Cul. dans les jardins de la ville, fl. j. vd. en s.		Industriel.	On retire de ses fil. macérées, des fils très-forts avec lesquels les indiens fabriq. des hamacs et des voiles, et les portugais des bas, des gants, etc. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
A. SUCCOTRIN ou de l'île de soccotora, vulgt A. du commerce.	*A. perfoliata, L.* *A. Soccotrina, Dc.*	Idem.	Idem.
ALPISTE DES CANARIES, vulgt Graine-longue, Phalaris des Canaries.	*Phalaris canariensis. L.*	Grano-longo.	Du grec: ***Phaléros***, blanc, à cause de la blancheur de sa semence.
ALYSSON MARITIME.	*Allyssum maritimum, Lmk. Koniga, R. Br.*	Herbo blanco.	Dédié à *Ch. Konig*, surintendant d'histoire natlle au Musée britannique, 1805.
* ALYXIE AROMATIQUE, vulgt Palassari.	*Alixia aromatica, Rein.*		Du grec : ***Aluxis***, fuite, c.-à-d. qu'il faut l'éviter.
AMANDIER COMMUN, (Asie sep)	*Amygdalus communis. L.* – *A. dulcis, J. Bauh.*	Amendié.	Du grec : ***Amygdalé***, amande, et ***Amyx***, gerçure; all. à la déhiscence du fruit.
AMARANTE BLÈTE.	*Amarantus blitum. L.*	Bled.	Du grec : *amarainein*, ne pas se flétrir; all. à la consistance scarieuse des fleurs.
A. de CHINE, vulgt Epinard sauvage de la Chine.	*A. Sinensis. L.*	Amaranto.	Idem.
AMÉLANCHIER à grappes. (Canada.)	*Cratægus racemosa, L.* *Amelanchier Botryapium. DC.*	Mélanchié, Amélan.	Du grec : ***Krataigos***, nom de l'azérolier.
AMIANTANTHE, Tue-Mouche.	*Amiantantus muscætoxicum. A. Gray.*		Du grec : ***Amiantos***, sans tâche, et ***anthos***, fleur.
AMIDONNIER BLANC, vulgt Epeautre de mars.	*Triticum amyleum, ser.* *T. dicoccum, schr.*	Espéoute.	(Comme à ***Froment.***)
AMMI à larges feuilles, vulgt A. des anciens.	*Ammi majus. L.*	Ammi.	Du grec : *Ammos*, sable; all. à la localité de la pl.
A. VISNAGE, vulgt H. aux cure-dents.	*A. visnaga, Lmk.* *Daucus visnaga. L.*	Caroto féro.	Idem.
AMOME-GINGEMBRE, vulgt Gingembre officinal. (Indes or.)	*Amomum Zingiber*	Gingibré.	Du grec : *Amômon*, fruit d'un arbre odoriférant croissant aux Indes.

MILLES TURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. au jardin botanique, chez Jh Rougier, chemin des chartreux, 19, fl. r. en. s.	Drastique.	Industriel.	On en extrait un suc nommé : *Aloès succotrin, faux succotrin, Hépatique, caballin*, etc. selon son degré de pureté et son emploi en pharmacie. Ce végétal fournit une belle couleur brune et violette pour les étoffes;la miniature en fait aussi usage. (Bod.-Fl. Mº.)
aminées.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. m. j.		Alimentaire	On prépare avec la graine un très bon gruau et avec la farine des bouillies nourrissantes. Son usage ordinaire est de servir de nourriture aux petits oiseaux. (Hœf.)
ucifères.	V. Spé dans les champs, fl. bl. en m. j.	Diurétique.		On l'emploie pour cette propriété (M. Bl.)
)ocynées.	As. Spé aux Indes, mais que l'on peut cer en orangerie.	Antifiévreux.		L'écorce mondée ressemble à la canelle blanche, elle a une odeur de mélilot agréable, une saveur aromatiq. amère, et elle est employée contre les fièvres pernic. (Rob.)
)sacées-ygdalées.	A. Cult. dans la banlieue, fl. ro. en f. ms.	Adoucissant.	Alimentaire	L'huile qu'on retire de l'amande est fréque' ment emp. en médecine une variété de cet arbre à amandes amères, renferme une cert. quantité d'acide hydrocyanique; sa gom. peut remp. celle d'Arabie. (Hœf.)
naranta-ées.	(1) spé dans les terres cultivées, fl. vd. en jt. a.		Idem.	On s'en sert comme des épinards. (B. J.)
Idem.	(1) Cé. chez le Dr Sicard fl. bl. en jt. a.		Idem.	Idem.
;acées pomacées.	As. Cult. chez MM. Audibert frères à Tonelle près Tarascon, fl. bl. en av.		Industriel et alimentre	Fruits noirs commestibles, son bois très-dur sert à des ouvrages d'ébénisterie et de tour. (B. J.)
anthacées.	V. Cé. chez V. Gaillard au pont de vivaux, fl. blâ. en jt.	Vénéneux.		Ses bulbes contiennent une substance vénéneuse ; on les écrase en les mêlant à du miel pour faire périr les mouches. (Duch.)
'aminées.	(1) Cult chez M. Ferrari, Bd Chave, fl. en jt.	Nourrissant.	Alimentaire	On fait avec le grain d'excellents potages; on en retire un amidon employé en médecine et dans l'industrie. (B.J.)
ıbellifères cti-semineus.	(1) Spé dans les champs, fl. bl. en j. jt.	Emménagogue.	Condiment.	Aromatique, âcre et piquante au goût, les grain. s. apéritives. (Hœf.)
Idem.	(1) Spé dans les champs, au quartier des Olives (rare) fl. bl. en j. jt.	Idem.	Idem.	Les rayons de ses ombelles sont employés comme cure-dents ; ils commun. à la bouce un goût agréab. et corrigent l'haleine fétide. (Hœf.)
ingibjracées.	V. Cé. chez M. Faguet, quartier St Lambert, fl. bl. en j.	Stimulant.	Condiment.	On empl. la racine, surt. en Angleterre. Les Indiens en font une conserve très-agréa. au goût, qui est tonique et excitante, (id.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
AMORPHE LIGNEUX, vulg^t Faux indigo. (Am. bor.)	*Amorpha fructicosa L.*	Amorfo, ita.	Du grec : *a* privatif *morphé*, forme, à cause d difformité de la corolle.
ANAGYRE FÉTIDE, vulg^t Bois-puant.	*Anagyris fœtida. L.*	Anagyride. ita.	Du grec : *Anagyros*, a en arrière; all. à la forme de s/ f
ANANAS COMMUN, vulg^t A. à couronne.	*Bromelia ananas. L.*	Ananas.	De *Nanas*, nom amé cain de la pl.
ANCOLIE COMMUNE, vulg^t Gand de Notre-Dame, Aiglantine, Colombine	*Aquilegia vulgaris. L.*	Galantino, H. de nouestré Damo	Du latin : *Aquilegiu* réservoir d'eau; all. pétales en forme d'u
A. du CANADA.	*A. Canadensis. L.*	Idem.	Du latin : *Aquilegia*, all. aux éperons de la fl. er c^e les serres de c/ oiseau.
ANDROMÈDE à Feuilles de POLIUM. (Laponie).	*Andromeda poliifolia. L*	Andromeda, ita	Myth. : d'*Andromè* fille de Céphée.
ANDROSACE à g^d CALICE.	*Androsace maxima. L.*	Androsace, ita.	Du grec : *Anér*, hom et *sakos*, remède; aux prop. de la pl.
ANÉMONE DES BOIS, vulg^t Sylvie des prés.	*Anemona nemorosa. L.*	Alimoïno dei boués.	Du grec : *Anémos*, v all. à l'habitat ordin s/ des lieux élevés.
A. DES PRÉS, vulg^t Pulsatille noirâtre.	*A. Pratensis. L.*	A. dei pras.	Idem.
A. HÉPATIQUE, vulg^t Hépatique printanière, Hép. noble, H. de la Trinité, H. à 3 lobes, Violette de Ste Madelaine.	*A. Hepatica. L.*	H. d'oou fègé.	Idem.
A. PULSATILLE, vulg^t H. du vent, coquelourde, coquerelle.	*A. Pulsatilla. L. Pulsatilla vulgaris. Lobel*	Pulsatillo.	Idem.
ANETH ODORANT, vulg^t Fenouil puant, F. bâtard. (Orient).	*Anethum graveolens. L.*	Aneto, ita.	Du grec : *Anéthos*, n du fenouil.
ANGÉLIQUE, ARCHANGÉLIQUE, vulg^t A. des jardins, Racine du St-Esprit.	*Angelica archangelica. L. -A. officinalis, Hoff.*	Angelico.	Du grec : *Archos*, c c.-à-d. pl. supérie par ses vertus, à *l'angéli*
A. SAUVAGE, vulg^t A. des prés, A. aquatique.	*A. Silvestris, L. Imperatoria sylvestris, DC. Angel. palustris, Riv.*	A. fer.	Du grec : *Aggélos*, a all. à ses vertus merveilleus

MILLES TURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
uminenses papilionacées.	As. Cult. par M. Guigou à Gibbe, fl. p. en m.	Dentifrice.		On se sert de la racine qui est, dit on, un remède contre les maux de dents. (Bouil.)
Idem.	V. Spé à Montmajour, près d'Arles, fl. j. en f. ms	Purgatif.		On emploie ses semences; ses fl. sont résolutives. (Lmt.)
)méliacées	V. Cul. dans quelq. jardins et au jardin botanique, fl. bp. en s.	Rafraîchissant.	Alimentaire	*Wright* regarde le suc comme le meilleur des gargarismes détersifs; la chair de l'ananas, fondante, sucré acidule, rappelle la fraise, la framb. et la pêche. (Lmt.)
Renonculacées.	V. Cul. chez M. Garnier Savatier, chem. de S-Barnabé, 36, fl. b. v. en j. jt.	Antiscorbutique-âcre.		Cette pl. a besoin d'être mieux étudiée pr ses propriétés médicales (Bod.)
Idem.	V. Cul. dans les jardins, fl. r. en m. j.	Narcotique léger.		Sa rac., réduite en poudre, calme les douleurs néphrétiq., elle entre dans le traitem. de la jaunisse. (Hœf.
icinées.	As. Idem, fl. p. en m.	Narcotique-âcre.		On emploie la décoction des fl. en topique contre la teigne faveuse et les dartres. (Jh. R.)
imulacées.	(1) Spé. dans les blés, fl. bl. en av. m.	Diurétique.		Empl. contre l'hydropisie et la retention d'urine. (Mor.)
nonculacées.	A. Cult. ch. M. Rougié-Sarrête et autres, fl. div. c. en m.	Vésicant.		Les feuilles et les racines pilées, sont de véritables vésicatoir. (Gaz.)
Idem.	V. Cult. chez M. Blaise père, chem. des Chartreux, fl. rbr. en m.	Idem.		Idem. (Hœf.)
Idem.	V. Spé au Pic de Bretagne à N.-D. des Anges, etc., fl. bl. en ms.	Astringent.		Elle est dépourv. d'âcreté comme le sont ses congénères. (G. S. P.)
Idem.	V. Cult chez M. J. Rougier, fl. v. en av.	Dépuratif.		Réputée, en allemag. bon remède contre l'amaurose, et empl. dans le traitement des dartres rebelles (id.)
nbellifères cti-séminées.	V. Cul. chez M. Garnier Savatier, fl. j. en jt. a.	Lactigène.	Condiment.	On emploie les semences, qui calment aussi, d'après Murray, les coliques venteuses. (Lmt.)
Idem.	(2) Cult. dans les jardins, fl. vd. en m. j.	Fortifiant et carminatif.	Idem.	Entre dans beaucoup de compos. pharmaceutique. On en fait de très-bonnes confitures: les habitants du nord en font une grande consommation. (Rob.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. bl. en m. j.	Antipsorique.	Idem.	Moins agréa. que la précéd. c. pl. possède néanm. des prop. toniq. qui ne sont pas à dédaigner. On se sert princip. de sa racine. (Lmt. J. R.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
ANSÉRINE fausse AMBROISIE, vulgt Ambroisine, Thé du Mexique, T. des Jésuites.	*Chenopodium ambrosioides. L.*	Armoun	Du grec : *Chên*, oie, *pous*, pied; all. aux f[l] qui figurent une pat d'oie.
A. BON HENRI, vulgt Toute bonne, Epinard sauvage, chenopode bon Henri.	*C. bonus Henricus. L. Blitum bonus Henricus, Mey.*	Herbo d'oou boucn home, Arnaou.	Idem.
A. BOTRYDE, vulgt Botrys, Piment, H. à printemps	*C. Botrys. L.*	Armoun.	Idem.
A. FÉTIDE, vult Arroche fétide, vulvaire. patte d'oie	*C. vulvaria. L.- C. fœtidum, Lmk,*	Poumbrago.	Idem.
A. VERMIFUGE (Am. sep)	*C. anthelminticum. L.*	Herbeto féro.	Idem.
ANTHÉRIE à Flles PLANES, vulgt Phalangère bicolore.	*Anthericum planifolium L.*		Du grec: *Anthérikos*, de l'asphodèle auq[u] ressemble la pl.
ANTHRISQUE SAUVAGE, vulgt Persil d'âne.	*Anthriscus sylvestris, Hoff. - A. chœrophyllum. L.*	Charfui saouvagi.	Du grec: *Anthriskos*, d'un cerfeuil sauva[g]
ANTHYLLIDE VULNÉRAIRE, vulgt Vulnéraire.	*Anthyllis vulneraria. L.*	Vulneraria, ita.	Du grec : *Anthos*, fle[ur] *ioylos*, poil ; all. à pubescence du calic[e]
APHANES des CHAMPS, vulgt Perce-pierre, Alchemille des champs.	*Aphanes arversis. L. Alchemilla arvensis, scop.*	Sassifragia, ita.	Du grec : *Aphanês*, p[eu] apparent ; all. au p[ort] humble de la pl.
APIOS TUBÉREUX, vulgt Apios, et *Taux* par les *Osages*.	*Apios tuberosa. Mœnch. Glicine apios. L.*		Du grec : *Apios*, poi[re] all. à la forme de s[es] racines.
*APOCYN GOBE-MOUCHES, vulgt A. à Flles d'Androsœme.	*Apocynum androsœmifolium. L.*		Du grec : *Apo.*, cont[re] et *Kyôn*, chien, c.-à[-d.] pl. vénén. pr les chi[ens]
ARACHIDE HYPOGÉE, vulgt Pistache de terre, Arachide, Noix de terre, pois de terre. (Mexique)	*Arachys hypogœa. L.*	Arachido.	Du grec : a privatif, *rach[is]* branche : all. au p[ort] de la pl.
ARALIE ou SALSEPAREILLE de Virginie. (Am. Sep.)	*Aralia nudi caulis. L.*		Nom canadien sous quel l'espèce fut en[voyée] de Québec.
A. EN GRAPPES. (Am. Sep.)	*A. racemosa. L.*		Idem.

'AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
hénopodées.	(1) Spé à Nice, trouvé près de Marseille, aux bords de Jarret; Cult. dans div. jardins de la banlieue, fl. vd. en jt. s.	Antispasmodique.	Alimentaire	On mange ses jeunes pousses; il est d'une saveur aromat. agréa. et usité contre les crachements de sang. (Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les chemins près des habitations, (Gonnet) fl. j. ou bl. en j. jt.	Laxatif-doux.	Idem.	On mange ses jeunes pousses c^e les asperges, et ses feuilles en guise d'épinards. Bauhin lui donne le nom de *Lapathum onctuosum*, à cause de ses flles pulp. et charnues. (Hœf.)
Idem.	(1) Spé au boul. Baille, fl en épi j. jt.	Aromatique	Economiq^e	On l'emploie en infusions contre les catarrhes pulmonaires. L'odeur de la pl. éloigne les insectes des étoffes. (G. S P.)
Idem.	(1) Spé dans les champs, fl. tout l'été.	Antihystérique.		On se sert de la pl. entière, dans les maladies de la matrice. (Hœf.)
Idem.	(1) Cult. ch. J^h Rougier, fl. vd. en j. jt.	Vermifuge.		On se sert de ses grain. qui exhalent une odeur assez forte. (Hœf.)
iliacées.	V. Cult. au jardin botanique, fl. blr. en av. m	Drastique.		Cette pl., dont on empl. la racine c^e purgatif dans les Landes, se rapproche par ses propriétés de l'aloès et de la scille. (Jh R.)
mbellifères urvi-séminées.	V. Spé aux bords de l'Huveaune, fl. bl. en m.		Industriel.	Pl. suspecte donnant par sa tige une couleur verte. (Lmt.)
;umineuses papilio-acées.	V. Spé sur les pelouses sèches, fl. div. c. en m. j.	Vulnéraire.		On applique la pl. en cataplasmes sur les plaies récentes. (Lmt.)
osacées sanguisorbées.	(1) Spé dans les champs stériles, fl. vd. m. à jt.	Diurétique.		Pl. amère et un peu âcre. (G. S. P.)
;umineuses papilio-acées.	V. Cult. ch. J^h Rougier, ch. des Chatreux, 19, fl. purp.		Alimentaire	Ses tubercules sont très-féculents et d'une saveur assez agréab. (B. J.)
pocynées.	V. Cult. à Bruxelles en pl. terre, fl. ro. en j. s.	Rubéfiant.		Sa racine est empl. c^e vomitif en Amériq; la pl. est remplie d'un suc très-caustique. (Rob. Jh. R.)
;umineuses papillo-acées.	(1) Cult. au jardin Zoologique, fl. j. en m. j.	Féculent.	Comestible	On retire de sa graine une huile bonne à manger; Bodard regarde c^e agréable et saluta. le chocolat fabriqué avec sa fécule, soit seule, soit unie à 1/3 de cacao. (Fl. M^e.)
raliacées.	V. Cult. au jardin Botanique, fl. vd. j.	Dépuratif.		On a longtemps fait usage de sa racine sous le nom de salsepareille, principalement dans le Canada (Hœf. Boull.)
Idem.	V. Cult. au jardin Zoologique, fl. vd. en av.	Antirhumatismal.		Cette pl. s'emploie contre les rhumatismes. (Bouil.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
A. À PAPIER.	*A. Papyrifera*, *L.* (Type du genre *Didymopanax*).		Idem.
A. ÉPINEUSE, vulgt Angélique épineuse, A. à baies.	*A. Spinosa*, *L.*		Idem.
ARAUCARIA de Cunningham.	*Araucaria cunninghami*, *Steud.*	Araucaria.	De: *Araucanos*, nom d… l'arbre au Chili.
A. DU BRÉSIL.	*A. Brasiliensis*, *Ach. Rich.* - *A. brasiliana*, *Lamb.*	Idem.	Idem.
A. DU CHILI, vulgt A. imbriqué, Bunya-bunya.	*A. Chilensis*, *Mirb.* - *A. imbricata*, *Ruiz-pav.* *Dombeya chilensis*, *Lmk.*	Idem.	Idem.
ARAUJÉE blanchâtre. (Brésil)	*Arauja albens*, *Don.* *Physianthus albens*, *Mart.*		Du grec: *Physigx*, am… poule; all. à la form… de la corolle.
ARBOUSIER commun ou des Pyrénées, vulgt Frole, Arbre aux fraises.	*Arbutus unedo*, *L.*	Darboussié.	Du celtique: *Arbois*, … cause de ses fruits ra… boteux.
A. ANDRACHNÉ, vulgt A. paniculé.	*A. andrachne*, *L.*	Corbezzolo, ita.	Idem.
A. INTERMÉDIAIRE.	*A. medianus*, *de Gouf.*	Darboussié.	Idem.
A. BUSSEROLE, vulgt raisin d'ours, Arbousier traînant.	*A. uva-ursi*, *L.* du genre: *Arctostaphylos*.	Darboussié deis ours.	Du grec: *Arktos*, ours… et *Astaphylé*, raisin.
AREC COMMESTIBLE, vult chou palmiste, palmiste franc.	*Areca oleracea*, *Jac.*	Caoulé en aoubré.	Arec est le nom de l'es… pèce principale.
ARGANE DU MAROC, vulgt Argan. (Maroc)	*Sideroxilon argan*, *Rœm.* - *S. Spinosum*, *L.*		Du grec: *Sidéros*, fer… et *xylon*, bois, c.à.d… *bois de fer-blanc.*
ARGÉMONE DU MEXIQUE, vulgt pavot épineux.	*Argemone mexicana*, *L.*	Figo del inferno, esp.	Du latin: *Argema*, tai… de l'œil; all. aux pro… priétés supp. de la p…
ARGOUSSIER RHAMNOÏDE, Faux nerprun, saule épineux.	*Hippophae rhamnoides*, *L.*	Agranas aïgopountcho.	Du grec: *Hippos*, che… val, et *phaó*, je tue… all. aux prétend. pro… priétés des graines.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. chez M. Geoffre, fl. bl. en d.		Industriel.	Sa moëlle fournit cette substance connue en Europe sous le nom de *papier de riz* depuis 25 à 30 ans, et qui sert surtout pr peind. de petites images ou sujets relig. (Sé d'Ilre P.)
Idem.	As. Cult. chez M. Audin, quart. St-Jullien, fl. bl. en j.	Drastique.		L'écorce de sa racine est un puissant drastique emp. en médecine, ses feuilles ont une odeur analogue à celle de la carotte. (Id.)
Conifères.	A. Cultivé chez divers amateurs.		Industriel.	Son bois, qui est élastique, est très-propre aux constructions navales. (B. J.)
Idem.	A. Cult. au jard. zoolog.		Id. et alimentaire.	Outre le même usage de son bois, ce le précédent, les amandes qu'il produit sont bonnes à mang. (Lej.)
Idem.	A. Cult. Idem.		Idem.	Outre le même usage que dans les deux articles précédents, son bois étant d'une longue durée, on en fabrique d'excellent. claies à parquer. (id. Hort. prov.)
Asclépiadées.	V. Cult. chez M. Besson, au pont de Vivaux, bl. ro. tout l'été.		Textile.	Les tiges se rouissent comme le chanvre. (B. J.)
Ericinées.	As. Spé à St-Loup, fl. bl. en s. a.	Astringent.	Comestible	Son fruit d'une saveur aigrelette est assez agréa. à mang. les oiseaux en sont très-friands. Son écorce et ses flles sont astringentes et empl. par les tanneurs. (Dnc.)
Idem.	As. Cé. chez M. Allard, au Prado, fl. bl. vd. en ms.	Idem.	Idem.	Ses fruits ne mûrissent qu'en décembre; ce végétal a résisté au froid de 1820 (9 degrés) (St. B. Rh.)
Idem.	As. Cult. au jardin botanique, fl. en ms.	Idem.	Idem.	On se sert des feuilles en infusion ou en décoction. (Rob.)
Idem.	As. Cult. au jar. zoologique, fl. bl. ro. en ms.	Idem.	Idem.	Idem. (Lmt.)
Palmiers.	Cult. chez M. Royan, aux Martégaux.	Féculent.	Alimentaire	Le tissu cellulaire que renferme son tronc, donne beaucoup de fécule empl. ce le sagou. (Duch.)
Sapotées.	As. Cult. au jar. zoologique, fl. vâ en jt.		Idem.	Ses amandes donnent une huile excellente pour la table. (Bouil.)
Papavéracées	(1) Cult. au jar. zoologique, fl. j. p. en jt. a.	Narcotique.		Les graines de ce pl. sont plus narcotiques que l'opium. (Jac.)
Eléagnées.	As. Spé dans les îles de la Durance, fl. jâ. en ms	Astringent.	Condiment.	De sa racine découle, par incision un suc gommeux empl. dans la médecine vétérinaire; son fruit âpre et aigre, sert en Finlande, à l'assaisonnement du poisson. (Lmt. Bouil.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
ARISTOLOCHE CLÉMATITE.	*Aristoloche clematis, L.*	Fouterlo.	Du grec : *Aristos*, très bon, et *locheia*, accouchem c.à.d. favorable pr le femmes en couche.
A. LONGUE.	*A. Longa, L.*	Aristologia lunga, ita.	Idem.
A. MENUE, vulgt A. fibreuse, crénelée.	*A. Pistolochia, L.– A. crenata, Lmk.*	Aristoloquia, esp.	Idem.
A. RONDE.	*A. Rotunda, L.*	Sarrasino.	Idem.
A. SERPENTAIRE, vulgt serpentaire de Virginie.	*A. Serpentaria, L.*	Serpentino.	Idem.
A. SIPHON, vulgt Pipe de tabac. (Am. bor.)	*A. Sipho, Lhér.*		Idem.
ARMOISE ABSINTHE, vulgt grande absinthe, Absinthe, Aluyne.	*Artemisia absithium. L.*	Insens fer.	Du grec : *Artemis*, Diane c.à.d.h. des vierges; all aux prop. de l'esp. ple
A. AURONE, vulgt Aurone mâle, garde-robes, citronelle.	*A. Abrotanum, L.*	Herbo de san-Jean.	Du grec : *Abrotonon*, d'a privatif, et de *brotos*, mortel, c.-à-d. pl. qui ne meurt pas.
A. BARBOTINE, vulgt H. de la St. Jean.	*A. Contra, L.*	Idem.	Idem.
A. COMMUNE, vulgt H. à 100 goûts, H. de la St. Jean.	*A. Vulgaris, L.*	Artemiso.	Idem.
A. DE JUDÉE, vulgt semen-contra.	*A. Judaica, L.*	Idem.	Idem.
A. EN ÉPI, vulgt Génipi-noir.	*A. Spicata, L.*	Idem.	Idem.
A. ESTRAGON, vulgt estragon, Forgon. (Sibérie.)	*A. Dracunculus, L.*	Estragoun.	Idem.
A. MUTELLINE, vulgt génipi-blanc.	*A. Muttellina, Will.*		Idem.
A. PONTIQUE, vulgt petite absinthe.	*A. Pontica, L.*		Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Asarinées.	V. Spé dans les vignobles à St-Chamas, Arles, etc , fl. jâ. en ms.	Apéritif.		La racine passe pr être apérive diurétique et carminative. (Hœf.)
Idem.	V. Spé le long de l'Huveaune, fl.jâ.en av.m.	Emménagogue.		Ses feuilles sont toniques; sa racine est céphalique, emménagogue vulnéraire, etc. (Lmt.)
Idem.	V. Spé à Montredon, fl. jâ. en m.	Idem.		Idem. sa racine entre dansla composition de la thériaque. (Gar.)
Idem·	V.Spé aux hords de l'Huveaune fl.r.n. en av.m.	Idem.		Idem.
Idem.	V. Cult. dans quelques jardins, fl. p. f.en j.jt.	Puissant stimulant.		Sa racine stimule vivement le canal intestinal,et est propre à l'expulsion des vers. Les Anglo-Américains l'administrent dans les fièvres typhoïdes. (Hœf.)
Idem.	V. cultivé chez V. Gaillard, au pont de Vivaux, fl. jn.en j. jt.	Alexipharmaque.		La racine chasse les serp. vénim. et guérit de leur morsure. (Lmt.)
Composées tubuliflores.	V Spé à Montredon. fl. jâ. en juin.	Fébrifuge.	Economique.	On se sert des sommités fleuries. On peut remplacer le houblon, dans la fabrication de la bière, avec c. pl. qui est la base de la liqueur connue sous son nom: *Absinthe*. (Hœf.)
Idem.	As. Idem, fl. j. en a. s.	Tonique.		Idem, propriétés un peu plus faibles. (Rob.)
Idem.	V. Cult. au jardin Botanique, fl. j. en jt.	Anthelmintique.		En pharm. on unit quelquefois le *semen contra* aux semences de div. plantes aromatiques, et ce mélange constitue la *Barbotine*, employée contre les vers. (Rob.)
Idem	V. Spé lieux incultes, fl. j. en j.	Emménagogne.		Sa racine est aussi empl. contre l'épilepsie et la chorée.(Hœf.)
Idem.	Idem.	Vermifuge.		C'est le *semen-contra*, sous-entendu, *vermes*. (Id.)
Idem.	V. Cult. au jardin botanique; fl. jâ. en j. jt.	Tonique.		Ct pl. est aussi sudorifique.(Lmt.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. jâ. en j. jt.	Antiscorbutique.	Condiment.	On confit ses feuilles dans le vinaigre; il entre dans la composition de div. moutardes. (Id.)
Idem.	V. Cult. au jardin botanique, fl. j.	Stimulant.		On l'emp. contre les vers.(G S.P.)
Idem.	V. Cult. au quartier des Olives. fl. j en j.	Vermifuge.		Jolie pl. douée de propriétés stimulantes et toniques. (Id)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
A. SANTOLINE, vulg^t barbotine, cyprès des jardins.	*A. Santonica. L.- Absinthium Santonicum gallicum, T.*		Idem.
ARNIQUE DE MONTAGNE, vul^t Bétoine de montagne, tabac des Vosges.	*Arnica montana. L. - Doronicum oppositifolium, Lmk.*	Arnica.	Atération de *ptarmic*[...] qui fait éternuer ; d[...] grec : *ptarmos*, éte[...] nument.
ARONIE à F^lles RONDES, vulg^t amélanchier.	*Mespilus amelanchier. L. - Aronia rotondifolia, Pers.*	Amélanchier.	D'*Arônia*, nom gr[...] d'une sorte de néflie[...]
ARRACATCHA COMMESTIBLE vulg^t Apio (nom esp. du céléri.) (Colombie.)	*Arracatcha esculenta, Dc.- Conium arracatcha, Hook.*		De l'espagnol : *Apio*, n[...] du céléri ; à cause [...] sa ressemblance av[...] c/ dernière pl.
ARROCHE des JARDINS, vulg^t Bonne-dame, belle-dame, follette, chou-d'amour, arroche épinard.	*Atriplex hortensis, L.*	Améou, blédo, armoufer.	Atération latine du m[...] grec : *Atraphaxis*, s[...] gnifiant non-alimen[...] taire.
A. HALIME, vulg^t Pourpier de mer.	*A. Hàlimus, L.*	Bouï-blanc, bouissoun de mar.	Idem.
ARTICHAUT, ARTICHAUD, ou ARTICHAUX.	*Cynara Scholymus, L.*	Cachoflo.	De *Kinara*, nom gr[...] de la pl.
A. CARDON, vulg^t cardon d'espagne, carde, cardonette.	*C. Cardunculus, L.*	Cardo.	Idem.
ARUM COMESTIBLE.	*Arum esculentum, L.*		*Arum*, nom donné p. l[...] grecs au *pied-de-vea*[...]
A. COMMUN, vulg^t gouet à capuchon.	*A. Arisarum, L.*	Calen.	Idem.
A. d'ITALIE.	*A. Italicum, Mill.*	Ourillo d'aï.	Idem.
A. TACHETÉ, vulg^t gouet, pied-de-veau.	*A. Maculatum, L.*	Idem.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. bl.	Idem.		Les semences et les sommités entrent quelquefois dans le *semen-contrà*, qu'elles peuvent rempl. ce vermifuges. (Caz.)
Idem.	V. Spé montagne Ste Victoire au clouzoun, fl. j. en m-jt.	Stimulant.		L'emploi abusif de cı pl. qui est douée de beauç.de vertus,la fit met. de côté; le célèbre Hahnemann l'a rétab. dans sı pre réput. On la nom. aussi, *Panacea lapsorum* : panacée des blessés.
osacées pomacées.	As. Spé. au vallon de l'Evêque. près S. Loup, fl. bl. en m.		Comestible	On mange ses fruits qui sont des petites baies noires. (Lmt.)
mbellifères ecti-séminées.	V. Essai de culture au Pénitencier St. Pierre, ombelle term.		Alimentaire	Introd. en France en 1804. Sı rac. sont en forme de cornes de vache ; elles offr. un aliment sain et agréa- dont la saveur tient de la chataig.et de la pomme de terre. L'acclimatation parait difficile. (Bouil.)
hénopodées.	(1) Spé sur le territoire de Bouc, fl. rs. en j-s.	Emollient.	Idem.	La semence, selon Dioscoride, a la propr.de purger; les feuilles sont rafraîchissantes ; on les mange comme les épinards. (Cin. Hœf.)
Idem.	V. Cé trav. des Juifs et dans la banlieue, fl. vd. jt. a.		Economiq.	On en forme d'excellentes haies qui prospèrent dans tout terrain. (St. B. R.)
omposées tubuliflores.	V. Cult. dans les jardins potagers, fl. pur. en jt. a.	Diurétique.	Alimentaire	Les racines et les feuil.sont toniques, amères et fébrifuges. On connait les div. usages culinaires de cı pl. précieuse. (Liz.)
Idem.	(2). Idem.	Idem.	Idem.	On fait blanchir les côtes des flles et l'on s'en sert comme aliment. (Hœf.)
roïdées.	V. Cult. dans les jardins, fl. blâ. en ms.		Alimentaire	Après avoir été débar. du princi. âcre, par le lavage et dessicat., les racines de cı pl. sont un bon aliment. (Salz.)
Idem.	V. Spé à Cassis, fl. blv. en ms.	Résolutif.	Industriel.	Recommandé dans les affec. chroniq. des organes respir. On se sert de la racine, laquelle par la pulvérisation et le lavage, donne un amidon très-blanc et supérieur à celui des graminées. (Caz.)
Idem.	V. Spé dans les haies, prairies, etc. fl. blv. en ms.	Acre.	Idem.	Bien que douée de propr. actives, sa racine n'est plus guère en usage en médec.; mais elle contient aussi, comme la pl. précédente, beaucoup de fécule. (Lmt.)
Idem.	V. Spé à la Ste Baume, fl. blvd. en ms-j.	Fébrifuge.	Alimentaire	La racine est recomm. dans les affections asthmatiq.; au moyen du lavage, le principe âcre disparait et l'on en obtient une fécule comestib. Les flles servent à dégrais. le linge comme la saponaire. (Rob.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
* ASAGRÉE OFFICINALE, vulgt cévadille, poudre de capucin.	*Asagræa officinalis, Lindl.*		Dédié au botaniste am[é]ricain *Asa Gray*.
ASARET D'EUROPE, vulgt cabaret, oreille d'homme, Rondelle, Nard sauvage.	*Asarum europeum, L.*	Usaret.	Du grec: *Asaron*, dériv[é] de *Asèros*, rebuté, parc[e] que les grecs rejetaien[t] c/ pl. de leurs couronnes.
ASCLÉPIADE à feuilles de saule, vulgt faux-cotonnier.	*Asclepias fruticosa, L.*	Asclepiades, ita.	Du grec: *Asclèpios*, no[m] d'Esculape; all. au[x] pptés de la plante.
A. à LA OUATE, vulgt Apocin à la ouate. (Syrie)	*A. Syriaca, L.-A. cormeti, Dne.*	Esclapia, ita.	Idem.
A. DOMPTE-VENIN, vulgt A. blanche.	*A. vincetoxicum. L.- A. alba, Lmk.*	Revire menu.	Idem.
ASIMINIER TRILOBÉ, vulgt Anone à 3 lobes. (Amér. sep.)	*Asimina triloba, Dum. - Anona triloba, L.*		Nom d'origine indienn[e]
ASPERGE CULTIVÉE, vult A. officinale.	*Asparagus officinalis, L.*	Aspergé.	Du grec: *Sparassei[n]* déchirer; all. aux ép[i]nes dont sont armé[es] qques-unes des espèc[es]
A. SAUVAGE. vulgt corrude. Espargon sauve	*A. acutifolius, L.*	Ramo-couniou	Idem.
ASPÉRULE à l'esquinancie, vulgt A. des sables. H. à l'esquinancie, Rubiole, petite garance.	*Asperula cynanchica, L.*	Asperella, ita.	Du latin: *Asper*, âpr[e] all. au goût de la ti[ge] dans la pale espèce.
A. DES TEINTURIERS.	*A. tinctoria, L.*		Idem.
A. odorante, vulgt Petit muguet, Reine des bois *Matri sylva*, Hépatique étoilée.	*A. Odorata, L.*	Asperula cheirosa, esp.	Idem.
ASPHODÈLE BLANC.	*Asphodelus albus, Willd.*	Tubérouso féro.	Du grec: *Sphodèlos*, [f]de pique; all. à la f[or]me des feuilles.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
élanthacées	V. Spé au Mexique, mais d'une culture facile en Provc, fl. bl-j.	Toxique,		Les flles et les semences de cl pl. pulvér., donnent la substance appelée *sebadilla*, où réside un alcali vénéneux; on s'en sert pr détruire les poux. (Duch.)
Asarinées.	V. cult. chez M.J.Rougier, fl. pn. en ms-m.	Drastique.	Industriel.	Ses flles desséchées sont sternutatoires. On a obtenu de ce végétal, une substance appelée *Asarine* et une couleur vert-pomme pr teindre les étoffes de laine. (Lmt.)
sclépiadées.	V. cult. chez M. Tardif, fl. bl. en s. o.		Idem.	Les économistes ont employé la ouate que contien. les gousses de cl pl.; le suc des tiges donne une variété de caoutchouc. (Jac. Rob.)
Idem.	V. cult. dans la banlieue, fl. bl. en m.	Drastique.	Idem.	Son suc lactescent est âcre. Les aigrettes de ses semences produis. un coton, avec lequel des coussins et même du fil, pour grosse toile, sont fabriqués. (Hœf.)
Idem.	V. Spé à Montredon, propriété Parangon, fl. bl. en m.	Alexipharmaque.	Idem.	Le duvet de ses gousses est également employé comme rembourrage de coussinets et autres meubles. (Fl. me)
Anonacées.	As. Cult. chez Mrs Audibert, à Tonelle, fl. pbr. en m.		Comestible.	Ses fruits oblongs sont peu savoureux. Suivant Duhamel ce végétal contient un acide très-énergique. (Lmt. Hœf.)
Liliacées.	V. Cult dans les jard. potagers, fl. vd. en j.	Diurétique.	Alimentaire	Aliment agréable et léger, mais que l'on regarde com. nuisible aux calculeux et aux goutteux. On en fait un sirop pour calmer les palpitations. (Idem.)
Idem.	V. Spé dans div. lieux secs de la banlieue, fl. verd. en a. s.	Idem.	Idem.	Plusieurs personnes préfèrent cl pl. aux asperges cultivées, parce qu'elles la trouvent plus délicate et plus parfumée. (St. B. Rh.)
Rubiacées.	V. Spé dans les lieux pierreux, fl bl. en j-jt.	Astringent léger.	Industriel.	On se sert des feuilles en médecine. Linné assure que la racine est empl. pour teindre les laines en rouge et peut remplacer la garance. (Fl. me)
Idem.	V. Spé dans les lieux montueux et arides, fl. bl.ro. en j.-jt.	Idem.	Idem.	Cette plante est également employée à la teinture en rouge. (Hœf.)
Idem.	V. Cult. chez M. Jph Rougier, fl. bl. en j.	Tonique arom.	Idem.	On fait avec ses sommités fl. une infusion théiforme pr stimuler l'appareil digestif. Sa racine rempl. la garance pr la teinture. En Allemag., la pl. sert à parfum. le vin du Rhin; ce parfum nom. *Coumarine* existe aussi d. la fl. du mélilot. (Fl. me B. J.)
Liliacées.	V. Spé à la Ste Baume, fl. bl. en m.	Féculent.	Comestible.	Les tubercules de cl pl. peuv. servir d'alim.; on en retire une fécule amilacée très-nourrissante. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
A. RAMEUX, vulg[t] Bâton blanc.	*A. Ramosus, Willd.*	Pourraquo.	Idem.
ASTER AMELLE, vulg[t] œil du Christ.	*Aster amellus, L.*	Aster.	Du grec: *Aster*, étoil… all. à s/ capitule radi…
ASTRAGALE d'Andalousie	*Astragalus bœticus, L.*	Astragala, esp.	Du grec : *Astragalos*, … du talon; all. à la form… des graines.
A. DE MARSEILLE, vulg[t] Adragant, Barbe de renard.	*A. Massiliensis, Lmk.- A. tragacantha, L.*	Barbo dé reinard.	Idem.
A. RÉGLISSE, vulg[t] réglisse bâtarde, R. Sauvage.	*A. glycyphyllos, L.*	Récalissi fer.	Idem.
ASTRANCE MAJEURE, vul[t] Radiaire, sanicle femelle.	*Astrantia major, L.*	Sanicula, ita.	Du grec: *Aster*, étoil… all. à l'involucre rayo… nant.
ATHAMANTE de Crète.	*Athamanta cretensis, L.*	Athamanto.	Du mont *Athamas*, … Thessalie, où croît … plante.
ATHYRIUM FOUGÈRE FEMELLE, vulg[t] F. femelle.	*Athyrium filix fœmina, Roth.- Polypodium filix fœmina, L.*		Du grec : *Athyros*, sa… porte ; all. aux sor… qui paraissent n'êtr… pas fermés.
AUBÉPINE AZÉROLIER.	*Cratœgus azarolus, Willd.*	Argeiroulié.	Du latin ; *Alba spin…* épine blanche.
A. A. à FRUITS MONSTRUEUX.	*C, A. Willd.*	Idem.	Idem.
A. COMMUNE, vulg[t] Aubépine, Epine blanche, Bois de mai, Néflier aubépine	*C. Oxyacantha, L. - Mespilus O., Gœrt.*	Poumetto de Paradis.	Idem.
A. ECARLATE, vulg[t] Azérolier du Canada.	*C. Coccina, L.*		Idem
AUNE A F[lles] EN CŒUR.	*Alnus cordifolia, Ten.*		Des mots celtiques, *A…* *lan*, voisin des rivièr…
A. BLANCHATRE.	*A. Incana, Willd.*	Averno.	Idem.

...AMILLES ...ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé à Montredon, fl. bl. en hiver.	Antipsorique.	Economique.	Il y a plus d'un siècle et demi qu'on connaît les propr. nutritives de sa racine; aujourd'hui l'industrie en retire un assez bon alcool. (Hœf.)
...omposées ...ubuliflores.	V. Cult. dans les jard. fl. div-c. en jt-a.	Apéritif.		Employ. dans les infl. de la gorge, ce résolutif et détersif. (Bart.)
...égumineuses ...pilionacées.	(1) Cult. au jard. botanique, fl. j. en j.-jt.		Comestible	Ses graines passent pour être le meilleur sucédané du café. (Bouil.)
Idem.	V. Spé à Montredon et côtes pierreuses, fl. bl. en m-j.	Gommeux.		C'est, d'après Garidel, l'espèce qui produit la gomme adragant par la racine. (Idem.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume fl. j. en m-j.	Adoucissant.		L'infusion de ses Flles a été employée ce la dyssenterie; elles ont une saveur douçâtre et nauséeuse. (G. S. P.)
...mbellifères ...ecti-séminées.	V. Cult. chez M. Geoffre, fl. div c. en j.	Acre.		Sa racine très-amère a été empl. ce purgatif; elle est peu usitée. (Hœf.)
Idem.	V. Spé sur les Alpines rocheuses (Gér.) fl. bl. en j.-j.	Emménagogue.		Elle entre dans la thériaque; Gilibert l'estime pr les coliques spasmodiq. et pr accélérer la sécrétion des urines, (Bod.)
...ougères.	V. Spé. dans les lieux humides et incultes, fr. en j.-jt.	Vermifuge.	Alimentaire	Dans des temps de disette on a fait avec cette plante et de la farine de seigle un pain grossier. (Fl. me)
...osacées ...omacées.	A. Cult. dans les propriétés de la banlieue fl. blro. en av.		Comestible	Si bois sert au placage; son fruit, qui est agréable à manger, est confit ou réduit en gelées très-appréciées. (Rev. Par.)
Idem.	A. Cult. chez M. Chipot au Prado, blro. en av.		Alimentaire	Son fruit est très-savoureux et se distingue p. sa grosseur de l'espèce précéd. Son bois a le même usage, (Chip.)
Idem.	V. Spé dans les haies de la banlieue, fl. bl. ro. en m. av.	Astringent.	Industriel.	Son bois, qui est très-dur, est empl. par les tourneurs; avec son fruit fermenté on fabrique une liqueur. (Bouil.)
Idem.	As Cult. chez Mrs Audibert fres, fl. r. en m.av.		Comestible	Les fruits se mangent. (Lmt.)
...étulinées.	A. Cult. au jardin Botanique, fl. en ms. av.	Astringent.	Industriel.	Ce A. plus rare et plus élégant q. le *glutinosa*, est empl. aux mêmes usages. On en fait aussi des pieux pour pilotis. (B. J.)
Idem.	A. Spé à Château-renard, fl. en ms. av.	Fébrifuge.	Idem.	Son bois est empl. p. les ébénistes; l'écorce sert à teindre les cuirs en noir; on en obtient aussi une teinture jaune. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
A. GLUTINEUX, Vulg^t Aune commun, Anée.	*A. Glutinosa, Willd. - Betula, L.*	Verno.	Idem.
AVOINE CULTIVÉE, A. commune. (d'Asie)	*Avena sativa, L.*	Civado.	Du latin: *Avere*, désire all. aux désirs des ch vaux pour l'avoine.
A. FOLLETTE, vulg^t Averon, Avron, Coquioule.	*A. Fatua, L.*	Civado féro.	Idem.
A. NUE.	*A. Nuda, L.*	C. Nudo.	Idem.
AZÉDARACH BIPENNÉ, vulg^t Faux sycomore, A. Saint, Lilas des Indes, A. à chapelet.	*Melia azedarach, L.*	Margousier.	Du grec : *Mélia*, Frên à manne, nom donn à cause de l'analog des feuilles.
BADIANE ANISÉE, vulg^t Anis étoilé, A. de la Chine.	*Illicium anisatum, L.*	Anis in estélo.	Du latin: *Illicium*, app all. à l'odeur suave d la fl. et du fruit.
BAGUENAUDIER, vulg^t Faux-séné, Colutier, Coste.	*Colutea arborescens, L.*	Pleisi dei damo	Du grec: *Kolos* et *Ité* arbre tronqué; all. sa gousse.
B. du LEVANT.	*C. Orientalis, Lmk.*	Idem.	Idem.
BALISIER DES INDES, vulg^t Canne d'Inde.	*Canna indica, L.*	Herbo dei chapelets.	Du grec : *Kanna*, no d'une sorte de rosea
BALLOTE FÉTIDE, vulg^t Marrube noir, M. puant.	*Ballota nigra, L. - B. fœtida, Lmk.*	Bouen riblé.	Du grec : *Balló*, lanc all. à la forme sphé que des glomérules
BALSAMINE DES BOIS, vulg^t Impatiente, N'y touchez pas.	*Impatiens noli tangere. L.*	Balsamino sauvagi.	All. à l'élasticité des val de la capsule, qui se to dent lorsqu'on les touc
B. des jardins, vulg^t Balsamine, Impatiente balsamine. (Inde)	*I. Balsamina, L.-Balsamina hortensis, Desp*	Balsamino.	Idem.
BAMBOU commun, *Mowchok* en chinois.	*Bambusa arundinacea, L. Willd.*	Bambou.	Du latin: *Arundo*, rose
B. NOIR. (Chine.)	*B. Nigra, H. P.*	Idem.	Idem.
BANANIER DE LA CHINE.	*Musa sinensis, Sweet.*	Bananier.	Dédié à *A. Musa*, m decin grec affran d'Auguste.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	A. Spé dans les îles de la Durance. fl. vd. en ms. av.	Astringent.	Idem.	Sı bois prend un bean poli ; il est recherché p. les menuis. et les sabotiers ; son écorce . astringente, possède des vert. fébrif. (Liz.Boui.)
raminées.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. en m. j.	Emollient.	Alimentaire	Dépouillée de sı pellicule, cı semence forme le gruau qui est très-nutrit.; on peut la faire ent. dans la panific. et en faire de la bière(C.H.)
Idem.	(1)Spé dans les champs, fl. en j.		Economiq.	Quoiq. les bestiaux ne refus. pas de s'en nourrir, on dit, cependant, que cı pl. leur cause une certaine irritat. dans la bouche. (Fl. me)
Idem.	(1) Cult. dans la Crau pierreuse, fl. en m. j.	Adoucissant	Alimentaire	Cı spèce mérite la préfér. dans les usages économiques. Son gruau est aussi préférable. (Idem.)
éliacées.	A. Cult. chez M· Granoux, à Montolivet, fl. l. en j.	Vermifuge.	Industriel.	L'huile concrète que produis. ses drupes est vermifuge, on en fabrique des bougies , et peut être employée dans les arts. (Mon. d'Alg.)
agnoliacées	As. Cult. dans les jardins, fl. j. en j. jt.	Stomachique	Industriel.	Sı fruit entre dans la fabrication de l'*anisette*; son bois est propre à la marqueterie. (Lmt.)
égumineuses papilionacées.	As. Spé à St. Loup, à Montredon, etc, fl. j. en m.	Purgatif.		On emploie une forte décoction des feuilles pour obtenir la purgation. (Fl. me)
Idem.	As. Cult. chez V. Gaillard, fl. rp. en m.	Léger purgatif		Idem (id.)
nnées.	V. Aq. Cult. dans les jardins, fl. r. en a. o.	Mucilagineux.	Industriel.	Sı racine secrète une gomme très-émolliente ; ses graines seraient très-précieuses pr les arts, par la belle couleur pourpre qu'elles fournissent, si l'on pouv. la fixer.(Hœf.)
biées.	V. Spé aux bords des chemins , fl. ro. ou bl. en j. jt.	Antispasmodique.		Comme le marrube bl., cette pl. a éte empl. cı la chlorose et l'hystérie. (Mor. Lmt.)
lsaminées	(1) Cult. au jardin Botanique, fl. j. en j. o.	Diurétique.		D'après la pharmacie batave, ses feuilles sont âcres, émétiques et purgatives. (Jh. R.)
Idem.	(1) Cult. dans les jardins, fl. va. en j.		Vulnéraire.	On lui attribue la propriété ci-contre énoncée.
aminées.	V. Cult. dans div. jard. de la ville.		Alimentaire et Industriel.	Pl. d'où découle une liq. suc. app. *Tabaskir* ou sucr. des anc. On fabr. du pap. avec l'env. de la tige. (Hœf).
Idem	V. Cult. dans plusieurs jardins.		Industriel.	On fabriq. de jolies cannes d'ombrelles avec ses tiges noueuses qui sont d'un beau noir. (B. J.)
usacées.	V. Cult. idem , fl. jâ en hiver.	Astringent.	Alimentaire	C'est l'espèce la plus précieuse pr nı climat; ses fruits sont nombr. et succulents; le suc des tiges modère le flux diarrhéiq.(Duch.Vauq.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
B. DE L'EDEN. vulgt figuier d'Adam, Plantain des Indes.	*M. Paradisiaca, L.*	Fico d'Adamo, ita.	
B. DES SAGES, vulgt Figuier, figues banane, *Caburi*, en Amérique.	*M. Sapientum, L.*	Musa, ita.	Idem.
BAOBAB à flles digitées, vulgt Pain de singe.	*Adansonia digitata, L.*	Baobab, ita.	Dédié à *Adanson*, célèbre botaniste français.
BARBON à SUCRE, vulgt Sorgho sucré, Houque saccarine, canne à sucre de la Chine.	*Andropogon saccharatus, Roxb. Holcus saccharatus. L.*	Sorgho.	Du grec : *Anér*, homme, *Pagon* barbe; all. à s/ racines touffues.
B. DE PROVENCE.	*A. provincialis, Lmk.*	Soouno-garri.	Idem.
B. NARD à odeur de citron, vulgt *Spica-nard.*	*A. nardus, L.*	Nardo indiano, ita.	Idem.
B. Odorant, vulgt jonc odorant.	*A. schœnanthus, L*	Junco odorato, ita.	Idem.
B. Pied-de-poule, vulgt chiendent à balais.	*A. ischœmum, L.*	Gramé fer.	Idem.
B. rude, vulgt vétiver, chiendent des Indes.	*A. squarrosus, L. - A. muricatus, Retz.*	Vétiver.	Idem.
B. SORGHO COMMUN, vult Doura.	*A. Sorghum, Brot. - Holchus, sorghum, L.*	Grand mi.	Idem.
BARDANE COMMUNE, vult H. aux teigneux, glouteron, Pitasite.	*Arctium lappa, L.-Lappa communis, G. et Cos.*	H. d'oou jouinugi, gros grapoun.	Du grec : *Arktos*, ours; all. aux poils qui couvrent le fruit.
B. MAJEURE.	*Lappa major. Dc.*	Lampourdié.	Idem.
BASELLE BLANCHE, vulgt épinard bl. de Malabar.	*Basella Alba, L.*		De *Basell*, ainsi nommée au Malabar.
B. ROUGE, vulgt épinard de Malabar, Brède d'Angole.	*B. rubra, L.*		Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. au jardin botanique, fl. vâ.	Idem.	Idem.	Sı fruits sont un aliment des plus sains ; ses tiges donn. une matière élastique dont on fait des mèches pour lampes, qui n'ont pas besoin d'être mouchées. (Hœf.)
Idem.	V. Idem. fl. vâ.	Idem·	Idem.	Sı fruits sont plus petits que ceux du précéd., mais plus nombr., plus sucrés et se rapprochant de la saveur de la figue. (Bouil.)
alvacées.	A. Cult. au jardin zoolog, fl. jbl. en jt.	Mucilagineux.	Idem.	Sı écorce et sı Flles sont émolli.; les nègres mêlent ces dernières à leur aliment pr arrêter l'excès de la transpiration. On retire du végétal une pulpe charnue, farineuse, qui est alimentaire. (Jac.)
'aminées.	V. Cult. principt. chez le docteur Sicard, fl. en j. jt.		Economique et industriel.	On peut obtenir de cı pl. du sucre, de l'alcool, div. coul. pr teindre la soie. La graine est suscept. d'entrer dans la panificat. (Idem.)
Idem.	V. Cult. sur les coteaux de l'Estaque, de St.-Marc, au Toulonet, etc, fl. en j. jt.	Aromatique		On s'en sert comme parfum et pour éloigner les insectes des étoffes. (Bouil.)
Idem.	V. Cult. chez M. Jh. Rougier, fl. en j. jt.	Tonique.		On fait avec les feuilles un thé fort agréable prisé par les anglais. (B. J.)
Idem·	V. Cult. au jardin botanique, fl. en j. jt.	Béchique incisif.		Toute la pl. exale uno odeur de rose; sı saveur est piq.; sı sommités fl. sont empl. en infusion contre les rhumes opiniâtres. (Hœf.)
Idem.	V. Spé à Montredon, à la Se-Baume, etc. fl. en j. jt	Dépuratif.		On se sert de la racine. (M. Bl.)
Idem.	V. Cult. chez M. Tardif, fl. j. jt.	Parfum.	Industriel.	Sı rhizome donne un parfum qu'On utilise dans le commerce. On en aromatise aussi le linge. (Hœf.)
Idem.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. j. jt.		Alimentaire	On fait des bouillies nourrissantes avec sı grain qui donne 100 pr 1. — Ses panicules servent à faire des balais. (Jac.)
mposées ubuliflores.	(2) Spé sur les bords des chemins et des prés, fl. p. en jt. a.	Dépuratif.	Idem.	Sı racine et ses Flles sont un remède cı la teigne; ses jeunes tiges, cuites à la manière des asperges, fournis. un aliment sain et agréable. (Rob.)
Idem.	V. Spé dans la banlieue fl. p. en jt. a.	Dépuratif sudorifique.		La racine est employée contre la jaunisse. (Bl. p.)
ıénopodées.	(1) Cult. au jardin botanique. fl. blâ. en jt.	Laxatif-doux.	Alimentaire	Ses feuilles se mangent à la manière des épinards. (G. S. P.)
Idem.	(2) Cult. Idem. Idem.	Idem.	Idem.	De plus, ses baies donnent une couleur rouge qui sert à la teinture. (Idem.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
B. Tubereuse.	*B. tuberosa, Humb.*		Idem.
Basilic commun, vulgt B. romain. (Indes or.)	*Ocymum basilicum*, L.	Barico.	Du grec : *Ozô*, exhale de l'odeur ; all. à l'arôme pénétrant de c/ pl
B. d'Egypte, vulgt B. à odeur de girofle.	*O, gratissimum*, L.	Gros Barico.	Idem.
Bauhinie cotonneuse.	*Bauhinia tomentosa*, L.		Dédié à *J. et G. Bauhin* célèbres botanistes d 16e siècle.
Beckéa effilé.	*Beckea virgata, Andr.*		Dédié à *Vander Becke* médecin-physicien d Hambourg.
Belladone médicinale, vulgt Morelle furieuse, H. empoisonnée, Belle Dame, Guignes de côtes, Permenton, etc.	*Atropa belladona*, L.	Bellodono.	D'*Atropos*, l'une de parques ; all. à s/ pro priétés vénéneuses.
Belle de nuit, vult Faux jalap, Nyctage, Mervlle du Perou, fl. de 9 heures.	*Mirabilis jalapa , L.*	Bello de nué.	Du grec: *Nux*, nuit ; all à l'époque de l'épanou isst des fl.
Benincasa cérifère.	*Benincasa cerifera, Sav B, cucurbita , Fisch.*		Dédié au Cte de *Benin casa*, noble italien.
Benjoin odorant, vulgt Faux-benjoin.	*Laurus benzoin , L.*	Bijoun.	Du celtique :*Blaur*, tou jours vert.
Bénoite des ruisseaux, vulgt B. aquatique.	*Geum rivale, L.*	Bénouito	Du grec : *Geuô*, j'assaisonn all. à l'arôme de s/ ra
B. Officinale, vulgt Bénoite, B. caryophyllée Galiote, Récise, H. de St-Bénoit.	*G. urbanum , L.*	Idem.	Idem.
Benthamie porte-fraises. (Japon.)	*Benthamia fragifera*, Lindl. *Cornus capitata*, Wallich.		Dédié à Bentham, cél bre archéologue.
Berberis vulgaire, vulgt Epine-vinette. vinettier	*Berberis vulgaris , L.*	Vinettié, vinégreto	Du grec : *Berberi*, c quille ; all. à la forn des pétales.
Berce branc-ursine, vulgt Acanthe d'Allemagne.	*Heracleum sphondylium , L.*	Sfondilio , ita.	Du grec : *Heraklés* Hercule, qui, le 1e mit la pl. en usage.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	Idem. Idem.		Idem.	En Amérique, on mange ses racines comme les betteraves. (Hœf.)
abiées.	(1) Cult. chez les jardiniers fleuristes, fl. bl. ou pur. en jt.	Antispasmodique.	Condiment.	L'infusion des feuilles se prend pour calmer les maux de tête. (Rob.)
Idem.	(1) Cult. chez M. Garnier-Savatier, fl. pur. en jt.	Idem.	Condiment très-parfumé.	L'infusion des feuiles donne un parfum plus prononcé que dans la plante précédente. (Id.)
Légumineuses césalpiniées.	As. Cult. chez M. Geoffre, fl. bl. en jt.	vermifuge.		On emploie aussi la racine contre les tumeurs serofuleuses et les maladies des yeux. (Bouil.)
Iyrtacées.	As. Idem Idem.	Tonique.		L'infusion des f.lles est employée comme le thé. (Lmt.)
olanées.	V. Spé à la Ste. Baume, fl. rb. en j. jt.	Narcotiq-âcre.	Industriel.	Narcotique précieux; la racine est la partie la plus active de la pl. On prépare avec les baies un fort beau vert pour la miniature et qui empreint le papier d'une jolie couleur pourpre. (Hœf.)
yctaginées.	V. Cult. dans les jardins, fl. div. c. en jt.	Purgatif.		Linné a expliqué le phénomène de l'épanouis. des fl. au coucher du soleil, en avançant q. la pl. étant née dans un hémisphère opposé au nôtre, le jour s'y fait quand nous avons la nuit.
ucurbitacées	(1) Cult. à la Capelette chez M. Cantoni. fl. j. en a.		Alimentaire	Les fruits se mangent; ils sont recouv. d'une espèce de cire, et s'emblables à nos concombres. (Hœf.) La pl. donne une odeur de musc. (Lmt.)
aurinées.	A. Cult. chez M. Gaillard au pont de vivaux fl. jâ. en m.	Résolutif.	Condiment.	Sl fl. sont utiles dans les affections catarrhales, rhumatis. et paralytiq. Sl baies ont une saveur approchant de celle du piment. (Bod.)
osacées Iryadées.	V. Aq. Spé à la Ste-Baume. fl. rb. en j-jt.	Astringent amer.	Comestible	Les mêmes propr. que la *Benoite officinale* ci-après. (Lmt.)
Idem.	V. Idem.	Idem.	Idem.	On l'a empl. ce fébrifuge. Les jeunes pousses sont mangées ce herbes potag.; la racine entre qq. fois dans la fabr. de la bière; Dambourney en a retiré une belle coul. mordoré. (Hœf.)
rnées.	As. Cult. au jardin zoolog., fl. jâ. en ms. av.		Idem.	Il donne des fruits semblab. à des fraises et d'un goût agréable. (Hœf.)
béridées.	V. Spé à St.Cyr, vallon de l'Évèque, fl. j. en ms.	Tempérant	Industriel.	Sl Flles sont acidules, sl fruits astring. Le liber de la tige et de la racine donne une teint. jaune qui sert à teind. les peaux. (Guib.) (G. S. P.)
mbellifères cti-séminées.	(2) Spé à la Ste-Baume, fl. bl. en j. et s.	Acre.		La racine et l'écorce sont assez âcres pr enflamm. la peau. Avec sa tige sucrée on obtient une liq. énlv. appelée *Parst* dans le Nord. (Lmt.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
BERLE à f^lles étroites, vulg^t Ache d'eau.	*Sium angustifolium*, *L.*	Creissoun fer.	Du celtique *siw*, eau ; all. à la localité de la pl.
B. CHERVI, B. des potagers Cherui, Giroles. (Chine.)	*S. Sisarum*, *L.*	Chirouis.	Idem.
BÉTOINE officinale, vulg^t Bétoine pourprée.	*Betonica officinalis*, *L.*	Bétouino.	Diminution et altér^on du mot celtique : *Petun*, tabac; all. aux usages de la pl.
BETTE commune, vulg^t Poirée bl., Joutte.	*Beta vulgaris*, *Moq. L.*	Herbetto.	Du celtique: *Bett*, rouge; all. à la couleur de la racine.
B. à carde (var. de la précèd^te) (Corse).	*B. Cycla*, *L.*	Idem.	Idem.
BETTERAVE commune.	*B. rapa*, *Dum.*-*B. vulgaris*. *L.*	Herbettorabo.	Idem.
BIDENS trifolié, vulg^t Chanvre d'eau.	*Bidens tripartita*, *L.*	Canébé d'aïgo.	Du latin : *Bis* et *Dens* : all. aux deux dents ou arètes terminant le fruit
BIGNONE catalpa.	*Bignonia catalpa*, *L.*	Catalpa.	De *catalpa*, nom indien de l'espèce ppale.
BLETTE effilée, vulg^t Blette.	*Blitum virgatum*, *L.*	Bléto.	Du celtique, *Blith* insipide; all. à son peu de saveur.
B. EN TÊTE, vulg^t B. capitée, Arroche-fraise Epinards-fraises.	B. *capitatum*, *L.*	Idem.	Idem.
BOLET amadouvier.	*Polyporus igniarius*, *Fr*	Esco-pissocan.	De *Boletus*, provenant d'un mot oriental qui signifie, *prominere*, s'élever au dessus.
B. AMADOU.	*P. fomentarius*, *Fr.*	Esco.	Idem.
BOMARÉE Comestible. (Nouvelle Grenade.)	*Bomarea edulis*, *Herb.* *Alstrameria edulis*, *Tussac.*		Dédié au naturaliste *Valmont de Bomare.*

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Aq. Spé dans les fossés aquatiques, fl. bl en jt. a.	Antiscorbutique.		Les bêtes à cornes qui en mang., éprouvent c^e une sorte de délire qui les excite à se battre. (Hœf)
Idem.	V. Cult. dans les jardins maraichers, fl. bl. en jt. a.	Anticatarrheux.	Alimentaire	S^s racines sont très-utiles dans le catarrhe avec hèmoptysie. Elles forment un met dèlicat, étant très-sucrées et contenant une fécule remarquable par sa blancheur. (Id.)
Labiées.	V. Spé sur les coll. de St-Loup, fl. p. en m. et j.	Sternutatoire	Industriel.	On fume et on prise les flles C^e le tabac, On teint en brun avec la pl., au moyen d'une légère dissolution de bismuth. (Id.)
Chénopodées.	(2) Spé dans les champs cultivés, f^lle r, fl. en a. et o.	Mucilagineux.	Alimentaire	Outre l'usage culinaire que l'on fait des flles, on les recom. dans les affections chroniq. de la poitr. et p^r le pansem. des vésicatoires. (Cin.)
Idem.	(2) Cult. dans les jardins maraîchers, fl. vd. en jt. a.	Idem.	Idem.	C^e variété est génér. préférée p^r la cuisine; les pétioles de ses flles étant bien plus tendres, se mangent à la sauce blanche. (B.J.)
Idem.	(2) Cult. dans la banlieue, fl. vd. en jt. a.	Idem.	Idem. et industriel.	On mange les jeunes pousses et les racines, qui sont très-précieuses par le sucre qu'on en retire. Les bestiaux y trouvent aussi une nourriture fort utile à la production du lait, (Hœf.)
Composées tubuliflores.	(1) Aq. Spé au bord du bassin épuratoire de Ste-Marthe, fl. j. en m.	Idem.	Industriel.	On en retire une couleur jaune assez solide (Id.)
Bignoniacées.	A. Cult. dans la banlieue, fl. bl. en jt.	Tonique.		Ses fruits sont utiles contre l'asthme, (Lmt.)
Chénopodées.	(1) Cult. dans les jard. maraîch. Spé dans les décomb., fl. en jt. et a.	Emollient.	Alimentaire	Son fruit d'un beau rouge amaranthe est un peu fade; on mange ses feuiles comme les épinards. (B. J.)
Idem.	(1) Spé à Nice. Cult. dans les jardins, . en jt. et a.	Idem.	Idem.	Ces 2 pl. sont indigènes; le fruit de cette dernière est semblable à la fraise, mais n'a qu'une douceur fade. (Id.)
Champignons	V. Spé sur le chêne, etc	Astringent.	Industriel.	Les lames coupées par tranches, battues et desséchées, constituent l'amadou de 2me qualité. (Lmt.)
Idem.	V. Spé principalement sur les amandiers.	Idem.	Idem.	C'est avec ce végétal qu'on fait le meilleur amadou dont on se sert pour arrêter les hémorrhagies. (G. S. P.)
Amaryllidées	V. Cult. au jardin Botanique, fl. r. en m.		Alimentaire	S^s racines fournissent une farine comestible. (Idem.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
BONDUC, vulgt Chicot du Canada, œil de chat.	*Guilandina dioica*, *L.* *Gymnocladus canadensis*, *Lmk.*		Du grec: *Gymnos*, nu *Klados*, rameau; all à la caducité des feuill
BOTRIQUIE lunaire.	*Botrychium lunaria*, *Sw.* *B-osmunda*, *L.*		Du grec: *Botrys*, grappe de raisin; all. à la disposition des fructification
BOUCAGE à grandes flles.	*Pimpinella magna*, *L.*	Anis.	Altération du latin: *Bipennula*, deux fois pennées; all. à la form des feuilles.
B. ANIS, vulgt Anis, B. à fruits suaves, Pimpinelle anis (de l'Fgypte)	*P. anisum*, *L.* - *P. hortensis*, *Ger.*	Pimpinella bianca, ita.	Idem.
B. SAXIFRAGE.	*P. Saxifraga*, *L.*	Pimpinello.	Idem.
BOULEAU à canot. vulgt B. noir.	*Betula papyrifera*, *Mick*		Du celtique: *Bétu*, nom du végétal.
B. BLANC, vult Vergnes, Bouleau, Arbre de sagesse.	B. *alba*, *L.*	Verno.	Idem.
BOURRACHE officinale, vult Bourrache, Bouroche.	*Borrago officinalis*, *L.*	Bourragi.	Du latin; *cor ago*, exciter le cœur; all. au propriétés de la pl.
BOUSSINgaultie à feuilles de Baselle.	*Boussingaultia baselloides*, *H.* B.	Vigno d'oou paradis.	De *Basell*, nom indie de l'espèce principale
BRESILLET des Indes, vulgt Bois de Brésil, B.de fernambouc, Brasiletto.	*Cæsalpinia sappan*, L., C. *echinata*, *Lmk.*	Boués d'oou Brési.	Connu sous le nom d *Bakam* ou *Lignum pressillum* dès le 14 siècle, dédié au célèbr *Césalpin*, physicien d Pape Clément VIII.
BROME des prés, vulgt B. dressé.	*Bromus erectus*, *Huds.*	Fen.	Du grec: *Brómos*, nourriture; all. au pâturage que fournit la pl.
B. DOUX, vulgt B. velu, B. mollet.	*B. mollis*, *L.*	Idem.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
gumineuses ;salpiniées.	A. Cé. {chez Mr Rolland à St-Chamas, fl. bl. en j.		Industriel.	Bel arbre rustique, dont le bois rosé et dur, est propre à l'ébénisterie. (B.J.)
ugères.	V. chez M. Geoffre.	Vulnéraire.		On attribue à ce pl. des propriétés mucilagineuses et astringentes. (G.S.P.)
ıbellifères ıli-séminées.	V. Spé à la St-Baume fl. bl. en m. j.	Diurétique.		Est aussi empl. ce incisive. (Lmt.)
Idem.	(1) Cult. dans les jardins, fl. bl. en jt.	Stomachiq. stimulant.		On trouve dans le péricarpe une huile volatile stimulante et dans la graine une huile fixe; la première fait partie de la liqueur nommée absinthe. (Id.)
Idem.	V. Spé sur les Alpines entre St-Remy et Eyguières, fl. bl. en jt. a.	Diurétique.	Industriel.	Infusée dans l'eau, s racine donne une couleur bleuâtre. C'est un excellent fourrage. (Hœf.)
,ulinées	A. Cult. dans div. propriétés rurales. fl. vd. en av. m.	Vermifuge.	Idem.	S bois est de bonne qualité; l'écorce divisée a suppléé au papier; elle sert en Amérique a construire des canots légers. (B.J.)
Idem.	A. Spé dans les îles de la Durance, fl. vd. en av. m.	Idem.	Idem.	Excellent bois de construction; s écorce est diurétique et sert au tannage; les fles donnent une couleur jaune à la laine; s séve est sucrée et fermentesc.; enfin s chatons contien. de la cire. (Hœf. Lmt.)
·raginées.	(2) Spé dans les terrains cultivés, fl. b. en m. et jt.	Diurétique.	Alimentaire	Elle est aussi sudorifique. S jeunes fles se mangent en friture ou entrent dans les potages. On orne les salades de s jolies fl. bleues. (Id.)
;nopodées.	V. dans les jardins, fl. bl. en s.		Economiq.	Ses racines sont mangées par les bestiaux, et, au besoin, par l'homme. (B.J.)
;umineuses salpiniées.	A. cult. au jardin botanique, fl. j.	Astringent.	Industriel.	On retire de s bois une teinture rouge-pourpre. (Sze.)
;minées.	V. Spé dans les prairies à la Ste-Baume, etc., fl. en j. et jt.		Economique	Bon fourrage. Pl. très-rustique. (B.Jr.)
Idem.	(2) Spé s/les bords de Jarret, fl. m. et j.		Idem et alimentaire.	Dans le besoin, s semences peuvent entrer dans la panification; on en nourrit la volaille. La panicule donne une couleur verte pour la teinture. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
B. RUDE.	*B. asper, Murr.*	Idem.	Idem.
BROUSSONETIE à papier, vulgt Mûrier de la Chine, M. à papier.	*Morus papyrifera, L. Broussonetia p., vent.*	Amourié de la Chino.	Dédié à *Broussonet*, na turaliste français.
BRUNELLE à grandes fleurs.	*Brunella grandiflora, Mœnch.*	Brunello.	De l'allemand, *Braune* esquinancie; all. aux propriétés de la pl.
B. COMMUNE, vulgt Petite consoude, H. au charpentier.	*B. vulgaris, L.*	Brunelletto.	Idem.
BRUYÈRE à balais, vulgt Brumaille.	*Erica scoparia, L.*	Brusc fuméou.	Du grec : *Ereixein* briser; all. à des propr lithontriptiques.
B. ARBORESCENTE, vulgt Grande bruyère.	*E. arborea, L.*	Brusc masclé.	Idem.
BRYONE dioïque, vulgt Vigne vierge, Couleuvrée, Navet du diable.	*Bryonia dioica, L.*	Briouino.	Du grec : B*ryein*, pousser ; all. à s/ prompte végétation.
B. MONOÏQUE, vulgt Vigne blanche.	*B. alba, L.*	Vite bianca, ita	Idem.
* BUBON de Macédoine, vulgt Persil de M.	*Bubon Macedonicum, L.-Athamantha macedonica, Spreng.*	Bubbone, ita.	Du grec ; Bou*bôn*; aine à cause de s/ propriété
* B. GALBANUM. (Syrie.)	*B. galbanum, L.*		Idem.
BUGLE rampante, vulgt Petite consoude, H. de St. Laurent.	*Ajuga reptans, L.-Bugula, T.*	Buglo.	Altération du mot latin *Abiga*, qui fait avorter
BUGLOSSE d'Italie.	*Anchusa italica, L.*	Bourrigaï.	Du grec : Bou*x*, bœuf et *glóssa*, langue ; al à la ressembl, des fll
B. OFFICINALE, vulgt Langue de bœuf, B. tinctoriale.	*A. officinalis, L.-A. angustifolia, Will. Buglossum elatum. Mœnch*	Lengo de buon	Idem.
B. ONDULÉE.	*A. Ondulata.*	Idem.	Idem.

AMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V.Spé à la Ste-Baume, fl. en j. et jt.		Economiq.	Vient dans les plus mauvais terrains et donne un assez bon fourrage. (B.J.)
orées.	A. Cult. dans la banlieue, fl. en m. et j.		Industriel.	Sl fruit est d'une saveur douce et fade. Les Japonais font bouillir la couche corticale (liber) dans une lessive alcaline, et en fabriquent du papier. (G.S P.)
ıbiées.	V. Spé à n/ Dame des anges, fl.bv.en jt.et s.	Vulnéraire.		Elle est empl. Cl l'esquinancie et les plaies des gencives. (Bart.) Elle est propre à soutenir les terrains en pente.(B.J.)
Idem.	V. Spé dans les prés, fl. bv. en j. a.	Astringent.		Elle a plus de vertus que la précèdente p. guérir les mêmes maux. On l'a aussi empl. avec succès cl les hémorrhoïdes.(Lmt.Cin.)
·icinées.	V. Spé sur les collines, fl. vd. en m.	Idem.	Economique	Sert à fabriquer des balais p. l'usage domestique. (St-B-Rh.)
Idem.	V. Spé à n/ Dame des anges, fl. blro. en ms et av.	Idem.	Idem.	On l'a empl. ce diurétique et lithontriptique. (Rob.)
ıcurbitacées.	V. Spé à Montmajour, fl. blj. en j. et jt.	Drastique.	Alimentaire Industriel.	A la suite de div. lavages, la racine donne une fécule anologue au *manioc*, laq. étant torrifiée devient comest.; les tiges peuv. être empl. à la fabri.du papier.(Le Md.de la Fe)
Idem.	V. Spé dans toutes les haies d'Europe (Bod.) fl. vd.	Idem.		Sagement adm.; sl racine peut rempl. le séné. Les anciens mangeaient ses jeunes pousses, pr exciter la sécrétion de l'urine et les évacuations alvines-(Bod.)
ımbellifères.	V. Quoique rare en Provence, s/cult.est facile en pl. terre. fl. j. en a.	Diurétique.		On attribue à cl pl. aromatique des vertus apéritives, carminatives, etc. (Hœf.)
Idem.	As. On peut le cultiver en serre tempérée, fl. j. en a.	Antispasmodique.		Il fournit la gomme résine, app. *galbanum*, qui était empl. en médecine. On connait le prov. donner du *galbanum*. (Idem.)
abiées.	V. Spé dans les prairies, fl. div. c. en av. et j.	Astringent léger.		Utile dans les hémorrhagies, dysenteries et ulcérations de la bouche. (Cin.)
orraginées	V. Spé dans les champs fl. b. en m. et j.	Mucilagineux.		Elle a les mêmes propriétés que la Bourrache.(Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les haies, fl. b. en m. et j.	Diurétique.		Idem. Les anciens ont prétendu qu'elle pouvait dissiper la mélancolie; sl racine donne, dit-on, un principe colorant rouge.(Id.)
Idem.	V. Spé à St-Henri, propriété de Foresta, fl. b. en m. et j.	Mucilagineux.		Cl pl. participe aux bonnes qualités de la bourrache. (Jh.R.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
BUGRANE commune, vulgt Arrête-bœuf. B. épineuse, Bougrane.	*Ononis spinosa*, *L.-O. procurrens, Wallr.*	Aresto-buou.	Du grec : *onos*, âne *onémi*, délecter ; pl. q plaît aux ânes.
B. DES CHAMPS.	*O. campestris, Kock.-O spinosa, L.*	Agavoun.	Idem.
BUIS arborescent, vulgt B. de Mahon, B. des Baléares.	*Buxus balearica*, *Lmk.*	Bouï.	Du grec : *puxos*, boît all. aux boîtes que l'(tourne avec ce bois.
B. TOUJOURS VERT, vulgt Buis, et pour les Anglais: *Arbre à boîte*.	B. *sempervirens*, *L.*	Idem.	Idem,
BUNIAS fausse roquette, vulgt Navet sauvage, Masse au bedeau,	*Bunias erucago*, *L.*	Pito-galino.	Du grec : Bounos, , co line ; all. à la locali de la pl.
BUNION bulbeux, vulgt Noix de terre, chataigne de terre, Terre-noix, Moinson, Suron, Gernotte.	*Bunium bulbo-castanum, L. Carum b. Kock.*	Castagno dé torro. Pissagou.	Du grec : *Bounis*, n vet: all. à la souche t berc. de quelq. espèc
BUPLEVRE à feuilles rondes, vulgt Perce-feuille, oreille de lièvre.	*Buplevrum rotundifolium*, *L.*	Perço-fuillo.	Du grec : *Bouspleurc* côte de bœuf ; all. à forme des feuilles.
B. EN FAULX, vulgt côte de bœuf. B. des haies.	B. *falcatum*, *L.*	Herbo coupiéro.	Idem.
BUTOME ombellé, vulgt Jonc fleuri.	*Butomus umbellatus*, *L.*	Jounc flouri·	Du grec : *Bous*, bœu et *témnèin*, [coupe: all. à la feuille qui fa saigner la boucho des bœufs.
CACHRYDE à fruits lisses, vulgt Armarinthe.	*Cachrys lævigata, Lmk.*		Du grec : *Kakrys*, no d'une ombellifère.
CACTIER à cochenilles, vulgt Nopal à cochenilles, cierge raquette.	*Cactus coccinellifer, L. Opuntia coccinellifera Mill.*	Figo dé Barbarié.	Du latin : *Opuntius*, v de Phocide, où la pl. abon
C. FIGUE d'Inde, vulgt Figuier de Barbarie, Raquette.	*C. opuntia*, *Ficus indica, L.*	Idem.	Idem.
CALADION à tige élevée, vulgt Pédiveau vénéneux.	*Caladium seguinum*, *Wllld. Arum seguinum, L.*		Du grec : *Aron*, pied (veau.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
égumineuses apilionacées.	V, Spé le long des haies fl. ro. en j. et jt.	Diurétique amer.	Alimentaire	La racine est empl. en médecine. On mange sı jeunes pousses en salade ou ceℓes autres pl. potagères. (Rob. Hœf.)
Idem.	As. Spé dans les champs, fl. j. en j. et jt.	Apéritif.		On se sert de la racine. (Lmt-)
uphorbiacées.	As. Spé au barrage du Toulonnet, fl. j. en m.	Purgatif.	Industriel.	La médecine se sert de la poudre de sı flles; c'est le bois le plus inalter. et le plus pesant des boisd'Eur: Sı racine et ses tiges sont suscept. de recevoir un trés-beau poll. (Hœf.)
Idem.	V. Idem fl. blâ. en ms. et av.	Sudorifique.	Idem.	Idem, On dit que l'écorce de la racine peut remplacer le gayac.
rucifères.	(1) Spé dans les moissons, fl. j. en m.	Stimulant.	Economique	La poudre de sı graines entre dans la thériaque. La pl. en vert est un bon fourrage p. les vaches (Bouit.)
mbellifères di-séminées.	V. Spé à Ste-Victoire, fl. bl. en jt. a.	Excitant.	Alimentaire	Le tubercule est gros ce une noisette; on le mange cuit pr. lui faire perdre sı âcreté. (Id.)
Idem.	(1) Spé au pont de Roquefavour, fl. jâ. en m. et j.	Vulnéraire.		Cı pl. a été estimée pr les hernies, les écrouelles et les fractures. (Lmt Gar.)
Idem.	V. Spé au vallon de l'escalier, près d'Orgon, fl. j. en j. et jt.	Idem et fébrifuge.		Les racines sont fébrifuges; les flles. astringentes. (Lmt,)
utomées.	V. Aq. Cult. au jardin botanique,, fl. ro. en j. et jt.	Purgatif et sudorifique.		Toutes sı parties sont amères et âcres : le rhizome est purgatif. (G.-S.P.)
mbellifères urvisémiuées.	V. Spé en Provence et dans le Midi (Hoef), fl. j, en m.	Stimulant.		Cı pl- renferme une huile volatile et un suc gommorésineux. (Bouil.)
actées.	V. Cult. au jardin botanique, fl. r. en jt. a.		Alimentaire et industriel.	Sı fruit, qui est assez agréable, colore, dit-on, l'urine en rouge. Cı pl. nourrit la cochenille dont la couleur est fort estimée dans le commerce. (Hœf.)
Idem.	V. Spé sur la côte de Cassis, fl. j. m. et jt.	Diurétique.	Alimentaire	Sı fruits aqueux et mucilagineux étant bien mûrs, sont rafraichissants et agréables à manger. (G.S. P,)
oïdées.	V. Cult. chez M. Geoffre.	Toxique.		On en fait une lessive âcre qui sert à la purification du sucre. La médecine homœopathique emploie cı pl. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
C. COMESTIBLE, vulgair[t] chou caraïbe, Tayo de Samana.	*C. esculentum, L.*		De l'égyptien : *Kelady* Gouet comestible.
CALAMENT officinal, vul[t] Menthe des montagnes.	*Melissa calamintha, L.- Calamintha officinalis, Mœnch.*	Manuguetto.	Du grec: *Melissa*, abeil le; pl. où cette mouch vient butiner.
CALEBASSE commune, Vulg[t] Courge calebasse, Gourde.	*Cucurbita lagenaria, L.*	Gourdo.	Du latin : *Lagena*, bou teille; all. à la form du fruit.
C. GIGANTESQUE.	*C. Lagenaria maxima, Ser.*	Grosso gourdo.	Idem.
C. TROMPETTE.	*L. Longua, L.*	Trompéto.	Idem.
CALLA des marais.	*Calla palustris, L.*	Calla.	Du grec : *Kallaion*, ca roncule pend[t] sous l bec des coqs ; all. à l forme de la Spathe.
CALLITRIS à 4 valves.	*Callitris quadrivalvis. vent.- Thuya articulata, Desf.*	Thuya.	Du grec : *Kallithris* belle chevelure ; all. l'élégance des rameau
CALLUNE bruyère, vulgt Bruyère commune.	*Calluna vulgaris, Sal.- Erica v., L.*	Brusc.	Du grec : *Kullunéin*, B layer ; all. aux bala qui se font avec la p
CALYSTÈGIE pubescente, vulg[t] Liseron pubescent.	*Calystegia pubescens, Lindl.*	Campanetto.	Du grec : *Kalix steg* calice, je couvre; all. a bractées prot. le calic
CAMASSIE comestible.	*Camassia esculenta, Lindl.*		Du nom américain *Quamash* ou Camas
CAMÉLÉE à trois coques vulg[t] Garoupe.	*Cneorum tricoccum, L.*	Calmolea, ita.	Du grec: *Knéo*, j'écorc all. à s/ propr. caustiques.
CAMÉLINE cultivée, vulg[t] Sésame d'Allemagne.	*Camelina sativa, Cr.- Myagrum sativum, L.*	Creissoun dé Russio.	Du latin: *Chamœ-linum* petit-lin ; all. à la fo me de s/ graine.
CAMOMILLE des teinturiers, vulg[t] œil de bœuf	*Anthemis tinctoria, L.*	Margaridié à coulour.	Du grec : *Authemon* fleur; all. au g[d] nomb de s/ fleurs.
C. PUANTE, vulg[t] C. des chiens, C. fétide, Maroute.	*A. Cotula, L. A. fœtida, Link.*	Margaridié.	Idem.

'AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. dans div. jardins d'amateurs, fl. bl. en j.		Alimentaire	Les flles se mangent comme les choux; la fécule abondante qu'on retire du rhizome, qui est un bon aliment, 'est très-nutritive et se donne aux convalescents. (Cap. Sal.)
abiées.	V. Spé au bord de Jarret, fl. pur. en été.	Antispasmodique.		On l'emploie ce la mélisse, la menthe poivrée, etc. (Cin.)
ucurbitacées	(1) Cult. dans div. jardins, fl. j. en av. et jt.		Industriel.	On se sert de l'enveloppe du fruit désséché ce de bouteille, de boîte à poudre, etc. (Lmt.)
Idem.	(1) Cult. chez M. Chipot et autres, fl. j. en av. et jt.		Alimentaire	Fruit d'une cuisson facile, fondant, juteux et succulent jusqu'à la maturité des graines; après quoi on le fait sécher pr l'utiliser ce les champignons. (B. J. - Maur.)
Idem.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. en j. et jt.		Idem.	Ce fruit, d'une forme curieuse, est également comestible en vert. (B. J.)
roïdées.	V. Spé dans les marais de Martigues, fl. bl. en m.	Diaphorétique.	Idem.	D'après Linné, on fait entrer dans le pain la poudre de sa racine, lorsque la disette survient dans le nord. (Hœf.)
onifères.	As. Cult. chez M. Rolland père et fils à St. Chamas.		Industriel.	On retire de ce beau végétal une résine qui, d'après Broussonet, est la sandaraque du commerce. (Duch.)
icinées.	V. Spé près de St-Maximin, fl. bl. ou ro. en av.	Astringent.	Idem.	Employé par les tanneurs et les teinturiers. (G.S.P.)
onvolvulacées	V. Cult. dans les jardins, fl. ros. en j.		Comestible	On mange ses racines fibreuses. (B.J.)
liacées	V. Cult. chez M. V. Gaillard.		Idem.	Cette pl., dont la bulbe est bonne à manger, se cultive en pl. terre sous le climat de Paris. (Duch.)
iéorées.	As. Cé dans la banlieue fl. j. en ms. et s.	Caustique et purgatif.		On se sert des flles et des fruits. (Lmt. Hœf.)
ucifères.	(1) Cult. à Arles, fl. jâ. en m.	Calmant.	Industriel.	On obtient avec sa graine de l'huile propre à div. usages. (Lmt.)
omposées ubuliflores.	V. Spé dans les prairies des Martégaux près de la mer, fl. j. en j. et jt.	Vermifuge.	Idem.	On emploie la décoction des fl. dans du vin. pr calmer la colique et chasser les vers. Elles donnent aux laines une belle couleur jaune aurore. (Bart. Bouil.)
Idem.	(1) Spé dans l'enclos de la Joliette, fl. j. en m. et j.	Antispasmodique excitant.	Idem.	Emploi dans les névroses, surtout dans l'hystérie, la gastralgie et l'entéralgie: on se sert de toutes les parties de la pl. (Cin.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
C. PYRÈTHRE, vulgt Pyrèthre, Pariétaire d'Espagne.	*A. Pyrethrum*, L.	Idem.	Idem.
C. P. CARNÉ, vulgt P. du Caucase.	*A. P. Carneum*, Biebr.	Idem.	Idem.
C. ROMAINE, vulgt Camomille, C. noble.	*A. Nobilis*, L.	Camamido.	Idem.
CAMPANULE fausse raiponce.	*Campanula rapunculoides*, L.	Faou rampouchou.	Du latin: *campana*, cloche; all. à la forme de la corolle.
C. des champs. vulgt C. fausse.	*A. Arvensis*, L.	Margarido.	Idem.
C. GANTELÉE.	*C. Trachelium*, L.		Idem.
C. RAIPONCE, vulgt Raiponce.	*C. rapunculus*, L.	Rampouchou.	Idem.
CAMPÊCHE épineux, vulgt Bois de campêche, B. de sang, B. de Nicarague.	*Hæmatoxylon campechianum*, L.	Campeggio, ita.	Du grec: *Haima*, sang et *Zylon*, bois; all. à la couleur du végétal
CAMPHRÉE de Montpellier.	*Camphorosma monspeliaca*. L.	Camforata, ita.	Du latin: *camphora* camphre, et du grec: *osmé* odeur.
CANARINE campanule.	*Canarina campanula*, Lmk.-*C. Canariensis*, L.	Canarino.	Nom tiré des îles Canaries, patrie de la pl.
CANCHE intermédiaire.	*Deschampsia media*, Rœm. -*Aira juncea*, *Vill.*	Bauco.	Dédié au Dr *Deschamp* botaniste français.
CANNE cylindrique, vulgt Canamelle cylindrique	*Sacharum cylindricum*, L. *Imperata arundinacea*, *Cyrill.*	Canno.	Dédié à *Imperati*. botaniste napolitain du 16 siècle.
C. de RAVENNE, vulgt Canamelle de Ravenne.	*S. Ravennæ*, L.	Cannisso.	Idem.
CANNEBERGE à gros fruit, vulgt Airelle à gros fruit rouge (Am. bor.)	*Oxycoccos macrocarpus*, *Pers. Vaccinium oxycoccos*, *Ait.*		Du grec: *Oxys*, acide et *Kokkos*, fruit.
C. DES MARAIS vulgt Airelle Canneberge, Coussinet.	*O. palustris*, *Pers.* - *V. oxycoccos*, *L.*		Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé dans les lieux secs et montueux, fl. div. c. en j. jt.	Salivatif.	Economique	S; racines jouissaient de la réputation de guérir les maux de dents. Les Asiatiques les mangent confites au sucre et les empl. à div. usages économiques. (Hœf. Fl. m[e])
Idem.	V. chez M. Rougié-Sarrète, fl. ro. pâ. en m. j.		Industriel.	On fabriq. avec s; sommités fleurles la poudre empl. c; les insectes. (Law.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins fl. j. en j. et jt.	Anthelmintique amer.		Pour obtenir des effets certains, il faut empl. la pl. à fl. simpl. (Bod.) On se sert de l'infusion des fl. ou de leur poudre comme p[r] le quinquina. (Fl. m[e])
mpanulacées.	V. Spé sur les collines de St-Loup, dans les haies etc. fl. b. en j. jt.		Alimentair[e]	La saveur de s; racine est à peu prés cellè du salsifis. (G.S.P.)
Idem.	(1) Spé dans les champs. fl. j. en m. j.	Anthelmintique léger.		S; odeur aromatique la fait servir à la falsification de la matricaire.
Idem.	V Spé. à la S[te] Baume, fl. b. en jt, et a.	Astringent.		On l'emploie p[r] combattre les angines et les maux de gorge. (Id.) *Trachelus*, gorge. ne serait-il pour rien dans cette application?
Idem.	V. Spé sur les collines de St-Loup. fl. b. en j. et jt.		Alimentair[e]	S; saveur est la même que celle du salsifis. (G.T.P.)
gumineuses ésalpinées.	A. Cult. au jardin Zoologique, fl. jâ.	Astringent.	Industriel.	Donne une matière rouge foncé qui est due à la présencede l'hématine. L'écorce et la gomme qui découlent de c; arbre sont astringentes. (Hœf.)
énopodées.	V. Spé aux Catalans, fl. blâ. en jt. et s.	Diurétique aromatique[e]		En infusion théiforme, excellent remède contre la plupart des affections du poumon. (Bod.)
mpanulacées.	V. Cult. chez div. amateurs, fl. j. en d. et ms.		Comestible	On mange s; fruit. (Lmt.)
aminées.	V. Spé à la Ste Baume.		Economiq.	C'est un bon fourrage. (Idem.)
Idem.	V. Spé à Montredon, fl. v. en j.		Industriel et Economique.	Pl. majestueuse dont les racines servent à fixer la mobilité des sables du bord de la mer. Bon fourrage. (Hœf.)
Idem.	V. Spé. à Fox, au bord de la mer. fl. vd. en j. jt.		Idem.	Belle pl, dont les Arabes de Barbarie forment des tuyaux de pipe. Les ;flles sont un excellent fourrage p[r] les bestiaux. (Id.)
cciniées.	A[s] Cult. au jar. zoologi. fl. ro. en m.	Tempérant	Comestible	On fait de bonnes confitures avec s; fruits.
Idem.	As. Cult. chez M. Geoffre, fl. ro. en m.	Idem. et antiscorbutique.	Idem.	Idem.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
CAPILLAIRE de Montpellier, vulg^t cheveux de Vénus, Adiante à feuilles de Coriandre.	*Adiantum capillus veneris*, L.	Capiléro.	Du grec: *Adiantos*, no mouillé; all. à la pro priété de rester sèch même dans l'eau.
C. EN PÉDALE, vulg^t C. du Canada.	*A. pedatum*, L.	Idem.	Idem.
CAPRIER épineux, vulg^t Caprier, Tapénier.	*Capparis spinosa*, L.	Tapénié.	De l'arabe: *Kapar*, no de la pl.
CAPUCINE à grande fleur, vulg^t Grande capucine, Cresson du Perou.	*Tropœolum major*, L.	Capouchino.	Du grec: *Tropaion* trophée; la fl. rappe lant le casque et l bouclier qui orneut l trophées d'armoiries.
C. TUBÉREUSE.	*T. Tuberosum*, *Flor. Per.*	Idem.	Idem.
CAQUILLIER maritime, vulg^t Roquette de mer.	*Cakile maritima*, *scop. Bunias cakile*, L.	Rouquette dé mar.	De l'arabe: *Kakalch* nom de la pl.
CARDAMINE amère, vulg^t Cresson amer.	*Cardamina amara*, *L*,	Creissoun amar.	Du grec: *Kardamon* nom du cresson.
C. DES PRÉS, vulg^t Cresson des prés, C. élégant, C. Sauvage, Passerage sauvage.	*C. Pratensis*, *L.*	C. Saouvagi.	Idem.
CARDÈRE à foulon, vulg^t Chardon à foulon, C. à bonnétier.	*Dipsacus fullonum*, *L.*	Cabassudo.	Du grec: *Dipsan akéo mai*, je guéris de soif; all. à la form des feuilles imitant u réservoir.
C. SAUVAGE, vulg^t Lavoir de Vénus, cabaret des oiseaux.	*D. Sylvestris*, *L.*	H. dei goubélets.	Idem.
CARLINE acaule, vulg^t C. blanche. C. sans tige; Caméléon blanc.	*Carlina acaulis*, *L.*	Trévaresse.	Du latin; *Carolus*, no de Charles-Quint, do l'armée fut guérie de peste au moyen de c/ p
C. A F^lles D'ACANTHE, vulg^t Chardousse.	*C. Acanthifolia*, *All.*	Chardousso.	Idem.
C. CAULESCENTE, vulg^t C. noire, Caméléon noir.	*C, Caulescens*, *L.*	Loque.	Idem.
C. COMMUNE.	*C. Vulgaris*, *L.*	Carlino.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
ugères.	V. Aq. Spé au bord de l'Huvaune, à l'Estaque, etc.	Pectoral.		On fait avec la pl. un sirop béchique très-connu. (G.P.S.)
Idem.	V. Cult. chez M. Blaise père, fl. j. en j.	Idem.		Idem.
pparidées.	V. Spé à Cuges, Roquevaire, etc. fl. b. en m. et s.	Diurétique.	Condiment.	On se sert de la racine en médecine. S[1] boutons sont confits dans du vinaig. sous le nom de *capres*: C'est un assaisonnement agréable. (Hœf.)
opéolées.	(1) Cult. dans les jardins, fl. j. o. mé. en j. et s.	Antiscorbutique.	Idem.	La pl. est âpre et piquante. S[1] fl et s[1] fruits verts sont confits au vinaigre comme les capres. (Lmt.)
Idem.	V Cult. au jardin botanique, fl. j. o. en j.	Idem.	Comestible.	S[1] turbercules amylacés, peuvent servir d'aliment après la cuisson. (Hœf.)
ucifères.	(1) Spé à Bonneveine, Montredon, fl. ro. en m.	Purgatif.		Employé p[r] s[1] propriétés excitantes et purgatives. (G.S.P.)
Idem.	V. Cult. au jardin botanique, fl. bl. ou ro. en m.	Stimulant.	Condiment.	Il a infiniment de rapport avec le cresson ordinaire. (Idem.)
Idem.	V. Spé dans les prés humides, fl. l. ou bl. en m.	Antiscorbutique.	Alimentair[e]	La flle se mange en salade; elle est empl. dans l'asthme avec succès. (Cin.)
osacées.	(2) Spé à Orgon, fl. j. et jt.	Odontalgique et ophtalmique.	Industriel.	Sur la partie supérieure de la pl. est un ver, qui, dit-on, étant écrasé sur les dents, en calme aussitôt la douleur. L'eau qui séjourne dans s[1] flles est ophtalmique; s[1] tête sert à polir les draps. (Id.)
Idem.	(2) aux bords des haies fl. j. jt.	Diurétique.		On se sert de la racine; l'eau de s[1] flles avait la réputation d'être ophtalmique. (Hœf.)
mposées ibuliflores.	V. Spé à S[t]-Jean de Trest, fl. jâ. en jt.	Sudorifique	Alimentair[e]	S[1] racine, qui est blanche intérieuremt., a une saveur amère et un peu nauséab. (Mor.) On mange les réceptacles c[e] ceux des artichauts. (Fl. m[e])
Idem.	(2) Spé à n/ Dame des Anges, fl. jâ. en jt. et a.		Idem.	On mange le réceptacle de s[1] fl. c[e] la précédente pl., ou on le confit, p[r] le même usage, au miel et au sucre. (Hœf.)
Idem.	V. Spé en France dans les Sevennes, fl. p.	Sudorifique	Idem.	On se sert de la racine. On mange s[1] réceptacles. (Fl. m[e])
Idem.	(2) Spé dans les lieux secs et pierreux, fl. jâ. jt. et a.	Purgatif.		On emploie la racine qui contient une matière résineuse et amère. (G.S.P.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
C. LAINEUSE.	*C. Lanata, L.*	Chardousso.	Idem.
CARMANTINE pectorale.	*Justicia pectoralis, L.*	Justicia.	Dédié à *J. Justice*, Horticulteur et botanist écossais, mort en 176
CAROTTE commune.	*Daucus carotta, L.*	Pastenargo féro.	Du grec : *Daukos*, nom de la pl. et de plusieur ombellifères.
C. ÉLEVÉE, C. à gdes fl.	*D. Maximus, Desf. D. Grandiflores, L.*	Carotto.	Idem.
C. PORTE-GOMME, vulgt C. d'Espagne.	*D. Gummifer, Lmk.-D. maritimus, With.*	Idem.	Idem.
CAROUBIER à siliques. vulgt Caroubier, Carouge.	*Ceratonia siliqua, L.*	Caroubi.	Du grec : *Kéras* corne all. à la forme de gousse.
CARTHAME des teinturiers vulgt safranum, safran bâtard, graine de perroquet.	*Carthamus tinctorius, L.- C. Officinarum, T.*	Grano de perrouquet.	Du grec : *Kathairein* purge; all. à la proprié des semences; en arab *Kartam*, nom de la p qui signifie *teinture*.
C. LAITEUX, vulgt Chardon bénit.	*C. Lanatus*, L.-*C. Kentrophyllum DC.*	Cartamo, ita.	Idem.
CARVI commun, vulgt Cumin des prés, Anis des vosges.	*Carum carvi, L.*	Carvi.	Du latin : *Caria*, pay de l'Asie mineure o naît la pl.
CARYER pacanier, vulgt Noyer pacanier (Am. du Nord.)	*Carya olivæformis, Nutt.-Juglans pacan, Ait.*	Nouguier.	Du grec: *Karua*, no du noyer.
CASSE de Maryland.	*Cassia marylandia*, L.	Casso.	Du grec : *Kasia*, no de l'arbre.
CASSINE de la Caroline, vulgt Thé des apanaches, Houx à feuilles de laurier.	*Cassine caroliana*, Lmk. *Ilex cassine, Ait.*		Nom indien de l'espèc principale, et du cel que *ac*, pointe.
CASUARINE à feuilles de prêle, vulgt Filao de l'Inde, Bois de fer, Toa.	*Casuarina equisetifolia, Rumph.*	Coussaoudo.	Du latin : *Casuariu* Casoar; all. à la ressem de s/ rameaux avec plumage de c/ oisea

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	(2) Spé sur le bord des chemins, fl. p. en jt. et a.	–	Alimentaire	Sa réceptacle peut se manger en guise d'artichaut. Elle contient un suc rouge. (Bonil. Hœf.)
cantacées.	V. Cult. au jardin botanique, fl. c. en j.	Béchique.		On compose avec la Pl. un sirop connu sous le nom de *sirop de charpentier*. (Rob.)
mbellifères ecti-séminées.	(2) Cult. dans les jardins potagers, fl. ro. en av. et m.	Carminatif diurétique	Alimentaire	On se sert des graines et de la racine en médecine. C'est un bon légume que l'on emploie dans la cuisine. Les fl. infusées dans l'alcool, donnent la liqueur nommée *huile de Vénus*. (Lmt.)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Id.
Idem.	(2) Spé à Montredon, fl. bl. ou râ. en av. et m.	Vulnéraire.		Sa racine contient une substance résineuse vulnéraire.(G.s.P.) Ce suc qui est aromatique, serait, d'après Hœfer, le *Bdellium* des Arabes
égumineuses nimosées.	A. Cult. au vallon *doou négré*, près de Chât.-Gombert, fl. p. en av.	Béchique.	Industriel.	Sa siliques sont un peu laxatives; sa bois sert à la marqueterie, et sa écorce au tannage des cuirs. (Lmt.-Fl. me)
omposées ubuliflores.	(1) Spé dans la Crau, fl. o. en a. et s.	Purgatif.	Idem. et Alimentaire	On retire de la pl. plusieurs couleurs pr la teinture. Les jeunes fles sont mangées en guise d'épinards. (Rob. Hœf.)
Idem.	(1) Spé au bord des chemins, f. j. en a. et s.	Sudorifique		Sa amertume rend égalem. ce pl. fébrif. et anthelmintique.(Lmt. Hœf.)
mbellifères ecti-séminées.	*(2)* Spé dans les paturages des Alpines *(Gér.)* fl. jâ. en av. m.	Stomachique	Alimentaire	En Allemagne on mélange les graines avec la farine du blé pr faire du pain .(Jac.) Dès le temps de Dioscoride on mangeait la racine ce celle du panais. (Fl. me)
iglandées.	As. Cult. chez Audibert frères à Tonelle, fl. en av.		Alimentaire et Indust.	Ce arbre est précieux par les qualités de sa bois; sa fruit est excellent. (B.Jer Duch.)
égumineuses nimosées.	As Cult. chez M. Chipot, fl. j. en s.	Purgatif doux		Bel Arbrisseau qui se cultive en pleine terre. (B.Jr)
icinées.	A. cult. dans le temps par M. de Gouffé, au jardin Botanique, fl. bl. en a.	Tonique.		On se sert des feuilles en guise de thé. (St.B.Rh.)
asuarinées.	A. cult. Idem. fl. r. en d.	Idem.	Industriel.	Sa rameaux, en décoction, forment un remède *nervosotonique*; sa bois est excellent pr les constructions navales, il est susceptible d'un beau poli. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
C. QUADRIVALVE.	*C. quadrivalvis*, L.	Idem.	Idem.
CATAIRE commune, vul[t] Herbe aux chats, Chataire, Pouliot sauvage.	*Nepeta cataria*, L.	Herbo dei cats	De Nepet, ville de To cane où la pl. cr spontanément.
CATANANCHE bleue, vulg[t] Cupidone bleue, gomme bleue, chicorée batarde.	*Catamanche cœrulea*, L.	Sicori de couello	Du grec: *Katanagk* contrainte fatale, c. d. Herbe qui force aimer.
CÉANOTHUS azuré, vug[t] Céanothe.	*Ceanothus azureus*, *Desf.*		Du grec: *Kéanôthos* nom d'une pl. épineu
C. d'AMÉRIQUE, vulg[t] Thé de Jersey.	*C. Americanus, L.*		Idem.
CÈDRE du Liban.	*Pinus cedrus*, *L.*	Cédré.	De *Kédros*, en gre nom de l'arbre.
CÉLASTRE comestible, vul[t] Cât en Arabie.	*Celastrus edulis, Vahl. Catha edulis, Forsk.*		Du grec: *Kélastros* arrière-saison; all: l'époque de la matu tion des fruits.
CÉLERI cultivé.	*Apium dulce*, *Mill.-A. graveolens*, L	Api.	Du celtique: *Apio* eau; all. à la pl. q aime les arrosemen
C. RAVE.	*A. Rapaceum*, *Mill.*	Rabo.	Idem.
CÉLOSIE à crète, vulg[t] Amarante, crète de coq, passe-velour.	*Celosia cristata*, L.	Cresto dé gaou	Du grec: *Kéléos*, brûl all. à la consistance d fl. qui paraissent brûl
CENTAURÉE à longue tête	*Centaurea macrocephala*, *L.*	Lengo de cat.	Du grec: *Kentaureio* herbe du Centau chiron, qui en déco vrit les propriétés.
C. AMÈRE.	C. *amara*, L.	Centori.	Idem.
C. BÉNITE, vulg[t] Chardon bénit, Centaurée sudorifique.	C. *benedicta*, *L.* - *Cnicus benedictus*, *Lmk.* - *Cardnus ben*, *T.*	Cardoun bénit.	Idem. ou de *Kniko* jaune; all. à la co de la fl.
C. BLEUET, vulg[t] Bluet, Barbeau, Casse-lunettes, Aubifoin.	*C. Cyanus*, *L.*	Bluret.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	A. Idem.	Idem.	Idem.	Idem. S| écorce est légèrement astringente. (Dupuis prof.)
abiées.	V. Spé à St-Jérome, aux Camoins, etc. fl. purp. ou bl. en j. a.	Emménagogue		Lainé a vanté ses bons effets dans la chlorose. Les chats se roulent avec délices s| c| pl. qui est très-aromat. (Cin.)
'omposées liguliflores.	V. Spé s/ les collines de St-Loup, fl. b. en j. et s.	Excitant.	Alimentaire	On mange les flles en salade; les anciens s'en servaient dans les filtres, (Hœf.)
hamnées.	A^s. Cult. chez V. Gaillard, fl. b. en jt.	Fébrifuge.		La médecine se sert de l'écorce. (Lmt.)
Idem.	A^s Cult. chez M. Bmy. Estienne, à St-Barnabé, fl. bl. en j. et s.	Antisyphilitique.		La décoction de la racine est employée dans div. affections vénériennes. (Rob.)
onifères.	A. Cult. dans la banlieue.		Industriel.	C| arbre, dont le bois passe p^{r}être incorruptible, vit un grand nombre de siècles. (Desf.)
élastrinées.	V. Cult. dans le jard. Zoologique, fl. en av. m.	Excitant.	Comestible	Les arabes l'estiment à l'égal du café; ils en mangent les flles c^e pouvant les préserver de la peste. (B.J^r)
'mbellifères recti-séminées.	(2) Cult. dans les jard. potagers, fl. vd.	Diurétique.	Alimentaire	La racine donne une salade saine et agréable à manger. (Hœf.)
Idem.	Idem.		Idem.	Les racines sont arrondies et charnues ; c'est un excellent légume qui mérite d'être plus connu qu'il ne l'est. (B. J^r)
marantacées	(1) Cult. dans les jardins. fl. vé en s.	Astringent.		C| pl. renferme un principe astringent. (G.S.P.)
'omposées tubuliflores.	V. Cult. chez M. Geoffre, fl. j. en jt. et a.	Tonique.		On l'emploie aussi c^e fébrifuge.
Idem.	V. Au vallon du Rouet, à la Ste-Baume, etc., fl. pur. en j. et jt.	Fébrifuge.		On se sert des fl. et des flles. (M.-Bl.)
Idem.	(1) Spé dans les champs, cultivés, fl. j. en m. et j.	Idem.		L'amertme de s| racine a une action tonique favorable, dans certaines circonstances, sur l'estomac et le tube intestinal. (Hœf.)
Idem.	(1) Idem. fl. vé. en m. et jt.	Astringent léger.	Economiq.	L'eau dist. de la fl. sert de collyre; c| fl. donne une belle couleur violette qui devient bleue avec l'alun; la pl. est un bon fourrage. (Id.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
C. CHAUSSE-TRAPE, vulgt C. étoilée, chardon étoilé, Pignerolles.	C. *Calcitrapa*, *L.*	Caouco-trépo.	Idem.
C. JACÉE, vulgt Jacée des prés.	C. *Jacea*, *L.*	Lengo dé cat.	Idem.
C. MAJEURE.	C. *Centaurium*, *L.*	Herbo dei fébré.	Idem.
CÉPHALOTAXUS à fruits drupacés.	*Cephalotaxus drupacea*, *Sieb.*		Du grec : *Képhalé*, tête et *taxus*, if. c. à. d. tête d'If.
CÉRAISTE des champs.	*Cerastium arvense*, *L.*		Du grec: *Kéras*, corne all. à la forme des capsules.
CERFEUIL bulbeux.	*Chœrophyllum bulbosum* *L.*	Charfui soouvagi.	Du grec : *Chairôn*, joyeux, et *phyllon*, flle all. à la couleur vert-ga du feuillage de la pl et à s/ odeur agréable
C. CULTIVÉ, vulgt C. commun.	*Scandix cerefolium*, *L.-Anthriscus* C. *Hoffm.*	Charfui.	Du grec : *Skandix*, espèce de cerfeuil.
C. MUSQUÉ, vulgt C. d'Espagne, C. odorant, Fougère musquée.	*S. odorata*, *L. Myrrhis odorata*, *scop.*	Vigno doou diablé.	Idem.
C. PEIGNE de Vénus, vulgt C. à aiguillettes Aiguille de berger.	*S. Pecten- veneris*, L	Aguilloun.	Idem.
C. PENCHÉ, vulgt C. énivrant.	*Chœrophyllum tumulum*, L.	Charfui dei bourrisquo.	Idem.
CÉRISIER bigarreautier, Vulgt Bigarreautier.	*Cerasus deracina*, *Ser.*	Agrufien duran.	Du latin: *Cerasus*, Cérasonte, ville de l'Asi mineure patrie de c/arbre
C. CULTIVÉ.	C. *hortensis*, *Per. Prunus cerasus*, *L.*	*Cérisié espagnen.*	Idem.
C. DE VIRGINIE.	C. *Virginiana*, *Juss.*	Cérisier estrangié.	Idem.
CÉTERACH officinal, vulgt Cétérach, Dourade, Doradille d'Espagne	*Ceterach officinarum*, *C. Bauh.*	Herbo doourado	De *Cheterack*, nom arabe de la pl.

AMILLES ATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
Idem	(2) Spé près du fort de St Nicolas, fl. purp. en jt. et a.	Anthelmintique.		Le Dr Cazin la regarde ce un de nos meilleurs amers indigènes; il l'a substituée au *quassia amara* avec succès.
Idem.	V Spé dans les prairies, fl. pur. ou bl. en m-a.	Idem.	Industriel.	Cj pl fournit une belle coul. jaune sembl. à celle du *serratula tinctoria*. (Rob.)
Idem.	(1) Spé au bord de l'huveaune, fl. p. en j. et jt.	Fébrifuge.		Elle est empl. ce amer. (Hœf)
nifères.	A. Cult. au jardin Zoologique, av. m.		Comestible	On mange sj baies. (Duch.)
ryophyllées	V. Spé s/ les coteaux d'Arles, fl. bl. en av. et s.		Alimentaire	Cj pl. peut se manger ce les épinards; sj semences sont recherch. par les petits oiseaux. (Har.)
nbellifères rsi-séminées.	(2) Cult. dans qq. jardins, fl. blâ. en jt.		Idem.	Contient plus de substances nutritives q. la pomme de terre, et sj racine est au moins aussi agréable. (Pay.)
Idem.	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. bl. en m. et o.	Diurétique.	Condiment.	On en fait usage dans les catarrhes chroniques et dans les ophtalmies; l'art culinaire l'emploie fréquemment. (Caz.)
Idem.	V. Cult. au jardin Botanique, fl. bl. en ms. et av.	Antispasmodique.	Idem.	Il offre le goût et le parfum de l'anis. Sj fl. entrent dans la composition du thé suisse. (Bouil. Hœf.)
Idem.	(1) Spé dans les champs de blé. fl. bl. en j. et jt.	Stomachique	Idem	On le mange dans la salade. (Id.)
Idem.	(2) Spé. dans les haies, fl. bl. en j. et jt.	Narcotique.		Pl. suspecte, qui pourrait être l'objet d'essais dans l'art médical. *Brugmans* s'en est servi, dit-il, sans accident. (J. R.)
sacées nygdalées.	A. Cult. dans les propriétés de la banlieue, fl. ros. en m.	Acidule-sucré	Comestible	Sj fruit est nourrissant, laxatif et rafraîchissant, ses pédoncules ou queues de cérises sont recommandées, en décoction, par Tissot, dans les catarrhes invétérés. (Bod.)
Idem.	Idem.	Rafraîchissant.	Idem industriel.	On fait avec le fruit toute sorte de confitur.; par la distillat. on obtient le *Kirschwasser;* sj bois est empl. pr les ébénistes, tourn. etc. Sj gomme peut rempl. celle d'Arabie. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. au jardin Zoologique, fl. bl. en m.		Idem.	Sj fruit est presque noir; sj bois rouge-clair, serré et compacte, est empl. dans la menuiserie. (B. Jr)
ugères.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. toute l'année.	Pectoral.		Vanté pr les maladies du poumon et de la vessie. (Lmt)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
CHAMORDORÉE élevé.	*Chamædorea elatior, Mart.*	Parmié.	Du grec : *Chamai*, terre, et *dôrea*, don (fait à la terre).
CHAMÉROPE élevé, vulgt Palmier élevé, P. à chanvre.	*Chamærops excelsa, L.*	Idem.	Du grec: *Chamai*, à ter et *rôps*, branche; all la position de s/ flles.
C. NAIN, vulgt Palmier nain, Palmiste en éventail.	C. *humilis*, L.	Idem.	Idem.
CHANVRE cultivé, vulgt Carbé, Pantagruelion. (Ind. or.)	*Canabis sativa, L.*	Canébé, carbé.	Du grec : *Kannabis*, du celtique *Canab*.
C. DE LA CHINE.	*C. Gigantea, Del.- C. Tsing-ma.*	C. de chino.	Idem.
CHARAGNE vulgaire, vulg Herbe à écurer, Lustre d'eau.	*Chara vulgaris*. *L.*	Lou pourrété.	Du grec ; *Chara*, joie
CHARDON des champs, vulgt C. hémorrhoïdal, Serratule des champs.	*Circium arvense*, *Lmk. Serratula arvensis, L.*	Caoussido.	Du latin ; *Serra*, sci all. à s/ Flles denté
C. MARIE, vulgt C. n/ Dame, C. argenté, Artichaut sauvage.	*Carduus Marianus, L.- Carthamus maculatus, Lmk.-Silybum Marianum, Gœrtn.*	Cardoun dé Mario.	Du latin: *Cardo*, ans all, aux crochets calice.
CHARME commun.	*Carpinus betulus*, *L.*	Charmé.	Du celtique: *Car*, b et *pen*, tête, c. à. bois propre à faire d jougs pour les bœu
CHATAIGNIER chincapin. (Am. sept.)	*Castanea pumila, Mill.*	Castagnié.	Du grec: *Kastanea*, co trée de Thessalie d' l'arbre tire s/ origir
C. COMMUN.	C. *vulgaris, Lmk.- Fagus castanea, L.-Castanea vesca, willd.*	Idem.	Idem.
C. d'AMÉRIQUE.	C. *Americana*, *G.* Don.	Idem.	Idem.
CHAYOTTE OU CAYOTTE, vulgt C. comestible, Choco, etc. (Am.)	*Sechium edule, Swartz, ou Sicyos edulis, id.*	Cayotto.	Du grec : *Sekino*, e graisser ; all. à la p priété nourrisste de la

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	 ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
lmiers.	V. Cult. chez M. Geoffre fl. vd. en j. jt.		Textile.	Il donne des fruits de la grosseur d'un pois. (Duch.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins d'amateurs, fl. r. ou j.		Idem.	Sı flles macérées dans l'eau servent à fabriquer des cordes, des paniers et des nattes. (Hœf.)
Idem.	V. idem.		Idem et comestible.	Sı fruits sont mangés p. les Arabes; ils sont mielleux et douçâtres. On se sert des flles ce de celles du précédent: on en ĕ extrait de la cire. (Idem-Sc. pr to.)
nnabinées.	(1) Cult. à Aubagne, Charleval, etc. fl. vd. en jt. et a.	Narcotique.	Industriel.	La pl. fournit un suc âcre qui sert, en Orient, à fabriquer le *Haschich;* sı écorce est textile, sı graine donne une huile siccative. (Lmt.)
Idem.	(1) Cult. chez M. Garnier-Savatier, ch. de St-Barnabé.		Idem.	Une tige exposée à Paris, en 1847, par M. Garnier, avait 7 mèt. de longueur. Sı fibre textile est plus soyeuse que celle du chanvre ordre, sı ténacité est extrême. (B. Jr)
aracées.	V. Spé dans les eaux stagnantes.	Anthelmintique.	Economique.	Sı odeur se raproche de celle de la *mousse de Corse;* elle sert à fourbir la vaisselle. On a empl. la pl, dans les engorg. du foie. (Hœf. G. S. P.)
mposées ubuliflores.	V. Spé dans les champs cultivés, fl. pur. en jt. a.	Antihémorrhoidal.		On a vu une sorte d'analogie entre les fics hémorrhoïdaux et les tumeurs qu'on remarque sı la pl. (Rob.)
Idem.	(1) Spé aux bords des chemins, fl. bl. pur. en jt. et a.		Alimentaire	Sı vertus médicales sont contestées. On mange sı flles; et sı têtes remplacent qq f. les artichauts. (Fl. me)
nentacées.	A. Cult. au jardin Botanique, fl. en ms. et m.		Industriel. et économique.	Son bois est excellent pr le charronnage; sı flles sont un bon fourrage pr les bestiaux. (Hœf.)
pulifères.	A. Cult. au jardin Zoologique, fl. jâ. en jt. et a.	Féculent.	Alimentaire	Sı fruits, gros ce des noisettes, sont d'un goût plus délicat que dans l'espèce commune. (B. Jr)
Idem.	A. Cult. chez M. Soleillet à St-Henri, fl. bâ. en m. et j.	Idem.	Idem. et industriel.	Sı fruit sert d'aliment à plusieurs contrées de la France; sı bois est très-estimé pr la charpente et les tonneaux à vin. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. dans la banlieue, fl. bâ. en m. j.	Idem.	Idem.	Sı fruits sont plus petits que ceux du châtaignier d'Europe, mais ils sont plus sucrés. (B. Jr)
curbitacées	(2) Cult. chez qq. amateurs, fl. j. en a.		Alimentaire	Sı fruit est très-recherché dans les antilles, les naturels en font un de leurs mets favoris. (Jac.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
CHÉLIDOINE cornue, vulgt Pavot cornu.	*Chelidonium corniculatum*, L. - *Glaucium* C. *Curt.*	Dindouliéro Ruelo jaouno.	De l'Arabe : *Kardoun*, jaune, et du grec: *Ch lidon*, hirondelle; all la floraison de la pl. d rant le séjour de c/oise
C. A FLEURS JAUNES, vulgt Glaucier jaune, Eclaire, Glaucion.	*Ch. glaucium L. Glaucium flavum*, *Crantz.* - *G. luteum*, *Scop.*	Papavero cornuto, ita.	Idem.
C. MAJEURE, vulgt gde Eclaire, H. de l'hirondelle, aux verrues et au Bouc.	*C. majus*, *L.*	Herbo de Sto Cléro.	Idem.
CHÊNE à fruit sessile, vulgt C. à trochets, Durelin, Rouvre.	*Quercus sessiliflora*, *Smitt.* - *Q. robur*, *L.*	Rouvé.	De deux mots celtiqu *Kaër* et *quez*, c. a. bel arbre.
C. CERRIS.	*Q. Cerris*, *L.*	Aglandié.	Idem.
C. CHATAIGNIER.	*Q. Prinos*, *Michx.*	Roure-castagnié	Idem.
C. A GALLE.	*Q. infectoria*, *Willd.*		Idem.
C. A KERMÈS.	*Q. Coccifera*, *L.*	Avaoussé.	Idem.
C. LIÈGE.	*Q. Suber*, *L.*	Subrier.	Idem.
C. PÉDONCULÉ, vulgt C. commun, C. à grappes, Gravelin, Roure.	*Q. Robur*, *L.* - *Q. pedunculata*, *Willd.* - *Q. ramosus*, *Lmk.*	Rouvé.	Idem.
C. QUERCITRON, vulgt C. noir de Pensylvanie.	*Q. tinctoria*, *Michx.*		Idem.
C. VELAMI.	*Q. Egilops*, *L.*	Roure.	Idem.
C. VERDOYANT, vulgt C. vert de la Caroline.	*Q. virens*, *Michx.*	Idem.	Idem.
C. YEUSE, vulgt yeuse Chêne-vert, Eousé.	*Q. Ilex*, *L.*	Eouvé.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	(2) Spé sur le bord des chemins, fl. p. en jt. et a.		Alimentaire	S₁ réceptacle peut se manger en guise d'artichaut. Elle contient un suc rouge. (Bonil. Hœf.)
cantacées.	V. Cult. au jardin botanique, fl. c. en j.	Béchique.		On compose avec la Pl. un sirop connu sous le nom de *sirop de charpentier*. (Rob.)
nbellifères ecti-séminées.	(2) Cult. dans les jardins potagers, fl. ro. en av. et m.	Carminatif diurétique	Alimentaire	On se sert des graines et de la racine en médecine. C'est un bon légume que l'on emploie dans la cuisine. Les fl. infusées dans l'alcool, donnent la liqueur nommée *huile de Vénus*. (Lmt.)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Id.
Idem.	(2) Spé à Montredon, fl. bl. ou râ. en av. et m.	Vulnéraire.		S₁ racine contient une substance résineuse vulnéraire.(G.s.P.) Ce suc qui est aromatique, serait, d'après Hœfer, le *Bdellium* des Arabes
gumineuses mimosées.	A. Cult. au vallon *doou négré*, près de Chât.-Gombert, fl. p. en av.	Béchique.	Industriel.	S₁ siliques sont un peu laxatives; s₁ bois sert à la marqueterie, et s₁ écorce au tannage des cuirs. (Lmt.-Fl. mᵉ)
mposées ibuliflores.	(1) Spé dans la Crau, fl. o. en a. et s.	Purgatif.	Idem. et Alimentaire	On retire de la pl. plusieurs couleurs pʳ la teinture. Les jeunes flles sont mangées en guise d'épinards. (Rob. Hœf.)
Idem.	(1) Spé au bord des chemins, f.j. en a. et s.	Sudorifique		S₁ amertume rend égalem. c₁ pl. fébrif. et anthelmintique.(Lmt. Hœf.)
nbellifères ecti-séminées.	(2) Spé dans les paturages des Alpines (Gér.) fl. jâ. en av. m.	Stomachique	Alimentaire	En Allemagne on mélange les graines avec la farine du blé pʳ faire du pain .(Jac.) Dès le temps de Dioscoride on mangeait la racine ᵒᵉ celle du panais. (Fl. mᵉ)
glandées.	As. Cult. chez Audibert frères à Tonelle, fl. en av.		Alimentaire et Indust.	C₁ arbre est précieux par les qualités de s₁ bois; s₁ fruit est excellent. (B.Jᵉʳ Duch.)
gumineuses mimosées.	Aˢ Cult. chez M. Chipot, fl. j. en s.	Purgatif doux		Bel Arbrisseau qui se cultive en pleine terre. (B.Jʳ)
cinées.	A. cult. dans le temps par M. de Gouffé, au jardin Botanique, fl. bl. en a.	Tonique.		On se sert des feuilles en guise de thé. (St.B.Rh.)
suarinées.	A. cult. Idem. fl. r. en d.	Idem..	Industriel.	S₁ rameaux, en décoction, forment un remède *nervosotonique* ; s₁ bois est excellent pʳ les constructions navales, il est susceptible d'un beau poli. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
C. QUADRIVALVE.	*C. quadrivalvis*, L.	Idem.	Idem.
CATAIRE commune, vulᵗ Herbe aux chats, Chataire, Pouliot sauvage.	*Nepeta cataria*, L.	Herbo dei cats	De Nepet, ville de Toscane où la pl. croî spontanément.
CATANANCHE bleue, vulgᵗ Cupidone bleue, gomme bleue, chicorée batarde.	*Catananche cœrulea*, L.	Sicori de couello	Du grec: *Katanagkê*, contrainte fatale, c. à d. Herbe qui force à aimer.
CÉANOTHUS azuré, vugᵗ Céanothe.	*Ceanothus azureus*, *Desf.*		Du grec: *Kéanôthos* nom d'une pl. épineuse
C. d'AMÉRIQUE, vulgᵗ Thé de Jersey.	*C. Americanus, L.*		Idem.
CÈDRE du Liban.	*Pinus cedrus*, *L.*	Cédré.	De *Kédros*, en grec nom de l'arbre.
CÉLASTRE comestible, vulᵗ Cât en Arabie.	*Celastrus edulis, Vahl. Catha edulis, Forsk.*		Du grec: *Kélastros* arrière-saison; all. l'époque de la maturation des fruits.
CÉLERI cultivé.	*Apium dulce*, *Mill.-A. graveolens*, L.	Api.	Du celtique: *Apion* eau; all. à la pl. qui aime les arrosements
C. RAVE.	*A. Rapaceum*, *Mill.*	Rabo.	Idem.
CÉLOSIE à crète, vulgᵗ Amarante, crète de coq, passe-velour.	*Celosia cristata*, L.	Cresto dé gaou	Du grec: *Kéléos*, brûlé all. à la consistance de fl. qui paraissent brûlées
CENTAURÉE à longue tête	*Centaurea macrocephala*, *L.*	Lengo de cat.	Du grec: *Kentaureios* herbe du Centaur chiron, qui en découvrit les propriétés.
C. AMÈRE.	C. *amara*, L.	Centori.	Idem.
C. BÉNITE, vulgᵗ Chardon bénit, Centaurée sudorifique.	C. *benedicta*, *L.* - *Cnicus benedictus*, *Lmk.*- *Cardnus ben*, *T.*	Cardoun bénit.	Idem. ou de *Knikos* jaune; all. à la cou de la fl.
C. BLEUET, vulgᵗ Bluet, Barbeau, Casse-lunettes, Aubifoin.	*C. Cyanus*, *L.*	Bluret.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	A. Idem.	Idem.	Idem.	Idem. Sa écorce est légèrement astringente. (Dupuis prof.)
abiées.	V. Spé à St-Jérome, aux Camoins, etc. fl. purp. ou bl. en j. a.	Emménagogue		Lainé a vanté ses bons effets dans la chlorose. Les chats se roulent avec délices sa ce pl. qui est très-aromat. (Cin.)
omposées iguliflores.	V. Spé s/ les collines de St-Loup, fl. b. en j. et s.	Excitant.	Alimentaire	On mange les flles en salade; les anciens s'en servaient dans les filtres, (Hœf.)
hamnées.	As. Cult. chez V. Gaillard, fl. b. en jt.	Fébrifuge.		La médecine se sert de l'écorce. (Lmt.)
Idem.	As Cult. chez M. Bmy. Estienne, à St-Barnabé, fl. bl. en j. et s.	Antisyphilitique.		La décoction de la racine est employée dans div. affections vénériennes. (Rob.)
onifères.	A. Cult. dans la banlieue.		Industriel.	Ce arbre, dont le bois passe prêtre incorruptible, vit un grand nombre de siècles. (Desf.)
élastrinées.	V. Cult. dans le jard. Zoologique, fl. en av. m.	Excitant.	Comestible	Les arabes l'estiment à l'égal du café; ils en mangent les flles ce pouvant les préserver de la peste. (B.Jr)
mbellifères ecti-séminées.	(2) Cult. dans les jard. potagers, fl. vd.	Diurétique.	Alimentaire	La racine donne une salade saine et agréable à manger. (Hœf.)
Idem.	Idem.		Idem.	Les racines sont arrondies et charnues ; c'est un excellent légume qui mérite d'être plus connu qu'il ne l'est. (B. Jr)
marantacées	(1) Cult. dans les jardins. fl. vé en s.	Astringent.		Ce pl. renferme un principe astringent. (G.S.P.)
omposées tubuliflores.	V. Cult. chez M. Geoffre, fl. j. en jt. et a.	Tonique.		On l'emploie aussi ce fébrifuge.
Idem.	V. Au vallon du Rouet, à la Ste-Baume, etc., fl. pur. en j. et jt.	Fébrifuge.		On se sert des fl. et des flles. (M.-Bl.)
Idem.	(1) Spé dans les champs, cultivés, fl. j. en m. et j.	Idem.		L'amertume de sa racine a une action tonique favorable, dans certaines circonstances, sur l'estomac et le tube intestinal. (Hœf.)
Idem.	(1) Idem. fl. vé. en m. et jt.	Astringent léger.	Economiq.	L'eau dist. de la fl. sert de collyre; ce fl. donne une belle couleur violette qui devient bleue avec l'alun; la pl. est un bon fourrage. (Id.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
C. CHAUSSE-TRAPE, vulgt C. étoilée, chardon étoilé, Pignerolles.	C. *Calcitrapa*, *L.*	Caouco-trépo.	Idem.
C. JACÉE, vulgt Jacée des prés.	C. *Jacea*, *L.*	Lengo dé cat.	Idem.
C. MAJEURE.	C. *Centaurium*, *L.*	Herbo dei fébré.	Idem.
CÉPHALOTAXUS à fruits drupacés.	*Cephalotaxus drupacea*, *Sieb.*		Du grec : *Képhalé*, têt et *taxus*, if. c. à. d tête d'If.
CÉRAISTE des champs.	*Cerastium arvense*, *L.*		Du grec: *Kéras*, corne all. à la forme des cap sules.
CERFEUIL bulbeux.	*Chœrophyllum bulbosum* *L.*	Charfui soouvagi.	Du grec : *Chairôn*, jo yeux, et *phyllon*, flle all. à la couleur vert-g du feuillage de la p et à s/ odeur agréabl
C. CULTIVÉ, vulgt C. commun.	*Scandix cerefolium*, *L.-Anthriscus C. Hoffm.*	Charfui.	Du grec : *Skandix*, es pèce de cerfeuil.
C. MUSQUÉ, vulgt C. d'Espagne, C. odorant, Fougère musquée.	*S. odorata*, *L. Myrrhis odorata*, *scop.*	Vigno doou diablé.	Idem.
C. PEIGNE de Vénus, vulgt C. à aiguillettes Aiguille de berger.	*S. Pecten- veneris*, L	Aguilloun.	Idem.
C. PENCHÉ, vulgt C. énivrant.	*Chœrophyllum tumulum*, L.	Charfui dei bourrisquo.	Idem.
CÉRISIER bigarreautier, Vulgt Bigarreautier.	*Cerasus deracina*, *Ser.*	Agrufien duran.	Du latin: *Cerasus*, Ce rasonte, ville de l'As mineure patrie de c/arbr
C. CULTIVÉ.	C. *hortensis*, *Per. Prunus cerasus*, *L.*	*Cérisié espagnen.*	Idem.
C. DE VIRGINIE.	C. *Virginiana*, *Juss.*	Cérisier estrangié.	Idem.
CÉTERACH officinal, vulgt Cétérach, Dourade, Doradille d'Espagne.	*Ceterach officinarum*, *C. Bauh.*	Herbo doourado.	De *Cheterack*, nom ar be de la pl.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem	(2) Spé près du fort de St Nicolas, fl.purp. en jt. et a.	Anthelmintique.		Le Dr Cazin la regarde ce un de nos meilleurs amers indigènes;il l'a substituée au *quassia amara* avec succès.
Idem.	V Spé dans les prairies, fl. pur. ou bl. en m-a.	Idem.	Industriel.	Cl pl fournit une belle coul. jaune sembl. à celle du *serratula tinctoria.* (Rob.)
Idem.	(1)Spé au bord de l'huveaune, fl.p.en j.et jt.	Fébrifuge.		Elle est empl. ce amer. (Hœf)
nifères.	A. Cult. au jardin Zoologique , av. m.		Comestible	On mange sl baies. (Duch.)
ryophyllées	V. Spé sl les coteaux d'Arles, fl. bl. en av. et s.		Alimentaire	Cl pl. peut se manger ce les épinards; sl semences sont recherch. par les petits oiseaux. (Har.)
nbellifères rvi-séminées.	(2)Cult.dans qq.jardins, fl. blâ. en jt.		Idem.	Contient plus de substances nutritives q. la pomme de terre, et sl racine est au moins aussi agréable. (Pay.)
Idem.	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. bl. en m. et o.	Diurétique.	Condiment.	On en fait usage dans les catarrhes chroniques et dans les ophtalmies; l'art culinaire l'emploie fréquemment. (Caz.)
Idem.	V. Cult. au jardin Botanique, fl. bl. en ms. et av.	Antispasmodique.	Idem.	Il offre le goût et le parfum de l'anis. Sl fl les entrent dans la composition du thé suisse. (Bouil.Hœf.)
Idem.	(1)Spé dans les champs de blé. fl. bl. en j. et jt.	Stomachique	Idem	On le mange dans ia salade. (Id.)
Idem.	(2) Spé. dans les haies, fl. bl. en j. et jt.	Narcotique.		Pl. suspecte, qui pourrait être l'objet d'essais dans l'art médical. *Brugmans* s'en est servi, dit-il, sans accident. (J.R.)
sacées nygdalées.	A. Cult. dans les propriétés de la banlieue, fl. ros. en m.	Acidule-sucré	Comestible	Sl fruit est nourrissant, laxatif et rafraîchissant, ses pédoncules ou queues de cérises sont recommandées, en décoction, par Tissot, dans les catarrhes invétérés. (Bod.)
Idem.	Idem.	Rafraîchissant.	Idem industriel.	On fait avec le fruit toute sorte de confitur.; par la distillat. on obtient le *Kirschwasser;* sl bois est empl. pr les ébénistes, tourn. etc. Sl gomme peut rempl. celle d'Arabie. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. au jardin Zoologique, fl. bl. en m.		Idem.	Sl fruit est presque noir; sl bois rouge-clair, serré et compacte, est empl. dans la menuiserie. (B.Jr)
ugères.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. toute l'année.	Pectoral.		Vanté pr les maladies du poumon et de la vessie. (Lmt)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
CHAMOEDORÉE élevé.	*Chamædorea elatior*, *Mart.*	Parmié.	Du grec : *Chamai*, terre, et *dôrea*, u don (fait à la terre).
CHAMÉROPE élevé, vulg^t Palmier élevé, P. à chanvre.	*Chamærops excelsa*, *L.*	Idem.	Du grec: *Chamai*, à terr et *rôps*, branche; all. la position de s/ f^lles.
C. NAIN, vulg^t Palmier nain, Palmiste en éventail.	*C. humilis*, L.	Idem.	Idem.
CHANVRE cultivé, vulg^t Carbé, Pantagruelion. (Ind. or.)	*Canabis sativa*, *L.*	Canébé, carbé.	Du grec : *Kannabis*, o du celtique *Canab.*
C. DE LA CHINE.	*C. Gigantea*, *Del.- C. Tsing-ma.*	C. de chino.	Idem.
CHARAGNE vulgaire, vulg Herbe à écurer, Lustre d'eau.	*Chara vulgaris*. *L.*	Lou pourrété.	Du grec ; *Chara*, joie
CHARDON des champs, vulg^t C. hémorrhoïdal. Serratule des champs.	*Circium arvense*, *Lmk. Serratula arvensis*, *L.*	Caoussido.	Du latin ; *Serra*, scie all. à s/ F^lles dentée
C. MARIE, vulg^t C. n/ Dame, C. argenté, Artichaut sauvage.	*Carduus Marianus*, *L.- Carthamus maculatus*, *Lmk.-Silybum Marianum*, *Gærtn.*	Cardoun dé Mario.	Du latin: *Cardo*, ans all, aux crochets c calice.
CHARME commun.	*Carpinus betulus*, *L.*	Charmé.	Du celtique: *Car*, bo et *pen*, tête, c. à. bois propre à faire d jougs pour les bœu
CHATAIGNIER chincapin. (Am. sept.)	*Castanea pumila*, *Mill.*	Castagnié.	Du grec: *Kastanea*, co trée de Thessalie d' l'arbre tire s/ origin
C. COMMUN.	*C. vulgaris*, *Lmk.- Fagus castanea*, *L.-Castanea vesca*, *willd.*	Idem.	Idem.
C. d'AMÉRIQUE.	*C. Americana*, *G. Don.*	Idem.	Idem.
CHAYOTTE OU CAYOTTE, vulg^t C. comestible, Choco, etc. (Am.)	*Sechium edule*, *Swartz*, *ou Sicyos edulis*, *id.*	Cayotto.	Du grec : *Sekino*, e graisser ; all. à la p priété nourriss^te de la

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
ılmiers.	V. Cult. chez M. Geoffre fl. vd. en j. jt.		Textile.	Il donne des fruits de la grosseur d'un pois. (Duch.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins d'amateurs, fl. r. ou j.		Idem.	Sı flles macérées dans l'eau servent à fabriquer des cordes, des paniers et des nattes. (Hœf.)
Idem.	V. idem.		Idem et comestible.	Sı fruits sont mangés p. les Arabes; ils sont mielleux et douçâtres. On se sert des flles cᵉ de celles du précédent: on en ɐ extrait de la cire. (Idem-Sc. pʳ to.)
nnabinées.	(1) Cult. à Aubagne, Charleval, etc. fl. vd. en jt. et a.	Narcotique.	Industriel.	La pl. fournit un suc âcre qui sert, en Orient, à fabriquer le *Haschich;* sı écorce est textile, sı graine donne une huile siccative. (Lmt.)
Idem.	(1) Cult. chez M. Garnier-Savatier, ch. de Sᵗ-Barnabé.		Idem.	Une tige exposée à Paris, en 1847, par M. Garnier, avait 7 mèt. de longueur. Sı fibre textile est plus soyeuse que celle du chanvre ordʳᵉ, sı ténacité est extrême. (B. Jʳ)
ıaracées.	V. Spé dans les eaux stagnantes.	Anthelmintique.	Economique.	Sı odeur se raproche de celle de la *mousse de Corse;* elle sert à fourbir la vaisselle. On a empl. la pl, dans les engorg. du foie. (Hœf. G.S.P.)
mposées ıbuliflores.	V. Spé dans les champs cultivés, fl. pur. en jt. a.	Antihémorrhoidal.		On a vu une sorte d'analogie entre les fles hémorrhoïdaux et les tumeurs qu'on remarque sı la pl. (Rob.)
Idem.	(1) Spé aux bords des chemins, fl. bl. pur. en jt. et a.		Alimentaireᵉ	Sı vertus médicales sont contestées. On mange sı flles; et sı têtes remplacent qq f. les artichauts. (Fl. mᵉ)
ıentacées.	A. Cult. au jardin Botanique, fl. en ms. et m.		Industriel. et économique.	Son bois est excellent pʳ le charronnage; sı flles sont un bon fourrage pʳ les bestiaux. (Hœf.)
pulifères.	A. Cult. au jardin Zoologique, fl. jâ. en jt. et a.	Féculent.	Alimentaire	Sı fruits, gros cᵉ des noisettes, sont d'un goût plus délicat que dans l'espèce commune. (B. Jʳ)
Idem.	A. Cult. chez M. Soleillet à Sᵗ-Henri, fl. bâ. en m. et j.	Idem.	Idem. et industriel.	Sı fruit sert d'aliment à plusieurs contrées de la France; sı bois est très-estimé pʳ la charpente et les tonneaux à vin. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. dans la banlieue, fl. bâ. en m. j.	Idem.	Idem.	Sı fruits sont plus petits que ceux du châtaignier d'Europe, mais ils sont plus sucrés. (B. Jʳ)
curbitacéesˢ	(2) Cult. chez qq. amateurs, fl. j. en a.		Alimentaireᵉ	Sı fruit est très-recherché dans les antilles, les naturels en font un de leurs mets favoris. (Jac.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
CHÉLIDOINE cornue, vulgt Pavot cornu.	*Chelidonium corniculatum*, L. - *Glaucium* C. *Curt.*	Dindouliéro Ruelo jaouno.	De l'Arabe: *Kardoun*, jaune, et du grec: *Chelidon*, hirondelle; all. la floraison de la pl. durant le séjour de c/oiseau
C. A FLEURS JAUNES, vulgt Glaucier jaune, Eclaire, Glaucion.	*Ch. glaucium L. Glaucium flavum*, *Crantz.* - *G. luteum, Scop.*	Papavero cornuto, ita.	Idem.
C. MAJEURE, vulgt gde Eclaire, H. de l'hirondelle, aux verrues et au Bouc.	*C. majus*, *L.*	Herbo de Ste Cléro.	Idem.
CHÊNE à fruit sessile, vulgt C. à trochets, Durelin, Rouvre.	*Quercus sessiliflora*. *Smitt.* - *Q. robur*, *L.*	Rouvé.	De deux mots celtiques Kaër et *quez*, c. a. bel arbre.
C. CERRIS.	*Q. Cerris*, *L.*	Aglandié.	Idem.
C. CHATAIGNIER.	*Q. Prinos*, *Michx.*	Rouré-castagnié	Idem.
C. A GALLE.	*Q. infectoria*, *Willd.*		Idem.
C. A KERMÈS.	*Q. Coccifera*, *L.*	Avaoussé.	Idem.
C. LIÈGE.	*Q. Suber*, *L.*	Subrier.	Idem.
C. PÉDONCULÉ, vulgt C. commun, C. à grappes, Gravelin, Roure.	*Q. Robur*, *L.* - *Q. pedunculata*, *Willd.* - *Q. ramosus*, *Lmk.*	Rouvé.	Idem.
C. QUERCITRON, vulgt C. noir de Pensylvanie.	*Q. tinctoria*, *Michx.*		Idem.
C. VELAMI.	*Q. Egilops*, *L.*	Roure.	Idem.
C. VERDOYANT, vulgt C. vert de la Caroline.	*Q. virens*, Michx.	Idem.	Idem.
C. YEUSE, vulgt yeuse Chêne-vert, Eousé.	*Q. Ilex*, *L.*	Eouvé.	Idem.

.MILLES TURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
›avéracées	(1) Spé dans les champs pierreux d'Arles, fl. rv. en m. et j.	Très-âcre.		La pl. est empl. extérieurement contre les dartres invétérées.(J. R.)
Idem.	V. Spé aux Catalans, fl. j. en jt.	Narcotique	Industriel.	S| suc sert à faire disparaître les verrues; on lui a attribué la vertu de guérir les maux d'yeux. (Hœf.) D'après Mr Gloëz, c| pl. donne une huile siccative, comestible, saponifiable et propre à l'éclairage.
Idem.	V. Spé dans les haies, masures, etc. fl. j. en m. et j.	Antiscrofuleux.	Idem.	Les vices cutanés sont souvent guéris pr s| emploi en topique et qq. f. à l'intérieur; *Rossig* a obtenu, par la fermentation, une coulr bleue solide semblle. à celle de la guède. (Id.)
›ulifères.	A. Spé à la Ste-Baume, fl. en av. et m.	Astringent.	Idem.	S| écorce sert à la médecine et au tannage des peaux. S| bois est estimé pr les constr., mais il est moins dense que le Q. *ramosus*,(Lmt.Fl.me)
Idem.	A. Cult. à Mazargues. fl. vd. en av. et m.	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	A· Cult. à St-Loup, fl. vd. en av. m.	Féculent.	Alimentaire	On peut manger s| fruits. (Lmt.)
Idem.	As Cult. chez M. Richard, près d'Aubagne, fl. vd. en av. m.	Astringent	Industriel.	Produit la *noix de galle*, avec laquelle on fabrique l'encre. (Id.)
Idem.	As Spé sur les montagnes de Regagnas, etc. fl. vd. av. et m.	Idem.	Idem,	Le kermès, *Coccus ilicis*, vit s| ses branches; il est empl. en médecine et donne la couleur vermillon. (Id.)
Idem.	A. spé s/les côtes de la Ciotat et de Cassis, fl. vd. en m.	Idem.	Idem.	On connaît les div. usages du liège q. l'on retire de l'écorce de c| arbre. (Hœf.)
Idem.	A. Spé à Peyrolles, fl. vd. av. et m.	Idem.	Idem.	S| écorce sert à la tannerie; s| fruits nourrissent les bestiaux et la volaille; la durée de s| bois le rend propre aux plus grands ouvr. (Lmt.)
Idem.	A. Cult. chez M. de Saporta, à Fonscolombe, fl. vd. en m.	Idem.	Idem	Idem—avec s| écorce on obtient, de plus, une couleur jaune serin, qui sert à la teinture et qui est très-solide. (G.S.P.)
Idem.	A. cult. au jardin botanique, fl. vd. en m.	Idem.	Idem. et comestible.	La cupule qui contient le gland donne la couleur noire qui rempl. la noix de galle pr la teinture: le gland est comestible; torrifié, il peut rempl. le café. (Lmt.Salz.)
Idem.	A. Cult. chez M. Allard au bord de l'Huveaune, fl. vd. en m.	Idem.	Industriel.	Croît promptement; s| bois, l'un des meilleurs, est presque incorruptible. (B.J.)
Idem.	A. Spé à la Ste-Baume, fl. vd. en avril et m.	Idem	Idem.	S| écorce est recher. pr la tann.; s| bois sert au charron · il est le meill pr brûler et faire du charbon.(Hœf.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
CHÈVRE FEUILLE péricly-mène, vulgt Ch. des bois, Chèv. f., Penta-couste.	*Lonicera periclymenum L.*	Méro-siouvo.	Dédié à *Adam Lonic* de Nüremberg, bot niste et mathématicie
C. DES JARDINS.	*L. Caprifolium, L.*	Pé-dé-Diou	Idem.
C. DE TARTARIE, vulgt, Cerisier nain, Cha-mecerisier.	*L. Tartarica L.- Ca-mecœrasus, Kort.*		Idem.
C. XYLOSTÉON, vulgt C. des haies (Alpes.)	*L. Xylosteum, L.*	Pantecousto.	Idem.
CHICORÉE endive. (Inde.)	*Cichorium endiva, L.*	Endivo.	Du grec : *Kichórion*, de la chicorée sauva
C. SAUVAGE, vulgt Chi-corée, Agram.	*C. intybus, L.*	Cicori fé.	Idem.
C. ESCAROLLE.	*C. latifolia, L.*	Endivo à larges fuillo, Barra-quetto.	Idem.
CHLORETTE perfoliée.	*Chlora perfoliata, L.*	Clouretto.	Du grec: *Chlóros*, v dâtre: all. à la coul glauque de la pl.
CHOU cauliflore, vulgt Chou-fleur, Brocoli.	*Brassica botrytis, L.*	Cooulé-flori.	Du celtique : *Bre* nom du chou.
C. NAVET.	*B. Napus, L.*	Naveou.	Idem.
C. OLÉIFÈRE, vulgt Col-za, Navette d'hiver.	B. *oleifera, Lmk. - B. campestris, L.*	Colza.	dem.
C. POTAGER, vulgt Rave, Robioule, Ratabaga, Turneps.	*B. oleracea, L.*	Cooulé.	Idem
C. RAVE.	B. *Rapa, L.* - B. *caulo-rapa, DC.*	Gros-navéou	dem

…MILLES …TURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
…prifoliacées	As Spé à la Ste-Baume, au Pic-de-Bretagne, fl. ro. en m. et j.	Purgatif-doux.	Industriel	Sı baies sont purgatives. L'infusion de sı fl. est excellente pr les maux de gorge et les extinctions de voix. La racine donne une couleur bleu-de-ciel et sı tiges servent à la fab. des peignes pr les tisserands. (Hœf. l'abbé Bringer.)
Idem.	V. Spé à la Camargue, à Monteiguez, près d'Aix, fl. ro. en m. et j.	Diurétique mucilagineux		On se sert des baies. On compose avec les flles des gargarismes. (G. S P.-Liz.)
Idem.	As Cult. dans les jardins d'Aix, fl. ro. en ms.		Industriel.	Sı bois sert à div. usages économiques. (Hœf.)
Idem	As Spé à la Ste-Baume fl. jâ en m.	Purgatif.	Economique	On se sert des baies; les Russes en retirent une huile pr purifier le sang. La dureté de sı bois le rend utile à div. ouvrages. (G.S P.-Fl.me)
…mposées …bulifiores.	(1) Cult. dans les jard. potagers, fl. b. en jt. et a.	Apér tif.	Alimentaire	Salade fort usitée, dont il existe un grand nombre de variétés. (Hœf.)
Idem.	V. Spé sur le bord des champs cultivés, fl. b. en jt. et s.	Idem. et fébrifuge.	Idem.	On l'empl. dans l'affaiblissem. des organ. digestifs: on mange sı jeunes flles en salade. La racine, séchée et rapée, const. le café de chic. (Id. Liz.)
Idem.	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. j. l'été.	Idem.	Idem.	Les chicorées sont un aliment sain, qui plait toujours et n'incommode jamais. (Id.)
…tianées.	V. Spé dans les lieux humides, fl. j. en j. jt.	Tonique léger		La médecine s'en sert pr stimuler les fonctions digestives. (Id.)
…cifères.	(1) Cult. dans les jardins potagers.	Diurétique.	Alimentaire	C'est un excellent légume lorsqu'il est débarrassé, par la cuisson, de son âcreté. (Bouil.)
Idem.	(1) Idem. fl. j. en Av. et m.	Béchique.	Economique	Servant également de nourriture à l'homme et aux bestiaux. Sı graines donnent une huile employée dans l'industrie; elles servent souvent à sophistiquer la moutarde noire. (Hœf. Fl. me)
Idem.	(1) Cult. à la Montauroue, vallée de la Touloubre, fl. j. en j. jt.	Vermifuge.	Industriel.	L'huile dite *de navette*, provenant de sı graines, est empl. ce laxative; elle sert à l'éclairage et entre dans la fabrication du savon. (Cin.)
Idem.	(1) Idem. Idem.	Antiscorbutique.	Alimentaire	Sı utilité est assez connue, soit au naturel, soit en compote ou choucroute. sı variétés sont très-nombreuses et toutes fort utiles à l'alimentation. (Hœf.)
Idem.	(2) Idem.	Idem.	Idem	Sı saveur est plus sucrée et par conséquent plus agréable que le *navet*. (Fl. me)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
C. ROUGE.	*B. oleracea veridis rubra*, L.	Cooulé-rougé.	Idem.
C. VERSICOLORE.	B. *versicolor*, L.	C. Varia.	Idem.
CHRYSANTHÈME couronné, vulgᵗ C. des jardins.	*Chrysanthemum coronarium*, L.- C. *pinardia*, *Less.*	Grando Margarido jaouno.	Du grec : ***Krysos***, o: *Anthêma*, bouquet c. a. d. fleurs dorée
C. DES BLÈS, vulgᵗ Marguerite.	*C. segetum*, *L.*- C. *Matricaria*, *Lmk.*	Margarido dourado.	Idem.
C. LEUCANTHÈME, vulgᵗ Grande Marguerite, Grande pâquerette, Œil de bœuf.	*C. Leucanthemum*, *L.*	Grando Margarido, Margarido dei pra.	Idem.
CIERGE à grandes fleurs.	*Cereus grandiflorus*, *Mill. Cactus grandiflorus*, *L.*	Ciergi.	Du grec : ***Kaktos***, so de chardon épine (Théoph.)
CIGUË majeure, vulgᵗ officinale, C. tachetée, C. de Socrate, Fénouil sauvage, etc.	*Conium maculatum*, *L. Cicuta major*. *Lmk.*	Bolandino.	Du grec : ***Konéion*** nom de la pl.
C. MINEURE, vulgᵗ Petite ciguë, Faux persil. C. des jardins, Ethuse. Ache des chiens.	*Æthusa cynapium*, L.	Jouver-fer.	Du grec : ***Aithussó***, j'e flamme ; all. à s/ pr priétés vénéneuses.
CICUTAIRE vénéneuse, vulgᵗ Ciguë aquatique. Cicutaire aquatique, C. vireuse.	*Cicuta virosa*, *L. Cicutaria aquatica*, *Lmk.*		*Cicuta*, nom donné les latins à div. o bellifères à tige creus en tuyau.
CIMICIFUGE fétide, vulgᵗ Chasse-punaise.	*Cimicifuga fœtida*, *Desf.*		Du latin : ***Cimex***, p naise, et ***fugare***, cha ser.
CIRCÉE des Parisiens, vulgᵗ H. aux sorcières, H. de St-Etienne.	*Circæa Lutetiana*, *L.*		Nom de la magicien *Circé.*
CIRSION épineux.	*Cirsium ferox*, *DC.*	Bartalaï.	Du grec : ***Kirsos***, gr ses veines ; all. a nervures des feuill
CISTE à fˡˡᵉˢ de laurier.	*Cistus laurifolius*, *L.*	Massugo.	Du grec : ***Kisté***, bo all. à la forme de capsule.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem	Idem. au Pénitencier de St-Pierre	Pectoral.	Idem.	Fréquemment empl. en médecine ce béchique dans le bouillon de mou de veau. (Cin.) On en fait une gelée excellente pr la poitrine.
Idem.	(1) Cult. chez Blaise père, div. c., fl. en d.	Antiscorbutique.	Idem.	Légume dont on peut se nourrir. (Bl. p.)
omposées liguliflores.	(1) Cult. dans div jardins, fl. bl. ou j. en j. et s.		Alimentaire	Cl pl.. que l'on cultive en Europe pr la décoration des jardins, sert d'aliment en Chine ce herbe potagère. (B.Jr)
Idem.	V Spé dans les champs à blé, fl. j. en m. et j.	Antiictérique		A été préconisé cl. la jaunisse. (Lmt.)
Idem.	V.Spé dans les prés, fl. j. en m. et j.	Vulnéraire.		Très-peu empl., malgré les prop. qu'on lui attribue. (Id.)
actées.	V. Cult. dans les jardins d'amateurs, fl. j. en ms.		Comestible.	Les boutons de fl., pris au moment de s'épanouir, fourniss. une salade excellente. (Gard. chron.)
mbellifères urvi-séminées.	(2) Spé au pont de Ste-Marguerite, fl. bl. en jt. et a.	Sédatif.		On se sert des flles et des racines. Sl action se porte ordinairem. sl les fonctions de l'encéphale et des nerfs, calme l'irritation et procure le sommeil. (Rob.)
Idem.	(1) Spé dans les jardins potagers, fl. bl. en jt. a.	Idem.	Economique	Quoique très-dangereuse pour l'homme, cl pl. est mangée impunément pr beaucoup de bestiaux. (Hœf.)
Idem.	(1) Aq. Cult. au jardin botanique, fl. bl. en jt. et a.	Narcotico-âcre.		Il est danger. de se servir de cette pl. à l'intérieur. A l'extér., l'herbe fraîche et la racine contuse sont employées cl le lumbago, les dartres rebelles, etc. (Jh. Roq.)
enonculacées	V. Spé en Sibérie et très-rustique: mettre en pl. t. en France, fl. bl.		Industriel.	A odeur forte, empl. pr garantir des punaises. (Lmt.)
agrariées.	V. Spé dans les lieux humides et ombragés (Gér.) fl. bl. blrâ. en j et jt.	Résolutif.		On l'emploie pr les hémorrhoïdes. (Bart.)
mposées ubuliflores.	(2) Spé dans la forêt de Concors, près d'Aix, fl. j. en jt.		Alimentaire	Le réceptacle se mange ce celui de l'artichaut. (Bouil.)
stinées.	V. Cult. chez M. Geoffre, fl. bl. en jt.	Excitant.		On lui prête à peu près les mêmes prop. du *Ciste* de Crète.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
C. DE CRÈTE, vulgt C. ladanier.	C. Creticus, L.	Imbrentino, ita	Idem.
C. LANADIFÈRE.	C. lanadiferus, L	Massugo cerviéro.	Idem.
C. LÉDON.	C. Ledon, Lmk.	M. Négro.	Idem.
CITRONNIER bergamotier, vulgt Limon-doux, Limette, Perrette.	*Citrus margarita*, Riss.	Bergamoutier.	De *Bergame*, ville d'Itali
C. DE MÉDIE, vulgt Citronnier, Cédratier, Limonier, Pomme de Médie.	*C. Medica*, Riss.	Citrounier.	Du grec : *Kitron*, Citron.
C. LIMETTIER.	*C. Limetta*, Riss.	Limounier.	Idem.
C. ORANGER, vulgt Oranger. (Chine.)	*C, Aurantium*, L.	Arangérié.	Idem.
CITROUILLE commune, vulgt Courge citrouille	*Cucurbita polymorpha oblonga*, Duch. - *C. pepo*, L.	Cougourdo longo.	Du celtique : *Cuce* creux ; all. à la disposition de ce fruit.
C. COLOQUINTE, vulgt Concombre amer, Chicotin.	*C. Colocynthis*, Schrad. *Cucumis colocynthis*, L	Coloquinto.	Idem.
C. MELON-D'EAU, vulgt Pastèque, *Samanka* des Indiens.	*C. Citrullus*, L.	Pastéquo.	Idem.
CLAVAIRE à forme de corail, Tripette, Gallinette, Barbe-bouc, Noisette, Gantelline.	*Clavaria coralloides*, Bull.	Tripetto.	Du latin : *Clavus*, clou all. à la forme de la pl
CLAVAILLIER à flles de frêne, vulgt Frêne épineux. (Canada.)	*Fagara armata*, L. *Xanthexilon fraxineum*, Willd.	Fraï.	Du latin : *Clava*, massué ; all. aux protubérances du tronc de l'arbre.

FAMILLES NATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
Idem.	V. Cult. chez M. Ach. Daniel au Prado, fl. r. en m. et j.	Tonique.	Industriel.	On recueille s| e| pl. le *ladanum*, qui est empl. dans les engorgem. froids des viscères: on en compose des pastilles odorantes. Les parfumeurs font entrer e| résino dans plus. préparations cosmét. (Hœf. Fl.me)
Idem.	V. Cult. chez div. jardiniers fleuristes, fl. pvé. en j.	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	V. Spé à Montredon, fl. bl. en m. et j.	Idem.	Idem.	Idem.
Hespéridées.	A. Cult. au jardin Botanique, fl. bl. en ms.	Rafraichissant.	Alimentaire	S| fruit est d'un goût exquis et d'une odeur très-suave; on double avec son écorce des bonbonn. que l'on nomme *Bergamottes*. (Bouil.)
Idem.	A. Cult. dans div. jardins d'amateurs, fl. tout l'été.	Idem. et fébrifuge.		On fait avec le fruit, par infusion, une boisson tempérante d'un usage vulgaire. L'écorce et la racine de l'arbre sont regardées en Amérique ce fébrifuges. (G.S.P.)
Idem.	A. Cult. chez MM. Audibert, à Tonelle, fl. bl. tout l'été.	Idem.	Industriel	L'écorce ferme de s| fruit est propre à faire des bonbonnières. (Lmt.)
Idem.	A. Cult. chez div. particuliers, fl. bl. tout l'été.	Antispasmodique.	Alimentaire	L'infusion des flles est un stimulant du système nerveux; le fruit doit s| prop. rafraîchissant. à s| suc sucré et légèrem. acidule. S| fl. serv. distillées à préparer *l'eau de fl. d'oranger*. (Hœf.)
Cucurbitacées.	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. j. en j.	Adoucissant.	Idem	On prépare des émulsions avec s| graines, très-utiles dans les fièvres ardentes. Les nègres creusent le fruit et en font une sorte d'instrum. de musique. (Hœf.-Fl.me)
Idem.	(1) Cult. dans les jardins, fl. jâ. en j.	Drastique.		Des frictions s| le ventre avec qq. centigram. d'extrait, dissous dans l'alcool, suffisent pr purger. (Rob.)
Idem.	(1) Idem.	Très-rafraichissant.	Alimentaire	Ce fruit, bien mûr, est fondant sucré et fort agréable à manger dans le Midi. (Hœf.)
Champignons	V. Spé dans les collines de St-Loup.	Diurétique.	Idem	Il est également mangé par les bestiaux. (Id.)
Xanthoxilées	A. Cult. au jardin Botanique, fl. en ms.	Idem.		On emploie s| écorce, qui est âcre et salivatoire, comme un puissant sudorifique. (Jac.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
CLAYTONE perfoliée. (Am. Sept.)	*Claytonia perfoliata*, *Willd.*		Dédié à *J. Clayton*, botaniste anglais, en 1739.
* C. TUBÉREUSE. (Sibérie).	*C. Tuberosa*, *L.*		Idem.
CLÉMATITE de montagne.	*Clematis montana*, *Wall*	Entravadis.	Du grec: *Kléma*, Sarment de vigne; all. à sa tige grimpante.
C. DES HAIES, H. aux gueux, vigne blanche, Viorne, barbe à Dieu.	*C. vitalba*, *L.*	Aubavis.	Idem.
C. DROITE.	C. *erecta*, L.	Clemmatita. dritta, ita.	Idem.
C. FLAMMÈTE, vulgt C. odorante.	*C. Flammula*, L.	Rivouarto.	Idem.
CLINOPODE commun, vulgt Basilic sauvage.	*Clinopodium vulgare*, L.	Baricot fé.	Du grec: *Kliné*, *pous*, pied d'un lit; all. à la forme des feuilles.
COCHLÉARIA armoricain, vulgt Grand raifort, Raifort sauvage, Granson rustique, Moutarde des capucins, *Cram* des Anglais, Merédick.	*Cochlearia armoracia*, L. *Armoracia rustica*, *Rchb.*	Gran riffouart	Du latin: *Cochlear*, cuiller; all. à la forme des feuilles.
C. OFFICINAL, vulgt H. aux cuillers. H. au scorbut.	*C. officinalis*, *L.*	Cochléaria.	Idem.
COGNASSIER commun, vulgt Cognassier.	*Pyrus Cydonia*, L.-*Cydonia vulgaris*, *Juss.*	Coudounier.	De *Cydon*, ville de Crète
C. DE LA CHINE.	*Cydonia Sinensis*, *Thou*	Idem.	Idem.
C. DU JAPON.	*C. Japonica*, *L. chœnomeles J. Pers.*	Idem.	Idem.
C. DU PORTUGAL.	*C. Lusitanica*, *Thuil.*	Idem.	Idem
COLCHIQUE d'automne, vulgt Narcisse d'automne, Tue-chien, veilleuse.	*Colchicum autumnale*, *L*	Bramo-vacco.	Du grec: *Colchos* (ville de la Colchide) où, d'après Dioscoride, c. pl. croît abondamment

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
rtulacées.	(1) Cult. Idem. fl. bl. en j.		Alimentaire	On mange sı flles cᵉ l'épinard ou l'oseille. (B.Jr)
Idem.	(1) Peut être naturalisée : on croit qu'elle est spéᶜ dans les haies de St-Loup, fl. en j.		Idem.	Sa souche charnue en forme de tubercule est alimentaire. (G.S.P.)
:nonculacées.	V. Spé dans les haies de St-Loup, fl. bl. en j. jt.	Vésicant.	Condiment.	Les flles sont âcres et brûlantes; dans qq. pays on mange les jeunes pousses après avoir été confites dans le vinaigre. (Hœf.)
Idem.	V. Spé à Montredon, fl. bl. tout l'été.	Idem.	Industriel.	Sı flles sont caustiques. On fabrique du papier avec l'aigrette de ses semences ; sı tiges servent à faire des paniers, des corbeilles, etc. (Id.)
Idem.	V. Idem. Idem.	Antiscrofuleux.		Le principe âcre de cı pl. se dissipe en partie par la dessication. (Jh.Roq.)
Idem.	V, Spé au Mont-majour, fl. bl. tout l'été.		Alimentaire	En se servant des jeunes pousses, on peut sans danger manger la pl. cuite. (Lmt.)
ıbiées.	V. Spé à l'ombre près des haies (Gér.) fl. pur. en a.	Céphalique		Pl. tonique et aromatique peu en usage. (Hœf)
ucifères.	V. Aq. Cult. dans div. jardins, fl. bl. en m. j.	Antiscorbutique.	Condiment.	C'est la racine de la pl. que l'on râpe pr servir d'assaisonn. (Lmt.)
Idem.	(1) Idem.	Idem.	Idem.	Dans plusieurs pays on mange la pl. en salade. (Hœf.)
›sacées ›omacées	A. Cult. dans les jard. fl. bl. en m.	Astringent.	Alimentaire	Astringent en gelée et en sirop; sı graines sont très-mucilagineuses. (Lmt.)
Idem.	As. Cult. chez V. Gaillard, fl. bl. en m.	Idem.	Idem.	Sı fruit est peu succulent. (Id.)
Idem.	As Cult. chez M. J. Guigou, à Gibbe, fl. r. en m.	Idem.	Idem.	Son fruit exale une délicieuse odeur de violette. (B.Jr)
Idem.	As. Cult. dans les jar. de la ville, fl. blro. en m.	Idem.	Idem.	Comme au coguassier commun. (Rob.)
élanthacées.	V Spé. s/les bords de l'Huveaune, fl j. en n.		Economique.	La bulbe fournit beaucoup de fécule qui, au moyen de plusieurs lavages, peut servir aux usages économiques, outre sı emploi en médecine. (Idem.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
* COLLOMIE écarlate.	*Collomia coccinea*, *Lehm.*		Du grec : *Kolla*, coll[e] all. à s/ graines gommeuses.
C. A GRANDE FLEUR.	*C. grandiflora*, *Dougl.*		Idem.
COLOCASE des anciens	*Arum*, *colocasia*, L.		Du grec : *Kolokasi[a]* nom donné à la raci[ne] de l'espèce principal[e]
COMARET des marais, vulg Quintefeuille rouge des marais.	*Comarum palustre*, *L.*		Du grec: *Komaros;* a[rb.] à s/ ressemblance av[ec] le fruit de l'arbousie[r]
COMPTONIE à feuilles de cétérach. (Amér. sept.)	*Comptonia asplenifolia*, *H. K.*		Dédié à *Compton*, Év[ê]que de Londres.
CONCOMBRE cultivé, vulg *Kétimon,* chez les Indiens. (Asie.)	*Cucumis sativus*, L.	Coucoumbré.	Du celtique:*Cucc*,creu[x] all. au fruit.
C. DES PROPHÈTES.	*C. Prophetarum*, *L.*	Idem.	De la Genèse, où il est fait mention Ch. 30.
C. MELON, vulgt Melon, Retimou. (Inde.)	*C. melo*, *L.*	Meloun.	(Ety. du concomb. Cu[cumis])
C. MELON chito. (Havane.)	*C. Chito*, *Mor.*	Quito.	Idem.
C. SAUVAGE, vulgt C. d'âne, Momordique.	*Momordica elaterium*, *L. Elaterium agresti Rchb.*	Cougoumas.	Du grec: *Elatér*, ress[ort] all. à l'élasticité de[s] baies se rompant [à] maturité.
CONSOUDE majeure, vulgt C. officinale, grande consoude, Herbe du Cardinal.	*Symphytum officinale*, L.	Oourillo d'aï.	Du grec : *Symphi[ô]* souder ; all. au [s]vulnéraire de la pl[ante]
C. TUBÉREUSE.	*S. Tuberosum*, *L.*	Consolida, ita.	Idem.
CONYSE rude, vulgt H. aux puces.	*Conyssa squarrosa*, L.	Nasquo.	Du grec : *Conis*, ga[le] all. à la propriété [de] guérir cette maladi[e]
COQUERET *alkékenge*, vulgt Coquerelle, H. à cloques, *Alkékenge* officinal, Cerises d'hiver.	*Alkekengi officinarum*, *T. Physalis alkekengi*, *L*,	Herbo dei ser.	Du grec ; *Phuskôn*, [ve]ssie ; all. au calice [de] la fleur.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
léinoniacées	(1) Spé au Chilli et se cultiv. en pl. t. à Paris, fl. r. en j.	Emollient.		Sı graines peuvent rempl. celles du lin, à cause du mucilage qu'elles contiennent. (B.J[r])
Idem.	(1) Cult. chez M. V. Gaillard, fl. s. en j.	Idem.		Sı graines sont plus mucilagineuses q. celles de la pl. précéd. (Id.)
roïdées.	(1) Cult. au jardin botanique, fl. bl.	Fébrifuge.	Alimentaire	Très-cultivé en Egypte où sı racines rempl. les pommes de terre. (Salz.)
osacées dryadées.	V. Aq, Spé dans les marais exposés au Nord (Gér.) fl. p. en j.	Idem.		Cı pl. a été réputée fébrifuge. (Lmt.)
yrticées.	As. Cult. au jardin Zoologique, fl. vd. en ms.	Astringent.		On se sert des feuilles. (Idem.)
ucurbitacées	(1) Cult. dans les jard potagers, fl. j. en j. et jt.	Rafraîchissant.	Alimentaire	On fait des émulsions avec sı semence: Le jeune fruit se confit au vinaigre et devient condiment; cuit dans la graisse de veau, il constitue la *pommade de concombre.* (Id.)
Idem.	(1) Spé à St-Louis, fl. j. en j.	Purgatif.		Ses fruits sont presque aussi amers que la Coloquinte. (Jh. R.)
Idem.	(1) Cult. dans les jard. de la banlieue, fl. j. en j. et jt.	Rafraîchissant.	Alimentaire	Bon fruit lorsqu'il est mûr : ses semences servent à des émulsions très-utiles dans les fièvres ardentes. (Fl. m[e])
Idem.	(1) Cult. chez qq. amateurs, fl. j. en j. et jt.	Idem.	Idem.	Empl. aussi c[e] citron p[r] assaisonner les viandes, ou bien, édulcoré de sucre, c[e] fruit au dessert. (H[r] prov.)
Idem.	V. Spé le long des routes, fl. j. de jt. en s.	Drastique.		Le suc de la pl. est si corrosif qu'il enflamme la peau. Il y a deux sortes *d'elaterium* : le *bl.* et le *noir;* le 1[er] est le plus puissant. On se sert des fruits et de la racine. (Hœf.)
orraginées.	V. Spé dans les prés, fl. div. c. en m. et j.	Anticatarrhal.	Industriel.	La racine est très-mucilagineuse; sı extrait fournit une belle couleur carmin. (Rob.)
Idem.	V. Spé dans les haies à St-Loup, fl. jâ. en m.	Idem.	Idem.	Idem. (Hœf.)
omposées ubuliflores.	V. Spé chez Mme de Garidel à *Menpenti*, fl. jâ en j. jt.	Antipsorique		Sı odeur forte, un peu aromatique, a fait penser qu'elle pouvait chasser les puces et autres insectes (Id.)
lanées.	V. Spé dans les îles du Rhône, fl. bl. en j. et s.	Diurétique.	Alimentaire	Sı baies sont empl. avec succès contre la gravelle. Dans beaucoup de contrées on les mange c[e] les autres fruits acides. (Cin. et Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
C. COMESTIBLE, vulg[t] *Alkékenge* jaune douce	*Physalis pubescens*, L. -*P. edulis*, *Bot. mag.*	Mourello.	Idem.
C. DES BARBADES.	*P. Barbadensis*, *Jac.*	Idem.	Idem.
C. SOMNIFÈRE.	*P. somnifera*, L.-*Solanum somniferum*, *Clus.*		Idem.
CORALLINE officinale.	*Corallina officinalis*, *L.*	Mittocorton.	Du latin : *Alga*, Algue nom donné anciennement aux h.aquatique
CORDYLINE du Brésil, vulg[t] Dragonier du Brésil.	*Dracæna Brasiliensis*, *Schuss.*		Du grec : *Kordylé*, massue; all. à la form de la tige.
CORETTE potagère, vulg[t] Mélochie.	*Corchorus olitorius*, L.		Du grec : *Korchoros* nom d'un légume sauvage.
C. TEXTILE, *Lo-Ma* en Chinois.	*C. textilis*, *L.*		Idem.
CORIAIRE à f[lles] de myrte vulg[t] Myrte des corroyeurs, Corroyère, Rédoul.	*Coriaria myrtifolia*, *L.*	Roudoun.	Du latin : *Corium*, cui all. à s/ empl. p[r]. tannage.
CORIANDRE cultivé, C. officinal. (d'Italie).	*Coriandrum sativum*, *L.*	Couriandroun.	De *Koris*, nom grec punaise; all. à l'ode des feuilles de la pl.
CORIS de Montpellier.	*Coris Monspeliensis*, *L.*	Grosso barigoulo	Idem ; all. à la form des graines.
CORNOUILLIER à feuilles alternes.	*Cornus alternifolia*, *L.*	Cucurni.	Du latin : *Cornu*, corn all. à la dureté du boi
C. du CANADA.	*C. Canadensis*, *L.*	Idem.	Idem.
C. FLEURI.	*C. florida*, *L.*		Idem.
C. MÂLE.	*C. mascula*, *L.*	Acurnier.	Idem.

AMILLES ATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
Idem.	V. Cult. chez M. Joseph Rougier, fl. bp. en j.	Idem.	Idem.	Donne abondamm. des fruits juteux de la grosseur d'une cerise : leur saveur légèrem. acide. les rend très-agréables à manger. (B.Jr)
Idem	V. Cult. chez le docteur Sicard, fl. bp. en j.	Calmant.	Idem.	Les flles sont appliquées comme topique anodin; les fruits empl. ce pr l'espèce précéd. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. chez M. Joseph Rougier, fl. jâ. en m. j.	Narcotique		C'est dans la racine que résident les principes actifs de la pl.; ses fruits sont diurétiques ce ceux du *Physalis Alkekengi*, L. (Jh.Roq.)
gues.	V. Spé sur les bords de la mer.	Vermifuge.		Employé, autrefois, sous les mêmes doses que la *Mousse de Corse* que l'usage préfère aujourd'hui. (Id.
liacées asparaginées.	As. Cult. chez M. Geoffre, fl. blâ.		Comestible	On dit ses racines alimentaires dans le Brésil. (B.Jr)
liacées.	(1) Cult. chez M. Joseph Rougier, fl. j. en j. jt.		Idem et Textile.	Cl pl. alimentaire fournit une filasse assez grossière ; elle est usitée en Egypte et aux Indes. (Lmt.) et cultivée principalem. pour ses feuilles. (Rob.)
Idem.	(1) Cult. au jard. Zoologique, fl. j. en j. jt.		Textile.	Cl pl. diffère peu de la précéd. *Lo-Ma*, signifie en chinois *filasse à filets*. (Id. Lmt.) Ce mot a été appliqué successivem. à plus. des pl. textiles de la Chine. (B. Jr.)
riariées.	V. Cult. au jard. Botanique. fl. en m. et j.	Narcotique.	Industriel.	Sl flles sont qqf. mêlées frodulcusem. au séné; le suc de la pl. est empl. ce astringent par les teinturiers et les tanneurs: on en retire une couleur noire. (Lmt.]
mbellifères arvi-séminées.	(1) Spé dans les champs fl. bl. en j. et jt.	Stimulant.	Condiment.	Sl semences sont empl. dans les affections atoniques des voies digestives; et ce condiment dans les aliments. (Cin.)
imulacées.	V. Spé dans les pins de St-Loup, fl. ro. bâ. en m. et j.	Amer.		Cl pl. est d'une saveur légèrement amère et aromatique. (G.S.P.)
rnées.	As Cult. au jard. Botanique, fl. bl. en m.		Industriel.	Sl bois est mis à profit pr div. ouvrages de charronnerie. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. chez M. V. Gaillard, fl. bl. en m.		Idem.	Idem.
Idem.	A. Cult. au jard. Botanique fl. j. en m.	Astringent.		Sl écorce est empl. ce succédanée du quinquina. (Lmt.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. j. en ms. et av.	Rafraîchissant.	Industriel.	Sl fruit rouge appaise la soif; desséché on l'administre dans la dyssenterie; on en obtient une liqueur vineuse ; son écorce est vermifuge. (Bart.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
C. SANGUIN, vulgt Bois punais.	*C. sanguinea*, L.	Sanguin.	Idem.
CORNUELLE flottante, vulgt Chataigne d'eau, Truffe d'eau, Mâcre, Corniole, Corniche, Saligot, Echarbot.	*Trapa natans*, *L.*	Castagno d'aigo.	Abréviation de *Calc trapa*, chausse-trapp all. à la forme du frui
CORONILLE des jardins, vulgt Séné-batard; Faux-baguenaudier, Emerus, Securidaca des jardins.	*Coronilla emerus*, L.	Carolino.	Diminutif de *Corona* couronne; all. à l'in florescence.
CORONOPE commun, vulgt Corne de cerf, Lunétière, Senébière.	*Coronopus vulgaris*, *Desf. Cochlearia coronopus*, L.-*Senebiera coronopus*, *Poir.*	Erba stella, ita.	Du grec : *Korônê*, Co neille ; *Pous*, piec all. aux découpur des feuilles.
C. BIGARRÉE, vulgt C. panachée.	*Coronilla varia*. L.	idem.	Idem.
COTONÉASTER à petites feuilles.	*Cotoneaster microphilla*, *Wall.*		Du latin : *Cotoneum*, C gnassier; all. aux fl duvetées de ce derni
C. COMMUN, vulgt Néflier cotonnier.	*C. vulgaris*, *Lindl*. *Mespilus cotoneaster*, L.		Idem.
COTONNIER de Siam.	*Gossypium Siamensis*, *L.*	Coutounier.	De *Gossypion*, nom d' arbre d'Egypte qui dc nait de la laine blancl
C. HERBACÉ.	*G, glabra*, *L.*-*G. album*, *Wight.*	Idem.	Idem.
COUDRIER-AVELINE. vulgt Noisetier, Coudrier.	*Corylus avellana*, *L.*	Avélanier.	Du grec : *Korus*, casq all. à la cupule du fru
C. DU LEVANT. vulgt Noisetier de Constantinople.	C. *Colurna*, *L.*-C. *Byzantina*, *Desf.*	Idem.	Idem.
COURGE à graines noires, vulgt C. de Siam.	*Cucurbita melonosperma*, *Bouch.*	Cougourdo.	Du radical celtiqu *Cuce*, c. à d. ch creuse.
C. DE St-JEAN, vulgt Giraumon, Citrouille iroquoise.	C. *pepo*, L,	C. muscado.	Idem.

AMILLES ATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
Idem.	As Spé. dans les haies. fl. bl. en j. et jt.	Astringent.	Idem.	Sı baies sont amères ; on en obtient de l'huile propre à brûler et à la fabrication du savon. Sı bois sert à des ouvrages de vannerie. (Hœf.)
loragées.	V. Aq. Cult. au jardin Botanique, fl. bl. en j. jt.	Idem.	Alimentaire	Crue, la graine est astringente; cuite, elle se rapproche de la chataigne. La pl. a la prop. d'absorber les miasmes délétères des eaux. (Id.)
gumineuses apilonacées.	V. Cult. dans les jard. fl. j. en av. m.	Purgatif.	Industriel.	Les folioles purgent ce le séné (Bod.) Les fles macérées donnent, dit-on, une espèce d'indigo. (B.J.)
ucifères.	(1) Spé au port de Bouc, fl. bl. en m. j.	Antiscorbutique.	Alimentaire	Quoique sı saveur soit amère et piquante, on peut la manger en salade. (Lmt.)
Idem.	V. Spé dans les fossés humides, à Jouques, Salon, fl. bl. et ro. en jt.	Diurétique.		Cette pl. inusitée en médecine est cultivée comme fourrage en Angleterre. (Rodet.)
sacées poiacées.	As. Cult. chez MM. Rolland à St-Chamas, fl. bl. en m.		Comestible	On dit ses fruits rouges comestibles.
Idem.	As. Cult. chez MM. Audibert à Tonelle, fl. ro. en mai.		Idem	Les fruits sont rouges, glabres et un peu fades. (Lmt.)
lvacées.	(1) Cult. chez M. Roubaud, à St-Barnabé, fl. jâ. en jt.	Sédatif.	Industriel	Le coton en topique est calmant; sı graine est oléagineuse ; sı utilité dans l'indust. est bien connue. (Jac.)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem	Id. Les graines de cı pl. sont en outre estimées comme nutritives. (id.)
pulifères.	As. Cult. dans la banlieue, fl. vd. en f.	Fébrifuge.	Alimentaire	Sı écorce est astringente et vermifuge; on retire de l'amande une huile douce; le bois prend un assez beau poli. (Lmt.)
Idem.	A. Cult. au jardin Botanique, fl. vd. en f.	Idem.	Idem.	Sı fruit est petit et peu succulent. (id.)
curbitacées	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. j. en j.	Adoucissant.	Alimentaire	Sı fruits sont excellents pris à 1/2 grosseur et arrangés comme les concombres. (B.J.)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Même emploi que sı congénères. (Jac.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
C. MELOPÉPON, vulg^t Bonnet d'électeur, B. de prêtre, Couronne impériale, Pastisson, Artichaut de Jérusalem.	*C. melopepo*, *L.*	Bounet dé capelan.	Idem.
C. POTIRON, vulg^t Citrouille.	*C. potiro*, *Pers.*-*C. maxima*, *Duch.*	Cougourdo verd	Idem.
COURONNE panachée, vulg^t Fritillaire, Pintade, Echiquier, Damier, Gogane, Coccigrole.	*Fritillaria maleagris*, *L.*	Fritiléro.	Du latin : *Fritilus* Cornet à jouer au dé all. aux taches carré de la corolle.
CRAMBÉ maritime, vulg^t Choux marin.	*Crambe maritima*, *L.* -*Cakile maritima*, *T.*	Cooulé marin.	Du grec : *Krambos*, se aride; all. à l'habitat la pl. ou de *Kraml* nom de div. choux
CRAPAUDINE de montagne.	*Sideritis montana*, *L.*	Bouen bruisso.	Du grec : *Sidêros*, fe all. à s/ propriété po guérir les blessures
C. HÉRISSÉE.	*S. hirsuta*, *L.*	Idem.	Idem.
C. ROMAINE.	S. *Romana*, *L.*	Idem.	Idem.
CRASSULE à feuilles de pourpier.	*Crassula portulacoides*, *L.*	Crassulo.	Du latin: *Crassus*, épa gras, c'est à dire pl feuilles succulentes
CRESSE de Crète.	*Cressa Cretica*, *L.*		Du grec: *Krés*, Créto nom tiré de la prin pale localité de la p
CRESSON officinal, vulg^t C. de fontaine, C. d'eau.	*Nasturtium officinale*, *R. Br.* *Sisymbrium*, *Nasturtium*, *L.*	Herbo de S^to-Barbo.	Du latin : *Nasum t quere*, picoter le n all. au suc âcre et quant de l'espèce p
C. SAUVAGE, vulg^t Sisymbre sauvage.	*Nasturtium sylvestre*, *R.Br.* *Sisymbrium s.* *L.*	Creissoun saouvagi.	Idem.
CRITHME maritime, vulg^t Perce-pierre, Passe-pierre, Fenouil marin, Bacile, H. de St-Pierre, Crête marine.	*Crithmum maritimum*, *L*	Troouco-peiro.	Du grec : *Kréthmon* nom d'une pl. gra croissant près de mer.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	Idem.	Idem.	Idem	C'est un des meilleurs fruits de ce genre. (B.Jr)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Outre l'usage alimentre du fruit, s| graines sont refraîchissantes et tempérantes. (Hœf.-Cin.)
Liliacées.	V. Spé dans les paturages gras des Alpines (Gér.) fl. r. en ms. et av.	Emollient.		Quelques médecins prétendent que malgré s| âcreté, la bulbe peut être empl. à l'extér. ce émollient et résolutif. (Hœf)
Crucifères.	V. Cult. au jardin botanique, fl. bl.		Alimentaire	Les jeunes pousses blanchies par l'étiolement, sont un bon légume qui se mange ce les asperges et le chouflcur. (Lmt.)
Labiées.	(1) Cult. au château des fl. fl. j. en m. et j.	Vulnéraire.	Economique	S| flles laineuses sont un topique trés-utile pr les blessures; les bestiaux recherchent la pl. (Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les terrains incultes, près d'Aix, fl. bl. en jt. et a.	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	(1) Spé à N/ De de la Garde, fl. bl. en jt. et a.	Idem.	Idem.	Idem.
Crassulacées.	V. Cult. chez div. amateurs d'horticulture, fl. bl. en m.	Sédatif.		S| suc aqueux est riche en acide malique. (Hœf.)
Convolvulacées	(1) Aq. Spé dans les marais de la Camargue, fl. j. en jt.	Astringent.		On lui donne des propriétés diurétiques. (G.S.P.)
Crucifères.	V. Aq. Spé dans les ruisseaux de la banlieue, fl. bl. en jt.	Antiscorbutique.	Condiment.	D'une gr. utilité dans le scorbut: on le mange en salade. (Hœf.)
Idem.	V. Aq. Spé sur les bords de Jarret, fl. j. en m. jt.	Idem.	Idem.	Idem.
Ombellifères recti-séminées.	V. Spé sur les rochers au bord de la mer, fl. vd. en a. et o.	Vermifuge.	Idem.	S| flles confites entrent dans les salades et les assaisonnements. (B.Jr)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE DU GENRE.
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	4
CROTON à suif, vulg^t Arbre à suif, Porte-suif, Gluttier. (Chine.)	*Croton sebiferum*, *L.*- *Sapium sebiferum*, *Mirb.*- *Stillingia sebifera*, *Gard.*	Cresto de gaou	Du grec: *Kroton*, tique; à cause de la ressemblance de s/ graines.
CROZOPHORE des teinturiers, vulg^t, Tournesol des teinturiers.	*Crozophora tinctorium*, *Neck.*- *Croton tinctorium*, *L*	Mourelletto, Fayoou fer.	Du grec: *Chrósis*, teinture, et *phèrein*, porter: all à la propriété de la pl.
CUCUBALE baccifère.	*Cucubalus baccifer*, *L.*		De *Kakos*, mauvais et *balló*, je jette, 2 mots grecs qui font allusion aux prétendues propriétés magiques de la pl.
CUMIN officinal.	*Cucuminum cyminum L*	Cumin.	Du mot *Quamoum*, nom arabe de la pl.
CURCUMA allongé, vulg^t Curcuma, Safran des Indes, Souchot des Indes.	*Curcuma longa*, *L.*	Curcuma.	Le nom est formé d'un mot arabe altéré.
CUSCUTE à peti^tes fleurs, Vulg^t Petite cuscute.	*Cuscuta opithymun*, *L.*	Rasco.	De l'arabe: Kechout, nom de la plante.
C. à g^des fleurs, vulg^t Cheveux du diable. cuscute d'Europe.	*C. major*, *DC.*-*C. Europæa*, L,	Idem.	Idem.
CYCLAME d'Europe, vulg^t Cyclame, Pain de pourceau Arthanita.	*Cyclamen europæum*, *L.*	Melo terragna, ita.	Du grec: *Kuklos*, cercle; all. à la forme du rhizome;
C. de Perse	C. *Persicum*, *Mill.*	Idem.	Idem.
CYNANQUE aigu, vulg^t Argnel.	*Cynanchum acutum*, *L.*	Escamounéo punchudo.	Du grec: *Kuón*, chien, et *Agchéin*, étrangler, c. à d. mortel pour les chiens.
C. de MONTPELLIER, vulg^t Scammonée de Montpellier.	*C. Monspeliense*, *L.*	Escamounéo	Idem.
CYNOGLOSSE officinale, vulg^t Langue de chien.	*Cynoglossum officinale*, L.	Herbo dé noouesto Damo.	Du grec: *Kuôn*, chien, *Glóssa*, langue; all. à la forme des f^lles.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Euphorbiacées	V. Cult. dans qq. jardins de la ville, fl. vd. en j.		Industriel.	On obtient par l'ébullition des graines, écrasées, une graisse propre à la fabric. des chandelles. —On en retire aussi de la glu. (Bouil.)
Idem.	(1) Spé à St-Chamas, Cuges, Berre, etc. fl. vd. en j. et jt.		Idem.	Les fruits et les fl. donnent la couleur bleue connue sous le nom de *Tournesol*. M. de Candolle pense qu'avec une préparation convenab. on doit obtenir la même couleur de toutes les euphorbes. (Hœf.)
Caryophyllées	V. Spé dans les haies humides (Gér. St. B. R.) fl. bvd. en jt.	Astringent.		Cette pl. est peu usitée actuellement. (G.S.P.)
Ombellifères recti-séminées.	(1) Cult. au jard. botanique. fl. b. pur.	Antispasmodique	Condiment.	La saveur aromatique de ses semences les fait empl. cᵒ fortifiant. On s'en sert pʳ l'assaisonnement des ragoûts ; les pigeons en sont très-friands. (Hœf.)
Zinzibéracées	V. Cult. chez M. Tardif, fl. jâ. en jt.a.	Stimulant.	Industriel.	Sı racines sont connues sous le nom de *Curcuma*; elles donnent une couleur orangé, que les alcalis changent en rouge de sang. (Duch. Rob.)
Convolvulacées.	(1) Parasite s/ le serpolet, la luzerne, le trèfle, etc. fl. jâ. en jt. a.	Purgatif doux.		Douée d'une certaine âcreté, cı pl. est peu usitée aujourd'hui. (G.S.P.)
Idem.	(1) Parasite s/ l'ortie, le houblon, la vesce, etc. fl. jâ. en jt.	Idem.		Ce végétal a besoin d'être mieux étudié: peut-on supposer, comme on l'a dit, qu'il empruntait ses vertus des diverses pl. sur lesquelles il végète, et dont il absorbe les sucs?
Primulacées.	V. Cult. dans les jardins d'amateurs, fl. ro. en a. et s.	Purgatif violent.	Alimentaire	Bodard prête à la racine des prop. vermifuges : on s'en sert plus souvent en topique. Etant desséchée par la cuisson, on en retire une fécule alimentaire abondante. (G.S.P.)
Idem.	V. Cult. chez div. jardin. fleuristes, fl. ro. en a. et s.	Idem.	Idem.	Idem.
Asclépiadées.	V. Spé aux îles de Montredon, fl, en j. et jt.	Idem.		Peut remplacer le séné d'Egypte, mais à un degré plus faible. (Hœf.)
Idem.	V. Idem, fl. en m. et j.	Idem.		On lui attribue les mêmes prop. purgativ. qu'à la scammonée de Syrie, mais à un degré plus faible. (id.)
Borraginées.	(2) Spé dans les lieux pierreux, fl. po. en m. et j.	Narcotique.		Plante au moins suspecte, dont aucun animal ne se nourrit, excepté les chèvres. (Idem.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
C. PRINTANIÈRE, vulg[t] Petite bourrache, Cabaret des murailles.	*C. Omphalodes, L.- Omphalodes verna, Monch.*	Lengo dé chin.	Du grec : *Omphalos*, nombril, et *éidos*, forme; all. à la fig. des capsules.
CYNOSURE à crète, vulg[t] Crételle commune ou des prés.	*Cynosurus cristatus, L.*	Fun soouvagi.	Du grec : *Kuôn, oura*, queu de chien; all. à la forme de l'épi.
CYPRÈS Lawsoniana.	*Cupressus Lawsoniana, Murr.*	Ooucyprès lawsania.	Du grec : *Kuparissos*, nom mythologique d'un jeune grec changé en cyprès.
C. TOUJOURS VERT, vulg[t] C. pyramidal. (de Crète).	*C. semper virens, L.*	Oouciprès.	Idem.
CYTINET hypociste.	*Cytinus hypocistis, L.*	Gréou dé messugo.	Du grec : *Kytinos*, fl. du grenadier; all. au calice qui ressemble à celui de la grenade.
CYTISE à f[lles] sessiles, vulg[t] Petit Cytise, Trefle des jardiniers.	*Cytisus sessifolius*, L.	Cytiso.	Du grec : *Cythnos*. Une des îles cyclades où la 1[re] espèce a été trouvée.
C. à fl. odorantes.	*C. latifolia, L.*	Idem.	Idem.
C. AUBOURS, vulg[t] C. de Virginie, C. à grappes, Faux-Ebénier.	*C. Laburnum, L.-C. alpinus, Lmk.*	Idem.	Idem.
DAHLIA écarlate.	*Dahlia coccinea, Cav.*	Dahlia.	Dédié à André *Dahl*, Démonstrateur de boniq. à Abo, en 1789.
D. VARIABLE.	*D. variabilis, Desf.*	Idem.	Idem.
DAMMARA austral.	*Dammara australis. Lamb.*	Dammar.	De *Dammar*, nom malais du végétal.
DAPHNÉ des Alpes.	*Daphne Alpina, L.*		Du nom de la Nymphe *Daphné*, changée en laurier.
D. MÉZÉRÉON, vulg[t] Bois gentil, B. joli, faux-Garou, Lauréole gentille	*D. mezereum, L.*	Mezereo.	Idem.

ILLES IRELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	 ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. b. de jt. à s.	Emollient.		On lui donne les mêmes vertus qu'à la bourrache. (id.)
inées.	V. Spé à la Ste Baume, fl. en j. et jt.		Economique	Outre le bon paturage que fournit cette pl., on fabrique avec sı chaumes div. ouvrages très-élégants. (id.)
ères.	A. Cult. chez div. jardiniers de la banlieue.		Industriel.	Le bois de ce bel arbre est propre à l'ébénisterie, quoique d'une couleur un peu claire. (B.J.)
em.	A. Cult. dans la banlieue, de 30 à 40 pieds d'élévation.	Astringent.	Idem.	Sı bois est. dit on, incorruptible; on cite les portes de l'Eglise de St-Pierre à Rome, lesquelles, après 1100ans, étaient encore en bon etat, quand le Pape, Eugène IV, les fit remplacer par des portes d'airain.
ées.	V. Spé s/ les montagnes de St Loup. fl. j. en m.	Idem.		Le fruit acide a été renommé cı les diarrhées et les hémorrhoïdes. (Lmt.)
mineuses iliona-	V. Spé à N. D. des Anges. fl. j. en m. et j.		Economique	C'est un bon fourrage pr les troupeaux qui en sont très-avides. (Hœf)
em.	V. Cult. au jard. botanique, fl. j. en m. et j.		Industriel.	Sı bois est dur, élastique, propre à faire des arcs, des cercles et des échalas. (B.Jr.)
lem.	As. Spé à St Pons, fl j. en m. et j.		Idem.	Sı bois est recherché par les ébénistes, les tabletiers et les tourneurs. (Lmt. Jac.)
osées liflores.	V. (1) Cult. dans les jardins, fl. en a. et s.		Alimentaire	Les tubercules sont analogues à ceux du topinambour et fournissent, dit-on, un aliment sain, lorsqu'ils sont convenablement assaisonnés. (Hœf.)
dem.	Idem.		Idem.	Id.
ères.	A. Cult. au Jin bot., fl. en av.		Industriel.	Grand arbre produisant la résine appelée : *Dammar batu*, à odeur aromatique, qui fournit un vernis ce le *copal*. Sı bois est aussi bon que celui du *pin de Riga*. (Duch.)
élées.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. bl. en m. et j.	Exutoire.		On peut se servir de sı écorce ce de celle du *garou*. (Hœf.)
lem.	V. Idem, fl. ro. en m. et av.	Idem.	Industriel.	On se sert de sa racine, de son écorce et de sı fruit. L'écorce de la racine et de celle de la tige peuvent être empl. à la fabrication du papier gris et à div. tissus. (Fl.me)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGI
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
D. ODORANT.	*D. odoratum*, *Thumb.*		Idem.
D. PANICULÉ, vulgt D. St bois.	*D. gnidium*, *L.*	Retoumbé, Garou.	Idem.
D. TARTONRAIRE, vulgt Trintanelle, Malherbe.	*D. tartonraira*, *D.C.*	Gros retoumbé	Idem.
DATTIER commun.	*Phœnix dactylifera*, *L.*	Dattié, Parmié.	Du grec *Phoinix*, du fruit du dattier
DATURA en arbre.	*Datura arborea*. *L.*	Darboussiéro.	Altération du nom a *datora*.
D. FASTUEUX, vulgt Trompette du jugement	D. *fastuosa*, *L.*	Idem.	Idem.
D. MÈTEL.	*D. metel*, *L.*	Idem.	Idem.
D. ODORANT, *Floripondio* au Chili.	*D. Suaveolens*, *Willd.*	Idem.	Idem.
D. STRAMOINE, vulgt Pomme épineuse, H. des magiciens, H. du diable, Chasse-taupe, Endormie, etc.	*D. Stramonium*, *L.*	Idem.	Idem.
D. TATULA, vulgt Herbe à la taupe.	*D. tatula*, *L.*	Idem.	Idem.
DAUPHINELLE d'Ajax, vulgt Pied d'Alouettes des jardins, Béquette.	*Delphinium Ajacis*, *L.*	Capouchin, Flous d'amour.	Du grec *Delphin*, Da all. à la forme du sé supérieur.
D. DES CHAMPS, Pied d'allouettes des champs.	*D. Consolida*, *L.*	Guilléoumé.	Idem.
D. STAPHYSAIGRE, vulgt H. aux poux.	*D. Staphysagria*, *L.*		Idem.
* DENTAIRE digitée.	*Dentaria digitata*, *Lmk* *D. pentaphyllos*. *L.*	Dentario, ita.	Du latin : *Dens*, d all. aux saillies des flles.

…ILLES …RELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
…dem.	V. Spé s/ la chaîne de l'Estaque, fl. bl. en m.	Idem.		Idem.
…dem.	V. Spé à la Ste-Baume, dans les sables de Mazargue, etc, fl. v. de ms. en a.	Idem.	Indutriel.	L'écorce qui sert à la chirurgie, donne à la laine une couleur jaune qu'on peut changer en vert par l'addition du pastel. (Hœf.)
…dem.	V. Spé à Montredon, fl. bl. en m.	Idem.	Idem.	L'écorce participe aux propriétés attribuées à ses congénères.
…iers.	A. Cult. chez M. Quinzio à St Louis, où il a fructifié en 1852. (Sze.) fl. en f. et ms.	Béchique.	Alimentaire	Cet arbre a également fructifié, la même année 1852, en pl. terre, chez Mme Camoin, à Montredon. (Sze.)
…ées.	V. Cult. chez div. amateurs, fl. bl. en a. et o,	Somnifère.		Narcotique, mais à un moindre degré que le *D. Stramonium*. (Id.)
…em.	(1) Cult. Idem, fl. v. en a. et o.	Idem.		Idem.
…em.	(1) Idem, fl. bl. en jt. et o.	Idem.		S; prop. énivrantes sont empl. qqf dans des intentions coupables par les Indiens du Bengale. (Jh.R.)
…em.	(1) Cult. chez M. Blaise père, fl. bl. en jt. et s.	Idem.		Moins narcotique que le précédent. (Bl.p)
…lem	(1) Naturalisé à Arles, fl. bl. de jt. à s.	Narcotique âcre		Avec l'extrait du suc des flles et du saindoux, on compose une pommade excellente pr calmer les doul. nerveuses et les hémorrhoïdes.
…dem.	(1) Cult. dans les jard. fl. b. en j. et jt.	Idem.		Variété du *Stramonium*, dont la tige est pourpre pointillée de blanc et les flles dentées. (Lmt.)
…nculacées.	(1) Spé dans les champs à blé, div. c. fl en jt. et o.		Industriel.	On a extrait de la plante et de s; congénères un alcoloïde, connu sous le nom de *Delphine*, qui est résineux, d'une saveur âcre, et ne se volatisant pas sans décomposition. (Boul. Hœf.)
Idem.	Idem.	Vermifuge et diurétique.	Idem.	La pl. est diurétique et vermifuge; les fl. sont empl. dans les maladies des yeux. (Lmt.) Préparées avec l'alun, elles donnent une assez belle couleur bleue. (Hœf)
Idem.	(1) Spé dans les champs ombragés, fl. b. en m. et j.	Drastique.		On n'emploie que les semences. Cette pl. dangereuse à l'intérieur, sert à détruire la vermine et les maladies cutanées. (Id.)
…ifères.	V. Spé dans les bois des Alpines, près de Colmars. (Gér.) fl. ro. de m. à jt.	Vulnéraire.		Cette plante jouit aussi de la propriété carminative. (Id.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGI[E]
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
DENT-DE-LION, vulgt Pissenlit, couronne de moine, Florion d'or.	*Leontodon taraxacum*, *L.* - *Taraxacum dens leonis*, *Desf.*-*T. officinale*, *Wig.*	Mourre-pour - cin.	Du grec : *Leôn*, lio[n] *odous*, dent; all. à [la] découpure des f[euilles]
DENTELAIRE d'Europe, vulgt H au cancer, Malherbe.	*Plumbago Europæa*, *L.*	Herbo enrabiado	Du latin : *Plumbum* plomb; all. aux ta[ches] Plombées laissées [sur] le papier par les feu[illes]
DIERVILLA du Canada.	*Lonicera Diervilla*, *L.*		Dédié à *Dierville*, v[oya]geur français et b[ota]niste.
DIGITALE à gdes fleurs.	*Digitalis grandiflora*, *DC.*	Herbo à dé-daou.	Du latin : *Digitale*, all. à la forme de [la] corolle.
D. JAUNE.	*D. lutea*, *L.*	Idem.	Idem.
D. POUPRÉE, vulgt Gand de N/De, Gantière.	D. *purpurea*, *L.*	Digitalo rougeo	Idem.
DION comestible.	*Dion edule*, *Bot. mag.*		Du grec: *dis*, 2 fois, *oon*, œuf; all. aux graines de la pl. [pla]cées côte à côte et s[em]blables à 2 œufs.
DIOSCORÉE du Japon.	*Dioscorea Japonica*, *Thumb.*		Dédié à *Dioscoride*, médecin grec du te[mps] de Néron.
D. IGNAME de la Chine.	*D. batatas*, *Decn.*		Idem.
DIPLOTAXIS des murs, vulgt Roquette sauvage.	*Diplotaxis muralis*, *D.C.* *Sisymbrium murale*, L.	Rouquetto féro	Du grec : *Diplòos*, d[ou]ble, et Tasis, rang; [all.] aux graines rangées [en] double série dans c[ha]que loge.
DOLIQUE à longue gousse vulgt Haricot-asperge, Sabre.	*Dolichos sesquipedalis*, *L.*	Fayoou long.	Du grec : *Dolichós*, longé; all. à la tige grimpante.

[F]AMILLES [N]ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
[C]omposées [li]guliflores.	V. Spé au bord des chemins, fl. j. en été.	Diurétique.	Alimentaire	Les flles et la racine sont fréquemment en usage dans les hydropisies, les maladies de la peau et les affections scorbutiques. (Cin.) Lorsque ces flles sont jeunes elles ont une amertume agréable qui permet de les manger en salade ou cuites en guise d'épinards. (Rodet.)
[Pl]ombaginées.	V. Spé à St-Jullien, fl. blâ. en jt. et a.	Vésicant.		La racine âcre et caustique a été longtemps employ. dans le traitement de la teigne et de la gale. (Hœf.)
[Ca]prifoliacées.	As Cult. chez M. Geoffre, fl. j. en j.	Dépuratif.		Pl. réputée diurétique et dépurative. (Lmt)
[Pe]rsonées [r]hinanthées.	V. Cult. chez M. Pradel et autres amateurs, fl. p. en j. et jt.	Sédatif âcre		Il est probable que cette plante possède les bonnes et les mauvaises qualités de la *digitale pourprée.* (Jh.R.)
Idem.	V. Spé au pic de Bretagne, fl. fv. en j. et jt.	Diurétique.		Suivant le docteur *Careno*, cette pl. aurait des vertus plus prononcées que la *digitale pourprée.* (Id.)
Idem.	(2) Cult. dans plusieurs jardins, fl. rp. en j. et jt.	Antiscrophuleux.		Bien qu'un des effets de cette plante, soit de ralentir singulièrement le pouls des malades. On a remarqué quelquefois un résultat tout à fait opposé chez certains individus. On se sert plus particulièrement des feuilles. (Hœf.)
[C]ycadées.	V. Cult. chez M. Geoffre, au Prado.		Alimentaire	Les graines, grosses ce un œuf de pigeon, sont recouvertes d'un *testa* d'un beau rouge; on les mange en guise de châtaignes. (B. Jr)
[D]ioscorées.	V. Cult. dans div. jardins, notamt au Pénitencier St-Pierre, fl. vd. en jt. a.		Idem.	Les rhizomes de la pl. se mangent comme les pommes de terre. (Duch.)
Idem	Idem. Idem.		Idem.	Idem. Dans les pays tropicaux, ils remplacent le blé. (Hœf.)
[C]rucifères.	(1) Spé aux lieux incultes, bord des chemins, fl. j. de m. à oc.	Antiscorbutique.	Condiment	Le sirop que l'on en fait, possède des propriétés plus prononcées et est plus agréable que le sirop-antiscorbutique ordinaire. (Drs. Moq. Tand. et Robert)
[L]égumineuses papilionacées.	(1) Cult. dans les jard., fl. ro. de j. à 8bre.		Alimentaire	On mange les graines et les gousses. (B. Jr.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
D. Lablab. (Egypte.)	*D. Lablab, L.*	Idem.	Idem.
Dompte-venin officinal, vulgt Ipécacuanha des Allemands, Hirondinaire.	*Vincetoxicum officinale, Mœnch.*	Revire-menu.	Du latin : *Vincere tox cum;* c. à. d. contre-poison.
Doradille noire, vulgt Capillaire noir.	*Asplenium adiantum nigrum, L.*	Capiléro négré	Du grec : *à Splên*, c. d., contraire à la rat
D. Polytric, vulgt P. officinal.	*A, Trichomanes, L.*	Felce, ita.	Idem.
D. Rue de muraille, vulgt Sauve-vie.	*A. Ruta-muraria, L, - A. murorum, Lmk.*	Pichoun capiléro.	Idem.
D. verte, vulgt Herbe dorée, Dorade.	*A. viride, Huds.*	Herbo doourado.	Idem.
Dorine à flles alternes, vulgt Saxifrage dorée.	*Chrysosplenium alternifolium, L.*		Du grec : *Chrysos*, o et *Splên*, rate; all. au propriétés de la plant
Doronic à flles de plantain.	*Doronicum plantagineum, L.*	Doronico, ita.	De *Doronidge*, nom ar be de l'espèce princ pale.
D. mort-aux-panthères.	*D. pardalianches, L.*	Idem.	Idem.
Dracocéphale de Moldavie, vulgt Mélisse de Moldavie.	*Dracocephalum Moldavicum, L.*		Du grec : *Drakôn*, Dr gon, et *Képhalé*, têt all. à la forme de l'i florescence.
Dryade à 8. pétales.	*Dryas octopetala, L.*		Du grec : *Dryas*, Nyr phe des bois; all. l'habitat de la plant
Ebènier de Crête.	*Ebenus Cretica, L.*	Ebano, ita.	Du mot *Abnous*, nom arabe de l'ébène.
Echinophore épineuse.	*Echinoplora spinosa, L.*	Fénouil espinous.	Du grec : *Echinos*, h risson, et *Pheró*, porte; all. aux lob épineux des flles

…MILLES …TURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	Id. fl. Id.		Idem.	Cette plante, qui n'est que d'ornement dans le Nord, fournit des fruits alimentaires dans le Midi. (Lmt.)
…lépiadées.	V. Spé dans les sables de Mazargue, fl. bl. jâ. en j.	Sudorifique et vomitif.		On emploie la racine. (Id.)
…igères.	V. Spé à Montredon, *grotte de Ste-Marguerite*, fl. en j.	Béchique.		Remplace le capillaire de Montpellier. (Bart.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. en ms. et s.	Aspéritif.		Idem.
Idem.	V. Spé au Château-Borély, fl. en j.	Idem.		Un peu astringent. (G.S.P.)
Idem.	V. Spé dans le puits de l'arsenal.	Diurétique.		On l'emploie dans les maladies de la rate, les catarrhes de la vessie et la gravelle, (Cin.)
…ifragées.	V. Spé dans les bois humides (Lmt.) fl. jâ. en ms.	Tonique.		Cette plante a été jadis en grande réputation pour ses propriétés toniques et résolutives. (G.S.P.)
…nposées …buliflores.	V. Spé dans les pâturages des Alpines (Gér.) fl. j. pâ. en j. et jt.	Idem.		Gesner l'a empl. ou ses congénères, contre les vertiges et l'épilepsie ; mais de nouveaux essais doivent être faits avant de se prononcer sur les vertus de cette pl. (Fl. me)
Idem.	V. Spé dans les mêmes Alpines, dans les bois au midi (Gér.) fl. j. en j. et jt.	Idem.		On lui attribue les mêmes propriétés que celles de *l'arnica.* (G S.P.) Elles sont plus développées dans la racine qu'ailleurs ; toutefois, la science n'est point encore fixée sur ses véritables vertus. (Fl. me)
…iées.	(1) Cult. chez M. Abeille de Perrin, au Rouet, fl. b. en jt et a.	Idem.		outre l'infusion théiforme, on s'en sert aussi ce condiment. (Lmt.)
…acées …yadées.	As Cult. chez M. Jh Rougier, fl. bl. en jt. et a.	Idem.		Cette pl. est aussi astringente. (Id.)
…ilionacées	As Spé à la montagne de Puy Ste Reparade, fl. ro. en jt. et a.		Industriel.	Son bois est dur, veiné de noir et recherché pr la marqueterie. (Hœf.)
…bellifères …rvi-séminées.	V. Spé à Arles (plage de Fox) fl. j. en a. et s.	Antisyphilitique.	Alimentaire	On a vanté son usage contre la syphilis (Jac.) On mange la racine qui a de l'analogie, pr la saveur, avec celle du panais. (G.S.P.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
EGILOPE ovoïde.	*Ægilops ovata*, L.	Bla dé couguou	Du grec : *Aigilôps*, œi de chèvre ; all. à se propriétés médicales.
EGOPODE des goutteux, vulgt H. aux goutteux, H. à Gérard.	*Ægopodium podagraria*, L.	Angelico féro.	Du grec : *Aix*, chèvre et *pous*, pied ; all. à la forme des flles.
ELLEBORE fétide, vulgt, Pied de griffon.	*Helleborus fœtidus*, L.	Marsiouré.	Du grec : *Eléin*, faire périr ; all. au venin de la pl.
E. NOIR, vulgt, Rose de Noël, H. de feu.	*H. niger*, L.	Herbo doou fué.	Idem.
E. VERT.	*H. viridis*, L.		Idem.
ELYME d'Europe.	*Elymus Europæus*, L.- *Hordeum Europæum*, All.	Ouerdi dei boués.	Eu grec : *Elymos*, nom donné à une espèce de panic.
ENOTHÈRE bisannuelle, vulgt Jambon des jardiniers, Raiponce rouge, H. aux ânes, Onagre.	*Œnothera biennis*, L.	Onagra, ita.	Du grec : *Onos*, âne, et *Thêra*, proie : c. à. d. pâture des ânes.
EPERVIÈRE piloselle, H. à l'épervier, Oreille de souris.	*Hieracium pilosella*, L.	H. dei Sternuts.	Du grec : *Hiérax*, épervier; all. à la croyance q. les oiseaux de proie usent du suc pour se fortifier la vue.
E. DES MURS, vulgt Pulmonaire des Français.	*H. murorum*, L.	Herbo de la guerro.	Idem.
EPHÉDRA à 2 épis, vulgt Raisin de mer.	*Ephedra distachya*, L.	Ephédra.	Du grec : *Epi udôr*, sur l'eau, c. à. d. aquatique.
E. à 1 épi.	*E. monostachya*, Villd.	Caoussoudo aoubré.	Du grec : *Ephedrô*. nom de la prêle.
E. TRÈS-ÉLEVÉ.	*E. altissima*, Desf,		Idem.
EPIAIRE des bois, vulgt Stachide des bois, Grande épiaire, Ortie puante, Crapaudine	*Stachys sylvatica*, L.		Du grec ; *Stachys*, épi, all. à l'inflorescence.

...MILLES ...TURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
...aminées.	(2) Spé le long des sentiers, fl. en j.		Economique	Pline lui donne la vertu de guérir l'ulcère des paupières, auquel les chèvres sont sujettes; c'est, au surplus, un bon fourrage pr les bestiaux. (Lmt.)
...nbellifères ...ecti-séminées.	V. Spé dans les vergers, fl. bl. en m.	Stimulant.		Préconisé contre la goutte. (Id.)
...noncula...ées.	V. Spé le long de l'Huveaune, fl. pv. en ms.	Drastique.		On se sert de la racine; c'est une pl. à étudier. (Id.)
Idem.	V. Cult. chez plusieurs amateurs, fl. ro. en d.	Idem		Cette pl. est très-âcre: à étudier. (Id.) On lui attribue la vertu de guérir la folie, et d'autres propr. qui ne sont pas mieux constatées. (Fl. me)
Idem.	V. Cult. chez M. Roux, aux Olives, fl. vd. en ms.	Idem.		Le suc de ses feuilles et de sa racine purge avec violence. (Jh.R)
...aminées.	V. Spé aux Catalans, fl. en jt.		Economique.	C'est un excellent fourrage pr les bestiaux ; il a le port d'une orge. (Hœf.)
...agrariées.	(2) Spé dans le bassin de Ste-Marthe, fl. j. en j. et jt.		Alimentaire et Industriel.	On mange les racines. Braconnot dit qu'on y trouve beaucoup de tannin, et qu'on peut substituer ce végétal à la noix de galle pr la teinture et la fabrication de l'encre. (Id.)
...mposées ...guliflores.	V. Spé à Montredon et s/ les vieux murs, fl. p. en m. et j.	Astringent.		Réputé également vulnéraire et détersif. (Id.)
Idem.	Spé aux lieux montueux et couverts, fl. en m. j.	Idem.		Est souvent donné pr le *Lichen pulmonarius*, L.
...nifères.	As Aq. Spé aux Martigues, fl. jâ. en m. et j.	Idem.	Comestible	Ses fruits mucilagineux et acidules-sucrés irritent légérement la gorge. (G.S.P.)
Idem.	As Spé à l'île Dieu-donné, fl. jâ. en m. et j.	Antifiévreux.	Idem.	Les baies rouges de ce végétal, assez sembl. aux fraises, ont une acidité agréable. (Hœf.)
Idem.	As Cult. au jard. zoolog. et à Paris, depuis plus de 50 ans.		Idem.	Idem. (Lej.)
...biées.	V. Spé à N.D. des Anges, fl. pv. en m. et j.	Vulnéraire.	Industriel.	On s'en sert, macérée dans l'huile, en topique sur les brûlures. (Cin) La pl. donne une belle couleur jaune, et ses tiges peuvent se préparer et se filer comme le chanvre. (Hœf. Bouil.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
E. DES marais, vulg[t] Ortie morte, Stachide des marais.	*S. Palustris*, *L.*		Idem.
E. CRAPAUDINE, vulgt Crapaudine.	*S. recta*, *L.*		Idem.
EPILOBE aquatique, vulg[t] E. rose.	*Epilobium aquaticum*, *Thuil.*	H. de Sant Antoni.	Du grec : *Epi*, dessus *lobos*, gousse; all. à fl. portée sur un lor ovaire.
E. EN ÉPI, vulg[t] Laurier de St-Antoine, Osier fleuri.	*E. spicatum*, *Lmk.*	Idem.	Idem.
E. DE MONTAGNE.	*E. montanum*, *L.*	Idem.	Idem.
E. HÉRISSÉ	*E. hirsutum*, *L.*		Idem.
EPINARD cultivé.	*Spinacia oleracea*, *L.*	Espinard.	Du latin: *Spina*, épin all. à la graine arm de piquants.
E. DU PÉROU. (Cordillières.)	*Chenopodium Quinoa*, *Villd.*	Quénoa.	Du grec : *Chin-pous* patte d'oie, à cause la forme palmée des f[lles].
E. DE GORÉE.	*S. Goreana.*	Espinard d'Africo.	Idem.
EPIPACTIS à larges f[lles].	*Epipactis latifolia ; All.* *Scrapias latifotia*, *Willd.*	Herbo dei mousco.	En grec : *Epipaktis*, nom d'une sorte d'e lebore.
ERABLE à f[lles] obtuses ; vulg[t] E. de Naples.	*Acer obtusatum*, L.-*A. Napolitanum, Ten.*	Agast.	Du latin : *Acus*, point all. à l'usage des R mains qui en fesaie des lances.
E. à sucre.	*A.* Saccharinum, *L-*	A. à sucré.	Idem.
E. CHAMPÊTRE ; vulg[t] E. commun.	*A. campestre*, *L.*	Rablé.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	*OBSERVATIONS.* 9
Idem.	V. Aq. Cult. chez M. Tardif, fl. pur. en m.	Féculent.	Economique	On en obtient une fécule amilacée ; les cochons sont très-friands de ses racines charnues. (Id.)
Idem.	V. Spé dans les vallons élevés de la banlieue, fl. jâ. en j.	Vulnéraire.		Cette pl. est peu connue dans la matière médicale. (Fl.me Belg.)
agrariées.	V. Aq. Spé aux bords de Jarret et de l'Huveaune, fl. ro. en j. et jt.	Astringent-léger.	Industriel.	On en obtient une teinture jaune. (Lep.)
Idem.	V. Cult. chez M. l'abbé Léautier, fl. rov. en j. et jt.	Vulnéraire.	Alimentaire et Industriel.	On mange ses racines et ses jeunes pousses. Les tiges et les fltes donnent une teinture jaune et entrent dans la fabrication do la bière. Les aigrettes de ses semences se fileraient probablement. (Hœf.)
Idem.	V. Spé le long de Jarret, à la Ste-Baume, fl. rov. en j. et jt.	Idem.	Industriel.	La pl. donne une teinture jaune. (Lep.)
Idem.	V. Spé le long des ruisseaux, fl. rov. en j, et jt.	Idem.	Idem.	Idem.
énopodées.	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. en m. et j.	Emollient.	Alimentaire	Bonne nourriture potagère très-usitée, renfermant qq. sels unis à une substanco mucilagineuse abondante. (G.S.P.)
Idem.	(1) Cult. à Marseille depuis 1854, et connu en Angleterre depuis 1822.	Idem.	Idem.	Idem. très-agréable à manger. — Les tiges recherchées par le bétail. La graine est farineuse, on peut en faire une sorte de bière par la fermentation. (B. Jr) et, réduite en farine, de bons gâteaux et des potages passables. (Hœf.)
aranthacées.	(1) Cult. chez le Dr Sicard, fl. bl. en jt.	Idem.	Idem.	Idem. (Dr. Sic.)
chidées.	V. Spé à jarret. dans les prés humides de la Crau, fl. ro. p. en m.	Calmant.		Vantée, jadis, comme calmant les douleurs de la goutte. (Lmt.)
rinées.	A. Cult. au Jardin bot. fl. jâ. en av.		Industriel.	Bois très-dur employé dans le charronnage de luxe, le tour, etc. (Sze.)
Idem.	Idem.		Idem.	Il fournit un suc qui, par la concentration, donne du sucre cristallisable. (Rob.)
Idem.	As Spé le long de l'huveaune, fl. jâ. en av.		Idem.	Bois fort dur propre à faire des vis et autres ouvrages. (B. Jr)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
E. FAUX-PLATANE ; vulgt Sycomore.	*A. pseudo-platanus, L.*	Sicoumoro.	Idem.
E. DE MONTPELLIER.	*A. Monspessulanum, L.*		Idem.
E. NOIR.	*A. nigrum, Mich.*		Idem.
ERANTHIS d'hiver ; vulgt Elléborine, Ellébore d'hiver.	*Helleborus hyemalis, L. Eranthis hyemalis, Salisb.*	Fleiran.	Du grec : *ér*, printem et *Anthos*, fleur ; al à la précocité de la
ERIOBOTRYA du Japon, vulgt Néflier du Japon, Bibacier.	*Eriobotrya Japonica, Lindl.*	Nespo.	Du grec : *Erion*, lain botrys, grappe ; c. d. grappe laineuse.
ERODIE à flles de ciguë.	*Erodium Cicutarium, Lmk.-Geranium Cicutarium, L.*	Pé dé perdrix.	Du grec : *Erodios*, l ron, all. à la forme fruit. (bec de héron
E. MUSQUÉE.	*E. moschatum, Willd.*	Géranion.	Idem.
ESPARCETTE commune, vulgt Sainfoin.	*Onobrychis sativa, Lmk. Hedysarum onobrychis, L.*	Esparceou.	Du grec ; *Onos*, âne *brychein*, braire, à. d. fourrage dema dé par les ânes.
EUCALYPTE à flles en cœur.	*Eucalyptus cordata, Lab.*		Du grec : *eu*, bien, *kalyptô*, je couvre all. au limbe calici qui reste clos.
* E. RÉSINEUX.	*E. resinifera, Sm. Metrosideros gummifera, Gaert.*		Idem.
E. à PETITES boules ; vulgt Gommier bleu de Tasmarie. *(Blue-gum-tree)*	*E. globulus, Labill.*		Idem.
EUGÉNIE ugni ; vulgt Myrte fruitier, M. Reguy. (Chili.)	*Eugenia ugni, Hook.*	Gênio.	Dédié au Prince Eugène de Savoie.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	A. sur les boulevards de la ville, fl. jâ. en av.		Idem.	Son bois n'est pas propre aux grandes constructions; mais il est employé par les ébénistes, les tourneurs, les luthiers, etc. (Bouil.)
Idem.	A. Spé à Garlaban, dans les ravins, fl. jâ. en ms. et av.		Idem.	Son bois sert aux mêmes usages que le précédent. (id.)
Idem.	A. on ledit Cult. chez M. le Cte de Saporta, fl. jâ. en av.		Idem.	On croit que c'est une variété de l'*E. à Sucre*: comme ce dernier, il fournit un principe sucré très-abondant q. l'on exploite aux États-Unis. (B. Jr)
enonculacées.	A. Cult. chez M. Blaise père, fl. j. en ms.	Drastique.		Sa racine est un violent purgatif. (Jh. R.)
osacées-pomacées.	As Cult. dans les jardins, fl. bl. en n.		Alimentaire	Son fruit sans être de 1re qualité est cependant assez agréable à manger : il a surtout le mérite de venir avant tous les autres. (Naud.)
énariées,	(1) Spé sur le bord des routes, fl. ro. en av. et m.	Astringent.		La racine et la tige sont astringentes; la pl. entière est riche en tannin et huile essentielle. (Hœf.)
Idem.	(1) Spé sous le fort St-Nicolas, fl. ro. en j. et a.	Antispasmodique.		Une forte odeur musquée s'exhale, au soleil, de cette pl. qui jouit de propriétés stimulantes. (G.S.P.)
égumineuses-papilionacées.	V. Spé dans les champs cultivés, fl. ro. en m.		Economique.	C'est un excellent fourrage. (Lmt.)
yrtacées.	A. Cult. au jardin botanique, fl. bl. en m. et j.		Industriel	Son bois est très-utile pr les constructions ; son écorce est riche en tannin. (Hœf.)
Idem.	A. très-élevé Cult. en Angleterre, et pouvant s'acclimater en Provence, fl. bl. en ombelle.		Idem.	Outre l'utilité de son bois pour constructions, il donne une sorte de gomme appelée *Kino*. (id.)
Idem.	A. de 1re grandeur, chez M. le Receveur général.		Idem.	Idem. Bois très-dur; sa croissance est fort rapide. Cet arbre répand une odeur balsamique. (R. Hle. P.)
Idem.	As Cult, au jardin zoolog. fl. ro. en jt. et a.		Alimentaire	Produit des baies d'une saveur douce et aromatique, qui sont fort estimées au Chili. (B. Jr)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
Eupatoire chanvrine, Vulgt E. à flles de chanvre, E. d'Avicenne, E. des Arabes, H. de Ste-Cunégonde, etc.	*Eupatorium cannabinum, L.*	Canébé fé.	Dédié à *Mithridate Eupator.* Roi de Pont.
Euphorbe à flles de cyprès, vulgt Rhubarbe des paysans, Tithymale.	*Euphorbia cyparissias, L. - Æcidium cyparissiaæ, DC.*	Rétoumbé.	Dedié à *Euphorbe.* médecin de Juba, roi de Mauritanie.
E. à flles d'Esule, E. faux péplus.	*E. esula, E. peploides, Gouan.*	Pichonno lanchousco.	Idem.
E. de Gérard.	*E. Gerardiana, DC. - E. linariæfolia, Lmk.*	Pissocan dei sablé.	Idem.
E. des sables, vulgt E. de Marseille, E. auriculé.	*E. peplis, L.*	P. applati.	Idem.
E. denté.	*E. serrata, L.*	Lanchousclo.	Idem.
E. des blés, vulgt E. des moissons.	*E. Segetalis, L.*	P. dei bla.	Idem.
E. des bois, F. à flles d'amandier.	*E. Sylvatica, Jac. - E. amygdaloides, L.*	Lanchousclo.	Idem.
E. des vallons.	*E. characias, L.*	L. grosso.	Idem.
E. en faulx, vulgt E. mucroné.	*E. fulcata, L.*	Pissocan à dar.	Idem.
E. Epurge, vulgt E. Latyrienne, Epurge, Catapuce, Esule, Tithymale.	*E. Lathyris, L.-Tithymalis Lathyris, Lmk.*	Catapuço.	Idem.
E. fluette vulgt Petite ésule, P. tithymale.	*E. exigua, L.*	Pichouno lanchousclo.	Idem.
E. maritime.	*E. paralias, L.*	Réveillo-matin.	Idem.
E. officinal, vulgt E. des anciens.	*E. officinarum, L*	Idem.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Composées tubuliflores.	V. Aq. Spé aux bords de Jarret, l'Huveaune etc. fl. pur. en jt et a.	Drastique.		On se sert de la racine comme purgatif et vomitif. (G.S.P.)
Euphorbiacées.	V. Spé le long de Jarret et l'Huveaune, fl. jâ. en av. et m.	Idem.		Idem. Comme révulsif, la racine a été appliquée avec succès sur la gencive de la dent douloureuse. Le suc de la plante est un poison pour les animaux. (Jh.R.)
Idem.	(1) Spé dans le départ (St.B. Rh.) fl. vd. en av.	Idem.		Plante dont on doit se servir avec beaucoup de prudence (id)
Idem.	V. Spé à Montredon, fl. vd. en mai et j.	Emétique.		Les racines produisent le plus souvent des selles abondantes avec tranchées. (Id.)
Idem.	(1). Spé s/ la plage du Roucas blanc et aux Goudes, fl. vd. en jt. a.	Drastique.		Deslongchamps a proposé la racine desséchée comme succédanée de l'ipécacuanha. (Id.)
Idem.	V. Spé aux bords des champs, fl. vd. en m.	Idem.		Remède pouvant irriter les organes digestifs. (Id.)
Idem.	(2). Spé dans les moissons, fl. vd. en été et automne.	Idem.		On peut avec le suc de la plante détruire les verrues de la peau. (Cin.)
Idem.	V. Spé le long de l'Huveaune, fl rbr, en m. et j.	Idem.		Idem.
Idem.	V. Spé dans les lieux secs et pierreux, fl. rbv. en av.	Idem.		Séchées à l'air libre et mêlées avec du sucre, les flles, la racine et l'écorce des tithymales agissent c[e] purgatif et même comme émétique à la dose *d'un gramme*. (Cin.)
Idem.	(1) Spé à l'Estaque, fl. vd. en été et o.	Idem.		Idem.
Idem.	(2) Cult. chez M. Blaise p., fl. bl. vâ. en j.	Idem.		L'huile qu'on retire de la plante devient un purgatif très-doux ; toutefois, il faut l'employer avec prudence. (id.)
Idem.	(1). Spé à N. D. de la Garde, fl. vd. en m. et s.	Idem.		A les mêmes propriétés que ses congénères. (id.)
Idem.	V. Spé à Montredon, fl. vd. en été.	Idem.		Idem.
Idem.	V. Cult. chez M. J[h] Rougier, fl. jâ. en été.	Idem.		On s'est servi longtemps de la gomme extraite de ce végétal, qui est un sternutatoire énergique et un violent purgatif. (Hœf. Bouil.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
E. PÉPLIDE, vulgt E. monnoyer, E. de Marseille.	*E. chamæcyce, L. - E. Massiliensis, DC.*	Pissocan dé Marseillio.	Idem.
E. PÉPLUS, vulgt des vignes, Esule ronde, Reveille-matin.	*E. peplus, L.*	Idem.	Idem.
E. PIQUANT.	*E. Spinosa, L.-E. pungens, Lmk.*	Ratoumbé.	Idem.
E. POILUE.	*E. pilosela, L.*		Idem.
E. SAPINETTE.	*E. pithyusa, L.*		Idem.
E. REVEILLE-MATIN.	*E. helioscopia, L.*	Pissocan.	Du grec : *Hélios*, soleil, et *Skopéô*, je regarde.
EUPHRAISE officinale, vulgt Euphraise, Casse-lunettes.	*Euphrasia officinalis, L.*	Eufragio.	Du grec : *Euphrasia*, beaucoup de joie ; all. à l'élégance ou aux propriétés de la pl.
EURYALE féroce. (Chine.)	*Euryale ferox, silisb.*		*Euryalé*, Nom de l'une des gorgones ; all. aux épines du végétal.
FABAGELLE commune.	*Zygophyllum fabago, L.*	Fabago.	Diminutif de *Faba*, fève.
FENOUIL commun.	*Anethum fœniculum, L. - Fœniculum vulgare, Gært.*	Fénou.	Diminutif de *Fœnum*, foin ; all. à la finesse des flles.
F. D'ITALIE, vulgt F. doux, F. sucré, F. de Florence.	*Anethum fœniculum dulce, L.*	F. d'Italio.	Idem.
FÉRULE fétide, vulgt F. commune. (Perse.)	*Ferula assa-fœtida. L.*	Gros fénou.	Du latin : *Ferire*, frapper ; all. aux tiges servant de verges.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	(1) Spé aux Chartreux, fl. vâ. en jt.	Idem.		Tous les Euphorbes offrent divers degrés d'activité; maniés par des praticiens sagement hardis, ils peuvent produire des effets très-heureux. (Gilib.)
Idem.	(1)Spé dans les champs cultivés, fl. vd. en ms. et o.	Idem.		On a empl. la racine et les semences contre l'hydropisie. (Jh.R.)
Idem.	As Spé à Roquefort, fl. vd. en m. et j.	Idem.		Ses semences ont la saveur piquante du poivre. (id.)
Idem.	V. Spé dans les fossés de Bonneveine, fl. vd. en j.	Idem.		Mêmes propriétés drastique. (id)
Idem.	V. Spé au bord de la mer, fl. vd. en m.	Idem.	Economique.	On peut tirer parti de ses semences dont les pigeons sont très-friands.
Idem.	(1) Spé dans les lieux cultivés, fl. vd. en av. et m.	Idem.	Idem.	On se sert aussi du suc de la plante pour détruire les verrues. (Cin.)
rsonées hénanthées	(1). Spé à Ste-Victoire et dans les bois ombragés des Alpines, (Gér.) fl. vp. en j. et jt.	Ophtalmique.	Idem.	Ses propriétés médicales sont fort douteuses; toutefois on l'a empl. dans qq. collyres (Fl. me-Bon Lag.) Bon fourrage.
'mphéacées	V. Aq. Cult. chez M. Geoffre, fl. b. pur. en jt.	Rafraîchissant.	Alimentaire	Le rhizome est comestible; les graines sont sapides et rafraîchissantes. (Lmt.)
gophyllées	(1). Spé sur les côtes pierreuses, fl. bl. ro. en jt.	Anthelmintique.		Empl. comme contrevers; cult. pour l'ornement. (id.)
nbellifères cti- sémi- ées.	V. Spé dans les champs arides, fl. j. tout l'été.	Carminatif.	Condiment.	Les pointes des feuilles se mangent comme garniture de salade. L'huile qu'on retire de ses graines sert à aromatiser divers savons pour la toilette. (Alph.)
Idem.	V. Cult. dans qq. Jardins, fl. j. en jt.	Idem.	Alimentaire	Il s'en fait une grande consommation en Italie où il est mangé cru comme les artichauts, cuit au gratin comme macaronis. La graine sert à parfumer les tartes et autres pâtisseries. (Bod.)
Idem.	V. Spé aux Petites Crottes, fl. j. en m.	Antispasmodique.		Les modernes le nomment : *Stercus diaboli* (m. du diable), et, cependant, les anciens en aromatisaient leurs mets; *de coloribus et odoribus non est disputandum.* On dit que ce végétal produit sur les renards une sorte de paralysie qui leur ôte l'usage de leurs facultés. Par incision au bas de la tige, on obtient un suc gommeux. (Div.aut.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
Fétuque des bois.	*Festuca sylvatica. Huds. - Brachypodium sylvaticum. Palis.*	Pétugo.	Du latin : *Festuca*, pa le, foin.
F. des prés.	*F. pratensis, Huds.*	Idem.	Idem.
F. grêle, vulg^t F. hétérophylle.	*F. heterophylla, Lmk.*		Idem.
F. rouge, vulg^t Ovine majeure.	*F. rubra, L.*		Idem.
F. ovina.	*F. ovina*, L.		Idem.
Fève commune, vulg^t F. de marais.	*Faba vulgaris, Mœnch. Vicia faba, L.*	Favo.	*Faba*, nom donné p les latins à la graine plusieurs plantes à gousses.
Fève de cheval, vulg^t Féverolle, Gourganne.	*F. vulgaris equina, C. V.*	Favo féro.	Idem.
Ficaire renoncule, vulg^t Petite chélidoine, P. Eclaire, Eclairette, H. aux hémorrhoïdes.	*Ficaria ranunculoides, Mœnch.*	Aourilletto.	Du latin : *Ficus*, fig all. à la forme de la racine.
Ficoïde cristaline, vulg^t Glaciale.	*Mesembrianthemum crystallinum, L.*		Du grec : *Mesêmbri* millieu du jour, et *Anthos*, fleur ; all. à épanouissem^t à mic
Ficuier commun, vulg^t Figuier.	*Ficus carica, L.*	Figuiéro.	Altération de *Syké*, nom grec du figuier
F. élastique, vulg^t F. caoutchouc.	*F. elastica, H. P.*	F, d'oou lévan.	Idem.
F. sauvage, vulg^t Caprifiguier.	*F. carica androgyna, L.-F. Capricus, Gasp.*	F. féro,	Idem.
Flouve odorante.	*Anthoxantum, odoratum L.*		Du grec : *Anthos* et *Xanthos*, fleur jau ; all. à la couleur de l'épi.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
raminées.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. en m.		Economique	Employé comme fourrage. (M.Bl.)
Idem.	V. Spé dans les prai- nouvelles, fl. en m.		Idem.	Cette pl. est remarq. par l'abondance et la quantité de son produit en fourrage. (B. Jr)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. en j. et jt		Idem.	Bonne pl. fourragère. (Hœf.)
Idem.	V. Idem.		Idem.	Précieuse pl. pr établir des pâturages sur de mauvais terrains.(B.Jr)
Idem.	V. A la Nerte, fl. en j.		Idem.	C'est parmi les espèces d'Europe, la plus utile et la plus répandue. (Hœf.)
égumineu- ses papilio- nacées.	(1). Cult. dans la Banlieue, fl. bl. en mars.	Diurétique.	Alimentaire	L'écorce et la gousse de la fève, infusées dans du vin blanc, donnent une boisson utile pour les retentions d'urine. (Hort. pal)
Idem.	(1). Cult. Idem.	Résolutif.	Idem.	Outre la nourriture qu'il fournit à l'homme, ce végétal offre un excellent pâturage aux animaux. (Hœf.)
enonculacées	V. Spé dans les champs humides, fl. jo. en ms. et av.	Antihémorrhoïdal.	Alimentaire	Les racines, dont on se sert en médecine, étant soumises à l'ébullition, sont comestibles. (G.S.P.)
ésembrian- thémées.	(1). Cult. chez les amateurs horticoles, fl. bl. en j.	Diurétique.	Idem.	Le suc de la pl. est usité dans le traitement de l'hydropisie. On en retire de la soude. Ce végétal est aussi apprêté comme les épinards. (Id. Pic. R. hlc 59.)
orées.	As Cult. dans le territoire, fl. en m.	Emollient.	Idem.	Ses fruits sont mucilagineux et adoucissants. M. Trémolière pharmacien de cette ville, a obtenu du suc lactescent de l'arbre, 1/10e de son poids en caoutchouc, et de la bonne eau-de-vie avec de vieilles figues sèches. (Sze-(G. S. P.)
Idem.	As Cult. au Jardin botanique,		Industriel.	Son suc laiteux concentré à l'air, produit le caoutchouc dans les colonies orientales. (Hœf.)
Idem.	As Spé à l'île de Riou, aux bords des ruisseaux, fl. en ms. av.		Alimentaire	Ses fruits sont moins succulents que ceux du figuier cultivé. Le nom vulgaire lui a été donné parce qu'il sert, dans le levant, à la caprification. (Id.- St. B. R.)
raminées.	V. Spé dans les prés humides, fl. j. en av. et m.		Economique	Il communique une bonne odeur au foin, qui le rend plus appétissant pour les bestiaux. (B. Jr)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
FONTINALE incombustible.	*Fontinalis antipyretica, L.*	Mouffo d'aïgo	Du latin : *Fontalis*, fo taine, parce que la vit dans les cours d'ea
FORTUNÉE de Chine.	*Fortunæa chinensis, Lindl. Pratycaria Japonica, Vent.*		Dédié à *Fortune*, voy geur et horticulteur anglais.
FOURCROYE gigantesque, vulg[t] Aloès pitte, Agavé fétide.	*Furcroya gigantea, Vent.*		Dédié au chimiste *Fou croy*, français.
FRAGON à grappes, vulg[t] Laurier alexandrin.	*Ruscus, racemosus, L.*	Caléno.	Du mot *Ruscus*, qui vie du celtique *Beus*, bu et *Kéleen*, Houx, c. à Buis-Houx; all.aux f[ll]
F. HYPOPHILLE, vulg[t] Laurier alexandrin.	*R. hypophyllum, L.*		Idem.
F. LAURÉAT.	*R. hypoglossum, L.*		Idem.
F. PIQUANT, vulg[t] Petit houx, Bois piquant, Houx frêlon, Myrte piquant, etc.	*R. aculeatus, L.*	Prébouisset.	Idem.
FRAISIER ananas, vulg[t] Framboise, Grosse fraise.	*Fragaria ananassa, L.*	Framboiso.	Du latin : *Fragrans*, odorant ; all. au pa fum du fruit.
F. DE L'INDE.	*F. Indica, Andr.- Duchesnea fragarioides, Sm.*		Idem.
F. DE TABLE, vulg[t] F. commun.	*F. vesca, L.*	Fraiso.	Idem.
F. DE TOUS LES MOIS, vulg[t] F. des Alpes.	*F. semperflorens, L,*	Idem.	Idem.
F. CAPERONNIER, vulg[t] F. élevé, F. framboisier.	*F. elatior, Ehrh.*	Idem.	Idem.

'AMILLES (ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Ɩousses.	V. Aq. dans le ruisseau d'Arenc, dans l'Huveaune, fl. en av.	Stimulant.	Industriel.	Les lapons en revêtent lour cheminées de bois, attendu que ce végétal brûle difficilement. (Hœf.- G. S. P.)
uglandées.	A^s Cult. chez quelques amateurs, fl. en chatons.		Idem.	Son écorce sert au tannage des cuirs, et ses fruits donnent une teinture noire. (Duch.)
maryllidées.	V. Cult. chez M. Geoffre, fl. bl. vâ.		Idem.	Avec les fibres ligneuses de ses feuilles on fabrique divers ouvrages et même des vêtements. Du collet, on retire un liquide sucré dont on peut faire de l'eau-de-vie. (Sze.-B.J^r)
iliacées.	A^s Cult. chez M. Geoffre, fl. bl. en av. et m.	Stimulant.	Comestible.	La racine sert en médecine et au tannage des cuirs. Les jeunes pousses se mangent ainsi que les fruits. Les graines torréfiées sont, d'après de Candolle, le meilleur succédané du café. (Hœf.)
Idem.	V. Idem, fl. blâ. en ms. et av.	Idem.	Idem.	Le nom de *Laurier alexandrin* est donné à ce végétal, parce que dans l'antiquité il servait à tresser les couronnes des vainqueurs. (R. Hle.)
Idem.	V. Idem., fl. vd.	Idem.	Idem.	Même emploi que le *Fragon à grappes*.
Idem.	A^s Spé dans les collines de la banlieue, fl. bâ. en av. et m.	Idem.	Idem.	Idem.
osacées Ɩryadées.	V. Cult. dans les jardins, fl. bl. en av. m.	Rafraîchissant.	Idem.	Fruit gros très-succulent et estimé de tout le monde. (Jac.)
Idem.	V. Cult. Idem et chez M. J^h Rougier, fl. bl. en av. et m.	Idem.	Idem.	Charmant végétal, mais dont les fruits ont peu de saveur. (B.J^r)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume fl. bl. en av. et m. et Cult. dans les jardins	Idem.	Idem.	Fruit d'un goût exquis et d'un parfum délicieux. La racine et les feuilles sont réputées apéritives et diurètiques; elles servent à faire des gargarismes pour les maux de la gorge. (Fl.m^e-Hœf.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins de la banlieue, fl. bl. de m. en s.	Idem.	Idem.	Excellent fruit ayant les mêmes propriétés que le précèdent. (Id.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. bl. en av. et m.	Idem.	Idem.	Le fruit gros, arrondi, a une saveur particulière qui est souvent musquée. (B.J^r) La Flore médicale belge dit que les feuilles du fraisier ont été employées comme succédanées du thé.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
FRAXINELLE blanche, vulgt Fraxinelle, Dictame blanc.	*Dictamnus albus*, *L.*	Dictam blan.	Du grec : *Diktamnon*, ancienne ville de Crèt
FRÊNE à flles rondes, vulgt Fr. à la manne. (Calabre.)	*Fraxinus rotundifolia*, *Lmk.* - *Ornus rotundifolia*, *Per.*		Du grec : *Oreinos*, qu est son nom.
F. À FLEURS, vulgt F. d'Europe.	*F. ornus*, *L.* *Ornus Europæa*, *Pers.*		Idem.
F. COMMUN, vulgt F. élevé, Grand frêne, Quinquina d'Europe.	*F. excelsior*, *L.*	Fraï.	Idem.
F. DORÉ.	*F. aurea*, *Willd.*	Idem.	Idem.
FRITILLAIRE des Pyrénées.	*Fritillaria pyrenaica*, *L.*		Du latin : *Fritillus*, cornet à jouer aux dé all. à la forme du p rianthe.
F. IMPÉRIALE, vulgt Couronne impale, H. aux sonnettes.	*F. imperialis*, *L.*	Courouno impérialo.	Idem.
FROMENT d'été.	*Triticum æstivum*, *L.*	Bla rougé.	Du latin ; *Tritus*, broi ment ; all. à la prép ration qu'on fait sub à la graine.
F. D'HIVER, vulgt Blé, Froment, Blé tuzelle, etc.	*T. hybernum*, *L.* - *T. vulgare*, *Vill.*	Tuzélo.	Idem.
F. GRANDE épeautre.	*T. Spelta*, *L.*	Espéouto.	Idem.
F. RAMPANT, vulgt chiendent des boutiques, C. commun.	*T. repens*, *L.* - *T. agropyrum*, *Palis.* - *A. repens*, *P. de Beauv.*	Gramé.	Idem.
FUMETERRE en épi.	*Fumaria spicata*, *L.* - *Platycapnos spicata*, *DC.*	Terribusteri.	Du grec : *Kapnos*, f mée ; all. à l'aspect vaporeux du feuillag

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Diosmées.	V. Cul. chez M. Blaise père, fl. bl. ou purp. en j. et jt.	Stimulant.	Cosmétique.	Ce végétal offre un phénomène lumineux dans les beaux jours d'été L'eau dist. de sa fl. fournit un cosmétique parfumé. (Hœf.)
Oleinées.	A. Cult. chez M. V. Gaillard, fl. vd. en av.	Laxatif.	Comestible.	Il fournit la *manne*, appelée dans le commerce : *Manne de Calabre.* (Lmt.)
Idem.	A. Cult. au Jardin Botanique, fl. bl. en av. et m.	Idem.	Idem.	Produit également de la manne, mais en moindre quantité que le précédent. (Desf.) Ses fleurs répandent une suave odeur.
Idem.	A. Spé dans les forêts de la Provence, fl. jâ. en ms. et av.	Fébrifuge.	Condiment.	*Helwig* appelle l'écorce de cet arbre, le *quinquina d'Europe ;* on emploie ses Flles qui purgent sans colique. (Cin.) On tire un grand parti de son bois; ses fruits, avant leur maturité, sont confits au vinaigre : le peuple anglais s'en sert comme assaisonnement. (Fl.me)
Idem	A. Cult. au Jardin botanique. Variété du précédent, fl. vd. en av.	Idem.	Industriel.	On peut supposer que son bois participe aux propriétés attribuées au précédent végétal, lequel est recherché par les armuriers, les tourneurs et les ébénistes.
Liliacées.	V. Spé à la montagne de Ste-Victoire, fl. r. en m. et j.	Acre.		Ses bulbes ont une odeur vireuse. On peut les employer extérieurement comme résolutives.
Idem.	V. Cult chez divers amateurs horticoles, fl. r. en ms. et av.	Purgatif.	Alimentaire	Après un lavage convenable on retire de ses bulbes autant de fécule alimentaire que dans la pomme de terre. (Alph.)
Graminées.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. en j.	Emollient.	Idem.	Outre l'utilité pour l'alimentation, on fabrique avec son grain la *bière blanche.* (Hœf.)
Idem.	(1) Idem	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	(1) Idem.	Idem.	Idem.	Le pain en est plus savoureux qu'avec le froment ordinaire. On fait avec sa farine d'excell. pâtisseries et du gruau très-bl. pr potag. (Bouil.)
Idem.	V. Spé dans les haies, fl. en j. en jt.	Diurétique.	Idem.	Ses racines sont blanches, douces et nutritives ; pour s'en servir ce aliment, on les réduit en poudre. (Hœf.)
Fumariacées.	(1) Spé dans les champs sablonneux, fl. purp. en m.	Drastique.		Ne pas confondre cette espèce avec le F. *officinal*, dont les propriétés sont bien différentes. (Fonsc.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
F. OFFICINAL, vulgt Fiel de terre.	*F. officinalis, L.*	Ubriago.	Idem.
FUSAIN d'Europe, vulgt Bonnet de prêtre, B. carré, Bois à lardoire.	*Evonymus Europæus, L.*	Bouné de Capélan.	Du grec : *eu*, bien, *ono ma*, nom, c. à. d. *bien nommé ;* all. au nom de *Bonnet carré*
GAILLET croisette, vulgt Croisette velue.	*Valantia cruciata, L.- Galium cruciatum, Scop.*	Pettimbrosa, ita.	Dédié à *Séb. Vaillant*, Botaniste français.
G. DROIT, vulgt Caille-lait blanc, G. élevé.	*Galium mollugo, L.-G. erectum, Huds.*	Gaglio dritto, ita.	Du grec : *Gala*, lait ; all à s/ suc laiteux.
GAILLET gratteron, vulgt Grateron, Rièble.	*Galium aparine, L.*	Grapoun ; Arrapo-man.	Du grec ; *Gala*, lait all aux propriétés du Gail let jaune.
G. JAUNE, vulgt Caille-lait jaune, Petit muguet.	*G. verum, L.*	H. dé la ciro.	Idem.
GAINIER commun, vulgt A. de Judée, A. de Judas.	*Cercis siliquastrum, L.*	Avélatié.	Du grec : *Kerkis*, nom donné à cet arbre.
GALANTHINE perce-neige, vulgt Clochette d'hiver, Nivéole, Dent de chien.	*Galanthus nivalis, L.*	Galantino.	Du grec : *Gala*, lait, e *anthos*, fleur ; all. à l couleur du périanthe.
GALÉGA officinal, vulgt Lavanèse, Rue des chèvres.	*Galega officinalis, L.*	Capraria, ita.	Du grec : *Gala*, lait, c. à. d. augmentant le lait des bestiaux.
GARANCE des teinturiers, vulgt Alizari.	*Rubia tinctorum, L.*	Garanço.	Du latin : *Ruber*, roug all. à ses propriétés tinctoriales.

AMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	(1) Spé dans les lieux cultivés, fl. r. br. de m. en jt.	Dépuratif.	Alimentaire	Très-utile dans le traitement des maladies de la peau. On se sert de toute la plante. (Fl.m°.) L'amidon que l'on retire de la racine du *Fumaria bulbosa, L. Corydalis solida,* Smt sert d'aliment aux kalmoucks et autres peuples de la Russie.
élastrinées.	A° Spé au bord de l'Huveaune, fl. vd. en m. et j.	Drastique.	Industriel.	Son écorce, ses feuilles et ses fruits s'empl. en médecine. On retire de son bois une teinture jaune qu'on fixe avec l'alun; et son charbon sert au dessin. Ses semences donnent une assez bonne huile pour l'éclairage. (G.S.P.)
ubiacées.	V. Spé à St.-Jullien, fl. j. en av. et m.	Vulnéraire.		Pl. également astringente, empl. contre les hernies. (Fl.m°)
Idem.	V. Spé dans les prés, fl. bl. en m. et j.	Astringent.		On s'en sert dans le traitement de l'hydropisie. (G.S.P.)
Idem.	(1) Spé dans les haies fl. vâ. en j. et jt.	Idem.	Industriel.	Ses semences, réduites en poudre, sont un bon remède contre la gravelle; torrifiées elles peuvent remplacer le café. Sa racine, bouillie avec l'alun, donne une couleur rouge. (Cin.-Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les prés, fl. j. en av. et m.	Antispasmodique.	Economique et industriel.	Les fl. sont âcres ; on les empl. en médecine et dans la préparation de certains fromages.(Lmt.) Le docteur *Ferramosa* préfère cette pl. à l'iode, pour les scrofules simples. Ses tiges donnent une coul. jaune et sa racine une couleur rouge. (G.S,P.)
égumineuses cisalpinées.	A. Cult. dans la banlieue, fl. r. en av.		Industriel.	Son bois qui est fort dur, sert aux tourneurs et à l'ébénisterie. Ses fl. ont une saveur piquante: On les place c° ornement et c° assaisonnement sur les salades. (Hœf.)
maryllidées.	V. Cult. chez M. Gueidan, ainé, fl. bl. en f.	Emétique.		Ses bulbes partagent la propiété émétique du narcis e des prés ; en cataplasme, elles sont résolutives. (Cin.)
égumineuses papilionacés.	V. Cult. chez M. Blaise père, fl. bp. en jt. et a.	Sudorifique	Alimentaire	Empl. contre les fièvres malignes et les maladies convulsives. On mange ses flles cuites ; ou, crues, en salade. (Lmt.-Bouil.)
ubiacées.	V. Spé dans les champs; fl. jâ. en j. et jt..	Diurétique.	Industriel.	La racine donne une très-belle couleur rouge: elle colore également chez l'homme et les animaux qui en font usage : Les os, la bile, la graisse, etc. Les tiges et les flles sont empl à fourbir les métaux. (Rob.-Fl.m°)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
G. VOYAGEUSE, vulgt G. étrangère.	*R. peregrina, L.*	Arrapo-man.	Idem.
GATTILIER commun, vulgt Petit poivre, Poivre des moines.	*Vitex agnus-castus, L.*	Pébrié-fé.	Du grec : *Agnos*, chaste all. aux propriétés supposées du végétal
GAUDE, vulgt H. à jaunir.	*Reseda luteola, L.*	H. dei judious	Du latin : *Resedare*, calmer; all. à de prétendues propriétés vulnéraires
GAULTHÉRIE couchée. (Canada.)	*Gaultheria procumbens, L.*		Dédié à *Gaulthier*, médecin botaniste à Québec.
GAZON d'Olympe.	*Statice armeria, Sm. - Armeria vulgaris, Villd.*		Du celtique : *Ar mor*, au bord de la mer; all. à sa localité.
GENÊT a balai, vulgt Genêt.	*Spartium Scoparium, L.*	Ginesto.	Du grec : *Sparton*, cordage ; all. aux jeunes rameaux servant de liens.
GENÊT cendré.	*Genista cinerea, DC.*		Du mot celtique : *Gen* petit buisson.
G. DE LOBEL.	*G. aspalathoides, Var. B.*		Idem.
G. d'ESPAGNE, vulgt Spartier joncier, Sparte à natte, Jonc d'Espagne	*Spartium junceum, DC. - Genista Hispanica, L.*	Tiro-buous.	Comme au *Genêt à balai.*
G. des teinturiers, vulgt Génistrale, Genette, Petit genêt, H. à jaunir.	*G. tinctoria, L.*	Ginestrolo.	Comme au *Genêt cendré.*
G. PURGATIF, vulgt G. griot.	*G. purgans, DC.-Spartium purgans, L.*	Ginesto.	Idem.
GENÈVRIER commun, Genièvre, Pétron.	*Juniperus communis. L*	Ginébré.	Du celtique : *Jeneprus*, âpre.
G. DE VIRGINIE, vulgt Cèdre de Virginie, C. rouge.	*J. Virginiana, L.*	Idem.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem	V. Spé à la Ste-Baume, fl. jâ. en j.	Idem.	Idem.	Même usage que le précédent, mais dans un degré moindre.
erbénacées.	V. Spé dans le golfe de la Ciotat, fl. v. en jt. et a.	Antiaphrodisiaque.		Quelques auteurs croient au contraire que ce végétal est incisif et échauffant. (Rob.)
ésédacées.	(2) Spé aux bords des chemins, fl. j. p. en j. el jt.	Acre.	Industriel.	La racine est âcre: les graines fournissent de l'huile; la pl. entière donne une couleur jaune. (Hœf.)
icinées.	As Cult. au Jardin Zoologique, fl. r. vif. en jt. et a.	Tonique.	Alimentaire	Végétal aromatique réputé par ses feuilles comme succédané du thé, (*Moutaintea*); il donne en abondance un petit fruit rouge très-parfumé. (Lmt.)
ombaginées	V. Cult. dans div. jardins, fl. ro. ou bl. de m. en jt.	Astringent.		On a empl. les flles comme toniques et astringentes. (G.S.P.)
égumineuses apilionacées.	V. Spé dans les terrains sablonneux, fl. j. en m. et j.	Purgatif.	Condiment.	Les fl. sont émétiques, les flles purgatives. On retire des rameaux une espèce de filasse. Dans qq. pays les fl. confites au vinaigre remplacent les câpres. (Jac.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume fl. j. en m. et j.	Idem.	Idem.	Idem. (M. Blaise.)
Idem.	V. Idem. Idem.		Economique.	La pl. sert de fourrage, de qualité médiocre (Id.)
Idem.	V. Spé sur les collines de St-Pons, fl. j. en m.	Diurétique	Industriel.	Les fl. s'empl. en médecine. On peut fabriquer des toiles avec la filasse qu'on retire du végétal. (Bouil.)
Idem.	V. Spé dans les prés de Montferrond, au bord de Jarret, fl j. en été.	Purgatif.	Idem.	Il est préconisé contre la rage. On retire de sa fleur une couleur jaune très-solide. (Id.)
Idem.	V. Spé dans les lieux secs et montueux (Ger.) fl. en m. et j.	Idem.	Idem.	Mêmes propriétés que le *Genêt à balai*. (Lmt.)
onifères.	As. Spé à Ne-De des Anges, fl. vd. en av. et m.	Tonique.	Economique	La gomme de ce végétal, nommée *Sandaraque*, *vernis*, etc. a toutes les qualités des résines. Outre l'emploi de son bois dans l'ébénisterie, il sert aussi à des fumigations aromatiques, son fruit est sucré, il fournit, par la fermentation, le *gin* ou genièvre, et par la coction, le *Rob* de genièvre; en Ecosse il produit le *Whisky*. (Id.)
Idem.	As Spé dans les bois de Jouques, fl. vd. en av. et m.	Idem.	Industriel.	Son bois léger, odorant et d'un grain fin, est employ. à la fabrication des 1/2 cylindres dans lesquels on renferme les crayons. (Id.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
G. DE PHÉNICIE, vulgt Sabine, Morven.	*J. Phœnicea, L.*	Cadé endourmi.	Idem.
G. OXYCÈDRE, vulgt Cade, cèdre piquant.	*J. oxycedrus, L,*	Cadé acadrié.	Idem.
G. SABINE, vulgt Sabine, savinier.	*J. Sabina, L.*	Sabino.	Idem.
GENTIANE à fl. jaune, vulgt grande gentiane. Quinquina des pauvres	*Gentiana, lutea, L.*	Gentiano.	Dédié, par Dioscoride à *Gentius*, roi d'Illyri qui le 1er en fit usage
G. CENTAURÉE, vulgt Petite Centaurée, Chironée Centaurée. Centaurelle. H. à chiron, H. à fiel, etc.	*G. Centaurium, L. Erythrœa Centaurium, Pers.*	H. dei fébré, Centauri, Trescalem rougé.	Idem.
G. CROISETTE.	*G. cruciata, L.*	Pettimbrosa, ita.	Idem.
G. d'ALLEMAGNE.	*G. Germanica, Willd. F. amarella, L.*		Idem.
G. PNEUMONANTHE, vulgt Pulmonaire des marais	*G. pneumonanthe, L.*		Idem.
* G. PONCTUÉE.	*G. punctata, L.*		Idem.
* G. PURPURINE, vulgt G. pourprée.	*G. purpurea, L,*	Idem.	Idem.
GÉRANION à fl. en tête, vulgt G. rosat, Pélargonium à la rose.	*Pelargonium capitatum, Ait.*	Giranioun.	Du grec : *Géranion* dérivé de *Géranos* *grue;* all. à la figure d[u] fruit en bec de grue.
G. A ROBERT, vulgt Géranion, H. à Robert, Bec de grue, Gérairo, Robertin.	*Geranium Robertianum L.*	Herbo d'aguyo.	Idem.
G. DES PYRÉNÉES.	*G. Pyrenaicum, L.*		Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	As. Spé à Montredon, fl. vd. en ms. et av.	Emména-gogue.	Idem.	Son fruit est stomachique. Son bois très-dur, est empl. dans la marqueterie ; on en fait aussi des cercles réputés incorruptibles. (Hœf.)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	En distillant ses racines et ses tiges, on obtient *l'huile de cade* notamment employ. dans la médecine vétérinaire. (St.B.R.)
Idem.	As. Spé dans les bois de Jouques, fl. vd. en av. et m.	Idem·		A l'extérieur on se sert de la décoction des flles contre la gale et les ulcères putrides. Les maquignons allemands en font avaler à leurs chevaux pour leur donner du feu. (Hœf.--Fl.me)
Gentianées.	V. Cult. chez M. Jh. Rougier, fl. j. en j. et jt.	Tonique amer.		Il entre dans la composition de la thériaque ; on l'utilise dans les affections liées au vice scrofuleux. La racine est fébrifuge. (Lzé.)
Idem.	(1) Spé dans la Crau, fl. ro. en jt. et a.	Idem,		Les racines et les flles sont plus efficaces q. les fl., en infusion, ce fébrifuge et léger tonique stimulant les fonctions digestives. (Jh.R.)
Idem.	V. Spé dans les Alpines. (G), fl. b. en jt.	Idem.		Employé comme vermifuge et vulnéraire. (G.S.P.)
Idem.	(1) Spé dans le dépt de la Côte-d'Or. (Lav.) fl. b. en septembre.	Idem.		Idem.
Idem.	V. Aq. Spé dans les prés marécageux d'Arles, fl.b.en a.et s.	Idem.		Sa racine est empl. comme celle de la *G. jaune*. (Jh.R.)
Idem.	V. Spé dans les Alpes, fl. b. en jt.	Fébrifuge.		Idem.
Idem.	V. Spé idem, fl. j pct. en j. et jt.	Idem.		Idem.
Géraniacées.	V. Cult. dans les jardins horticoles, fl. ro. en j. et jt.	Parfum.	Industriel.	Avec les flles, on obtient par la distillation, une essence qui peut être assimilée à l'essence de rose ; mais il y a cette différence que la 1re ne se congèle qu'à 12°. — 0, tandis que la dernière se solidifie à 12+0. (Ed.Rol.) (Hœf.)
Idem.	(1) Spé à la montagne de Nl De de la Garde, fl. rov. d'av. en o.	Résolutif,		Employé avec succès contre les hémorrhoïdes, les maux de gorge, etc. Bon vulnéraire extérieurement et intérieurement. (Hœf. -Dre.Ac.)
Idem,	V. Spé à la Sainte Baume, fl. ro. pâ. en ms. et s.	Antispas-modique.		On se sert des flles en infusion ce du thé : On les applique aussi sur les hémorrhoïdes. (M.Bl.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
G. Sanguin.	*G. Sanguineum, L.*		Idem.
Germandrée aquatique, vulgt Chamaras.	*Teucrium scordium, L. -T. palustre, Lmk.*	Calamandrié.	De *Teucer*, roi de Troie et frère d'Ajax, qui découvrit les propriétés des germandrées.
G. blanc de neige, vulgt Pouliot de montagne.	*Teucrium polium, L.*	Pouliot.	Idem.
G. Chamoepitys, vulgt Petite-ivette, Bugle faux pin, G. faux p.	*T. Chamœpitys, L. Ajuga Chamœpitys, Schr.*	Pichouno calapito.	Idem.
G. de Marseille.	*T. Massiliense, L.- T. odoratum, Lmk.*	Calamandrié.	Idem.
G. dorée, vulgt Pouliot doré.	*T. aureum, Schr. - T. tormentosum, Vill.*	Pouliot jaouné	Idem.
G. fausse-ivette.	*T. pseudo-Chamœpitys, L.*	Calapito fé.	Idem.
G. ivette, vulgt Ivette. Ivette musquée.	*T. iva, L.-Ajuga iva, Schr.*	Calapito.	Idem.
G. maritime, vulgt G. cotonneuse, H. aux chats.	*T. marum, L.*	H. dei gats.	Idem.
G. petit chêne, vulgt G. officinale, Sauge amère, Chasse fièvre. etc.	*T. Chamœdrys, L.*	Calamandrié.	Idem.
G. Scorodone, vulgt G. sauvage, Sauge des bois, S. des montagnes, Baume sauvage, etc.	*T. Scorodonia, L.*		Dn grec : *Skorodon*, ail; all. à l'odeur de la plante.
G. de montagne, vulgt Pouliot de montagne.	*T. montanum, L.-Polium mont. Mill.*	Calamandrina di monte, ita.	*Comme à G. aquatique.*
G. Botryde, vulgt G. femelle.	*T. Botrys, L.*		Idem.
Gesneria comestible.	*Gesneria edulis, Tur. Achimenes edulis, Roug.*		Dédié au naturaliste, C. *Gesner*.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé au vallon deFor-bin, fl. rs. en m. et a.	Astringent.		Il arrête le flux de sang dans l'homme comme dans les animaux. (St.B R.)
Labiées.	V. Aq Spé dans les lieux humides de Montredon, fl. purp. en été.	Stomachique et vermifuge.		On lui prête aussi des propriétés sudorifiques et antiseptiques. (Lmt) Il entre dans div. préparations thérapeutiques, telles que la thériaque, l'électuaire diascordium, etc. et peut servir à l'embaumement des corps. (Jac.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. purp. en jt. et a.	Stimulant.		Propriétés toniques. (Lmt.)
Idem.	(1) Spé dans les champs incultes. (Gér.), fl. j. en m. et s.	Tonique.		Employ. dans les maladies où il faut donner du ton aux organes affaiblis. (Hœf.)
Idem.	V Spé dans les prairies naturelles, assez rare, fl. ro. en m. et j.	Idem.		L'infusion des flles en est très-agréable ; elle est aussi antispasmodique. (M.Bl.)
Idem.	V. Spé à la Sainte Baume, fl. j. en m.	Idem.		Comme au *T. polium.* (id.)
Idem.	V. Spé à St. Henri, fl. ro. en jt. et a.	Idem.		Comme au *T. Chamœpitys.* (id.)
Idem.	(1) Spé le long de chemins abandonnés, fl. j. o. de m. en s.	Idem.		Idem.
Idem.	V. Spé dans le départ. (St. B. R.), fl. pur. de j. en en a.	Id. et sternutatoire.		*Bodard* assure q. ce végétal ranime les fonctions digestives, rappelle l'apétit et active le système circulatoire. (Cin.) Les chats ont pour lui la même passion que pour le *Nepeta cataria*, L. (Hœf.)
Idem.	A^s. Spé à la Vierge de la Garde, fl. ro. ou pur. en jt. et a.	Fébrifuge, stomachique		Chaumeton se sert de l'infusion, après la période d'irritation des fièvres muqueuses, lorsque l'estomac ne permet pas l'emploi de tonique plus énergique. (Cin.) Toutes ses parties sont empl., sauf la racine, soit en poudre, soit en extrait, etc. (Lzé.)
Idem.	V. Spé dans les fossés de Marignane, fl. jvd. en jt.	Stomachique		On lui prête aussi la propriété sudorifique. (Lmt.)
Idem.	V. Spé sur les hauteurs, fl. bl. eu j. et jt.	Tonique excellent.		On s'en sert en infusion et en décoction. (Fl.m.belg.)
Idem.	(1) Spé idem, fl. pp. en j.	Idem.		Peut remplacer *la G. petit-chêne.* (Idem.)
Gesnériées.	V. Cult. chez M. Jh. Rougier, fl. r.	Alimentaire		On mange ses tubercules comme les pommes de terre : ses flles ont le goût du salsifis. (Dr.Tur.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
Gesse-Chiche, vulgt Jarosse, Pois-breton, Gairotte.	*Lathyrus Cicera*, L.	Garouto.	*Lathyrus*, nom donné par Théophraste à une légumineuse
G. cultivée, vulgt G. à large gousse, Pois-gesse, P. carré, P. de brebis, Lentilles d'Espagne.	*L. sativus, L.*	Jaïsso.	Idem.
G. sauvage, vulgt G. des bois.	*L. silvestris, L.*	Tapissoli.	Idem.
G. Tubéreuse, vulgt Gland de terre, châtaigne de terre, Souris de terre, Macusson, Anete, Macjan, Mégazon.	*L. Tuberosus, L.*	Pézé fé.	Idem.
Gevuin ou Guevin du Chili.	*Quadria avellana, L.-Gevuina ou Guevina avellana, Mol.*		Genre établi par Molina d'après un nom d'homme.
Gillénie trifoliée.	*Gillenia trifoliata, Mœnch.*		Dédié à *Gillenius*, médecin-botaniste de Cassel.
Ginkgo à 2 lobes, vulgt A, à flles du capillaire, A. aux 40 écus, Noyer du Japon, Pako.	*Ginkgo biloba, L.-Salisburia adiantifolia, Sm.*	Ginko.	Dédié à R. A. *Salisbury*, botaniste anglais.
Giroflée violier, vulgt G. de Muraille, Violier jaune, Ravenelle jaune, Muret.	*Cheiranthus cheiri, L.*	Garanié jaouné, G. fé.	Du grec : *Keir*, main et *Anthos*, fleur, c. à d. bouquet à la main.
Glayeul commun, vulgt Victoriale ronde.	*Gladiolus communis, L.*	Coutéou.	Diminutif de *Gladius*, glaive ; all. à la forme des feuilles.
Globulaire turbith, vulgt Turbith blanc, Séné des provençaux.	*Globularia alypum. L.*	Bec dé passéroun.	Du latin : *Globulus*, petite boule ; all. à la disposition des fl.
G. vulgaire, vulgt Boulette, Marguerite bleue.	*G. vulgaris, L.*	Bragouu.	Idem.
Glycérie flottante, vulg H. à la manne, Manne de Prusse.	*Glyceria fluitans, R. Br.-Festuca fluitans, L.*	Estrangle besti	Du grec : *Glukéros*, doux ; all à s/ propriétés alimentaires.
Gnaphale spatulée, vulg Herbe à coton.	*Filago Germanica, DC.-F. spathulata, Prest.*	Herbo-griso.	Du latin : *Filum*, fil ; all. au coton qui recouvre le végétal.

…ILLES …URELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	 ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
…umineu- …papilio- …ées.	(1) Spé dans les moisson, fl. div. c. en m.		Alimentaire	Utile ce aliment aux hommes et aux animaux. (Hœf.)
…dem.	(1) Cult. et presque Spé dans les moissons fl. id.		Idem.	Idem.
…dem.	V. Spé le long de l'Huveaune, fl. pur. en m.		Economique.	C'est un excellent fourrage pour les bestiaux. (id.)
…dem.	V. Spé dans les îles de la Camargue, fl. ro. en j,		Alimentaire	Ses tubercules sont doux et féculents, ayant le goût de la châtaigne. Parmentier a trouvé qu'ils contenaient beaucoup de substance amilacée et du sucre, à peu près les mêmes principes que le froment. (id.)
…éacées.	As Cult. chez M. Geoffre, fl. bl.		Idem.	Son fruit a le goût de nos avelines. (B.Jr)
…acées …racées.	V. Cult. chez M. Joseph Rougier, fl. bl. ro.	Vomitif.		Sa racine est une succédanée de l'ipécacuanha. (Lmt.)
…ifères.	A. Cult au jardin de bot., fl. jâ en été.		Idem.	Ses drupes, de la grosseur d'une prune de Damas, ont la pulpe charnue et huileuse; l'amande blanche, est bonne à manger; on la fait rôtir comme la châtaigne. (B. Jr.)
…dem.	V. Spé sur les vieux murs, fl. j. en av. et m.	Céphalique		Les fleurs sont réputées Antispasmodiques, emménagogues ; les semences, antidyssentériques.
…ées.	V. Spé dans les champs fl. div. c. en m. et j.	Excitant.		Toutes les espèces sont douées des mêmes propriétés ; on se sert de la bulbe. (G.S.P.)
…ulariées.	V. Spé à la Ste-Baume fl. bâ. en ms. et n.	Purgatif.		La décoction des feuilles peut remplacer le séné à double dose de ce dernier. (Cin)
Idem.	V. Spé à St-Loup. St. Julien, etc. (Bois de pins) fl. b. en m. et j.	Idem.		C'est un cathartique des plus doux, c-à-d., qui purge sans irritation aucune. (Fl. me)
…minées.	V. Aq. Spé aux bords de Jarret, fl. vd. en m. et j.		Alimentaire	Sa graine réduite en gruau et cuite dans le lait, fournit un aliment agréable. (Lmt.)
…posées …uliflores.	(1) Spé dans les champs fl. bl. jâ. en m. et j.	Béchique.		Il est aussi vulnéraire. (Lmt.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
G. DIOÏQUE, vulgt Pied de chat, Immortelle dioïque.	*Gnaphalium dioicum L. -G. antennaria, Gartn.*	H. coutounado	Du grec : *Gnaphalo* bourre ; all. aux soi des fl.
G. MAJEURE, vulgt G. d'Allemagne.	*G. Germanicum, Willd -Figalo, Germanica, L.*	Idem	Idem.
GNAVELLE vivace.	*Scleranthus perennis, L.*		Du grec : *Sklêros*, dı *Anthos*, fleur ; all. à dureté du calice.
GOMPHRÉNA globuleux, vulgtAmarantine globuleuse, Immortelle violette.	*Gomphrena globosa, L.*	Immourtello.	Altération de *gromphe* nom donné par Pline une espèce d'Amarant
GOYAVIER aromatique.	*Psidium aromaticum, Aubl.*		Du grec: *Psidios*, nom fruit du grenadier av lequel ce végétal a la ressemblance.
G. DE CATTLEY. (Amérique.)	*P. Cattleyanum, Lindl.*		Dédié à Cattley.
G. PORTE-POIRE, vulgt G. blanc des Indes.	*P. pyriferum, L.*	Périé deis Indé	Idem.
G. PORTE-POMME.	*P. pomiferum*, L.	Poumié d'Américo.	Idem.
GRASSETH commun vulgt Grassette.	*Pinguicula vulgaris, L.*		Du latin: *Pinguis*, gr all. à la consistan charnue des flles.
GRATIOLE officinal, vulg H. à pauvre homme, Grâce de Dieu	*Gratiola officinalis*, L.	H. d'oou pauré homé.	Diminutif de *Gratia* grâce de Dieu ; all. s/ propriétés médical
GRÉMIL officinal vulgt H aux perles. .	*Lithospermum officinale L.*	H. dei perlos.	Du grec: *Lithos*, et *Spe ma*, pierre et grain all. à la dureté de s/ fru.
G. SOYEUX.	*L. Sericeum, Lehm.- Anchusa virginica, L.*	Migliasole, ita.	Idem.
GRENADIER commun, vulgt Balaustier.	*Punica Granatum, L.*	Migranier.	Du latin : *Pœnus*, hal tant de Carthage ; al à s/ origine.

MILLES URELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	 ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
dem.	V. Spé dans la Crau près d'Arles, fl. bl. ou ro. en m. et j.	Idem.		On se sert de ses fleurs comme pectorales et adoucissantes. (Rob.)
Idem.	(1) Spé s/ les bords des champs, fl. blâ. en j. et jt.	Idem. et vulnéraire		Empl. contre la dyssenterie. La décoction sert à bassiner les cancers non ulcérés. (Gar.)
onychiées	V. Spé dans les lieux sablonneux, fl. bl. en m. et j.	Dentifrice.	Industriel	Les Suédois et les Allemands reçoivent la vapeur de sa décoction pour appaiser les maux de dents. Ce végétal nourrit la *Cochenille de Pologne*, qui peut remplacer celle du Mexique. (Lmt. et autr.)
urantacées	(1) Cult. dans les jardins d'amateurs horticoles, fl. r. v. tout l'été.	Astringent.		Pl. originre de l'Inde et renfermant un principe astringent. (G.S.P.)
tacées.	As Cult. au jardin bot. fl. bl.	Aromatique	Alimentaire	Ce végétal a l'odeur de la mélisse; son écorce est empl. comme aromate et ses fruits ont une saveur agréable. (A. Dup.)
Idem.	As chez M. Pradelle, à Belle-de-Mai, fl. bl.		Idem.	Produit des fruits de petite dimension, pourpre violacé, et comestibles. (B.Jr)
Idem.	As Cult. chez MM. Audibert à Tonelle, fl. bl.		Idem.	Son fruit en forme de poire est de la grosseur d'un œuf: sa chair est succulente, parfumée et très-agréble. (Bouil.)
Idem.	Idem.		Idem.	Ce végétal est une variété du précédent; c'est la forme du fruit qui ressemble à une pomme. (Id.)
culariées.	V. Aq. Cult. chez M. Joseph Rougier, fl. v. en j. et jt.	Purgatif.	Industriel.	D'après Linné, ce végétal sert à cailler le lait; il est vulnéraire, et ses flles fournissent une teinture jaune. (G.S.P.-Hœf.)
ophula- es.	V. Spe à Bonneveine, fl. bl. ro. en été.	Idem.		C'est le meilleur succédané du Jalap et du séné; on emploie la pl. entière. (Cln.)
raginées.	V. Spé à la *Moutte*, fl. jâ. en m. et j.	Diurétique.		Ses flles et ses sommités sont employées ce le thé; on obtient une émulsion rafraîchissante avec ses graines. (Hœf.)
Idem.	As Cult. chez M. V. Gaillard, fl. j en été.		Industriel.	Semblable à l'orcanette, cette pl. donne par sa racine, une couleur rouge dont on se sert pr colorer les liqueurs et les sucreri. (Hœf.-B.Jr)
icacées.	A. Spé entre Martigues et Bouc, fl. r. en été	Vermifuge.	Comestible et Industriel.	L'écorce du fruit et les fl. ou *balaustes*, sont empl. dans les anciens catarrhes et dans la tan. des peaux; ces mêmes fl., macérées dans l'eau, donnent avec l'alun une encre d'un très-beau rouge; cj coul. noircit par le sulfate de fer. (Id.-Fl.me)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
GROSEILLER à fl. jaunes, vulgt G. doré.	*Ribes aureum, Pursh.*	Agrassoulié.	*Ribes*, nom donné [p] les Arabes à une rh[u]barbe acide.
G. ÉPINEUX, vulgt G. à maquereaux.	*R. uva crispa, DC.-R. Grossularia, L.*	Arimouillé.	Idem.
G. NOIR, vulgt Cassis.	*R. nigrum, L.*	Grouséié négré.	Idem.
G. ROUGE, vulgt Ribette vieux, Raisin de Mars, Castillier.	*R. rubrum, L.*	Roulanos.	Idem.
GUI de l'Oxicèdre.	*Viscum Oxycedri, DC.*	Visc.	Du latin : *Viscus*, gl. all. au produit tiré [de] l'écorce.
G. DES DRUIDES, vulgt G. à fruit blanc.	*V. album, L.*	Idem.	Idem.
GUIMAUVE à flles deChanvre.	*Althæa Canabina, L.*	Maougo canébé.	Du grec : *Althein*, gu[é]rir ; all. aux vertus [du] végétal.
G. officinale, vulgt Mauve-blanche, Guimauve	*A. officinalis. L.*	Bouan viscle.	Id. appelé *Hibiscus*, [par] Théophraste.
G. PASSE-ROSE, vulgt Passe-rose, Rose trémière.	*A. rosea, Car.*	Bastoun de St. Jacqué.	Idem.
* GUIZOTIE oliéfère.	*Guizotia oleifera, DC. -Polymnia Abyssinica,* L.		Dédié à M. Guizot, pr[o]fesseur à la faculté des lettres.
GUNNÈRE à flles rudes.	*Gunnera scabra, R. et P.-G.tinctoria, Mirb.*		Dédié à *Gunner*, nat[u]raliste.
GYPSOPHILE frutiqueuse, vulgt Bois de savon, Saponaire d'Orient.	*Gypsophila struthium,* L.	Sapounero doou levant.	Du grec : *Gypsos, ph[i]los*, ami du plâtre ; a[ll.] à la localité du végét[al].
HARICOT blanc, vulgt H. de Soissons.	*Phaseolus vulgaris,* L.	Fayoou blanc.	Diminutif du mot gre[c] *Phasélos*, nacelle; a[ll.] à la forme du fruit.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
rossulariées	A^s Cult. au Jardin Zoologique, fl. j. à fr. noir en av. et m.	Rafraîchissant.	Comestible.	On mange ses fruits. (Lmt.)
Idem.	A^s Idem, fl. bl. en ms. et av.	Laxatif.	Idem.	Le fruit est fade; avant sa maturité on en fait du verjus dont on assaisonne les maquereaux, ou bien on les confit pour être employés dans certaines pâtisseries. (Hœf.)
Idem.	A^s Cult. chez M. Blaise père, fl. vâ. en av. et m	Stomachique		On en fabrique une assez bonne liqueur appelée Cassis, qui facilite la digestion. (Idem.)
Idem.	A^s Cult. dans les jardins de la banlieue; fl. vâ. en ms. et av.	Rafraîchissant.	Alimentaire	On peut en obtenir du vinaigre par la fermentation; et, par la distillation, de l'alcool. On en prépare des Sirops et gelées ainsi que de l'eau de groseille, boisson tempérante pr les malades. (G.S.P.-Lmt.)
oranthacées.	V. Spé à N-De des Anges, pl. parasite s/ le genévrier, fl. en m.	Drastique,	Industriel.	La glu se prépare avec le liber du houx et le suc visqueux des baies du gui. (St.B.R.)
Idem.	V. Spé à la Se-Baume, pl. parasite s/les vieux arbres (Poirier, pommier, etc. fl. jâ. en av. et ms.	Idem.	Idem.	Ses flles ont été jadis renommées contre l'épilepsie; son écorce fournit la glu. (Lmt.)
alvacées.	M. Spé à St-Tronc, fl. ro. en j. et a.	Mucilagineux.	Idem.	On retire de ce végétal, par le rouissage, des filaments propres à tisser de la toile. (Lav.)
Idem.	V. Spé aux Aigalades, fl. bl. de j. à. s.	Idem.	Alimentaire	Excellent végétal, dont toutes les parties sont empl. en médecine; Les racines sont très-nutritives. (G.S.P.)
Idem.	(2) Spé aux bords de Jarret, fl. var. en j. et jt.	Idem.		Les flles bouillies servent de cataplasme adoucissant; l'infusion des fl. est pectorale. (id.)
omposées.	(1) Quoique originaire de l'Inde, peut être cult. en plein air dans le dépt fl. bl ou j. en j. et s.		Industriel.	Ses graines fournissent de l'huile propre à divers emplois. (Duch.)
unnéracées.	A. Cult. chez M Joseph Rougier, fl. jâ.		Idem.	Cette magnifique pl. sert, au Chili, au tannage des cuirs. (B.Jr)
aryophyllées.	V. Cult. chez M. Félix Capel, au Cabôt, fl. bl. en a.	Diurétique.	Economique.	Sert comme ferait le savon, en médecine et dans l'économie. En Espagne on blanchit les cachemires avec cette pl. (Bod.)
éguminceu-ses papilio-nacées.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. bl. de j. en s.		Alimentaire	Peu de végétaux, après les céréales, fournissent plus de substance alimentaire que le haricot. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
H. NAIN.	*P. nanus*, *L.*	F. nané.	Idem.
H. NOIR, vulgt Habine, Mongette, Banette, Dolique à œil noir, D. à onglet.	*Dolichos melanophtalmus*, *DC.*	Banetto.	Du grec, *Dolikos*, allongé : all. à s/ tig grimpante.
HÉDYPNOÏS DORMEUSE.	*Hedypnois polymorpha*, *DC.*		Du grec : *Hédupnoos*. qui exhale une odeu agréable.
HÉLIANTHE ANNUEL, vulgt Tournesol, Goleil à gdes fl., Gd soleil.	*Helianthus annuus*, L.	Souléou.	Du grec : *Hélios anthos*, fleur en soleil.
H. MULTIFLORE, vulgt Soleil vivace.	*H. multiflorus*, *L*,	Idem.	Idem.
H. TUBÉREUX, vulgt Topinambour, Poire de terre, Crompire.	*H. tuberosus*, *L.*	Tartiflo.	Idem.
HÉLIANTHÈME COMMUN, vulgt H. d'or, Hyssope des gariques.	*Helianthemum vulgare*, *L.*	Massuguetto.	Idem.
HÉLIOTROPE EUROPÉEN, vulgt Tournesol, H. aux verrues, H. de St. Fiacre.	*Heliotropium Europæum*, L.	Herbo dei touaros.	Du grec : *Hélios*, solei et *trépô*, tourner, c à. d. qui suit le cour du soleil.
HÉMANTHE VÉNÉNEUX, vulgt Tulipe du Cap.	*Hæmanthus toxicarius*, L.	Tulipan.	Du grec : *Aima*, sang et *Anthos*, fleur ; all. la couleur du périanthe
HÉPATIQUE COMMUNE, vulgt Hépatique des fontaines.	*Marchantia polymorpha*, L.	Hépatico.	Du grec : *Hépatikos*, c à, d. qui a rapport au foie ou qui est propr à s/ maladies.
HERNIAIRE des ALPES, vulgt 1,000 graines.	*Herniaria alpina*, *Will.*	Turquetto.	Du latin : *Hernia*, hernie; all. à s/ prétendue vertus.
H. GLABRE, vulg Herniole, H. aux hernies, Turquette, H. au turc.	*H. glabra*, *L.*	Blanquetto.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	(1) Cult. Idem.		Idem.	Ses graines et ses gousses se mangent de toute manière (id.)
Idem.	(1) Idem.		Idem.	Nourriture plus légère que le Haricot blanc. Autrefois on faisait germer la graine avant de la manger; ce qui la rendait plus savoureuse et de facile digestion. (id.)
mposées liuliflores.	(1) Spé sur le bord des routes, fl. j. en jt.	Vulnéraire.		Cette pl. est apéritive et vulnéraire. (Mor.)
mposées ıbuliflores.	(1) Cult dans la banlieue fl. j. de jt. à s.	Révulsif.	Industriel et Alimentaire.	La moelle de la tige a été proposée comme *moxa*; l'huile qu'on retire à froid de la graine. (100 K. donnent 30 à 35 litres d'Huile) peut servir à la cuisine et à l'éclairage. (Hœf.)
Idem.	V. Cult. Idem.		Idem.	Le réceptacle des fl. peut se manger comme celui des artichauts; la graine, qui fournit également de l'huile, engraisse la volaille et les bestiaux. (id.)
Idem.	V. Idem.	Féculent.	Idem.	Les tubercules donnent de la fécule; ils se mangent cuits à la vapeur; on en retire, par la distillation, un très-bon alcool. (id.)
tinées.	V. Spé à Carpiagne et à Ne-De des Anges, fl. j. en m.	Astringent-léger.		Ce végétal était classé parmi les vulnéraires. (G.S.P.)
raginées.	(1) Spé dans les champs d'oliviers, fl. bl. en jt. et a.	Détersif.		Son suc est amer et salé : on s'en sert pour la guérison des verrues. (id)
aryllidées	V. Cult. dans les parterres, fl. ro. en jt. et a.	Toxique.		C'est un végétal à étudier; les Cafres et les Hottentots empoisonnent leurs flèches avec son suc. (R. Hle.Paris.)
patiques.	V, Aq. Spé aux bords des eaux (Car.) fl. vd.	Résolutif.		Employé contre les maladies du foie, la gravelle et l'hydropisie. (Cin.)
onichiées.	(1) Spé à la Ste-Beaume fl. j. en été.	Astringent.		Végétal également réputé vulnéraire, fondant et diurétique. (Dne.)
Idem.	V. Idem. fl. vâ. en été.	Idem.		Idem (Lmt.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
HÊTRE COMMUN, vulgt Feau, Fayard, Fouteau.	*Fagus sylvatica*, *L.*	Faou.	Du latin: *Cupula*, cup[e] et *ferre*, porter, c. d. fruit entouré d'u[ne] cupule.
HOUBLON GRIMPANT, vulgt Houblon, Vigne du Nord.	*Humulus lupulus*, *L.*	Houbéloun.	Du latin : *Humus*, ter[re] all. à la dispositi[on] rampante des tiges.
HOUQUE d'ALEP, vulgt Sorgho.	*Holcus Halepensis*, L.	Gros-mi.	Du grec: *Olkos*, train
H. LAINEUSE.	*H. lanatus* L.	Gran-fen.	Idem.
HOUX COMMUN, vulgt Grand houx, Bois franc	*Ilex aquifolium*, L.	Agromourié.	Du celtique: *Ac*, poi[nte] all. aux feuilles é[pi]neuses.
H. MINEUR, vulgt H. frêlon, H. fragon, Housson, Buis piquant, Myrte épineux.	*Ruscus aculeatus*, L.	Prébouisset.	Du celtique: *Beus*, b[uis] all. à la ressemb. [des] feuilles.
HOVÉNIE à flles PUBESCENTES, vulgt H. à fruit doux. (Japon.)	*Hovenia inæqualis*, *DC.* - *H. dulcis*, *Thunb.*		Dédié à D. *Hoven*, sé[na]teur hollandais.
* HUMÉE ÉLÉGANT.	*Humea elegans*, *Sm.* - *Calomeria amaranthoides*, *Vent.*		Dédié à l'épouse de[...] Ab. *Hume*, mort[e en] 1837.
HYDROCOTYLE COMMUN, vulgt Ecuelle d'eau.	*Hydrocotyle vulgaris*, *L.*	Escudeletto.	Du grec: *Hudôr*, ea[u] *Kotulê*, écuelle; a[ll. à] la forme des feuill[es] à s/ habitat ordinai[re]
HYSSOPE BLANCHISSANT.	*Hyssopus canescens*, *DC.*		Du grec :*Hussôpus*, [n.] d'une pl. aromat[ique] connue de Salomo[n]
H. OFFICINAL vulgt Hyssope.	*H. officinalis*, L.	Mariarmo.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Cupulifères.	A. Spé Idem. fl. r. br. en av. et m.	Idem.	Alimentaire et industriel	Son écorce possède une action fébrifuge bien constatée. (Lzc.) Ses semences nommées *faines*, ont le goût des noisettes, on en retire *l'huile de faines* qui est bonne à manger. (Hœf.) Son bois, qui est d'une grande utilité dans les constructions, donne les *cendres gravellées (cineres clavellati.)* (Fl.m^e)
Canabinées.	V. Spé dans les haies à St-Giniez, fl. jâ. en jt. et a.	Dépuratif.	Idem.	Il entre dans la fabrication de la bière par ses cônes; les turions sont mangés comme les épinards; l'écorce sert à la préparation d'un carton. (Hœf.)
Graminées.	V. Spé dans les champs près de Jarret, fl. j. en a.		Alimentaire	La plupart des espèces sont une providence, à cause de leurs propriétés alimentaires et économiques. (Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les prés humides (Gér.) fl. ro. en m. et j.		Economique	Généralement classé parmi les bons fourrages. (B.J^r)
Illicinées.	As. Spé à la Ste-Baume, fl. bl. en av. et m.	Fébrifuge amer.	Industriel.	Ses fruits sont purgatifs, ses flles fébrifuges; on obtient par leur décoction un thé qui est préférable au *Maté* ou thé du Paraguay. Son bois est susceptible d'un poli parfait et l'écorce intérieure fournit de la glu. (Cin.-Lzé.)
Liliacées.	A^s. Spé dans les pins à Montredon, fl. bâ. en av. et m.	Purgatif.	Alimentaire	Sa racine et si fruits sont appéritifs, emménagogues; ces derniers, torréfiés, imitent assez le café. Dans certaines contrées on mange ses jeunes pousses en guise d'asperges. (Hœf.) (Cin.)
Rhamnées.	A. Cult. chez M. V. Gaillard, fl. vd.		Idem.	Les pédoncules des fl. deviennent charnus, succulents, d'une saveur agréable, analogue à celle des poires de beurré. (B.J^r.-Id.)
Composées tubuliflores.	(2) Cult. à Paris en pl. terre, fl. purp. s/ les bords.	Balsamique	Industriel.	Beau végétal résineux-odorant pouvant être empl. dans la parfumerie. (B.J^r)
Ombellifères recti-séminées.	V. Spé s/ les bords de l'étang de Mariguane, à Ste-Victoire.(St.B.R.) fl. bl.ou ro.en m. et j.	Diurétique.		Ce végétal est aussi détersif et vulnéraire. (Lmt.)
Labiées.	V. Spé dans la crau pierreuse, fl. b. ou bl. en s.	Tonique.		Variété de l'hyssope officinal et qui en a les propriétés.
Idem.	V. Spé aux Aigalades, fl. b. ro. bl. en s.	Idem.		Toute la pl. est empl. L'infusion des flles est stomachique et diurétique; on en fait usage dans les catarrhes pulm. (Rob.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
IF. COMMUN.	*Taxus baccata*, L.	Tuy.	De *Taxos*, nom grec du végétal.
IMPÉRATOIRE COMMUNE, vulgt, Impératoire.	*Imperatoria ostruthium* L.		Du latin : *Imperator*, empereur; all. à s/ propriétés merveilleuses.
INDIGOTIER ANIL, vulgt Indigotier bâtard. (Indes orient.)	*Indigofera anil*, L.	Indigo fer.	Du grec : *Indikos*, indigo, et *ferre*, porter.
INULE d'HÉLÈNE, vulgt *Enula campana*, Hélénine, Aunée offic., H. de St. Roch, Lionne, Œil de cheval.	*Inula Helenium*, L.	Enola campana, ita.	Suivant les grecs : pl. née des larmes d'Hélène.
I. DYSSENTÉRIQUE, vulgt Aunée dyssentérique, H. de St. Roch, Inule, des prés.	*I. dyssenterica*, L.-*Pulicaria dyssenterica*, *Gœrtn.*	Herbo d'oou flux dé sang.	Du latin ; *Pulex*, puce; all. à la propriété de chasser cet insecte.
I. FAUX-CRITHMUM, vulgt Aunée charnue.	*I. crithmoides*, L.		Du grec: *Krethmon*, nom d'une plante grasse qui croît au bord de la mer.
I. ODORANTE, vulgt Aunée odorante.	*I. odorata*, *L.*		Du grec, *Inàein*, purifier; all. à des proprétés médicales.
I. PULICAIRE, vulgt Pulicaire, Aunée commune	*I. Pulicaria*, *L.-Pulicaria vulgaris*, *Gœrtn.*		(Comme à l'*Inula dyssenterica*.)
IRIS à double bulbe.	*Iris sisyrinchium*, *L.*	Iris.	Du grec : *Iris*, arc-en-ciel ; all. aux vives couleurs du périanthe.
I. DE FLORENCE.	*I. Florentina*, *L.*	Gloujoou blanc	Idem.
I. FÉTIDE, vulgt I. gigot, Glayeul fétide, Spatule.	*I. fœtidissima*, *L.*	Lis.	Idem.
I. FAUX Acore, vulgt I. des marais, I. jaune, Glayeul des marais.	*I. Pseudo-Acorus*, *L.*	G. jaouné.	Idem.

AMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
onifères.	A. Spé à la Ste-Baume et près de Cuges, fl. j. vâ. en ms.	Toxique.	Industriel.	Ses fruits et ses rameaux sont vénéneux pour les animaux, mais ne le sont pas pour l'homme. Son bois est empl. par les tourneurs et les ébénistes. (Hœf.)
mbellifères ecti-séminées.	V. spé dans les prés des Alpines (Gér.), fl. blâ. en jt.	Tonique-excitant.		On assimile ses propriétés à celles de l'Angélique; on fait usage de la racine qui est très-aromatique et amère. (Rob.-Lmt.)
éguminenses papilionacées	As Cult. au jardin bot., fl. r. et v. en j.	Vulnéraire.	Idem.	Ses flles réduites en poudre, sont empl. en décoction pour déterger les plaies. On retire de la pl. une matière colorante imitant l'indigo. (Bouil.)
omposées ubuliflores.	V. Spé dans les prairies, fl. j. o. en jt. et a.	Emménagogue.	Idem.	La médecine vétérinaire fait un grand usage de cette pl. L'Ecole de Salerne a dit : *Enula campana reddit præcordia sana.* La racine donne une couleur bleue pour la teinture. (Rob.-Liz.)
Idem.	V. Spé le long des fossés humides de la Crau, fl. j. en jt. et a.	Antidyssentérique.		Ce végétal d'une saveur âcre, un peu aromatique, a été vanté pour la diarrhée et la dyssenterie. (Cin.)
Idem.	V. Spé à l'île de Riou, fl. en jt. et a.		Condiment.	On croit que ses flles peuvent servir d'assaisonnement comme celles du *Crithmum maritimum*.
Idem.	V. Spé dans les champs herbeux d'Arles (Jacm.) fl. j. en m. et j.	Stimulant.		Sa racine est très-aromatique; on l'emploie comme emménagogue et diaphorétique. (Bouil.)
Idem.	V. Spé dans la Crau humide, fl. j. en jt. et s.	Idem.		Ses propriétés Toniques et stimulantes sont tombées dans l'oubli. (C.S.P.)
dées.	V. Cult. chez M. Jh Rougier, fl. vari. en av. et m.		Alimentaire	En Portugal, on mange ses bulbes qui sont douces, savoureuses, comme des noisettes. (Hœf.)
Idem.	V. Spé à St-Jérôme, fl. bl. en m. et j.	Purgatif.	Industriel.	Ses souches sont purgatives étant fraîches; desséchées et réduites en poudre, les parfumeurs en font un grand usage, à cause de l'odeur de violette qu'exale cette poudre. (C.S.P.)
Idem.	V. Aq. Spé dans les marais d'Arles, fl. bpâ. en av.	Idem.		On a empl. la racine et la semence dans les scrofules et l'hydropisie. (Cin.)
Idem.	V. Aq. Spé dans les fossés du château Borély fl. j. en j. et jt.	Astringent.	Economique et industriel.	La racine est empl. dans les diarrhées, les hydropisies; elle sert aussi à la teinture des draps en noir La graine torréfiée est un succédané du café très-agréable. (Lmt.-Fl. m.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
I. GERMANIQUE*, vulgt Flambe, I. d'Allemagne I. commun.	*I. Germanica, L.*	Gloujaou.	Idem.
IRIS VARIÉ.	*I. versicolor, Lmk.*	G. varia.	Idem.
ISOTOME à Frs AXILLAIRES	*Isotoma axillaris, Bot-Reg. I.– Senecioides, DC.*		Du grec : *Isos*, éga *temnô*, couper ; a aux divisions égales de la corolle.
IVRAIE ÉNIVRANTE, vulgt Ivraie, H. aux ivrognes.	*Lolium temulentum, L.*	Jueilh.	De *Loloa*, nom celtiq des ivraies.
I. VIVACE, Ray-glass, Fromental anglais, Faux-froment.	*L. perenne, L.*	Gros margaou.	Idem.
JACARANDE à FEUILLES de MIMOSA. (Brésil).	*Jacaranda Mimosafolia Don.*		De *Bignon* : nom du bibliotre du roi, à qui Tournefort dédia ce genre
JACINTHE CHEVELUE.	*Hyacinthus comosus, L.*	Jacintho.	Nom mythologique jeune *Hyacinthe*, favori d'Apollon.
J. D'ORIENT, vulgt I. des jardiniers.	*H. Orientalis, L.*	Idem.	Idem.
JAMBOSIER à FEUILLES de MYRTE. (Austrasie.)	*Jambosa Australis., DC*		(Etymologie inconnu
JASMIN COMMUN, vulgt J. blanc, J. officinal.	*Jasminum officinale, L.*	Jooussémin.	De *Jasminn*: nom ara de l'espèoe principa
J. DES AÇORES.	*J. Azoricum, L.*	Idem.	Idem.
J. d'ITALIE.	*J. humile, L.*	Idem.	Idem.
J. à Gdes FLEURS, vulgt J. d'Espagne. (Malabar).	*J. grandiflormm, L.*	J. d'Espagno.	Idem.

AMILLES ATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
Idem.	V. Spé s/ les vieux murs, fl. vé. en av. et m.	Purgatif.		Sa racine donne le parfum de la violette, mais moins que *l'I. Florentina*; elle sert à préparer des pois pour l'entretien des cautères. On extrait des fl. le beau vert connu sous le nom de *vert d'iris*. (G.S.P.-Fl·me)
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. vé. en av. et m.	Idem.		La racine est cathartique, un peu mucilagineuse ; d'après *Kalm*, c'est un topique précieux contre les ulcères des membres inférieurs. (Jh.R.)
obéliacées.	(2) Cult. chez M. Geoffre, fl. bpâ. en a. et o.	Vénéneux.		Ce végétal, plein d'un suc laiteux, dégage lorsqu'on le récolte, des émanations âcres et pénétrantes qui provoquent la toux; la science médicale devrait, par des essais, chercher à utiliser cette pl. (B.Jr)
raminées.	(1) Spé dans les champs, fl. en m. et j.	Narcotique.		Contient un principe assoupissant ; ses graines rougissent la teinture de tournesol. La médecine doit rechercher l'emploi utile de ces propriétés. (Bouil.)
Idem.	(1) Spé aux bords de Jarret, fl. de j. en s.		Economique et Industriel.	On fabrique avec ses chaumes des tapis d'agrément d'un beau vert. C'est encore un bon fourrage. (Hœf.)
gnoniacées.	A. Cult. au jardin botanique, fl. bv. en j.		Industriel.	Ce végétal fournit le bois de palissandre, qui est recherché pour la fabrication des meubles. (Szé.)
liacées.	V. Spé au bord de l'Huveaune, fl. v. en ms. et av.	Acre.		La bulbe excite vivement les voies digestives : On lui attribue même des propriétés vénéneuses. (Jh.R.)
Idem.	V. Cult. dans les jard. d'agrément, fl. vé en ms. et av.	Idem.		Employé jadis comme purgatif et diurétique. (C.S.P.)
yrticées.	A. Cult. chez M. Geoffre, fl. bl. l'été.		Comestible.	Il produit des fruits rouges qui sont mangeables. (Jac.-B.Jr)
sminées.	V. Spé à Graveson, fl. bl. tout l'été.		Industriel.	L'odeur suave de sa fleur le fait empl. dans la parfumerie. Ce qu'on appelle, *essence de jasmin*, est l'huile de *ben*, aromatisée avec les fl. de cette pl. les tiges servent à faire des tuyaux de pipes très-estimés en Orient. (Lmt.-Bouil.)
Idem.	V. Cult. chez div. amateurs, fl. bl. tout l'été.		Idem.	Idem. à odeur très-suave. (Lmt.)
Idem.	V. Cult. chez M. Geoffre, fl. j. en j. et jt.		Idem.	Les fl. étant inodores, il n'est empl. que pour ses tiges creuses dont on fait des tuyaux de pipes.
Idem.	V. Cult. chez div. amateurs, fl. blro. l'été.		Idem.	D'une odeur agréable. (Comme au J. officinal.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
J. JONQUILLE. (Inde.)	*J. odoratissimum, L.*		Idem.
J. TRIOMPHANT.	*J. revolutum, Sims.*		Idem.
JONC AGGLOMÉRÉ.	*Juncus conglomeratus, L.*	Jounc.	Du latin : *Jungere*, joi[n]dre ; all. aux liens [d]e ses tiges.
J. AIGU.	*J. acutus, L.*	Idem.	Idem.
J. ARTICULÉ, vulg[t] Gapillon.	*J. articulatus, L.*	Herbo doou chapélé.	Idem.
J. ÉPARS.	*J. effusus, L.*	Joung.	Idem.
J. GLAUQUE, vulg[t] J. des jardiniers.	*J. glaucus, Ehrh.*	Idem.	Idem.
JOUBARBE des TOITS, vulg[t] Grande joubarbe Jombarde, Artichaut sauvage, etc.	*Sempervivum tectorum, L.*	Cachoflo fer.	Du latin : *Barba jov[is]* Barbe de Jupiter : a[ll.] à son inflorescence.
JUJUBIER COMMUN, vulg[t] Jujubier.	*Rhamnus zizyphus, L.* - *Zizyphus vulgaris, Lmk.*	Chichourlié.	Du *Zizouf* : nom ara[be] de l'arbre.
JULIENNE des DAMES. vulg[t] Giroflée musquée, Julienne des jardins, Aragone.	*Hesperis matronalis, DC.*	Jouliano.	Du grec : *Hespero[s]* Etoile du soir ; all. parfum de la fl. à fin du jour.
JUSQUIAME BLANCHE, vulg[t] Careillade.	*Hyosciamus albus, L.*	Sooupinaquo blanco.	Du grec : *Huoskuam[os]* fève de cochon ; all la ressemblance fruit avec la fève.
J. DORÉE, vulg[t] J. jaune.	*H. aureus, L.*	S. doourado.	Idem.
J. NOIRE, vulg Hannebane, c.à.d. *tue poux*, H. de Ste-Apolline, H. caniculaire, H. aux engelures, Mort-aux-poules.	*H. niger, L.*	S. Négro.	Idem

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. chez divers amateurs, fl. bl. en m.		Idem.	Ses fleurs donnent l'odeur de la jonquille et servent également à la parfumerie.
Idem.	V. Cult. au jardin bot., fl. j. tout l'hiver.		Idem.	Ses fleurs sont très-odorantes et sont empl. de même.
ncées.	V. Spé dans les lieux humides (Gér.) fl. br. en j. et jt.	Diurétique.	Industriel.	En Allemagne, on fait avec ses tiges des ouvrages légers et délicats. Sa moelle sert à faire des mèches pour les lampes. (Hœf.)
Idem.	V. Spé à Bonneveine, fl. en été.	Laxatif.		Selon Dioscoride, on faisait cuire le végétal dans du vin pour le rendre laxatif et diurétique. (G-S.P.)
Idem.	V. Spé au bord de Jarret. fl. en j. et jt.		Industriel.	On en fait des liens et l'on en fabrique des cordages grossiers. (M.Bl.)
Idem.	V. Spé aux milieu des herbes humides (Gér.) fl. en j. et jt.	Diurétique.	Idem.	Cette espèce est employée par les jardiniers pour lier les plantes. (Lmt.)
Idem.	V. Spé au bord de Jarret, fl. en m. et j.	Idem.	Idem.	Idem. On en fait souvent usage en médecine, dans le nord de l'Allemagne (G-S.P.)
assulacées.	V. Spé à Ste-Victoire, fl. purp. en jt. et a.	Astringent-léger.		On empl. les flles pour calmer les douleurs des hémorrhoïdes. Dans certaines contrées ce végétal est honoré d'une sorte de respect religieux. (Fl.me) On s'en sert aussi pour les coupures, les cors et les brulûres (Fl.Belge.)
amnées.	A. Cult. dans la banlieue, fl. vd. en j.	Béchique.	Alimentaire	La décoction de son fruit est très empl. Divers ouvrages de marquete sont fabriqués avec son bois qui prend un beau poli.(Hœf.)Les *Bombyx Mylitta* et *Ceanothi*, se nourrissent avec ses feuilles.(Rev.Hle.)
ucifères.	V. Spé à Cabasse près Brignolle (Fonsc.), Cult. dans les jard. fl. vp. de m. à jt.	Anticatarrhal.		On se sert de l'infusion ou de la décoction des flles fraîches; on peut mélanger son suc avec le lait ou le petit lait Appliquées en cataplasme, ces flles sont résolutives et détersives. (Cin.)
anées.	(2) Spé dans les décombres, fl j.pâ.en j et jt.	Narcotique.		Cette plante jouit à peu près des mêmes propriétés que la jusquiame noire. (Cin.) V. ci-après.
Idem.	(2) Cult. chez M.Tardif. fl. j·o. en j. et jt.	Idem.		Même observation (Cin.)
Idem.	(2)Dans les décombres, au fort St-Nicolas, fl. j. de m. en jt.	Idem.		Plusieurs auteurs préfèrent ce végétal à l'opium, parcequ'il n'a pas comme ce dernier médicament, l'inconvénient de suspendre les évacuations. (Jh R.) Il est d'une utilité incontestable dans les névralgies, la toux nerveuse, l'asthme, etc., toute la pl. est usitée. (Cin.-Lzé.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
KALMIA A LARGES F^lles.	*Kalmia latifolia, L.*		Dédié à *Kalm*, botanis suédois.
KETMIE COMESTIBLE, vulg^t Gombo ou Gombaud. (Indes.)	*Hibiscus esculentus, L.*	Gombo.	Du grec : *Hibiskos*, nom de la guimauve
H. DE SYRIE, vulg^t Guimauve en arbre.	*H. Syriacus, L.*	Grando maouvo	Idem.
K. MUSQUÉE, vulg^t Ambrée musquée. (Indes.)	*H. abelmochus, L.*	Ambretto.	Idem.
KIMAPHILE EN OMBELLE.	*Chimaphila umbellata, Nutt. - Pyrola umbellata, L.*		Du grec : *Cheima*, hiver, et *Philein*, aime all. à la saison qui convient à la pl.
LAICHE EN VESSIE.	*Carex vesicaria, L.*	Baouco.	Du latin : *Carex*, nom donné à div. pl. à f^ll aiguës, comme les *ir* et autres.
L. DES SABLES. vulg^t Carex, Salsepareille d'Allemagne.	*C. arenaria, L.*	Carice . ita.	Idem.
LAITRON DES CHAMPS, vulg^t L. à grosses fl.	*Sonchus arvensis, L.*	Engraïsse pouar.	Du grec : *Soychos*, no du végétal.
L. LISSE, vulg^t Laceron.	*S. oleraceus, L.-S. lœvis, Dodon.*	Cardelo.	Idem.
LAITUE CULTIVÉE, vulg^t L. commuun, Laitue romaine.	*Lactuca sativa, L.*	Lachugo.	Du latin : *Lac*, lait; al au suc blanc du végéta
L. SCARIOLE.	*L. scariola, L.-L. Sylvestris, Lmk.*	Scarolo.	Idem.
L. VIREUSE, vulg^t L. méconide.	*L. virosa, L.*	Lachuguetto.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
·icinées.	As Cult. chez M. Geoffre. fl. ro. en j. et s.	Narcotique.		On doit user avec prudence des propriétés delétères que possédent les fl. et les files de ce végétal. (Jh. R.)
ılvacées.	(1) Cult. chez M. Abeille de Perrin, fl. j. pâ. en j. et jt.	Mucilagineux.	Alimentaire	Le fruit capsulaire se coupe en tranches et se prépare comme les petits pois; à cause de son mucilage il convient très-bien aux convalescents. La graine qui a été apportée en 1800, par les Egyptiens réfugiés, est une succédanée du café. (Hœf.-B.Jr)
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. div. c. en jt. et a.	Idem.		Mêmes propriétés que la guimauve. (Lmt.)
Idem.	As. Cult. au jardin bot. fl. o. br. en jt. et a.	Parfum.		Sa graine est connue des parfumeurs sous le nom *d ambrette* et *de graine musquée*. (B.Jr)
·rolacées.	V. Spé sur les Alpines boisées (Gér.), fl. ro.	Astringent.		Il est aussi diurétique. (Lmt.)
péracées.	V. Aq. Spé dans les marais de Martigues, fl. en j. et jt.		Industriel.	Les files servent à empailler les chaises et à garnir d'enveloppes les grosses bouteilles de verre. (Hœf.)
Idem.	Idem.	Sudorifique	Idem.	Ses tiges sont empl. dans les maladies cutanées comme *Salsepareille*; ses rhizomes retiennent les terrains sableux; on fait des liens avec ses files. (C.S.P.-Bouil.)
mposées guliflores.	V. Spé dans les vignes et champs, fl. j. en été.	Diurétique.	Alimentaire	Peut servir à la nourriture de l'homme étant cueilli jeune. (Hœf.)
Idem.	(1) Idem. fl. j. pâ. en été.	Idem.	Idem.	Idem. les bestiaux en sont très-friands. (id.)
Idem.	(2) Cult. dans les jardins potagers, fl. j. en été.	Calmant.	Idem.	Son suc, connu sous le nom de *Thridace*, est du nombre des médicaments les plus usités. (G.S.P.) On la div. en 3 races bien prononcées : Laitues *pommées*, *Romaines* et *frisées*.
Idem.	(2) Spé s/ le bord des champs, fl. j. pâ. en j.	Idem.	Idem.	On en retire le même suc dit *Thridace*, qui, loin d'avoir les qualités actives de l'opium, entre dans la composition de div. potions calmantes. (id.)
Idem.	(2) Spé Idem.	Narcotique		Quoique le suc soit d'une nature assez analogue à celui du pavot, il n'a pas comme l'opium, l'inconvénient de produire la constipation ; ce suc a paru d'ailleurs plus actif que l'extrait. (Cin.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
L. VIVACE, vulgt L. de Bruyère.	*L. perennis*, *L.*	Cendraou.	Idem.
LAMIER BLANC, vulgtOrtie blanche ou morte.	*Lamium album*, L.	Milzatella, ita.	Du grec : *Laimos*, gueule béante ; all. à la gorge de la corolle.
L. MACULÉ.	L. *maculatum*, L.	Ourtigo féro.	Idem.
LAMINAIRE DÉBILE.	*Laminaria debilis*, *Lmr*	Aougo.	De *Alga*, nom donné par les latins aux herbes aquatiques en gal
L. LANGUE DE CERF, vulgt Baudrier de Neptune.	L. *phyllitis*, *Lmr.*	Idem.	Idem. et du grec : *Phullon*, feuille ; la pl. n'étant composée que de feuilles.
LAMPOURDE GLOUTERON, vulg Petite bardane.	*Xanthium strumarium*. L.	Lampourdo.	Du grec: *Xanthos* jaune, all. à la propr. de teindre les cheveux en blond
LAMPSANE COMESTIBLE.	*Lampsana rhagadiolus*, L.-*Rhagadiolus edulis*, *Gærtn.*	Sicori estela.	Du grec : *Râgodes*, crévassé, divisé ; all. aux écailles de l'involucre mûr
L. COMMUNE, vulgt H. aux mamelles.	L. *communis*, L.	Herbo dei poussos.	Altération du mot *Lapsana*, en grec : *Lapazo* amolir, c. à. d. H. émolliente
L. ÉTOILÉE.	L. *Stellata*, L.-*Rhagadiolus stellatus*, *Gærtn.*	Sicori fé.	Idem.
LARDIZABALA A Flles BITERNÉES.	*Lardizabala biternata*, *Ruiz et Pav.*		(Etymologie inconnue.)
LARMILLE LARMES de JOB.	*Coix lacryma*, L.	Grano de chapélé.	*Koix*, nom donné par Théophraste à une sorte de palmier ou de graminée.
LASER DE FRANCE.	*Laserpitium Gallicum*, L	Gros fenoui.	Du mot latin : *Laser*, empl. par Pline, pr désigner une ombellifère.
L. SILER, vulgt Séséli d'Etiopie.	L. *siler*, L.	Fénoui de couélo.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé sur les coteaux pierreux, fl. br. en m.	Tonique.	Alimentaire	Cette pl. fournit une sorte de salade qui n'est pas à dédaigner, et qui est vendue au marché, sous le nom de *Salado fèro*.
abiées.	V. Spé s/ la lizière des prés (Monferrond, fl. bl. en m. et n.	Pectoral.	Idem.	On en fait usage contre la leucorrhée; les fl. donnent un thé agréable. Dans qq. contrées on mange les jeunes flles comme légume. (Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les champs cultivés, fl. bl. p. en m.	Tonique.		Il fournit également une infusion d'une saveur aromatique par ses feuilles. (G.S.P.)
lgues.	V. Spé s/ toute la côte maritime.	Antiscrofuleux.		Réduit en cendre, ce végétal est administré contre le scorbut. (id.)
Idem.	V. Idem. près le château d'If.	Idem.		On remarque que la plupart des pl. de la classe des algues fucacées se recouvrent, lors de la dessiccation d'une efflorescence blanchâtre de sucre cristallisable, surtout étant lavées dans l'eau douce pour enlever le sel marin. (Rob.)
omposées tubuliflores.	(1) Spé à l'embouchure de l'Huveaune, fl. vd. en j. et jt.	Idem.		Ce végétal fournit aussi, par l'infusion de ses fruits, une couleur jaune. (G.S.P.)
Idem.	(1) Spé dans les champs, fl. bl. en m. et j.		Alimentaire	On mange ce végétal en salade lorsqu'il est jeune. (M.Bl.)
Idem.	(1) Spé à la Ste-Baume fl. j. en été.	Emollient.		On lui a attribué la propriété de guérir les gerçures des mamelles et des pis de vaches. (Bouil.)
Idem.	(1) Spé dans les moissons, fl. bl. en m. et j.		Idem.	On le mange comme légume. (M. Bl.)
ardizabalées.	As. grimp. Cult. chez M. Tardif, fl. p. en av.		Idem.	Végétal intéressant, dont les fruits gros comme la prune de *Monsieur* sont bons à manger. (B.Jr)
raminées.	(1) Cult. dans les jardins, fl. jâ. de j. à s.		Alim. et industriel.	Dans des années de disette, on se sert en Espagne de la farine de ses graines pr fabriquer une sorte de pain. Les femmes indiennes en font des colliers; en Europe elles servent à la Confection des chapelets. (Hœf.)
mbellifères recti-sémi-tées.	V. Spé à Montredon, à la Ste-Baume, à Ste-Victoire, fl. bl. en j.-jt.	Tonique.		On emploie la racine qui est aussi diurétique. (id.)
dem.	V. Spé à la petite Crau, fl. bl. en j. et jt.	Stimulant.		Sa racine est fort amère; ses semences sont stomachiques et diurétiques. (id.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
LATANIER, vulg^t Cotonnier de la Chine.	*Latania Borbonica, W.*		Ainsi nommé à l'île de France.
LATHRÉE CLANDESTINE, vulg^t Clandestine.	*Lathræa, clandestina, L.-Clandestina recti-flora.* Lmk.		Du latin : *Clandestinus*, caché ; all. à la tige souteraine.
L. ÉCAILLEUSE.	*L. Squamaria, L.*		Idem.
LAURIER AVOCATIER, vulg^t Avocatier.	*Laurus persea. L.-Persea gratissima, Gœrtn.*	Loouzier.	Suivant *de Théis*, le mot *Laurus* dérive du celtique *lawr*, c. à-d. toujours vert.
L. APOLLON, vulg^t L. franc, L. commun, L. sauce, L. à jambon.	*L. nobilis, L.*	Baguié.	Idem.
L. SASSAFRAS, vulg^t L. des Iroquois.	*L. Sassafras, L.-Sassafras officinale, Nées.*	Sassafras.	Idem.
L. SASSAFRAS BLANC.	*L. S. albidum, Nées.*	Idem.	Idem.
LAVANDE à LARGES f^lles	*Lavandula latifolia, Vill.-L. multifida, L.*	Lavandro.	Du latin: *Lavare*, laver c.-à-d. servant à parfumer les bains et le linge
L. DENTELÉE, vulg^t L. Stéchade.	*L. Stœchas, L.*	Queirélet.	Du latin : *Stœchades*, nom des îles d'Hyères où la pl. croît particulièrement.
L. SPIC, vulg^t L. officinale, L. mâle, Aspic.	*L. Spica, L.-L. vera, DC.*	Aspic.	(Comme à *Lavande à larges feuilles.*)
LAVATÈRE EN ARBRE. vulg^t Mauve en arbre.	*Lavatera arborea, L.*	Grando maouvo.	Dédié aux frères *Lavater*, médecins de Zurich, naturalistes.
* LAWSONIE A FL. BLANCHES, vulg^t *Henné* par les Arabes. (Indes.)	*Lawsonia inermis, L.*		Dédié à *William Lawson*, horticulteur anglais.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Palmiers.	Aˢ Cult. chez divers amateurs horticoles, fl. j.		Industriel.	Ses flles servent de toiture dans les Indes : On en fait des paniers à ouvrage et autres objets délicats. (Bouil.)
Orobanchées.	V. Cult. chez M. Geoffre, fl. r. pâ. de ms. à m.	Emménagogue.		Employé contre la stérilité. (Lmt.)
Idem.	V. Idem. fl. bl. pur. de ms. à m.	Antiépileptique.		Préconisée jadis contre l'épilepsie. (id.)
Laurinées.	A. Cult. au Jardin botanique, fl. jâ. en ms. et av.			Le fruit de ce végétal a une saveur particulière assez agréable, qui tient de l'artichaut et de la noisette. On le sert en Amérique sur les meilleures tables. (Hœf.)
Idem.	A. Spé à Solliés, fl. jâ. en av. et m.	Antirhumatismal.	Condiment.	On empl. ses flles et ses fruits macérés dans l'huile ou la graisse; les flles servent de condiment dans la cuisine. (Lmt.)
Idem.	A. Cult. au Jardin botanique. fl. bl, jâ. en ms. et av.	Tonique.	Industriel.	Le bois et l'écorce répandent une odeur aromatique: son écorce fournit à la teinture une couleur orangée. C'est un tonique énergique : on emploie les fl. en guise de thé. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. chez M. Geoffre fl. vô. en ms. et av.	Sudorifique	Alimentaire	On se sert principalement de la racine, qui est blanche et exale une forte odeur de camphre. Ses bourgeons sont très-mucilagineux et empl. aux usages culinaires. (Jac.)
Labiées.	V. Spé à la Sᵗᵉ-Baume fl. b. et bl en jt. et a.	Céphalique	Cosmétique	On se sert de l'extrait pʳ aromatiser les bains; les parfumeurs en font un grand usage. (Lmt.)
Idem.	V. Spé à l'Estaque, fl. p. en m. et j.	Stimulant.		Ce végétal est très-riche en huile volatile, et fait la base du sirop de *stéchas* composé. (Cin.)
Idem.	V. Spé au pilon du Roi à la Sᵗᵉ-Baume, etc. fl. bl. et b. en j. et jt.	Idem.	Industriel,	Ce végétal convient, cᵉ ses congénères, dans les affections nerveuses atoniques et la débilité des organes digestifs. (Cin.) On retire par la distil., l'huile essentielle *d'aspic* empl. dans les arts et dans la pharmacie vétérinaire. (Hœf.)
Malvacées.	(1) Spé sous le fort de Ratonneau, fl. mauve en j.	Emollient.		On peut se servir de ses fl. et de ses flles, qui sont mucilagineuses, comme de celles de la mauve.
Lythrariacées	Aˢ Cult. en serre tempérée à Paris, fl. bl.		Industriel.	Les flles et l'écorce donnent une matière jaune ou rouge, suivant le degré de concentration. (Hœf.) On a empl. cette couleur à teindre certains médicaments, et surtout l'onguent et l'huile rosat. (Bod.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
L. DE LA REINE.	*L. Reginæ, Roxb.*		Idem.
LEDON A LARGES FEUILLES vulgt Thé de Labrador.	*Ledum latifolium, L.*	.	Du grec : *Ledôs*, étoffe de laine ; all à la face inférieure des flles.
L. DES MARAIS, vulgt Romarin sauvage.	*L. palustre, L.*		Idem.
LENTICULE EXIGUË, vulgt Lentille d'eau, Cannilée.	*Lemna minor, L.-Lenticula palustris, CB.*	Lentilloun.	Du grec : *Limné*, marais ; all. au séjour du végétal.
L. TRILOBÉE, vulgt Lentille d'eau.	*L. trisulca, L.*	Idem.	Idem.
LENTILLE CICEROLE, vulg Ers, comin, Alliez, Orobe des boutiques, Pois de pigeon, etc.	*Vicia ervilia, Willd.*	Erre.	De *Erw*, nom celtique de la lentille.
L..CULTIVÉE.	*Ervum lens. L.*	Lentio.	Du latin : *Arva*, guerets ; c. à. d. dans les terres labourées.
LÉPIDIE A LARGES Flles, vulgt Grande passerage, Moutarde des Anglais.	*Lepidium latifolium, L.*	Reifouard fé.	Du grec : *Lèpis*, écaille all. à la forme des silicules.
L. CULTIVÉ, vulgt Passerage, Cresson alénois, C. des jardins, Nasitort	*L. sativum. L.*	Menu-Nestoun.	Idem.
L. DES DÉCOMBRES, vulgt Cresson des ruines, Tabouret des décombres.	*L. ruderale, L.-Thlaspi ruderale, DC.*	Bramo-fam.	Idem.
L. GRAMINÉE, vulgt Petite passerage, Nasitort sauvage, Passerage ibéride.	*L. graminifolium, Mor. -L. iberis, L.*	Passeragi.	Idem.
LESKÉE SOYEUSE.	*Leskea sericea, Hedw.*	Mouffo.	Du latin : *Muscus*, Mousse, pl. à tige capillaire vivant sur les rochers

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	As Cult. chez M. Altaras, aux Chartreux, fl. v.	Purgatif.		Ce végétal est remarquable par la beauté de ses fl.; Employées en décoction, ainsi que ses flles et son écorce, elles sont purgatives et hydragogues. Les semences sont narcotiques. (Hœf.)
Ericinées.	As Cult. au Jardin botanique, fl. bl. en av. et m.	Narcotique,		On fait avec les flles des infusions théiformes assez agréables. (id.)
Idem.	As Aq, Cult. chez M. Geoffre, fl. bl. en av. et m.	Idem.	Economique	Dans le Nord, on fait entrer les flles de ce végétal dans la fabricat. de la bière, pr rempl. le houblon : C'est d'après *Westring*, un remède contre la toux convulsive. On en fait usage dans l'homœopathie. (Jh. R.)
Lemnacées.	V. Aq. Spé dans les marais de la Camargues, fl. j. vd. en été.	Réfrigérant		Les flles mouillées appliquées sur les brûlures, agissent ce pourrait le faire une éponge imbibée d'eau. (G. S. P.)
Idem.	(1) Spé dans le canal de Gironde, à St-Giniez, fl. j. en été.	Idem.		Idem. Ce végétal a aussi la propriété d'assainir l'eau des bassins où il se multiplie avec une prodigieuse rapidité. (Rev. de Rouen.)
Légumineuses papilionacées.	(1) Spé dans les blés, aux Pennes, fl. ro. en m et j.	Résolutif.	Alimentaire	La farine de ses semences est résolutive ; on en fait le même usage que de la vesce blanche. (Bart.)
Idem.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. bl. en m. et j.	Féculent.	Idem.	Bon légume employé souvent dans la cuisine, principalement en purée. Hœf.)
Crucifères.	V. Spé au moulin de St-Loup, fl. bl. en m.	Antiscorbutique.	Condiment.	En Danemark, on l'emploie pour assaisonner les viandes: Sa saveur est âcre (id.) On le dit bon pr enlev. les taches et les cicatric. de la peau.
Idem.	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. bl. en m.	Idem.	Idem.	Bodard a proposé de substituer cette pl. à l'écorce de *Winter*. C'est un assaisonnement agréable pour les salades. (Cin.)
Idem.	(1) Spé dans les lieux stériles, les décombres, fl. bl. en m.	Idem.	Idem.	Cette pl. est remarquable par son odeur de chou; on lui attribue la propriété de tuer les punaises.
Idem.	V. Spé le long des chemins, dans les murs, fl. bl. de jt. à o.	Idem.	Idem.	(Comme au *L. latifolium, L.*) Tous les bestiaux en mangent les feuilles. (Hœf.)
Mousses.	V. Spé au bord de la mer.	Astringent.	Industriel.	Ce végétal était considéré comme propre à arrêter les hémorrhagies. (G. S. P.) il sert à faire du terreau et à l'emballage des objets fragiles. (St. B. Rh.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
LIBANOTIDE COMMUNE, vulg[t] Grand persil de montagne.	*Athamanta libanotis*, L. L.-*Libanotis vulgaris*, *DC*.	Grand juver.	Du grec : *Libanos*, encens; all. à l'odeur de la pl.
LICHEN A F[lles] ROUGES, vulg[t] L. faux d'Islande	*Lichen pyxidatus*, L.	Mouffo.	Du grec *Leichén*, gale ou croûte; all. à c/ pl. parasite.
L. CALCAIRE, vulg[t] Orseille des teinturiers.	L. *calcareus*, L.		Idem.
L. D'ISLANDE.	L. *Islandicus*, L.-*Physcia Islandica*, *DC*.		Idem.
L. PARELLE, vulg[t] Orseille d'Auvergne.	L. *Parellus*, L.		Idem.
L. ROCCELLE, vulg[t] Orseille des Canaries.	L. *roccella*, L.	Oricello, ita.	Idem.
L. VARIOLAIRE.	L. *variolaria amara*, *DC*.		Idem.
LIERRE GRIMPANT, vulg[t] Lierre des poètes, Lierre en arbre.	*Hedera helix*, L.	Eourré.	Du grec : *Kissos*, nom du lierre, ou du celtique : *Hedra*. corde ; all. à ses rejetons.
L. TERRESTRE, vulg[t] Couronne terrestre, Rondelette.	*Glechoma Hederacea*, L.	Camecisso.	Les botanistes grecs donnaient le nom de *Gléchôn*, à une sorte de *pouliot*.
LILAS COMMUN, vulg[t] Lilas.	*Syringa vulgaris*, L.	Lila.	Du grec : *Surigx*, tuyau ; all. à la forme de la corolle.
LIN A G[des] FLEURS.	*Linum grandiflorum*, *Desf*.	Lin.	De *Linon*, mot empl. par les grecs p[r] désigner toute espèce de fil.
L. CATHARTIQUE, vulg[t] L. purgatif, L. sauvage,	L. *catharticum*, L.	Lin dei pras.	Idem.
L. COMMUN.	L. *usitatissimum*, L.	Lin.	Idem.

MILLES TURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
ıbellifères ·cti-sémi- ·es.	V. Spé dans les bois montagneux, fl. ro. en jt.et a.	Aromatique		Toute la pl. froissée donne un parfum d'encens. (Jac.) Bodard dit que la semence est carminative, diurétique et emménagogue; et la racine odontalgique.
hénées.	V. Spé dans les petits bois de Rians, Pourrières. etc. (Gar.)	Pectoral.		On lui donne les mêmes propriétés qu'au L. d'Irlande ; il est spécialement recommandé dans la coqueluche. (Rob.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume.	Idem.	Industriel.	En le mélangeant avec l'urine et la chaux, on obtient une couleur rouge écarlate pr la teinture. (Hœf.)
Idem.	V. dans divers lieux du dépt, surtout à la Ste-Baume.	Idem.	Alimentaire	On en retire une fécule très-nourrissante qui sert à div. préparations pharmaceutiques; il est très-usité pour arrêter l'hémoptysie; cette fécule, à volume double, nourrit autant que le blé. (Idem.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume	Idem.	Idem et industriel.	Sert à la même teinture que le *L. calcaire*. (Idem.)
Idem.	V. Idem.	Idem.	Idem.	La couleur que l'on retire, par les mêmes procédés que ci-dessus, est un rouge-violet ou une teinte douce de lilas. (Idem.)
Idem.	V. vient s/ le charme, le hêtre, le châtaignier.	Antifébrile.	Idem.	M. Le docteur Lizé partage l'opinion des auteurs, qui reconnaissent la propriété fébrifuge à ce végétal.
liacées.	As Spé à la Capelette, sur les vieux murs, fl. bl. en S.	Emménagogue.	Idem.	Ses baies sont purgatives; avec ses files on pense les vésicatoires; son bois léger sert à faire des filtres; le suc gommo-résineux qui découle du tronc, donne un vernis empl. dans la peinture. (Bouil.)
iées.	V. à St-Loup dans les haies. fl. r. br. en av. et m.	Expectorant.		La médecine en fait usage contre l'asthme, le catarrhe pulmonaire, les affections calculeuses, etc. On se sert de toute la pl. (Hœf.)
nées.	As. Cult. dans les jardins, fl. l. en av.	Fébrifuge.	Idem.	Les capsules fournissent un extrait aqueux qui jouit de propriétés fébrifuges. Son bois dur est empl. par les tourneurs. (Rob.-Bouil.)
ées.	(1) Id. fl. cm. en j. et o.		Idem.	On peut utiliser ses tiges pour en obtenir du fil. (Vanh.)
Idem.	(1) Spé dans les prairies de la banlieue, fl. bl. en j.	Purgatif.		On l'a empl. comme hydragogue; à grande dose, il est vomitif. (Hœf.)
Idem.	(1) Cult. à Aubagne, Auriol, etc. fl. b. en m. et j. — Spé dans les prés. (Gar. Ce.)	Emollient	Textile.	Végétal précieux par ses div. produits qui servent à la médecine, à l'industrie et à l'agriculture.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
L. DE LA CHINE.	L. *Sinicum*, L.	Gran lin.	Idem.
L. MARITIME.	L. *maritimum*, L.	Lin.	Idem.
LINAIGRETTE A LARGES F^lles^, vulg^t^ Lin de marais.	*Eriophorum polystachium*, L.		Du grec : *Erion*, lain *Phérein*, porte : all. ses houppes soyeuse
LINARIA BATARDE, vulg^t^ Velvote fausse.	*Antirrhinum spurium*, L.- *Linaria spuria*, *DC.*	Velvoto fé.	Du latin : Linum, li all. à la forme des fl
L. CYMBALAIRE, vulg^t^ Cymbalaire.	*Linara Cymbalaria*, *Mill.-Antirrhinum Cymbalaria*, L.	Cymbaléro.	Idem.
L. COMMUNE, vulg^t^ L. sauvage, Muflier Linaire.	L. *vulgaris*, *Mœnth.* - *Antirrhinum* *Linaria*, L.	Linéro.	Idem
L. ELATINE, vulg^t^ Velvote.	L. *Elatine*, *Mill.*- *Antirrhinum Elatine*, L.	Velvoto.	Idem.
LINNÉE BORÉALE.	*Linnæa borealis*, L.		Dédié à Linné.
LIPPIA CITRONNELLE, vulg^t^ L. à 3 flles, Verveine à odeur de citron, Aloyse citronnée. (Chili.)	*Lippia Citriodora*, *Kunt* -*Aloysia C. Ort*, - *Verbena triphylla*, *L.*	Verbéro.	Dédié à *Lippi*, médec français.
LIQUIDAMBAR COPALM, vulg^t^ Copalm d'Amérique, storax, styrax.	*Liquidambar Styraciflua*, *L.*	Aliboufier.	Du latin ; *Liquidum a barum*, ambre liquid
L. IMBERBE, vulg^t^ L. du Levant. (Asie.)	*L. imberbe*, *Ait.* - *L. orientale*, *Mill*,		Idem.
LIS BLANC.	*Lilium candidum*, *L.*	Hyéli.	Du grec: *Leirion*, nc du végétal.

…ILLES …URELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
…dem.	(1) Cult. chez M. Garnier-Savatier, fl. bl. en m.	Idem.	Idem.	La dimension considérable de ses tiges offre de très-grand avantages à l'industrie.
…dem	V. Spé au château Borély, à Marignane, fl. j. en j. et s.		Idem.	On peut retirer de la filasse de ses tiges.
…éracées.	V. Spé dans les prairies des Alpines. (Gér.)		Industriel.	On empl. les longues soies qui entourent ses graines à faire des tissus. (Bouil.)
…onées an-…hinées.	(1) Spé dans les champs fl. j. en j. et a.	Astringent.		Mêmes propriétés que la linaire commune; on a obtenu la guérison des ulcères carcinomateux par l'emploi de ce végétal. (Jh.R.)
…dem.	V. Spé s/les vieux murs, à l'observatoire, près le ruisseau de St-Loup etc. fl. c. en été.	Idem.		Employé pour arrêter les pertes de sang, les fl. blanches, etc. (Gar.-Bart.)
…dem.	V. Spé à Ne-De des Anges, fl. j. pâ. en av. et m.	Emollient.		Bouilli dans le lait, ce végétal est empl. avec avantage contre les hémorrhoïdes douloureuses. (Cin.)
…dem.	(1) Spé dans les prairies, fl. j. pâ. en j. et a.	Vulnéraire.		D'après Garidel, ce végétal précieux en médecine, sert à purifier le sang, à guérir les écrouelles, etc.
…ifoliacées	V. Cult. chez M. Joseph Rougier, fl. ro. en m.	Sudorifique		Ses feuilles sont amères; on en prend l'infusion dans du lait pour calmer les douleurs rhumatismales. On s'en sert aussi en fumigations dans les fièvres scarlatines. (Hœf.)
…bénacées.	As. Cult. dans les jardins, fl. bl. et b. de jt. à s.	Tonique.		Les flles sont usitées en infusion théiforme et pour aromatiser les crêmes. (Lmt.)
…amifluées	A. chez M. Audibert, à Tonelle, fl. vd, en av.	Idem.	Industriel.	C'est par incision qu'on obtient du tronc et des rameaux le *liquidambar et l'huile de copalme* pour l'usage externe. (id.) Les parfumeurs en font un grand emploi; on s'en est servi pour l'embaumement des corps. (Fl.me)
…dem.	V. Idem.	Idem.	Idem.	Il fournit le *Styrax liquide*, baume pareillement employé en médecine pour l'usage externe. Ce baume est pénétré d'acide benzoïque (Lmt.)
…icées.	V. Cult. dans les jardins, fl. bl. en j.	Maturatif.	Idem.	La bulbe contient beaucoup de mucilage. Les parfumeurs font un grand usage de ses fl. très-odoriférantes; étant distillées elles donnent une eau antispasmodique. (Rob.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
L. MARTAGON.	*L. martagon*, L.	H. rougé.	Idem.
LISERON des HAIES, vulgt Grand liseron, Chemise de Ne-Dame.	*Convolvulus sepium, L. – Calystegia sepium, R. Br.*	Campanélo.	Du latin : *Convolve*[…] s'enrouler ; all. aux […] ges volubiles.
L. JALAP, vulgt Belle de nuit odorante.	*C. Jalapa*, L.	Gialappa, ita.	Tire son nom de *Xala*[…] ville d'Amérique es[…]pagnole.
* L. MÉCHOACAN, vulgt Rhubarbe blanche, Scaminonée, Bryone d'Amérique.	*C. mechoacan*, L.	Mechoacanna, ita.	Idem.
L. PATATE DOUCE, vulgt Patate.	*C. batatas*; L.		Idem.
* L. SCAMMONÉE, vulgt Scammonée.	*C. Scammonia*, L.-*Scammonia Syriaca*, *Bauh.*	Scamonea, ita.	Idem.
L. SERPENT.	C. *Colubrinus*, L.		Idem. Il tire son nom […] la couleuvre.
L. SOLDANELLE, vulgt Chou-marin, Soldanelle.	*C. Soldanella*, L.	Sooudanélo.	Idem.
LISERON des CHAMPS, vulgt Liset, Petit liseron, vrillé, clochette des champs, etc.	C. *arvensis*, L.	Couregeolo.	Idem.
LIVÈCHE OFFICINALE, vulgt Ache de montagne, Séséli, Ligustique, Angélique à flles d'âche.	*Ligusticum Levisticum*, L.-L. *officinale, Hoch.*	Angelico féro.	De *Levare*, soulag[…] all. à des proprié[…] carminatives.
LOBAIRE PULMONAIRE.	*Lobaria pulmonaria*, DC.	Mouffo.	Du grec : *Lobos*, lob[…] bout de l'oreille, […] vient de *lambanó*, pr[…]dre ; de là les lobes […] foie, du poumon, e[…]

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	A. Spé à la Ste-Baume fl. r. en m. et j.		Alimentaire	D'après le rapport de *Pallas*, les habitants du Volga font une abondante récolte des bulbes; ils les mangent crues, ou les font sécher pour faire de la bouillie en hiver. (Hœf.)
Convolvulacées	V. Spé dans les champs fl. bl. en m. et j.	Purgatif doux.		On peut se servir du suc-laiteux épaissi du végétal, qui remplace la scammonée d Orient. (Cin.)
Idem.	V. Cult. dans les Jardins d'amateurs, fl. j. en jt. et o.	Purgatif énergique		On retire de la racine une résine très-utile pour réveiller le ton affaibli des viscères et vaincre la constipation; on en fait aussi usage dans les affections catarrhales rebelles. (Jh.R.-Fl.me.)
Idem.	V. Spé au Brésil, peut se cultiver dans le dépt, fl. en été.	Anthelmintique.		On l'administre comme purgatif doux aux femmes délicates et aux enfants affectés d'embarras dans les viscères abdominaux. (Bod.)
Idem.	(1) Cult. dans quelques jardins potagers, fl.v. en s.		Alimentaire	Ce végétal donne une racine assez grosse, charnue et sucrée qui est un très-bon aliment. (B.Jr.)
Idem.	V. d'après *Jacques*, peut être Cult. en pl. terre dans le dépt, fl. bl. p.	Drastique.		Ses effets thérapeutiques se rapprochent de ceux, du jalap. (Jh.R.) Diverses poudres ont été fabriquées avec la scammonée par les empiriques.
Idem.	As Cult. chez M. Geoffre, fl. vé. en été.	Alexipharmaque.		On rapporte qu'en mâchant ce végétal et l'appliquant sur la blessure des serpens vémineux, on la guérit radicalem. (Sc.prtous.1858.)
Idem.	V. Spé à Montredon, aux Gourdes, fl. purp. en m. et j.	Purgatif.		Le suc de la pl. fraîche est un puissant hydragogue, il a beaucoup d'analogie avec celui de la scammonée. (Jh.R.)
Idem.	V. Spé dans les champs fl. ro. en été.	Idem.		Cette pl. paraît douée des mêmes vertus que le grand liseron: M. Chevalier a retiré de sa racine une résine qui jouit des propriétés du Jalap. (Cas.)
Ombellifères recti-séminées.	V. Spé dans le vallon d'Orgon, fl. j. en j.	Stomachique	Alimentaire	Ce végétal a les propriétés amoindries de l'Angélique: On mange ses fîles et ses jeunes pousses comme le céléri. (Lmt.-Hœf.)
Lichénées.	V. Spé sur les vieux troncs d'arbres, notamment à la Ste Baume.	Astringent.	Economique	Il est empl., avec succès, dans les maladies du poumon et les hémorrhagies; suivant De Candolle, on s'en sert dans la Silésie en guise de houblon pour la fabrication de la biére. (St.B.Rb.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
LOBÉLIE SYPHILITIQUE, vulgt L. Cardinale bleue (Virginie.)	*Lobelia Syphilitica*, L.		Dédié à *Mathias Lobel* botaniste flamand, mort en 1616.
L. BRULANTE.	*L. urens*, *L.*		Idem.
L. CARDINALE.	L. *cardinalis*, *L.*		Idem.
LOTIER COMESTIBLE.	*Lotus edulis*, L.	Agay.	Du grec : *Lôtos*. nom de div. légumes.
LUNAIRE BISANNUELLE, vulgt Monnayère, Monnaie du Pape, H. aux écus, Satinée, Passe-satin, Grande lunaire, Médaille de Judas, etc.	*Lunaria inodora*. *Lmk*. - L. *biennis*, *Mœnch*.	Herbo de ferro muou.	Du latin : *Luna*, lune all. à la forme et à la couleur du fruit.
LUPIN BLANC. (Levant.)	*Lupinus albus*, L.	Lupin.	Du latin ; *Lupus*, loup; all. à la pl. qui épuise le sol.
LUZERNE CULTIVÉE, vulgt Merveille de ménage.	*Medicago sativa*, L.	Luzerno.	Du grec : *Médikê*, c. à d. originaire de *Médie*
LUZERNE EN ARBRE.	*M. arborea*, *L*.	Carolino.	Idem.
L. HOUBLON, vulgt Mignonette, Minette, Trèfle jaune et noir, Lupuline.	*M. lupulina*, *L*.	Idem.	Idem.
LUZULE PRINTANIÈRE.	*Luzula vernalis*, *DC*. *Juncus pilosus*, L.		De l'italien : *Luzuola* servant à désigner une espèce de *gramen*.
LYCHNIDE DE CALCÉDOINE, vulgt Croix de Jérusalem, C. de Malte.	*Lychnis Calcedonica*, *L*.	Quoua dé loup.	Du grec : *Luchnos*, lampe all. à l'empl. que les anciens faisaient de ses flles dont ils formaient des mèches

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
obéliacées.	V.Cult. chez M. Geoffre, fl. b. en a. et o.	Purgatif.		Son usage est indiqué par son nom: toute la pl. est empl. principalement la racine. (Jac.)
Idem.	V. Cult. au jardin bot[e], fl. b. en s.	Drastique.		C'est une pl. vénéneuse dont l'usage n'est pas sans danger. (G.S.P.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. or. en m. et s.	Vermifuge.		On se sert de la racine dans l'Amérique sept. (Jh.R.)
égumineuses papilionacées	V. Spé au château de Cassis, fl. j. en m.		Alimentaire	Les gousses de ce végétal sont succulentes, dans leur jeunesse, et ont une saveur donce analogue à celle des petits pois. (Hœf)
rucifères.	(2) Cult. chez M. Guyomard, à St-Barnabé, fl. vp. en m. et j.	Vulnéraire.	Idem.	Dans qq. contrées de la France on mange ses racines en salade, ses files sont âcres et ses graines apéritives. (Lmt.)
égumineuses papilionacées.	(1) Cult. dans divers jardins, fl. bl. en j. et jt.	Résolutif.	Economique	C'est un très-bon fourrage pour les bestiaux; on se sert de la farine en topique et comme de la pâte d'amande. Ce végétal pourrait à la rigueur être empl. à la nourriture de l'homme. (Hœf.)
Idem.	V. Spé au bord des chemins, fl. purp. tout l'été.		Economique et industriel.	Ce précieux fourrage est connu depuis longtemps. Avec la racine on fabrique des brosses à dents qu'on colore avec l'orcanette; en la faisant bouillir on obtient un principe savonneux qui est plus actif que celui de la saponaire. (Hœf.-D[r].Autier.)
Idem.	A[s]. Cult. dans les jardins de la banlieue, fl. j. en m.		Idem.	Les files sont un très-bon fourrage; macérées dans l'eau elles donnent une fécule verdâtre et lustrée qui pourrait servir à la teinture. On empl. son bois qui est dur, d'une belle couleur, à faire des manches de couteaux. (Hœf.)
Idem.	(1) Spé dans les champs (C[e].), fl. j. en m. et jt		Economique	Avec l'apparence d'un trèfle, ce végétal est plus utile en paturage que par sa conversion en foin sec. (B.J[r])
oncées.	V. Spé dans les bois de la Ste-Baume, fl. bl. en ms. et av.	Diurétique.		On se sert des souches de ce végétal dans le Nord de l'Allemagne. (G.S.P.)
aryophyllées.	V. Cult. dans les jar- fl. r. en j. et jt.	Dépuratif.	Industriel	Mirbel et Lamark considèrent ce végétal comme pouvant remplacer le savon, et ayant les propriétés de la saponaire. (Har.-Lmt.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
L. DES BOIS.	*L. Sylvestris, Hop.- L. diurna, Sibth.*	Coquelourdo.	Idem.
L. DES PRÉS, vulg Jacée, Robinet, Compagnon blanc.	*L. pratensis, Spr.- L. arvensis, Schk.-L. dioica, L.*		Idem.
L. FLEUR DE JUPITER, vulgt Œillet de Dieu.	*L. flos-Jovis, Lmk.-Agrostemma*, L.		Idem.
L. FLEUR DE CONCOU, vulgt Véronique de Jardin, Œillet des prés, Lamprette, Coquelourde, etc.	*L. flos-cuculi*, L.-L. *Coronaria, Braun.*	Coquelourdo.	Idem.
L. NAIN, vulgt Saxifrage commune, Cassepierre.	*L. minor, Almag. Bot. Caryophylus saxifragus, C.B.*	Cassepeiro.	Idem.
LYCIET D'EUROPE.	*Lycium Europæum*, L.- L. *mediterraneum, Dur.*	Arnavéou-blan	Du grec : *Lukion*, c Lycie ; c. à. d. pl. c l'Asie mineure.
LYCOPE D'EUROPE, vulgt Pied de loup, Marrube aquatique.	*Lycopus Europæus, L.*	Marrobio acquatico, ita.	Du grec : *Lukos*, loup *Pous*, pied ; all. à forme des feuilles.
LYCOPODE A MASSUE, vulg Soufre végétal, Mousse terrestre, H. aux massues.	*Lycopodium clavatum*, L.	Lycopodo.	Comme ci-dessus ; al aux bifurcations de l tige
L. SÉLAGINE, vulgt H. au porc.	*L. Selago*, L.	Idem.	Idem.
LYCOPSIDE DES CHAMPS.	*Lycopsis arvensis*, L. *Anchusa arvensis, Bieb.*		Du grec : *Lukos*, et *O sis*, ressemblance; al aux poils hérissés de lap
LYSIMAQUE COMMUNE, vulgt Corneille, chasse-bosse.	*Lysimachia vulgaris, L.*	Courneillo.	Du grec : *Lusis*, ruptu et *maché*, combat, c posant c/ pl. sur le jou les anciens croyaie empêcher les animaux de se battre

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé dans les champs inclinés, près d'Aix, fl. ro. en m. et j.	Calmant.		Sa décoction convient aux enfants attaqués de la petite épilepsie ou des convulsions, que l'on nomme en provençal: *Goutléto.* (Gar.)
Idem.	V. Spé dans les prairies naturelles, fl. bl. en j.	Idem.		Il possède les mêmes propriétés que la saponaire; Garidel dit que les paysans mangent comme épinards une *Lychnis Sylv.* qu'ils nomment en provençal *Carnilhet.* (Lmt.)
Idem.	V. Cult. chez M Jh. Rougier et autres, fl. purp. en j.	Vulnéraire.		Au rapport de Villars, on se sert des fl[eurs], mollement velues, pour panser les plaies comme avec de la charpie. (Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les prés de Montferrond, fl. div. c. en j. et a.	Dépuratif.	Industriel.	Empl aux mêmes usages que le *L. Calcedonica*, L. (Har.)
Idem.	V. Spé au dessus de la chapelle de Ste-Victoire à la Ste-Baume, etc. fl. en j.	Diurétique.		Recommandé pour chasser le sable des reins. (Gar.)
olanées.	V. Spé au bord de la mer du Prado, fl. bl. ou purp. en av. et m.		Alimentaire	On mange les jeunes pousses en salade; les fruits peuvent subir les mêmes préparations que ceux de l'épine-vinette dont on fait des confitures. (Bouil.)
abiées.	V. Aq. Spé aux bords des ruisseaux, fl. bl. en j. et s.	Fébrifuge.	Industriel.	Ce végétal est employé dans la teinture en noir. (Lmt.) Dans le Piémont, on en fait usage contre la fièvre.
ycopodiacées	V. Cult. au jardin bot. fl. j. pâ. en j. et o.	Dessicatif.	Industriel.	La poudre des sporanges est employée comme absorbante; elle s'enflamme facilement, et sert au théâtre et dans les feux d'artifices; D'après *Westring*, les étoffes bouillies avec la pl., acquièrent une coul. bleue, si on les passe ensuite dans un bain de bois de Brésil. (Fl.me)
Idem.	V. Idem. Idem.	Drastique.		C'est un violent purgatif à faible dose; la décoction tue la vermine des mammifères domestiques. L'art vétérinaire l'empl. contre l'hydropisie et ce émétique et vermifuge, (Hœf.)
orraginées.	(1) Dans les champs. fl. b. en m. et s.	Diurétique.		Les sommités fleuries sont empl. en infusions dans les maladies de la poitrine.
rimulacées.	V. Aq. Spé au bord de l'*ouïno*, près d'Aix, fl. j. de j. à a.	Astringent.		Ce végétal est recommandé par qq. médecins dans les diarrhées, les flux de sang, etc. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
L. NUMMULAIRE, vulgt H. aux écus, H. aux 100 yeux, Monnayère.	*L. nummularia*, L.	Escappo d'aï	Idem.
MACERON COMMUN, vulgt Gros persil de Macédoine.	*Smyrnium olus-atrum* L.	Macerone, ita.	Du grec : *Smurna*, non du végétal.
MACLURE ÉPINEUX ou ORANGÉ, vulgt Oranger des osages, Bois d'arc.	*Maclura aurantiaca*, *Nutt.*		Dédié à W. *Maclure* naturaliste américain
MACRE FLOTTANTE, vulg Châtaigne d'eau, Cornuelle, Echarbot, Baligot, Truffe d'eau.	*Trapa natans*, L.	Castagno.	Abréviation de *Calcitrapa*, chausse-trappe all. à la forme du fruit
MADI CULTIVÉ. (Chili.)	*Madia sativa*, *Mol.*-*M. viscosa*, *Willd.*		De *Madi*, nom chilien de l'espèce principale
MAGNOLIA A Gdes FLEURS vulgt Laurier-tulipier.	*Magnolia grandiflora*, L.	Magnolia.	Dédié à Fr. Magnol, botaniste français
M. AURICULÉ.	*M. auriculata*, *Lmk.*		Idem.
M. GLAUQUE, vulgt Arbre du Castor (Caroline)	*M. glauca*, L.		Idem.
M. YULAN. (Chine)	M. *yulan*, *Desf.* (*yu-lan des Chinois*)		Idem.
MAÏS CULTIVÉ, vulgt Blé de Turquie, d'Espagne, d'Inde, de Guinée.	*Zea mays*, L.	Bla de Barbarié.	Du grec : *Zéa*, épeautre.
MALOPE, vulgt fausse mauve.	*Malope malacoides*, L.	Maougo féro.	Du grec : *Malaché*, mauve et *éidos*, ressemblance
MANDRAGORE OFFICINALE vulgt M. femelle, M. d'automne, Belladone sans tige.	*Atropa mandragora*, L.	Mandragota, ita	Du grec : *Atropos*, nom de l'une des 3 parques all. à s/ propriétés vénéneuses.
M. PRINTANIÈRE vulgt M. mâle.	*M. vernalis*, *Bert.*		Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Aq. Spé dans les prés de la Capelette, fl. j. en av. et m.	Idem.		La pl. entière est très-utile dans l'hémoptysie, les hémorrhoïdes immodérées et la dyssenterie. (Cin.)
nbellifères urvi-séminées.	V. Spé au Cabot, fl. j. pâ. en av. et m.	Diurétique amer.	Alimentaire	Ce végétal a été cultivé comme pl. potagère; on mange encore ses racines dans qq. pays. (Hœf.)
)rées.	A. Cult. à la *Demanda*, propriété Richard, à St-Jean du Désert, fl. vd. en j. jt. etc.		Industriel.	Son bois est très-élastique; il donne une teinture jaune; ses filles peuvent nourrir des vers à soie; l'arbre, par sa nature, peut servir de clôture; son fruit presque semblable à une orange est d'un goût assez savoureux. (Duch,)
aloragées.	V. Aq. Cult. chez div. amateurs, fl. bl. en j. et jt.	Féculent.	Alimentaire	Ce fruit, dit Bosc, est fort sain et très-nourrissant. On le mange soit cru comme les noisettes, soit cuit comme les châtaignes, on en fait d'excellentes bouillies. (Hœf.)
omposées ubuliflores.	(1) Cult. chez M. Joseph Rougier, fl. j.		Economique. et Alimentaire.	Tout terrain est propre à la culture de ce végétal, dont la graine donne 40 p. 0/0 d'huile comestible, ou pouvant servir à div. usages économiques. (Idem.)
agnoliacées.	A. Cult dans la banlieue, fl. bl. de jt. à n.	Stimulant.		Son écorce est empl. comme fébrifuge. (Jh R.)
Idem.	A. Cult. au jard. bot., fl. bl. tout l'été.	Idem.		Idem. Le bois de toutes les espèces est aromatique. (Bouil.)
Idem.	A. Cult. chez MM. Audibert, à Tonelle, fl. bl. en jt. et o.	Fébrifuge.		Son écorce réduite en poudre, s'emploie contre les fièvres. Ce végétal est aussi connu sous le nom de *Quinquina* de Virginie. (idem.)
Idem.	A. Cult. chez M. Jh Rougier, fl. bl. tout l'été.	Idem.		On se sert des graines en médecine. (Lmt.)
raminées.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. j. en jt.		Alimentaire Economique.	Après le riz et le froment, c'est la plus utile des graminées; on fabrique avec la farine toutes sortes de gâteaux; ses tiges sucrées peuvent se manger. C'est aussi un très-bon fourrage. (Duch.-Hœf.)
'alvacées.	V. (1) Spé à la Ste Baume (Gar.), fl. bl. en a.	Emollient.		Mêmes propriétés que la mauve. (Mor.)
olanées.	V. Cult. au jard. bot. fl. v.	Narcotique.	Alimentaire	On se sert de la racine réduite en poudre; on l'emploie comme sédatif dans les scrofules, les tumeurs, et intérieurement contre l'épilepsie. Débarrassée de son principe vénéneux, cette racine contient beaucoup de fécule alimentaire. (Bouil.-Rob.)
Idem.	V. Cult, chez M. Tardif fl. bl. vd.	Idem.		On lui donne les mêmes propriétés que celles de la *M. officinalis*. (Id.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
MARJOLAINE COMMUNE vulg. Origan cultivé.	*Origanum majorana*, L.-*Majorana hortensis*, *Mœnch.*	Majurano.	Du grec : *Origano[n]* nom de l'espèce p[le]
MARRONIER D'INDE, vulg[t] Châtaignes de cheval. (Persc.)	*Æsculus hippocastanum* L.	Marrounié.	D'*œsculus*, nom don[né] par les latins, à u[ne] espèce de chêne à fr[uit] comestible.
MARRUBE BLANC, vulg[t] M.commune, H. vierge.	*Marrubium vulgare, L.*	Bouen riblé.	De l'Hébreux : *Mar ro[b]* suc amer; all. à saveur de la pl.
MASSETTE A F[lles]. ÉTROITES.	*Typha angustifolia*, L.	Saigno.	Du grec : *Tiphos*, m[a]rais; all. à l'*habitat* [de] la pl.
M. A LARGES F[lles], vulg[t] Roseau des marais, Masse d'eau, Quenouille, Canne de jonc.	*T. latifolia*, L.	Saigno grosso.	Idem.
M. MOYENNE.	*T. media*, *DC.*	Saigno.	Idem.
M. NAINE.	*T. minima*, L.	Idem.	Idem.
MATRICAIRE CAMOMILLE.	*Matricaria Chamomilla*, L.- *Pyrethrum Ch.*, *Smith.*	Camamido.	Du latin : *Matrix* : a[ll.] aux propriétés emm[é]nagogues.
M. OFFICINALE, vulg[t] Espargoutte, Matricaire	*M. parthenium*, L. - *Pyretrum p. Smith.*	Bontoun d'argent.	Idem.
MAUVE CHAMPÊTRE, vulg Mauve, G[de] mauve.	*Malva sylvestris*, L.	Maouvo négro.	Du grec : *Malakos*, mo[u] all. à ses propriét[és] émollientes.
M. A F[lles] RONDES, vulg[t] Petite mauve, Fromageon.	M. *rotundifolia*, L.	Pichouno maouve	Idem.
MÉDÉOLE DE VIRGINIE.	*Medeola virginica*, *Gron.*	Médéola.	Du latin : *Mederi*, guéri[r] all. à s/ propriétés.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
abiées.	V. Cult. dans les jard. de la banlieue, fl. p. en j. et jt.	Céphatique	Condiment.	On prend la décoction des flles et des fleurs comme remède antispasmodiquo et tonique. (Bouil.)
cérinées.	A. Cult. dans la banlieue, fl. bl. r. en av. et m.	Astringent.	Economique.	Dans la pulpe du marron on a trouvé un succédané au quinquina; on en extrait de la fécule empl. dans l'économie domestique. Son bois réduit en charbon, sert à la fabrication de la poudre à canon. (Lzé.)
abiées.	V. Spé au bord des chemins, fl. bl. en j. et jt.	Tonique. excitant.		On l'empl. en infusion dans les catarrhes pulmonaires passés à l'état chronique; on ajoute du miel à la boisson. (Cin.)
yphacées.	V. Aq. Spé au bassin d'épuration de Sainte Marthe, fl. en m. et j.	Astringent.	Industriel.	On s'en sert pour la guérison des engelures; ses tiges sont employ. à l'empaillement des chaises et par les tonneliers. (St.B.Rh.)
Idem.	V. Aq. Idem, fl. n. en j. et jt.	Idem.	Idem.	Idem. D'après le docteur Bailly, le duvet soyeux qui est en tête de la pl. peut, à l'aide du caoutchouc, être converti en tissu, ou empl. en guise de coton.
Idem.	V. Aq. Spé le long de la rivière de l'Arc, fl. en m.	Idem.	Alimentaire	Outre l'utilité dont on a parlé, on peut manger le rhizome de ce végétal confit au vinaigre. (Bouil.)
Idem.	V. Aq. Spé dans les marécages d'Arles, fl. en m.	Idem.	Idem	D'après M. G. de St-Pierre, les rhizomes de ce genre de pl. renferment de la fécule et sont doués de propriétés diurétiques.
omposées ubuliflores.	(1) Spé dans les champs à Marignane, fl. j. en m. et j.	Emménagogue.		Quoique inférieure en qualité à la camomille romaine, on l'emploie souvent aux mêmes usages; elle est amère, un peu aromatique, elle fournit par la distill. une huile essentielle d'un très-beau bleu, sembl. au saphir. (Hœf.)
Idem.	V. Spé sur le bord des chemins, fl. j. et bl. en j. et jt.	Tonique.		On l'empl. généralement comme stomachique, vermifuge; mais il ne faut pas en faire usage s'il y a dans les organes une disposition à l'inflammation. (Idem.)
alvacées.	V. Id., fl. v. en m. et j.	Emollient.	Comestible	Les flles sont émollientes et les fl. pectorales; les grecs et les Egyptiens en usaient comme pl. alimentaire. (Idem.)
Idem.	V. Spé dans les lieux cultivés, fl. bl. râ. de j. à s.	Idem.	Idem.	Idem.
nilacées.	V. Cult. chez M. Roger père, traverse de la Croix de Reynier, fl. bl. en hiver.	Diurétique.		Très-Jolie plante dont la racine a été vivement préconisée dans les hydropisies. (Rob.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
MÉLAMPYRE DES CHAMPS, vulg. Blé de vache, Rougeole, Queue de renard.	*Melampyrum arvense*, L.	Rougeolo.	Du grec : *Mélas*, noir et *Pyros*, blé.
MÉLÈZE d'EUROPE, vulgt Mélèze.	*Pinus larix*, L. -*Larix Europæa*, *DC*.	Mèlé.	Du celtique : *Lar*, gras all. à l'abondance d s/ résine.
MÉLIA AZÉDARACH, vulgt Arbre saint, A. à chapelet, Faux-sycomore, Lilas des Indes.	*Melia Azedarach*, L.	Aoubré san.	Du grec : *Melia*, frêne manne ; nom donné cause de l'analogie de feuilles.
MÉLIANTHE A Gdes Flles vulgt M. pyramidal, Pimprenelle d'Afrique.	*Melianthus major*, L.	Flous de méou.	Du grec : *Méli*, miel, *anthos*, fleur ; all. a nectaire du calice.
MÉLILOT DES CHAMPS.	*Melilotus arvensis*, *Vallr*.- *M. officinalis*, *Lmk*.	Mélilo.	Du grec: *Méli*. miel, *lotos*, lotier: c.à.d. loti recherché par les abeille
M. OFFICINAL, vulgt Trèfle de cheval.	*Trifolium melilotus officinalis*, L.- *M. altissima*, *Lois*.	Idem.	Idem.
M. BLANC, vulgt M. de Sibérie.	*Melilotus alba*, *Lmk*.-*M. leucantha*, *Koch*. - *M. vulgaris*, *Wild*.	Idem.	Idem.
MÉLINET RUDE, vulgt Mélinet.	*Cerinthe aspera*, *Roth*.	Favo-couguou.	Du grec : *Kéros*, cir c. à. d. pl. recherch par les abeilles.
MÉLIQUE DE BAUHIN.	*Melica Bauhini*, *Au*.	Mélico.	Du nom *Meliga*, don par les Italiens à millet, dont la moel a le goût du miel.
MÉLISSE A PETITES FLEURS vulgt Petit calament	*Melissa nepeta*, L.	Manuguetto.	Du grec: *Mélissa*, abeil pl. sur laquelle les abe les se plaisent à butine
M. OFFICINALE, vulgt Citronelle, H. de citron, Piment des abeilles.	*M. officinalis*, L.	Pouncirado.	Idem.
MÉLITTE DES BOIS, vulgt Mélisse bâtarde, M. des bois, H. sacrée.	*Melittis melissophyllum*, L.	Melito.	Du grec : *Méli*, miel; à. d. pl. fréquent par les abeilles.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
ersonées rhi ianthées.	Spé dans les moissons	Emollient.	.	Les graines sont usitées en cataplasmes. (Lmt.)
onifères.	A. Cult. dans la banlieue et au jard. bot. fl. r. en m.	Purgatif.	Industriel.	On trouve sur ses flles une sorte de manne nommée : *Manne de Briançon*. Son bois passe pour incorrupt.; il ne se fend point, ce qui le fait empl.p.les peintres;il en suinte la *térébenthine de Vénise*. (Hœf.)
éliacées.	A. Cull. chez MM. Audibert, à Tonnelle, fl. l. en j. et jt.	Drastique.	Idem.	Il a été empl. comme vermifuge; à haute dose sa racine est très-vénéneuse. On retire de son fruit une huile concrète propre à la fabrication des bougies. (Jh.R.)
ygophyllées	A. Cult. chez M. Lucy, Receveur général, fl. r. en j. et jt.	.	Comestible.	On recueille sur les fleurs un suc sucré et vineux agréable à manger. (Hœf.)
égumineuses papilionacées	(2) Spé dans les prairies, fl. j. en j et jt.	Ophtalmique		Ce végétal possède des propriétés semblables, mais inférieures, à celles de l'espèce suivante. (Lmt.)
Idem.	(2) Spé le long des haies fl. j. en j. et jt.	Idem.	Industriel.	Ses fleurs sont très-odorantes, elles sont empl. en infusions, fomentations, collyres et gargarismes; on en parfume le linge dans les armoires. (Id.)
Idem.	(2) Spé sur les bords des eaux, fl. bl. en eté.		Economique.	De même que l'espèce précédente. il est aromatique et très-recherché par les bestiaux:Thouin,dans un mémoire puplié en 1788. l'avait déjà recommandé aux cultivateurs comme très-propre, tant vert que sec, à la nourriture des bêtes à laine.
orraginées.	(1) Spé à St-Antoine, fl. j. ou purp. en av et m.	Béchique.		Mêmes propriétés que la bourrache. (Lmt.)
raminées.	V. Spé à Montredon (Marseille-veïre), fl. en m. j.		Economique.	C'est une excell. pl. fourragère qui se rappr. des avoines. (Hœf.)
abiées.	V. Spé au bord des champs, près d'Aix, fl. bpâ. en jt.	Antispasmodique.	-	Ce végétal exhale une odeur analogue à celle de la *menthe pouliot*, avec laquelle elle a beaucoup de rapport. (Id.)
Idem.	V. Spé à Arenc, fl. bl. en j. jt.	Idem.	Industriel.	Ses fl. et ses flles entrent dans la fabrication de l'eau de *Cologne*, des *Carmes* ou de *Mélisse*; on s'en sert en infus. théiforme ce digestif. (Id.)
Idem.	V. Spé à St-Zacharie, bois de ***Montvert***; fl. bl. pct. en m. j.	Diurétique.		Quoique réputée tonique, apéritive et diurétique, elle n'est pas ou est peu employée. (Id.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
MÉLOCHIE TOMENTEUSE, vulgt Épinard d'Egypte (St-Domingue)	*Melochia tomentosa*, L.	Espinard d'Egyto.	Altération de *Melochich* nom arabe de la pl.
MENTHE AQUATIQUE, vulgt M. rouge, Baume.	*Mentha aquatica*, L.	Baoumé dé foun.	Du grec : *Minthé*, nymphe que Proserpine métamorphosa en pl.
M. CRÉPUE, vulgt M. crispée, M frisée.	M. *crispa*, L.	Mento.	Idem.
M. CULTIVÉE.	M. *Sativa*, L.	Idem.	Idem.
M. GENTILLE, vulgt M. des jardins.	M. *gentiles*, L.	Baoumé.	Idem.
M. POIVRÉE, vulgt M. anglaise.	M. *piperita*, *L.*	Mento glaçado.	Idem.
M. POULIOT, vulgt Pouliot, Avolon, chasse-puces (de Pulex)	M. *Pulegium*, *L*	Pulegi.	Idem.
M. SAUVAGE.	M. *sylvestris*, L.	Mentastré.	Idem.
MÉNYANTHE TRIFOLIÉ vulgt Trèfle d'eau, T. des castors.	*Menyanthes trifoliata*, L.	Meniante, ita.	Du grec: *Mén*, mois, et *anthos*, fleur ; all. à la durée de la floraison.
MERCURIALE ANNUELLE, vulgt Foirole, Vignole, Gagarelle, Rimberge.	*Mercurialis annua*, *L.*	Cacarelletto.	Dédié à *Mercure*, qui découvrit les propriétés de la pl.
M. COTONNEUSE.	M. *tomentosa*, *L.*	Mercuriaou lana.	Idem.
M. VIVACE, vulgt M. des montagnes, Chou de chiens.	M. *perennis*, *L.*.	Mercuriaou.	Idem.
MÉRULIUS CANTHARELLE.	*Merulius cantharellus*, *L.*	Bourigoule.	Du grec: *Kantharos*, coupe; all. à la forme de la pl.

MILLES TURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
tnériacées	As de 9.déc·Cult.dans qq. jard. potagers, fl p. en omb. en m.et j.		Alimentaire	Cc végétal qui a été apporté à Marseilic par les Egyptiens, en 1800, sc consomme commc les épinards. Il est scmé à l'ombrc en été ct à l'abri dans l'hiver. On se borne à rascr les feuilles de la pl. (St.B.R.)
iées.	V. Aq. Spé au bord de jarret, fl. râ. en jt.	Tonique.		Lcs fl. ci lcs flles sont excitantes; lcur effet se porte surtout sur le système nervcux. (Cin.)
Idem.	V. Cult. dans les jard. d'agrément, fl. purp. en été.	Antispasmodique.		L'eau spiritueuse, la teinture et la conserve de ce végétal, sont d'un fréquent usage en médecine; on l'a substitué souvent à la *m. piperita.* (Fl.me-Hœf.)
Idem.	V. Idem, fl. Idem.	Idem.	Condiment	Empl. comme les précédentes tant en médecine que dans la parfumerie, et sert qq. fois de condiment aux salades et aux ragoûts. (Hœf.)
Idem.	V. Idem, Idem.	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	Idem. Idem.	Idem.	Industriel.	Ce végétal est cultivé en grand pr la distillation à cause de son odeur aromatiquc, qui le fait empl. dans la médecine comme dans la parfumcrie et chez les confiseurs. (Fl.me)
Idem.	V. Spé le long de Jarret, fl. purp· de j. à s.	Idem.	Condiment.	La toux convulsive est de toutes lcs affections spasmodiques celle contre laquelle on a le plus recommandé cette pl. Elle servait chez les grecs de condiment. (Idem.)
Idem.	Idem.	Idem.		Ce végétal a des propriétés analogues aux précédents; on dit, de plus, que c'est un poison pour les rats et qui les fait fuir. (Vanh.)
tianées.	V. Aq. Spé aux marais d'Arles, fl. ro en av. et m.	Apéritf.	Economique	On se sert du suc exprimé ou de l'infusion dc la pl. dans les maladies de la peau ou les affections scorbut.; en Angleterre, ce végétal rempl. souvent le houblon dans la fabricat. de la bière. (G.S.P.-Fl.me.)
horbiacées	(1) Spé dans les lieux cultivés, fl. vâ. de jt. à s.	Purgatif.		Les flles sont émollientes et laxatives, on connait l'usage du *miel de mercuriale.* (Cin.)
Idem.	V. Spé à Mazargues, aux Chartreux, fl. vd. en j. et jt.	Idem.		Idem, d'après le Dr Germain de St-Pierre.
Idem.	V. Spé dans les bois, fl. vd. en av. et m.	Idem.	Economique	Orfila classe ce végétal parmi les poisons narcotico-âcres. (Cin.) G. de St-Pierre lui donne des prop. purgatives moins énergiques que le ricin; et Gessner l'a rangé avec les légumes d'un goût agréable. (Hœf.)
mpignons	V. Spé à St-Marcel s/les vieux troncs d'arbres.		Alimentaire	Espèce pouvant servir d'aliment. (Rob.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
Méum athamantique, Spinel des Anglais.	*Œthusa meum, L.-Meum athamanticum*, *Jac.*		D grec: *Meion* plus peti all. à la délicates des feuilles.
Micocoulier a Flles en cœur.	*Celtis cordata*, *H. P.*	Micocoulié.	Les anciens donnaient nom de *Celtis*, au fru du *lotos*; all. à la re semblance du drup
M. Austral, vulgt M. de Provence, Bois de Perpignan, Fabrecoulier.	*C. Australis*, *L.*	Falabriguier.	Idem.
M. de la Chine.	*C. Sinensis.*		Idem.
M. du Levant.	C. *Orientalis*, *L.*		Idem.
M. Occidental, vulgt M. de Virginie.	C. *Occidentalis*, *L.*		Idem.
Millepertuis Androsème vulgt Androsème officinal, Toute-saine.	*Hypericum Androsæmum, L.-Androsæmum officinale*, *All.*	Touto-sano.	Du grec: *Andros Aim* Sang-d'homme; all. à couleur du suc des fll
M. perforé, vulgt Triscalan perforé, H. de la St-Jean, Millepertuis officinal.	*Hypericum perforatum*, L.	Oli-rougé.	Du grec: *Huper.* au là de, *éixon* image; a aux points transpare des feuilles.
Millet commun, vulgt Mil. Panic (Ind. Or.)	*Panicum miliaceum*, *L.*	Mi.	Du latin: *Panis* pai all. à la propriété a bile du millet.
Molène commune, vulgt Bouillon-blanc, H. de St-Fiacre, H. à Bonhomme.	*Verbascum thapsus*, *L.*	Bouyoun blan.	Altération du mot: *Ba bascum*, barbu; a aux fillets de la pl.
M. Sinuée.	*V. Sinuatum*, *L.*	Ourio d'azé.	Idem.
M. médicinale, vulgt Bon-homme, Bouillon-blanc.	*Verbascum thapsiforme, Schrad.- V. thapsoides*, *L.*	Varlaquo.	Idem.

…MILLES …TURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
…bellifères …ecti-sémi…ées.	V. Spé à la montagne de Ste-Victoire, fl. bl. en jt. et a.	Tonique.		Racine très-aromatique, chaude, que l'on empl. pour rétablir les fonctions de l'organe digestif. expulser les flatuosités, etc., aussi en usage dans la médecine vétérinaire. (Bod.-Lmt.)
…ltidées.	A. Cult. dans la banlieue, fl. en jt.		Industriel.	Son bois est noirâtre, dur et compacte, sans aubier; il est excellent pour le charronnage. Son écorce sert au tannage des peaux. (Bouil.)
Idem.	A. Idem. fl.vd. en av.	Astringent.	Idem.	Même emploi du bois que celui du précédent. Les fruits se mangent et sont utiles dans la dyssenterie. On retire de la graine une huile grasse semblable à celle des amandes douces. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. chez MM. Audibert, à Tonelle, fl.vd. en av.	Idem	Idem.	On fait avec les tiges, des verges de fouet connues sous le nom de *Perpignan*. (Leroy. d'A.)
Idem.	A.Cult.au jardin zoologique fl. vd. en av.	Idem.	Idem.	Même observation qu'au M. ci-après. (C.S.P.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. Idem.	Idem.	Idem.	Fruits comestibles, dont les graines rendent une huile douce; Bois ayant les mêmes qualités que les précédents, etc. (Idem,)
…péricinées	As. Spé à l'Estaque, fl. j. en j. et jt.	Vulnéraire.		Les flles sont amères et aromatiques ; elles sont empl. comme le M. ci-après. (Rob.)
Idem.	V. Spé dans les champs, fl. j. en m. et j.	Idem.	Idem.	Le Dr Cazin a empl. avec succès, l'infusion des sommités fleuries dans les affections catarrhales pulmonaires chroniques. On peut obtenir, avec la pl., div. couleurs que l'on fixe avec des mordants. L'huile *d'hypericum* ou *huile rouge* est usitée pour la guérison des blessures.
…aminées.	(1) Presque Spé dans les champs, fl jvd. en jt. et a.	Sédatif-léger	Alimentaire	On en fait des bouillies dans qq. contrées; la graine engraisse la volaille. En Tartarie on en retire une liqueur spiritueuse. (Hœf.)
…rsonées an…rrhinées.	(2) Spé dans les champs, fl. j, en j. jt.	Béchique.		La fl. est empl. en infusion contre la toux. la feuille est émolliente. Il faut avoir soin de passer l'infusion à cause des poils qui existent sur la fl. et qui irriteraient la gorge.(Rob.)
Idem.	(2)Spé aux lieux incultes, le long des chemins, fl. j. en été.	Idem.		Idem.
Idem.	(2) Spé au vallon d'Orgon, à la Ste-Baume, fl. j. en j. jt.	Idem.		Idem. (Lmt.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
MOLLÉ DES JARDINS, vulg Poivrier du Pérou.	*Schinus molle*, *L.*	Pébré d'Américo.	Du grec : *Schinos*, le tisque: all. à la ressem blance du végétal.
MOMORDIQUE BALSAMINE, vulgt Pomme-baume, P. de merveille.	*Momordica Balsamina*, *L.*		Du latin : *Momordi*, j' mordu : all. à la grain qui semble avoir é mâchée.
MONARDE DIDYME, vulgt Thé d'Oswègo. (Pensylvanie)	*Monarda didyma*, *L.*-M. *purpurea*, *Lmk.*		Dédié à N. *Monardès* médecin espagnol, mort en 1578.
M. FISTULEUSE.	M. *fistulosa*, L.-M. *Violacea*, *Desf.*		Idem.
MORELLE A OEUF, vulgt Melongène à œuf, Poule pondeuse, Pl. aux œufs. (Inde.)	*Solanum origerum*, *Dun*. *Melongena*, *ovifera*, L.		Du latin : *Solari*, co soier; all. aux propri tés calmantes de q espèces.
MORELLE DOUCE-AMÈRE, vulgt Douce-amère, Morelle grimpante, Vigne-vierge.	*Solanum Dulcamara*, L.	Vigno dei judious.	Du latin: *Dulcamara* parce que son écor est en même temp douce et amère.
M. FAUX-PIMENT, vulgt Cérisier d'amour, Oranger du savetier, Cerisette, Amome des jardiniers. (Madère)	*S. pseudo-Capsicum*, *L.*	Gentilé.	Du grec: *Kaptó*. englo tir, manger avidemen all. à ses propriét excitantes.
M. MELONGÈNE, vulgt Béringène, Aubergine. Mélanzanne, etc.	S. *Melongena*, *L.*	Méringeano.	De *Solari*, (comme pr cédemment)
M. NOIRE, vulgt Morelle, Crève-chien, H. more, Morelle offic. Raisin de Loup, H. aux magicien	*S. nigrum*, L.	Couterlo.	Idem.
M. TUBEREUSE, vulgt Parmentière, Pomme de terre, Patate.	*S. tuberosum*, *L.*	Truffo.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	*OBSERVATIONS.* 9
Térébinthacées	Cult. à St-Jérôme. et chez M. Manuel à Roquevaire, fl. bl.	Tonique. énergique	Condiment	Son fruit a une saveur poivrée qui est utilisée dans la cuisine. (Idem.) Il est aussi empl. à sophistiquer le poivre noir. (B.J[r])
Cucurbitacées	(1) Cult. dans les jardins, fl. j. pâ en j. et a.	Vomitif.	Alimentaire	Les flles légèrement améres sont vomitives; les fruits se mangent. Les anciens les fesaient infuser, sans les graines, dans l'huile, et en composaient un baume pour calmer l'inflammation des plaies, les hémorrhoïdes, etc. (Hœf.R.Hort.)
Labiées.	V. Cult. au jardin bot. fl. r. de j. à a.	Topique.	Industriel.	Cette pl. aromatique, dont les flles sont empl. en infusion très-agréable, renferme une matière colorante qui procure div. nuances p[r] la teinture. (Lmt.-Sc.p[r]tous.)
Idem.	V. Cult. chez M. Guyomard, à St-Barnabé, fl. div. c. en j. et a.	Fébrifuge.		Doué d'un principe amer, ce végétal est empl. contre les fièvres intermittentes. (Rob.)
Solanées.	(1) Cult. chez M.J. Guigou, à Gibbe, fl. v. en a.		Alimentaire	Se mange comme l'aubergine, après avoir enlevé les semences et une partie de la pulpe. (Lmt.)
Idem.	V. Spé au bord de Jarret, fl. v. en j. et s.	Dépuratif.	Cosmétique	Précieux végétal dont on empl. fréquemment les tiges en médecine. D'après Mathiole, les femmes de Toscane se servaient du suc des semences pour se blanchir la peau. Dans certains pays on mange les jeunes pousses de la plante.
Idem.	V. Cult. au jardin du Musée, fl. bl.vd. en o.		Condiment	Le fruit de ce végétal est trés-prisé dans la cuisine populaire. (St.B.R.)
Idem.	(1) Cult. dans les jard. potagers, fl. bl. ou purp. de jt. à s.		Alimentaire	Le fruit de ce végétal, préparé convenablement, procure un aliment assez agréable. (Hœf.)
Idem.	(1) Spé dans les champs fl. bl. de j. à s.	Sédatif.	Alimentaire	Dans div. contrées de France et dans les colonies on mange ses jeunes pousses crues en salade, ou bouillies; toutefois, il faut regarder ce végétal comme suspect, et se méfier de ses baies. (Idem.)
Idem.	V. Cult. dans la banlieue, fl. bl. ou v. en m. et j.	Féculent.	Idem.	Riche en fécule, ce végétal est une providence pour la population pauvre, on peut, au besoin, en faire entrer dans la panification. On croit ses flles et ses sommités calmantes et stupéfiantes: on en obtient une gomme transparente qui peut remplacer la gomme arabique. (Fl.m[e])

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
MORGELINE INTERMÉDIAIRE, vulgt Mouron blanc, M. des oiseaux.	*Alsine media, L.- Stellaria media, Sm.*	Paparudo.	Du grec : *Alsos*, boi sombre; all. à s/ habitat
MORILLE COMESTIBLE.	*Morchella esculenta, L.*	Bourrigo.	De l'allemand : *Morche* nom de la pl.
MORRÈNE AQUATIQUE, vulgt Petit Nénuphar.	*Hydrocharis morsus-ranæ, L.*	Pichou pupbar	Du grec : *Hudôrcharis* ornement de l'eau : all à s/ élégance.
MOURON DES CHAMPS, vulgt M. rouge, M. mâle.	*Anagallis arvensis, L.*	Bello dé jour.	Du grec : *Angelaô*, j ris ; all. à la guériso des maladies du foi qui rendent triste.
MOUSSE COMMUNE, vulgt Hypnetamarix.	*Hypnum parietinum, L - H. tamariscinum, Hedw.*	Mouffo.	De *muscus*, nom donn par les latins aux pl à tiges capillaires ; o du grec : *ypnon*, urn all. aux fl. femelles d la pl.
MOUTARDE BLANCHE, vulgt Navette de beurre, Plante à beurre, senevé blanc.	*Sinapis alba, L.*	Moustardo blanco.	Du grec : *Sinapi*, no du senevé.
M. DES CHAMPS, vulgt Sénevé, Jotte.	*S. arvensis. L.*	M. fero.	Idem.
M. A GRAINES NOIRES, vulgt Sénevé, moutarde officinale.	*S. nigra, L.- Brassica nigra, Koch.*	M. négro.	Idem.
MUFLIER A Gdes FLEURS, vulgt Mufle de veau, M. de chien, Gueule de loup.	*Antirrhinum majus, L.*	Sussoméou.	Du grec : *Anti*, comm *rhin*, museau ; all. la corolle sembl. à museau.
MUGUET ANGULEUX vulgt Sceau de Salomon, Belle venue.	*Convallaria polygonatum, L.- P. vulgare, Desf.*	Caché dé Saloumoun.	Du grec : *Polus goni* beaucoup d'angles all. à la tige.

FAMILLES NATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
Caryophyllées	(1) Spé au bord des murs fl.bl. en m.et j.	Diurétique.	Idem.	A Paris, sa graine est l'objet d'un petit commerce assez avantageux. On a calculé à 500,000. fr., par an, la consommation qui s'en fait p[r] la nourriture des petits oiseaux.(Rob.) La pl.apprêtée c[e] potagère, se mange dans qq.part.de la France.(Hœf.)
Champignons	V. Spé au bord de l'Huveaune.		Alimentaire	Ce végétal est nutritif et très-échauffant. (Lmt.)
Hydrocharidées	V.Aq.Spé dans les eaux dormantes d'Arles, fl. bl. en m.	Mucilagineux.		On lui prête les mêmes propriétés qu'au *Nymphæa*. (G.S.P.)
Primulacées.	(1) Spé dans les champs fl. r. ou b.en m.et s.	Narcotique,		Bien qu'on ait fait usage de ce végétal contre l'hydropisie et l'épilepsie, on ne doit l'administrer à l'intérieur qu'avec circonspection, à cause de ses propr.toxiques.(Cin.)
Mousses,	V.Spé à la S[te]-Baume.	Astringent-léger.	Industriel.	On emploie ce végétal pour calfeutrage des navires, pour emballages des objets fragiles et confection de sommiers qui ont l'avantage d'éloigner les insectes. (Cin.Hœf.)
Crucifères.	(1) Spé dans les jachères, fl. j. pâ en m. et j.	Excitant.	Condiment. Economiq.	A petites doses, la graine relève le ton des viscères et convient contre l'atonie de l'estomac et les flatuosités; on en fait aussi de l'huile. Comme foin, la pl. est une excellente nourriture pout les vaches. (Cin.-Lav.)
Idem.	(1)Spé dans les champs fl. j. de m. à jt.	Idem.	Idem.	La propriété des graines est moins active que celles de la précédente pl. Les flles sont considérées dans div. cantons comme herbes potagères. (Hœf.)
Idem	(1) Spé dans les sols pierreux, fl. j. en m. et j.	Idem.	Idem.	Le docteur Cazin prétend que les semences de ce végétal peuvent rempl. tous les autres antiscorbutiques.Les feuilles se mangent également dans div. contrées. Tout le monde connait la préparation culinaire qui porte le nom de *Moutarde*.
Personées antirrhinées.	V. Spé sur les vieux murs, fl. vé. de j.à o.	Astringent.		On dit aussi cette pl. vulnéraire. (Lmt.)
Liliacées.	V. Spé à N[e] D[e] des Anges, fl. bl.av. et m.	Vulnéraire.	Alimentaire	On se sert en médecine de la racine.Ses jeunes pousses se mangent comme asperges dans plusieurs contrées.(Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	ÉTYMOLOGIE DU GENRE. 4
M. DES BOIS, vulgt M. de mai, Lis des vallées.	*C. majalis*, L.	Muguet.	Idem.
M. M. MULTIFLORE vulgt grand sceau de Salomon.	*C. multiflora*, L.- *Polygonatum multiflorum*, *Desf.*	Idem.	Idem.
MURIER BLANC (Chine.)	*Morus alba, L.*	Amourié.	De *Moréa*, nom grec de l'arbre.
M. MULTICAULE, vulgt M. des Philippines.	M. *multicaulis*, *Pers.*	Idem.	Idem.
M. NOIR.	M. *nigra*, *L.*	A. dei malaous.	Idem.
M. ROUGE. (Am. Sept.)	M. *rubra, L.*	A. rougé.	Idem.
MYAGRE PERFOLIÉ.	*Myagrum perfoliatum*, *L.*	Lasceno.	Du grec : *Muagros*, de *mus*, rat, et *agra*, chasse ; all. à la propriété de chasser les rats.
MYOSOTIS DES CHAMPS, vulgt Oreille de souris.	*Myosotis avensis, Lehm.*		Du grec : *Mus*, souris, et *ous*, oreille; all. à la forme et aux poils de la pl.
MYOSURE MINIME, vulgt Queue de souris.	*Myosurus minimus*, L.		Idem. et de *oura* queue; all. à la forme du pistil.
MYRICA CIRIER, vulgt Arbre à la cire, Cirier de la Caroline, C. de la Louisiane.	*Myrica cerifera, L.*		Du grec : *Muron*, parfum ; all. à l'odeur aromatique de ce végétal
M. DE LA CHINE, vulgt M. à fruits comestibles	M. *Sinensis, L*- M. *esculenta*, *Ham.*		Idem.
M. DE PENSYLVANIE, vulg Cirier de P.	M. *Pensylvanica*, *H. P.* -M. *Carolinensis*, *Mil.*		Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé à Arles, fl. bl. en av.et m.	Sternutatoire	Industriel,	Les baies sont vermifuges; les fl. entrent dans la parfumerie; réduites en poudre, on s'en sert comme sternutatoire. Les flles donnent, avec la chaux, une couleur verte solide. (Idem.)
Idem.	(1) Cult. dans les jardins, fl. blâ. en mai	Vulnéraire.	Alimentaire	Comme au *M. anguleux*, ci-dessus.
rées.	As Cult. dans la banlieue, fl.vd. av. et m.	Astringent-léger.	Industriel.	Sa flle qui est vulnéraire, nourrit le vert-à-soie; on peut faire de la toile avec ses jeunes rameaux; le bois est empl.au tour,et par les menuisiers et les tonneliers ; il donne une couleur brune assez solide.(Id.)
Idem.	As Cult. au Jardin botanique, et dans la banlieue fl. vd. av .m	Idem.	Economique.	Ses flles servent également à la nourriture des vers-à-soie et sont un très-bon fourrage pour les bestiaux. (B.Jr)
Idem.	A. Cult. dans la banlieue, fl. vd. av.et m.	Idem.	Alimentaire Industriel	L'écorce et la racine sont purgatives;le fruit est agréable à manger, on en fait un sirop empl. en médecine; avec l'écorce on peut fabriquer des cordes et du papier; en Sicile la flle nourrit les vers-à-soie. (Rob.-Ann. de Pom.)
Idem.	A. Cult. chez MM. Audibert à Tonelle, fl. vd. av. m.	Idem.	Idem.	La flle peut servir de nourriture aux vers-à-soie et son bois est très-bon pour la charpente de marine. (Duch.)
ucifères.	(1) Spé dans les champs graveleux, près des haies, (Gér) fl. j. en en m.et j.	Diurétique.		On lui a attribué aussi la vertu de chasser les rats des plantations. (Mor)
rraginées.	V. Spé aux bords des chemins, fl. bl de m. à o.	Antifiévreux		D'après Garidel, on en faisait des *épicarpes* pour guérir les fièvres intermittentes.
nonculacées	(1) Spé dans les champs stériles,au nord, (Gér) fl. j vd.en ms. et av.	Astringent.		On l'emploie pour ses propriétés astringentes. (G.S.P.)
ricées.	As Cult. chez MM. Audibert à Tonelle, fl. en jt.	Idem.	Industriel.	On retire du fruit, par ébullition, une cire dont on fait de bonnes bougies. (Lmt.) La décoction des flles avec le sulf. de fer donne une ancre fort noire.On affirme que son odeur aromatique jouit de la propr. d'assainir les lieux marécageux. (R.Hle)
Idem.	As Cult.chez M. Gaillard		Alimentaire	On mange ses fruits. (Ler.d'Ang.)
Idem.	As Aq. Cult. chez MM. Audibert.		Industriel.	Comme au *M. cerifera*, ci-dessus.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
M. GALÉ, vulg: Piment royal, Myrte bâtard, Poivre de Brabant, Piment aquatique.	M. *gale*, *L.*		Idem.
MYRTE COMMUN.	*Myrtus communis*, L.	Nerto.	Du grec: *Murtos*, a brisseau odorant et tou jours vert.
NARCISSE DES PRÉS vulg[t] N. jaune, N. sauvage, Godet, Porillon, Fl. de concou, etc.	*Narcissus pseudo-Narcissus*, L.- *N. sylvestris*, *Lmk.*	Jussièro Pasquetto.	*Narcisse;* nom d'un je ne grec qui fut chan en c/ fleur.
N. DES POÈTES, vulg[t] Jeannette, Claudinette, H. à la vierge.	*N. poeticus*, L.	Pourraquo.	Idem.
NÉFLIER d'ALLEMAGNE, vulg[t] N. cultivé.	*Mespilus Germanica*, *L.*	Nespié.	Du Celtique: *Naff*, tro qué; all. à la forme fruit.
N. DU JAPON.	*M Japonica*, L.-*Eriobotrya Japonica*, *Linds.*	Idem.	Idem.
NÉLIE PANICULÉE.	*Neslia paniculata*, *Desv.* -*Myagrum p.*, L.		Dédié à de *Nesle*, Bot niste français.
NÉLOMBO MAGNIFIQUE vulg Fève d'Egypte, Lotos des anciens.	*Nelumbium speciosum*, *Will.-Nymphœ nulumbo*, *L.*		De *Nelombo*, nom indi de la pl.
NÉNUPHAR JAUNE, vulg[t] Lis jaune d'eau, Jaunet d'eau, Plateau d'eau.	*Nymphæa lutea*, *L.- Nuphar luteum*, *Sm.*	Nimpho.	Du grec : *Nimphé*, Ni phe, naïade habita les eaux, ou altérati de *Niloufar* nom arab
NÉOTTIE NID-D'OISEAU.	*Neottia nidus avis*, *Rich.*	·	Du grec: *Neotteia*, ni d'oiseau; all. à l'enlac ment des fibres de la racin
N. OVALE, vulg[t] Listère ovale.	*N. ovata*, *Rich.-Listera ovata*, *R. Br.*	Ophrys.	Dédié à Martin *Liste* médecin naturalist anglais.
NERPRUN ALATERNE, vulg[t] Alaterne.	*Rhamnus Alaternus*, *L.*	Darado, Falagno.	De *Rhamnos*, nom gr du végétal.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	As. Aq. Cult. au Jardin zoologique, fl. vâ. en m.	Tonique.	Idem.	Très-aromatique; on s'en sert dans la fabrication de la bière pour lui donner plus de saveur. Avec l'infusion des flles, on a un thé qui imite celui de la suisse; sa décoction est empl. à faire périr la vermine des troupeaux. (Hœf.)
yrtacées.	As Spé entre Martigues et Bouc, fl. vd, en m. et j.	Vulnéraire,		On lui prête les propriétés de *l'arnica* relativement aux contusions et blessures. (Thu.)
naryllidées	V. dans les prés, fl. j. en av.	Vomitif.		Le Dr Cazin s'en est servi comme succédané de l'ipécacuanha, dans les affections catarrhales et dans l'asthme. On le dit antispasmodique à faible dose.
Idem.	V. Spé. Idem fl. bl. en av. et m.	Idem.		La bulbe excite vivement les tuniques de l'estomac et le système nerveux. (Jh.R.)
osacées pomacées.	As. Cult. chez MM. Audibert, à Toncllc, fl. ro. en m. et j.	Acerbe.	Alimentaire	Il produit un gros fruit, qui devient pulpeux et doux après la cueillette. (Lmt.) L'écorce, les jeunes pousses et les feuilles sont empl. en décoctions astringentes. (Lzé.) Le bois, qui est très-dur, est prisé par les tourneurs. (Fl.me)
Idem.	As. Cult. dans les jard. fl. bl. en n.	Astringent leger.	Idem.	Son fruit plus fade que les nèfles communes, est cependant agréable à manger. (St.B.R.)
ucifères.	(1) Spé à Montredon, fl. j. de j. à a.	Diurétique.	Industriel.	On retire de l'huile de ses graines, qui peut être empl. dans l'industrie. (Lav.)
ymphéacées	V. Aq. Cult. chez divers amateurs, fl bl. en j. et jt.	Astringent.	Alimentaire	La graine réduite en farine et les racines cuites de ce végétal, servaient d'aliment aux anciens. (Rob) Les pétales, pédonc. et pétiol. sont astringentes. (Lmt.)
Idem.	V. Aq. Spé dans les marais d'Arles, fl. j. en j. et jt.	Idem.	Idem.	Les flles sont vulnéraires et antilaiteuses à l'extérieur; les rhizomes renferment une fécule abondante et sont alimentaires. (idem.)
rchidées.	V. Spé à la Ste-Baume fl. bl. en m. et j.	Vermifuge.		La pl. est Vulnéraire et ses fibres radicales estimées comme vermifuges. (idem.)
Idem.	V. Idem. fl. vd. en m. et j.	Vulnéraire.		Propriété reconnue à ce végétal. (idem.)
hamnées.	As. Spé sur les rochers arides de Marseille, Aix, la Ciotat, fl. v. jâ. en ms. et av.	Astringent.	Industriel.	Ses feuilles ont été empl. comme atringentes, et ses fruits servent à la teinture. (Rob. = Lmt.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
N. BLANC.	*R. incana, Nob.*	Arnaveou.	Idem.
N. BOURDAINE, vulg[t] Bourdaine, Bourgène, Bois à poudre, Aune noir.	*R. frangula*, L.	Verno négré.	Idem
N. DES ALPES.	*R. Alpina*, *L.*	Darié.	Idem.
N. DES TEINTURIERS, vulg[t] Graine d'Avignon G. de Perse.	*R. infectorius*, L.	Granetto.	Idem.
N. PURGATIF, vulg[t] Nerprun, Noirprun, Bourgène-épine.	*R. catharticus*, *L.*	Nerprun.	Idem.
NICOTIANE RUSTIQUE, vul[t] Priapée, Tabac des paysans.	*N. rustica*, L.	Taba.	Dédié à *Nicot*, intro cteur de la pl. e France.
N. TABAC, vulg[t] Tabac. Petnn, H. à la reine, H. sacrée, H. du gd. prieur, etc. (Mexique.)	*Nicotiana tabacum*, L,	Idem.	Idem.
NIGELLE CULTIVÉE, vulg Toute-épice, Cumin noir, Poivrette commune.	*Nigella sativa*, L.	Niello.	Du latin : *Nigellus*, r râtre: all. à la coul des semences.
N. DE DAMAS, vulg[t] Cheveux de Venus, Barbe de capucin, Patte d'araignée.	*N. Damascena*, L.	N. barbudo.	Idem.
N. DES CHAMPS, vulg[t] Nielle.	*N. arvensis*, *L.*	N. féro.	Idem.
NIVÉOLE ESTIVALE, vulg[t] N. à bouquet.	*Leucojum æstivum*, L,	Niveola.	Du grec : *Leuchoïo* violette blanche.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	As. Cult. au jardin bot. Idem.	Purgatif.	Alimentaire	On se sert de ses drupes gros ce le fruit du *Prunus lauro cerasus*, dont la pulpe est abondante et sucrée, mais un peu âcre. (R. he); Garidel rapporte qu'en Espagne on mange les tiges tendres de ce végétal, en les assaison. ce pr la salade.
Idem.	As Spé dans les îles du Rhône, fl. vd. en m.	Idem.	Industriel.	On se sert de l'écorce ce purgatif et ce antipsorique à l'extérieur; ses drupes donnent les couleurs jaune, verte ou bleue, selon le degré de maturité, (Jac.-Lmt.)
Idem.	As Spé à la Ste Baume, fl. en m. et j.	Idem.		Son fruit est peu usité en médecine. (Bl. p.)
Idem.	As Spé aux *Milles*, entre Roquefavour et la ville d'Aix, fl. vd. en m. et j.	Idem.	Idem.	Ses semences appelées *graines jaunes* ou *gr. d'Avignon*, sont purgatives : elles donnent une assez belle couleur jaune empl. dans la teinture des étoffes. (Hœf.)
Idem.	As Spé sur le plateau de Paleyrotte, fl. j. vd. en m.	Idem.	Idem.	Ses semences fournissent cette couleur verte, connue sous le nom de *vert de vessie*, et empl. dans la peinture en miniature (id). C'est dans l'écorce de ce végétal que M. Charvin a découvert le fameux *La-Kao*, ou vert chinois, qui lui a mérité le prix de 6000 f. promis par la chambre de commerce de Lyon.
anées.	(1) Cult. dans le dépt. fl. ro. en jt. et o.	Drastique Narcotique	Economique.	Les flles fraîches sont émétiques, vulnéraires et détersives appliq. sur les plaies et les ulcères. (Bart.) Voir ci-après.
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	C'est une substance vireuse que l'usage a popularisée et qui est devenue la source d'un revenu très-important pr les gouvernem. L'huile empyreumatique qu'on en retire, par la distillation, possède une virulence extraordinaire. (Fl. me)
onculacées	(1) Spé dans les champs à blé, fl. bp. en j. et jt	Stimulant.	Condiment.	Les Orientaux en font un grand usage sous le nom de *toute épice*; ils en assaisonnent leur pain pr le rendre plus délicat, etc. (Lmt.)
Idem.	(1) Spé à la Treille, Montmajour, etc. fl. b. en m. et j.	Idem.	Idem.	Id. Les graines fournissent une huile dont on se frotte le corps en sortant du bain. (Olivier. - Voy. en Egypte.)
Idem.	(1) Spé dans les moissons, fl. bâ en j.	Apéritif.		On se sert spécialement de sa racine. (Lmt.)
aryllidées	V. Spé dans la Camargues, fl. bl en av. m. et j.	Acre.		On emploie ses bulbes à cause de ses propriétés émétiques qui provoquent à la transpiration. (J.R.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
N. PRINTANIÈRE, vulgt Perce-neige.	L. *vernum*, *L.*	Troouque-néou	Idem.
NOYER CENDRÉ.	*Juglans cinerea*, L.	Nouguié.	Du latin : *Jovis glan* gland de Jupiter, gla divin.
N. COMMUN, vulgt Noyer royal, Noyer.	*J. regia*, L.	Idem.	Idem.
N. NOIR, vulgt Gland de Jupiter.	*J. nigra*, L.	Idem.	Idem.
NYCTAGE FAUX-JALAP, vulgt Belle-de-nuit, Merveille du Pérou.	*Mirabilis Jalapa*, *L.*	Bello-dé-nué.	Du grec : *Nux*, n all. à l'époque de l'é nouissement de la
NYMPHÉA BLANC, vulgt Nénuphar bl., Lis des étangs, Blanc d'eau, Plateau blanc, volet.	*Nymphæa alba*, *L.*	Nympho.	Du grec : *Nymph* nymphe; naïade.
N. BLEU, vulg Niloufar des Egyptiens.	*N. cærulea*, L.	Idem.	Idem.
OCCA DE DEPPE (Pérou.)	*Occa Deppei*, L.		Originaire de la Ré blique de l'Equateu introd. en France Jules Bourcier, en 18
O. ROUGE. (Pérou)	*O. rubra*, *L.*		Idem.
ŒILLET BARBU, vulgt Œ de poète, Bouquet tout fait ou parfait.	*Dianthus barbatus*, *L.*	Mouissetto.	Du grec : *Dios anth* fl. de Jupiter; all. beauté des fl.
Œ. ROUGE-GIROFLE, vulgt Œ. des fleuristes, Œ des chartreux, Œ à bouquet, Grenadin.	*D. Caryophyllus*, *L.*	Ginouflado dé 5 fuillo.	Id. et du latin : *Ca phyllus*, à cause l'odeur de clou de rofle.

'AMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé dans les prés humides, fl. vd. en av	Idem.		Idem.
uglandées.	A. Cult. chez MM. Audibert, fl. vd en av.	Idem.		L'écorce de cet arbre est douée de propriétés purgatives. (G.S.P.)
Idem.	A. Cult. dans la banlieue, fl. vd. en av. et m	Antiscrofuleux.	Alimentaire Industriel.	Outre les produits utiles que l'on retire de son fruit, en huile, confiture, etc. Son bois est empl. journellement dans l'ébénisterie, la menuiserie, etc. (S.B.R.) Les feuilles fourniss. un bon remède contre les affections scrofuleuses. (Lzé). Le brou est un excellent dentrifice pr blanchir les dents. (V. hout.)
Idem.	A. Cult. au jard. bot. fl. vd. en av. et m.	Stomachique	Idem.	Tout est précieux dans cet arbre. La noix est petite et ronde. Son bois, outre l'usage ci-dessus, sert dans la Hte Vienne à la fabrication des sabots, où l'on consomme annuellement 4000 noyers; il est aussi très-empl. dans les contruct. marines. (Hœf.)
Nyctaginées.	V. Cult. dans les jardins, fl. vé tout l'été.	Purgatif.		On se sert de la racine comme succédanée du jalap, en l'employant à plus forte dose. (Bod.)
Nymphéacées	V. Aq. Cult. chez div. amateurs, fl. bl. en j et jt.	Astringent.	Alimentaire Industriel.	Les paysans suédois font entrer dans leur pain la fécule qu'ils retirent des rhizomes; cette racine sert à obtenir une teinture brun-noir. (Hœf.-Jac.)
Idem.	V. Cult. au jard. bot. fl. b. en j. et jt.	Ictérique.	Alimentaire	Les flles et les fleurs sont employées contre la jaunisse; les rhizomes et les graines sont alimentaires. (Lmt.)
Oxalidées.	V. Cult. chez M. Joseph Rougier, fl. p.		Idem.	Les tracines de ce végétal, semblables à de petits navets, sont alimentaires ainsi que ses feuilles qui peuvent rempl. l'oseille. (B Jr)
Idem.	V. Cult. au Pénitencier St-Pierre, fl. p.		Idem.	Cette variété de *l'oxalis crenata*, est très-estimée au Pérou, à cause de ses tubercules nombreux. (Id.)
Caryophyllées	(2) Cult. dans div. jard. fl. vé an j. et jt.	Excitant-legér.	Industriel.	Avec sa décoction on dégraisse les vêtements de laine, de soie et autres, sans altérer leur couleur primitive. (Har.)
Idem.	V. Spé à Montredon, fl. vé. en jt. et a.	Idem.		On se sert du sirop d'œillet pour ranimer doucement les forces et les fonctions digestives, chez les sujets affaiblis par de longues maladies; ce sirop est aromatique, stomachique, cordial. (Bod.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
ŒNANTHE-BOUCAGE vulg Jouanette, Abernotes, Méchons.	*Œnanthe Pimpinelloides*, *L.*		Du grec : *Oïné*, *anthos* fleur de vigne ; all. l'odeur des fleurs.
Œ. FISTULEUSE, vulgt Persil des marais, Filipendule, Œnanthe.	Œ. *fistulosa*, L.	Enante, ita.	Idem.
Œ. PHELLANDRE, vulgt Ciguë d'eau, Millefeuille aquatique, Fenouil d'eau, Persil des fous etc.	Œ. *Phellandrium*, *Lmk.* *Phell. aquaticum*, *L.*	Finochio d'aqua, ita.	Du grec : *Phenax*, qu tue en traître, et *anê* homme; all. à ses pro priétés toxiques.
Œ. PEUCÉDANE, ou A Flles DE PEUCÉDANE.	Œ. *Peucedanifolia. Poll.*		Idem.
OLÉANDRE LAURIER-ROSE vulgt Laurier-rose, Nérion.	*Nerium oleander*, L.	Laourié-roso.	Du grec : *Nêros*, hu mide, croissant prè des eaux.
OLIVIER d'EUROPE.	*Olea Europœa*, *L.*	Ooulivié.	Du grec: *Elaïa*, nor de l'Arbre.
O. SAUVAGE, vulgt Olivât re, Petelin.	*Oleaster.*	Ooulivastré.	Idem.
*OLLUCOTUBÉREUX, vulgt Meloca, Papalisa. (Pérou).	*Ullucus tuberosus*, *L.*		(Etymologie inconnue.
OMBILIC A FL. PENDANTES vulgt Nombril de Venus	*Còtyledon umbilicus*, *L.*	Escudé.	Du latin: *umbilicus*, nom bril; all. à l'excavatio centrale des feuilles.
ONAGRE BISANUELLE, vulgt O. commune, H. aux ânes.	*Œnothera biennis*, L.		Du grec : *Onos*, âne *Théra*, proie, c. à. c pâture des ânes.
ONOPORDE ACANTHIN, vulgt Pet d'âne, chardon aux ânes, Epine blanche.	*Onopordon Acanthium*, L.	Cardo spino, ita	Du grec: *Onos*, âne *perdon*, pet-d'âne, no populaire de la pl.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
mbellifères recti-séminées	V. Spé dans les prés inondés d'Arles, fl. bl. jâ. en m. et j.	Alimentaire		On mange ses racines dans qq. dép. Ne pas confondre cette pl. avec *l'œ. crocata*, L. qui est si dangereuse pr l'homme. (Jh.R.-DC.)
Idem.	V. Aq. Spé dans les marais de la Camargue, fl. bl. en m. et j.	Vénéneux.		La racine desséchée et pulvérisée a été administrée en suspension dans le vin, et à très-petite dose, contre les scrofules, et la paralysie. (Fl.me)
Idem.	V Id., fl. bl. en j. et a. (odeur du persil.)	Idem.		Employé égalem. comme héroïque dans les scrofules catarrhes chroniques et autres maladies. Des vétérinaires en ont fait usage, contre la toux des chevaux; Il parait que l'action de ce végétal se rappr. de celle du *conium maculatum*. (Cin.-Jh.R.)
Idem.	V. Spé marais de St-Chamas, fl. bl. en jt.	Idem.		Mêmes propriétés que la précédente. (Fl.m.belg.)
pocynées.	As Cult. dans les jard. fl. ro. ou bl. en jt. et a.	Stupéfiant.		Ses feuilles sont vénéneuses; on ne doit s'en servir qu'à l'extérieur. (Lmt.)
léinées.	A. Cult. dans la banlieue, fl. bl. en ms. et av.	Astringent.	Alimentaire	Précieux végétal pr la Provence, à cause de son fruit qui donne la meilleure huile connue; son écorce et ses feuilles sont amères et astringentes. Les vieux arbres secrètent des larmes résineuses dont l'odeur se rapproche de celle de la vanille. Son bois, qui est très-dur, est estimé par les tourneurs, tabletiers, etc. (G.S.P.)
Idem.	As. Spé sur les côtes de l'Estaque, fl. bl. en av. et m.	Idem.	Idem.	Le fruit est très-petit mais abondant; il croît sans culture et n'a pas craint le froid de 1820. (St.B.Rh.)
lanées.	V. Cult. à Paris depuis 1848 (Vilm.), fl. j. vd. en j.		Idem.	Ses produits en tubercules sont un peu moins abondants que *l'oxalis crenata*. (B.Jr) Ses flles peuvent rempl. les épinards. (Masson.)
assulacées.	V. Spé à Arles: Rochers et vieux murs, fl. bl. ou j. en m.	Diurétique.		Dioscoride et Galien assurent que l'infusion des flles chasse le calcul et le sable des reins. (Gar.) Ces flles sont émollientes à l'extér. (Lmt.)
nothéracées.	(2) Cult. chez M. Jh. Rougier, fl. j. en j. et jt.	Astringent.	Alimentaire	D'après Scopoli, on mange ses racines en salade ou cuites. Braconnot a reconnu que la pl. contenait du tannin en quantité, et qu'on pouvait par conséquent l'empl. au tannage des cuirs, et la substituer à la noix de galle dans la teinture et la fabrication de l'encre. (Hœf.)
mposées ubuliflores.	(2) Spé à Ste-Marguerite, fl. purp. en été.	Détersif.	Idem.	Le suc de la pl. est empl. en topique comme anti-cancéreux; son réceptacle et son pédoncule sont comestibles. On extrait de ses graines une huile fixe abondante. (Lmt.-Bouil).

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
OPHIOGLOSSE COMMUN, vulg[t] Langue de serpent Petit serpentaire, H. aux 100 miracles H. sans couture.	*Ophioglossum vulgatum* L.	Herbo de la routo.	Du grec: *Ophis*, serpent, *glôssa*, langue all. à la forme de l fronde.
*OPOPANAX CHIRON, vulg[t] Grande Berce, Panacée	*Opopanax chironium*, *Koch*.-*Laserpium chironium*. L.	Opopanaco, ita	Du grec: *Opus*, suc du latin: *panax*, panacée, c. à. d. remèd universel.
ORCANETTE FAUSSE-VIPÉRINE, vulg[t] Orcanette jaune.	*Onosma echioides*, L.	Récanetto.	Du grec: *Onos*, âne, *osmé*, odorat, c.à.d. flair avidem[t] par les âne
ORCHIS BOUFFON.	*Orchis, morio*, L.	Bouffoun.	Du grec: *Orchis*, nom de végétaux à tubercules ovoïdes.
O. MALE, vulg. O. taché	*O. mascula*, *L.*	H. de la Pantecousto.	Idem.
O. MILITAIRE.	*O. militaris*, L.	Grosso-taverniero.	Idem.
*ORÉODAPHNÉ MÉDICINAL.	*Oreodaphne opifera*, *Nées*. *Ocotea opifera*, *Mart*.		Du grec *Oros*, montagne, *Daphné*, laurie all. à son habitat.
ORGE A 6 RANGS. vulg[t] O. carrée, O. d'hiver, Escourgeon.	*Hordeum hexastichon*, L	Hordi gros.	Du latin: *Hordus*, pesant; all. au pain fa avec sa farine.
O. à 2 RANGS, vulg. Paumelle, Pamelle, Petite orge O. à longs épis, etc.	*H. distichum*, *L.*	Pooumoulo.	Idem.
O. COMMUNE, vulg[t] Orge, O. cultivée.	*H*, *vulgare*, *L.*	Ouardi.	Idem.
O. ZÉOCRITE, O. pyramidale, O. en évantail, Riz d'Allemagne, O. riz. (Russie.)	*H. Zeocriton*, L.	Idem.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
ougères.	V. Spè à St-Marcel: prairies, fl. en m.	Vulnéraire.		Pl. usitée dans les angines, à cause de ses propriétés mucilagineuses et astringentes. (Lmt.)
mbellifères recti-séminées	V. Spé dans les lieux incultes, à Fréjus, le Luc, fl. j. en j.	Antispasmodique.		Par des incisions faites au collet de la racine, on obtient un suc gommeux, fétide, d'un rouge brun, qui est empl. en médecine. (Rob.)
orraginées.	(2) Spé dans les sables de Mazargues, fl. j. eu j.		Industriel.	La racine donne une couleur jaune qui est employée. (Lmt.)
rchidées.	V. Spé dans les prés (Gér.), fl. v. en m. et j.	Tonique.	Alimentaire	Ses tubercules fournisseut une fécule gélatineuse et nourrissante, utile aux convalescents et aux personnes chez lesquelles l'organe de la digestion est affaibli. (Bod.)
Idem.	V. Spé dans le bassin de St-Remi, fl. purp. en m. et j.	Idem.	Idem.	Après préparation, ses bulbes donnent un salep qui imite celui de Perse dans les prescriptions médicales. (id.)
Idem.	V. S é à St-Jérome, flr ro. pur. en m. et j	Idem.	Idem.	Mêmes propriétés qu'à *l'O. morio*, ci-dessus.
aurinées.	A. Spé au Brésil. pl. terre à Paris (Jac), fl. vd. paniculée.	Arthritique		On retire des baies de cet arbre, qui sont aromatiques, une huile d'une saveur âcre laquelle est employée contre les douleurs rhumatism. Son bois est mou, et pourvu d'une moelle abondante. (Jac.)
raminées.	(1) Cult. à Roquevaire fl. en m. et j.	Emollient.	Alimentaire	Le grain, ainsi que celui des *orges zéocrite, à 2 rangs* et *commune*, étant privé de ses téguments, donne *l'orge mondé*, Le *malt* ou orge germée, fournit la *drèche*, base de la bière, employ. qqf. comme antiscorbutique. (Lmt.)
Idem.	(1) Cult. dans le per arrondt. fl. en m. et j.	Idem.	Idem.	Concassée et réduite en gruau, la graine sert à faire des potages; *mondée* ou *perlée*, on l'empl. pour des tisanes. (Bouil.)
Idem.	(1) dans la banlieue, fl. en m. et j.	Rafraîchissant.	Idem.	Le grain est fort empl. dans la fabrication de la bière; sa décoction est administ. avec avantage dans les fièvres nerveuses inflam. et chroniques : on doit faire bouillir plusieurs heures, pour dissoudre la matière amilacée. (Fl me)
Idem.	(1) Cult. rarement, fl. en m.	Idem.	Idem.	Voir l'usage habituel de la graine à l'art. *O. à 6 rangs*, ci-dessus.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
ORIGAN COMMUN, vulg. Marjolaine sauvage, Origan.	*Origanum vulgare*, L. -*O. anglicum*, *Gér.*	Majourano féro	Du grec : *Oros*, montagne, *ganos*, joie, c. à. d. se plaisant sur la montagne.
ORIGAN DE CRÈTE, vulgt Marjolaine douce d'hiver.	*O. Creticum*, L.	Majourano d'hiver.	Idem.
O. DICTAME, vulg Dictame de Crète.	*O. dictamus*, *L.-O.amaracus*, *Benth.*	Frassinello.	Idem.
ORME DES CHAMPS.	*Ulmus campestris*, *L.*	Oumé.	Du radical celtique : *Elm*, indiquant les div. espèces d'ormes.
ORNITHOGALE DES PYRÉNÉES, vulg Epi de la vierge, E. de lait.	*Ornithogalum pyrenaicum*, L.	Sébilloun.	D'*ornithogalon*, nom grec d'une pl. bulbeuse
O. EN OMBELLE vulgt Dame d'onze heures.	*O. umbellatum*, *L.*	Aïado blanco.	Idem.
ORNITHOPE CULTIVÉ, vulgt Serradelle, O. naine.	*Ornithopus sativus*, *Brot*		Du grec : *Ornis*, oiseau *tous*, pied; all. aux gousses présentant le pied d'un oiseau.
OROBANCHE RAMEUSE.	*Orobanche ramosa*, *L.*	Asperg eo féro.	Du grec : *Orobos*, orobe, *Agchô*. j'étrangle ; all. à l'habitude de la pl. de s'attacher sur div. végétaux.
OROBE TUBÉREUX, vulgt Annotte.	*Orobus tuberosus*, L.	Orobo.	Du grec : *Orobos*, nom donné à une légumineuse.
ORTIE BRULANTE, vulgt O. grièche, O. piquante, Petite ortie.	*Urtica urens*, *L.- U. minor*, *Lmk.*	Ourtigo.	Du latin : *Urere*, brûler; all. aux poils de la pl. qui offre des piquants.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
abiées.	V. Spé à Jarret, du côté des Martegaux, etc. fl. purp. ou bl. en j. et jt.	Aromatique	Industriel.	On emploie les flles en infusion théiforme, principalement dans les catarrhes chroniques, et comme antispasmodiqne. (Bouil.) En fomentation, on s'en sert contre le torticolis. La plante teint certaines étoffes en rouge-brun. (Fl.me)
Idem.	As.Spé à l'Estaque, à la Reynarde, fl. purp. ou bl.	Emménagogue.	Condiment	On trouve beaucoup d'huile essentielle camphrée dans cette pl. et ses congénères. Les Italiens en assaisonnent la salade. (Bod.)
Idem.	V.Cult. chez M. Blaise père, fl. purp. ou bl. de ms. à j.	Idem.		D'après *Neumann*, 489 gram. de flles, auraient donné 1 gr. 91 cent. d'huile essentielle camphrée, d'un jaune foncé, à odeur pénétrante.— Cette pl. est empl. dans le *diascordium*, dans la *thériaque* et dans le *mithridate*. (Id.)
lmacées.	A Cult. le long de l'Huveaune, fl. râ. en ms et av·	Antidartreux.	Industriel. comestible	C'est un bois précieux pour la marine et le charronnage, ainsi que pour les meubles de luxe : l'écorce tonique et fébrifuge a été empl. qqf. comme alimentaire, ainsi que les fruits, avant la maturité.(Hœf.-Lzé.)
iliacées.	V. Spé à la Ste-Baume fl. bl. en m. et j.	Dépuratif.		Les bulbes sont considérées ce diurétiques et purgatives. (G.S.P.)
Idem.	V. Spé dans les champs fl. bl. en m. et j.	Idem.	Alimentaire	Ses bulbes sont douces et bonnes à manger, étant cuites à l'eau ou sous la cendre. (Bl.p.)
égumineuses papilionacées	(1) Cult. au jardin bote, fl. r. et bl. en m.		Economique	On a remarqué l'abondance et la bonne qualité de son fourrage, qui rend cette pl. précieuse à vulgariser dans le midi. (B.Jr)
robanchées.	V. Spé sur la route de Bouc à Martigues[1], fl. bl. en m. et j.	Astringent.		Les fl. sont un antidyssentérique éprouvé: on les fait griller; on les réduits en poudre, et on en prend une pincée dans la 1re cuillérée de potage. (Lau.)
égumineuses papilionacées.	V. Spé dans les bois (Gér.) fl. p. en m. et j		Alimentaire	Ses tubercules sont d'un bon goût on peut les manger également crus ou cuits; en y ajoutant de l'eau et un peu de levain ces tubercules fermentent et l'on obtient une boisson douce, rafraîchissante et salubre. (Hœf.)
rticées.	V. Spé dans les lieux cultivés, fl. vd. en jt. et s.	Antirhumatismal.	Industriel.	L'infusion des flles, dans l'acool est un bon remède pour la brûlure. le suc de la pl. est empl. avec succès dans les hémorrhagies. On fabrique avec les tiges une filasse propre à faire des cordes et des toiles grossières. (Id.-Lzé.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
P. COTONNEUSE, vulgt *Apou* des Chinois, Ortie blanche.	*U.nivea*, L. - *Bœhmeria nivea*, *Jac*.	Idem.	Idem.
O. DIOÏQUE, vulgt Grande ortie, O. vivace.	*U. dioïca*, *L.-U.major*. *Off*.	Idem.	Idem.
OSMANTHE ODORANT, vulgt Olivier odorant. (Japon)	*Osmanthus fragrans*, *Lour.-Olea fragrans*, *Thumb*.		Du grec : *Osmê*, odeur *Anthos*, fleur.
OSMONDE ROYALE, vulgt Fougère fleurie, F. aquatique.	*Osmunda regalis*, L.		Du grec : *Osmunder* l'un des noms de *Thor* divinité celtique, emblême de la force; all aux propriétés de la pl
OSTÉOSPERMEPORTE-COLLIER.	*Osteospermum monilife-rum*, L.		Du grec : *Ostéon*, os *sperma*, graine, c. à d. fruit à graine osseu
OXALIDE à 4 FOLIOLES	*Oxalis tetraphylla*, *cav*.	Oouseillo flourido.	Du grec : *oxus*, acide all. à la saveur des fll
O. BOWIT.	*O. Bowit*, *Ait*.	O. Idem.	Idem.
O. CORNUE.	*O. corniculata*, *Thuill*. -*O.stricta*, L.	Idem.	Idem.
O. CRÉNELÉE, vulgt *Occa* à flles crénelées.	*O. crenata*, *Jac.- O. arracatcha*, *D.-Don*.		Idem.
O. OSEILLE, vulgt Pain de coucou, Surelle, Alleluia, Petite-oseille.	*O. acetosella*, *L*.	O. dé Pasquo.	Idem.
PALIURE PIQUANT, vulgt Argalou, Porte-chapeau, Chapeau d'Evêque, Epine du Christ.	*Rhamnus paliurus*, *L.- Pal. aculeatus*, *Lmk*.	Arnavéou.	Du grec : *Palin*, au re bours, *ouros*, rampar all. aux épines recour bées en bas.
PANAIS CULTIVÉ, vulgt Pastenade, Gd Chervi.	*Pastinaca sativa*, L.	Girouilho.	Du latin : *Pastus*, nour riture.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. au Jard. Zoologique, fl. en m. et j.	Idem.	Idem.	Ce végétal qui est très-rustique, donne, par ses tiges, une filasse avec laquelle on fabrique des toiles excellentes et d'une très-belle qualité. (B.Jr)
Idem.	V. Spé le long des haies, fl. vd. en m. et j.	Idem.	Idem.	Cette pl. est empl. pr produire la rubéfaction sur la peau. Les tiges sont également propres à être utilisées comme textiles, et les flles tendres offrent un aliment analogue à l'épinard. (Rob.-B.Jr)
Oléinées.	As. Cult. chez M. Geoffre, fl. bl. en jt.	Parfum.		Ses fleurs d'une odeur très-suave sont employ. sur les lieux mêmes à aromatiser le thé. (Lmt.)
Fougères.	V. Aq. Spé au pied des Alpines (Gér.) *rare*; fl en j. et jt.	Astringent.		Ses souches sont mucilagineuses et ses flles ont une saveur styptique; on a empl. cette pl. dans les maladies du foie. (Id.-G.S.P.)
Composées tubuliflores.	As. Cult. chez M. Albe, à St-Just, fl. j. en jt.		Industriel.	Ses fruits colorés et osseux sont employés à faire des colliers. (B.Jr)
Oxalidées.	V. Cult. chez M. Tardif et autres amateurs, fl. p. ro. en j. et jt.	Tempérant	Alimentaire	On mange ses flles comme l'oseille ordinaire, elles sont très-rafraîchissantes.
Idem.	V. Cult. chez M. Joseph Rougier. fl. p.	Idem.	Idem.	Les rhizomes de cette pl. se mangent comme ceux de *l'O. crenata*, ci-après. (Jh.Roug.)
Idem.	V. Spé à Ste-Marthe, fl. j. en été.	Idem.	Idem.	Même acidité que dans ses congénères.
Idem.	V. Cult. chez M. Guyomard à St-Barnabé, fl. ro. vin. en a.	Idem.	Idem.	Cette plante tuberculeuse, cultivée au Pérou sous le nom *d'Oca*, fournit par ses racines jaunes 12 °/o de fécule, de saveur agréable; on mange les tubercules comme ses feuilles qui rempl. l'oseille. (B.Jr)
Idem.	V. Cult dans quelques jardins, à Aix, fl. bl. en av. et m.	Idem.	Idem.	Ce végétal est empl. à diminuer la chaleur fébrile, il apaise la soif, et fournit aux arts et au commerce le *Sel d'oseille* (*bi-oxalate de potasse*), qui sert entr'autres choses à enlever les taches d'encre. (Hœf.)
Plantaginées.	As Spé au bord des chemins, au bassin de Gardanne, fl. j. en m. et j.	Astringent.		On empl. ses flles en cataplasmes que l'on place sur les tumeurs de la peau. (Bart.)
Ombellifères recti-séminées.	(2) Spé au vallon de Pinchinat, fl. jâ. en j. et jt.	Stimulant.	Alimentaire	Cette pl. considérée ce stimulante, en médecine, fournit un aliment sain et nourris. On a obtenu de la racine 12 0/0 de sucre non cristallisa. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
P. OPOPANAX.	*P. opopanax*, L.	Pastenargo.	Du grec : *Opos*, suc, (de *pastinaca* , panai
PANCRAIS MARITIME vulgt Pancratier, Lis mathiole, Scille blanche.	*Pancratium maritimum*, L.	Mugué dé mar.	Du grec : *Pancratos*, toute Puissance; all. de prétendues proprié tés médicales.
PANICAUT CHAMPÊTRE, vulgt Chardon-roulant, Barbe de chèvre, Ch. à 100 têtes.	*Eryngium campestre*, L. - *E. vulgare*, Lmk.	Panicaou.	Du grec : *Erugma*, éruc tation; all. à la propriét de la pl.
P. MARITIME.	*E. maritimum*, L	Idem.	Idem.
PAQUERETTE VIVACE vulg Petite marguerite.	*Bellis perennis*, L.	Margaridetto.	Du latin : *Bellus*, joli
PARIÉTAIRE OFFICINALE, vulgt H. de Ne-De, H. de Ste-Anne, Perce-muraille	*Parietaria officinalis*, L	Espargouro	Du latin : *Paries*, muraille ; all. à son habi tat ordinaire.
PARISETTE A 4 Flles, vulgt H. à Paris, Raisin de renard, Etrangle-loup.	*Paris quadrifolia*, L.	Uva di volpo, ita.	Du latin : *par*, pair; all au nombre des partie de la fleur.
PARNASSIE DES MARAIS, vulgt Foin du Parnasse.	*Parnassia palustris*, L.		Du grec : *Parnasos* parnasse , d'où la pl tire son origine.
PARONYQUE ARGENTÉE.	*Paronychia argentea*, L.	Herbo sanguino	Du grec: *Parónuchia* panaris ; all. à ses propriétés médicales.
P. EN TÊTE.	*P. capitata*, Lmk.	Idem.	Idem.
PASSERINE DES TEINTURIERS.	*Passerina tinctoria*, Pourr. - *Stella passerina*, L.	Lingo passerino	Du latin : *Passer*, moineau ; all. à la form des graines, figurant la langue d'un moineau
P. VELUE.	*P. hirsuta*, L.	Sanamunda, esp.	Idem.
PASSIFLORA COMESTIBLE, vulgt Grenadille comestible (Amér.)	*Passiflora edulis*, Bot.	Flous de la passien.	Du latin : *Passionis flos* fleur de la passion.

'AMILLES IATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	Idem.	Antispasmodique.		On retire de cette pl. par incision, un suc laiteux qui étant coagulé à la chaleur, est empl. sous le nom *d'opopanax* dans les affections nerveuses. (Hœf.)
ımaryllidées	V. dans les sables de Montredon, fl. bl. en j. et jt.	Emétique.		Cette pl. par sa bulbe, est mise au nombre de celles douées de propriétés émétiques. (G.S.P.)
ımbellifères curvi-séminées.	V. Spé à la Vierge de la Garde, fl. bl. en jt et a.	Diurétique	Alimentaire	La médecine empl. la racine; dans qq. contrées de la France on mange les jeunes pousses de la plante préparées comme les asperges. (Hœf.)
Idem.	V. Spé à Montredon, fl. b. de jt. à s.	Idem.	Idem.	La racine, qui est sucrée, se mange en salade ou se confit au vinaigre p[r] condiment. (Lmt.)
omposées tubuliflores.	V. Spé dans les prés et lieux humides, fl. bl. jâ. de ms à o.	Vulnéraire.	Idem.	On s'est servi de ses flles comme d'une pl. potagère. On prépare avec elles des boissons et des injections qq. peu astringentes. (Lzé.)
'rticées.	V. sur les vieux murs fl. vd. de m. à s.	Emollient.		On attribue à cette pl. la propriété, comme diurétique, de dissoudre les calculs des reins et de la vessie. (Hœf.)
iliacées.	V. Spé sur les Alpines (lieux ombragés), Gér. fl. vd. en m et j.	Purgatif.		On empl. les racines, l'herbe et les fruits de la pl. on attribue des propriétés émétiques à la racine: Linné a proposé de la substituer à celle de l'Ipécacuanha. (Cin.-Hœf.)
roséracées.	V. Cult. chez M. V. Gaillard, fl. bl. de j. à s.	Astringent.		Cette belle pl. a été empl. à l'intérieur comme diurétique, et, en collyre, comme antiophtalmique. (G;S-P.)
aroniquiées	V. Spé Dans les champs pierreux d'Arles, fl. de m. à jt.	Tonique.		Avec ses sommités fleuries, on prépare un thé d'une saveur agréable. Ce thé a été adopté par nos soldats dans la province *d'Oran*. (Id.)
Idem.	Spé à la S[te] Baume fl. vd. en m. et j.	Suppuratif.		Cette pl. est employ. p[r] la guérison des panaris. (M.Bl.)
hymélées.	A[s] Spé dans le département. (S[t]. B. Rh.), fl. j. en j. et a.		Industriel.	On se sert de toute la pl. pour teindre en jaune, comme on se sert du *Daphne gnidium*, pour le même usage. (Hœf.)
Idem.	A[s]. Spé à Montredon. fl. bl. en d.	Purgatif.	Textile.	On se sert de l'écorce en médecine; elle est tenace et filamenteuse, pouvant être employée dans les corderies. (Id.)
assiflorées.	V. Cult. au jardin bot. fl. b. en jt. et a.	Rafraîchissant.	Alimentaire	Son fruit est de la grosseur d'un œuf de poule et de la couleur pourpre foncé; il a une saveur agréable approchant de celle de la groseille. (Belg.hort.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
Pastel desteinturiers, vulgt Guède, vouède, Pastel.	*Isatis tinctoria*, *L.*	Mes de maï	Du grec : *Isazein*, unir, polir: la pl. passait p. détruire les irrégularités de la peau.
Paturin des Bois.	*Poa nemoralis*, L.	Fen.	Du grec : *Poa*, gazon, herbe.
Pavier a longs épis. vulgt Pavier nain. (Am. Sept.)	*Pavia macrostachya*, *DC*. *Œsculus m. Michx.*		Dédié à *Péter Paw*, professeur de botanique à Leyde, 17e siècle.
Pavot coquelicot, vulgt Pavot rouge, P. des champs, Ponceau.	*Papaver rhœas*, L.	Ruélo.	Du mot celtique : *Papa* bouillie ; all. à celle qu'on donnait aux enfants pr les endormir.
P. somnifère, vulgt Pavot officinal, P. blanc, P. des jardiniers.	*P. Somniferum*, L.-*P. hortense*, *Huss.*	Paparri.	Idem.
P. noir.	*P. nigrum*, L.	Pavo doublé.	Idem.
Pécher commun, vulgt Pécher.	*Amygdalus persica vulgaris*, L.	Pességuié moulan.	Du grec : *Amugdalè*, amande, ou *Persikè*, à cause de son origine de Perse.
P. lisse, vulgt Brugnon.	*Persica lævis*, DC.	P. dus,	Idem.
Pédiculairedes marais, vulgt H. aux poux.	*Pedicularis palustris*, L	Hº dei peous.	Du latin: *Pediculus*, pou; all. à sa propriété pour détruire cet insecte.
Pégane harmale, vulgt Rue sauvage.	*Peganum harmala*, L.	Rudo-féro.	Du grec : *Pêganon*, nom de la rue; all. à la prop. échauffante de la pl.
Pensée sauvage, vulgt Pensée tricolore, H. de la trinité, Pensée.	*Viola tricolor*, *Lmk.* -*V. Arvensis*, *DC.*	Penseio.	Du grec : *Jon*, nom d'une nymphe changée en cette fl.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Crucifères.	(2) fl. j. en m. Spé à la Treille, dans la vallée de l'Huveaune.	Antiscorbutique-léger.	Industriel.	Cette pl. fournit une couleur bleue pouvant remplacer, au besoin, celle de l'indigo. (St.B.R.)
Graminées.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. vp. en m.		Economique	Son foin est préférable à celui de toutes les autres graminées. (B.Jr)
Hippocastanées	As. Cult. à la *Demande* près d'Aubagne, fl. bl. en jt. et a.		Alimentaire	Les graines de cet arbrisseau sont de petits marrons qu'on peut manger crus ou rôtis. (id.)
Papavéracées	(1) V. Spé dans les champs à blé, fl. r. en m. et j.	Narcotique-léger.		Ses pétales sont émollientes et légèrement narcotiques. (Lmt.)
Idem.	(1) Spé au Mont-Majour, Cult. dans quelques jard, fl. bl. en j. et jt.	Narcotique.	Industriel-Alimentaire	L'usage de ses produits est très-répandu : ses parties trouvent leur empl. dans la médecine, l'économie et les arts. L'opium se retire de ses capsules encore vertes ; il a l'heureux privilège de calmer les douleurs dans une foule de maladies. (Fl.me)
Idem.	(1) Cult. dans les jard. fl. vé. en j. et jt.	Idem.	Idem.	Ce végétal qui, d'après le docteur Lemaout, est une variété du précédent, fournit plus particulièrement, par ses graines, *l'huile d'œillet ou huile blanche*, dont la consommation est si considérable comme aliment et comme entrant dans la fabrication du savon. Ces mêmes graines sont employ. dans la panification, en Italie et en Allemagne, à l'exemple des Perses et des anciens Egyptiens. (Hœf.)
Rosacées amygdalées.	A. Cult. dans les jard. fl. ro. en ms. et av.	Purgatif.	Idem.	Les fl. et les files sont purgatives et vermifuges; on fabrique avec elles un sirop fréquemment administré aux enfants. Le fruit est très-savoureux; l'amande qu'il contient entre dans la composition de div. liqueurs et sucreries. (Jac.)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Idem.
Personées rhinanthées.	(2) Aq. Spé dans les marais d'Arles, fl. pur. en j.	Très-âcre.		Ce végétal répand une odeur fétide et nauséeuse: On lui attribue des propriétés détersives et vulnéraires. (Jh.R.-Lmt.)
Rutacées.	A. Cult. au jard. bot., fl. bl. en j. et jt.	Emménagogue.	Condiment Industriel.	Cette pl. contient un principe tinctorial rouge; ses graines sont empl. par les turcs comme condiment. (Lmt.)
Violariées.	(1) Spé à St-Just, fl. vé. en av.	Dépuratif.		On emploie la fl. en décoction; la racine est émétique. (Bouil.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
PÉRIPLOCA DE GRÈCE.	*Periploca Græca*, L.		Du grec: *Péri*, *plekein*, s courber autour, enlacer all. à la tige volubile de la pl
PERSIL CULTIVÉ, vulgt Persil.	*Apium petroselinum*, L.	Juver.	Du celtique: *Apion*, eau habitat de la pl.
PERVENCHE A Gdes FLEURS vulgt Grande pervenche, Violette des sorciers.	*Vinca major*, L.-*Pervinca m. Lmk.*	Flou dei mascos.	Du latin: *Vincire*: enlacer; all. à sa tige sarmenteuse.
P. COUCHÉE, vulgt Petite pervenche, Violette des sorciers, Pervenche.	*V. minor*, L.-*Pervinca m. Lmk.*	Idem.	Idem.
PEUCÉDANE DES CERFS.	*Peucedanum cervaria*, *Lap. Cus.*	Fénouil de cabro.	Du grec: *Peuké*. pin all. à la résine que fournit la pl.
P. OFFICINALE, vulgt Fenouil de porc, Queue de pourceau.	*P. officinale*, L.	F. de pouar.	Idem.
PEUPLIER BAUMIER (Am. sept)	*Populus balsamifera*, L. - *P. Tacamahaca*, *Mill.*	Aoubo.	Du grec, *Paipallein*, Agiter; all. à l'oscillation continuelle des flles
P. BLANC, vulgt P. bl. de Hollande, Aube, ypréau.	*P. alba*, L.	Idem.	Idem.
P. DE LA CAROLINE, vulgt P. anguleux.	*P. angulata*, *L.*	Grando piblo.	Idem.
P. NOIR, vulgt P. franc, Léard, *Liardier*.	*P. nigra*, L.	Pible négro.	Idem
P. PYRAMIDAL. vulgt P. d'Italie. (Asie mineure)	*P. fastigiata*, Poir.-P. *pyramidalis*, *Rez.*	Piblo.	Idem.

'AMILLES ¦ATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
ˌsclépiadées.	As. Cult. chez MM. Audibert, à Tonelle, fl. pn. en j. et jt.	Purgatif		Ce végétal sert en Syrie à falsifier le vrai séné, qui acquiert, alors, des propriétés très-actives, et purge avec violence. (Jh.Roq.)
ˈmbellifères recti-sémi-nées.	(2) Cult. dans les jard. potagers, fl. bl. jâ. en m. et j.	Diurétique-Fébrifuge.	Condiment.	Toutes les parties de la pl. sont diurétiques; on connait son usage dans la cuisine. (Hœf.) MM-Joret et Homolle en ont obtenu un principe médical qu'ils ont nommé : *Apiol pro-quinquina* ou antifièvreux.
pocynées.	V. Spé sur le bord de l'Huveaune, fl.bp. de m. à s.	Astringent.	Industriel.	Cette pl. est vulnéraire et anti-laiteuse ; De Candolle croit qu'on peut tanner les cuirs avec ses flles. (id.)
Idem.	V. Spé à St-Just, dans les haies, fl. bp. en ms. et m.	Idem.	Idem.	D'après *Pragnes*, si l'on met cette pl. dans un tonneau de vin trouble, on le retablira en 15 j. On empl. les flles en infusion pr gargarisme dans les engorgements atoniques de la bouche et du pharinx. (Fl.me)
ˈmbellifères ecti-sémi-ées.	V. Spé au dessus de la Rose (Bois de pins) fl. bl. en jt. et a.	Antihystérique.	Idem.	On retire de cette pl. une huile essentielle et de la résine; extérieurement on s'en sert pr déterger les ulcères. (Bart.)
Idem.	V. Spé à Ste-Victoire (Gér.), fl. j. en jt.	Idem.	Idem.	Idem.
linées.	A· Cult. au Jard. bot. fl. en m. et j.	Résolutif.	Idem.	Cet arbre produit la résine *Tacamahaca*, dont on fait des emplâtres pr fortifier l'organe digestif et pour cicatriser les ulcères, (Bod.) On l'emploie aussi à la préparation des parfums et des cosmétiques
Idem.	A. Spé au bord de Jarret, etc.fl.en av.et m.	Fébrifuge.	Idem.	On extrait de son écorce la *salicine* qui a été proposée pr rempl. le sulfate *de quinine*. Le bois de cet arbre est susceptible de poli, et il est recherché, à cet effet, par les menuisiers. (Hœf.-G.S.P.)
Idem.	A. Cult. au jard. bot. fl. en m. et j.		Idem.	D'après *Rozier*, au bout de 20 ans chaque arbre vaut 20 fr. par son emploi dans la menuiserie. (Hœf.)
Idem.	A. Idem. fl. en ms.	Tonique.	Idem.	Les bourgeons enduits d'une matière résineuse très-odorante, ont été recommandés à l'intérieur dans les maladies chroniques des poumons: ils font aussi la base de l'onguent *populeum*. (Rob.) L'écorce de cet arbre donne une bonne teinture jaune et sert au tannage des peaux. (Duch.)
Idem.	A. Cult. dans la banlieue, fl.en ms.et av.	Idem.	Idem.	Idem.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
P. TREMBLE.	P. *tremula*, L.		Idem.
PÉZIZE OREILLE DE JUDAS	*Peziza auricula*, L.	Oourillo dé Judas.	Du latin : *Pesica*, nom donné par Pline à u champignon sans pédicule.
PHILARIA A LARGES F[lles], vulg[t] Philaria.	*Phyllirea latifolia*. L.	Cros-taradéou.	Du grec: *Phullon*, feuille c. à d. végétal très-fertile.
PHORMIER DE COOK, vulg[t] P. tenace, Lin de la nouvelle Zélande.	*Phormium Cookianum*, *Lejol*.-P. *tenax*, *Forst*.	Lin estrangié.	Du grec: *Phormos*, natt tissu ; all. à ses fibre textiles.
PHOTINIE A FEUILLES d'ARBOUSIER. (Caroline)	*Photinia arbutifolia*, *Lindl*. *Cratægus arb*. *Ait*.-*C.serratifolia*, *H.P*.		Du grec: *Phôteinos*, clair all. à ses feuilles gla bres et luisantes.
PHYTOLAQUE A 10 ÉTAMINES, vulg[t] P. comestible, Raisin d'Amériq.	*Phytolacca*, *decandra*, L -*P. esculenta*, *Hort*.		Du grec: *Phuton*, plante du latin. *lacca*, laque all. au suc rouge-carmin du fruit.
* P. A 8 ÉTAMINES.	P. *octandra*, *L*.		Idem.
P. DIOÏQUE, vulg[t] *Belsombra*, c. à. d. Belombre, Bel-arbre. (Brésil)	P. *dioica*, *L*.		Idem.
PICRIDIE COMMUNE, vulg[t] P. cultivée. Terre crêpie.	*Picridium vulgare*, *Desf*.	Coustéline.	Diminutif du grec : *Pikros*, amer, c. à d. pl. à suc amer,
PIGAMON JAUNE, vulg[t] Fausse rhubarbe, Rhubarbe des pauvres, Rue des prés.	*Thalictrum flavum*, L.	Rhubarbo féro	Du grec. *Thallein*, ver dir. *Itar*, vite; all. à précocité de sa végétation.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICINALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	A. Cult chez Mrs Audibert frères, à Tonelle, fl. en ms. et av.	Antiscorbutique.	Idem.	La décoction de son écorce est antiscorbutique; son bois fort tendre et blanc réduit en copeaux minces, sert aux marchandes de modes pr fabriquer des chapeaux de femmes ou pr établir la carcasse de ceux qu'elles recouvrent d'étoffes (Hœf.)
Champignons	V. Spé à St-Pons, sur le noyer.	Apéritif.		On a recommandé l'infusion de ce cryptogame, dans les cas d'angine et d hydropisie. (Lmt.)
Oleinées.	As. Cult. au jardin bot. fl. blâ. de ms à m.		Industriel.	Le bois de ce végétal est très-dur et d'une couleur jaunâtre, ce qui le fait rechercher par les tourneurs. (Hœf.)
Liliacées.	A. Cult. chez M. Garnier-Savatier, fl. j. en panicule.		Industriel.	Pl. textile fournissant une filasse soyeuse, très-forte, et que l'on manipule comme le lin ordinaire; les anglais en font un grand usage pr la fabrication des cordages de leurs vaisseaux. (Lmt.)
Rosacées pomacées.	As. Cult. chez M. Audibert, fl. bl. panic.		Comestible.	On mange ses fruits.
Phytolacées.	V. Aclimaté le long de l'Huveaune, fl. c. en a. et s.	Purgatif.	Alimentaire	Sa racine est purgative, les tiges et les jeunes pousses se mangent ce les épinards ou les asperges; on retire des baies une couleur carmin, trop fugace pour être empl. à la teinture, mais qui sert aux Portugais à colorer le vin de Porto. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. à Paris en serre tempérée (Jac), fl. blvd. de jt. à n.	Idem	Idem.	Le Docteur Jh. Roques dit que ce végétal est imprégné d'un principe irritant, qui devient vénéneux lorsqu'il a acquis tout son développement; ainsi les files pour être mangées, ont besoin d'une préparation culinaire très-soignée. (Jac.)
Idem.	As. Cult. aux jard. bot et zoologique, fl. r. en m. et j.	Idem.	Industriel.	Outre le parti qu'on peut tirer de ce végétal qui devient un grand arbre, en Algérie, il n'est pas moin précieux pr les arts, car ses branches coupées avant la floraison, donnent par l'incinération, 1|2 de leur poids en potasse non purifiée (Hœf.)
Composées-liguliflores.	(1) Spé à la Vierge de la Garde fl. j. en j.	Purgatif	Alimentaire	On coupe la pl. en petites salades vertes, ce la chicorée sauvage, et elle repousse 2 ou 3 fois l'année; elle est fort estimée en Italie. (B.Jr)
Idem.	V. Aq. Spé dans les fossés humides de Berre près de Montferond, fl. j. en jt.	Excitant.	Idem.	On extrait de ses racines un suc amer qui peut remplacer la rhubarbe: Ce suc donne une couleur jaune. (Lav.-Bouil.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
PIMENT A GROS FRUIT.	*Capsicum grossum*, *Will*	Gros *pébroun*.	Du grec: *Captó*, manger avidement ; all. aux propriétés excitantes du fruit.
P. CERISE.	*C. Cerasiforme*, L.		Idem.
P. DES JARDINS, vulg[t] P. d'Inde, Corail des jardins, Poivron, Poivre long.	*C. annuum*, L.	Pébroun.	Idem.
P. ENRAGÉ, vulg[t] Poivre de Cayenne.	*C. frutescens*, *L.*	Pimentoun.	Idem.
PIMPRENELLE MURIQUÉE.	*Poterium muricatum*, *Spach.*	Pimpinello.	Du grec. *Poton*, breuvage, c à. d. fournissant une boisson rafraîchissante.
P. COMMUNE, vulg[t] P des Jardins, Potérie sanguisorbe.	P. *sanguisorba*, L.	Armentélo.	Du latin : *Sanguis*, sang; c. à d. propre à arrêter le sang.
PIN AUSTRAL, vulg[t] P. jaune, P. à longues feuilles, P. à balais.	*Pinus Australis*, L. *Mich.*	Pin.	Du celtique : *Pen*, tête; all, à la disposition des rameaux en touffe arrondie.
P. CEMBRO, vulg[t] Eouvé, Alviés, Teinier, Ceimbra, Couve.	P. *cembro*. *L.*	Idem.	Idem.
P. D'ALEP, vulg[t] P. de Jérusalem, Pin blanc.	P. *Halepensis*, *Ait.*	Pin blanc.	Idem.
P. DE CORSE (2 Iles).	P. *laricio*, *Poir.*	Idem.	Idem.
P. DE GÉRARD, vulg[t] P. comestible des Indes, P. pleureur (Himalaya)	P. *Gerardiana*, *Wall.*	Idem.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	 ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
lanées.	(1) chez M.Blaise père, fl. j. en j.	Excitant.	Condiment.	On l'emploie principalement pr assaisonnement dans la cuisine. (Lmt.)
Idem.	V. Spé dans les champs, près d'Arles, fl.j.en j		Idem.	Ses fruits gros comme une cerise se succèdent et se conservent longtemps. (B.Jr)
Idem.	(1) Cult. dans les jard. potagers, fl. bl. en jt. et a.	Irritant.	Idem.	C'est un excitant des plus énergiques étant empl. ce médicament. (Cin.) Les Caraïbes s'en servent, ainsi que de la plupart des autres espèces, pr assaisonner leurs aliments, les fruits verts sont confits dans le vinaigre ce les câpres.(Hœf.)
Idem.	As. Cult. au Jard. bot. fl. j. en j	Idem	Idem.	*Le cayenne paper* des Anglais, est faitavec ce piment; on le cuit au four dans des galettes minces de pâte de froment, que l'on moud ensuite; il en résulte une poudre rousse très-épicée. (Bouil.)
osacées-sanuisorbées.	V. Spé dans les collines, fl. en épis, en av. et j.	Astringent.	Idem.	Cette plante très-aromatique, sert d'assaisonnement dans la cuisine. (Lmt.)
Idem.	V. Spé sur les pelouses de la banlieue, fl. vâ. épis, en m et j.	Idem.	Idem.	Idem,
nifères.	A. Cult. au jard. bot. A. de 30 m., fl. en av. et m.		Industriel. Alimentre.	Arbre magnifique dont le bois resineux et compacte, est susceptible d'un beau poli. Ses amandes sont bonnes à manger. (Bouil.)
Idem.	A. Cult. chez M. de Saporta, fl.en av. et m.		Idem.	Cet arbre, indigène dans les Hautes-Alpes, fournit des graines comestibles ainsi que l'huile qu'on en retire.Son boisest facile à travailler; il produit une térébenthine abondante. (Bouil.Lmt.-deSa.)
Idem.	A· Spé sur les collines qui entourent la ville. fl. en av. et m.		Idem.	Cet arbre qui atteint souvent 25 à 30 mètres de hauteur, donne le brai ou le goudron; mêmes usages que le précédent. (de Sa.-St.B.R.)
Idem.	A. Cult. chez M. A. Cauvin, à Ste-Anne, de 40 m.fl.en av.et m.	Tonique.	Alimentaire Industriel.	Cet arbre qui peut s'élever à une très-grande hauteur, fournit une résine abondante, et son bois est d'un grand usage dans la marine, sans avoir cependant la force du *pin Sylvestre*. Son fruit est comestible. (Bouil.)
Idem.	A. Cult. au jard. Zool. de 15 m.fl.en av.et m.	Idem.	Idem.	Outre l'emploi de son bois dans les constructions, ses amandes sont aussi comestibles. (*Lej.*)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
P. DE SABINE, vulgt P. à grss fruit (Californie)	P. *Sabiniana, Dougl.*	Pin.	Idem.
P. DU DUC DE DEVONSHIRE. (Mexique)	P. *Devoniana*, *Lindl.*	P. A peou blanco.	Idem.
P. DE LORD WEYMOUTH, vulgt P. du Lord. (Am. Sept.)	P. *Strobus*, L.	Pin.	Idem.
P. DE LAMBERT, vulgt P. gigantesque (5 feuilles) (Californie)	P. *Lambertiana, Dougl.*	Pin.	Idem.
P. MARITIME, vulgt P. des Landes, P. de Bordeaux, P. sauvage, Gd Pin, P. pinastre.	P. *Pinaster*, *Lamb.*	Pin bastard.	Idem.
P. PIGNON, vulgt P. cultivé, P. pinier, P. bon, P. doux, Parasol, etc. (2 feuilles)	P. *Pinea*, L.-P. *domestica*, *Math.*	P. pignoun.	Idem.
P. SAUVAGE, vulgt Pinçot, Pin commun, P. de Genève, P. de Riga, Pinasse (à 2 flles)	P. *Sylvestris*, L.	P. gavoué.	Idem.
PINCKNEYA PUBESCENT.	*Pinckneya pubescens*, *Pers. Mich.* - *Cincona caroliana*, *Poir.*		Dédié à M. *Pinckney* botaniste Américain
PISTACHIER COMMUN, vulgt Pistachier, P. Franc. (Asie min.)	*Pistacia vera*, L.	Pistachié.	Altération de *Foustak* nom arabe de l'espèce pricipale.
P. LENTISQUE, vulgt Lentisque, Restencle.	*P. lentiscus*, L.	Lentisqué.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	Idem.	Idem.	Industriel.	Grand arbre vigoureux de 25 à 30 mètres d'élévation ; ses cônes pèsent environ 2 kil. - Son introduction dans nos forêts serait de la plus grande utilité.(Séné)
Idem.	A. Cult. chez M. A. Cauvin, à Ste-Anne, fl. en av. et m.		Idem.	A. de 15 à 20 m. de haut. dont le bois est utilisé dans la charpente.
Idem.	A. cult. au jardin bot. fl. en av. et m.		Idem.	Cet arbre peut atteindre, dit-on, en Amérique, jusqu'à 60 mètres de haut; son bois est d'un usage général pour la construction des grandes charpentes. (Bouil.)
Idem.	A. Cult· au jard. Zoologique, fl.id,		Alimentaire Industriel	Selon Douglas, il s'élève à environ 50 m. Ses graines sont dures mais bonnes à manger. (B.Jr)
Idem.	A. Spé dans les sables de Mazargues, à l'Estaque, etc.fl. idem.		Industriel.	Arbre de 15 à 20 m. qui fixe les sables mobiles par ses racines. Il sert, ici, à fabriquer les caisses à savon et à oranges. Il fournit de la résine, du goudron, du brai, de la térébenthine, etc. (Bouil.)
Idem	A.Cult dans la banlieue, fl. id.		Alimentaire Industriel.	Grand et bel arbre, qui fournit des cônes *à pignons doux*, très-bons à manger, que l'on empl. dans les sucreries et dans la cuisine, et dont on peut tirer une huile très-fine. On utilise son bois en corps de pompe, gouttières, etc.(Idem.)
Idem.	A· Spé à N. De des Anges, fl. id.	Anticorbutique.	Idem.	Cet arbre est le plus robuste de ses congénères ; il s'élève à 25 m. et fournit principalement la pois de Bourgogne, le galipot, etc. *Linné* et *Gmelin* rapportent que ses bourgeons sont employés en Sibérie contre le scorbut et aussi prtanner les cuirs. (Bouil.-Fl.me)
Rubiacées.	As. Cult. chez M. A. Cauvin, à Ste-Anne, fl. bl.	Fébrifuge.		Ce bel arbrisseau a de l'analogie avec le quinquina. (Nœf.)
Thérébinthacées.	V. Cult. chez M. Meunier à St-Louis, et M. Renaud à St-Barnabé. fl.vâ. en m.	Emollient.	Alimentaire	Le fruit de cet arbre se rapproche des amandes, mais parfumé agréablement; il est nutritif et fortifiant; l'huile qu'on en retire est adoucissante et émolliente. (Idem.)
Idem.	As Spé à Montredon, fl. vâ. en m.	Tonique.	Industriel.	Cet arbrisseau résineux fournit le *mastic*, qui est la résine que l'on extrait par incision, et que l'on empl. comme masticatoire pour fortifier les gencives et parfumer l'haleine.(Bouil.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
P. TÉRÉBINTHE, vulgt Térébinthe, Pudis.	*P. terebinthus*, *L.*	Pételin.	Idem.
PIVOINE OFFICINALE, vulg H. chaste, Rose Ste, P. femelle.	*Pæonia officinalis*, L.	Pionno.	Du grec : *Pæon*, nom d'un médecin, qui guérit *Pluton*, d'une blessure, avec la pl.
PLANERA A Flles d'ORME.	*Planera Ulmifolia*, *Mich* -P. *aquatica*, *Gmd.*		Dédié à *Planer*, professeur de botanique à Erfurth
P. CRÉNELÉ vulgt Orme de Sibérie, Zelkoua.	P. *crenata*, *Desf.*		Idem.
PLANTAIN A Gdes Flles, vulgt Grand plantain, H. aux puces.	*Plantago major*, L.	Plantagi.	Du latin: *Planta*, plante du pied; all. à la forme des flles.
P. DES CHIENS, vulgt Gde H. aux puces, Pulicaire vivace.	P. *cinops*, *L.*	Badasso.	Idem.
P. DES SABLES.	P *arenaria*, Waldst.		Idem.
P. LANCÉOLÉ, vulgt P. long, H. aux 5 coutures.	P. *lanceolata*, L.	Lengo dé can.	Idem.
P. MOYEN, vulgt Langue d'agneau.	P. *media*, L.	Idem.	Idem.
P. PSYLLION, vulgt H. aux puces, Pulicaire annuelle.	P. *psyllium*, *L.*		Idem.
PLAQUEMINIER DE VIRGINIE.	*Diospyros Virginiana*, L.		Du grec : *Dios*, divin, *Puros*, grain; all. au fruit qu'on a cru être le lotos des anciens.
P. d'ITALIE, vulgt Faux lotier.	*D. Lotus*, L.	Lotos.	Idem.

AMILLES ATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
Idem.	A. Idem. Idem. fl. purp. en av. et m.	Vulnéraire.	Industriel.	On retire de ce végétal, à résine, la *térébenthine de Scio* qui est détersive, vulnéraire à l'extérieur et qui est empl. contre les catarrhes chroniques. Ses fruits sont un peu astringents, l'amande a le goût de la pistache; l'écorce de l'arbre peut rempl. l'encens par son odeur pénétrante. (Idem.-Lmt.)
enonculacées	V. Spé au pied des Alpines, sur les rochers, fl. p. en ms.	Antispasmodique.		La racine a été préconisée contre l'épilepsie, les toux nerveuses, la coqueluche, etc. on fait des colliers avec les graines pour favoriser, dit-on, la dentition des enfants. (Lmt.)
lmacées.	A. Cult. chez M. Cucurny à St-Barnabé, fl. vd.		Industriel.	Ce végétal mérite d'être plus répandu, à cause de l'utilité de son bois qui rivalise avec les essences les plus dures. (B. J[r])
Idem.	A. Cult. chez M. Gras à la croix de Reynier, fl. vd.		Idem.	Idem. (Lmt.)
lantaginées.	V. Spé dans les prés et champs cultivés, fl. blâ. de j. à s.	Astringent-léger.	Idem	Ses graines, recueillies pour les oiseaux, sont l'objet d'un petit commerce à Paris. De Candolle dit qu'on en fait usage dans les arts à cause de son mucilage. La pl. passe pour antiophthalmique. (Hœf.)
Idem.	V. Spé au bord des chemins; fl. en j. et jt.	Emollient.	Idem	Ses semences sont très-mucilagineuses et peuvent être employées aux mêmes usages que celles du *P. major.* (Rob.)
Idem.	(1) Idem. fl. en j.	Idem.	Idem.	Traitées par l'eau bouillante, ses semences donnent du mucilage dont on se sert dans la dyssenterie; cette décoction est aussi empl. p[r] le gommage des mousselines. (Lmt. G.S.P.)
Idem.	V. Spé dans tous les terrains, fl. en m. et j.	Antiophthalmique.	Idem.	On se sert de la pl. p[r] les collyres; on utilise la graine comme dessus. (Lmt.)
Idem.	V. Spé au bord de jarret, fl. en j. et jt.	Idem	Idem.	Idem.
Idem.	(1) Spé dans les champs fl. en av. et m.	Emollient.	Idem.	Ses graines sont semblables à des puces; elles contiennent un mucilage émollient qui s'empl. dans l'industrie. (Idem.)
›énacées.	A. Cult. chez M. V. Gaillard, au pont de vivaux, fl. vd. en j. et jt.	Rafraîchissant.	Alimentaire Industriel.	Cet arbre produit des baies rondes assez grosses, ayant le goût des pommes reinettes et dont on fait du cidre ou que l'on mange crues; son bois est propre au tour et à la carrosserie. (B. J[r])
Idem.	A. Spé dans les îles du Rhône, fl. pâ. en m. et j.	Astringent	Idem.	Ses fruits sont comestibles, quoique d'une saveur peu agréable; qq. médecins ont donné à ce végétal le nom de *guiacana*, ayant cru y reconnaître les propriétés du gaïac. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
P. KAKI, vulgt P. de la Chine, Figue-caque. (Japon.)	*P. Sinensis. L.*		Idem.
PLATANE d'OCCIDENT.	*Platanus Occidentalis.L*	Platano.	Du grec : *Platanus*, nom de l'arbre.
P. d'ORIENT.	*P. Orientalis, L.*	Idem.	Idem.
POGOSTÉMONE PATCHOULY, vulgt Patchouly.	*Pogostemon suave, Ten.*	Patchouly.	Du grec : *Pôgôn*, barbe et *Stêmôn*, filaments c. à. d. filets barbus.
POIRIER ACERBE, vulgt Poirier à cidre.	*Pyrus acerba, DC.*	Peirus.	Du celtique: *Peren* poire
P. AMANDIER, vulgt P. sauvage.	*P. amygdaliformis, Will*	purassié.	Idem.
P. COMMUN.	*P. communis, L.*	Périé.	Idem.
POIS-CHICHE, vulgt Chiche tête de bélier, Café-français, Garvance.	*Cicer arictinum, L.*	Cézé.	Du grec: *Kikus*, force all. à des vertus attribuées par Pline à c.pl
POIS CULTIVÉ, vulgt Petit-pois.	*Pisum sativum, L.*	Pézé.	Du grec : *Pisos*, pois.
POIVRE-LONG, vulgt Poivre de Guinée.	*Piper longum, L.*	Pébré long.	Du latin : *Piper*, poivre
POIVRIER d'AMÉRIQUE, vulgt Mollé des Jardins (Pérou.)	*Schinus molle, L.*	Pébrié d'Américo.	Du grec : *Schinos*, nom du lentisque ; all. à sa ressemblance.
POLYGALE AMER.	*Polygala amara, L.*	Poligala amaro, ita.	Du grec: *Polu, gala*, beaucoup de lait, c. à. d. procurant du lait aux bestiaux
P. CALCAIRE (variété du précédent.)	*P. calcarea, L.-P. amarella, Germ. Coss.*	Idem.	Idem.
P. COMMUN, vulgt Polygalon, Laitier, H. au lait	*P. vulgaris, L.*	Idem.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	A. Cult. au jardin bot. fl. bl. en m. et j.		Idem.	Ses fruits appelés, *figues-Caques* sont rouges et d'une saveur délicieuse. (Lau.-B.J^r^)
Platanées.	A. Cult. dans les promenades de la ville, fl. jâ. en av. et m.		Idem.	Très-empl. à la charpente des maisons, et sert aussi à l'ébénisterie à cause de la marbrure de son bois. (Hœf.)
Idem.	A. Idem, fl. jâ. en av. et m.		Idem.	Idem. D'après le *Bon-jardinier*, le bois de cet arbre serait plus dur que le précédent, et par suite, plus estimé.
Labiées.	V. Cult. chez M. Geoffre au Prado, fl. vp. en jt.	Parfum.	Economique	On s'en sert comme parfum et p^r^ préserver des teignes, les tissus et les fourrures. (Lmt.)
Rosacées pomacées.	A. Spé à la Ste-Baume fl. bl. en m.	Astringent	Idem.	On fabrique avec son fruit fermenté la boisson nommée *Poiré*, et ensuite du vinaigre. Son bois est recherché par les charrons. (id.)
Idem.	A. Spé à l'Estaque, fl. bl. en m.	Idem. Comestible.		Le fruit de cet arbre devient bon à manger, après avoir été gardé qq. temps sur la paille. (Gér.)
Idem.	A. Cult. dans les jardins, fl. bl en m.	Astringent-léger	Alimentaire Industriel	Le fruit de cet arbre est savonreux et rafraîchissant. Il donne par la fermentation le *poiré*, comme ses congénères; son bois est très-estimé des mécaniciens. (Lmt.)
Légumineuses papilionacées	(1) Cult. dans la banlieue, fl. bl. en j. et jt.	Emollient	Idem.	Ce légume, très-nourrissant, donne une farine émolliente et résolutive : Ses fl. pendant la floraison, sécrètent de *l'acide oxalique*. (Hœf.)
Idem.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. r. en j. et s.	Féculent.	Idem.	C'est un agréable légume en vert et ses purées, lorsqu'il est sec, c-à-d., lorsqu'il contient de la fécule en assez grande quantité, sont très-recherchées. (Idem.)
Pipéracées.	V. Cult. au jard. bot., fl. bl. en jt.	Tonique énergique	Condiment	On se sert en médecine de l'infusion de ses fruits. (Sze.)
Térébinthacées.	A, Cult chez M. Manuel, à Roquevaire, fl. bl. en jt.	Idem.	Idem.	Les feuilles et les fruits de ce végétal ont l'odeur et le goût du poivre, et sont employés à le sophistiquer. (B.J^r^)
Polygalées.	V Spé dans le vallon de Forbin, fl. b. en m. et j.	Tonique. amer.		Stoll employait la racine p^r^ soutenir l'expectoration à la suite des affections catarrhales. (Idem.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume fl. b. en m. et j.	Idem.		Sa racine est moins amère que ses congénères. (Lmt.)
Idem.	V. Spé à St-Marcel, à N^e^-D^e^ des Anges, fl. vé. en m. et j.	Purgatif léger.		La racine est un tonique fort utile, et dont l'action se porte principalem. sur les organes respirat.; c'est, coupée par moitié, avec du lait, qu'on donne la décoction. A h^te^ dose, la racine est purgative. (Cin.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE DU GENRE.
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	
1	2	3	4
P. D'ALLEMAGNE.	*P, Austriaca, Germ. Coss.*	Idem.	Idem.
P. DE MONTPELLIER.	*P. Monspeliaca, L.*	Idem.	Idem.
P. FAUX-BUIS.	*P. chamæbuxus, L.*		Idem.
POLYPODE COMMUN, vulgt P. de chêne.	*Polypodium vulgare*, L.	Polipodio, ita.	Du grec : *Polus*, *pous*, pieds nombreux ; all. aux fibres considérables du rhizome.
POLYSTIE FOUGÈRE-MALE, vulgt Fougère mâle.	*Polysticum Filix mas*, DC. *Polypodium Filix m.*-L. *Nephrodium mas*, *H. Arn.*	Féouvé.	Du grec : *polus stichos*, rangées nombreuses ; all. aux séries des sores.
POLYTRIC COMMUN, vulgt P. doré, Perce-mousse.	*Politrichum commune*, L.-P. *officinarum, T.*		Du grec : *polus*, beaucoup, *Thrix*, poil; all. aux tiges menues de la pl.
POMMIER ACERBÉ, vulgt P. paradis, P. à Cidre.	*Pyrus malus acerba. DC*	Poumiéro dé Paradis.	Du grec : *Mèlia*, pommier, ou du celtique, *Peren*, poire.
P. DOUX, vulgt Pommier.	*P. malus communis*, DC.	Poumiéro.	Idem.
POPULAGE DES MARAIS, vulgt Souci d'eau, Or de Marie, Corbeille d'or.	*Caltha palustris. L.*	Gaouche d'aïgo	Du grec : *Kalathos*, Corbeille, à cause de la disposition des fl.
POTAMOT FLOTTANT.	*Potamogeton natans*, L.		Du grec : *Potamos*, rivière, *geitôn*, voisin ; all. à l'habitat de la pl.
POTENTILLE ANSÉRINE, vulg Argentine, P. argentine, Agrimoine sauvage.	*Potentilla Anserina*, L.	Sourbeirétto.	Diminutif de *potens*, puissant ; all. à des propriétés médicales.
P. RAMPANTE, vulgt Quintefeuille, Pipeau.	*P. reptans, L. Quinquefolium vulgare, Gér.*	Fraisié fer.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS, MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS, ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. chez M. Joseph Rougier, fl. bâ.	Tonique.		On attribue à la racine de ce végétal les mêmes propriétés qu'à ses congénères.
Idem.	V. Spé à Mazargues dans les bois de pins, fl. b. en m. et j.	Idem.		Mêmes propriétés que le *P. amara*, ci-dessus, (Jh.Roq.)
Idem.	V. Cult. dans l'ancien j[in] Barroil, derrière les Chatreux, fl. jâ. en av. et m.	Purgatif- léger.		Ce végétal possède les propriétés du *P. senega* (P. de Virginie.) dont la réputation commence à tomber dans l'oubli. (G.S.P.)
Fougères.	V. Spé à St-Loup, à l'Estaque, fl. oo. toute l'année.	Anticatarrhal.		On se sert de la décoction des racines avec ébullition modérée, dans les vieux rhumes. (Hœf.)
Idem.	V. Spé à Ste-Victoire, à l'Estaque, St-Pons, etc. fl. en j. et jt. (à été cult. par Blaise père.)	Anthelmintique.		C'est particulièrement contre le ver solitaire qu'on empl. son rhizome, qui est aussi tonique. (Lmt;)
Mousses,	V. Spé dans les puits fl. purp.	Emménagogue.		Le Docteur Bonnafoux (Rev. méd. 1836.) à empl. ce végétal avec succès dans l'aménorrhée. (Cin.)
Rosacées pomacées.	A[s] Spé à St-Pons, fl. ro. en av. et m.	Astringent.	Alimentaire Economiq.	Le suc du fruit donne le *Cidre*, dont on peut faire du vinaigre. Le bois de ce végétal est estimé pour le charronnage. (Lmt.)
Idem.	A. Cult. dans la banlieue, fl. ro. en av. et m.	Id. léger.	Idem.	L'écorce de ce végétal a une propriété fébrifuge puissante, là où les sels du quinquina ont échoué. Elle est empl. dans la teinture jaune. Le fruit est antiputride et rafraîchissant; le sirop que l'on en fait calme la toux : On peut aussi en fabriquer du cidre. (Liz.-Lmt.)
Renonculacées	V. Aq Cult. chez M. Tardif, fl. j. en av. et m.	Acre.	Condiment	On a renoncé à empl. cette pl. à cause de son âcreté; cependant dans qq. contrées du Nord, on confit, c[e] les câpres, ses boutons à fleurs dans le vinaigre, p[r] assaisonnement. Ses pétales mêlées avec l'alun, donnent une couleur jaune. (Hœf.)
Naïadées.	V. Aq. Spé dans les fossés aqueux d'Arles, fl. bl. vd. en jt.	Astringent.	Alimentaire	Le suc de la pl. est légèrement astringent; ses flles fraîches passaient p[r] vulnéraires. Le rhizome sert d'aliment grossier en Sibérie. (G.S.P.-Bouil.)
Rosacées dryadées.	V. Spé dans le départ. (St.B.R.) fl. j. en été.	Idem.	Idem.	La décoction de ses flles est considérée c[e] détersive; ses racines sont alimentaires; elles ont le goût du panais (Hœf.-Bart..)
Idem.	V. Spé au bord des prés humides, fl. j. en été.	Idem. et Fébrifuge.		Cette pl. est employ. en médecine c[e] astringente et prescrite avant l'introduction du quinquina contre les fièvres intermittentes (Bouil.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
P. TORMENTILLE, vulgt Tormentille, T. droite.	*P. Tormentilla, Nestf.* - *T. erecta*, L.	Tourmentio.	Idem.
POURPIER DES JARDINS, vulgt Pourpier, P. doré. (Inde or.)	*Portulaca oleracea, L.*	Bourtolaïgo.	Du latin : *Portulacc* petite porte ; all. à forme de la capsule.
PRÊLE DES CHAMPS, vulg Queue de rat, Q. de cheval, Q. de renard.	*Equisetum arvense*, L.	Frétadou.	Du latin : *Equus*, ch val, et *Seta*, crin; a à l'aspect de la pl.
P. des FLEUVES.	*E. fluviatile, Sm. L.*	Caoussoudo.	Idem.
P. d'HIVER, vulgt P. des tourneurs.	*E. hyemale, L.*		Idem.
P. DES MARAIS, vulgt Queue de cheval.	*E. palustre, L.*	Caoussoudo.	Idem.
PRIMEVÈRE AURICULE, vulg Oreille d'ours, Coucou, H. de la paralysie.	*Primula auricula*, L.	Printanièro.	Du latin :*Primus*, le 1e all. à la précocité d sa floraison.
P. OFFICINALE vulgt Primevère, Primerolle, Brayette, Coucou, Coqueluchon.	*P. officinalis, Jacq.* - *P. veris, L.*	Pan de couguou	Idem.
PRINOS VERTICILLÉ, vulgt Apalanche vert. (Am. Sept.)	*Prinos verticillatus*, L.		Du grec : *Pricin*. scier all. à ses flles en sci
PRUNIER CERISIER, vulgt Griottier. (Asie mineure.)	*Prunus cerasus*, L. *Cerasus vulgaris, Mill.*	Griouetto.	Du latin : *Cerasus*, C rasonte, ville de l'Asi mineure, sa patrie.
P. DOMESTIQUE, vulgt Prunier cultivé.	*P. domestica, L.*	Pruniéro.	Du grec : *Proumnon*, nom de la prune.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. chez M. Blaise père, ch. des Chartreux. fl. j. en j. et jt	Idem.	Alimentaire	Les racines sont très-astringentes et fébrifuges, on les emploie dans les mêmes cas que la bistorte. (Rob) D'après le Docteur Cazin, cette pl. peut rempl. le Ratanhia. (Lzé,)
ortulacées.	(1) Spé dans les lieux cultivés, fl. j. en j. et jt.	Antiscorbutique.	Idem.	Plante potagère rafraîchissante légèrement antiscorbutique. D'après la *Flore médicale*, on la confit au vinaigre à la manière des cornichons. (Lmt.)
quisétacées.	V. Spé au bord de jarret, de l'Huveaune, etc. fl. vâ. en été.	Diurétique.	Industriel.	On fait avec cette pl. des tresses qui, sous le nom provençal de *frétadou*, servent à écurer la vaisselle. (St.B.R.) La médecine l'empl. contre la gravelle et l hydropisie. (Fl.Bel.)
Idem.	V. Aq. Spé le long des ruisseaux, dans les fossés humides, fl. en av. et m.	Idem.	Alimentaire	A Rome, le peuple en mangeait autrefois les jeunes pousses en guise d'asperges, et, aujourd'hui encore, on en fait le même usage en Toscane; les bestiaux aiment cette plante. (Hœf.)
Idem.	V. Aq. Spé au pied des Alpines dans les marais, fl. en ms. et av.	Idem.	Idem.	Il existe sous l'épidermo des *Equisetum*, une quantité notable de silice; cette substance pierreuse les rend propres à polir les bois durs et même les métaux. Les souches sont douées de propriétés diurétiq. et astringentes. (G S.P.)
Idem.	V. Aq. Spé au bord de l'Huveaune, fl en m. et j.	Idem.		Idem. et (Bouil.)
rimulacées.	V. Cult. chez div. amateurs, fl. jp. en av. et m.	Vulnéraire.	»	On s'en sert intérieurement et extérieurement pour les blessures de la poitrine. (Bart.Lmt.)
Idem.	V. Cult. chez M. Garnier-Savatier, fl. j. en ms. et av.	Antispasmodique.	Alimentaire	L'infusion de ses fl. est un calmant; on les mêle au vin pr le rendre plus agréable, et à la bière pour l'empêcher d'aigrir. Les flles se mangent en Angleterre. (Cin-Bouil.)
licinées.	A. Cult. chez M. Geoffre au Prado, fl. bl. en jt.	Astringent.		On se sert de son écorce comme tonique et antiseptique. (Lmt.)
osacées amygdalées.	A. Spé dans les montagnes et au bord des ruisseaux, fl. bl. en av. et m.	Rafraîchissant.	Idem.	Le fruit est aigrelet et se mange; la flle entre dans la fabrication de la liqueur nommée *Marasquin de Zara*. La gomme qu'il produit peut rempl. celle d'Arabie. (Bl.p.)
Idem.	A. Cult. dans la banlieue, fl. bl. en av. et m.	Adoucissant	Idem.	Les fruits de cet arbre sont agréables et salutaires. Les *pruneaux* ou prunes desséchées, sont une nourriture très-utile pr les convalescents. On a retiré de la prune un sucre aussi blanc que celui de la canne à Sucre. L'arbre produit de la gomme qui a les propriétés de celle de l'Arabie. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
P. ÉPINEUX, vulgt Prunellier, Épine noire.	P. *spinosa*, L.	Pruno siblardo	Idem.
P. FÉBRIFUGE DE CALABRE	P. *Cocomilia*, Ten.		Idem.
P. GUINIER, vulgt Guinier, Heaumier, Cerise de Pentecôte, etc.	P. *cerasus*, L.-*Cerasus juliana*, Ser.	Grosso agruetto	Idem.
P. LAURIER-CERISE, vulgt Laurier-cerise, L. au lait, L. de Trébisonde L. amandier, L. aux crêmes.	P. *Lauro-cerasus*, L.-*Lauro-cerasus*, Lois.	Laouzié-fé.	Idem.
P. MAHALEB, vulgt P. odorant, Cerisier odorant, Bois de Ste-Lucie, Quénot.	P. *Mahaleb*, L. - P. *Cerasus*, Mill.	Amarel.	Idem.
P. MERISIER, vulgt Merisier.	P. *avium*, L. - *Cerasus avium*, DC.		Idem.
P. PUTIET DE VIRGINIE, vulgt Merisier à grappes, Faux bois de Ste-Lucie.	P. *padus*, L.-P. *cerasus*, DC.	Amarouvié.	Idem.
PSILURE FAUX-NARD, vulgt Nard barbu.	*Psilurus nardoides*, Trin. *Nardus aristata*, L.		Du grec : *Psilos*, grèle *oura*, queue : all. à la ténuïté de l'épi.
PSORALIER BITUMINEUX.	*Psoralea bituminosa*, L.	Engraïsso-moutoun.	Du grec : *Psôra*, gale ; all. à la surface tuberculeuse du calice.
P. COMESTIBLE, vulgt Piquotiane, *Tangres* (par les osages) (Am. Sept.)	P. *esculenta*, Nutt.		Idem.
P. GLANDULEUX, vulgt *Ullen*.	P. *glandulosa*, L.		Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	As Spé dans les haies de St-Loup, à la Ste Baume, fl. bl. en av.	Purgatif amer.	Idem.	L'écorce de ce végétal est astringente, ses fl. sont purgatives. On lui attribue des propriétés fébrifuges. Ses fruits, petits, sont connus sous le nom de *Prunelles*; ils sont un peu acerbes. (G.S.P.)
Idem.	As Idem, fl. bl. en av.	Fébrifuge.	Idem.	L'écorce de ce végétal est un puissant fébrifuge: le fruit, quoique un peu acide, peut se manger. (B.Jr)
Idem.	A. Cult. dans la banlieue, fl. bl. en av. et m.	Rafraîchissant.	Idem.	Cet arbre produit un très-bon fruit de dessert; le bois qui est rougeâtre, est empl. par les ébénistes et les tourneurs. La gomme qui suinte de ce végétal est très-adoucissante. (Idem)
Idem.	As Cult. chez M. Geoffre, fl. bl. en ms. et av.	Sédatif.	Condiment	On se sert dans la cuisine des flles de ce végétal, pr donner le goût d'amande au lait et aux crêmes; on doit en user avec réserve. Ces flles distillées donnent une essence qui ressemble fort à l'essence d'amandes amères. (Hœf.)
Idem	A. Spé dans la forêt d'Auriol, les îles de la Durance, etc, fl. bl. en m. et j.	Diurétique. excitant.	Industriel.	Son bois est recherché des ébénistes et des tourneurs. Ses graines, d'une saveur douce et d'odeur suave, sont renommées chez les Arabes contre les calculs de la vessie, donnent, par expression, une huile empl. dans la parfumerie (L mt.)
Idem.	A. Spé à la Ste Baume fl. bl. en av. et m.	Idem.	Idem.	Par la distillation de son fruit, on obtient le *Kirsch-Wasser* (eau de cerise) et le *Ratafia*. Son bois, d'un jaune rougeâtre, est estimé par les tourneurs et les ébénistes: et son fruit, amélioré par la culture, devient comestible. (id.)
Idem.	A. Cult. chez MM. Audibert, à Tonelle, fl. bl. en m.	Fébrifuge.		On emploie avec succès son écorce, amère et astringente, qui a été proposée ce succédanée du quinquina. (Jh.R.-Lmt.)
[Gr]aminées,	(1) Spé à la Ste-Baume, fl. de m. à jt.		Economique	Bon fourrage aromatique pr les bestiaux. (Lmt.)
[Lé]gumineuses [P]apilionnacées	V. Spé à St-Loup, Ste-Marguerite, etc. fl. bp. en j. et jt.	Anticancéreux.	Idem.	On se sert de ses flles à odeur de bitume, contre le cancer, l'hystérie et l'épilepsie. Cette pl. est aussi réputée fébrif. et odontal. (Lmt. G.S.P.)
Idem.	V. Cult. chez M. Tardif, fl. bp. en j. et jt.		Alimentaire	Chaque pl. ne produit qu'un tubercule dont l'écorce ligneuse doit être enlevée avant la cuisson, l'intérieur est peu succulent. On la propose ce succé. de la p. de terre. (Hœf.)
Idem.	V. Cult. chez MM. Audibert à Tonelle, fl. bv.	Purgatif.		On fait avec ses flles un thé arom. qui est préféré au thé de la Chine; on les applique en cataplasme sur les plaies, pr en accélérer la guérison (id)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
PTÉLÉA A 3 FEUILLES. vulgt Orme de Samarie, O. à 3 flles. (Caroline.)	*Ptelea trifoliata*, L.		Du grec : *Pteron*, aîle ; all. à son fruit aîlé.
PTÉRIS Aigle-Impérial, vulgt Fougère commune, F. des bois, Gde fougère, F. impériale.	*Pteris aquilina*. L.- *Filix fœmina*, Ger.	Gros Féouvé-H. dou Diablé	Du grec : *Pteris*, nom donné aux fougères en général.
PULMONAIRE DU CHÊNE, vulgt Lichen pulmonaire.	*Lichen pulmonarius*, L.- *Sticta pulmonacea*, Ach.	Mouffo.	Du grec : *Leichén*, plante qui semble *lécher* les arbres.
P. OFFICINALE, vulgt H. aux poumons, H. au lait de Ne-De, H. au cœur, Sauge de Jérusalem.	*Pulmonaria officinalis*, L.	Pulmonaria, ita.	Du latin : *Pulmo*, poumon; all. au taches de s/ flles.
PYRÈTHRE ROUGE DU CAUCASE.	*Pyrethrum roseum*, Ad.	Pirétro.	Du grec : *Purethron*, nom donné à une camomille ; ou de *Pur*, feu, et *aithô*, brûler, c.à.d. qui brûle ce le feu.
PYROLE A flles RONDES, vulgt Verdure d'hiver.	*Pyrola rotundifolia*, L.		Diminution de *Pyrus*, poirier ; all. à la forme des flles.
RADIS CULTIVÉ, vulgt Radis. (Chine.)	*Raphanus sativus*, L.- *R. S, radicula*, DC.	Rifouart.	Du grec : *Raphanis*, nom du radis.
R. NOIR, vulgt Raifort des Parisiens.	*R. niger*, Mér.-*R. sativus*, L.- *R. S. niger*, DC.	Rabo négro.	Idem.
RAIPONCE EN ÉPI.	*Phyteuma spicatum*, L.	Raperonzo, ita.	Du grec : *Phuteuma*, pl. vigoureuse.
RAPETTE COUCHÉE, vulgt Rapette, Porte-feuille.	*Asperugo procumbens*, L.		Du latin : *Asper*, âpre ; all. à la surface de la tige et des flles.
RÉGLISSE GLABRE, vulgt Bois doux.	*Gycyrrhizza glabra*, L.	Récalissi.	Du grec : Glukus, doux *rhiza*, racine; all. à la saveur sucrée du rhizome
R. HÉRISSÉE.	*G. echinata*, L.	R. doou lévan.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Zanthoxylées	A. Cult. chez les mêmes, fl. vd. en j.	Aromatique-amer.	Economique.	Son fruit, très-aromatique, est un succédané du houblon pr la fabrication de la bière. (Lmt.)
Fougères.	V. Spé le long de l'Huveaune, fl. j. tout l'été.	Vermifuge.	Industriel.	On obtient, par l'incinération do la pl, de la potasse qui sert à faciliter la fusion dans les verreries. Cette potasse est aussi empl. dans les blanchisseries. (Hœf.)
Lichénées.	V. Spé à la Ste-Baume, s/ les troncs d'arbres.	Tonique-mucilagineux.	Idem.	Cette pl. est empl. contre les affections de poitrine, les catarrhes chroniques, etc. Elle rempl. le houblon, en Sibérie, dans la fabrication de la Bière. (Ciu.St.B.R.)
Borraginées.	V. Spé à Montolivet, fl. bro. en m. et j	Béchique.	Alimentaire	Empl. prles maladies de poitrine. Cotto pl. donne une grande quantité do potasse par la combution. Dans le nord on la mange ce pl. potagère. (Hœf.)
Composées tubuliflores.	V. Cult. chez M. Geoffre fl. ro. en m.	Sialagogue.	Insecticide.	La *poudre de Perse*, qui tuo les insectes, se fait avoc les sommités fleuries de cotte pl. réduites en poudre très-fine; en les distillant à l'esprit de vin, il suffit d'une petite quantité de liqueur dans l'eau, prproduire le même effet. La racine est empl. cme masticatoire. (Div. aut.)
Pyrolacées.	V. Spé dans les paturages des Alpines, fl. bl. ro. en j.	Astringent.		L'infusion des flles calme los inflam. de poitrine et arrête le cours de ventre. Cette pl. fait partie du vulnéraire suisso. (Liz. Bart.)
Crucifères.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. bl. en j. et jt.	Antiscorbutique.	Alimentaire	Cette plante aiguiso l'appétit en même temps que sa racine, qui est légèrement antiscorbutique.
Idem.	(1) Idem.	Idem.	Condiment.	Ordinairement associé aux viandes, auxquelles ce végétal sert ainsi d'assaisonnement alimentairo; *Planche* dit avoir extrait de sa racine uno fécule abondante et légère, comparable à la *Cassave*. (Rob.)
Campanulacées.	V. Cult. au Jardin bot. fl. j. ou b. en jt. et a.		Alimentaire	Cette pl. est mangée en salade sous le nom de Raiponce; sa saveur est analogue à celle du salsifis. (G.S.P.)
Borraginées.	(1) Spé dans les décombres: Aix, Plan-de-Cuques, fl. b. ou bl. en j.	Vulnéraire.		Réputée aussi comme détersive et incisive, mais peu usitée en médecine.
Légumineuses papilionacées.	V. Spé à Peynier, fl. l. en m. et j.	Adoucissant.		Racine très-empl. en médecine dans diff. préparat. magistrales, et surtout en décoction contre los rhûmes, la toux et l'enrouement (Fl.me)
Idem.	V. Cult. chez M. Jh Rougier, fl. p. en m. et j.	Idem.		Empl. aux mêmes usages que la précédente, (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
RENONCULE ACRE, vulg^t R. à la tache, Grenouillette; Bouton d'or, Patte de loup, Jauneau, clair-bassin.	*Ranunculus acris*, *L.*	Més de maï.	Du latin : *Rana*, Grenouille; c. à. d. pl. amphibie.
R. A F^lles D'ACONIT.	*R. Aconitifolius*, *L.*	Boutoun d'argent.	Idem.
R. AQUATIQUE, vulg^t Grenouillette.	*R. Aquatilis*, *L.*	Tirassetto d'aïgo.	Idem.
R. ASIATIQUE, vulg^t R. des Jardins, Rouma.	*R. Asiaticus*, *L.*	Ranounculo.	Idem.
R. BULBEUSE, vulg^t Radis de St-Antoine, Pied de coq, P. de corbin	*R. Bulbosus*, *L.*	Adonis, Rubisso.	Idem.
R. DES CHAMPS.	*R. Arvensis*, *L.*	Ranonculo galet.	Idem.
R. DES FORÊTS.	*R. Silvaticus*. *Th.-R. nemorosus*, *D C.*		Idem.
R. GRAMINÉE.	*R. Gramineus*, *L.*		Idem.
R. LANGUE, vulg^t Grande Douve.	*R. Lingua*, *L.*		Idem.
R. RAMPANTE, vulg^t Bassinet, Bassin d'or, Pied de Poule.	*R. Repens*, *L.*	Gros boutoun d'or.	Idem.
R. SCÉLÉRATE, vulg^t R. des marais, Grenouillette d'eau, Sardonia.	*R. Sceleratus*, *L.*	Pic corvino, ita.	Idem.
RENOUÉE AMPHIBIE, vulg^t Persicaire acide.	*Polygonum amphibium*, *L.*	Herbo de San-Christoou.	Du grec : *Polus gonu*, beaucoup de genoux; all. à sa tige noueuse.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
enoncutacées	V. Aq. Spé. dans les prés, fl. j.o. en m.	Vésicant.		*Chesnau* a empl. cette pl. c^e vésicatoire dans la goutte et les maux de tête; *Stock*, dans le rhumatisme articulaire chronique. (Cin.)
Idem.	V. Aq. Cult. au Jardin bot., fl. bl. en m. et j.	Acre.	Économique.	Le Docteur Hœfer fait observer que nos renoncules indigènes sont très-caustiques, et la plupart vénéneuses; mais qu'elles perdent cette causticité par la dessication ou bouillies dans l'eau; de là vient que leur foin n'est pas nuisible aux bestiaux.
Idem.	V. Aq. Spé. au bord de l'Huveaune, fl. bl. en av. m. et a.	Caustique.		Lorsque la pl. est recueillie dans les eaux stagnantes, elle est très-délétère: Ses principes actifs résident spécialement dans les fleurs. (Jh.R.)
Idem.	V. Cé. dans les jardins, fl. vé. en jt.	Acre.	Économique.	Voir l'obs. à la *R. aconitefolius*, ci-dessus.
Idem.	V. Spé. au vallon de Toulouse, à N^e-D^e des Anges, fl. j. en m.	Irritant.	Idem.	Idem.
Idem.	(1) Sp. dans les champs de blé, fl. j. en m. et j.	Rubéfiant.	Idem.	Id. La racine a beaucoup moins d'âcreté que les flles et les fl. (Jh.R.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. id. en id.	Idem.	Idem.	Mêmes propriétés que ses congénères. (Bl.P.)
Idem.	V. Id. fl. j. en m. et j.	Idem.	Idem.	Cette pl. est un peu moins âcre que les précédentes. (Jh.R.)
Idem.	V. Aq. Spé dans les marais d'Arles, fl. j. en j. et jt.	Idem.	Idem.	La médecine n'en fait plus usage; ses propriétés, d'après le Docteur Jh. Roque, résident dans les flles et les fl. (G.S.P.)
Idem.	V. Aq. Spé dans les marais d'Arles, fl. j pâ. en m.	Diurétique.	Idem.	Cette pl. n'est pas douée de l'âcreté des précédentes; elle n'est pas même astringente. Elle était connue dans les pharm. sous le nom de *R. dulcis*, par opposition à *R. acris* et empl. c^e diurétique. (Idem.)
Idem.	V. Aq Spé. dans les marais d'Arles, fl. j. pâ. en m. et j.	Très-caustique.	Comestible	Pl. très-vénéneuse mais devenant comestible par la cuisson. (Lmt.) Les bergers de Dalmatie la mangent.
lygonées	V. Aq. Spé dans les fossés humides, fl. ro. en j. et jt.	Antisyphilitique.	Économique.	Plusieurs auteurs considèrent sa racine comme le meilleur succédané de la salsepareille à laquelle cette pl. ressemble beaucoup.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
R. BISTORTE, vulgt Bistorte, Serpentaire femelle.	*P. Bistorta, L.*	Bistorto.	Idem.
R. DE TARTARIE, vulgt Sarrasin de Tartarie.	*P. Tataricum, L.- P. fagopyrum, Gærtn.*	Minégré.	Idem.
R. DES PETITS OISEAUX, vulgt Trainasse, Tirasse, Centinote, Harniolle, Langue de Passereau, H. des Sts innocents, Achée.	*P. Aviculare, L.*	Tirasso.	Idem.
R. d'ORIENT; vulgt Persicaire du Levant, Cordon de St-Jean, Monte au ciel, Cordon de Cardinal, Gde Renouée.	P. *Orientale*, L.		Idem.
R. LISERON, vulgt Vrillée bâtarde, Faux-liseron, Liseron noir, Orobanche.	P. *convolvulus*, L,	Tirassetto.	Idem.
R. MARITIME.	P. *maritimum*, L.		Idem.
R. PERSICAIRE, vulgt Persicaire, Pilingre.	P. *Persicaria*, L	Sanguino.	Idem.
R. POIVRE d'EAU, vulgt R. âcre, Curage.	P. *Hydropiper*, L	Herbo de la plago.	Idem.
R. SARRAZIN, vulgt Sarrazin, Carabin, Biscuit, Blé de Barbarie, Blé noir.	P. *Fagopyrum*, L. - *Fagopyrum vulgare, Nées.*	Mi négré.	Idem.

[F]AMILLES [NA]TURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé dans les prés, fl. râ. en m. et jt.	Styptique.	Economique	La racine de cette pl. est très-astringente et peut rempl. le ratanhia; elle fournit une fécule qui sert à la panification. Ses flles se mangent ce les épinards, et toute la pl. renferme du tannin employé par les tanneurs et les teinturiers. (Cin.Hœf.)
Idem.	(1) Spé à Château-Renard (St. B. R.), fl. j. en a. et s. (rare.)	Féculent.	Alimentaire.	Ce végétal, plus précoce, moins sensible aux gelées que le *fagopyrum vulgare*, donne une plus grande quantité de graines, mais fournit une farine plus amère, (Bouil.)
Idem.	(1) Spé le long des chemins, pelouses sèches. fl. ro. de m. à n.	Astringent.	Industriel.	*Poiret et Levrat perrotin* considèrent cette pl. comme un astringent remarquable. (Liz.) Ses graines sont utiles à la volaille et aux petits oiseaux ; on trouve sur le collet de ses racines, une cochenille propre à la teinture, connue sous le nom de *Cochenille de Pologne*. (Hœf.)
Idem.	(1) Naturalisé sur le bord de l'Huveaune, fl. r. ou bl. de a. à s.		Économique.	Cette, pl. est la plus belle du genre; ses graines sont très-recherchées par la volaille. (Idem)
Idem.	(1) Spé dans les champs de blé, fl. blâ. en j. et jt.		Idem.	Les semences de cette pl., farineuses et nourrissantes, sont, ainsi que celles de la précédente, d'une grande ressource pr les oiseaux(Id)
Idem.	V. Spé s/ les plages du Roucas blanc, aux Gourdes, fl. bl tout l'été		Idem.	Ses racines s'enfoncent profondément dans le sable, et les rendent très-propres à fixer le sol mobile des dunes. (Idem).
Idem.	(1) Aq. Spé au bord de Jarret, fl. purp. de j. à s.	Astringent.	Industriel.	Cette pl. est recommandée pour nétoyer les plaies et arrêter les progrès de la gangrène; intérieurement elle est ordonnée pour la diarrhée rebelle. Elle fournit beaucoup de potasse et des graines pour la volaille. On en retire une couleur jaune (Idem).
Idem.	(1) Spé Idem—à Berre fl. ro. l'été.	Rubéfiant.	Condiment.	Ce végétal, dont les flles écrasées sont vésicantes, sert à déterger les ulcères atoniques. Les semences peuvent remplacer le poivre. La pl. fournit une couleur jaune verdâtre assez solide (Div. aut.)
Idem.	(1) Cult. à Château Renard, fl. bl. ou râ. en av.		Alimentaire.	Avec la farine que fournissent les semences de c. pl. on fait du pain et plus généralemt des galettes et des bouillies que les gens de la campagne préfèrent au pain de froment. C'est un bon fourrage pour les bestiaux, et toute la pl. brûlée produit une gde qté de potasse (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
R. TINCTORIALE. (Chine.)	P. *Tinctorium*, *Lour.*		Idem.
RÉSÉDA GAUDE, vulg[t] Gaude, H. à jaunir.	*Reseda luteola*, L.	Gaoudo.	Du latin: *Resedare*, calmer; all. à ses proprietés vulnéraires.
RHINANTHE MAJEUR, vulg[t] R. glabre, Crête de coq, Cocriste.	*Rhinanthus cristagalli*, L.	Ardèno.	Du grec *Ris*, museau; *Anthos*, fleur; all. à la forme de la corolle.
RHUBARBE GROSEILLE, vulg[t] R. pulpeuse, R. ribas. (Perse.)	*Rheum ribes*, L.		Du grec: *Rheó*, couler, à cause de ses propriétés purgatives.
R. DU NÉPAUL OU AUSTRALE, vulg[t] Rh. du Prince Albert, R. médicinale. (Tartarie.)	*R. Nepalense*, *R. Australe, Don.*		Idem.
R. ONDULÉE, vulg[t] R. de Moscovie.	*R. Undulatum*, *L.*		Idem.
R. PALMÉE, vulg[t] R. officinale, R. du commerce, R. du Levant, Rhubarbe.	*R. Palmatum*, L.	Rhubarbo	Idem.
R. RHAPONTIC, vulg[t] R. des moines, G[de] patience. P. des alpes, R. Anglaise. (Asie.)	*Rhaponticum*, M.	Idem,	Idem.
R. VICTORIA.	*R. Victoria.*	Idem.	Idem.
RICIN COMMUN; vulg[t] Palma-christi, Ricin, Kiki.	*Ricinus communis*, L.	Palma-christi.	Du latin; *Ricinus*, tique; all. à la ressembl. de la graine avec cet insecte.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	(1) Cult. au Jard. bot. fl. ro. de. s. à d.		Industriel.	Cette pl. renferme, principalement dans ses feuilles, une matière bleue analogue à celle de l'indigo (G.S.P.)
Résédacées.	(2) Spé à Arles, lieux arides, fl. j. en m.	Astringent	Idem.	Macérée dans l'eau, c. pl. donne une teinture jaune empl. p^r les étoffes; sa graine produit de l'huile par expression (Hœf.)
Personées rhinanthées.	(1) Spé dans les prés des Petites-Crottes; fl. j. en m.	Acre.		Cette pl. âcre et amère est rarement mangée par les troupeaux; on croit qu'elle n'a jamais été empl. en médecine. Ne pourrait-on pas faire qq. essais avec prudence. (Id.)
Polygonées.	V. Cult chez M. Guiyomard, à Saint-Barnabé, fl. vd. en j.	Purgatif doux	Alimentaire.	On empl. la pl. entière dans les maladies inflammatoires. Les pétioles se mangent comme pl potagère et sont très-agréables et très-rafraîchissants; ou bien on les confits au sucre, au miel, etc. (Idem).
Idem.	V. Cult chez le Docteur Sicard et M. Geoffre, au Prado, fl. râ. en j.	Idem.	Idem.	Outre ses propriétés alimentaires, recommandées par le Dr Méran, ce praticien ajoute que les nervures médianes des flles sont assez riches en acide oxalique pour être utilisées dans les arts. La racine de la pl. est purgative. (Lmt).
Idem.	V. Cult. au Jard. bot. fl. vd. en j.	Idem.	Idem.	L'on se sert de la racine en médecine. Mais les côtes de la pl. pelées et coupées par tronçons, sont mises dans les tartes avec ou en place de fruit. (B.J^r)
Idem.	V. Cult chez M. Garnier-Savatier, ch. de St-Barnabé, fl. jâ en j.	Idem.	Idem.	On récolte les racines de cette pl. tous les 4 ans; dans qq. contrées, on mange ses jeunes flles cuites, préparées c^e les épinards. C'est un médicament précieux c^e tonique et c^e purgatif doux et fortifiant. (Bouil.)
Idem.	V. Idem; fl. jâ. en j.	Idem.	Idem. et Industriel	Mêmes propriétés que la précédente. La pl. entière donne une couleur jaune, et s'empl. surtout à la teinture des cuirs. (Idem.)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Cette plante, excellente p^r l'alimentation. mérite d'être soigneusement cultivée en France. (Mér.)
Euphorbiacées.	A^s Cult. dans la banlieu : Naturalisé à la Ste-Baume, fl. pur. de m. à a.	Idem.	Industriel.	L'huile de ricin est empl. en médecine c^e vermifuge et purgatif, et aussi dans les arts; préparée avec soin, elle pourrait entrer dans la cuisine. Les flles sont émollientes et servent à la nourriture d'un bombyx.

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
RIZ CULTIVÉ. (Inde.)	*Oryza sativa*, *L*.	Riz.	De *Eruz*, nom arab de la pl.
R. SEC DE LA CHINE, vulgt R. de Montagne, R. de Cano.	*O, sativa mutica*, C. *V*.	Idem.	Idem
ROBINIER FAUX-ACACIA.	*Robinia pseudo-Acacia*, *L*.	Acacia.	Du nom de *Vesp. Ro bin*, à qui Linné l' dédié.
ROCOU A TEINTURE. (Am. mér.)	*Bixa orellana*, *L.-B. americana*, *Poir*.		*Bixa*, nom que port ce végétal en Améri que.
ROMARIN OFFICINAL, vulgt Romarin, H. aux couronnes.	*Rosmarinus officinalis*, *L*.	Roumaniou.	Du latin: *Ros marinu* rosée de mer: all.à s position près de la me
RONCE BLEUE ; R. à fruits bleuâtres, Petite ronce.	*Rubus cœsius*, *L*,	Roumi.	Du latin: *Ruber*, rou ge; all. à la couleu ordinaire du fruit.
R. DES HAIES, vulgt Mûres sauvages, M. de renard, Meuron, Ronce de St-François, etc.	*R. Fruticosus*, *L.-R. discolor*, *Weib. Nées*.	Roumias.	Idem.
R. FRAMBOISIER, vulgt framboisier.	*R. Idæus*, *L*.	Framboisié.	Nommé par Dioscorid *Batos idaiké*, parc qu'il avait été obser sur le mont *Ida*.
R. F. vulgt merveille des 4 Saisons.	*R. Semper florens*, L.	Idem.	Idem.
ROQUETTE cultivée.	*Eruca sativa*, *Lmk*. *Brassica Eruca*, L.	Rouquetto.	Du latin: *Urere*, brûl all. à sa saveur piquan

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Graminées.	(1) Cult. dans le delta du Rhône, fl. blâ. en jt. et a.	Astringent-léger	Alimentaire	Ce végétal fournit un aliment des plus sains pour l'homme. En Chine on le fait fermenter pr en obtenir par la distillation *l'arack*, liqueur énivrante. C'est le *pilau*, le *cous-coussou* des Arabes. En Europe, on connaît l'usage fréquent, tant en santé qu'en maladie, que l'on fait de cette graminée. Avec la paille on fabrique de jolis chapeaux.
Idem.	(1) Cult. chez le docteur Sicard, fl. blâ. en jt.	Idem.	Idem.	Cette espèce pourrait suppléer jusqu'à un certain point au riz ordinaire ; Sa culture plus répandue permettrait d'abolir les rizières, dont les émanations sont si meurtrières pr l'humanité. (Lau.)
Légumineuses papilionacées.	A. Cult. dans les jardins et boulevards de la ville, fl. bl. en m.	Antiscorbutique.	Industriel.	Les fl. sont empl. en médecine ce antispasmodique; on en fait un sirop agréable et rafraîchissant, et l'on est parvenu à en retirer une teinture jaune. Le bois susceptible d'un beau poli, sert à faire des meubles; en le faisant bouillir il communique aussi une couleur jaune à la laine. (Hœf.)
Bixacées.	As Cult. chez M. Geoffre, au Prado, fl. bl. ro.	Cordial.	Idem.	Avec la pulpe du fruit, on prépare le *Rocou*, pâte cordiale et rafraîchissante; et en y joignant le jus de citron et la gomme, on forme une couleur écarlate dont les hollandais colorent certains fromages. (Jac.)
Labiées.	V. Spé sur les collines de St-Loup, etc. fl. bp. en ms.	Idem.	Idem. Condiment.	Bouilli dans le vin, cette pl. fortifie les nerfs ; en infusion elle est tonique-excitant. On l'empl. ce cosmétique, et sert de condiment pr la cuisine, les flles et les fl. entrent dans la fabric. de l'eau de la Reine de Hongrie et du vinaigre des 4 volenrs. (Id.)
Rosacées dryadées.	V. Spé dans les lieux incultes: à la SteBaume; fl. ro. ou bl. de jt. à s.	Astringent.	Comestible.	Le fruit de cet arbrisseau est plus acide que le R. *fruticosus;* il peut toutefois le rempl. dans ses divers usages (Liz.-Id.)
Idem.	V. Idem.	Idem.	Idem.	On mange le fruit bien que d'une saveur acide ; on peut en faire du vin et de l'eau de vie. Les flles sont empl. en décoction pr gargarisme dans les maux de gorge. (id.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. bl. en m. et j.	Calmant.	Idem.	La pulpe de son fruit est très-parfumée ; dissoute dans l'eau elle forme une boisson propre à diminuer la chaleur fébrile dans les maladies aiguës: on en parfume agréablement le vin. (Hœf.)
Idem,	V. Cult. chez M. Chipot, au Prado. fl. bl. en j. et jt.	Idem	Idem.	Mêmes usages que le précédent. Il produit d'excellent fruit et fort gros. (Chip.)
Crucifères.	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. jâ. en m. et j.	Antiscorbutique.	Alimentaire	Les flles de cette pl. sont mangées en salade ou ce assaisonnem. (B. Jr.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
ROQUETTE SAUVAGE, (Diplotaxe à flles menues).	*Diplotaxis tenuifolia*, DC.	Rouquetto féro -R. jaouno.	Du grec: *Diploos*, double; all. à la double rangée de graines de la pl.
ROSAGE A G^des^ FLEURS. vulg^t^ R. d'Amérique, G^d^ Rhododendron.	*Rhododendron maximum*, L.	Loouzié deis Alpo.	Du grec: *Rhodon*, rose, *dendron*, arbre; all. à la couleur des fl.
R. FERRUGINEUX, vulg^t^ Laurier-rose des Alpes.	*R. ferrugineum*, L.	Idem.	Idem.
R. PONTIQUE, (Asie min.)	*R. Ponticum*, L.		Idem.
ROSEAU A BALAIS, vulg^t^ Jonc à balais.	*Arundo phragmites*, *L.*	Canéou.	Du celtique : *Aru*, eau; c. à. d. pl. aquatique.
R. A QUENOUILLE vulg^t^ R, cultivé, G^d^ roseau, Roseau des jardins, Canne de Provence.	*A. donax*, *L*	Cano.	Idem.
ROSIER A 100 F^lles^, vulg^t^ R. pâle..	*Rosa centifolia*, *L.*	Rousié à 100 fueillos.	Du grec: *Rhodon*, nom de la rose.
R. DE TOUS LES MOIS, vulg^t^ R. des 4 saisons.	*Rosa kalendarum*, *Bork.*	Rousié.	Idem.
R. DES CHIENS, vulg^t^ R. Sauvage, R. des Haies, Eglantier, Cynorrhodon.	*R, canina*, *L.*	Agarancié, Agufié.	Idem.
R. FRANÇAIS, vulg^t^ R de Provins, R. rouge.	*R. Gallica*. *L.*	Rousié deis ubriagos.	Idem.

AMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé lieux incultes et décombres, fl. j. de m. à o.	Idem.		Il serait à désirer que cette pl. si puissamm. excitante et antiscorbutique, fut relevée de l'oubli dans lequel elle est tombée en médec. (Rod.)
ricinées.	As Cult. chez div. jardiniers-fleuristes, fl. ro. en j.	Astringent.		Les flles de ce végétal sont très-astringentes et amères; on les a empl. extérieurement dans le traitement de certains ulcères de nature atonique. (Fl. me)
Idem.	As Spé sur les Alpines (Gér.), fl. ro. en j.	Antidartreux.		On a fait avec ce végétal divers essais pr guérir les dartres et les affections arthritiques rebelles (Jh. R.) Ses bourgeons, infusés dans l'huile, donnent ce qu'on appelle *l'huile de marmotte*, antirhumatismale (Lmt.)
Idem.	As cult. chez M. Rougié-Sarrète, R du Jardin botaniq. 28, fl. p. en m.	Antiarthritique.		Ce végétal est vénéneux: le miel puisé par les abeilles, sur ses fl., donne des vertiges et des nausées. Toutefois, la médecine l'empl. contre les affections goutteuses opiniâtres et les douleurs rhumatismales (J. R.)
raminées.	V. Aq. Spé au bord de Jarret, au Rouet, au marais de la Camargue, fl. vp. en j et jt.	Dépuratif.	Industriel.	La racine a les propriétés du chiendent; ses tiges servent à div. usages économiques et ses débris sont un excellent engrais pr la vigne. (Hœf.-St. B. R.)
Idem.	V. Spé le long de l'Huveaune, fl. vblâ. en s. et o.	Idem.	Idem.	La racine passe pr antilaiteuse; ce végétal sert au mêmes usages que le précédent. (Lmt.)
osacées rosées.	V. cult. chez les jardiniers-fleuristes, fl. en m.	Astringent.	Idem.	*Bouillon-lagrange* présente les pétales de cette pl. ce purgatifs. L'odeur suave que répand sa fl. en fait retirer *l'essence*, et *l'eau de roses* si fréquemment empl. dans la parfumerie. (Hœf.)
Idem.	Idem.	Idem.	Idem.	Les fl. de ce végétal sont préférées pr obtenir *l'essence* et *l'eau distillée de roses*. (Lmt.)
Idem.	V. Spé dans les buissons, fl. j. ou o. en m. et j.	Idem.	Comestible.	Son fruit donne une conserve astringente, antiputride; ses jeunes flles infusées, présentent un thé agréable. La tige offre souvent une excroissance chevelue (piqûre d'un insecte), qui était connue sous le nom de *Bédéguar*, et usitée ce diurétique, anthelmintique et antiscrofuleux. (Idem.)
Idem.	V. Cult. chez M. Blaise père, ch. des Chartreux, fl. r. p. en j.	Idem.	Industriel.	Ses pétales servent à la préparation du *miel rosat* et à la *conserve de rose*, laquelle, prise avant le repas, facilite la digestion; ses usages dans la parfumerie, comme dans la fabrication des liqueurs, pâtes, etc. sont très-répandus (Liz.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
R. ROUILÉ, vulgt R. à odeur de reinette, Eglantier odorant; E. rouge.	*R. rubiginosa*, L.- *R. Sepium*, *Thuill.*		Idem.
* ROSSOLIS A Flles LONGUES, vulgt Rosée du Soleil, H. de la rosée, H. aux goutteux.	*Drosera longifolia*, L.	Rugiada del sole, ita.	Du grec: *Drosos*, rosée; all. aux gouttelettes qui séjournent sur les flles.
* R. A Flles RONDES, vulgt Rossolis.	*D. Rotundifolia*, L,	Rorella, ita.	Idem.
* R. OBOVALE.	*D. obovata*, *Mert.*		Idem.
ROTIN, RATAN OU ROTANG, SANG-DRAGON.	*Calamus draco*, *Willd.*	Sangue di dracone, ita.	Du grec: *Kalamos*, roseau.
RUBANIER RAMEUX.	*Sparganium ramosum*, *Huds.*		Du grec: *Sparganum*, bandelette; all. à la forme des flles.
RUE A Flles ÉTROITES.	*Ruta angustifolia*. Pers.	Rudo.	Du grec: *Rhéô*, je coule; all. à ses proprietés emménagogues.
R. DE MONTAGNE.	*R. montana*, *Clus.*	Idem.	Idem.
R. FÉTIDE, vulgt R. des jardins, Rue, H. de grâce.	*R. graveolens*, L.	Idem.	Idem.
RUMEX AQUATIQUE, vulgt R. à longues flles, Gde patience des eaux, Parelle des marais.	*Rumex aquaticus*, L. *R. hydrolapatum*, *Huds.*	Lapas; H. de la pax.	Du latin: *Rumex*, pique; all. à la forme des flles.
R. PATIENCE, vulgt Patience, officinale, Parelle, Oseille-épinard, Epinard immortel, Dogue.	*R. patientia*, L. *Lapatum acutum*, *Lob. Ger.*	Idem.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem	V. Spé dans les buissons, fl. r. en m. et j.	Idem.-léger.		Les flles de ce végétal, séchées à l'ombre, et infusées comme du thé forment une boisson assez agréable. (Hœf.)
Droséracées.	V. Aq. Spé aux environs de Paris, fl. blâ. en jt. et a.	Acre.		On en compose un sirop empl. contre l'asthsme, la toux invétérée et l'ulcère du poumon. (Bart.)
Idem.	V, idem, fl. blâ. en jt, et a.	Idem.		Mêmes propriétés et même emploi (id.) On empl. ce végétal dans l'homœopathie; il entre dans la fabricon de la liqueur appelée : *Rossoglio.*
Idem.	V. Idem, fl. vd. en jt. et a.	Idem.		Mêmes propriétés. — Le DrG. de St-Pierre rapporte que les habitants de qq. campagnes croient encore aujourd'hui donner de la force et de la souplesse à leurs membres, en les frottant avec des pl. de Drosera.
Palmiers,	V. As cult. chez M. Geoffre.	Idem.	Industriel.	Le fruit exsude une substance gommo-résineuse connue sous le nom de *Sang-Dragon*. Les tiges, entre les nœuds, servent à établir de belles cannes et baguettes. (Duch.)
Typhacées.	V. Aq. Spé dans les marais d'Arles et de Mazargues, fl. bl. en m.	Alexipharmaque.		La souche de ce végétal a été regardée ce proore à guérir de la morsure des animaux vénineux. Elle renferme de la fécule ce les rhizomes de ses congénères et des *Thypha.* (G.S.P.)
Rutacées.	V. Spé sur les hauteurs de la banlieue, fl. jâ. en j. et jt.	Emménagogue.		Cette pl. a à peu près les mêmes propriétés que la *R. fétide*, ci-après. (Jac.)
Idem	V. Spé. Lieux secs et pierreux, fl. j. vâ. en jt. et a.	Idem.		Idem.
Icem.	V. Idem.	Idem.		L'École de Salerne dit de ce végétal: *Nobilis est ruta, qui lumina, reddit acuta;* on lui attribuait beaucoup de propr., entre autres celles de *sudorifique et d'anthelmintique.* (Hœf.) D'après Vanhout, la décoction de ses feuilles ajoutée au sulfate de fer, est un désinfectant complet.
Poligonées.	V Aq. Spé sur les bord des fossés humides, fl. vd. en m.	Purgatif-léger.	Alimentaire	Sa racine est jaunâtre; elle est empl. contre le Scorbut, les obstructions, les affections cutanées chroniques, etc. (Bouil.) Les flles s'appliquent ce topique calmant sur les parties enflammées. (Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les prés, fl. vd en j. et jt.	Dépuratif.	Idem.	Les propriétés de cette pl. agissent lentement, d'où le nom de *patience.* Sa racine donne une couleur jaune ; les flles sont mangées comme les épinards (Lmt.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
R. OSEILLE, vulgt Oseille commune, O. sauvage, Gde Oseille.	*R. acetosa*, *L.-Oxalis*, *Lob.*	Vinégrotto.	Idem.
R. PETITE OSEILLE, vulgt P. Oseille, O. de brebis.	*R. acetosella*, L.	Aigretto.	Idem.
R. SANGUIN, vulgt Patience rouge. P. sanguine, Sang-dragon.	*R. sanguineus*, L.-*R. nemorosus*, *Schrad.*	Lapas.	Idem.
RUMEX CRÉPU. vulgt Patience crépue, Oseille crépue.	*Rumex crispus*, *L.*	Idem.	Idem.
R. A FEUILLES OBTUSES, vulgt Patience sauvage.	*R. obtusifolius*, *L.- R. Friesii*, *Gr. et God.*	Idem.	Idem.
SAFRAN MÉDICINAL, vulgt S. cultivé, S. du gâtinais, S. d'automne.	*Crocus sativus*, *L.*	Safran.	Du grec: *Krokos*, no[m] de la plante.
SAGITTAIRE FLÈCHE-D'EAU, vulgt Fléchière.	*Sagittaria sagittæfolia*, *L.*		Du latin : *Sagitta*, flèche ; all. à la forme des flles.
SAINFOIN A BOUQUETS, vulgt S. d'Espagne, S. des teinturiers, *Sulla* (à Naples).	*Hedysarum coronarium*, *L.*	Esparcéou.	Du grec: *Hêdus*, dou[x] all. à sa qualité sapid[e]
SALICAIRE A FLLES D'HYSSOPE.	*Lythrum. Hyssopifolium*, *L.*		Du grec: Luthron, san[g] des blessures ; all. la couleur de la fl.
S. COMMUNE, vulgt Lysimaque rouge, *S.* à épis.	L.*salicaria*, *L.-Lysimachia purpurea*, *Lob.*	Salicaria ita.	Idem.
SALICORNE HERBACÉE, vulgt Salicor, Salicot, Passe-pierre,	*Salicornia herbacea*, *L.*	Salicorno.	Du latin : *Sal*, sel, al[l.] à la soude que contie[nt] la pl.
S. LIGNEUSE.	S. *fruticosa*, L.		Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. dans les jardins potagers, fl. vd. en m. et j.	Antiscorbutique.	Alimentaire	L'agréable acidité de cette pl. l'a fait ranger au nombre des aliments rafraîchissants et des médicaments antiseptiques (G.S.P.) Dans les arts, l'oseille est empl. pour préparer à la teinture rouge, les fils de lin, le chanvre, les toiles. (Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les lieux secs de la banlieue, fl. vd. en m. et j.	Tempérant	Idem.	Idem. En broutant cette pl., les brebis sont préservées de cette maladie qu'on nomme *pourriture.* (id.)
Idem.	V. Spé à Jarret, fl. vd. en jt. et a.	Dépuratif.	Idem.	L'action laxative de cette pl. est assez faible; ses jeunes pousses sont mangées ce .les épinards. (Fl.me.)
Idem.	V Spé lieux humides, fl. vd. en été.	Idem.	Idem.	Sa racine remplace souvent dans les officines celle de la *patience officinale.* (Fl. m. belg.)
Idem.	V. Spé le long des prairies, fl. vd. en été.	Idem.		Idem.
ridées.	V. Cult. dans la banlieue, fl. p. en s. et o.	Emménagogue	Condiment. industriel.	Le safran est très-empl. en médecine; il fournit aux teinturiers une belle couleur jaune; les peintres en font usage pour laver leurs plans. Les bulbes donnent beaucoup de fécule amilacée, saine et nourrissante. (Hœf.)
Alismacées.	V. Aq. Spé dans les fossés humides d'Arles, fl. bl. en j. et a.	Vulnéraire	Idem.	Cette pl. a été vantée ce vulnéraire, astringente et détersive; toutefois, les bulbes très-nombreuses qui sont attachées à ses tiges souterraines, en font une pl. précieuse ce aliment: ces bulbes renferment une substance erme et blanche approchant de celle de la châtaigne. (Id.)
Légumineuses papilionacées	V. Spé dans les prairies artificielles, fl. r. en j et jt.		Economique.	Fournit aux bestiaux un fourrage de bonne qualité (Idem).
Lythrariées.	(1) Spé à Marignane: lieux humides, fl. pur. en j. et jt.	Antiscorbutique.		Cette plante est réputée aussi vulnéraire (G. S. P.)
Idem.	V. Aq. Spé au bord de Jarret, fl. pur. de jt. à S.	Astringent.	Alimentaire	Végétal empl. contre la diarrhée atonique, la dyssenterie; et en collyres et gargarismes. Ses flles se mangent en guise d'épinards. (Cin.Liz.)
Chénopodées.	(1) Spé sur le littoral de la Camargue, fl. en épis vd. en a. et s.	Antiscorbutique.	Condiment; Industriel.	Ses flles confites au vinaigre fournissent un assaisonnement aux salades; ses cendres donnent de la soude. (Hœf.)
Idem.	V. Spé idem, fl. en a. et s.		Idem.	Idem. (Lmt.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
SALSEPAREILLE OFFICINALE. (Pérou).	*Smilax Salseparilla, L.*	Gros gramé.	Du grec : *Smilé*, grattoir ; all. à l'âpreté de la tige.
SALSIFIS BLANC, vulgt S. à flles de poireau, salsifis, Cercifix.	*Tragopogon porrifolium*, *L.*	Sarsifis.	Du grec: *Tragos*, bouc; *Pógon*, barbe ; c. à. d. imitant la barbe d'un bouc.
S. DES PRÉS, vulgt Barbe de bouc.	*T. pratense*, L.	Barbe-bouc.	Idem.
SAMOLE DE VALERANDUS, vulgt Mouron d'eau.	*Samolus valerandi*, L.		Du celtique : *San*, sain *mos*, porc; c. à. d. aliment de porc.
SANGUINAIRE DU CANADA.	*Sanguinaria canadensis*. *L.*	Centinodia, ita.	Du latin: *Sanguis*, sang, all. au suc de la pl.
SANGUISORBE COMMUNE, vulgt Gde Pimprenelle, P. des prés, P. d'Italie.	*Sanguisorba officinalis* L.	Armentelo fé.	Du latin : *Sanguis*, sang *sorbere*, boire; c. a. d arrêter les hémorrhagies.
SANICLE D'EUROPE, vulgt Sanicle, H. de St Laurent.	*Sanicula Europæa*, L.	Saniclo.	Du latin: *Sanare*, guérir all. à ses propriétés.
SANTOLINE CYPRÈS, vulgt Aurone femelle, Gde et petite citronelle, Petit cyprés.	*Santolina chamœcyparissus*, L.	Gardo-raoubo.	Altération de *Sanctolina* c. à. d. pl. Sainte, à cause de ses vertus.
SAPIN A Flles D'IF, vulgt S. commun.	*Abies taxifolia*, *L.*	Sap.	Du grec: *Abin*, nom du Sapin.
S. BAUMIER, vulgt Baumier de Giléad. (Am. bor.)	*Pinus balsamea*, L -	Idem.	Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Smilacées.	V. Cult. chez M. Tardif, au Prado, fl. bl. en. a. et s.	Sudorifique		La racine de cette pl. est empl. particulièrement dans le traitement des maladies vénériennes; mais elle convient égalcment dans toutes les maladies où il importe d'activer l'action du système cutané. (Rob.)
Composées liguliflores.	(2)Spé dans les champs, fl. bpur.en m.	Apéritif.	Alimentaire	Cette pl. est remplie d'un suc laiteux et très-doux. On en mange les jeunes pousses dans le nord, ainsi que les flles et les racines : leur saveur se rapproche beaucoup de celle du salsifis d'Espagne.(Hœf.)
Idem.	(2) Spé dans les prés, fl. j. en m. et j.	Idem.	Idem.	Idem.
Primulacées.	V. Aq. Spé à Jarret, l'Estaque, marais d'Arles. fl. bl. en m.	Idem.		Plante à suc amer participant aux propriétés du *Veronica Beccabunga*. (G-S.P.)
Papavéracées	V. Cult. au Jardin zoologique, fl. bl. d'av. en m.	Vomitif.		La racine de cette pl. contient un suc émétique. (Lmt.)
Rosacées sanguisorbées.	V. Spé dans les prés secs de la banlieue, fl. râ. en j. et jt.	Astringent.	Industriel.	Ce végétal est un peu plus astringent que la Pimprenelle à laquelle il ressemble beaucoup. Ses fleurs donnent un très-beau gris sur la soie, la laine et le coton. (Bouil.)
Ombellifères recti-séminées.	V. Spé à Nº-Dº des Anges, fl. bl. en j.	Vulnéraire.		On regardait autrefois cette pl. cº une panacée universelle: l'école de Salerne a dit : *La Sanicle* fait *aux chirurgiens la nique* ! On fait des infusions théiformes avec ses flles, dans les chutes, etc. A l'extérieur, on les applique comme toniques et détersives. (Cin.)
Composées tubuliflores.	V. Spé aux collines de Ste-Marguerite, fl. j. en j. et jt.	Tonique.		On en extrait une huile qui est vermifuge; on en compose une boisson ressemblant à la limonade; et l'infusion de ses fl., dans le vinaigre, peut rempl. la lavande pʳ la toilette (div. aut.)
Conifères.	A. Cult. au Jard. bot.	Antiscorbutique.	Industriel.	Les bourgeons du sapin entrent dans la composition d'une boisson contre les scrofules; le bois résiste assez longtemps à la pourriture et est empl. aux constructions.(Hœf.)
Idem.	A.Cult. chez M. Geoffre au Prado, fl. en m.	Vulnéraire.	Cosmétique.	On retire, des tumeurs qui se forment sur le tronc et les branches de cet arbre, une résinequ'on nomme *Baume du Canada ou de Giléad*, quoique différente du vrai baume de Giléad qu'on extrait de *l'Amyris Gileadensis*. (B.Jʳ)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
S. COMMUN, vulgt S. de Norvège, S. Argenté, Epicéa, Pesse, Faux-Sapin, etc.	*A. excelsa, DC.*-*Pinus abies*, L.-*Abies vulgaris*, Poir.	Serento.	Idem.
S. DU CANADA, vulgt *Hemlock-Spruce* des Américains.	*A. canadensis*, Mich.		Idem.
S. PECTINÉ, vulgt S. argenté, S. blanc, S. de Normandie, Avet, Sapin.	*A. pectinata*, DC.-*Pinus picea*, *L.*	Sap.	Idem.
S. PINSAPO. (Andalousie).	*A. pinsapo*, Boiss.		Idem.
SAPONAIRE OFFICINALE, vulgt Saponaire, Savonnière.	*Saponaria officinalis*, *L.*	Sabounièro.	Du latin : *Sapo*, savon ; all. au suc savonneux de l'espèce principale.
SARRIETTE DE MONTAGNE.	*Satureia montana*, *L*,	Pébré-d'aï.	Du latin: *Satura*, ragoût. all. aux propr. de la pl qui est empl. dans la cuisine
S. DES JARDINS, vulgt Sauriette, H. de St-Julien.	*S. hortensis*, L.	Idem.	Idem.
S. THYMBRA.	*S. Thymbra.*	Idem.	Idem.
SATYRION A ODEUR DE BOUC.	*Satyrium hircinum*, *L.* *Loroglossum hircinum*, C. Rich.	Satirione, ita.	Du grec : *Orchis*, pl. à tubercules ovoïdes.
SAUGE OFFICINALE, vulgt Gde Sauge, S. domestique, Thé de Grèce, etc.	*Salvia officinalis*, L.-*S. major*, *Gér.*	Saouvi.	Du latin: *Salvare*, sauver; à cause de ses propriétés bienfaisantes.

AMILLES ATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS
5	6	7	8	9
Idem.	A. Cult. dans l'ancien jardin Barroil, fl. en av.	Antiscorbutique.	Industriel.	Les sommités prises en infusion dans la bière, sont bonnes pr combattre les affections scorbutiques. (Gar.) Cet arbre produit le *Galipot*, la poix résine et la poix de Bourgogne. Son bois est estimé pour les constructions; ses fibres servent à fabriquer un très-bon papier. (Lmt.)
Idem.	A. Cult. chez MM. Audibert à Tonelle, fl. en m.		Idem.	Son écorce, à raison de la grande quantité d'acide tannique qu'elle contient, est propre à tanner les cuirs; ses rameaux entrent dans la fabrication de la bière. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. chez Jh-Rougier, fl. en avr.	Antirhumatismal.	Idem.	Son tronc fournit la *térébenthine de Strasbourg* qui donne par la distillation *l'essence de téréb.* dont les résidus sont la *colophane* et la *poix noire*. Ses bourgeons sont empl. dans les affections rhumatism. et la pulmonie; son bois universell. en usage pour les constr. (Lmt.)
Idem.	A. Cult. chez M. de Foresta, au château des 4 tours, fl. en m.		Idem.	Arbre de 24 mètres d'élévation, fournissant son bois aux diverses constructions maritimes ou civiles: Il n'est pas sensible au froid. (B. Jr)
ryophyllées	V. Spé au bord de l'Huveaune, fl. ro. de jt. à s.	Antiscrofuleux.	Idem.	Outre ses propriétés toniques, sudorifiques, etc. la pl. renferme un mucilage abondant (*Saponine*.) qui se dissout dans l'eau et lui donne les propriétés du savon pr enlever les taches sur la laine et la soie. (Bouil-Hœf.)
biées.	V. Spé à la Ste-Beaume, fl. bl. en jt.	Stomachique.	Condiment.	On conseille l'infusion de ses flles pour fortifier l estomac; son principal usage est de servir d'assaisonnt à certains légumes. (Bouil.)
Idem.	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. râ. en j. et jt.	Idem.	Idem.	Même observation. On la fait entrer dans les sachets odorants. (Id.)
Idem.	V. Spé sur les collines des cordes, près de la Crau, fl. purp. en j et jt.	Idem.	Idem.	Mêmes propriétés que les 2 précédentes.
chidées.	V. Spé sur les collines exposées au midi, (Ger.) fl. bl en jt. et a.	Aphrodisiaque.	Alimentaire	Ses racines contiennent une fécule nourrissante dont on peut faire du salep. (Bouil.)
biées.	V. Spé à la Treille, fl. v. en m. j. et jt.	Tonique.	Idem.	L'infus. théiforme des flles est toni. et agréable. On peut fumer ces flles cele tabac. Les Chinois sont très-avides de cette pl.; ils donnent en échange la même quantité de thé. L'école de Salerne prétend qu'avec la sauge l'he serait immls'il pouvait l'être: Cur moriatur homo cui salvia crescit in horto? Contra vim mortis non est medicamen in hortis. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
S. POMIFÈRE. (Candie).	*S. Pomifera*, L.	Idem.	Idem.
S. DES PRÉS, vulgt S. Sauvage.	*S. Pratensis*, *L.*	Erbo doou prudommé.	Idem.
S. SCLARÉE, vulgt Sclarée, Orvale, Toutebonne.	*S. Sclarea*. *L.*	Ho dé San-Jean	Idem.
S. VERVEINE; vulgt S. à flles de verveine.	*S. Verbenaca*, L.		Idem.
SAULE A 5 ÉTAMINES, vulgt S. laurier.	*Salix pentandra*, L.	Saouzé.	Du celtique : *Sal lis*, près de l'eau ; all. à l'habitat du végétal.
S. A 1 ÉTAMINE, vulgt Saule pourpre, Osier rouge, Verdiau.	*S. purpurea*, *L.*	Idem,	Idem.
S. BLANC, vulgt Saule, Osier blanc.	*S. alba*, *L.*	Idem.	Idem.
S. DE BABYLONE, vulgt S. pleureur, S. Parasol.	*S. Babylonica*, *L.*	S. plurour.	Idem.
S. DES VANNIERS, vulgt Osier blanc, O. franc.	*S. viminalis*, L,	Vézé.	Idem.
S. JAUNE, vulgt Osier jaune, Amarinier.	*S. vitellina*, *L*,	Ooumarino.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. chez M. Jh-Rougier, fl. v. en m. et j.	Idem.	Comestible.	La plante, piquée par un insecte, produit une sorte de petites pommes qu'onnomme *pommes de sauge*, et que l'on mange dans les îles de l'Archipel; le fait est rapporté par Tournefort, qui ajoute que ces pommes ont un goût très-agréable. (B. Jr.-Hœf.)
Idem.	V. Spé dans les prés, fl. bâ en j.	Idem.		Elle peut remplacer la sauge officinale. (Fl. m. Belg.)
Idem.	(2) Spé à St-Jullien, fl. bâ. en jt. et a.	Idem et sudorifique.	Idem.	Mêmes propriétés que la *s. o*[illegible]. Elle passe aussi pour sternutatoire, résolutive, et elle est empl. à déterger les vieux ulcères. Dans le nord elle rempl. le houblon pour la fabrication de la bière: Son suc produit, dit-on, une sorte d'ivresse qui tient du spasme. (B.Jr-Hœf.)
Idem.	V. Spé sur les pelouses, fl. bâ. en m. et j.	Tonique.		Même observation qu'à la Sauge des prés.
alicinées.	As Cult. chez M. Gaillard, au Pont de Vivaux, fl. en ms.	Fébrifuge.		L'écorce de ce végétal contient, avec le tannin, un principe amer connu sous le nom de *salicine*, et qui est doué de propriétés fébrifuges. Cette substance est extraite des rameaux de 2 ou 3 ans, que l'on récolte avant le développement des flles. (G.S.P.)
Idem.	As Spé à Jarret, fl. en ms.	Idem.	Industriel.	Idem. Ses rameaux servent à faire des liens. (Bouil.)
Idem.	A. Spé Idem. fl. vd. en av. et m.	Idem.	Idem.	Son écorce est empl. ce les 2 précédents; on en obtient une couleur rouge, sanguine. On fait div. ouvrages légers avec son bois: des cercles pr les tonneaux, du charbon pr les crayons et pr la fabrication de la poudre; enfin, les jeunes rameaux donnent une espèce de coton qui peut être utilisé. (Hœf-Fl.m.)
Idem.	A. Cult. dans les jardins de la ville et de la banlieue, fl. id.	Idem.	Idem.	Cet arbre, empl. à orner les tombeaux et les pièces d'eau des jardins paysagers, possède à peu de chose près les mêmes propriétés que les précédents.
Idem.	A. Cult. dans les prairies de St-Marcel, fl. en ms. et av.	Idem.	Idem.	On fabrique avec son bois des claies, des treillages et la grosse vanerie, outre les propriétés astringentes et vermifuges qu'il possède ce ses congénères. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. au Jard. bot., fl. en av.	Idem.	Idem.	Idem. On a fabriqué avec ses aigrettes une sorte de papier grossier, l'écorce peut servir dans la teinture. (Idem.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
S. AMANDIER, vulgt S. à flles d'amandier, S. à 3, étamines, Osier brun.	S. *Amigdaline*, *L*.- S. *triandra*, L,		Idem.
SAXIFRAGE A Flles ÉPAISSES, vulgt S. de Sibérie.	*Saxifraga crassifolia*, L.		Du latin : *Saxum fra*[illegible] *gere*, briser la pierr[illegible] all. à Ses prétendue[illegible] propriétés.
S. GRANULÉE, vulgt S. blanche, Sanicle de montagne.	S. *granulata*, *L*.		Idem.
S. TRIDACTYLE, vulgt S. à 3. doigts.	S. *tridactylides*, *L*.		Idem.
SCABIEUSE COLOMBAIRE.	*Scabiosa columbaria*, *L*.	Scabiouso.	Du latin : *Scabies*, m[illegible] ladies de la peau ; a[illegible] à ses propriétés.
S. DES CHAMPS, vulgt Scabieuse, Knautie des champs.	S. *arvensis*. L.- *Knautia arvensis*, *Coult*.	Idem.	Dédié à C. *Knaut*, m[illegible] decin botaniste sax[illegible] mort en 1694.
S. ÉTOILÉE.	S. *Stellata*, L.	Poumerello.	Idem.
S. HYBRIDE.	S. *hybrida*, *All*.-*Knautia hybrida*, *Coult*,		Idem.
S. SUCCISE, vulgt Succise, H. de St-Joseph, Mors (Morsure) du Diable.	S, *Succisa*, L.	La veouse.	Idem.
* SCHIZOGYNE SOYEUSE. (Canaries).	*Schizogyne sericea*, *DC*.		Du grec : *Schizô*, je div[illegible] se, *guné*, pistil ; al[illegible] aux akènes extérieur[illegible]
SCILLE D'AUTOMNE.	*Scilla autumnalis*, L.		Du mot arabe : *ásquy*[illegible] nom de l'espèce pale.
S. MARITIME, vulgt S. à épis, Squille, Lysimachie rouge, S. du Pérou, Scille.	*S. maritima*, L.	Cèbo deis apouticari.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS 9
Idem.	As Spé aux Bords sablonneux de l'Arc, fl. en av. et m.	Idem.	Idem.	Ses rameaux sont employés à divers ouvrages de vannerie.
axifragées.	V. Cult. chez M. Lucy, fl. ro. en ms. et av.	Diurétique.		Cette pl. peut provoquer jusqu'à certain point la Sécrétion de l'urine (Fl.m^e). En Sibérie, les flles sont empl. c^e succédanées du thé. (*Lmt.*)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. bl. en av. et j.	Idem.		La décoction de ses racines est usitée dans la maladie de la pierre sans que pour cela sa propriété lithontriptiq. soit bien prouvée(Bar. .)
Idem.	(1) Spé sur les vieux murs, toîts de maisons fl. bl. en ms. et av.	Hépatique.		Cette pl. est usitée dans les maladies du foie. (Lmt.)
ipsacées.	V. Spé dans le territoire d'Arles, fl. b. ou v. en jt. ot a.	Astringent.		On fait de cette pl. des infusions légèrement diaphorétiques, recommandées dans le traitement des maladies de la peau. (G.S.P.)
Idem.	(1) Spé dans les champs et prés, fl. vé. de j. à a.	Dépuratif.	Industriel.	L'École de Salerne a dit de cette pl. *Urbanus per se nescit pretium scabiosæ.* L'infusion de ses flles et de ses fl. est dépurative (Lmt.) c'est l'espèce que l'on empl. de préférence dans les maladies cutanées(Hœf.)
Idem.	(1) Spé dans les champs d'Aix et de Tarascon, fl. b. en jt. et a.	Idem.		(Comme à la scabieuse colombaire.)
Idem.	(1) Spé à St-Loup, fl. ro. en jt. et a.	Idem.		Cette pl. est aussi apéritve. (M. Bl.)
Idem.	V. Spé à Marignane, à l'Estaque, fl. v. ou ro. en s.	Astringent.	Industriel.	L'infusion de ses racines a une odeur analogue à celle du thé; ses fl. desséchées teignent en jaune; et ses flles recueillies en mai et soumises à la fermentation, fournissent une matière qui colore en vert(Hœf)
omposées ubuliflores.	As pouvant être Cult. en Provence, fl. j. en corymbe.	Antiodontalgique.		Son écorce est empl. comme calmant p^r les maux de dents. (Lmt.)
liacées.	V. Spé à la Vierge de la Garde, à Mont-Majour, fl. ro. en s. et o.	Anticatarrhal		Ce végétal a les propriétés du *Scille maritime,* ci-après. (M.Bl.)
Idem.	V. Spé à l'Ile de Riou, fl. bl. en a. et s.	Idem.		Sa racine exerce une action très-marquée sur la muqueuse pulmonaire et provoque l'expectoration; empl. en frictions, elle agit comme diurétique; la teinture est ordinairement préférée p^r ce genre d'administration. (Cln.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
SCIRPE A TÊTE RONDE, vulgt Jonc commun.	*Scirpus capitulis rotundis, C. B. – S. holoschœnus, L.*		Du celtique : *Cirs*, qu signifie joncs.
S DES LACS, vulgt S. des étangs, Jonc des chaisiers, J. des tonneliers.	S. *lacustris L*		Idem.
SCOLOPENDRE EN FLÈCHE.	*Scolopendrium sagittatum, Will.*		Du grec : *Skolopendra* mille-pieds ; all au sores nombreuses e linéaires de la pl.
S. OFFICINAL, vulgt Langue de cerf, H. à la rate, Doradille Scolopendre.	*S. officinale, Sm.–Asplenium Scolopendrium, L.*		Idem.
S. HÉMIONITIS.	*Asplenium hemionitis*, L.		Du grec : *Hémionos* mulet ; parce que l'on croyait cette pl. stérile ce le mulet.
SCOLYME D'ESPAGNE, vulgt Scorsonère d'Espagne, Cordouille, Epine jaune.	*Scolymus Hispanicus, L.*	Pei dé Nouvé	Du grec ; *Skolumos*, nom de la pl.
SCORSONÈRE D'ESPAGNE, vulgt Scorsonère, Salsifis noir.	*Scorsonera Hispanica, L.*	Sarsifis négré.	Du catalan : *Scorzon*, vipère ; all. à la form de sa racine.
S. LACINIÉE.	*S. laciniata*, L.–*Podospermum laciniatum, DC.*	Barbabou dei pouar.	Idem.
S. PETITE.	S. *humilis, L.*– S. *Austriaca, Will.*	Pichoun salsifis.	Idem.
SCORPIURE CHENILLE, vulgt Chenillette.	*Scorpiurus vermiculata, L.*		Du grec : *Skorpios*, scor pion ; *oura*, queue ; all à la forme de la gousse
SCROFULAIRE AQUATIQUE, vulgt Bétoine d'eau, H. du Siège.	*Scrophularia aquatica, L.*	Ooureilletto.	Du latin : *Scrofulæ*, scrofules ; all. à se propriétés.

AMILLES ATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
ypéracées.	V. Aq. Spé à la Ste-Baume, fl. vd.	Diurétique.	Industriel.	La moelie de ce végétal a été empl. en décoction pr calmer les douleurs de l'ardeur de l'urine; cette moelle sert à faire des mèches pr les lampes. (Gar.)
Idem.	V. SPé Aq. au bassin de Ste-Marthe, à la Crau, etc, fl vd en m. et j.	Idem.	Idem.	La racine a été empl. ce diurétique et astringente (G.S.P.) Dans qq. contrées, on mange ses jeunes pousses; les tiges plus avancées servent à div. ouvrages économiques. On a essayé de faire du papier avec la moelle. (Hœf.)
ougères.	V Spé à Marseille-à-Veiré, fl. en j. et jt.	Tonique-léger.		Fait partie des capillaires et des vulnéraires, sous le nom Suisse de *Faltrank*. (Idem.)
Idem.	V. Spé à St-Pons, fl. en m. et j.	Idem.		Cette pl. a été jadis empl. dans un grand nombre de maladies de poitrine, des voies urinaires, etc. mais elle est peu usitée aujourd'hui. (Cin.)
Idem.	V· Spé sur le penchant-nord de l'Ile de Maïré dans les trous de rochers (Sze) fl. en m. et j.	Idem.		Mêmes propriétés que la précédente. (Hœf.)
omposées liguliflores.	V. Spé aux bords des chemins, fl. bl. en j. et jt.	Apéritif.	Alimentaire	La saveur de cette pl. est celle du salsifis, mais plus sucré; sans le cœur ligneux qui se forme promptement, ce serait un excellent légume. (S.d'bre S. inf.)
Idem.	(2) Cult. dans les jardins potagers, fl. j. en j. et jt.	Idem.	Idem.	La racine est un aliment très-sain, propre à calmer la toux et les ardeurs d'urine. (Hœf.)
Idem.	(2) Spé aux bords des chemins, fl. j. en j. et jt.	Idem.	Idem.	On mange ses racines ce ses autres congénères.
Idem.	V. Spé à Ste-Victoire, fl. j. en av. et m.	Idem.	Idem.	On mange ses jeunes pousses ce celles du salsifis. Cette pl. est très-recherchée des bestiaux, qui font de grands dégats pr trouver les racines. (Hœf.)
égumineuses apilionacées.	(1) Cult. au Pénitencier St-Pierre, fl. j. en a. et s.		Idem	On garnit, par curiosité, les salades avec les fruits de cette pl. (B.Jr)
rsonées anirrhinées.	V· Aq. Spé dans les fossés aq., fl. vd. en m.	Antiscrofuleux.		Cette pl. ne mérite par l'oubli où elle est tombée en médecine: Son action stimulante a eu du succès contre les affections vermineuses, soit ce purgation, soit ce émétique. (Cin.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
S. NOUEUSE, vulgt Gde scrofulaire, H. aux écrouelles; H. aux hémorrhoïdes.	S. *nodosa*, *L.*	Ho doou siègé.	Idem.
SÉDON ACRE, vulgt Petite joubarbe, Vermiculaire, Orpin brûlant, Poivre des murailles.	*Sedon acre*, L.-*Sempervivum minimum*, *Lob.*	Rasin dé ser.	Du latin : *Sedere*, être assis ; all. à son port
S. A Flles ÉPAISSES.	S. *dasyphyllum*, L.	Rasinet.	Idem.
S. A ODEUR DE ROSE.	S. *rhodiola rosea*, L.		Idem.
S. A PÉTALES DROITS.	S. *anopetalum*, *DC*,		Idem.
S. BLANC, vulgt Orpin blanc, Trique-madame	S. *album*, L,	Gros-Rasinet.	Idem.
S. ÉLEVÉ.	S. *altissimum*, *Poir*.	Idem.	Idem.
S. FAUX OIGNON, vulgt Orpin paniculé.	S. *Cepœa*, L.	Cébo féro.	Idem.
S. RÉFLÉCHI.	S. *reflexum*, *L.*	Riz fé.	Idem.
S. REPRISE, vulgt Orpin, H. à la reprise, aux cors, à la coupure, aux charpentiers,	S. *telephium*, *L.*	Bénédu.	Idem.
SEIGLE CULTIVÉ.	*Secale cereale*, *L.*	Ségué.	Du celtique : *Sega*, faux ; indiquant une pl. que l'on fauche.
SÉNÉ D'ITALIE, vulgt Séné.	*Cassia senna*, *L.*	Casso.	Du grec: *Kasia*, arbre à casse.
SÉNÉBIÈRE CORNE-DE-CERF.	*Senebiera coronopus*, *Poir.-Cochlearia coronopus*, *L.*	Coronopa, ita	Dédié à *Sénébier*, Physicien génevois.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	 ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé au quartier de St-Jerôme, fl. Rbr. en jt. et a.	Résolutif.		On lui a attribué, ce la précédente, la propriété de tonifier les chairs et guérir les hémorrhoïdes. (Hœf.)
rassulacées.	V. Spé dans les vieux murs; à la Vierge de la Garde, fl. j. en j. et jt.	Drastique.		La décoction de cette pl. ou son suc, a été très-utile dans les cas de gangrène et pour dégorger les surfaces fongueuses; son usage avec du miel est également avantageux, comme gargarisme. dans les ulcérations cancéreuses et scorbutiques de la bouche. (Cin.)
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. bl. en m. et j.	Vulnéraire.		Cette pl. est aussi empl. fréquemment en cataplasme contre la coqueluche. (M.Bl.)
Idem.	V. Cult. chez M. Jh Rougier, fl. purp. en m. et j.	Idem.	Alimentaire	Plante rafraîchissante, et alimentaire dans le Nord. (Lmt.)
Idem.	V. Spé près le fort St-Nicolas, fl. j. en m. et j.	Idem.		Cette pl. est empl. en topique; et l'on en fait des infusions théiformes. (M Bl.)
Idem.	V. Idem. fl. bl. en j. et jt.	Idem.		Ce végétal est considéré astringent, diurétique, antiscorbutique et sédatif, dans la médecine populaire. (G.S.P.)
Idem.	V. Idem.	Idem.		Ce végétal a été employé en topique contre la toux. (M.Bl.)
Idem.	(2) Spé dans le dépt, lieux sablonneux (St. B.R.) fl. bl. ro. en m. et j.	Idem.		Plante rafraîchissante et diurétique. (Lmt.)
Idem.	V. Spé sur les murs des habitations rurales, fl. j. en jt. et a.	Idem.		Mêmes propriétés que la précédente (Idem.)
Idém.	V. Spé et cult. dans les jardins, fl. bl ou purp. en j. et a	Idem.		Cette pl. rafraîchissante à l'intérieur est empl à l'extérieur pour cicatriser les plaies. (Idem.)
raminées.	(1) Cult. dans la banlieue, fl. en m. et j.	Rafraîchissant.		La graine de ce végétal est plus rafraîchissante que celle du froment; on la mélange avec le café pr le rendre moins échauffant. Sa paille sert à empail. des chaises, couvrir des habitations rustiques, etc. (Hœf.)
égumineuses césalpinées.	V. Cult. chez M. Tardif, fl. j. pâ. en a. et s.	Purgatif		Les Siliques, les pétioles et les folioles, offrent un excellent purgatif, sans coliques, et qui est préférable au séné du Levant. (Bod.)
rucifères.	(1) Spé prés des Chartreux, au port de Bouc, fl. vd. en j. et jt.	Antiscorbutique.	Economique.	Cette pl. à odeur forte, à saveur amère et piquante, est diurétique; on utilise ses graines pr la volaille. (Lmt.-Bouil.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
S. PINNATIFIDE.	S. *Pinnatifida*, *DC.*-*Coronopus didyma*, *Sm.*		Idem.
SÉNEÇON COMMUN, vulgt Séneçon, H. au charpentier.	*Senecio vulgaris*, L.	Senissoun.	Du latin : *Senex*, Vieillard ; all. aux aigrettes de la pl. figurant des cheveux blancs.
S. JACOBÉE, vulgt Jacobée, H. de St-Jacques, H. de Jacob, Erygéron des anciens.	S. *Jacobæa*, L.-*Jacobæ senecio*, *Lob.*	Ho de San-Jacqué.	Idem.
SEQUOIA GIGANTESQUE. (Mexique).	*Sequoia gigantea*, *Endl.* - *Wellingtonia gigantea*, *Lindl.*		Dédié à Wellington.
S. TOUJOURS VERT. (id.)	S. *sempervirens*, *Endl.*-*Taxodium sempervirens*. *Lamb.*		Du grec : *Taxos*, if, c. à. d. ressemblant à l'If.
SÉRAPIAS A Gdes Flles, vulgt Helleborine à 3 bulbes.	*Serapias latifolia*, L.		Du grec : *Sérapias*, nom d'une divinité égyptienne.
S. A LANGUETTE, vulgt Helléborine à languette	S. *lingua*, *L.*	Lébourino.	Idem.
SERPENTAIRE COMMUNE, vulgt Attrape-mouche, Gouet serpentaire.	*Dracunculus vulgaris*, *Schott.*-*Arum dracunculus*, *All.*	Serpen.	Diminitif de *Draco*, dragon; all. aux taches de la tige imitant la peau des serpents.
SERRATULE TINCTORIALE, vulgt S. des teinturiers, Sarrette des teinturiers.	*Serratula tinctoria*, *L.*	Sarretto.	Du latin : *Serra*. scie ; all. à ses Flles dentées comme une scie.
SÉSAME INDIEN, vulgt S. d'orient, Jugoline.	*Sesamum orientale*, *Willd.*-*S.Indicum*, *DC.*		Du grec : *Sésamé*, nom du végétal.
SÉSÉLI OFFICINAL, vulgt S. de Marseille	*Seseli tortuosum*, L.		Du grec : *Seseli*, nom donné par Dioscoride à div. ombellifères.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	(1) Spé au Rouet, à St-Just, à Jarret, dans les décombres, fl. vd. en m. et j.	Idem.	Alimentaire	Bosc, malgré l'odeur forte et la saveur âcre de cette pl., l'a recommandée comme salade, et probablement c^e condiment. (B.J^r)
omposées tubuliflores.	(1) Spé dans les lieux cultivés, fl j. de ms. à o.	Emollient.		On empl. cette pl. en lavements et en cataplasmes. (Bart.)
Idem.	V. Spé aux Aigalades, fl. j. en j. et jt.	Antidyssentérique.		On s'en sert en décoction à l'intérieur; et l'on applique l'herbe chaude extérieurement pour appaiser les tranchées. (Lmt-Gar.)
onifères.	A. Cult. par div. jardiniers de la b nlieue.		Industriel.	Ce genre produit les plus grands arbres connus, pouvant s'acclimater en France (100. mètres de haut) le bois sera très-utile p^r les constructions: il résiste très-bien aux hivers du climat de Paris. (B.J^r)
Idem.	A. Cult. chez M. Besson, au Pont de Vivaux.		Idem.	Idem. Ces 2 espèces ont le bois rouge et laissent écouler de leurs cônes une substance soluble dans l'eau, et qui a valu à cet arbre le nom de *Rod-wood*, c à. d. *Rougebois*. (Id.)
rchidées.	V. Spé le long de Jarret; à Puiricard, fl. purp. en m.	Vulnéraire.		On la croit en outre détersive. (Gar.)
Idem.	V. Spé dans les herbes humides près de la mer; (Gér.) fl. v. en m.	Idem.		Idem.
roïdées.	V. Cult. dans div. jardins d'amateurs, fl. p. en m. et j.	Drastique.		Bien que douée de propriétés actives, la racine de ce végétal n'est guère plus en usage. (G.S.P.)
mposées tubuliflores.	V. Aq. Spé dans les marais de la Basse-Crau, fl. purp. de jt. à s	Vulnéraire.	Industriel.	On retire de ce végétal une belle couleur jaune plus solide que celle qu'on obtient avec la gaude : avec l'indigo on a la couleur verte. (Hœf Idem.)
samées.	(1) Cult. au Jardin Zoologique fl. bl. ro. en jt.	Adoucissant.	Alimentaire, Industriel	Ses graines sont émulsives, alimentaires; l'huile qu'on en retire en Orient sert c^e aliment, médicament et cosmétique, ainsi que p^r la fabrication du savon. (Lmt.)
mbellifères ecti-sémi-iées.	V. Spé à Mont-Majour, fl. bl. en s.	Carminatif.		On empl. les semences de ce végétal comme anthelmintiques (Rob.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
SIDA A FL. JAUNES.	*Sida abutilon*, L.	Sida.	*Abutilon*, nom arabe, donné par Avicenne à une malvacée à fl. jaune.
SILÉNÉE GONFLÉE, vulgᵗ Cornillet, Behen-blanc.	*Silene inflata, Sm.-Cucubatus Behen, L.*	Carnillet.	Du latin : *Silenus*, silène ; all. à son calice ventru.
* SILFIE LACINIÉE. (Am. Sept.)	*Silphium laciniatum, L.*		Du grec: *Silphion*, nom donné à un végétal is tillant une gomme résine.
SISON AMOME, vulgᵗ S. odorant, S. faux amome.	*Sison amomum*, L.-*S. aromaticum, Lmk.*		Du celtique : *Sizum*, courant d'eau ; all. à son habitat.
SISYMBRE-SAGESSE, vulgᵗ Sagesse des chirurgiens, Talictron.	*Sisymbrium Sophia*, L.		Du grec : *Sisumbrion*, nom d'une espèce de cresson.
S. OFFICINAL, vulgᵗ Tortelle, Velar, H. aux chantres.	S. *officinal, Scop.-Erysimum officinale*, L.	Tortello.	Idem.
SMILACINE A GRAPPE, vulgᵗ Squine. (Am. Sept.)	*Smilacina racemosa, Desf.-Convalaria racemosa, L.*	Esquina, ita.	Diminutif de *Smilax*, du grec: *Smilé*, gratoir : all. à l'âpreté de la tige.
SMILAX DE MAURITANIE, vulgᵗ Salsepareille d'Afrique.	*Smilax Mauritanica, Desf.*	Gros-gramé.	Idem.
S. RUDE, vulgᵗ S. d'Europe, Liseron épineux, Liset piquant, Gramen de montagne.	S. *aspera, L.*	Escavillo.	Idem.
SOLDANELLE DES ALPES.	*Soldanella Alpina*, L.		De l'Italien : *Soldo*, Sou; all. à la forme de ses fˡˡᵉˢ, et, aussi, en l'honneur de A. *Soldani*, botaniste toscan.
* SOLENOSTEMMA ARGEL.	*Solenostemma argel, Hayne. - Cynanchum oleæfolium, Néc.*		Du grec : *Sôlen*, tuyau, *Stemma*, Couronne: all. à la figure du végétal.

FAMILLES NATURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
Malvacées.	(1) Spé à Monteau, près de Salon, fl. j. en s.	Emollient.	Textile.	Ses flles peuvent être empl. aux mêmes usages que les mauves. La filasse que l'on extrait de ses tiges est solide, longue et luisante. L'huile qu'on extrait de ses semences est, dit-on, de 1re qualité. (Balt.)
Caryophyllées.	V. Spé au bord des sentiers, fl. bl. ou purp. en m. et j.		Alimentaire	On mange ses flles comme salade et comme légume cuit. (Lmt.)
Composées tubuliflores.	V. Cult. en pleine terre à Paris, fl. j. en a. et o.	Tonique-purgatif.		On emploie ce végétal en médecine sous le nom de *Rhubarbe de la Louisiane*. (Boull.)
Ombellifères recti-séminées.	(2) Spé à la Ste-Baume. (Han.) fl. bl. en j. et jt.	Apéritif.		On se sert de ses semences qui sont très-aromatiques. (Jac.)
Crucifères.	(1) Spé dans les décombres, lieux incultes, fl. j. pâ. d'av. à j.	Astringent.		Cette pl. est aussi vulnéraire et fébrifuge. (Lmt)
Idem.	(1) Spé au bord des chemins, f. j. pâ. en m. et j.	Pectoral.		L'infusion de cette pl., qui est tonique, est regardée comme un remède contre l'enrouement qui résulte d'une angine ou d une bronchite légère. (G.S.P.) on en fabrique un sirop pectoral. (Gar.)
Liliacées.	V. Cult. au Jard. bot. fl. Jâ. en j.	Sudorifique	Alimentaire	Cette pl. croît aussi à la Chine et au Japon où on l'empl. ce antisyphilitique; les Américains du nord, par sa macération dans l'eau, en obtiennent une espèce de gelée qu'ils mangent assaissonnée avec le miel. (Fl.me)
Idem.	V. Spé aux petites-Crottes, à l'Estaque, fl. bl. en s. et o.	Idem.		On empl. sa racine ce celle de la salsepareille. (Gar.)
Idem.	V. Spé aux lieux secs et montueux, entre les Martigues et Bouc, fl. bl. jâ. en s. et o.	Idem.		Idem, (Hœf.)
Primulacées.	Spé dans les paturages des Alpines, cult. chez M. Gueidan, fl. v. en j. et jt.	Purgatif-léger,		Le Docteur Germain de St-Pierre lui donne cette propriété.
Asclépiadées.	As à fl. bl. peut être cultivé en Provence. (Jac.)	Purgatif.		On mêle ses flles à celles du séné, ce qui ajoute à l'énergie de l'action purgative. (Jac.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
SOLIDAGE, vulg[t] Verge d'or ou dorée.	*Solidago Virga-aurea, L.*	Bentibounetto.	Du latin : *Solidum agere*, consolider ; all. à ses propriétés vulnéraires
SOPHORA DU JAPON, *Hoïa-hoa* des Chinois.	*Sophora Japonica, L.*- *Styphnolobium Japonicum, Schott.*	Sophora.	Du grec : *Stuphnos*, astringent, *lobos*, gousse: all. à la propriété du fruit.
S. PLEUREUR.	*Styph. pendulum, sch.*- S. *pendula, Hort.*		Idem.
SORBIER-ALIZIER, vulg[t] Alizier blanc, Allouchier, Drouillier, Pommier allouchier.	*Cratægus aria*, L. - *Sorbus aria, Crants.*- *Mespilus aria, scop.*	Allouchié.	Du grec : *Kratos*, force, *Aiz*, chèvre : force des chèvres : all. aux jeunes pousses, broutées avidement par les chèvres.
S. DES OISELEURS, vulg[t] Sorbier.	*Sorbus aucuparia, L.*- *Pyrusaucuparia, Gœrtn*	Sorbiéro.	Du celtique : *Sormel*, pomme âpre ; all. à ses fruits.
S. DOMESTIQUE, vulg[t] Cormier.	S. *domestica*, L.-*Pyrus sorbus, Gœrtn.*	Sourbiéro.	Idem.
S. HYBRIDE, vulg[t] S. de Laponie.	S. *Hybrida, L.-Pyrus pinnatifida, Smith,*		Idem.
S. TERMINAL, vulg[t] Alizier tranchant, A. des bois, Aigretier.	S. *terminalis, Grantz.*		Idem.
SOUCHET à PAPIER. (Les Egyptiens le nomment *Berd.*) (Syrie).	*Cyperus papyrus, L.*		Du grec: *Kupeiros*, nom du souche comestible

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Composées tubuliflores.	V. Spé au bord de l'Huveaune, au vallon de N.D. des Anges, fl. j. en s. et o.	Vulnéraire		On empl. ses fl. contre la dyssenterie et le crachement de sang ; On guérit les plaies avec les flles et les fl. (Bart.)
Légumineuses papilionacées.	A. Cult. au Jard. bot. (en France depuis 1747), fl. j. en a.		Industriel.	C'est un grand arbre de pl. terre dont le bois dur est de la couleur de chêne foncé. Ses jeunes boutons à fleurs, donnent, directement à la teinture une couleur verte. L'enveloppe de la graine, lorsqu'elle commence à mûrir, produit un beau vernis jaune. (B.Jr)
Idem.	A. Cult. à la *Demande*, près Aubagne, fl. jâ. en m.		Idem.	C'est une variété de l'espèce précédente, produisant un effet agréable et singulier. (B.Jr)
Rosacées pomacées.	A. Spé à St-Marcel, au vallon de Forbin, fl. bl. en m.	Astringent.	Idem.	On a empl. son fruit ce antidyssentérique; son bois est dur, fort tenace; il est fort recherché pr les tourneurs et les menuisiers. En faisant sécher et réduisant en poudre ses baies, elles fournissent, pr la fermentation, une liqueur spiritueuse. (Hœf.)
Idem.	A. Spé à la Ste-Baume fl. bl. en m.	Idem.	Idem.	Son fruit écarlate, pulpeux, acide et fermentescible, peut servir aux mêmes usages que celui du *S. domestique* ci-après. (Lmt.)
Idem.	A. Spé Idem, fl. bl. en m.	Idem.	Idem.	Le fruit de cet arbre renferme beaucoup d'acide malique. Dans le nord, en le faisant fermenter dans l'eau, on en fabrique une boisson rafraichissante, et l'on en retire par la distillation de l'eau de vie. Son bois est également recherché pr les tourneurs. (Hœf.)
Idem.	A. Cult. au Jard. bot., fl. bl. en m.	Idem.	Idem.	Idem.
Idem.	A. Spé à la Ste-Baume, fl. bl. en m.	Idem.	Idem.	Son écorce, très-astringente, est empl. pr la médecine contre les tranchées de la dyssenterie. (Lmt.)
Cypéracées.	V. Aq. Cult. chez M. Lucy, Rec. gén., fl. en omb. décomposée, blâ. de o. à d.		Industriel. Alimentaire	On fabriquait du papier avec les lames minces qui composaient les fortes tiges de ce végétal. Ses racines servaient à établir des vases à l'usage des Egyptiens, et elles fournissaient avec la partie inférieure et succulente des tiges, une substance alimentaire: tandis que la moelle de ces mêmes tiges était empl. à faire les mèches des flambeaux qu'on portait dans les funérailles. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
S. COMESTIBLE, vulg^t S. sultan, Amandes de terre, Trasi, Habet assis; *Chusa*, en Espagne.	*C. esculentus*, *L.*	Triauglé.	Idem.
S. LONG, vulg^t Jonc triangulaire, Souchet.	C. *Longus*, *L.*	Idem.	Idem.
S. ROND, vulg^t S. officinal.	*C. rotundus*, *DC.*-C. *officinalis*, *Esenb.*	Gionco odorato ita.	Idem.
SOUCI DES CHAMPS.	*Calendula arvensis*, L.	Gauché fer.	Du latin : *Kalendæ*, calendes, c. à. d., pl fl. tous les mois.
S. OFFICINAL, vulg^t Souci, S. des Jardins, Fleur de tous les mois.	C, *officinalis*, L.	Gauché.	Idem.
SOUDE COMMUNE, vulg^t Salicor, Bourde, Kali.	*Salsola soda*, *L.*	Soourro.	Du latin : *Salsus*, salé all.au sel que contien la pl.
S. COUCHÉE.	*S. prostata*, *L*,	Idem.	Idem.
SPARTE TENACE, vulg^t Alvarde, Auffe.	*Lygeum spartum*, L.	Aouffo.	Dugrec : *Spartos*, sorte de jonc, tresse cordage.
SPHAGNE DES MARAIS.	*Sphagnum palustris*, L.		Du latin: *Muscus*, mousse.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIETÉS MÉDICALES. 7	PROPRIETÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. chez M. Blaise, père, Herboriste, fl. en jt.		Alimentaire	Ce végétal donne, par ses racines, 12 pr 0|0 de fécule à l'état sec, et 9 0|0 d'alcool par la fermentation. C'est un succédané du café: il produit de l'huile, ou sert d'aliment et un orgeat très-agréable. (Div. auteurs.)
Idem.	V. Spé le long de Jarret, fl. j. en jt. et s.	Astringent.	Industriel.	Ses racines sont aromatiques, surtout dans leur état de siccité; elles sont diurétiques, stomachiques et détersives: on les empl. en gargarismes pr déterger les ulcères de la bouche. Les parfumeurs en font entrer la poudre dans l'eau de miel de Londres. (Hœf.)
Idem.	V. Aq. Spé dans la Crau, fl. en jt. et a.	Idem.		La racine de ce végétal est en tubercules ovoïdes, gros comme de petites noix, unis entre eux par une radicule ligneuse: Elle est très-aromatique et stimulante. (Rob.)
omposées tubuliflores.	(1) Spé dans les vignobles, fl. j. o. de j. à a.	Sudorifique		On se sert du suc de la pl., de préférence à la decoction, pour la jaunisse, l'hydropisie et la paralysie Les fl. mangées en salade par les enfants, peuvent être guéris des tumeurs scrofuleuses. (Gar.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. o. en jt. et o.	Idem.		Ce végétal est stimulant, antispasmodique, résolutif; on l'a empl. avec succès, pilé, appliqué sur les tumeurs scrofuleuses ulcèrées. Suivant Héquet, les flles écrasées sur les verrues, les font disparaître; il faut observer que la dessicat. de la pl. lui fait perdre toutes ses vertus. (Cn.) on dit que sa fl. peut rempl. le safran.
nénopodées.	(1) Spé à Marignane, dans la Camargue, fl. j. en s.		Industriel.	Les cendres de cette pl. sont empl. utilement dans la fabrication du verre et du savon. (St.B.R.)
Idem.	(1) Spé à Tarascon, fl. vd.		Idem.	Idem. Aux environs de Narbonne, on donne la graine de la Soude en guise d'avoine aux bœufs de labour; qq. personnes mangent les flles de cette pl, (Bouil.)
raminées.	V. Cult. au jard. bot., fl. jâ.		Idem.	Avec les flles de cette pl. on fabrique div. ouvrages, tels que nattes, tapis, corbeilles, chapeaux, etc qui sont connus sous le nom de *Sparterie*. On en a confectionné du papier de tenture en 1860. (Bouit.) Mr Rastit. qui dirige l'usine d'Auriol a été médaillé à cet effet par la Société industrielle de Mulhouse.
ousses.	V. Spé dans les eaux stagnantes, (Gér.)			Cette pl. se convertit en terreau fertile; sans aspérités, presque cotonneuse, c'est la meilleure mousse qu'on puisse choisir pr garnir le berceau des enfants: elle peut se renouveler à peu de frais. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
SPIGÉLIE ANTHELMINTIQUE, vulgt La Brinvilliers. (Brésil.)	*Spigelia anthelmia*, L.		Dédié à Ad. Spige professeur d'anatom à Padoue.
S. DE MARYLAND. (Am. Sept.)	*S. Marylandica*, *K.*		Idem.
SPILANTHE BRUN, vulgt Cresson du Brésil.	*Spilanthes fusca*, *H.P.*		Du grec: Spilos, tach *Anthos*, fleur; all. la couleur variée d Capitules.
S. POTAGER, vulgt Abécédaire, Cresson de Para. (Pérou.)	S. *Oleracea*, *Jac.*		Idem.
SPIRÉE BARBE DE BOUC, vulgt B. de chèvre.	*Spiræa aruncus*, *L.*		Du grec: *Speiraia*, q se tord; all. à la flex bilité de ses rameau
S. FILIPENDULE, vulgt Filipendule.	*S. filipendula*, L.		Id, et aussi. de *Filu pendulum*, fil qui pen parce que ses tuberc les sont suspendus un fil.
S. ULMAIRE, vulgt Ulmaire, Reine des prés, H. aux abeilles.	S. *ulmaria*, L.	Reino dei pras	Idem.
STAPHYLIER PENNÉ, vulgt Patenôtrier, Nez-coupé, faux-Pistachier.	*Staphylea pinnata*, *L.*	Pételin.	Du grec: *Staphulé*, gra pe; all. à la disposition des fl.
STATICE, A LARGES Flles, vulgt *Bohen rouge* des anciens. (Caucase.)	*Statice latifolia*, Sm.		Du grec: *Statikos*, a tringent; all. à ses pr priétés.
S. LIMONIUM.	*S. limonium*, *L.*		Idem.
STAUNTONIE DE LA CHINE.	*Stauntonia chinensis*, *DC*,		Dédié à Sir *George* *taunton*, de l'amba sade en Chine (en 179

MILLES TURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
ganiacées.	(1) Cult. chez M. Géoffre au Prado, fl. purp. en jt.	Toxique.		A l'état frais, cette pl. est vénéneuse; ses graines et ses files sont vermifuges. (Lmt.)
Idem.	V. Idem., fl. idem.	Vermifuge.		Les racines et les feuilles de ce végétal sont vermifuges. (Idem)
mposées ıbuliflores.	(1) Cult. au Jard. bot., fl. br. en m.	Antiscorbutique.	Alimentaire	Les habitants de l'Amérique mérid. mangent cette pl. crue ou cuite; ils la regardent ce un antiscorbutiq. puissant. (Hœf.)
Idem.	(1) Idem., fl, j. en m.	Idem.	Idem.	Cette pl. est à saveur brûlante et salivaire: elle a, au surplus, les mêmes propriétés que la précédente. (Idem.)
sacées spiacées.	V. Cult. chez M. le che Léautier, fl. bl. en j. et jt.	Astringent-léger.	Industriel.	Par analogie, on lui suppose la même propriété qu'à quelques unes de ses congénères qui sont propres au tannage des cuirs, Cette pl. a été vantée jadis comme tonique et fébrifuge. (Lmt.)
Idem.	Ve Spé au vallon du Rouet, à Ne De des Anges, fl. bl. en jt.	Idem.	Alimentaire	La décoction de ses racines est empl. dans la dyssenterie; elles donnent une fécule saine et nourrissante. Ses fl. infusées dans le lait lui procurent une saveur agréable. La pl. entière sert au tannage des cuirs. (Div.-aut.)
.Idem.	V. Aq. Cult. chez les jardiniers-fleuristes, bl. en j. et jt.	Idem.	Industriel.	Ses fl. sont empl. ce sudorifiques dans les hydropisies; elles communiquent au vin le bouquet du vin de *Malvoisie*. La racine est astringente et vermifuge. La pl. sert à tanner les cuirs et possède, dit-on, des propriétés tinctoriales, (Lmt.-Hœf.)
phyléacées	As Spé chez M. Renaud à St-Barnabé, fl. bl. en av. et j.	Résolutif.	Alimentaire Industriel.	L'amande des noyaux de son fruit a le goût de la pistache; elle fournit par expression une huile douce et résolutive. Ses semences dures et luisantes sont empl. à faire des colliers et des chapelets. (Hœf.)
mbaginées	V. Cult. chez les jardiniers-fleuristes, fl. ro. ou purp.	Astringent.	Industriel.	La racine de cette pl. est propre au tannage des cuirs et à la teinture en noir, (Lmt.)
Idem.	V. Spé à Séon au bord de la mer, fl. l. en jt. et a.	Idem.		La racine de cette pl. était particulièrement empl. ce astringente et tonique. (G.S P.)
rdizabalées	As Cult. chez M. Jh-Rougier, fl. blâ.		Alimentaire	Ce végétal produit des fruits comestibles remplis d'une pulpe sucrée et douceâtre. (B.Jr)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
STELLAIRE INTERMÉDIAIRE, vulgt Morgeline, Mouron blanc, M. des Oiseaux.	*Alsine media*, *L.*-*Stellaria media*. *Vill.*	Paparudo.	Du latin *Stella*, étoile all. à la forme et à l disposition des pétales
STERCULIE A Flles DE PLATANE, vulgt Bupariti. (Chine).	*Sterculia platanifolia*, *L.*	Parasol chinois	Du latin : *Stercus*, fien te : all. à l'odeur féti de des fl. et des flles.
STIPE-JONC.	*Stipa juncea*, *L.*		Du grec: *Stupé*, filasse all. aux barbes plumeuses des fleurs.
S. PLUMEUSE.	S. *pennata*, L.	Baouco à plumet.	Idem.
S. TRÈS-TENACE, vulg Sparte.	S. *tenacissima*, *L.*	Aouffo.	Idem.
* STRATIOTE ALOÈS*	*Stratiotes aloides*, *L.*		Du grec : *Stratiôtés* Soldat; all. à ses fll en glaive et à ses pro priétés vulnéraires.
SUMAC AMARANTE, vulgt S. de Virginie.	*Rhus typhinum*, L.	Sommacco, ita.	Du celtique : *Rhud*, rouge; all. à la cou leur du fruit et des fll en automne.
S. DES COROYEURS, vulg, Roure des Coroyeurs.	*R. coriaria*, *L.*	Faouvi.	Idem.
S. FAUX-VERNIS, vulgt S. Cirier.	*R. succedanea*, L.		Idem.
S. FUSTET. vulgt Arbre à perruque, S. des teinturiers, Bois jaune de Hongrie.	*R. cotinus*. *L*,	Aoubré à perruco.	Idem.
S. VÉNÉNEUX, vulgt S. à la gale, S. à la puce, Arbre du poison, (Am. Sep.)	*R. radicans et R. toxicodendron*. L.		Idem.

MILLES TURELLES.	HABITAT OU LIEU DE CULTURE.	PROPRIÉTÉS MÉDICALES.	 ÉCONOMIQUES ou autres.	OBSERVATIONS.
5	6	7	8	9
ryophyllées	(1) Spé le long des murs, fl. bl. presque toute l'année.		Idem.	Ses flles se mangent en guise d'épinards; ses semences sont recherchées pr la nourriture des petits oiseaux. (Har.)
rculiacées	A. Cult. au Jard. bot. fl. peu app. en m.		Idem.	C'est un bel arbre dont les fruits se mangent. (Hœf.)
minées.	V. Spé à la Ste-Baume, fl. j. en m. et j.		Economique.	Cette pl. sert de fourrage aux bestiaux.
Idem.	V. Idem, fl. Ap. en m. et j.		Industriel.	Outre le foin que cette pl. donne, on fabriq. avec le chaume des tissus de sparterie: Tournefort, avec ses barbes, avait constr. des hygromètr. d'une grande sensibilité. (St.B.R.)
Idem.	V. Cult. au Jard. bot. fl. en m. et j.		Idem.	On fait avec le chaume de cette pl. de fort tissus de sparterie. (Bouil.)
drochari- ées.	V. Aq. Spé en Belgique, fl. bl. en j. et jt	Vulnéraire		Les anciens attribuaient à cette pl. des propriétés vulnéraires. Elle ressemble à la Joubarbe. (Mor.)
rébintha- es.	A. Cult. au Jard. bot. fl. v. en m. et j.	Rafraîchissant.	Industriel.	Les bales que produit ce végétal sont rouges et velues; elles sont acides et l'on en fait une limonade rafraîchissante. Il découle de leur écorce incisée une résine abondante. (Hœf.)
Idem.	As Spé dans les champs secs et arides, fl. vd. en m. et j.	Caustique.	Idem.	Les flles de ce végétal sont empl. au tannage des cuirs. On teint en jaune avec l'écorce des tiges, et en brun avec celle des racines, les fruits ont une saveur acide assez agréable, les anciens les mangeaient comme assaisonnement. (Idem.)
Idem.	A. Cult. chez M. Tardif, fl. en j. jt.		Idem.	Les semences de cet arbre fournissent une huile concrète dont on fait des bougies au Japon. On en retire aussi un vernis. (Duch.)
Idem.	As Spé à N.De des Anges fl. p. en m. et j.	Antidartreux.	Idem.	Ce végétal renferme dans ses flles des qualités vénéneuses; on les emploie dans la tannerie. Son bois est recherché par les tourneurs, les ébénistes et luthiers; Il donne avec les racines une couleur d'un jaune orangé, qui sert à teindre les draps et les maroquins. (Hœf)
Idem.	As Idem. fl. vd. en j.	Caustique.		Ce végétal très-vénéneux à l'intérieur, perd au feu une partie de ses propriétés malfaisantes et fournit un extrait empl. ce les maladies cutanées, la paralysie, etc. (Lmt.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
S. VERNIS, vulgᵗ Bois-chandelles, Terminalier. (Am. Sept.)	*R. vernix*, L.		Idem.
SUREAU NOIR, vulgᵗ Haut bois, Sulion, Seuillet, Sureau, etc.	*Sambucus nigra*, L.	Sambéquié.	Du latin : *Sambuca*, ins trument de musique qui était fabriqué jadi avec son bois.
S. HIÈBLE, vulgᵗ Hièble, Petit Sureau.	S. *ebulus*, *L.*	Sooupudoun.	Idem.
S. A GRAPPES.	*S, racemosa, L.*		Idem.
SYMPHORINE A PETITES FLEURS. (Virginie.)	*Symphoricarpos vulgaris, Mich.-Lonicera, Sym., L.*		Du grec : *Sumphéró*, agglomérer. *Karpos*, fruit; all. aux baies réu nies en petites têtes.
TAMARIX D'AFRIQUE.	*Tamarix Africana*, *Desf.*	Tamarin.	De *Tamarisci*, peuples h bitant le revers des Py rénées, sur les bords du *Tamaris*.
T. DE FRANCE, vulgᵗ T. de Narbonne.	*T. Galica, L.*		Idem.
TAMINIER COMMUN, vulgᵗ Tame ou Tamier, Sceau de NᵉDᵉ, Racine Vierge Couleuvre noire, H. aux femmes battues.	*Tamus communis, L.*	Vigno-fero	Du grec : *Thamnos*,, a buste sarmenteux.
T. D'ALLEMAGNE, vulgᵗ Myricaire d'Allemagne.	*T. Germanica, L.-Myricaria Germanica, Desv.*		De *Myriké*, nom grec (végétal.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	As Cult. au Jard. bot, fl. en j,	Idem.	Inds triel.	Cet arbre malfaisant est regardé comme le même que celui qui croît au Japon. Il en découle un suc blanc qui se durcit à l'air, et qui est empl. comme le plus agréable vernis. De ses semences, on retire une huile qui sert à la fabrication des chandelles. (Hœf.)
aprifoliacées.	A. Spé dans les haies humides, fl. já. en m. et j.	Purgatif	Idem.	Les flles et les fl. du sureau sont laxatives, purgatives et diurétiques étant fraîches; diaphorétiques quand elles sont sèches. Les baies sont réellement purgatives. L'infusion des fl. sèches, en compresses, est un bon remède dans l'érysipèle. Ces fl. communiquent au vin une odeur de muscat. (Cin.)
Idem.	V. Idem. fl en m. et j.	Idem.	Idem.	Toutes les parties de ce végétal purgent avec énergie; ses baies noires, servent à colorer div. tissus en violet. (Jh.B,)
Idem.	As Spé sur les Alpines humides (Gér.) fl. blâ. en m. et j.	Idem.		Ce végétal possède les mêmes propriétés médicales que le *S. noir* ci-dessus. (Lmt.)
Idem.	As Cult. chez MM. Audibert à Tonelle, fl. bl. en a.	Fébrifuge.	Idem.	La racine de ce végétal est astringente; on l'empl. en médecine. (Lmt,)
amariscinées.	As Spé à Montredon, dans la Camargue, fl. ro. en été.	Diurétique.	Idem.	Le Tamarix est incisif, propre à emporter les obstructions de la rate, et à dissiper les tumeurs. On se sert de l'écorce surtout de celle des racines. Le bois est empl. à faire des barils où l'on tient de l'eau qu'on prétend être très -apéritive. Ses cendres fourniss. de la soude. (Gar.)
Idem.	As Spé à Montredon et dans la Camargue, fl. purp. en m.	Idem.	Idem.	Les Danois en substituent les flles au houblon dans la fabrication de la bière. Ses fruits fournissent une teinture noire qui peut rempl. la noix de galle. Ses cendres servent à faire de la Soude. (Boull.)
ioscorées.	V. Spé à Ne De des Anges, fl. bl. en m, et j.	Idem.	Alimentaire	Son rhizome sembl. à ceux du Dioscorea, est naturellement âcre, mais contenant beaucoup de fécule amilacée, qui devient un bon aliment étant bien lavée, et après avoir subi une ébullition. Sans préparation, les racines sont diurétiques résolutives et vulnéraires. (Hœf.)
Idem.	As Spé dans les îles de la Durance, fl. ro. en été.	Tonique.	Idem	Ce végétal est aussi diurétique ; par sa combustion on obtient une grande quantité de sulfate de soude. En Alsace on perce ses rameaux pr en faire des tuyaux de pipe. (Hœf.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
TANAISIE BALSAMITE, vulgt Menthe-Coq, Gd baume, Balsamite odorante.	*Tanacetum Balsamitæ*, L. – *Pyrethrum Tanacetum, DC.*-*Balsamita suaveolens*, Pers *Desf.*	Tanarido.	Du latin : *Balsamum*, Baume; all. à son odei agréable.
T. COMMUNE, vulgt Barbotine, H. de St-Marc, H. aux vers, Tanaisie.	*T. vulgare, L.*	Boutoun d'or.	Idem.
TÉTRAGONE ÉTALÉE OU CORNUE. (Nlle Zélande.)	*Tetragona expansa*. L.	Espinard d'estiou.	Du grec : *Tétra*, quatr et *gónia*, angle ; all. la forme du fruit.
TÉTRAGONOLOBE ROUGE, vulgt Lotier rouge. (Sicile.)	*Tetragonolobus purpureus*, Mœnch.		Du grec : *Tétragónos* carré ; *lobos*, gousse.
THAPSIE VELUE, vulgt Malherbe.	*Thapsia. villosa*, L.	Hº à noou chamiso.	De *Thapsus*, ville d'A frique d'où la pl. tir son origine.
THÉ BOUT, vulgt T. de la Chine.	*Thea bohea*, L.-*T. Sinensis, Sims.*	Thé négré.	Du chinois, *Téha* no de la pl.
T. VERT, vulgt Thé, H. divine.	*T. viridis*, L.	Thé.	Idem.
THLASPI BOURSE A PASTEUR, vulgt Boursette. Tabouret, Molette à berger.	*Thlaspi bursa pastoris*, L.- *Capsella*, Mœnch.	Moucelet, Hº doou couar	Diminutif de *Capsa*, Cassette ; all. au fru conformé en porte-m naie.
THUYA ARTICULÉ. (Arabie.)	*Thuya articulata*. L.	Thuya.	Du grec : *Thuos*, encen all. à son odeur.
T. DU CANADA, T. thériacal, A. de vie, A. de Paradis.	*T. Occidentalis*, L.	Idem.	Idem.
THYM CILIÉ. (Espagne.)	*Thymus mastichina*, L.	Farigoulo.	Du grec : *Thumos*, de *thuô*, parfumer; no de l'espèce principal
T. COMMUN, vulgt Thym Frigoule.	*T. vulgaris*. L.	Idem,	Idem·

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Composées. tubuliflores.	V. Cult. chez M. Blaise père, fl. j. en s. et o.	Anthelmintique.	Condiment.	Cette pl. est considérée comme stomachique et carminative; on l'emploie à cause de son odeur balsamique comme assaisonnement dans la cuisine. On dit ses semences vermifuges. (Idem.)
Idem.	V. Cult. chez M. Garnier-Savatier, fl. j.o. en a.	Idem.	Idem.	Cette pl. est d'une odeur très-pénétrante et a des propriétés toniques et stimulantes qui l'ont fait recommander contre les vers ascarides; on en retire en Finlande une couleur verte. Les flles sont empl. c[e] assaisonnement. (Idem.)
Tétragoniées.	V. Cult. dans les Jardins potagers. fl. vd. en j.	Antiscorbutique.	Alimentaire	Plante excellente qui donn des produits continus de juin en décembre; on ne cueille que les flles qui se maugent c[e] les épinards. D'après Cook. c'est un bon légume et un excellent antiscorbutique. (B. J[r])
Légumineuses papilionacées	(1) Spé à l'Estaque (St. B. R.) et à Toulon; fl. r. en j. et jt.		Idem.	Les gousses et les graines de cette pl. sont comestibles. (Lmt.)
Ombellifères recti-séminées.	V. Spé à Ste-Marguerite, dans la Crau-pierreuse. fl. j en jt. et a.	Purgatif.		La racine est un violent purgatif on l'empl. à l'extérieur dans les onguents pour les maladies de la peau. (Hœf.)
Ternstrœmiacées.	A[s] Cult. au jard. bot., fl. bl.	Excitant		Ses flles sont usitées en infusion qui est digestive, excitante et antispasmodique. (Lmt.)
Idem.	A[s] Idem ; fl. bl.	Diaphorétiqne.		L'infusion des flles est diurétique et diaphorétique: c'est une boisson convenable aux individus d'une constitution molle; mais elle ne convient pas aux personnes iritables. (Rob.)
Crucifères.	(1) Spé dans les champs fl. bl. tout l'été.	Astringent-léger.	Industriel.	On empl. cette pl. dans les hémophtysies, et, en topique, dans les douleurs rhumatismales et les hémorrhoïdes. (Liz.) Sa graine, qui est très-abondante, produit 20p[r] 0|0 d'huile bonne à brûler (Sc.p.to.)
Conifères.	A. Cult. au jard. bot. fl. vd.	Idem.	Idem.	Cet arbre produit la résine *Sandaraque* dont on se sert p[r] la préparation des vernis. Les arabes empl. c[e] résine p[r] les hémorrhoïdes, (Bouil.)
Idem.	A. Cult. chez MM. Audibert à Tonelle, id.	Sudorifique.	Idem.	Son bois passe p[r] être incoruptible; les jeunes rameaux servent à faire des balais. On lui attribue la vertu sudorifique. (Hœf)
Labiées.	V. Cult. dans les jardins, fl. bl. en j. et jt.	Parfum.	Condiment	Toute la pl est aromatique: son parfum ranime l'esprit. Elle entre dans la composit. de *l'Eau de mélisse*, et sert d'assaisonnement (Duch.)
Idem.	V. Spé à la Vierge de la Gardo, etc, fl. purp. en j. et jt.	Idem.	Idem.	Considéré comme aromatique p[r] déterger les ulcères atoniques, et d'un commun usage pr l'assaisonnement et pour la parfumerie. (Fl. m[e])

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
T. EN TÊTE.	*T. capitatus, Hoffm.* — *Satureia capitata*, L.	Pébré d'aï à testo.	Idem.
T. SERPOLET, vulgt Serpolet, T. bâtard.	*T. serpillum*, L.	Sarpoulet.	Idem.
TILLEUL ARGENTÉ (Hongrie)	*Tilia argentea*, L.	Tillot.	Venant peut-être de *Tigillum*, soliveau.
T. A Gdes Flles vulgt T. de Hollande, T. commun, T. d'Europe.	*T. grandiflora, Ehrh.*-*T. rubra, DC.*-*T. platyphilla. Seop.*	Idem.	Idem.
T. INTERMÉDIAIRE.	*T. intermedia, Hayn. DC.*	Idem.	Idem.
TOMATE COMESTIBLE, vulgt Tomate, Pomme d'amour. (Mexique.)	*Solanum lycopersicum. L.*		Du grec : *Lukos*, *Persikon*, pêche de loup all. à ses propriétés excitantes.
TOQUE CASSIDE, vulgt Toque, Tertianaire, Centaurée bleue.	*Scutellaria galericulata* L.	Scudello.	Diminutif du mot latin *Scuta*, écuelle : all. la forme du calice.
TORDYLE ÉLEVÉ.	*Tordylium maximum*, L *T. magnum*, *Brot*,		Du grec : *Tordulon*, n. du fenouil de Crête.
T. OFFICINAL, vulgt Séséli de Crête.	*T. officinale*. L.		Idem.
TORREYA A FRUITS DRUPACÉS. (Japon.)	*Caryotaxus nucifera*, *Zucc.*-*Taxus nucifera*, L.		Dédié au Dr Torrey auteur d'une flore d'Amérique.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIETÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Spé à la montagne Ste-Victoire, fl. purp. en j. et jt.	Aromate.	Condiment.	On l'empl. dans la parfumerie et comme condiment. Il sert à aromatiser les fruits secs que l'on veut conserver. (Boull.)
Idem.	V. Spé à la Nerthe, fl. purp. en j. et jt.	Céphalique	Idem.	Cette pl. est également tonique On l'empl. dans certaines tumeurs atoniques, soit en fomentations, soit en sachets qu'on laisse à demeure. Elle entrait chez les Romains comme assaisonnement dans la préparation de plusieurs aliments. (Hœf.)
liacées.	A. Cult. au jard. bot., fl. jâ. en m.	Antispasmodique.	Industriel.	Ce bel arbre fleurit un mois plus tard que ses congénères, l'odeur de ses fleurs est plus suave et il garde ses flles plus longtemps. Le bois léger, blanc, est empl. par les sculpteurs et les luthiers; son écorce, qui est textile, sert à faire des cordes et du gros papier (Id. B. J[r])
Idem.	A. Cult. dans la banlieue, fl. jâ. en m.	Idem.	Idem.	Outre l'empl. que l'on fait de son bois et de son écorce dans l'industrie, le mucilage abondant que son écorce contient, pourrait la faire empl. c[e] alimentaire dans des temps de famine. Ses flles sont enduites d'un suc mielleux qui imite le sirop de sucre. (Hœf.)
Idem.	A. Spé à la Ste-Baume fl. blâ. en m.	Idem.	Idem.	La sève, retirée par incision, contient une assez grande quantité de sucre cristallisable; elle peut fournir, par la fermentation, une liqueur vineuse assez agréable ; son bois donne un charbon excellent p[r] la poudre à canon et p[r] la peint (Bouil.)
olanées.	(1) Cult. dans les jardins potagers, fl. j. en jt. et s.	Hépatique.	Alimentaire	Le fruit de cette pl. est considéré en médecine c[e] désobstruant actif dans les maladies du foie, et c[e] un remède que l'on peut opposer à la dyspepsie. Il sert d'aliment cuit et cru, et de condiment dans l'art culinaire. (B. hle. bo.)
abiées.	V. Aq. Spé à Arles, fl. v. ou ro. en jt. et a.	Fébrifuge.		La pl est astringente, et empl. contre la fièvre. (Lmt.)
mbellifères recti-sémi-nées.	(1) Spé dans les champs fl. blâ. ou ros. en jt. et a.	Diurétique.	Idem.	Sa racine est incisive; ses graines diurétiques; en Turquie on mange les jeunes pousses de la pl. en salade. (Hœf.)
Idem.	Idem. Id. Id. (rare.)	Idem	Idem.	Idem.
onifères.	A. Cult. au Jardin Zoologique, fl. vd. fruit p.		Idem. Industriel.	Les fruits de cet arbre sont comestibles. (Lej.) On retire du sulfate de soude de ses cendres (Duch.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
Tribule couché, vulgt Croix de Malte, Herse.	*Tribulus terrestris*, L.	Traouco-peiro.	Du grec : *Tribolos*, à 3 dards; all. aux valves épineuses de la capsule.
Trèfle rampant, vulgt Triolet.	*Trifolium repens*, *L.*	Trioulet.	Son nom marque le nombre des folioles de la pl.
T. des prés, vulgt T. commun, gd trèfle rouge, Trèfle.	*T. Pratense*, L.	Idem.	Idem.
Trigonelle a plusieurs cornes.	*Trigonella polycerata*, *L.*		Du grec : *Tréis*, trois. *Gônia*, angle; all. à la forme de la fleur.
T. bleue, vulgt Lotier odorant, Trèfle musqué, Baumier, Faux baume du Pérou. (Hongrie.)	*T. Cærulea*, *Scr.-Melilotus*. *Lmk.*		Idem.
T. couchée.	*T. Prostrata*, L.		Idem.
T. de Montpellier.	*T. Monspeliaca*, *L.*		Idem.
T. fénu-grec, vulgt Fénu-grec.	*T. Fœnum-grœcum*, L.	Sénégré fé.	Du grec : Boukeras, d'après Théophraste qui comparait ses siliques à une corne de bœuf.
Trochisque de Macédoine, vulgt Gros persil.	*Trochiscanthes* Macedonicus, *Koch.*	Gros jouver.	Du grec : *Trochiskos*, petite roue; all. à la forme de la fleur.
Troëne commun, vulgt Troëne, Truffetier.	*Ligustrum vulgare*, L.	Ooulivié fé.	Du latin : *Ligare*, lier; all. à la flexibilité de ses rameaux.
Trolle d'Europe.	*Trollius Europœus*, *L.*	Coucourrous.	Du mot allemand : *Trol*, rond; all à la formede la fleur.
Troscart maritime.	*Triglochinus maritimum*, *L.*		Du grec : *Tréis*, trois, *glôchis*, angle tranchant; all. à la forme du fruit.
Truffe blanche.	*Tuber album*, *Bull.*	Rabasso.	Du mot gaulois : *Truffe*, tromperie; all. à la racine qui trompe en ne poussant point de tige.
T. comestible, vulgt T. noire.	*T. cibarium*, *Bull.*	Idem.	Idem.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
ygophyllées ribulées.	(1) Spé dans la banlieue, lieux secs et arides, fl. j. en j.	Astringent.		Cette pl. est apéritive et diurétique. (Rob.)
égumineuses apilionacées.	V. Spé au bord des fossés du Prado, fl. bl. ou ro. en m.		Economique.	Cette pl. forme de bonnes prairies artificielles: c'est un excellent fourrage (St.B.R.)
Idem.	V. C'est la principale pl. des prairies, fl. ro. purp. en m.		Idem.	Cette pl. fournit un fourrage excellent. (Lmt.)
Idem.	(1) Spé dans les lieux secs et pierreux, fl. j. en m. et j.	Tonique.		On attribue à cette pl. les mêmes propriétés qu'au *Fenu-grec* (ci-après.) (M.Bl.)
Idem.	(1) Cult. au Jard. bot. fl. bl. en m.	Idem.	Industriel.	On se sert de l'infusion des fl. comme du thé; l'eau distillée est ophtalmique; on les empl. à aromatiser les fromages dans la Sibérie. (Jac.)
Idem.	(1) Spé dans les lieux pierreux, fl. j. en m. et j.	Idem.		Cette pl. jouit à peu près, des mêmes propriétés que le Fénu-grec, ci-après. (M. Bl.)
Idem.	(1) Idem, Idem.	Idem.		Idem.
Idem.	(1) Spé dans les prairies sèches, au Thoulonet. fl. jâ. en j. et jt.	Résolutif.	Alimentaire.	Les semences de cette pl. répandent une odeur qui se rapproche de celle du mélilot; elles donnent une farine émolliente et résolutive. (Rob.) Les Romains avaient rangé ce végétal parmi les pl. potagères; c'est d'ailleurs un très-bon fourrage. (Hœf.)
nbellifères ecti-séminées.	(1) Cult. au jard. bot. fl. bl. en j. et jt.	Apéritif.	Condiment.	On dit cette pl. apéritive et servant de condiment. (Sze.)
inées.	Ar. Spé dans les haies, à la Ste-Baume, fl. bl. en m. et j.	Astringent.	Industriel.	On empl. ses flles en gargarismes contre les maladies de la bouche et de la gorge. (Bart.) Ces flles sont aussi vulnéraires; les baies donnent une teinture en noir. (Lmt.)
nonculacées	V. Cult. chez div. jardiniers fleuristes, fl. j. pâ. en j.	Drastique.		L'énergie de son rhizome l'a fait souvent substituer aux racines de *l'Ellébore noir*. (Jh.R.)
smacées.	V. Spé dans les sables maritimes (Gér.) fl. bl. en a.		Economique	C'est un très-bon fourrage. (Bouil.)
ampignons	V. Spé à Tonelle près Tarascon.	Echauffant.	Alimentaire	Cette espèce est moins recherchée, par les gourmets, que la *noire*, à cause de son odeur un peu nauséeuse. (Hœf.)
Idem.	V. Spé à la Pugère, Bois du Sambuc.	Idem.	Idem.	C'est l'espèce la plus importante et la plus estimée à cause de son parfum. (Idem.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
TUBEREUSE INDIENNE, vulgt T. des Jardins.	*Polyanthes Tuberosa*, L	Tubérouso.	Du grec : *Polis*, ville *Anthos*, fleur. c. à. d ornement des cités.
TULIPE DE L'ECLUSE.	*Tulipa Clusiana*, L.	Tolipan.	Du persan: *Thoulyban* nom de la pl.
T. SAUVAGE, vulgt avant Pâques.	*T. sylvestris*, L.	Idem.	Idem.
TULIPIER DE VIRGINIE.	*Liriodendron Tulipifera*, L.	Tulipié.	Du grec : *Leirion*, lis *dendron*, arbre ; all à la grandeur et à l beauté des fleurs.
TUPÉLO A GRANDES DENTS (Am. sept.)	*Nyssa grandidentata*, *Michx.*		Corruption de *Nysa* nom myth. de la nourrice de Bacchus.
T. AQUATIQUE. (Idem)	*N. aquatica.*		Idem.
T. BLANCHATRE. (Idem)	*N. candicans*, Michx.		Idem.
TURGÉNIE A LARGES Flles vulgt Persil-bâtard.	*Turgenia latifolia*, *Hoffm.*	Juver fé.	Dédié à A. *Turgeneff* Conseiller d'Et t à Moscou.
TUSSILAGE FARFARA, vulgt Pas-d'âne, P. de cheval, H. de St-Quirin, Taconnet, Procheton, *Filius ante patrem.*	*Tussilago farfara*, L.	Herbo de la pato.	Du latin: *Tussim agere* chasser la toux ; all. sa propriété.
T. PÉTASITE, vulgt H. aux teigneux, Racine de la peste.	*T. petasites*, L.- *Petasites officinalis*, *Mœnch* -*P. vulgaris*, *Desf.*	Tussilagi.	Idem.
UTRICULAIRE COMMUNE, vulgt Utriculaire.	*Utricularia vulgaris*, L.		Du latin : *uter*, outre all. aux vésicules aériennes des flles.
VALÉRIANE D'ALGER, vulgt Corne d'Abondance.	*Valeriana cornucopiæ*, L.- *Fœdia c.*, *Vahl.*		Du latin : *Valere*, être sain; all. aux propriétés sanitaires de la pl.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
ridées.	V. Cult. dans les jardins, fl. jâ. en a.	Narcotique.	Industriel.	Cette pl. à odeur suave attaq. le système nerveux et peut produire l'engourdissement et la céphalalgie (Jh. R.). Les parfumeurs empl. son huile essentielle que l'on obtient c^e celle du jasmin, non par la distillation, mais en imbibant des cotons d huile de *ben*, etc. (V. l'art : jasmin. (Hœf.)
.iliacées.	V. Spé à Boulbon, à Roquevaire, fl. e. en av. et m.	Purgatif.		Les bulbes des tulipes sont d'une saveur âcre et amère; on les a considérées c^e diurétiques et purgatives (G. S. P.)
Idem.	V. Spé dans les champs de blé, fl. p. en ms et av.	Idem.		Ide.
lagnoliacées	A. cult. chez les principaux jardiniers, fl. j. vdâ. en j.	Fébrifuge.	Industriel	Son écorce amère, aromatique, peut rempl. le quinquina; elle sert à parfumer les liqueurs à la Martinique. (Lmt.-Jh.R.)
Nyssacées.	A Cult. chez M. Geoffre, au Prado, fl. vd. en j.		Idem.	On fait avec son bois des moyeux de roues et autres ouvrages de charronnerie; comme combustible, ce bois donne beaucoup de chaleur (Duch.)
Idem.	Idem.		Idem.	Idem,
Idem.	Idem.		Idem et alimentaire.	Idem. Son fruit acidule se confit au sucre, et donne des confitures et des conserves très-délicates. (Id.)
Ombellifères curvi-séminées.	(1) Spé a St-Giniez, fl. bl. en j. a.	Diurétique.		Cette pl. a été empl. p^r la propriété indiquée, (Lmt.)
Composées tubuliflores.	V. Spé dans la vallée de l'Huveaune, à N.D. des Anges, fl. en f. et ms.	Béchique.		Ses fl. sont empl. contre les catarrhes pulmonaires chroniques; ses flles contre les scrofules (Cin.)
Idem.	V. Spé au pied des Alpines humides, (Gér.) fl. purp. en ms. et av.	Apéritif.		Ce végétal a les mêmes propriétés que le précédent: on croit que sa racine sert à guérir la teigne des enfants. (Bouil.)
Utriculariées.	V. Aq. Spé dans les marais d'Arles, fl. j. en jt. et a.	Diurétique.		Jadis cette pl. a été préconisée c^e diurétique; aujourd'hui c'est un topique p^r les brûlures (Lmt.)
Valérianées,	(1) Cult. chez M. Rolland, aux Chartreux, fl. ro. en a. et s.		Alimentaire	Cette pl. se mange en salade comme les mâches: semer à l'automne, en terre légère. (B. J^r.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
V. NARD-CELTIQUE.	*V. celtica, L.*		Idem.
V. OFFICINALE, vulg[t] Valériane, V. sauvage, Petite valériane, H. aux chats.	*V. officinalis*, L.	Balariano.	Idem.
V. PHU, vulg[t] V. des jardins, Grande valériane, Centranthe-rouge.	*V. phu, L. Centranthus ruber, DC.*	Ubriago.	Idem,
V. TUBÉREUSE.	*V. Tuberosa, L.*		Idem.
VALÉRIANELLE POTAGÈRE vulg[t] Mâche, Boursette, Doucette, Salade de chanoines, S. verte, Chuguette.	*Valeriana locusta, L.- V. olitoria, Poll.*	Doucetto.	Diminutif de *Valeriana.*
VAREC VERMIFUGE, vulg[t] Mousse de Corse, M. de mer.	*Fucus helminthocorton*, L.	Mouffo de Corso	*Varec*, dérivé de l'anglais *Wreck* (naufrage) signifie les débris des pl. que la mer rejette sur les côtes.
V. CRÉPU.	*F. crispus, L.- Chondrus crispus, Dub.- C. polymorphus, Lam.*	Liken carraguen.	Idem.
V. VÉSICULEUX.	*F. vesiculosus*, L.		Idem.
VÉLAR DE S[te] BARBE, vulg[t] H. de Ste-Barbe, Barbarée, Julienne jaune, Rondotte.	*Erysimum barbarea, L.- Barbarea vulgaris, R. Br.*	H[o] de Sto-Barbo	De *Barbara*, S[te]-Barbe, à qui est consacrée l'espèce principale.
V. DES MURAILLES, vulg[t] V. Commun.	*E. vulgare, L.-E. murale, Desf.*	Tortélo.	Du grec : *eruô*, sauver : *oimé*, chant, voix; all à ses prop. médicales

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	V. Cult. chez M.r Geoffre, au Prado.	Acre.		Cette pl. est le *nard celtique* des Romains. Virgile, dans sa 5e églogue, la nomme *Saliunca humilis.* Sa racine, aromatique, amère, possède des propriétés actives qui sont à peu près les mêmes que celles de la V. offic. ci-après. (Jh. R.)
Idem.	V. Spé dans les bois humides de la banlieue, fl. râ. de j. à o.	Antiépileptique.		Cette pl. est non seulement utile dans l'épilepsie, mais encore dans la paralysie et autres graves maladies. On se sert de la racine qui a la singulière propriété d'attirer les chats. (Hœf.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. purp. en m. et j.	Antispasmodique.		On lui attribue les mêmes propriétés qu'à la V. off. (Bart.)
Idem.	V. Spé sur la pente des Alpines, fl. bl. ou vâ. en av. et m.	Idem.		La racine de cette pl. est très-odorante : elle était du nombre de celles qui portaient le nom de *nard*, *(Nardus montana, radice olivari, C. Bauh.)*, et dont on parfumait les huiles et les onguents. *(Hœf.)*
Idem.	(1) Spé dans les lieux cultivés, fl. bl. en av. et m.	Pectoral.	Alimentaire	C'est une bonne petite salade *(B. J.)*
...gues.	V. Spé sur les côtes de la mer.	Astringent vermifuge		Cette espèce doit sa vertu vermifuge à *l'iode*, médicament énergique, et à une huile volatile très-odorante; c'est de sa cendre qu'on retire *l'iode* et la *soude*. Les *Varecs*, dont le mucilage n'est pas altéré pr l'iode, peuvent servir d'aliment. On en use, dit le Dr Casin, cr les squirres et le cancer non ulcéré. *(Lmt.)*
Idem.	V. Spé idem. (Caranque de Morgiou).	Idem.	Comestible	On en fait des gelées qui ne sont point désagréables à prendre et qui sont très-nourrissantes, dans les maladies de poitrine et autres affections des voies respiratoires.
Idem.	V. Spé dans la mer de Martigues.	Antiscrofuleux.		Réduit en cendre ce végétal avec plusieurs *laminaria*, étaient empl. comme antiscrofuleux et antiscorbutiques, avant que l'on connût les moyens d'isoler l'iode. *(G. S. P.)*
...ucifères.	(2) Spé entre St-Chamas et Cornillon, fl. j. en m. et j.	Idem.	Condiment.	Cette pl. est antiscorbutique à l'intér. vulnéraire à l'extér. Dans qqpays, elle sert d'assaisonnement dans les salades - *(Lmt.-Hœf.)*
Idem.	(2) Spé sur les murs des enclos de la ville d'Aix, fl. j. en av. et m.	Béchique.		On compose avec cette pl. un bon sirop, sous le nom de sirop de *Erysimo de Lobel*, pr les vieux rhumes et l'asthme humide. *(Gar.)*

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
V. PRÉCOCE, vulgt V. Printanier.	*E. præcox, DC.-Barbarea patula. Fries.*	Erisamo (ita).	Idem.
VÉRATRE BLANC, vulgt Varaire, Ellébore blanc Elléborine (Suisse.)	*Veratrum album, L.*	Varaïré.	Du latin : *Vere atrum* tout-à-fait noir ; all. la couleur de sa racine
V. NOIR, vulgt Ellébore noir.	*V. nigrum, L.*		Idem.
VERGERETTE ACRE.	*Erigeron acre,* L.		Du grec : *Érion*, poil. *Géron*, vieillard ; all. son aigrette de soies blanche
V. DU CANADA.	*E. Canadense, L.*		Idem.
V. PUANTE, vulgt Séné des Provençaux, H. à coton.	*E. graveolens, L.*		Idem.
VÉRONIQUE CYMBALAIRE.	*Veronica Cymbalaria, T.*	Véronico.	Dédié à Ste-Véronique
V. BECCABONGA, vulgt Beccabonga, V. Cressonnée.	*V. beccabunga, L.-Anagallis aquatica, Lob.*	Crescione ita.	De l'Allemand : *Bac* et *Bungen*, Bulbes d ruisseaux
V. EN ÉPI.	*V. spicata, L.*		Idem.
V. MOURON.	*V. Anagallis,* L.		Idem.
V. OFFICINALE, vulgt Vér. mâle, Thé d'Europe, H. aux ladres.	*V. officinalis, L.*	Veronica. ita.	Du latin : *Ver*, prin temps ; c. à. d. pl. printanière.
V. PETIT-CHÊNE, vulgt V. Femelle,	*V. Chamædrys,* L.		Idem.
V. TEUCRIETTE, vulgt V. Germandrée.	*V. Teucrium,* L,		Idem.
VERVEINE OFFICINALE, vulgt Verveine; H. sacrée, H. à tous les maux.	*Verbena officinalis, L.*	Ho Crousado.	Les Grecs l'appelaient *Iera batane*, H. sacré tellement elle était en vénération parmi eu

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	(2) Spé dans les prés humides, fl. jâ. en av. et m.	Antiscorbutique.	Comestible	Cette pl. est empl. d'après l'indication ci-contre (Lmt.) on la cultive aussi pr ses flles que l'on mange comme le cresson de fontaine. (Rodet.)
élanthacées.	V. Spé dans les paturages des Alpines. (Gér.) fl. jp. en j. et jt.	Drastique.		Cette pl, est douée de propriétés analogues à celles du colchique. (G. S. P.)
Idém.	V. Cult. chez M. Jh- Rougier, fl. pn. en j. et jt.	Idem.		Ses propriétés purgatives sont moins actives que celles du précédent. (Idem.)
omposées tubuliflores.	(2) Spé au bord de Jarret; à St-Antoine, fl. j. en m. et j.	Anticatarrhal		Cette pl. a été empl. dans les affections catarrhales du poumon. (J R.)
Idem.	(2) Spé dans les prairies, fl. jâ. en m. et j.	Idem.		Les fl. de ce végétal sont préférables à celles du précédent; leur infusion a un goût agréable On l'empl. contre l'hypocondrie et l'hystérie. (Idem.)
Idem.	(1) Spé à Marignane, fl. j. en s. et o.	Purgatif.		On se sert de cette pl. pr sa propriété purgative.
ersonées. hinanthées.	(1) Spé au vallon de l'Oriol, fl. en fév. et ms.	Tonique.		Le Dr Bodard, qui a fait la description de cette pl. dans un mémoire lu à l'Académie de Florence, lui donne la préférence sur ses congénères ce succédanées du thé de Chine.
Idem.	V. Aq. Spé près des ruisseaux, fl. b. en m. et s.	Antiscorbutique.		Cette pl. est dépurative et antiscorbutique. (Lmt.)
Idem.	V. Cult. dans les jardins, fl. b. en j. et a.	Idem.		Cette pl. est tonique et jouit des propriétés de la précédente. (id.)
Idem.	V. Spé dans les fossés aquatiques, fl. b. ou ro. en m. et j.	Idem.		On empl. cette pl. en infusion, ou l'on administre son suc exprimé. (G. S. P.)
Idem.	V. Spé au pic de Bretagne, fl. b. pâ. en m. et j.	Tonique.		Son infusion est agréable à prendre; elle est légèrement diurétique, adoucissante et tonique. (Hœf.)
Idem.	V. Spé à la Pomme: (prés secs) fl. b. en m. et j.	Idem.		Son infusion est aussi agréable que celle de la précédente pl. dont elle a les propriétés. (Id.)
Idem.	V. Spé dans le vallon de Carpiagne, fl. b. en m. et j.	Idem.		Mêmes propriétés et même emploi qu'à la *V. anagallis*.
erbénacées.	V. Spé à Barbantane: le long des chemins, fl. r. pâ. en j. et a.	Astringent léger.		Cette pl. a quelques vertus toniques et astringentes, mais elle ne mérite nullement la réputation des propriétés diverses qu'on lui supposait anciennement (Cin.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ETYMOLOGIE
FRANÇAIS. 1	LATIN. 2	PROVENÇAL. 3	DU GENRE. 4
VESCE CULTIVÉE.	*Vicia sativa*, L.	Bello viando.	Du latin : *Vincire*, entrelacer ; all. à sa tige volubile.
V. DES BOIS.	*V. sylvatica*, L.	Pézarotto.	Idem.
V. DES HAIES, vulg[t] V. Sauvage.	*V. sepium*, *L.*		Idem.
V. FAUSSE ESPARCETTE.	*V. anobrychioides*, L.		Idem.
VIGNE CULTIVÉE, vulg[t] Vigne.	*Vitis vinifera*, L.	Souquo.	Du latin : *Viere*, lier ; all. aux soins à donner à ce végétal.
V. SAUVAGE.	*V. vinifera sterilis*, L.	Lambrusquo.	Idem.
VILLARSIE AQUATIQUE OU NYMPHOÏDE, vulg[t] Faux Nénuphar.	*Villarsia nymphoides*, *vent.-Menyanthes nymph.*, *L.*		Dédié à *Villars*, auteur d'une flore du Dauphiné.
VIOLETTE DES FORÊTS.	*Viola sylvatica*, *Fries.*	Vioulettié.	Du grec : *Ion*, nom de la pl. et celui d'une nymphe changée en cette pl.
V. ODORANTE. vulg[t] V. de mars, Violette, Fleur de carême.	*V. odorata*. *L.*	Idem.	Idem.
VIORNE COMESTIBLE.	*Viburnum edule*, *Pursh.*	Valino.	Du latin : *Viere*, lier avec des joncs ; all. à la flexibilité des rameaux.
V. COTONNEUSE, vulg[t] Manciane, Coude-manciane.	*V*, *Lantana*, *L.*	Mat de maï.	Idem.
V. LAURIER-TIN.	V. *Tinus*, *L.*		Idem.

FAMILLES NATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	PROPRIÉTÉS ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Légumineuses.	(1) Spé dans les champs fl. purp. en m.		Alimentaire	Sert à la nourriture de l'homme, par ses graines, et à celle des pigeons; ses fanes sont un bon fourrage. (St.B.R.)
Idem.	(1) Spé dans les lieux arides, fl. bp. en m. et j.		Economique	Cette pl. sert de fourrage aux bestiaux.
Idem.	V. Spé à la Ste-Baume fl. bâ. en m. et j.		Idem.	Idem.
Idem.	(1) Idem., fl. bf. en j. et jt.		Idem.	idem.
Ampélidées.	As Cult. dans la banlieue, fl. vd. en m.	Astringent.	Alimentaire	Avec le fruit de ce végétal précieux on fait le verjus, le vin, dont le dépôt donne la *Crême de tartre*, qui est empl. en médecine et dans les arts, de même que le vinaigre, produit par la fermentation du vin. Ce dernier, par la distillation, est changé en alcool. Le bois de la vigne est susceptible de recevoir un beau poli.
Idem.	V. Spé dans la plaine de la Camargue, fl. vd. en m et j.		Economique	Ce végétal est dioïque; on fait avec son fruit un vin qui, bien qu'un peu âcre, n'est pas à dédaigner. (St.B R.)
Gentianées.	V. Aq. Cult. dans les *aquarium*, fl. j. en j. et jt.	Dépuratif		Cette pl. joint une saveur chaude à l'amertume du Ményanthe : on lui prête les mêmes propriétés. (G. S.P.)
Violariées.	V. Spé à la Ste-Baume fl. v. pâ. en f. et ms.	Sudorifique.		Mêmes propriétés que la V. odoranto. (M.Bl.)
Idem.	V. Spé dans les haies, fl. v. en ms. et av.	Idem.		L'infusion des fl. est béchique ; les racines sont émétiques. (Lmt.)
Caprifoliacées.	As Cult. au Jardin Zoologique, fl. jâ. en jt. fr. r.		Alimentaire	Ses fruits rouges sont comestibles. (Idem.)
Idem.	As Spé à Ne De des Anges; fl. bl. en m.		Idem. Industriel.	Ses fruits noirs, à la maturité, sont rafraîchissants et comestibles; avec l'écorce de ses racines on fait de la glu; ses rameaux servent de liens, (Hœf.)
Idem.	As Spé à Marseille-à-veiré, fl. bl. ro. en jv. et f.	Purgatif.		Ses baies, d'une teinte bleuâtre, passent pour un violent purgatif. (Idem.)

NOMS DES VÉGÉTAUX EN			ÉTYMOLOGIE
FRANÇAIS.	LATIN.	PROVENÇAL.	DU GENRE.
1	2	3	4
V. OBIER, vulgt Boule de neige sauvage	*V. opulus*, L.		Idem.
VIPÈRINE A Flles DE PLANTAIN, vulgt Vipérine.	*Echium plantagineum*, L.		Du grec : *Échis*, vipère, all. à la figure de la semence offrant une tête de vipère
V. COMMUNE, vulgt Vipérine, H.aux vipères.	*E. vulgare*, *L.*	Buglo.	Idem.
VIRGILIER A BOIS JAUNE. (Am. Sept.)	*Virgilia lutea*, *Michx*-*Cladastris tinctoria*, *Raf.*		Du grec : *Klados*, rameau ; *Rhaitos*, fragile.
VULPIN DES PRÉS.	*Alopecurus pratensis*, L		Du grec : *Alôpêx*, renard ; *Oura*, queue : all. à la forme de l'épi
ULVE A LARGE FRONDE, vulgt U. étendue.	*Ulva latissima*, *L.*-*U. edulis*, *DC.*	Cooulé dé mar	Du latin radical : *Ulva*, nom du genre.
U.-LAITUE, vulgt U. marine.	*U. Lactuca*, *L.*		Idem.
YUCCA A Flles D'ALOÈS. (Am. Sept.)	*Yucca Aloifolia*, L.	Aoubré à espaso	*Yucca*, nom caraïbe du végétal.
Y. FASTUEUX.	Y. *fastuosa*. L,	Idem.	Idem.
Y. FAUX-DRAGONNIER. (Caroline.)	*Y. draconis*, L.	Idem.	Idem.
ZILLA FAUX-MYAGRUM.	*Zilla Myagroides*, *Forsk.*		*Zilla*, nom Egyptien de la pl.
ZOSTÈRE MARINE.	*Zostera marina* L.	Lapoun.	Du grec : *Zôstêr*, bandelette, ruban ; all. à ses fibres.

AMILLES ATURELLES. 5	HABITAT OU LIEU DE CULTURE. 6	PROPRIÉTÉS MÉDICALES. 7	ÉCONOMIQUES ou autres. 8	OBSERVATIONS. 9
Idem.	As Cult. chez MM. Audibert à Tonelle, fl. bl. en m. et j.	Laxatif léger	Industriel.	On prépare des conserves sucrées assez agréables au goût avec les baies rouges de ce végétal : elles sont légèrement laxatives. Le bois donne un charbon empl. dans la fabrication de la poudre à canon. (Hœf.-G S.P.)
orraginées.	(2) Spé dans les champs fl. vé., en m. et j.	Béchique.		Cette pl. a les propriétés de la bourrache. Son suc en est mucilagineux et propre aux affections du gosier et à la toux. (St.B.S.)
Idem.	Idem., fl. div. en m. et j.			Idem. (Hœf.)
égumineuses papilionacées.	A. Cult. chez M. Geoffre au Prado, fl. bl. en j.		Idustriel.	Son bois est très-dur ; il prend un beau poli; il offre une teinte jaune-canari très-belle. (Lav.)
raminées.	V. Spé dans les prairies, fl. jâ. en m.		Economique.	Cette pl. fournit un très-bon fourrage pr tous les bestiaux, qui la recherchent avec avidité, surtout les chevaux, (Hœf.)
gues.	V. Spé au cap croisette.		Alimentaire	Cette pl. est admise dans quelques contrées maritimes comme alimentaire ; on la mange cuite, plus ordinairement crue en salade. C'est aussi la nourriture de préférence, pr les tortues que l'on engraisse dans les réservoirs et les parcs. (Idem.)
Idem.	V. Spé sur les côtes de Montredon.	Vulnéraire.	Idem.	Idem.— Cette pl., dont la saveur est styptique, était considérée comme médicament résolutif et vulnéraire. (G.S.P.)
liacées.	V. Cult. dans les jardins, fl. ros. en jt. et s.	Purgatif.	Industriel.	Les capsules charnues de ce végétal sont purgatives; on fabrique des cordes avec les filaments de ses fīles. (Idem.)
Idem.	Idem., fl. bl. en jt. et s.	Idem,	Idem.	Idem.
Idem.	V. Cult. au jard. bot. fl. bl. en jt. et s.	Idem.	Idem.	Idem.
ucifères.	As Cult. chez M. Blaise père, fl. bl.		Alimentaire	Les files de ce végétal sont mangées par les Arabes en guise de chou. (Jac.)
ïadées.	V. Spé sur les côtes du territoire d'Arles.		Industriel - Economique.	Dessalé et séché avec soin, ce végétal est empl. à la confection des sommiers et des matelats élastiques, sous le nom de *crin végétal*; mauvais conducteur du calorique, il garantit également du chaud et du froid. Ses cendres donnent des muriates de soude et de potasse ; C'est un bon engrais. (Hœf -Bouil.)

NOTA. *Il n'est pas inutile de faire observer que depuis le 11 Juillet 1862, époque à laquelle l'impression de cet ouvrage aurait été commencée, s'il eut été entièrement fini, plusieurs localités, notamment celles qui avoisinent Marseille, ont totalement changé de destination; en sorte que les végétaux qui y étaient indiqués ne s'y trouvent plus. Nous pensons, toutefois, qu'il aura suffi d'avoir constaté leur existence, à cette époque, pour être persuadé qu'il serait facile de les reproduire et de les acclimater dans les mêmes conditions où ils se trouvaient alors.*

Rapport de la délégation de M. P.-M. ROUX *aux Actes des Assises et au Congrès Archéologique d'Apt.*

MESSIEURS,

Je viens vous rendre compte de la délégation aux Actes des Assises et du Congrès Archéologique d'Apt. Je ne vous dirai pas combien l'accueil fait à votre Secrétaire-Perpétuel a été bienveillant, je n'ose pas non plus vous dire que les Assises et ce Congrès auraient été plus brillants si l'organisation en eût été mieux entendue.

N'insistons pas trop là dessus. Considérons, d'ailleurs, que, s'il nous fallait relever des défauts, ce ne serait certes pas dans ce qui a été accompli que nous irions les chercher ; nous mettrons sous les yeux des lecteurs les actes de nos réunions, et nous sommes persuadés qu'on ne les trouvera pas inférieurs à d'autres actes semblables. On conviendra même, probablement, qu'il a été fait beaucoup en proportion de la limite du temps donné aux collaborateurs, et, alors, on sera porté à croire que l'on eut produit davantage et surtout que le nombre des souscripteurs eut été considérable si l'organisation des Assises et du Congrès n'eut rien laissé à désirer.

Loin de nous la pensée de témoigner le moindre mécontentement, quant aux préparatifs qui ont été faits. Néanmoins, n'est-il pas nécessaire, dans l'intérêt de nos successeurs, dans l'intérêt des hommes d'étude qui, comme nous, auront l'intention de s'occuper solennellement de travaux scientifiques, de se précautionner d'avance afin d'obtenir le plus de succès possible ?

Reconnaissons d'abord, comme tout le monde, qu'une harmonie parfaite doit régner parmi les personnes qui concourent à un même but. C'est une condition pour qu'elles réussissent, et c'est précisément, ne craignons pas de le soutenir, ce qui a manqué, en commençant, c'est-à-dire à l'organisation des Assises scientifiques et du Congrès archéologique d'Apt.

On aurait des raisons d'en être surpris, si l'on n'en connaissait la cause, si l'on ignorait que cela est résulté de ce que deux inspecteurs à qui il incombait d'utiliser les moyens qu'ils possédaient pour attirer de nombreux souscripteurs instruits et conséquemment une grande

collection de travaux utiles, à ce que deux Inspecteurs, nous le repétons, de qui dépendait un triomphe complet, ont procédé comme s'ils avaient cru devoir se reposer l'un sur l'autre, au lieu de s'entendre pour marcher ensemble animés des mêmes intentions. L'un, s'appliquant à repandre avec profusion les annonces nécessaires, que nous avions mises à sa disposition, a oublié de recourir à la bonne volonté de l'autre, qui, n'ayant pas été prévenu à temps, n'a pu agir, comme il l'eut fait, avec un zèle ardent. Delà, refus net de la part de certains individus d'adhérer à des solennités que, pourtant, tous les bons esprits attendaient avec bonheur.

Certes, le ou les organisateurs étaient trop intelligents pour ne pas comprendre qu'ils n'auraient pas demandé vainement tout ce qui tendrait à rendre ces solennités aussi brillantes qu'elles méritaient de l'être ; les séances ne se seraient pas tenues dans une chapelle où quelques-uns n'auraient eu garde de se réunir, par la crainte de la voir profaner (c'est du moins ce que nous avons oui raconter,) et où des hommes d'étude sont arrivés avec des documents précieux, mais d'où ils ont été réduits, par manque de temps, à se retirer sans mot dire.

Evidemment, avec le choix de locaux suffisants et plus convenables, (que l'on eut facilement obtenus) le travail eut été divisé de manière à ce qu'il produisit des fruits plus abondants, et on eut, au moins, obvié à un encombrement qui ne pouvait qu'exciter de justes réclamations.

Ce n'est pas tout : comme on n'avait préparé aucun meuble à l'usage des membres du bureau, ainsi qu'à celui d'autres notabilités, on eut à peine le temps, une

heure avant l'ouverture de la première séance, d'improviser ce mobilier au moyen de planches, de quelques chaises, de bancs vermoulus, de deux ou trois fauteuils surannés.

Des cartes de membres et d'amateurs avaient été préparées en grand nombre, pour être distribuées à époque opportune, en vue de prévenir la confusion à laquelle on s'attendait que la présence de bien des curieux donnerait lieu, et, chose surprenante, on ne comptait, du moins on ne connaissait encore au début que sept ou huit souscripteurs, tandis que l'affluence fut telle que le public ne sut bientôt plus où se mettre. Les Félibres et les personnes accourues pour les entendre avaient particulièrement envahi les places et attendaient avec une vive impatience la fin de notre séance d'ouverture qu'à leur demande pressante et réitérée, nous abrégeâmes plus qu'on ne l'aurait voulu, et que nous ne l'aurions dû ; aussi, les plus pressés manifestèrent-ils leur satisfaction, à la levée de cette séance, par un *tonnerre* d'applaudissements.

Nous supprimons ici à dessein, le récit de faits analogues et même de certaines anecdotes pouvant provoquer de l'hilarité.

Une circonstance qui eut ajouté à l'éclat du Congrès, a été plongée dans l'oubli : En allant présider les deux sessions de la ville d'Apt, nous fumes chargé par M. de Caumont pour M. Berluc de Perussis d'un paquet cacheté dont le contenu ne nous fut pas communiqué quoique destiné au Congrès et renfermant une médaille d'honneur à décerner à l'archéologue, membre de ce Congrès, qui l'aurait méritée. Quelque temps après la clôture de la session, on adressa à M. Valère-Martin cette médaille dont-il n'avait point encore été question et qu'il nous renvoya, nous

demandant ce qu'il fallait en faire ; nous répondîmes, comme nous le devions, qu'il était trop tard pour prendre une décision à cet égard.

Si nous nous étions imaginé qu'il s'introduirait dans le prélude de nos affaires administratives, un relachement tel que l'essentiel serait négligé, nous nous serions transporté nous même à Apt, avant aucune entreprise à ce sujet, et, de concert avec les autorités supérieures et les hommes les plus aptes par leur savoir et une active coopération, nous aurions arrêté les bases de ce qu'il convenait d'exécuter.

Nous opérames ainsi, aux Assises scientifiques du Sud-Est de la France, tenues à Aix en 1853, et tout fut réglé de manière que nous n'éprouvâmes ensuite pas la moindre difficulté pour signaler avec l'exactitude qu'on pouvait désirer, les honorés adhérents ou participants aux actes de la session.

Deux ans plus tard, une nouvelle session fut ouverte à Aix et à Avignon. Obligé d'aller, dans cette dernière ville, préparer les esprits, nous quittames Aix avant le terme de ses Assises et nous y laissâmes à MM. les Secrétaires le soin d'en rédiger les travaux pour être publiés séparément. Or, ceux-ci n'ont consisté qu'en une vingtaine de pages in-12. Il est vrai qu'ils ont été insérés plus au long dans le tome VIII de l'annuaire de l'institut des Provinces, où on lit aussi avec intérêt les procès-verbaux des séances des Assises d'Avignon par le Secrétaire, M. le docteur Michel.

Il nous est parvenu ensuite que ces publications n'avaient en général satisfait que jusques à un certain point les habitués des Assises et du Congrès, en ce qu'elles

n'avaient pas relaté, à Aix, tous les détails voulus, et en ce que celles d'Avignon n'auraient pas dû passer sous silence certains faits, celui, par exemple, d'une proposition émanée de nous, de fonder à Avignon une Société archéologique, etc. ; création qui a eu lieu effectivement après la clôture des Assises scientifiques.

Le fait est que comparés entre eux, les actes de la première et de la seconde sessions de ces Assises, présentent une différence sensible quant à la quantité de matières qu'ils contiennent. En effet, dans le seul rapport sur les travaux de la première session, que nous avons organisée à Aix, on ne compte pas moins de 163 pages in-8°, tandis que les actes réunis de la seconde session des Assises d'Aix et de la première des Assises d'Avignon, forment tout au plus 74 pages in-12.

D'ailleurs, la plus grande partie des associés a exprimé le vœu qu'à l'avenir les travaux des Assises du Sud-Est de la France soient imprimés à part, mais pour cela, il importe d'être muni de tous les documents indispensables, notamment d'une liste exacte des membres ; liste qu'il est dû devoir des organisateurs de dresser, avant l'ouverture de la session. Sans cette précaution, on s'expose à mécontenter tels ou tels qui, ayant souscrit, ne seraient pas compris parmi les souscripteurs et il est d'autres erreurs, on le conçoit, pouvant résulter d'un pareil état de choses, de nature à reclamer ultérieurement des recherches longues et pénibles pour se mettre à même de faire les rectifications convenables.

C'est ce qui est arrivé à Apt, quand on a voulu constater le chiffre et l'identité des adhérents. Plusieurs états nominatifs ont été produits, sur lesquels on a été obligé de revenir, et comme il a été souvent difficile de recueillir à

cet égard des renseignements précis, force nous a été de rechercher péniblement les diverses sources des mécomptes annotés.

Non seulement ces recherches nous ont fait perdre une bonne partie de notre temps, mais encore il s'en est fallu de beaucoup qu'elles aient été faites constamment avec succès, bien que nous fussions secondé par un collégue joignant à la capacité le bon vouloir que donne le désir de prévenir les imputations dont on aurait cru pouvoir charger les habitants de la localité.

Quel était ce collégue? Avant l'ouverture de la première séance, le secrétaire du Congrès archéologique s'étant démis de cette charge, nous promênames nos régards sur l'assemblée et nous les arrêtâmes sur un jeune avocat qui nous était tout à fait inconnu, mais dont la physionomie prévénante nous engagea à le prier de remplacer le secrétaire défaillant. Son acceptation, son activité dans l'exercice de ses fonctions, ses autres bonnes qualités justifièrent que nous l'avions bien jugé, et, quand nous apprimes que la ville d'Apt lui avait donné le jour, notre confiance en lui se serait accrue si elle ne nous avait été inspirée tout entière à la première vue.

M. Légier de Mesteyme, tel est le nom de cet avocat, s'est acquis des droits à l'estime de tout le Congrès, nous aimons à le lui témoigner ici.

Il est beau de n'avoir que des éloges à recevoir, quand, après s'être chargé d'une fonction, ayant l'utilité générale pour objet, on peut se dire: j'ai fait mon devoir. C'est là une grande satisfaction qui devrait rendre plus exacts ceux qui promettent de travailler pour le bien public; Pourquoi faut-il qu'on ne puisse pas toujours se flatter d'avoir rempli des engagements de ce genre!

Peut-être que si l'on craignait d'avance d'être blamé en ce cas, on s'attacherait avec plus de soin à marcher dans la bonne voie. Cette façon de penser, qu'elle soit du rigorisme aux yeux des uns, des vétilles suivant d'autres, ne tend pas moins (on s'en aperçoit sans peine, pour peu que l'on réfléchisse) à prévenir certaines erreurs.

Lorsque nous coordonnames les travaux du Congrès scientifique de France, tenu, *en septembre* 1847, à Marseille, nous les fîmes précéder d'un discours préliminaire indiquant les causes de quelques imperfections et d'assertions erronnées. Un récit impartial les contenant en grande partie, n'a pas peu contribué à en prévenir le retour dans d'autres congrès scientifiques, et, n'aurions nous actuellement que fixé, de cette manière, l'attention sur ce qui mérite d'être relevé, pour ne rien laisser à la charge des bons habitants de la ville d'Apt, nous aurions fait un acte de justice et joué conséquemment le rôle de fidèle historien.

Parmi les motifs qui ont le plus ralenti les affaires administratives des Assises scientifiques et du Congrès archéologique, nous citerons comme l'un des plus notables, la cotisation à laquelle ont été soumis les adhérents. Ce ne sont pas précisément ceux qui se persuadaient difficilement qu'il y avait à payer une somme limitée pour les deux espèces de réunions scientifiques ; on leur aurait, dans ce cas, rappelé que les actes de l'une et de l'autre réunions étaient publiés aux frais des souscripteurs, aucun fond n'étant, dans le budget de la ville, affecté à ces sortes de publications. Ne fallait il pas suppléer à ce manque de ressources pécuniaires par celles qu'auraient infailliblement procurées en principe des souscriptions

bien entendues? Ce résultat, on était en droit de l'attendre d'une organisation sérieuse ou tout au moins de la stricte observation de l'article V des dispositions réglementaires, prescrivant de tenir un régistre ouvert pour recevoir les signatures des membres présents? Non seulement le nombre des signataires eut été imposant, en suivant cette sage prescription, mais encore on n'aurait pas eu à classer parmi les non valeurs des montants de souscriptions, faites pour ainsi dire en l'air, ou, en d'autres termes, sans garantie.

Malheureusement, on n'avait pas de trésorier, et la personne qui, à la première séance, se chargea, sur notre proposition, de s'occuper exclusivement des rentrées et des autres opérations financières, abandonna presque en même temps ses fonctions et on ne le vit plus. Mais le collègue qui avait bien voulu tenir la plume aux séances du Congrès archéologique, ne recula pas devant les obligations non moins difficiles, imposées à un trésorier ayant dans les deux compagnies à dissiper les obstacles d'une comptabilité embrouillée ou plutôt tardivement entreprise.

Aussi, M. Légier de Mesteyme, encore qu'il s'appliquât à ne nous fournir que des renseignements exacts, s'est vu souvent obligé d'en modifier plusieurs et même de déclarer qu'il devait à ses investigations l'assurance que quelques uns avaient été hazardés : des noms inconnusavaient été annoncés comme des noms d'adhérents; des souscripteurs bien déclarés à une époque, avaient cessé de l'être ensuite, tandis que de temps à autre de nouveaux souscripteurs se sont présentés, ayant su trop tard les formalités à remplir pour cela. Il y avait évidemment un travail d'épuration à exécuter; ce qui

reclamait un temps assez long pour faire différer l'impression totale de nos comptes rendus. Cet ajournement, assez prolongé, l'a été aussi par des recherches que nous commandait l'intention bien arrêtée de recueillir les noms, de tous ceux qui avait souscrit ou désiré souscrire, et cela, afin de n'en omettre aucun.

Force donc nous a été, le deux février 1863, de publier séparément et de l'insérer dans le *Mercure aptésien*, une circulaire où nous faisions savoir que des personnes ayant assisté à nos séances nous avaient écrit plusieurs fois pour connaître l'époque où l'exposé des procès verbaux en serait publié; il venait d'être mis sous presse et, en l'annonçant, nous ajoutâmes qu'il contiendrait les noms des souscripteurs et que pendant tout le courant de février les souscriptions pourraient être encore reçues, mais nous témoignâmes le désir d'être mis bientôt à même de savoir à quoi nous en tenir quant au nombre d'exemplaires à produire et à délivrer. Nous entrâmes dans quelques détails sur le montant et le mode de souscription; détails que nous ne retracerons point ici, ayant été reproduits dans une seconde circulaire.

La première ne fut pas peu fructueuse: elle éveilla des esprits qui, bien aise de recevoir l'historique des deux espèces d'actes, croyaient y avoir souscrit et en avoir qui, plus est, payé d'avance le coût; ils furent jusques à nous désigner des compatriotes intentionnés comme eux et à nous engager à adresser une nouvelle circulaire à ceux qui auraient encore besoin qu'on les sortît de leur léthargie, c'est ce que nous fîmes quatre mois après, n'ayant reçu que des renseignements

insuffisants ou irréguliers, et nous nous exprimâmes dans les termes suivants :

MM. Les actes des Assises scientifiques et du Congrès archéologique d'Apt, imprimés depuis quelque temps, auraient paru bientôt après s'il nous eut été possible d'y joindre de suite la liste des individus qui y ont souscrit. Malheureusement, il y a eu discordance dans divers tableaux dressés à cet égard, au point que nous y avons cherché envain la constitution précise du personnel des Assises et du Congrès; ce qui nous rendait inhabile à satisfaire toutes les exigences alors que le moment de distribuer nos exposés serait venu. Des éclaircissements étaient nécessaires, et, pour les obtenir, le mieux était de les demander aux intéressés. Or, c'est en leur adressant un état nominatif avec des titres indicatifs qui, étant bien remplis, nous feraient aboutir au but proposé.

Nous redirons ici, ce que nous avons avancé dans une 1re circulaire, que le montant de la souscription, 5 fr. aux actes des Assises scientifiques et 10 à ceux du Congrès archéologique, étant destiné aux frais de publication, nul, tant parmi les personnes qui ont pris une part active aux travaux que parmi celles qui n'en ont voulu que posséder le compte-rendu, ne saurait être affranchi de la cotisation; n'en sont pas même dispensés les anciens membres de la Société française pour la conservation des monuments, bien qu'ils soient de droit membres du Congrès archéologique.

C'est donc la somme de 15 fr. à laquelle est fixé le prix de la brochure devant contenir à la fois l'histoire des Assises scientifiques et du Congrès archéologique d'Apt. Cependant, pour les souscripteurs à l'une, seulement, des deux réunions solennelles, un rapport sur cette réunion devait être imprimé séparément. Nous l'avons annoncé, il y a quatre mois, et il nous est parvenu des observations comme nous nous les étions promises. Néanmoins, un délai de quelques

jours est encore accordé, dans l'espoir que les renseignements qui nous manquent nous arriveront avant la publication définitive de la liste provisoire que nous donnons aujourd'hui de MM. les adhérents, de sorte qu'aucun d'eux n'y soit passé sous silence. Plus tard, il ne serait plus permis de réimprimer cette liste dans le rapport général.

P.-M. R.

Un état nominatif, suivant l'ordre alphabétique, des souscripteurs aux Assises et au Congrès, ayant eu pour but de mettre les intéressés à même d'indiquer les additions ou les suppressions à y faire, devait être, une fois rectifié, ajouté définitivement à notre exposé. Nous avons changé d'avis, parce qu'il y régne encore de l'obscurité, malgré le soin que nous avons mis à la dissiper entièrement. Toutefois, nous allons jeter quelque jour à travers ette obscurité en expliquant autrement les faits, c'est à dire en expliquant plus clairement la situation financière, et, partant, la statistique des adhérents que les documents les plus récents et les plus complets jusqu'à présent nous ont permis d'établir.

Voici notre explication : les noms des personnes qui ont figuré d'une manière quelconque continueront d'être donnés suivant l'ordre alphabétique, mais différentiés par certains signes suivant la part qu'elles ont prises, et, par exemple, les noms de celles citées, mais n'ayant point souscrit, sont composés en lettres italiques.

La non souscription 1° aux Assises est marquée par le signe — mis devant le signe +, signe de la souscription au Congrès, 2° au Congrès, est signalée aussi par un —, mais après le signe de la souscription aux Assises.

Les noms de ceux ayant souscrit, payé ou non encore payé, en lettres capitales.

Mais que les membres soient débiteurs ou qu'ils aient soldé leur du, leur nom est suivi du signe + s'ils n'ont souscrit qu'aux actes des Assises, ou qu'à ceux du Congrès, et de deux semblables signes si la souscription est pour les deux publications réunies.

Notez encore que le premier signe représente les Assises, le second le Congrès. Or, un zéro après chaque signe indique que le montant de la souscription à laquelle il correspond n'a pas été perçu.

Les membres parviendront ainsi à s'assurer de ce qui les concerne, quant à leur position et nous leur promettons, s'ils la trouvent entachée d'irrégularité, ou s'ils voient le signe indiquant que leur dette n'a pas été payée, nous leur promettons, disons nous, un carton, peu de jours après la publication des actes pour y être annexé comme renfermant les rectifications indispensables.

Suit l'état nominatif dans l'ordre qui vient d'être établi.

Andéol, Ferdinand (de St), archéologue et propriétaire, à Moirans (Isère) . . . . + —

Arnaud, Emile, géologue, propriétaire, à Apt . . . + —

Artaud, aîné, Inspecteur de l'Université, à Apt.

Artaud, Alfred, id., à Marseille et à Apt. . + +

Avon de Ste-Colombe, Président du Comice agricole, juge suppléant, à Apt . . . . + +

Barret, chanoine, à Apt.

Barjavel, doct. en méd., à Carpentras. . . . . . +0+0

Baudoin, Antoine, à Marseille.

Berluc de Perussis, avocat, à Aix. . . . . + +

Bernard, Camille, docteur et maire, à Apt. . . . + +

Bertrand, chanoine, archiprêtre, curé d'Apt . . . + +

Bonnet, Henry, agronome et industriel, membre du Congrès scientifique de Marseille, à Apt . . . +0+0

Cayol, avoué, membre de plusieurs Congrès scientifiques, à Marseille . . . . + —

Clot-Bey, doct. méd. id. . . . . + +

Collignon, pharmacien, à Apt. . . . . — +

Courtet J., ancien sous-Préfet, 1er adjoint du Maire, à Avignon.

Courtois (l'abbé de), curé à Montfavet lez-Avignon. . — +

Estelle, directeur des postes, à Mazamet, près Tarbes (Tarn). . . . . — +

Garcin, greffier en chef du Tribunal, à Apt. . . . — +

Gaut, secrétaire de la Mairie, membre de l'académie, à Aix. . . . . +0+0

Gavot, notaire, à Marseille. . . . .

Guillibert, Camille, Président du Tribunal civil, à Apt + +

Jean, imprimeur et rédacteur du *Mercure aptésien*, à Apt . . . . + +

Lacroix de Senilhes, receveur particulier des finances, à Apt. . . . . + +

Lajarryge, à Apt. . . . .

Laurens, Gustave-Pierre-Marc-Antoine, pharmacien, à Marseille . . . . + —

Légier de Mesteyme, Henry, avocat, à Paris et à Apt. + +

Mathieu X., propriétaire, à Apt. . . . . — +

Maurin, docteur en médecine, au Luc. . . . . . — +0

Maurin S.-E., doct. méd., à Marseille. . . . . . + —

Moirenc C., attaché à l'administration des ponts et chaussées. . . . . + —

Monjalard, Lieutenant de vaisseau en retraite, propriétaire, à Simiane . . . . — +

Mortreuil, juge de paix, membre de l'Académie et de la Société de statist.. à Marseille . . . . . + —

Natte, Charles, propriétaire, membre de la soc. de stat. de Marseille . . . . + —

Pontbriant. (le comte de) Sous-Préfet, à Apt . . . + +

Reddon (l'abbé), professeur au petit séminaire, à Ste-Garde. . . . . — +

Rose (l'abbé), Curé de la Palud.

Rousset, Fréderic, ancien Sous-Préfet, à Apt. . . + +

Rousset, E. Henry, propriétaire, à St-Saturnin d'Apt. + +

Roussin, pharmacien, membre du Comité médical des Bouches-du-Rhône à Marseille . . . . + —

Roux, Pierre-Martin, doct. méd. à Marseille. . . . + +

Segond, Creps, avocat, à Marseille. . . . . + —

Seymard A., conseiller à la Cour impériale d'Aix . . +0+

Seymard, Elzéard, avocat, à Apt. . . . . + +

Sollier E., architecte de la ville d'Apt. . . . . . . + +

Timon-David, Joseph-Marie, Chanoine, à Marseille . + —

Valère Martin, J.-L.-E.-H.-A., archéologue et statisticien, à Cavaillon . . . . + +

Il serait superflu d'étendre plus loin nos remarques critiques qui, tout bien considéré, ne s'adressent que jusques à un certain point aux Aptésiens.

D'ailleurs, nous avons, ce nous semble, mis suffisamment le public dans la confidence des principaux motifs qui se sont opposé au triomphe complet que nous attendions et, au lieu de chercher à les faire ressortir davantage par le discours comme un enseignement salutaire, adressons des éloges aux souscripteurs et aux collaborateurs qui s'en sont rendus dignes : ce sont particulièrement ceux

ayant pris une part vraiment active, montré le plus de zèle et un esprit essentiellement national qui figureront honorablement dans les annales scientifiques d'Apt, ville dont la gloire a depuis longtemps été consacrée par d'admirables coups de pinceaux de l'historien impartial.

Si nos remarques à la louange des collègues qui en ont été l'objet, n'avaient pas été entièrement comprises, nous ajouterions qu'ils ont révélé leur mérite dans leurs communications et par leurs réponses aux questions posées. Les procès-verbaux des séances sont là pour le prouver.

Nos neveux y verront des preuves de l'incontestable amour de leurs dévanciers pour la science. Le legs fait au pays, d'une société scientifique et littéraire, d'une bibliothéque, riche déjà en tous genres, et qui, doit la devenir de plus en plus, attestera leur tendance vers le progrès des lumières; ils peuvent donc se rejouir d'avance de recevoir les hommages de la postérité.

Des noms tels que ceux de MM. Guillibert, président, le Comte de Pontbriand, Sous-Préfet, Bertrand, chanoine, archiprêtre, Bernard, docteur et Maire, Seymard, A. conseiller à la Cour impériale d'Aix, etc. rappellent des noms de personnages rendus recommandables non seulement par leur position sociale, mais encore et surtout par leurs excellentes qualités. Disons même qu'en-général tous les souscripteurs et collaborateurs des Assises et du Congrès ont mérité la reconnaissance de leurs contemporains, et c'est avec raison, car ici on voit le magistrat ayant toujours su mettre la justice d'accord avec le droit et qui, par cela même, est chéri de ses justiciables; là, on voit le Sous-Préfet de l'arrondissement dont il est permis d'avancer avec assurance qu'il fait le bonheur par sa paternelle administration.

On voit aussi les uns exercer des professions qui leur permettent de rendre des services continus à leurs compatriotes, les autres, des ecclésiastiques, attirer incessamment, par des prières ferventes, les bénédictions du ciel à leurs concitoyens ; d'autres, enfin, contribuer aux richesses du pays, comme agronomes et industriels ou en être de beaux ornements comme profonds géologues, archéologues, législateurs, hommes de science en un mot.

Le contact avec de tels collègues n'a été que de quelques heures et il a suffi pour nous faire désirer vivement de nouvelles relations avec eux.

Pour contenter ce désir, nous avons un consolant projet ; il nous est doux de le communiquer ici, persuadé qu'on le méditera comme nous : appeler toutes les sociétés savantes du Sud-Est de la France, à se faire représenter une fois l'an à un Congrès spécial, dans une des villes importantes de la région, pour y traiter les principales questions intéressant le pays, soit au moral ou au physique ; noter particulièrement la ville d'Apt comme centre de la réunion ; adopter un plan d'organisation bien tracé, et procéder constamment avec ordre, tel est ce projet.

S'il se réalise, ainsi que nous aimons à l'espérer, nous pourrons nous féliciter d'avoir vu féconder les institutions aptésiennes nées des Assises et du Congrès de 1862, et qui, excitées par cet autre concours, produiront indubitablement de brillants résultats. Nous en avons pour garant ce que nous avons obtenu, malgré des difficultés, ne fut ce que celles suscitées par des demandes d'autres villes pour faire arriver chez elles la session actuelle, l'ayant reclamée les premières. Aussi, nous a-t-il fallu lutter pour que la ville d'Apt fut préférée.

1607. — *Le Thrésor de santé ou ménage de la vie humaine, divisé en dix livres, lesquels traitent amplement de toutes sortes de viandes et breuvages, ensemble de leur qualité et préparation, œuvre autant curieuse que recherchée, faite par un des plus célèbres et fameux médecins de son siècle.*

Ce docteur *célèbre* et *fameux*, qui a la prudence, non sans raison, de garder l'anonyme, parle en ces termes des confitures :

« Les confitures sont plaisantes au palais pour nous servir d'aliments, approchent de nostre nature et peuvent servir de médicaments. Car on confit les plantes pour les rendre plus agréables aux malades ou pour plus conserver leur vertu, ou pour rendre, par leur meslange, leur action de plus d'efficace, à cause des drogues aromatiques qui y entrent. Le fruict, la partie de la plante et la plante mesme se doit confire quand elle est dans sa plus grande vertu et valeur, comme le décrit Dioscoride, en sa préface, et Galien après lui. Et ne faut pas seulement observer la saison de faire les confitures, mais il faut adviser que l'air soit clair et serain, et la lune en son plain, ou fort proche de là. Car alors les racines ont plus de vigueur, leur vertu ne se diminue pas tant, elles se diminuent aussi beaucoup moins.» —Avis aux confiseurs de se conformer à ce conseil lunatique.

1627. — Bullengerus, *De Conviviis.*

1647. — Ludovicus Nonnius, médecin d'Anvers, *Diætetieon sive de re cibaria*, lib. IX.

1649. — Baldassare Pisanelli, de Venise, *Trattato delle nature de cibi et del bere* (Italien.)

Sans date. — Arnold de Freytagio. Traduction italienne d'un ouvrage latin du même Balthasar Pisanelli, intitulé : *De esculentorum, potulentorumque facultatibus, liber unus.*

Sans date. — *Ruralium commodorum*, lib. XII, par Pre de Crescens.

1655. — Traité des aliments, par Louis LAUNAY, docteur, régent de l'Académie de médecine de Paris et de l'Académie royale des sciences.

1657. — *Disputationes inaugurales de esculentis et potulentis ad usum mundi moderni*, par Hilarius FRESBAUCH.

1668. — ΣΥΜΕΩΝΟΣ Μαγίστρου αντιοχείας του Σηθι συνταγμα κατα στοιχειον. - *Simeonis Sethi, magistri Antiocheni, volumen de alimentorum. Lutetiæ Parisiorum* MDCLVIII.

1665. — M. de BONNEFONS. *Les délices de la campagne où est enseigné à préparer pour l'usage de la vie tout ce qui existe sur terre ou dans les eaux.*

1667. — DE LA VARENNE. *Le vrai confiturier*, *contenant l'art de faire toutes sortes de confitures.*

1682. — *Guilielmus* STUCKIUS. *Antiquitatum convivialium in quibus Hebræorum, Græcorum, Romanorum aliorumque nationum antiqua conviviorum genera, nec non more, consuetudine, ritus etc. confirmuntur.*

1689. — *Traité des confitures, ou le nouveau et parfait confiturier.*

1698.— Bruxelles. *Le vrai cuisinier français, augmenté d'un nouveau confiturier qui apprend à bien faire toutes sortes de confitures tant sèches que liquides, compostes de fruits, dragées, breuvages délicieux et autres délicatesses de bouche, par le S*, DE LA VARENNE, écuyer de cuisine de M. le marquis d'UXELLES, suivi de l'*Art de plier les serviettes.*

1726. — *Almanach de table*, par l'abbé CHERRIER, examinateur des feuilles qui ont besoin de la permission de la police.

1739. Paris — *Nouveau traité de la cuisine, avec nouveaux dessins de table*, par MENOIS.

1742. La Haye — *Le cuisinier moderne, avec de nouveaux modèles de dessins de table dans le grand goût d'aujourd'hui*, par le S. Vincent LACHAPELLE, chef de cuisine du Prince d'ORANGE.

1750. — *Dictionnaire des aliments, vins et liqueurs*, par M. C. D. chef des cuisines de M. le Prince de. . . .

1758. — *Cuisine et office de santé.*

1760. — *Almanach des gourmands.*

1768. Nancy — *Le Cannaméliste français, ou nouvelle instruction pour ceux qui s'occupent d'apprendre l'office, enrichi de planches en taille-douce*, par le S. GILLIERS, chef d'office et distillateur de S. M. le roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar.

1769. — *Les secrets de la nature et de l'art pour les aliments, la médecine, l'art vétérinaire et les arts et métiers.*

1777. — *Encyclopédie du 18e siècle*, par DIDEROT et d'ALEMBERT.

1800. — *L'Almanach des gourmands ou le calendrier gastronomique*, par GRIMOD DE LA REYNIERE.

1809. — *Cours gastronomique ou les dîners de Manant-ville.*

1813. — *Le livre de tous les ménages, ou l'art de conserver, pendant plusieurs années, toutes les substances*, par M. APPERT.

1825. *La physiologie du goût*, par BRILLAT-SAVARIN.

1825. — *Le cuisinier des gourmands*, par A. MARTIN.

1828. — *Le Bréviaire des gastronomes*, par HENRI MONNIER.

1836. — *Dictionnaire de cuisine et d'économie ménagère.*

1839. — *Dictionnaire des aliments et des boissons*, par AULAGNIER.

1840. — *Œuvres de* F. RABELAIS, édition *du Panthéon littéraire.*

1846. *Traité de l'office*, par M. ETIENNE, ancien officier de la reine d'Angleterre.

1848. — *Le moyen-âge et la renaissance*, par P. LACROIX et SERIS.

1848. — *L'art du cuisinier*, par Beauvilliers.

1854. — *Le conservateur*, par Appert.

1854 — *Œuvres de* Carème, le plus grand maitre de la bouche des temps anciens et modernes : *L'art de la cuisine française au 19e siècle. Le patissier royal. Le patissier pittoresque. Le maître d'hôtel français. Le cuisinier parisien. Mémoires.*

Antonin Carême, qui établit sa brillante réputation en Europe par de vrais chefs d'œuvre, descendait d'un fameux chef de cuisine du Vatican, qui composa, sous le Pape Leon x, une délicieuse soupe maigre pour adoucir les abstinences du carême. Cette invention lui valut le nom de Jean de Carême, qui resta dans sa famille comme un titre d'illustration.

1855. — *Les classiques de la table*, par Justin Amero.

1858. — *Dictionnaire universel, théorique et pratique du commerce et de la navigation.*

1859. — *Dictionnaire des Antiquités romaines et grecques*, par Antony Rich, traduit de l'Anglais par M. Cheruel.

Voilà les principales sources où nous avons puisé les éléments de notre essai sur les confitures.

Nous pouvons ajouter à cette énumération Athénée, Ménage, Ducange, les P. P. Catrou et Rouillé, Le grand d'Aussy: *Les aphorismes de l'école de Salerne*, — *Histoire de la vie privée des Français*; l'abbé Barthélemy, *Voyage du Jeune Anacharsis en Grèce*; *L'art culinaire*, par M. le marquis de Cussy, Intendant des cuisines impériales sous Napoléon 1er; *La France gastronomique*; *Le Dictionnaire des origines et provenances des produits du règne végétal et animal*; *Le Traité des plantes usuelles*, par J. Roques; *Le Dictionnaire hygiénique des aliments*, par le docteur Paul Gaubert; *Les Règles générales d'hygiène*; par Reveillè, —Paris: *La Statistique des Bouches-du-Rhône*, par le comte

de VILLENEUVE; *Dissertation sur les festins des Grecs et des Latins*, par MURET ; *Traité sur les aliments* , par HECQUET ; *Recueil sur la vie et les écrits d'Epicure*, par GASSENDI ; *Les Essais* de MICHEL de MONTAIGNE ; *La chimie du goût*; *les Dons de Comus*; *le Manuel des Amphytrions*; *La cuisinière bourgeoise* ; *le Cuisinier impérial*; *L'art du confiseur, du distillateur et du limonadier*; Les Manuels RORET; Les poëmes et poésies : *Les quatre repas* par DESPEROUX; *L'école de Salerne en vers burlesques; La cuisine en chansons*; *L'art de dîner en ville* par COLNET ; *La Gastronomie*, par BERCHOUX ; *Le caveau ancien et moderne*; *L'épître aux gourmands*, par François de NEUFCHATEAU; *La Goguette*; *La Gaudriole*; *le Journal des Epicuriens*, etc.; *L'Hudibras* de BUTLER ; *les Mélanges littéraires* de RAMSAY et *Dispensari*, poëme anglais en six chants.

La confiture a-t-elle dit son dernier mot? A-t-elle tenu tout ce qu'on attendait d'elle? Cela n'est pas probable, car c'est une matière essentiellement perfectible. La science nous promet de nouvelles surprises et des merveilles inédites. Le présent paraît gros d'un avenir prodigieux, on est en droit de l'espérer. La physique et la chimie fourniront, sans doute, des agents inconnus aujourd'hui et engendreront des saveurs inouies. La vapeur, avec sa pression cyclopéenne, produira, peut-être, par l'auxiliaire énergique de ses atmosphères, l'extraction des esculences minérales et les arômes subtils d'huiles essentielles insaisissables encore.

L'électricité, cette force mystérieuse de la nature, dont l'homme a utilisé à peine quelques facultés, élaborera, par des décompositions et des transformations incompréhensibles de nos jours, des congélations extra-diaphanes et des cristallisations inespérées. Heureuse l'époque qui pourra savourer les gelées à la vapeur; heureuses les générations qui dégusteront les confitures électriques !

L'âge d'or si vanté, où coulaient des ruisseaux de miel

et de lait, ne sera qu'un mauvais rêve à côté de cet âge fantastique du sucre où la ville d'Apt, sous la dénomination significative de *Confituropolis*, deviendrait la capitale de la *Confiturie* dans l'empire suave des *Douceurs !*

En attendant la confiture de l'avenir, jouissons de celle du présent, et arrivons, ce n'est pas trop tôt, au terme de cet essai bien incomplet et bien fastidieux, sans doute. J'ai abusé par sa longueur de votre bienveillante attention. Que de douces choses il me resterait, pourtant, à vous dire encore ! Que de suavités je pourrais vous recommander ! Combien de livres et de manuscrits appétissants, enfouis dans la poussière savante, mais taciturne, des bibliothèques et des archives, nous pourrions feuilleter ensemble, pour en exprimer, comme d'un rayon de miel, les flots d'or du sucre perlé, et les richesses savoureuses de l'office ! Mais je m'arrête, effrayé par l'énormité de ce travail d'Hercule, ou plutôt de Benédictin digérant son dessert.

D'ailleurs, trop de douceurs affadit, et il serait peu hygiénique d'écœurer son auditoire, de peur d'être forcé de recourir aux conserves, baumes et autres confitures pharmaceutiques. Que le classique Dieu Comus en préserve votre appareil sapide ! Qu'il vous comble à jamais de ses faveurs *confiturales* et d'un palais digne et capable de les apprécier ! Ne craignons pas de manquer de friandises : la ville d'Apt est là avec sa fabrication continue....

D'ailleurs, si son chaudron venait à se refroidir, le souverain régulateur de toutes choses ne permettrait pas une pareille perturbation gastronomique et sociale ; il rétablirait immédiatement l'equilibre en attisant le feu sacré de l'art, car ses prévisions sont éternelles et ses grâces infinies :

Aux petits des oiseaux il donne la pature,
Et sa bonté s'étend sur toute. . . . *Confiture !*

= *M.* H. Bonnet, répondant à une demande de M. le D[r] P.-M. Roux, Président, quant à la 2[me] question du programme des assises, a transmis les renseignements suivants *sur les poteries d'Apt, leur origine et leur fabrication actuelle.*

Les diverses fouilles opérées dans notre territoire, dans un but scientifique, ou seulement pour l'exécution de travaux purement agricoles, prouvent que les argiles d'Apt ont été employées par les potiers depuis les temps les plus reculés. Je pourrais, à l'appui de cette opinion, montrer des débris d'Amphores, des tuiles et des vases funéraires romains, dont les qualités physiques se rapportent exactement à celles de nos productions actuelles.

Il me serait impossible de fixer la date de la fabrication de ces poteries, il me serait tout aussi impossible de vous faire connaître à quelle époque cette fabrication a été abandonnée dans le pays d'Apt. Il parait certain que, pendant long temps, l'art du potier a été oublié dans notre localité, où l'on ne confectionnait plus que des tuiles et des briques.

Ce fut seulement vers les dernières années du règne de Louis XVI, qu'un M. Moulin fonda au Castellet, village situé dans le Luberon, à 8 kilomètres Est de notre ville, une petite fabrique de poteries dont les matières premières venaient d'Apt.

Les produits de cette fabrique, destinés à satisfaire les besoins des habitants de la contrée, étaient de mérites différents, grossiers et à bas prix pour le peuple, soignés et de forme artistique pour la bourgeoisie et la noblesse.

Un abbé Moulin avait consacré son talent de modeleur et ses loisirs à l'amélioration des faïences de son frère ou neveu. Je possède plusieurs ouvrages véritablement remarquables de cet artiste. Malgré son talent incontestable, la fabrique du Castellet a fait peu de chose; elle était mal située, loin des argiles qu'elle employait, loin des consommateurs, qu'une route impraticable séparait d'elle.

Pénétré de cette vérité, un frère de M. MOULIN vint se fixer à Apt. Malheureusement pour lui, il établit sa fabrique assez loin de la ville. Comme au Castellet, il produisit des poteries jaunes, rouges et marbrées, ou bien encore colorées en vert et en noir par des oxides métalliques.

Peu de temps avant la révolution, il s'associa M. FOUQUE qui, au bout de peu d'années, poursuivi à raison de ses opinions politiques, s'expatria pour aller fonder près de Toulouse une manufacture qui compte aujourd'hui parmi les plus considérables de France. M. FOUQUE était devenu seul propriétaire de la fabrique et l'avait laissée à M. ARNOUX, son beau-frère, qui mourut pendant la terreur. Sa veuve et M. VAISON, son gendre, continuèrent quelques années encore à faire marcher cette fabrique fermée pour toujours à la mort de M. VAISON ; elle n'avait pas duré vingt ans en tout.

C'est pendant que vivait M. VAISON, vers 1785 ou 1788, que mon aïeul créa la fabrique que je dirige actuellement; un cadran solaire construit par lui même porte la date sinistre de 1793.

Quelques années plus tard, un M. CARBONEL vingt également fabriquer de la poterie ; son établissement existe encore.

Ce fut à cette époque (1793) que la fabrication aptésienne commença à prendre son essor ; Gènes avait inondé jusqu'alors le littoral de la Méditerrannée de ses poteries brunes, grossières et à bon marché. Un décret de la Convention prohiba l'introduction en France des marchandises fabriquées à l'étranger et força les populations à se fournir chez les manufacturiers français. La production grandit avec la demande, et bientôt s'élevèrent à Apt de nouvelles fabriques dont les produits se répandirent des Alpes jusqu'aux Pyrénées. Cette prospérité n'a fait que s'accroître. Apt a suivi dans la limite de ses forces la loi de progrès qui

pousse le monde ; et ses faïences jaunes sont transportées aujourd'hui en Italie, en Espagne et dans nos colonies.

Elle compte actuellement sept fabriques florissantes de faïences jaunes, vertes et marbrées qui produisent environ 850,000 kilog. de marchandises et reçoivent en houilles, bois et matières premières 590,000 kilog.

Plus cinq, fabriques de tuiles, briques communes, et briques fines de carrélage qui exportent 1,200,000 kilog. et consomment 280,000 kilog. combustibles. Ensemble elles donnent au roulage deux mille neuf cent vingt tonnes. Près de trois cent personnes sont employées dans ces établissements, qui occupent, en outre, onze chevaux pour faire les charrois et mettre en mouvement les manéges des machines à laver les terres et des moulins à vernis.

Ce mouvement commercial augmente toutes les années. Combien ne serait-il pas favorisé par la création d'une voie ferrée ! Depuis long temps nous la demandons au gouvernement, à l'Empereur, à la compagnie de la Méditerranée, espérons, espérons encore, peut être serons nous assez heureux pour l'obtenir.

Je ne crois pas m'écarter beaucoup de la vérité dans les chiffres que j'ai l'honneur de vous donner, je pense m'en rapprocher infiniment plus que les statistiques administratives: il m'a semblé que, volontairement ou non, plusieurs de nos fabricants avaient fourni des renseignements erronés.

Quoiqu'il en soit, je regrette de ne pouvoir représenter notre fabrication traversant les siècles qui nous séparent de l'occupation romaine ; mais la vérité m'oblige à répéter que nous ne savons rien de plus et que M. MOULIN a été le premier potier connu dans notre localité.

— M. SEYMARD, médecin, communique une note sur l'histoire de cette même industrie aptésienne considérée au point de vue artistique :

« La comtesse de Sault, dit il, qui avait épousé, le 18 avril 1578, François-Louis d'Agour, baron de Sault, établit, en 1585, à la tour d'Aigues, l'une de ses résidences d'hiver, une faïencerie fine qu'elle appela plus tard la fonderie de ses écus à cause des grandes dépenses que son entretien lui occasionnait. Les produits céramiques qui sortaient de cette fabrique étaient recouverts d'un émail très fin et représentaient des sujets champêtres dont les couleurs vives se sont parfaitement conservées malgré le temps. Je n'ai pu dans mes recherches que me procurer un tableau de 25 centimètres de large sur 15 de haut.

M. de Dony Seigneur de Goult avait, à son tour, fait établir près de son chateau une faïencerie dont M. Demarre conserve une belle collection. Ces pièces rappèlent le vieux Saxe par leur forme et leur couleur, or il est à remarquer, suivant l'observation de M. Lucas de Montigny, que cette porcelaine étrangère si prisée aujourd'hui n'est cependant pas antérieure à 1703.

A Castellet, en 1730, M. Moulin avait une faïencerie dont les produits étaient recouverts d'un émail marbré. Il en reste, comme essais artistiques, de curieux échantillons. »

= Nous avons demandé (c'est M. le Président qui parle) à l'estimable M. H. Bonnet, dont l'obligeance nous était bien connue, des notes statistiques sur l'industrie de la soie dans l'arrondissement d'Apt; M. H. Bonnet ne possedant pas les renseignements nécessaires pour nous repondre de suite, a eu recours à la Sous-Préfecture qui aurait eu besoin pour cela d'adresser un questionnaire aux cinquante communes de l'arrondissement. Le temps ne permettait pas que l'on fit aussitôt que nous l'aurions voulu, ce travail que nous désirions pourtant obtenir, au moins en resumé. M. H. Bonnet a reçu ce resumé d'un statisticien qui pouvait lui fournir des données sures à cet égard; nous le remercions sensiblement de l'empressement qu'il a mis à nous les communiquer, les voici :

Il y a dans l'arrondissement d'Apt, 10 établissements filatures ou moulinages de soie qui fonctionnent pendant six mois au moins; ils occupent 250 ouvriers. Le nombre des petites filatures dont le travail dure moins de six mois, répresenterait en moyenne vingt autres filatures de vingt bassines chacune.

= M. Lajarrige a la parole sur la mine de soufre d'Apt, l'unique qui soit exploitée en France.

Les premiers travaux de fouilles pour l'exploitation de cette mine sont dus à M. Colignon d'Apt, à M. Ollivier, d'Avignon et l'exploitation actuelle est confiée aux soins de MM. Lajarrige et Comp^{e}, concessionnaires définitifs.

Le filon a de 40 à 50 cent. d'épaisseur, il contient dans sa gangue du carbonate de chaux et de la marne. Le soufre pur y est dans les proportions de 20 à 30 pour 100. Un établissement a été créé aux portes de la ville pour l'exploitation de ce minéral. Outre les appareils dé distillation pour obtenir le soufre brut et sublimé, il contient un système de trituration et de blutage très important, mu par la vapeur pour broyer le minerai en roche. M. Lajarrige a su créer, par ce système, un produit tout nouveau, pour l'agriculture, qui offre pour le soufrage un mélange intimement combiné de soufre et d'engrais minéral.

Grâce à un système de préparation très simplifié, ce produit peut être livré à l'agriculture au prix le plus minime.

M. le Président Guillibert appelle l'attention du bureau sur l'économie que procurerait dans l'agriculture et dans la guerre l'emploi de ce nouveau produit en se vulgarisant. Il cite de très heureux résultats obtenus chez lui contre l'oïdium de la vigne.

M. Sollier, architecte, rend compte de divers essais dont les résultats ne sont pas moins satisfaisants.

M. d'Avon de Ste Colombe expose, à son tour, les expériences décisives qu'il a faites dans le même sens.

M. le docteur P.-M. Roux demande s'il existe des vignes dans le voisinage du filon et si elles ont été atteintes? Plusieurs membres répondent affirmativement, néanmoins la profondeur du filon et l'imperméabilité du sol ne permettent de rien conclure de ce voisinage.

= L'honorable M. Gavot, notaire à Marseille, l'un des anciens propriétaires de l'usine de Rustrel communique, quant à l'ensemble des produits minéraux de la vallée d'Apt, les détails suivants :

« Sans chercher à détailler par leur nombre et leur importance les produits offerts à l'industrie par l'arrondissement et ses alentours, nous en fournirons une énumération succincte.

« La vallée du Largue n'est autre chose qu'un immense bassin de charbon minéral, d'une longueur d'environ quarante kilomètres. Huit à dix concessions ont été obtenues depuis le premier empire et les grandes difficultés de communication paraissent être la seule cause de leur exploitation imparfaite.

« A côté de ces mines se trouvent en abondance des bancs de schiste d'une grande puissance ; deux fabriques en exploitent l'huile livrée à la consommation à 1 franc et qu'on pourrait vendre à 60 cent. avec d'autres voies de transport.

« La même vallée renferme les calcaires et grès bitumineux asphaltiques appréciés dans tout le Midi.

« La vallée du Coulon, (outre les nombreuses industries qui sont la conséquence de sa richesse agricole telles que minoteries, au nombre de 32, huileries, distilleries, brasseries et confiseries renommées au loin, fabriques pour le tissage de la laine, du lin et de la soie, chapelleries, chiffons, papeteries, garances, teintures, tanneries, et filatures,) renferme encore, dans sa partie supérieure, de grandes mines de charbon minéral et de minerais de fer, exploitées à ciel ouvert.

« Ces minerais déposés par alluvion en bancs de 7 à huit mètres d'épaisseur, s'étendent sur une longueur de plus de 20 kilomètres. Deux établissements de hauts fourneaux exploitent ces gisements pour faire de la fonte moulée et de la fonte d'affinage. L'un d'eux a ajouté à son établissement, des forges et une acierie montées sur nouveaux modèles et donnant à l'aide des *fontes au charbon de bois* des produits remarquables en fers fins et aciers. Cette dernière usine est placée aujourd'hui sous la direction habile de M. Jules TALABOT, lequel a déjà apporté, dans la fabrication des produits, des modifications telles qu'on peut dès aujourd'hui ranger cet établissement parmi les métallurgies les plus remarquables de France.

« On connait l'importante mine de soufre des Tapets placée à quelques kilomètres de la ville, dont les nouveaux produits livrés aux plus bas prix assurent une prospérité nouvelle à nos régions vinicoles.

« Le centre de la vallée du Coulon est formé d'énormes dépôts de sable vitrifiables et refractaires ; les bancs d'argile et terres refractaires ont donné naissance à cette foule d'établissements de briqueterie et de faïence si bien étudiées par MM. BONNET et SEYMARD,

« Ces dépôts de sable et d'argiles, colorés par les eaux qui traversent les bancs de soufre et les minerais de fer, produisent des ocres de différentes couleurs, objets d'un trafic important à Roussillon et à Gargas.

« Les versants du Luberon et de la chaine de Vaucluse produisent des pierres de taille du grain le plus fin qui sont employées dans tout le Midi.

« Enfin à tous ces produits minéraux il faut ajouter le riche sol forestier dépendant du Comté de Sault, d'une superficie de plus de 60,000 hectares.

« Tels sont les produits variés dont une exploitation sérieuse peut un jour transformer ce pays, faire d'Apt un

centre manufacturier et de son territoire l'un des plus peuplés et des plus riches. »

On passe à la troisième question ainsi conçue : *Raconter au point de vue historique et médical, les principales invasions épidémiques dont la ville d'Apt et ses environs ont été le théâtre.*

M. le docteur C. Bernard regrette de n'avoir pas eu le temps de se livrer, ainsi qu'il se l'était proposé, aux recherches indispensables pour resoudre cette question ; il se borne à mentionner diverses épidémies qui ont fait plus ou moins de ravages à Apt et dont il précise les causes occasionnelles.

On aborde la neuvième question : *Présenter un tableau des principales œuvres d'art que possède l'arrondissement.* M. Courtet a la parole ; il signale trois manuscrits graduels chiffrés en neumes des premiers siècles de l'église appartenant à la cathédrale d'Apt.

M. Seymard, avocat, à Apt, présente quelques observations sur ces neumes et dit que le P. Lambiotte, jésuite, envoya un père pour examiner cette musique primitive.

M. Courtet signale aussi un autel table, le seul qui existe dans le diocèse avec chasse émaillée et un tableau bizantin digne d'attention.

L'église de Cucuron possède dans son abside un cétable de marbre antique, provenant d'un couvent d'Aix avec un bas relief de Puget, du plus grand mérite.

Dans l'église de Grambois, il existe un tableau bizantin précieux, représentant, sur fond d'or, un Christ avec la barbe, peint sur cuivre, un cadre à coins d'argent ciselé, ayant une inscription en anglais. Il y a dans le même édifice un autel table remarquable et deux tableaux de Poussin.

L'église de St-Saturnin est ornée d'une chaire en bois du 15me siècle, fort curieuse.

Le chateau d'Ausonis offre aux regards des étrangers la salle d'armes de St-Elzias.

A Mieuxbas, on trouve dans la maison de M. Carbonel, Maire, une belle collection de portraits de familles, dus au pinceau de Rigaud.

A Pertuis, on remarque une chasse de 1518, un autel en marbre provenant de l'église de l'Oratoire d'Aix et un bas relief curieux.

Dans l'église de Bonnieux, il y a un cétable de bon gout, du 15me siècle, et de précieux tableaux.

Quant à la 13e question : *Dans quelle voie devrait entrer l'enseignement professionnel pour être réellement utile au pays de Vaucluse*, on lit une note de M. de Caumont pour l'enseignement agricole dans les écoles primaires.

Répondant à la 14e question : *Quels vœux pourraient être formulés pour être soumis ultérieurement par la réunion d'Apt, au Congrès des délégués des sociétés savantes, session de* 1863, M. Courtet se plaint des dégradations auxquelles est exposé le théâtre antique d'Orange, les jours de fêtes, où il est livré au public pour des courses de taureaux, des luttes d'athlétes ou des concours d'orphéons. La foule escalade les *Cumi* pour entrer et sortir et commet des dommages sans nombre. Il serait à désirer que des mesures conservatoires fussent prises pour arracher ces restes magnifiques de l'architecture romaine aux dévastations du vandalisme moderne.

M. Courtet demande aussi qu'une galerie soit disposèe pour réunir les fragments provenant de cet édifice et assurer ainsi leur conservation.

Un vœu conforme est émis par l'assemblée.

L'examen d'un autre vœu sur la même question, formulé par M. Seymard, est ajourné à demain.

M. le Président lève la séance.

Séance de mardi 16 septembre 1863.

Présidence de M. le docteur P.-M. Roux ; de Marseille, S. Directeur de l'institut des provinces.

Prennent place au bureau : MM. de Pontbriant, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Apt, J. Courtet et Valère-Martin, Inspecteur de Vaucluse. M. Gaut, Secrétaire de la session, étant absent, M. le Président prie M. Valère-Martin de le remplacer.

La séance ouverte, M. le Président propose la 10e question du programme ainsi conçue : *Quels sont parmi les instruments agricoles perfectionnés, ceux qui peuvent être d'une application générale en Provence ?*

M. J.-B. Gaut, n'ayant pu assister à la séance, avait fait déposer sur le bureau deux livraisons de la *Revue agricole et forestière de Provence* qui se publie à Aix, dans laquelle cette question est traitée d'une manière remarquable par M. Bec, directeur de la ferme modèle de la Montaurone (Bouches-du-Rhône), et M. de Garidel, ancien officier du génie.

M. d'Avon de Sainte Colombe, Président du comice agricole d'Apt, invité à parler sur cette question, pense que la charrue à défoncement l'emporte sur celles, dont on a fait usage jusqu'à ce jour et qu'elle devrait être employée dans nos contrées. Son passage, dit-il, préparé par le sillon d'une charrue à un collier, donne un défoncement de 40 à 50 centimètres de profondeur, ainsi qu'il résulte du concours ouvert la veille. Cet agronome fait ensuite l'éloge de la *moissonneuse* dont il regrette que le prix soit peu à la portée des petits propriétaires. Enfin il fait une description de la *batteuse* qu'il considère comme une machine agricole des plus utiles dans la contrée.

M. Colignon doute que l'emploi de la *moissonneuse* soit applicable dans un terrain aussi accidenté et aussi morcellé que celui d'Apt.

M. d'Avon reconnait cette difficulté quant à une partie

Dès qu'il fut bien décidé que la ville d'Apt pouvait tenir en septembre 1862, une session des assises scientifiques du Sud-Est de la France et un Congrès archéologique, on fut surpris que le département de Vaucluse et celui des Bouches-du-Rhône eussent été choisis plusieurs fois pour de semblables réunions solennelles, tandis qu'il avait été à peu près convenu qu'après Avignon, Draguignan ou tout autre ville du département du Var aurait son tour.

La résolution contraire a besoin d'être justifiée : On saura d'abord que le Congrés archéologique de France, ayant dû tenir sa session à Lyon, à l'issue du Congrès scientifique à St-Etienne, en 1862, un autre Congrès d'Archéologues ne pouvait s'assembler que par dérogation dans l'une des villes de Vaucluse ; c'est ce qui a eu lieu pour condescendre à des sollicitations pressantes et les Assises scientifiques du Sud-Est ont dû suivre le même mouvement. Dès lors, nous avons fait imprimer et distribuer en grand nombre les exemplaires des circulaires et programmes que nous reproduirons bientôt.

Si le chiffre des adhérents avait dû être proportionné à celui des invitations qui leur ont été adressées, on aurait eu à se féliciter de plus d'empressement de la part des amis de la science à se grouper en masse pour participer aux solennités des fêtes aptésiennes. L'indifférence de quelques-uns n'a été qu'apparente; ils ont bien pu se tenir à l'écart par des motifs futiles. Mais il ne faudrait pas les condamner sans les avoir entendu; ils ne constituent probablement que la plus petite partie des habitants, et qui doute qu'ils se soient repenti de leur éloignement car ils devaient être tous disposés à rehausser, par leur concours, l'honneur de leur pays. P.-M.R.

INSTITUT
des
PROVINCES
de
FRANCE.

Circulaire.

ASSISES SCIENTIFIQUES DE PROVENCE.

ET

SÉANCES GÉNÉRALES DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ARCHÉOLOGIE EN 1862.

Marseille, le 1er août 1862.

Monsieur,

Les hommes de science étant appelés chaque année à se constituer en Congrès, dans l'une des premières villes de France, et les Sociétés savantes se faisant représenter aussi une fois l'an à un Congrès spécial, les Assises scientifiques ont dû paraître superflues à l'époque de leur fondation. Mais elles ont bientôt produit tant de bien qu'elles ont été appréciées, au point même qu'elles sont aujourd'hui considérées comme des auxiliaires indispensables du Congrès scientifique. On conçoit, en effet, que celui-ci ne se rendant annuellement que dans une principale ville, n'y retournera probablement jamais plus, ou qu'après des siècles, tandis que par les Assises, convenablement multipliées, on parviendra à faire discuter aussi et en même temps les intérêts de la science sur un grand nombre de points de l'Empire.

Du reste, rien ne prouve davantage l'utilité de ces nouvelles relations établies dans le monde intellectuel que l'empressement que l'on met à les demander.

Vous savez, Monsieur, que les Assises scientifiques, ont été tenues deux fois à Aix (Bouches-du-Rhône) et une fois à Avignon, département de Vaucluse; c'est encore dans ce département qu'elles vont avoir leur quatrième session.

La ville d'Apt qui, vers la fin de la première quinzaine de septembre prochain, devait être (ainsi qu'elle le sera) favorisée de plusieurs notables solennités, a manifesté le désir de voir alors se réunir également chez elle les Assises scientifiques du Sud-Est de la France et les personnes qui, dans cette région, font ou peuvent faire partie de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments historiques.

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à cette double réunion solennelle autorisée par l'Institut des Provinces et où les questions intéressantes que nous avons le privilège flatteur de mettre sous vos yeux, doivent être élucidées.

Les mesures nécessaires pour recevoir dignement les étrangers qui iront apporter leur tribut, ont été prises par M. le Maire qui, versé dans les affaires administratives autant que dans les sciences, ne peut que donner exactement, à époque opportune, le programme de tous les travaux et celui des fêtes publiques.

Nous espérons, Monsieur, que vous voudrez bien répondre à notre appel et concourir ainsi au succès d'utiles institutions dont nous sommes persuadés que vous êtes un véritable ami.

Agréez, Monsieur, je vous prie, l'assurance de la haute et sincère estime de votre dévoué serviteur,

P.-M. ROUX, de Marseille,

Sous-Directeur de l'Institut des Provinces, Président des Assises scientifiques et Inspecteur divisionnaire de la Société française d'archéologie.

PROGRAMME DES QUESTIONS.

Il est divisé en deux parties : l'une consacrée à l'examen des questions archéologiques et l'autre à celui des questions proprement dites des Assises scientifiques. (1)

Nous aurions introduit dans ce programme des questions générales dont les sujets eussent été fort variés, si le cadre qui nous était imposé ne nous avait obligé de nous renfermer dans des limites très circonscrites et si nous n'avions pensé qu'il convenait de réserver la majeure partie de la place et du temps dont nous pouvions disposer à la solution de questions intéressant plus particulièrement la localité.

Il était à considérer, d'ailleurs, que des questions, étant susceptibles d'être abordées, bien que n'étant pas portées au programme, la durée de la session n'aurait pas suffi pour les traiter toutes et même n'eut-il été possible que d'en effleurer quelques unes.

Cette durée n'étant que de deux ou trois séances pour chaque session, celle-ci sera toujours forcée de restreindre ses travaux et même de ne pas accomplir tout ce que ses moyens lui permettraient de produire. On doit donc

(1) Partie de ces questions appartiennent à M. de Berluc-Perussis, d'autres sont à nous, M. de Caumont en a formulé quatre supplémentaires, et nous les avons toutes classées et distribuées soit aux Assises, soit aux séances d'Archéologie, suivant un plan que nous nous sommes tracé comme devant nous faire procéder avec plus d'ordre possible.

désirer le rapprochement des Assises scientifiques dans chaque département au moins. Notre ami, M. DE CAUMONT, fondateur des Congrès ainsi que des Assises scientifiques, et par conséquent l'un des juges les plus compétents en pareille matière, nous écrivait un jour avec juste raison ; « Il y a beaucoup d'avenir dans les Assises ; elles peuvent produire un bien immense, convenablement dirigées et suffisamment multipliées. »

Première Partie. — Archéologie.

1° L'école romane d'architecture comprise entre Lyon et la Méditerranée doit elle être, aux XIe et XIIe siècles, considérée comme *une ?* Doit-on, au contraire, reconnaître des divisions dans cette région principale ?

2. Quelles seraient les subdivisions à indiquer ? Qu'elle circonscription géographique pourraient les délimiter ?

3. Les églises à une seule nef ne sont elles pas dans toute cette partie de la France en excès sur les églises *à bas côtés*, à partir de la fin du XIIe siècle et jusqu'au XVe ?

4. Quelles sont les églises ou les parties d'églises qui pourraient être antérieures à l'an 1000 dans la région ?

5. L'architecture militaire des bords du Rhône a-t-elle, au moyen-âge, des caractères particuliers qui puissent la différencier de celle des bords de la Loire et du Nord de la France ?

6. Connait-on dans le Midi des châteaux sur des mottes à terres rapportées comme dans le Nord ?

7. Déterminer la topographie romaine d'APTA-JULIA : enceinte de la ville, temples, théâtre ou amphithéâtre, arc de triomphe, voie romaine, pont-julien.

8. Faire connaitre les principaux monuments romains

ou du moyen-âge qui subsistent dans l'arrondissement d'Apt.

9. Préciser la date de la construction de la cathédrale d'Apt et des remaniements successifs qu'elle a subis.

10. Même question pour la rotonde de Simiane.

11. A quelle époque peut on fixer l'origine du siège épiscopal d'Apt ?

12. Géographie féodale de l'arrondissement.

13. De l'origine des droits du St-Siège sur le Comtat.

14. De l'origine des comtes de Forcalquier.

15. De la concathédralité de l'église de Forcalquier.

Deuxième Partie.—Questions soumises aux Assises.

1. De l'organisation municipale et judiciaire d'Apt sous les Romains.

2. Histoire des industries locales.

3. Raconter au point de vue historique et médical les principales invasions épidémiques dont la ville d'Apt et ses environs ont été le théâtre.

4. Quelles sont les localités de la Provence où des sociétés de médecine ont été fondées ?

5. Pourrait-on en créer dans tous les départements de cette province ?

6. Faire connaître les privilèges municipaux de la Provence avant la révolution.

7. Usages populaires de la Provence, et en particulier du département de Vaucluse.

8. De la langue provençale — de sa véritable orthographe.

9. Présenter un tableau des principales œuvres d'art que possède l'arrondissement.

10. Quels sont, parmi les instruments agricoles perfectionnés, ceux qui peuvent être d'une application générale en Provence ?

11. Etablir, d'après des observations comparatives, si la maladie des vers-à-soie a sa source dans un vice héréditaire, ou dans des causes externes, telles que la nature de l'alimentation des sujets ? En d'autres termes, sont ce les vers-à-soie ou les mûriers qui sont malades ?

12. Quels sont les besoins les plus pressants de la région ?

13. Dans quelle voie devrait entrer l'enseignement professionnel pour être réellement utile au pays de Vaucluse ?

14. Quels vœux pourraient être formulés pour être soumis ultérieurement *par la réunion d'Apt*, au Congrès des délégués des Sociétés savantes, session de 1863 ?

Dispositions réglementaires.

I. Les Assises scientifiques de Provence s'ouvriront à Apt (Vaucluse), le 14 septembre 1862, le matin, à l'heure qui sera ultérieurement signalée, et dans la salle mise à leur disposition par la municipalité aptésienne.

II. A 2 heures de relevée du même jour et dans la même salle commenceront les travaux de la Société d'archéologie.

III. La session durera au moins trois jours, pendant lesquels la matinée sera, comme il vient d'être dit, consacrée aux assises, et l'après-midi à l'archéologie.

IV. Les Sociétés savantes des départements du Sud-Est, étant invitées à l'une et à l'autre réunion, ceux de leurs membres qui se présenteront, deviendront membres des Assises et de la Société française d'archéologie pour la conservation des monuments, aux conditions qui leur seront indiquées. Obtiendront les mêmes titres les personnes à qui des invitations auront été directement adressées et qui les auront acceptées.

V. Un registre sera ouvert pour recevoir les signatures des membres présents. Quelques-uns d'entre eux seront priés de remplir les fonctions de Secrétaire.

VI. Seront appelés au bureau les membres de l'Institut des provinces et les présidents des Sociétés savantes, qui assisteront aux deux solennités.

VII. Les questions seront élaborées, dans les séances, avec le concours, au besoin, de commissions spéciales.

VIII. Nul ne pourra prendre la parole aux séances sans l'autorisation du Président.

IX. Toute discussion sur la religion et la politique est formellement interdite.

—

Procès-verbaux des séances.

Procès verbal de la séance d'ouverture des Assises scientifiques et du Congrès archéologique d'Apt.

La séance d'inauguration des Assises scientifiques et du Congrès archéologique d'Apt a été ouverte, le 14 septembre 1862, à 2 heures de relevée sous la présidence de M. le Commandeur P.-M. Roux, de Marseille, sous-directeur de l'institut des provinces pour le Sud-Est de la France, etc.

Etaient présents au bureau Monseigneur Debelay, Archevèque d'Avignon, M. le comte de Pontbriant, sous-préfet de l'arrondissement d'Apt, M. le docteur C. Bernard, Maire de cette Ville, M. Guillibert, Président du Tribunal de première instance, M. Fortuné Pin, membre du Conseil général, etc.

M. J. B. Gaut, l'un des Secrétaires de la Mairie d'Aix, a été appelé, par M. le Président, à tenir la plume.

Cette séance et les suivantes ont eu lieu dans la chapelle des pénitents blancs. (1)

M. le Maire d'Apt ayant à faire la bienvenue aux membres des Assises scientifiques et du Congrès archéologique, s'est exprimé en ces termes :

(1) On a eu le regret que l'on n'ait pas eu l'idée de mettre une salle spéciale de la Mairie, à la disposition des membres des Assises et du Congrès archéologique; ils n'auraient pas eu à céder promptement à d'autres le local de leurs séances et n'auraient conséquemment pas été dans le cas de précipiter la marche de leurs travaux ou de les abréger souvent plus qu'ils n'auraient voulu et qu'il n'aurait fallu.

Messieurs,

Aujourd'hui a été inauguré dans nos murs l'antre sacré où s'accomplirent dans le 8me siècle, au nom d'Anne, des choses miraculeuses. Après soixante et dix ans d'interruption des Saints Mystères, la crypte que consacra l'évêque Hugo, bénite par la main de notre vénéré prélat, a été rendue au culte. A cette occasion solennelle, l'édilité aptésienne voulant réunir tous les hommages autour de l'aïeule du Christ, a fait appel à toutes les distinctions : un illustre orateur sacré est venu renouer la chaine du passé en revivifiant de son exemple et de sa puissante parole un culte auquel prirent part jadis et la thiare et les couronnes, et les grandeurs privilégiées, et les modestes dévoûments de la multitude.

La poésie a été conviée à chanter les gloires d'Anne la Sainte, à louer la Provence des avantages dont elle a été favorisée, et à jeter sur cette mémorable, mais austère journée, quelque riante scène de nos mœurs locales.

L'agriculture a bien voulu associer sa fête à la notre; et vous, Messieurs, alors que la foi religieuse déchire les voiles de la matière et s'exhale en vœux pieux, que l'esprit poétique répand ses fleurs, et que l'homme des champs étale l'œuvre du Créateur, heureusement façonnée par son intelligence ; vous, les apôtres de la science, dont la sagacité reconstitue les monuments presque effacés par le temps— des premiers—vous pénétrez sous ces voutes souterraines, vous y inclinez respectueusement vos fronts, puis sur leurs murs, vous nous lisez l'histoire du passé.

Soyez les bienvenus, Messieurs ! Le tribut d'hommages que nous ambitionnions pour notre illustre protectrice est complété par votre présence. Nous sommes heureux et fiers que vous ayiez bien voulu tenir vos assises au milieu de nous.

Plusieurs de nos compatriotes qui devraient par leur savoir faire partie de ces réunions, s'en abstiennent par une sorte de modestie; nous le regrettons; ils ne seront pas les

derniers, néanmoins, à reconnaitre l'utilité de ce congrès, vous les verrez pleins de zèle vous seconder dans vos explorations, si vous voulez bien leur faire appel. Ceux d'entre vous, Messieurs, qui étudient la géologie et la minèralogie fouilleront notre sol à formations si variées, et spècialement les grottes de Perréal, riches en fossiles; ils verront avec intérêt nos exploitations de fer à Rustrel, nos mines de soufre, les seules en France et d'un si grand avenir agricole contre l'oïdium ; nos lignites, nos ocres et nos carrières que les grandes cités mettront de plus en plus à contribution, du moment que l'embranchement ferré qui nous a été promis par le gouvernement aura été réalisé.

Messieurs les archèologues contempleront près de nous le pont Jullien dans son élégante masse ; ils iront à Simiane chercher le mot de l'énigme de cette fameuse rotonde dont l'époque et la destination sont restées mystérieuses après les opinions les plus opposées soutenues dans les dissertations les plus savantes ; ils pourront faire des ascensions à notre dame de Clermont, à l'abbaye de Saint Eusèbe et à celle de Senanque.

Dans la cité même, après avoir étudié notre ancienne cathédrale à constructions successives, ils chercheront la place du prétoire sur laquelle notre premier missionnaire, le courageux auspice frappa du pied la statue des idoles; la place de l'amphithéatre, et la place des temples payens. Des fragments de pierres écrites leur permettront de nous révéler quelque épisode incompris jusqu'ici, et peut-être découvriront ils quelques restes de l'ancienne Hath, capitale des Vulgientes, d'Hath déjà fameuse dans l'antiquité bien avant que la domination romaine, en pesant sur elle, n'eût transformé son nom en celui d'Apta Julia.

Le moindre vestige de cette époque primitive de véritable gloire à nos yeux, serait, vous le comprenez. Messieurs, un

monument inappréciable pour la fierté du vrai hathésien, qui, en laissant perdre le mot de Julia a prouvé qu'il tenait à honneur très secondaire d'avoir reçu le nom du conquérant César, quelque illustre qu'il fut.

La vue d'une réunion d'hommes pleins de zèle et de savoir, répandant ainsi la lumière autour deux, et allant chaque année, dans des contrées diverses, reveiller les amis des travaux de l'esprit, est bien faite pour nous impressionner et nous entrainer; mais un des résultats intellectuels les plus remarquables, de votre passage, Messieurs, c'est la transmission du goût et de l'amour de la science à la jeunesse, à la jeunesse si prompte à porter ses ardeurs là où la poussent de salutaires exemples.

Et puis, Messieurs, il est des résultats moraux d'un prix inestimable. C'est la création d'excellentes relations nouvelles dans ces luttes pacifiques; c'est le resserrement de nœuds déja formés. Après avoir fraternisé ici, nous serons heureux un jour de retrouver en vous, Messieurs, dans d'autres assises, d'excellents collègues, comme c'est un bonheur pour nous, de saluer dans la personne de notre digne président toujours si zélé, un éminent confrère dont la médecine s'honore et un ami dont la gracieuse amabilité nous a valu, Messieurs, l'honneur de vous posséder.

M. le docteur et Commandeur P.-M. Roux, prenant ensuite la parole, a prononcé le discours suivant :

Messieurs,

Ayant pour la quatrième fois à inaugurer les Assises scientifiques et plusieurs fois le Congrès archéologique dans le Sud-Est de la France, nous nous réjouissons de voir ces réunions solennelles et d'autres non moins imposantes, se tenir simultanément dans la ville d'Apt, ville où ce qui nous a frappé d'abord, c'est le bon esprit de ses habitants.

En effet, les Aptésiens dont les ancêtres furent des premiers à embrasser le christianisme et qui, en matière de religion, ont laissé de si glorieux souvenirs, ont évidemment conservé la douceur de leur caractère et de leurs mœurs, ainsi que leur tendance vers tout ce qui est bien, en conservant leur attachement à la foi de leurs pères, et en se livrant principalement, en fait d'occupations habituelles, à la paisible culture des champs.

Certes, ils n'ont nullement dégénéré dans leurs louables principes, à en juger par leur excellent accueil fait à des personnes adonnées aux études scientifiques pour concourir à la prospérité générale. Ils sont donc convaincus de l'utilité des sciences, et nous aimons à nous persuader que c'est au point de les regarder (ainsi que nous les avons toujours considérées nous même) comme une émanation de la divinité pour éclairer, civiliser, améliorer la condition de l'homme.

Sans doute, MM., les sciences nous reportent vers le souverain maître du monde. Cette vérité n'a pas besoin de démonstrations devant une assemblée comme la notre, où se sont données rendez-vous des intelligences pieuses et où la religion brille d'un vif éclat dans la personne du chef de l'église de Vaucluse, suivi d'une partie de son clergé. Déjà la présence de cet éminent prélat aux Assises scientifiques et au Congrès archéologique d'Avignon fut un bonheur pour nous. Oui, Monseigneur, appuyés sur le bâton pastoral de votre grandeur, nous marchâmes d'un pas assuré à notre but, et nous ne pouvons que procéder de même, puisque vous continuez de nous être favorable. Daignez, Monseigneur, agréer avec nos sincères actions de grâce, l'assurance de notre vive affection.

Nous avons hâte de remercier sensiblement aussi d'avoir, par leurs sympathies, encouragé nos efforts, les autorités

de l'arrondissement et de la ville d'Apt, M. Guillibert, Président du tribunal civil, M. le Comte de Pontbriant, sous-Préfet d'Apt, M. le Maire, M. l'Abbé Bertrand, Curé d'Apt, MM. les ecclésiastiques présents, ainsi que toutes les autres notabilités aptésiennes et étrangères.

Les paroles que M. le Maire vient de prononcer, sont un sûr garant des bonnes dispositions de ses concitoyens à notre égard, et confirment l'idée que nous nous étions faite de la gracieuse hospitalité qu'il nous préparait. Nous nous y attendions, connaissant depuis longtemps ses sentiments élevés, et nous nous plaisons à ajouter que nous sommes d'autant plus touchés de la franche cordialité de ce digne Magistrat que depuis longtemps aussi, nous avons entretenu avec M. le docteur Camille Bernard, de fréquentes relations d'excellente confraternité et de véritable amitié.

Comment répondre à toutes les marques d'attention dont nous avons été l'objet, si ce n'est en traitant des questions qui intéressent la localité où nous sommes réunis? Cela a été prévu et d'une manière conforme à ce que nous avançâmes à l'ouverture de la 1re session des Assises scientifiques, à Aix, en 1853. Nous fîmes remarquer que s'il y avait avantage à adopter une même série de questions pour toutes les Assises de l'Empire, en ce sens que les travaux seraient homogènes et les resultats plus facilement comparés, il n'importait pas moins de faire choix de questions dont la solution fut profitable au pays où les Assises scientifiques siégeraient.

L'Institut des provinces a goutė cette remarque et vous allez, MM., en rendre sensible la justesse par vos travaux.

Venant de faire entrevoir les rapports de la religion avec chacune des connaissances humaines, nous nous attacherions maintenant à établir ces rapports, s'il ne nous fallait pour

cela tracer un vaste tableau et outrepasser conséquemment les bornes qui nous sont prescrites.

D'ailleurs, parmi les questions du programme il en est qui seront resolues de manière à faire ressortir l'influence des idées religieuses sur bien des choses et, par exemple, sur les différents systèmes d'architecture. Mais n'allons pas reproduire le questionnaire tout entier; contentons nous de donner un extrait succinct de ses principaux articles, ne fut ceque pour montrer aux personnes qui ne le connaissent point encore qu'il est frappé au coin de l'intéret local.

Vous êtes appelés à signaler la décadence ou les progrès de l'archéologie, à examiner des points historiques concernant les églises et autres édifices, l'organisation médicale, certaines épidémies, l'industrie proprement dite et particulièrement l'industrie agricole qui touche de près l'arrondissement d'Apt; vous êtes encore appelés à faire connaître les besoins du pays, à rechercher les améliorations vers lesquelles il convient de diriger l'agriculture, l'une des principales sources, vous le savez, des richesses des nations. En un mot, vous êtes appelés à remplir un cadre assez large pour que nous devions renoncer à l'agrandir par d'autres considérations, et vous nous saurez gré, MM., de passer ici sous silence le but et les avantages du Congrès scientifique de France, dont les Assises sont un utile complément. Outre que ce but est connu de la plupart de vous et que ces avantages sont, à notre époque, généralement appréciés, un concours insolite d'affaires, dans les circonstances actuelles, a commandé à votre président d'éviter la prolixité en ouvrant cette session et, dans cette vue, de faire précéder seulement de quelques mots la prière qu'il lui incombe de vous faire, pour obtenir vos communications.

Abordons, conséquemment, de suite les nombreuses questions à l'ordre du jour, oui de suite, car il faut faire

beaucoup pour les resoudre toutes dans le court espace de temps qui nous est donné. Heureusement, nous avons des chances d'aboutir à nos buts avec l'aide de MM. les secrétaires, ainsi que de plusieurs d'entre vous qui ont préparé des reponses, et notamment avec la collaboration éclairée (nous l'espérons du moins) de deux estimables collègues, dont l'un M. Valère-Martin, inspecteur de la société française d'archéologie pour le département de Vaucluse, et l'autre, M. de Berluc-Perussis, inspecteur aussi de cette société, dans le département des Basses-Alpes.

Quel triomphe! MM., si, arrivés au terme de la session, nos Assises et notre Congrès pouvaient se flatter d'avoir accompli les devoirs qui leur sont imposés! Cela adoucirait l'amertume des regrets que doit nous causer une trop prompte séparation, regrets pour le moins aussi grands que la joie et le bonheur que nous éprouvons au début de nos solennités. Un résultat si satisfaisant n'est pas impossible et nous l'obtiendrons pourvu que votre activité soit incessante.

A l'œuvre donc, MM., à l'œuvre, et travaillez avec le zèle ardent qui vous anime et que l'amour du bien public vous inspirera toujours.

Après ces deux allocutions qui ont été accueillies par les démonstrations sympathiques de toute l'assemblée, M. le Président qui avait été prié instamment de terminer le plutôt possible la séance, afin de laisser plus de temps à celle poétique que devait présider l'estimable M. Mistral, a ajourné les travaux des Assises et du congrès au lendemain, et a fait place à la distribution des prix aux lauréats du concours de poësie provençale des jeux floraux de la ville d'Apt.

La séance a été donc levée immédiatement.

Séance du 15 septembre 1862.

M. le docteur P.-M. Roux, Président, M. Courtet, ancien sous-Préfet, Chevalier de la légion d'honneur, M. Valère-Martin, inspecteur de la société française d'archéologie de Vaucluse, etc., sont au bureau. M. J. B. Gaut tient la place de Secrétaire.

M. le Président soumet tour à tour les diverses questions du programme à la discussion de l'assemblée.

Personne ne prend la parole sur la première question : de l'organisation municipale et judiciaire d'Apt sous les Romains.

Au sujet de la deuxième question : *Histoire des industries locales*, M. J. B. Gaut donne lecture de l'intéressant mémoire ci-après sur *l'historique de la confiture depuis les hébreux jusqu'à nos jours.*

Messieurs,

Avant les recherches érudites et les savantes dissertations que vous allez entendre, je demande la permission de glisser, à propos de la 2e question du programme soumis aux assises, quelques mots sur un sujet éminemment local. Vos esprits vont s'alimenter des mets substantiels abondamment servis devant vous. Quoique j'arrive au commencement du banquet de la science, j'essayerai de vous faire savourer les produits de l'office, et de vous entretenir de la confiture, sans attendre le dessert. J'ai l'honneur de dédier mon opuscule aux dames d'Apt, et j'ose solliciter leur gracieux patronage dans une entreprise aussi téméraire. Ce serait, pour l'auteur de ces lignes, la suprême douceur que d'entendre leur voix murmurer un suffrage approbateur à son oreille. Il espère aussi la même bienveillance de la partie masculine de son auditoire, car il a toujours entendu dire :

Qu'à tout cœur aptésien, la confiture est chère !

L'origine de la confiture se perd dans la nuit des temps.

Le premier confiseur fut un gourmand heureux !

Qui sait si la fatale pomme becquetée par la mère du genre humain n'était pas confite? Il est certain que si Eve avait eu le choix entre le fruit acidulé du pommier et les fruits glacés de la confiserie d'Apt, sa préférence n'eut pas été douteuse. Le goût natif et exquis de la femme en est un sûr garant.

La pomme célèbre de Paris, les non moins fameuses pommes des Hespérides n'auraient rien perdu à être habilement édulcorées. Les. . . . . . . Mais j'arrête mon énumération, car j'entends, ou plutôt je crois lire sur vos visages l'impatience qui murmure : Ah! passons au déluge. Volontiers, et constatons, en passant, que Noé, l'illustre planteur de la vigne, dut nécessairement inventer le raisiné, confiture de ménage dont l'élément principal est le jus de la vendange amené à un degré de coction déterminé.

Les plus anciennes notions sur la cuisine et la confiserie se trouvent dans les Saintes Écritures. Sarah offrit une collation aux anges qui vinrent rendre visite à Abraham. Les compagnes des patriarches fabriquaient de jolis petits pains longs, effilés et terminés en pointe comme les doigts des femmes. Les dames juives excellaient dans l'art de préparer les confitures. Dès Moïse, la loi ordonnait des offrandes de friandises et de gâteaux de miel, de farine et d'huile. Les livres sacrés offrent mille exemples de l'habileté des belles descendantes de Sarah. La célèbre Abigaïl, cette Circé hébraïque dont les charmes et les hallucinations domptèrent le vainqueur de Goliath, n'employa pas d'autre philtre, pour séduire David, que ses beaux yeux, la bonne chère et surtout ses dattes confites aux esculences orientales. Elle connaissait à fond le cœur hu[illegible] du fourneau. Lorsque la fastueuse [illegible] le roi Salomon, elle apporta, parmi [illegible], des épices, des gommes et des esse[illegible]-tion complète dans les préparations gastronomiques de la

capitale de Juda. Les relations commerciales qu'elle établit avec la nation israëlite perpétuèrent et généralisèrent les innovations qu'elle avait introduites. Lady Morgan assure que le sirop de guimauve se compose encore d'après la recette laissée par la reine de Saba aux offices de Salomon.

Les Chinois, qui prétendent avoir devancé tous les peuples en toutes choses, affirment qu'ils connaissaient le sucre 2,000 ans avant les Européens. Cette date assure une haute antiquité à la confiture, car les Chinois confirent dès qu'ils en eurent les moyens, ce peuple ingénieux ayant, de bonne heure, initié son intelligence et ses mains à toutes les applications pratiques et usuelles.

Quittons ces temps hypothètiques et arrivons à une ère plus moderne, où l'histoire peut nous prêter son fil pour nous conduire dans le dédale.

Les Grecs, qui atteignirent un degré de civilisation excessivement raffiné, portèrent à son apogée le grand art de la gueule et les suavités de la confiserie. Pourtant, il ne nous reste point de données ni de recettes précises sur leurs préparations de cette nature. Leur confiture primitive, qui s'est transmise jusqu'à nos jours, et que nos soldats retrouvèrent, dans toute sa naïveté, lors de l'expédition de la Morée, se composait de pois-chiches torréfiés édulcorés dans du miel cuit. C'était l'embryon du nougat et de la croquante qui depuis....mais alors ils étaient dans la première enfance. La science fit des progrès rapides et des découvertes précieuses. Si nous n'avons point de traités spéciaux historiques et didactiques sur ce sujet intéressant, les écrits des poëtes, des philosophes, des historiens, des médecins, des géographes et des orateurs de l'antique Hellénie nous fournissent une foule d'indications utiles, qui montrent à quelles perfections les inventeurs des pois-chiches au miel avaient porté les préparations de l'office. Aristote, Platon, (dans son *Banquet*) Plutarque, Epicure, Aristippe, Hipocrate, Galien,

Athénée, Strabon, Artémidore, Paul d'Egines, Dioscorides, Theophraste, Isidore. (*Sur les origines*) etc., ont semé dans leurs ouvrages des renseignements précieux. Mais le plus curieux de tous était le fameux Archestrate, contemporain et ami du fils de Périclès, qui voyagea dans l'univers entier pour étudier les productions végétales et animales des différents climats, ainsi que l'art de les préparer, et recueillir les meilleurs procédés culinaires employés chez les divers peuples du monde connu. Lorsqu'il eût la tête meublée de ces conquêtes d'érudition spéciale, il composa un poëme, qui devint celèbre, sur la gastronomie. C'était un trésor de science dont chaque vers, au dire de Théotime, contenait un précepte. Malheureusement, ce chef-d'œuvre a disparu, et on en retrouve seulement des citations éparses dans les auteurs. C'est une grande perte pour l'humanité : ce livre sera regretté éternellement par les savants ès-lettres et ès-gourmandise, car ce monument poétique renfermait des révélations du plus haut intérêt sur la confiserie grecque.

D'autres écrivains helléniques avaient également consacré leurs talents et leur plume à l'art culinaire et à l'office; on peut mentionner Mithœus, qui composa le *Cuisinier sicilien*, Numinius, d'Héraclée, Hégémon, de Thasos, Philoxène, de Leucate, Actidès, de Chio, Tyndaricus, de Sycione. Leurs manuscrits précieux emportés, comme des feuilles sèches, par le souffle des siècles, dormiraient aujourd'hui, avec leurs auteurs, dans un profond oubli, si des mains pieuses ne leur avaient consacré un cippe commémoratif. Ce qu'il y a de certain, c'est que la confiserie des Grecs, grâce à des théoriciens habiles et à des praticiens renommés, produisit des friandises merveilleuses. Athènes, la reine des lettres, des arts et des élégances, fut aussi la souveraine absolue du goût en toutes choses. La ville qui livrait à la consommation publique une vingtaine de variétés de pains, avait inventé une foule de gâteaux et de confitures celèbres

dans l'antiquité, préparées avec le miel fameux du mont Hymette.

Il y avait aussi en Sicile, et à Sybaris, dans la grande Grèce, des académies gastronomiques, où tout ce qui a trait aux délices de la bouche était soumis à de savantes discussions. La mollesse et les raffinements voluptueux des Sybarites ont passé en proverbe. On peut donc se faire une idée des aptitudes et des connaissances acquises qu'ils apportaient dans ces assemblées où l'on décernait aussi des primes et des recompenses aux plus méritants. Les douceurs et les préparations au miel tenaient une grande place dans les délibérations. Le goût le plus exquis et le plus délicat dictait seul les arrêts et élaborait les formules. Il est bien à regretter que les mémoires de ces académies ne soient point parvenus jusqu'à nous.

Arrivons aux Romains qui apportèrent, dans les choses ordinaires de la vie comme dans leurs arts et leurs monuments, un caractère de grandeur et de magnificence inimitable et inimité. Grâce aux Lucullus, aux Apicius et autres célébrités gastronomiques, les notions et les préparations de la cuisine et de l'office atteignirent les dernières limites du possible. Cléopatre s'était servie avec adresse de leur influence pour établir son ascendant sur César et Antoine. Ce dernier, quand il avait bien dîné, payait par le don d'une ville le cuisinier qui avait apprêté un nouveau plat de son goût. Agrippine régna sur le ventre, sinon sur le cœur de son époux, par les délices de la table. La gourmandise la plus effrénée trôna, sous l'empire, dans les *tricliniums* ou salles à manger des Césars et du patriciat. Les sensualités les plus monstrueuses, les esculences les plus bizarres furent recherchées pour la satisfaction de palais blasés par l'abus des meilleurs aliments. Tout l'univers fut mis à contribution pour assouvir ces appétits immodérés. Grâce au système de centralisation le plus vaste et le plus

despotique, il arriva que le monde entier travaillait pour engraisser le citoyen romain couché sur la litière de ses vices et de sa paresse. Il sembla n'y avoir plus qu'une seule bouche et qu'un seul ventre à Rome, bouche immense, ventre toujours affamé! Le monde entier n'avait pas d'autre but, d'autre mission, d'autre raison d'être que de repaître cet ogre dévorant; le monde entier ne pouvait suffire à remplir et à rassasier la voracité de ce gouffre de déglutition.

La gastronomie romaine, secondée par des moyens aussi puissants, excella dans les suavités et les délicatesses de la *gueule*. Elle comprit sous les dénominations génériques de *Dulcia* et de *Bellaria* toutes les douceurs du petit four et de la confiserie. Le poëte MARTIAL, dans le livre XIX et dans la 222ᵉ de ses épigrammes, nous a conservé les noms de quelques unes de ces friandises: ce sont les *placentæ*, *scriblitæ*, *crustula*, *hanci*, *lacertuli*, *spicæ*, *globuli*, *enchytæ*, *circuli*, *liba*, etc.

Le célèbre CŒLIUS APICIUS, inventeur de gâteaux qui portaient son nom, et président d'une académie de gourmandise, après avoir fait des dépenses prodigieuses pour sa table, s'empoisonna parce qu'il crut que 250 mille livres de rentes qui lui restaient, ne pourraient jamais suffire à son appétit. Mais il a laissé un testament gastronomique, et la postérité n'a pas perdu le résultat de son expérience et de sa haute spécialité. CŒLIUS APICIUS, qualifié par PLINE de *nepotum omnium altissimus gurges*, fut l'ANTONIN CARÊME des Romains. Son traité *De obsoniis et condimentis, sive de arte coquinariâ, libri decem,* retrouvé et commenté par LISTER, médecin de la reine d'Angleterre ANNE (fameuse gastronome) contient dix livres sur les aliments et les assaisonnements ou sur l'art culinaire. Nous y lisons que les Romains confisaient dans le miel et dans le moût des raisins. Ce dernier, réduit de moitié s'appelait *defrutum*, d'un tiers *carœnum*, de deux tiers *sapa*. APICIUS, aux

chapitres XIX, XX et XXIII de son ouvrage, donne différentes recettes de conserves et de confitures de coings, de pommes, de poires, de prunes, de cerises, de figues, de mûres, de pêches, de citrons, etc (1).

On a imprimé à Lyon, en 1543, un petit volume fort curieux qui contient une abréviation de l'ouvrage d'Apicius, les dix livres de Platine, de Crémone, sur *La conservation de la santé, la nature des choses et la science de la cuisine*, un *Traité des facultés des aliments*, par Paul d'Egines, et un *Appendice* de Jean Damascène *sur les diverses confitures* (*Appendicula de condituris variis*). Les trois premiers renferment différentes notions sur l'office. Mais le dernier est un véritable formulaire de la confiserie antique, et énumère, entr'autres, les procédés pour élaborer les confitures de coings, de poires, de pommes, de prunes, de cerises, de noix, de noisettes, de raves, d'ache, de myrobolan, de nymphœa ou nénuphar, de gingembre et de la racine appelée *sacaul*.

Un autre ouvrage remarquable, dédié au cardinal Ascagne Colonna, publié en latin, à Rome, en 1596, par André Baccius, médecin et philosophe, sous le titre de : *Histoire naturelle des vins, des vins d'Italie et des repas des*

(1) Formule de conserve par Apicius : — *Ficum recentem, mala, pruna, cerasia, ut diu serves, omnia, cum petiolis, diligenter legito, et in melle ponito, ne se contigent.* Si vous voulez conserver longtemps des figues fraîches, des pommes, des prunes, des poires, des cerises, faites-en un choix avec leur pédoncule et placez-les dans du miel, sans qu'elles se touchent.

Recette pour la confiture de mures — *Cum moris succum facito, et cum sapa misce, et in vitreo vase cum moris mitte, custodies multo tempore.* — Exprimez du suc de mures, mêlez avec du moût réduit de deux tiers, mettez-le avec des mûres dans un vase de verre, et vous les garderez longtemps.

anciens, fait l'énumération de toutes les friandises et confitures connues dans l'antiquité sous les noms de *dulcia, mellita, bellaria, confectiones*, servies à la seconde table, que nous appelons aujourd'hui le dessert.

Les Romains préparaient aussi des pastilles pour parfumer la bouche, composées de myrte, de lentisque, pétris dans du vin vieux et du miel avec des baies de lierre, de la myrrhe et de la casse (PLIN. Lib. XXV. cap. XIII. MARTIAL Lib. II. Epig. 86).

Chez les Gallo-Romains du IVe et du Ve siècles, on déjeunait légèrement, le matin, avec des raisins confits dans du miel. Le diner commençait par le *mulsum* ou *medum*, vin cuit mélangé de miel. La même boisson revenait au dessert avec l'*hydromel*, composé d'eau et de miel et l'*œnomel* formé de moût et de miel. On les buvait à petits coups, tout en savourant les *placentæ* et les *scriblitæ* ou gâteaux au miel et les *confectiones*; confitures.

RUTILUS TAURUS ÆMILIANUS PALLADIUS, agronome romain du Ve siècle, a conservé, dans ses écrits, la recette suivante de la confiture de roses et de violettes:

« Faites macérer, pendant 7 jours, dans du vin, des « roses ou des violettes. Enlevez-les; mettez-en d'autres « à la place et laissez les également macérer pendant 7 « jours. Filtrez le vin où elles ont infusé et mêlez y du « miel. »

PALLADIUS parle aussi de la confiture de poires qu'il appelle *Pirorum liquamen*.

Mais vos regards fixés sur moi semblent me dire avec ironie : Assez causé sur les vieux pots de confiture !

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains !

J'ai hâte de me rendre à vos vœux. Cependant, avant de passer à la confiserie du moyen-âge et des temps modernes, il ne me semble pas hors de propos d'ouvrir une parenthèse, et de vous faire déguster une digression sur le

miel et le sucre, ces deux éléments indispensables du sujet qui nous occupe.

On voit, par les textes des auteurs, que, dans l'antiquité, on confondait, sous le nom générique de miel, tout ce qui avait la consistance et la saveur de la substance précieuse élaborée par les abeilles.

Le miel, dit VIRGILE, est un don céleste; c'est une nourriture qui nous vient du ciel et que Jupiter fait pleuvoir sur la terre (1). C'est un nectar divin, renchérit PLINE et le celèbre naturaliste latin écrit à ce sujet (Lib. XI. cap. XII.)

« Que le miel soit une exsudation du ciel, ou une rosée « distillée par les astres, ou une émanation de l'air qui se « purifie, plut à Dieu qu'il fut clair et limpide tel qu'il « coule d'abord. Maintenant, en effet, il se corrompt en « tombant d'une telle hauteur, infecté par les exhalai- « sons de la terre, absorbé par les feuilles et les végétaux, « amassé dans les utricules des abeilles qui le vomissent « par la bouche, corrompu par le suc des fleurs, macéré « dans les alvéoles, et, malgré tous ces changements, il « procure toujours un suave plaisir qui se ressent de son « origine céleste. (2) »

Le même écrivain rapporte, au livre III chap. VIII, « que « le sucre vient de l'Arabie, mais que celui de l'Inde est « préférable et plus recherché. C'est, dit-il, un miel renfermé

(1) Jupiter mella pluit (VIRGILE.)

(2) Sive ille est cœli sudor, sive quædam siderum saliva, sive purgantis se aëris succus : utinamque esset et purus ac liquidus et suæ naturæ, qualis defluit primo? Nunc vero, et tanta cadens altitudine, multumque dum venit sordescens, et obvio terræ halitu infectus, prætereà e fronde ac pabulis potus, et in uterculos congestus apum (ore enim vomunt) ad hæc succo florum corruptus et alveis maceratus, totiesque mutatus, magnam tamen cœlestis naturæ voluptatem adfert. (PLINIUS, Lib XI cap. XII).

« dans des roseaux sous l'apparence d'une gomme ; il est
« blanc, friable sous la dent, de la grosseur d'une noisette,
« à l'usage seulement de la médecine. » (1)

Il est incontestable que si l'antiquité n'a point connu le sucre cristallisé, tel que nous le possédons aujourd'hui, elle a usé du suc précieux de la canne saccharifère. Cela ressort évidemment des passages d'une foule d'auteurs.

Théophraste, dans son fragment de *Melle*, a écrit qu'il y a trois espèces de miel : l'un formé dans les fleurs et les plantes où s'élabore sa douceur ; l'autre, provenant de l'air d'où il tombe à l'état liquide, distillé par le soleil, ce qui a lieu surtout au temps de la moisson ; et le troisième qu'on trouve dans les roseaux. Il ajoute que le miel de l'air constituait la manne des Arabes, et que le miel de roseaux, appelé aussi *cannamèle*, était extrait de la canne en un suc épais, avec lequel confisaient les anciens, qui ne savaient pas le préparer autrement.

Pline nous fait connaître que le miel de l'air ou de la rosée s'appelle sucre (*saccharum.*)

Le géographe Strabon relate qu'il y a, dans l'Inde, un roseau produisant du miel sans abeilles.

Le philosophe Senèque (Lettre LXXXIV) rapporte « qu'on
» trouve dans les Indes des roseaux dont les feuilles dis-
« tillent du miel, provenant de la rosée du ciel ou de la
« sève de la plante elle-même, avec sa consistance et sa
« douceur naturelles . . .»

Arrianus (*In Periplo maris Erythræi*) assure que le miel des roseaux s'appelle sucre γαι μελι τό καλαμινον, το λέγομενον Σακχαρὶς.)

Dioscorides, (Lib. II cap. LXXV) prétend qu'on appelle

(1) Saccharum et Arabia fert, sed laudatius India ; est autem mel in arundinibus collectum, gummi modo, candidum, dentibus fragile, amplissimum, nucis avellanæ magnitudine, ad medicinæ tantum usum (Plinius lib. XII caput VIII.)

sucre une espèce de miel qui se trouve aux Indes et dans l'Arabie heureuse, concrèté dans des roseaux, semblable au sel par sa consistance et friable sous la dent comme le sel.

« Le sel indien, dit, à son tour, PAUL d'EGINES, (Lib. II) qui a la couleur et la consistance du sel vulgaire, a le goût et la douceur du miel. »

L'interprétation littérale de ces derniers textes prouve que les anciens connaissaient le sucre cristallisé naturellement.

Aux citations des prosateurs, joignons quelques citations des poëtes.

LUCAIN (Lib. III.) mentionne des peuples qui boivent la sève douce d'un tendre roseau.

VARRON (*Apud Isidorum originum Lib.* XVII) s'exprime ainsi : « Le roseau de l'Inde devient aussi grand qu'un ar-« bre ; ses racines distillent lentement une sève agréable « dont le miel ne saurait atteindre la douceur. »

STATIUS PAPINIUS, au livre I de son poëme des *Fôrets*, parle de l'Ile d'Ebosita, où murissent les cannes à sucre.

Le sucre était connu des Orientaux bien avant les croisades. En 1176, il y avait en Sicile des moulins à triturer les cannes à miel. Au siècle suivant, on servit au roi JEAN, prisonnier à Londres, du sucre en pain, en cassons, du sucre *mouscurat, caffetin*, *rosat*. Au XIIIe siècle, la canne fut transportée en Arabie et en Egypte d'où, au XIVe siècle, elle passa en Syrie et à Chypre et se répandit en Sicile. Au XVe siècle, elle fut acclimatée aux iles Canaries et à St. Thomas, dans la Guinée. Au XVIe siècle on l'essaya en Amérique, où elle réussit admirablement et n'a cessé de prospérer depuis cette époque.

PANEIROLLES, dans son livre *De rebus perditis et inventis*, rapporte que la cristallisation du sucre fut trouvée par un Vénitien, en 1471. Mais le sucre raffiné était en usage en France dès le XIVe siècle et même avant.

En 1747, le chimiste prussien MARGRAFF découvrit le sucre de betteraves. Son invention dormit une cinquantaine d'années parmi les curiosités du laboratoire. Sous l'Empire, le blocus continental l'exhuma de l'oubli et fit de sa préparation une branche importante de l'industrie moderne, dont les produits suffisent aux deux tiers de la consommation.

Le moyen de faire du sucre de riz est indiqué dans l'Encyclopédie japonaise.

A la fin du dernier siècle, on tenta heureusement de fabriquer du sucre avec des carottes.

De nos jours, le sorgho a été reconnu l'une des plantes les plus propres à fournir du sucre. Sa culture s'est répandue dans le Midi et il a procuré un élément utile à l'industrie saccharifère. Le sucre de raisin est aussi un produit important de notre époque.

Enfin, grâce aux progrès de la science et aux ressources de l'analyse chimique, on extrait, de tous les corps animaux ou végétaux contenant des principes sucrés ou alcooliques, la glucose, substance élémentaire du sucre à peine au sortir de l'enfance.

Le sucre ne pouvait manquer de servir de texte et de prétexte aux dissertations ampoulées et aux déclamations passionnées des demi savants des siècles qui ont précédé le nôtre. Il a eu ses apologistes et ses détracteurs à outrance, et a donné matière à la production des opinions les plus extrêmes et même les plus extravagantes.

Jean BRUYERINUS CAMPEGGIUS, dans son ouvrage *De re cibarià*, imprimé à Lyon en 1540, où il traite, en XXII livres, de tous les genres d'aliments éprouvés par l'usage et les coutumes de toutes les nations, fait du sucre une espèce de panacée, et entonne ses louanges avec un enthousiasme tout lyrique. « Le sucre, dit-il, neutralise « l'acreté, émousse l'acidité, adoucit la salure, dompte et

« décompose l'apreté, donne du goût aux choses fades et « insipides, et, pour le dire en un mot, domine toutes les « saveurs. » (1)

Joseph QUERETANUS, docteur et médecin du roi, dans son *Dieteticon Polyhistoricon*, publié à Paris, en 1606, a imprimé sérieusement les divagations suivantes, assaisonnées d'antithèses d'assez mauvais goût.

« Si le sucre est blanc, quelle noirceur ne cache-t-il « pas sous sa blancheur, de même que sous sa douceur se « cache une acidité pareille à celle de l'eau forte (acide « nitrique). Une dissolution de sucre dans l'eau produit « un liquide si énergique, qu'il pourrait dissoudre à son « tour et liquéfier (devinez quoi?). . le soleil lui-même ! »

Risum teneatis !

Dieu me garde, si j'étais altéré par ma lecture, de demander un verre d'eau sucrée ; que ne fairait-il pas de mon infime personne ce toxique capable de dissoudre le soleil? Je me fondrais à l'instant, à vos yeux, avec mon manuscrit et vous ne goûteriez pas la fin de ma tartine sur les confitures. Orateurs académiques et politiques, qui usez et abusez du verre d'eau sucrée, aucun de vous n'aurait dû survivre à ce nouveau genre d'inspiration de l'éloquence moderne ! Vous vivez, au contraire, vous prenez des honneurs et du ventre ; malgré l'intoxication de la canne indienne, vous conservez votre valeur, et jamais personne ne vous a cru dissous !

Mais fermons cette trop longue parenthèse . . . . au sucre et revenons à nos confitures.

Citons encore quelques auteurs.

Le même docteur QUERETANUS, l'inventeur de l'acidité du

(1) Acria vero lenit, acida retundit, salsa suaviora reddit; austeritatem vincit; acerba mitescere docet; fatuis et insipidis sensum tribuit; et, ut paucis dicam, omnium saporum domitor videri potest.

sucre, nous apprend que les Arabes trouvèrent les premiers les différents usages et les diverses applications de cette substance, en préparant des sirops de toute espèce et d'*innombrables* confitures ignorées de l'antiquité.

Joseph Jacob Pleuk, dans sa *Bromatologie* ou science des aliments et des boissons, fait mention des confitures et des pastilles ou dragées préparées avec le sucre ou le miel et des aromates.

Zuckert, dans son ouvrage intitulé: *Matières alimentaires divisées en genres, classes et espèces*, s'occupe des confitures anciennes et modernes, au miel et au sucre, préparées avec toutes sortes de fruits et de semences, et les sépare en confitures sèches et liquides, conserves, gelées, pastilles, fruits cristallisés, etc.

La dissolution du monde romain (pas par le sucre) et les tenèbres qui couvrirent la terre à la suite de l'invasion des Barbares, firent baisser le niveau de la civilisation. L'art culinaire et de l'office dégénéra rapidement au milieu de tant de décadences.

Charlemagne, dont la puissante main disciplina la barbarie, fut le premier restaurateur (sans calembourg) de la table, comme il le fut de la société. Ce vaste esprit organisateur s'occupa de tout. On voit, par ses capitulaires, qu'il prenait des mesures pour que ses domaines pourvussent à tous ses besoins et à toutes ses jouissances alimentaires. Sous son règne, les femmes, reléguées depuis long-temps dans leur intérieur, s'attablèrent aux festins, et avec elles reparurent la courtoisie, l'élégance du langage, les friandises et les confitures que les dames, même les plus titrées, ne dédaignaient pas de préparer de leurs blanches mains. Cet usage se perpétua dans tout le moyen âge, où la gourmandise trop ambitieuse dut être refrénée par des lois somptuaires, souvent renouvelées, mais toujours éludées par les ruses de la sensualité.

Les confitures, dont les Arabes avaient gardé précieusement les meilleures formules et qui en avaient inventé un grand nombre, se généralisèrent en Europe, à l'époque des croisades, avec tant de choses utiles ou agréables que l'Occident conquit sur la civilisation orientale, au prix du sang des populations guidées providentiellement à la régénération sociale par le signe sacré de la régénération religieuse.

Les châteaux et les couvents perfectionnèrent les produits suaves importés de l'Asie et en découvrirent de nouveaux et des plus exquis. Les châtelaines et les damoiselles, enfermées et isolées dans leurs manoirs féodaux, tandis que les paladins guerroyaient en terre sainte, trompèrent les ennuis de l'absence ou de l'attente par la préparation de friandises offertes, avec bonheur, au retour du sire de leur pensée. Les nonnains, cloîtrées dans leur moutier, séparées de tous les plaisirs mondains, conservèrent, cependant, un péché mignon : la gourmandise. Les prières, les jeûnes et les macérations furent impuissants à chasser ce démon tentateur hors des grilles. Que de friandises sont dues à ces pieuses mains, qui cessaient de se joindre sur le prie-Dieu pour manier l'alambic ou l'écumoire, distiller quelque liqueur onctueuse ou aromatiser quelque gelée fondante. L'habitude de confire leur a fait inventer l'expression caractéristique de *confit en dévotion*, qui est restée dans le langage. Les monastères d'hommes s'étaient acquis aussi une réputation de gastronomie justement méritée. Dans cette existence claustrale si monotone, entre les offices et les oraisons, c'était une diversion heureuse que de détourner les yeux des missels enluminés, pour consulter un livre de recettes magistrales, conservé précieusement par le père cellerier, et d'en mettre en pratique les formules vivifiantes. On tempérait ainsi les rigueurs de l'ascétisme, et l'on se procurait quelques petites douceurs en ce monde, en attendant de savourer les grâces éternelles

dans l'autre. D'ailleurs, les gosiers et les lèvres voués à chanter la gloire du Très-Haut avaient besoin d'être adoucis pour être plus agréables au Seigneur.

On doit un grand nombre de confitures et d'autres excellentes choses aux maisons conventuelles, tant dans le moyen âge qu'à une époque plus récente. Les puinés des familles nobles, des deux sexes, étaient dotés de grasses abbayes et de prébendes plantureuses, où, à coté de la foi sincère et de la science profonde, les plaisirs mondains trouvaient souvent un asile, à l'ombre des voutes sacrées.

Le bishop, boisson anglaise composée d'une infusion de jus d'orange et de sucre dans du vin, s'appelait *liqueur d'Evêque*, si le vin était de Bordeaux, *liqueur de Cardinal*, s'il était du Rhin, et *liqueur du Pape*, si c'était du vin de Tokai.

Don Perignon, savant Bénédictin, inventa le vin de champagne ; les Chartreux, près de Grenoble, continuent à fabriquer la fameuse *Chartreuse*, dont le procédé inimitable a été combiné dans leur couvent ; les meilleures liqueurs de France se faisaient à la Côte chez les Visitandines ; celles de Niort avaient découvert la confiture d'angélique; on vantait partout les pains de fleurs d'orange de celles de Château-Thierry ; les Ursulines de Belley avaient pour les noix confites une recette qui en faisait un trésor de friandise.

Les mots de confitures se trouvent écrits, pour la première fois, au moyen-âge, dans un comput de l'an 1333. Elles sont appelées *confectæ*. Dans un inventaire de 1389, il est fait mention d'un vase d'argent doré pour servir la confiture, qualifié de *confectcra* et *confecteria*. Un autre comput de 1488 parle d'un présent de dragées (*drageæ*) et de confitures (*confectiones*) offert à l'épouse d'un seigneur nommé Pierre d'Urfé.

Au festin de M. du Maine, en 1455, il y eût un dessert

de prunes confites à l'eau de roses, de graines de fenouil au sucre, de fruits confits, de pâtes au sucre montées, représentant des cerfs et des cygnes. A leur cou étaient suspendues les armes de l'amphytrion et celles des damoiselles de Chateaubrum et de Villequier, en l'honneur desquelles la fête était donnée. On y servit aussi des oublies, des gaufres, des massepains, des dragées et des nougats.

Au banquet de Monseigneur d'ETAMPES, dont le menu fut dressé par le fameux TAILLEVENT, maître-queux du roi de France CHARLES VII, on vit figurer des amandes sucrées.

Au moyen-âge, les confitures prirent la dénomination générique d'épices. Elles ornaient la table des rois et des grands. On en offrait aux monarques à leur arrivée dans les villes. COMMINES rapporte qu'à l'entrée à Paris de CHARLOTTE de Savoie, épouse de LOUIS XI, la ville lui offrit *plusieurs drageouars tous plains d'épicerie de chambre et belles confitures.*

Cet usage s'est perpétué dans les temps modernes et jusqu'à notre époque.

En 1594, lorsque HENRI IV entra dans sa bonne ville de Paris, il lui fut présenté par Messieurs de la ville, de l'hypocras, de la dragée et des flambeaux.

Pour localiser les exemples, nous les prendrons à Aix, l'ancienne capitale de la Provence. On offrait à tous les grands personnages qui arrivaient en cette ville, du vin, probablement pour les reconforter, des confitures pour les adoucir, et des flambeaux, était-ce pour les éclairer? Dans le livre du *Cérémonial*, conservé précieusement aux archives de l'Hôtel-de-Ville, et continué jusqu'à nos jours, nous lisons que, le 29 octobre 1645, à l'entrée de Mgr le cardinal MAZARIN, archevêque d'Aix, frère du célèbre ministre, il lui fut présenté 24 boites de confitures, 24 flambeaux de cire blanche et 24 bouteilles de vin.

Le 31 décembre 1714, la fille du duc de Parme, choisie

pour être l'épouse de PHILIPPE V, roi d'Espagne, passa par Aix, en allant rejoindre son royal époux. Il lui fut offert par les consuls 48 flambeaux de cire blanche et 48 boites de confitures. Le vin ne figure pas dans cette cérémonie. Est-ce à cause du sexe du personnage? La princesse de Piombino, qui accompagnait la future Majesté Castillanne, reçut 18 flambeaux et 18 boites de confitures, et l'ambassadeur d'Espagne 12 boites de confitures et 12 flambeaux.

Le 13 octobre 1715, le prince de Monaco, passant par Aix, ne reçut point de présent, attendu qu'on les lui avait déjà faits une fois.

Le 24 juin 1730, il fut donné à M. et à Mme la princesse de CONTI 24 boites de confitures et 24 flambeaux de cire blanche. Le prince obtint de plus 24 bouteilles de vin.

Le 3 juin 1816, Madame la duchesse de BERRI reçut des autorités municipales d'Aix 16 boites de confitures, 8 boites de biscotins, 8 boites de dragées, 6 livres de bougies et 2 bouteilles de vin muscat.

La ville d'Aix fit hommage du même cadeau, le 19 mai 1823, à la duchesse d'ANGOULÊME.

L'usage de donner des confitures aux grands personnages de passage disparut à Aix, à la révolution de 1830.

Il n'en a pas été offert aux princes et princesses de la famille d'ORLÉANS, ni au Prince-président LOUIS NAPOLÉON, aujourd'hui l'Empereur.

La même coutume existait pour les mariages des Consuls, Maires et Adjoints, ainsi que pour les naissances de leurs enfants, et pour la bénédiction des cloches.

Au dernier mariage municipal, qui fut celui d'un Adjoint, les confitures furent remplacées par une riche corbeille de fleurs.

Mais, à l'occasion du baptême de deux cloches pour la cathédrale, qui eut lieu le 21 novembre 1858, M. RIGAUD, Maire et Député, et le second Adjoint, parrains, envoyèrent à

chacune des deux marraines Mme Delmas, épouse de M. le Sous-Préfet, et Mme Roux, épouse du premier adjoint, 12 douzaines, ou soit 144 boites de dragées. Ces dames firent distribuer ces boites en ville aux personnes de leur connaissance.

Outre les épices ou confitures de table, on en fabriquait, au moyen-âge, de plus fines et plus choisies qu'on tenait dans une boite à compartiments appelée drageoir. Nos souverains avaient leur écuyer du drageoir. Quelquefois un officier de la plus haute noblesse tenait le drageoir du roi. « On apporta vins et épices, dit l'historien Froissart, et « servit du drageoir devant le roi de France, tant seule- « ment, le comte d'Harcourt. »

On se servait aussi de drageoirs de poche qui sont devenus nos bonbonnières d'aujourd'hui. Le duc de Guise, un peu avant d'être assassiné par ordre d'Henri III, venait de prendre des prunes confites de Brignoles dans son drageoir.

Il existait, à la cour de France, une charge d'épicier du roi. Cet officier avait le département de toutes les épices, confitures, fruits confits, marmelades, gelées, pâtes, pastilles, dragées, etc.

On trouve aussi, dans tous les états de maisons de nos rois, des oublieurs et des pâtissiers-bouche.

La justice recevait des épices ou confitures. C'étaient des présents fort honorables à cause de leur prix élevé et de l'estime qu'on en faisait. Après avoir gagné son procès, on remerciait son juge en lui portant des friandises. Mais il était plus prudent de les offrir avant la sentence. C'est la précaution que prirent tous les plaideurs par la suite. Les épices s'appelaient aussi *sportulæ*, du nom des corbeilles où on les recevait. On usa et on abusa des épices. Une ordonnance défendit d'en recevoir plus de 10 sous (50 fr.) par semaine. Philippe le Bel ne permettait aux magistrats d'accepter que ce qu'ils pouvaient consommer

d'épices en huit jours. Les épices furent, plus tard, converties en argent, et on trouve, en marge des anciens registres des parlements : *Ne deliberatur donec solvantur species ;* qu'il ne soit pas délibéré jusqu'à ce qu'on ait payé les épices. Il fut créé, en 1581 et 1586, des offices de receveur des épices dans les différents tribunaux du royaume. Les épices, tour à tour tolérées, réduites ou défendues, se sont perpétuées, sous différentes formes, jusqu'à la Révolution. Elles étaient renouvelées des Grecs qui les appelaient *Prytanées* et des Romains qui les nommaient *Xenia*; elles étaient limitées à des choses propres à être mangées et bues dans trois jours. L'Empereur Constantin les abolit ; mais Trébonien, qui en recevait, ne voulut pas insérer cette loi prohibitive dans le Code de Justinien. Les juges ecclésiastiques acceptaient aussi des épices, puisque le concile de Verneuil, tenu en 884, les proscrivait en ces termes énergiques : *Ut nec Christus, nec abbas, nec ullus laïcus pro justicià faciendâ, sportulas accipiat.*

La corporation des épiciers se divisait, avant la Révolution, en apothicaires et épiciers, et ceux-ci se subdivisaient en droguistes, confituriers et ciriers ou ciergiers.

Rabelais, dans son *Pentagruel*, en parlant des offrandes faites par les *Gastrolatres* à leur dieu *Manduce*, énumère la plupart des friandises usitées à son époque : gâteaux feuilletés, beignets, tourtes de 16 façons, gauffres, crèpes, pâtes de coings, caillebotte, neige, crème, myrobolans confits, gelées, poupelins, macarons, tourtes de 20 sortes, confitures sèches et liquides de 78 espèces, dragées cent couleurs, jonchées, mêtiers au sucre fin. On peut se fier à l'exactitude du curé de Meudon de joviale mémoire ; car il était passé maître ès-arts de la gueule et docteur en toutes goinfreries, franches lippées, joyeuses buveries et allègres façons de humer le piot.

Dans le xve et le xvie siècles, on donnait aux friandises,

confitures et gâteaux des formes et des dénominations *décolletées* qui feraient rougir aujourd'hui un régiment de dragons. La naïve gaillardise de nos aïeux et la robuste pudeur de nos aïeules ne s'en effarouchaient d'aucune manière. On criait même, dans les rues, ces douceurs malséantes, et vendeurs et acheteurs n'hésitaient pas à les appeler par leur nom propre . . . . . qui ne le serait plus de nos jours.

Le grand art de la confiserie consistait, à cette époque, à déguiser ses produits sous des apparences étrangères. Ainsi au festin offert, en 1575, par la ville de Paris à ELISABETH d'Autriche, femme de CHARLES IX, on servit des viandes, poissons, fruits de toute saison en sucre, dans des plats et des assiettes de sucre, et l'on mangea le contenu et le contenant. Maintes belles dames mirent une anguille ou une volaille dans la poche. D'autres ne se gênaient point pour dévaliser le service et emporter des pièces de vaisselle à leur domicile.

Catherine de MÉDICIS, l'astucieuse inspiratrice de la St.-Barthélemy, a laissé des souvenirs plus doux pour les gastronomes. Elle apporta en France toutes les lumières de la cuisine d'Italie et toutes les perfections de l'office de la péninsule. Cette princesse, d'une politique si ténébreuse, et qui étudiait les sciences occultes avec les alchimistes, fut la fondatrice de l'art sucré en France. On lui doit la composition des délicieux gâteaux à la crème, à la franchipane (chaude). La confiserie, cette poésie de la table, brilla d'un vif éclat, grâce à l'habile impulsion que cette reine sensuelle sut lui donner. Les pâtissiers de la Dauphine déployèrent aussi beaucoup de goût, à cette époque, dans leurs constructions architecturales et allégoriques. Ils formèrent une corporation, et CHARLES IX leur accorda le privilège de vendre *le pain à chanter messe*.

Le siècle de LOUIS XIV fut le triomphe de tous les arts.

Les brillantes fêtes, les tournois et les carrousels qui inaugurèrent le commencement de ce grand règne, étaient toujours couronnés par des festins somptueux, où les chefs-d'œuvre de la confiserie trônaient sous la protection éclairée des plus grandes dames. Les femmes célèbres, qui acquirent une influence si légitime à la cour, la dûrent autant à leur beauté, à leurs grâces et à leur esprit, qu'à leur goût initiateur et à leurs recherches pour découvrir ou perfectionner les délicatesses qui flattaient le plus le palais par l'ingénieuse combinaison des saveurs.

Mme de Sévigné faisait servir à ses convives des merveilles culinaires, assaisonnées des condiments mesurés par son habile main et du sel attique de son exquise conversation.

Mme la princesse de Conti découvrit le carré de mouton à la Conti, encore populaire aujourd'hui, qui arracha son mari et ses frères au ressentiment d'un monarque gourmand et grand mangeur.

Mme de Maintenon inventa les cotelettes en papillottes qui défendaient l'estomac royal contre les mauvais effets de la graisse. Elle combina, en collaboration avec le père Lachaise, confesseur du roi, le fameux canard au père Douillet. Enfin, pendant la vieillesse bigote de Louis xiv, la célèbre favorite composa, pour le reconforter, un cordial formé de spiritueux distillés du sucre, des fleurs d'oranger et d'autres essences.

Les découvertes et les perfections abondèrent à l'époque sensuelle de la régence. La princesse de Berry prépara des piqués d'une finesse extrême; la princesse de Soubise élabora les appétissantes cotelettes à la purée d'oignons, qui portent son nom; la duchesse de Mailly attacha le sien à l'immortel gigot que nos connaisseurs savourent encore avec délices; la jolie femme d'un receveur général, Mme Grimod de la Reynière, donna la vogue au dinde truffé.

Toutes ces femmes célèbres et d'autres dont le nom nous

échappe s'occupaient encore plus de l'office, qui est l'élément par excellence de leur sexe délicat. Que de suaves confitures, que d'élégantes sucreries, que de merveilleux petits fours sortirent de leurs méditations et de l'habileté de leurs mains! Celles qui n'avaient pas l'esprit inventif et l'imagination primesautière achetaient, à grand prix, les recettes des praticiens ingénieux et mettaient leur gloire à les exécuter et à en répandre les exquises saveurs.

La reine d'Angleterre Anne fut la première cuisinière et confiturière de son temps. Tous les livres culinaires ou de l'office de son époque classent les meilleures formules sous ce titre : d'après la mode de la reine Anne.

Sous le règne de Louis xv, les grands seigneurs, les financiers, les danseuses, les comédiennes et les petites maisons, où trônaient les vices dorés, exigèrent des artistes de la bouche un redoublement d'efforts et d'imagination qui portèrent la confiserie à son apogée. C'est à propos de ces gens ennuyés, blasés et rassasiés que Brillat-Savarin écrit cette boutade :

« Pour gratifier des bouches qui ne s'ouvrent que pour minauder, pour allécher des femmes vaporeuses, pour émouvoir des estomacs de papier maché et faire aller des efflanqués chez qui l'appétit n'est qu'une velléité toujours prête à s'éteindre, il faut plus de génie, plus de pénétration, plus de travail que pour résoudre un des plus difficiles problèmes de géométrie de l'infini. »

L'apostrophe pourrait s'appliquer, avec le même à propos, à certain monde de notre époque, appelé par antiphrase le demi-monde, sans doute parce qu'il n'a point de vices à demi, et qu'il met sa gloire à les cumuler tous dans leur entière plénitude.

Le progrés de la confiserie s'arrêta depuis 1789 jusqu'à l'Empire. Les démolisseurs de toutes choses ne pouvaient pas laisser debout un art essentiellement aristocratique.

La Révolution généralisa pourtant les banquets patriotiques, qu'elle emprunta aux Grecs, comme tant d'autres défroques de l'antiquité remises en vogue, où l'héroïsme coudoyait le ridicule, et où tant de grandeur dans l'histoire se mêlait à tant de petitesses dans les mœurs. Les friandises se peignirent forcément des couleurs nationales et empruntèrent des dénominations sublimes ou bizarres aux circonstances, aux événements de la politique, de la victoire, de la tribune ou de la place publique. Le petit four revêtit tous les emblêmes adoptés par les diverses formes de gouvernements éphémères qui se succédaient, maintenant haut le drapeau et l'intégrité de la France, au milieu des dissensions intestines qui déchiraient la patrie. Les gâteaux de Savoie arborèrent coquettement la cocarde tricolore et les gelées se couronnèrent du bonnet phrygien, ou, pour le moins, s'empourprèrent de son teint de vermillon.

Le grand art des douceurs reprit son essor, sous l'Empire, et s'éleva, avec les marquis de Cussy, les Grimod de la Reyniere et surtout avec l'immortel Carême, à la suite de l'aigle glorieux qui tenait le monde attentif prosterné à l'ombre de ses ailes.

De nos jours, la confiserie nous paraît avoir atteint les suprêmes limites de l'art. Cependant, elle progressera encore, pour suivre la loi du mouvement, et parce que la science lui fournit sans cesse des éléments nouveaux et des esculences inédites. Nous n'avons donc rien à envier aux époques antérieures, car nous les dominons de la hauteur de plus de 2,000 siècles. Pour ne citer qu'un exemple, si nos aïeux d'avant la Révolution savourèrent les premiers ananas confits, nous nous délectons avec les essences de fruits et de punch, et nous possédons les ressources nouvelles et les suavités des sirops concentrés.

Brillat-Savarin, qu'il faudrait toujours citer en matière

de goût, a parfaitement défini, au point de vue des satisfactions de la bouche, l'ère moderne, lui qui, pourtant, n'a pu qu'entrevoir cette terre promise.

« La physique et la chimie, dit-il, ont été appelées au secours de l'art; les savants les plus distingués n'ont point cru au dessous d'eux de s'occuper de nos premiers besoins, et ont introduit des perfectionnements depuis le simple pot au feu de l'ouvrier, jusqu'à ces mets extractifs et transparents qui ne sont servis que dans l'or et le cristal. »

Dans la carte gastronomique de la France, où sont notés les pays les plus renommés par les productions naturelles et les préparations destinées à la table, les pays *confituriers* sont ainsi classés par ordre alphabétique, avec la mention des spécialités qui ont fait leur réputation : Aix, fruits confits, dragées, chocolats et nougats; Apt, fruits confits, confitures sèches et liquides, nougats, dragées et sucreries de toute espèce; Bar, confitures de groseilles et d'épines-vinettes; Clermont, confitures diverses; Dijon, raisiné, confitures d'épines-vinettes, pains d'épices; Metz, mirabelles; Orléans, fruits confits; Paris, perfection de bonbons et de confitures; Perpignan, raisiné; Provins, conserves de roses; les Puy-de-Dôme, fruits en pâtes; La Provence, nougats et fruits à écorces; Rouen, gelées de pommes et confitures diverses; Verdun, dragées et anis.

La confiserie, qui est en France une branche considérable du travail national, importe annuellement, en moyenne, 45,000 kilog, et en exporte près de 600,000, à destination de l'Angleterre, la Turquie, l'Egypte, les Indes, les Etats-Unis, l'Amérique du Sud, l'Algérie, les Colonies françaises et divers pays d'Europe.

Nos colonies et l'Amérique nous apportent des confitures exquises d'ananas, de goyaves, et autres fruits muris et parfumés par le soleil des tropiques.

L'industrie et le commerce de la confiserie comprennent,

non seulement la fabrication et la vente des confitures, bonbons et dragées de toutes sortes, mais aussi le pastillage, les enveloppes, les boites et autres accessoires.

« L'industrie du confiseur, dit le *Dictionnaire théorique et pratique du commerce et de la navigation*, consiste à conserver dans du sucre cuit, et, en quelques pays, dans le miel et dans le caramel, les fruits et plantes dont ils corrigent l'acidité. Le confiseur a des affinités par les sirops avec le distillateur, qui conserve dans l'eau de vie, avec le chocolatier qui traite spécialement le cacao, avec le pâtissier pour les petits fours, macarons, meringues, avec les fabricants de conserves qui confisent dans le vinaigre, dans le sel, etc. et même avec le pharmacien pour les pâtes de guimauve, les pastilles digestives, le cachou préparé, les boules de gomme sucrées et toutes les préparations à la menthe, au suc de réglisse, etc. » .

Les pêches, abricots, cerises, prunes, coings, verjus, sont la base des marmelades demi-solides. On fait des gelées de groseilles à chaud et à froid. Dans la série des articles variés, se comptent les marrons glacés. les limons, le sucre rafraichissant au citron, à la framboise, à l'orange, le sucre de pomme, les cerises, figues et dattes farcies à la pistache et à l'ananas, le sucre d'orge, les pastilles opaques et transparentes, les pâtes de fruits à la violette, au thé, au punch, à la crême de noisettes, préparations sucrées qui ont laissé en arrière l'ancien assortiment de l'angélique, des amandes et des pralines.

On imite au sucre et au chocolat, avec beaucoup d'art, les fleurs, les fruits et les légumes.

Le pastillage, qui fournissait jadis les assiettes montées, et, pour ornement de table, des temples d'une architecture douteuse, est arrivé, avec l'auxiliaire de l'amidon et de la fécule de pomme de terre, à produire des articles d'un dessin remarquable et à avoir ses artistes, comme l'ivoire et l'albâtre.

La confiserie répond aux besoins des desserts, soirées, baptêmes, fêtes du carnaval, et surtout à l'usage des étrennes du jour de l'an. Aussi le mois de décembre est l'époque d'affluence chez les confiseurs de tous les pays.

Paris fait, depuis longtemps, la concurrence aux fabriques spéciales. Mais il n'a pu enlever à la Provence, favorisée par son riche climat, la spécialité des nougats, fruits à écorces etc. où celle-ci a conservé une supériorité incontestable et incontestée.

La confiserie alimente plusieurs autres industries qui marchent parallèlement avec elle ; nous citerons la fabrication des boites, corbeilles, cornets, enveloppes et contenants de toute sorte, la bimbeloterie, le cartonage, la papeterie, la dorure, la gravure, la lithographie, l'imprimerie, la verrerie, la cristallerie, la poterie, le bouchonnage etc.

Tout confiseur sait travailler le sucre et la matière première ; mais Paris prime la Province par la création de modèles nouveaux et dans l'art *d'habiller* la confiserie.

Parmi les villes de la Provence qui se livrent à la fabrication de la confiserie, nous avons mentionné Apt et Aix : nous devons ajouter Brignoles, Grasse et Marseille.

Marseille travaille surtout pour la consommation locale et l'exportation ; Grasse crée des produits aromatisés remarquables, qui lui ont valu une récompense à l'exposition nationale de 1855 ; Brignoles est connue par ses pruneaux. Aix exporte des fruits confits de toutes sortes, liquides et glacés, des nougats, et surtout ses biscotins et ses calissons, friandises dont elle a la spécialité et le monopole. Mais Apt est le chef lieu *confiturier* de la Provence. Elle excelle dans toutes les branches de la confiserie dont elle fait un grand commerce depuis des siècles. On sait que la celèbre madame de Sévigné, dans une de ses lettres inimitables, qualifie Apt de *vrai chaudron à confitures*.

Le *Mercure aptésien*, dans son numero du 6 juillet 1862,

a publié un feuilleton fort intéressant, quoique un peu fantaisiste, sur l'histoire de la confiserie d'Apt. Il est signé des initiales. E. S, et nous avons cru reconnaître, sous leur voile transparent, un honorable docteur de cette ville, docteur *in utroque jure*, puis qu'il joint au diplome de l'art médical celui de la gaie science dont il est un des maitres les mieux inspirés.

L'auteur érudit de cet article remarquable, nous apprend que la confiserie d'Apt établit solidement sa réputation pendant les 70 années du séjour des Papes à Avignon. La Cour de Rome, en émigrant au delà des Alpes, avait importé sur les bords du Rhône les goûts et les raffinements de la sensualité italienne. Mais les praticiens habiles, qu'elle avait amenés à sa suite, trouvèrent des maitres en Provence. Aussi, en 1343, Clement VI nomma Ausias Maseta d'Apt, son *escouyero in confissarias*. Le même office était occupé, en 1403, sous Benoit XIII, par Battarely de la même ville. On comprend qu'une industrie aussi attrayante ait prospéré et fleuri sous l'administration paternelle des nombreux légats gastronomes, qui, après le retour de la papauté à Rome, la représentèrent à Avignon jusqu'à la Révolution française de 1789.

On jugera de la perfection qu'avait atteint cet art, grâce à un aussi haut et aussi puissant patronage, par la relation suivante que nous empruntons à un vieux bouquin historique.

« Lorsque Marie de Médicis vint d'Italie en France, le légat du Pape lui offrit à son passage, à Avignon, une collation magnifique. La table était ornée de 50 statues de sucre d'une palme de haut, représentant des Dieux, des Déesses et des Empereurs. Il y avait aussi 300 paniers pleins de toutes sortes de fruits en sucrerie parfaitement imités, qui furent offerts aux dames et demoiselles invitées à cette fête.»

M. E. S. nous fait connaître, dans le *Mercure Aptésien*,

qu'en 1660, la reine ANNE d'Autriche, épouse de LOUIS XIII et mère de LOUIS XIV, se rendit à Apt, le 17 mars, avec la princesse d'Orléans et une suite nombreuse, pour faire ses dévotions à Ste-Anne, sa patronne, dont les reliques sont conservées dans la crypte célèbre de l'église de cette ville. Plusieurs festins d'apparat furent donnés en son honneur, et la confiserie aptésienne en décora les desserts de chefs-d'œuvre de saveur et de bon goût. Non seulement la royale voyageuse en témoigna sa vive satisfaction personnelle, mais elle fit des commandes et des achats importants qu'elle adressa à LOUIS XIV, au roi d'Espagne et à l'Infante MARIE-THERÈSE. Les confitures d'Apt furent vivement appréciées à la cour de France, où elles parèrent les tables somptueuses du grand roi. Pendant longtemps, elles y furent l'élément principal des cadeaux du jour de l'an et du carnaval.

La confiserie aptésienne ne cessa de progresser sous le règne de LOUIS XV et de LOUIS XVI, et occupa une place d'honneur dans les réunions gastronomiques de l'époque, où l'église, l'armée et la magistrature rivalisaient de luxe et de délicatesse. Après quelques alternatives d'arrêt et de reprise, cette friande industrie est aujourd'hui des plus florissantes.

En 1845, un ministre vint passer trois jours à Apt. Un grand dîner officiel lui fut offert. Au dessert, on servit deux chefs-d'œuvre de sucrerie, représentant la chapelle de Notre Dame de la Garde à Marseille et le chemin de fer d'Apt. Ces pièces, d'une exécution parfaite, furent admirées par les convives, mais restèrent intactes, et on les envoya à Paris, où elles figurèrent avec honneur sur la table du roi LOUIS-PHILIPPE.

M. E. S. raconte encore que, lors du passage de la reine ANNE d'Autriche, à Apt, dont nous avons parlé ci-dessus, conformément à l'usage que nous avons déjà mentionné, la

ville lui fit présent de quatre livres de cire blanche, six livres de confiture sèche, quatre livres de dragées et trois livres d'anis sucré.

Voici quelle a été la progression ascendante de l'exportation de la confiserie aptésienne. En **1815**, elle était de 15 à 20,000 kilogrammes seulement. De **1815** à 1838, elle est montée à 50, à 100 et jusqu'à 150,000 kilogr. De **1852** à **1862**, elle a atteint le chiffre de 200 à 250,000 kilogrammes. La France, la Belgique, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, la Suisse, la Russie, etc., sont les pays de débouchés où ses produits sont expédiés directement.

La confiserie, comme les autres arts et industries, a eu ses écrivains, et ils sont nombreux depuis ARCHESTRATE jusqu'à nos jours. Les uns n'ont fait que colliger des recettes; les autres ont disserté et commenté, fait de l'histoire et même de la philosophie.

On pourrait ajouter encore bien des noms d'auteurs à ceux déjà mentionnés. Nous nous contenterons de citer, dans l'antiquité, CATON, *De re rusticà*, VARRON, qui composa plus de 500 volumes et parla souvent de cuisine, COLUMELLE, dans son *Traité d'agriculture*, PLINE, *Histoire naturelle*, Gabius APICIUS, MACROBE (*Saturnales*), POMPONIUS LÆTUS, (*Signification des mots techniques*), et, dans le *Thesaurus antiquitatum græcarum et romanarum*, les traités de J. CORONARIUS, JOS. LAURENTIUS, Pet. CASTELLANUS, Adr. TURNEBE, ERYCIUS PUTEANUS, etc., ainsi que ALOYSIUS TRISSINUS, COLLIUS, RHODIGINUS, LAUGIUS, CHRISTOPHORUS A VEGA, auteurs assez obscurs du moyen-âge qui ont traité de l'art de bien vivre.

1393. — Le plus ancien livre connu sur l'art culinaire et l'office, au moyen-âge, est le *Ménagier de Paris*, écrit par un bourgeois de cette ville, en **1393**.

1499. — Le petit livre de PLATINA, dont nous avons parlé plus haut, ne fut imprimé, à Bologne, qu'en **1499**, sous le titre *De honestà voluptate ac tuendà valetudine opusculum*

de obsoniis, édition excessivement rare. Il contient plusieurs recettes curieuses pour faire les confitures de raisins, de mures, de cerises et de mérises. (*Moretum ex uva*, *ex moris*, *ex cerasis*, *ex merendis.*)

Le livre de TAILLEVENT, maitre queux du roi de France CHARLES VII, ne porte pas de date.

1508. — *Mensa philosophica*, auteur inconnu.

1529.— *Libro de cosina*, en langue espagnole, de ROBERTO de NOLA, maitre queux de FERDINAND, roi de Naples.

1540. — L'ouvrage de BRUYERINUS CAMPEGGIUS, *De re cibarià*, imprimé en 1540 et déjà mentionné dans cet opuscule, contient un traité sur les confitures (1).

1543. — PIDOUX, *la Fleur de toute cuisine*, composée par plusieurs cuisiniers, revue et corrigée.

1550. — Car. STEPHANUS, *De Nutrimentis libri tres.*

1555. — Notre fameux Michel de NOSTRADAMUS n'a pas dédaigné de consacrer son temps et sa science à l'art du *confiturier*. Les regards de l'astrologue se sont abaissés du ciel sur une bassine, et ont quitté la clarté des astres pour la lueur du fourneau. La même main qui a écrit les célèbres *Centuries* a rédigé un livre très curieux, imprimé à Lyon, en 1555, intitulé : *Excellent et moult utile opuscule qui traicte de diverses façons de fardements et senteurs, et qui monstre la façon de faire confitures de plusieurs sortes.*

1558. — RIGAUD et SAUGRAIN publièrent aussi à Lyon, en

(1) Ce CAMPEGGIUS était cardinal. Il fut chargé par le Pape de raccommoder le roi d'Angleterre HENRI VIII avec sa femme CATHERINE d'Aragon. N'ayant pas réussi à rapprocher les deux royaux époux, pour que son voyage ne fut pas inutile, il se livra à une étude comparée des cuisines anglaise, française et italienne, afin d'essayer de leur faire faire bon ménage ensemble.

1558, *la pratique de faire toutes sortes de confitures et condiments*, etc.

1570. — Bartolomeo SCAPPI écrivit, en italien, un ouvrage important intitulé : *Epulario, o vero de re coquinaria* où l'on trouve les recettes *per fare conditi in zuccaro di diverse sorte.* Il obtint un tel succès et fut en telle estime, que le Pape PIE V, par un *Motu proprio*, accorda, pour dix ans, le privilège à l'auteur, interdisant la contrefaçon à tous les Chrétiens (*singulis Christi fidelibus*), surtout aux libraires et aux imprimeurs, sous peine d'une amende de 200 ducats d'or et de l'excommunication. Noble et sainte protection accordée à la propriété littéraire et à l'art des confitures !

De victus salubris ratione, par ISAAC, sans date.

Medica ad palatum, sans date, auteur inconnu.

1588. — *La palinodie chimique*, poème par GAUT.

Citons encore :

1590. — Petrus-Ciaconius FOLETANUS : *De triclinio sive de modo convivendi apud priscos Romanos et de conviviorum apparatu.*

1592. — *De victu Romanorum et de sanitate tuendà* par I. PETRONIUS.

1596. — André BACCIUS, déjà mentionné, qui signale la suavité des confitures de son temps, faites avec des fruits divers, des melons, des amandes, des amandes de pin, des pistaches, des citrons, de la coriandre, des anis, de la cinnamome, du musc et de l'ambre.

Pratica et scalcaria d'Antonio Fragoli LUCHESI *intitolata* : *Pianta di delicati frutti da servire qualsi voglia mensa.* (sans date et en langue italienne.)

1600. — OLIVIER de SERRE, le célèbre agronome. *Théâtre de l'agriculture et le ménage des champs.*

1606. — Jos. Queretanus, déjà nommé, *Dietelicon Polyhistoricon.*

du territoire de l'arrondissement, mais il persiste à croire que rien ne s'opposerait à l'emploi de cet instrument dans le reste de la circonscription.

M. Legier de Mesteyme fournit des détails sur la *moissonneuse-faucheuse* armée d'une seule faux, qu'il a vue à Paris à l'exposition d'agriculture ; le mécanisme en est des plus simples, un seul homme la pousse devant lui sans fatigue, elle est applicable à la petite culture et son prix est relativement minime. Il cite également le Trieur-Marrot fabriqué à Niort, qui peut rendre les plus grands services pour la préparation des blés de semence. Il semble réaliser la perfection du tarare; son prix est de 250 fr.

M. d'Avon regrette que la routine résiste si fortement dans nos campagnes à l'adoption des machines nouvelles. Ainsi, dit-il, ce n'est que depuis peu de temps que l'on y a substitué le rouleau, à dépiquer les grains, à la foulaison opérée jusque là par les chevaux. Il aspire à y introduire l'usage du tarare comme ayant de grands avantages sur les ventilateurs anciens. Dans certaines localités, les sociétés d'agriculture ne pouvant vaincre la routine qui s'opposait à l'adoption de cette utile machine, ont pris le parti d'en distribuer gratuitement quelques unes aux agriculteurs. Ne serait-il pas à propos d'en faire autant pour dissiper les préventions qui s'élèvent à l'endroit du tarare ?

M. Guillibert, Président du tribunal civil d'Apt, voudrait introduire, dans la contrée, l'usage de la herse à un seul collier suivie d'un rouleau, comme le moyen le plus avantageux dans les semailles.

M. de Berluc-Perussis signale et recommande le semoir en ce que son usage a pour résultat une grande économie de grains.

Il ressort de la discussion que la routine n'est pas le seul obstacle à l'adoption de la plupart de ces utiles engins,

mais aussi leur prix qui n'est pas en rapport avec les ressources de la petite culture.

M. le Président des assises scientifiques donne lecture de la 11me question ainsi formulée : *Etablir d'après des observations comparatives, si la maladie des vers-à-soie a sa source dans un vice héréditaire, ou dans des causes externes, telles que la nature de l'alimentation des sujets? En d'autres termes, sont ce les vers-à-soie, ou les muriers qui sont malades.* ?

Plusieurs membres considérant cette question comme insoluble, et aucun mémoire n'y répondant, d'ailleurs, pensent qu'elle doit être renvoyée aux hommes compétents qui ont déjà beaucoup écrit sur ce sujet et qui tourneront encore long-temps autour de ce cercle sans pouvoir trancher le nœud gordien.

M. le Président passe alors à la 12me question : *Quels sont les besoins les plus pressants de la région ?* Cette question demeurant aujourd'hui sans réponse, est ajournée à une autre séance.

On réprend la 14e question abordée dans la dernière séance : *Quels vœux pourraient être formulés pour être soumis ultérieurement par la réunion d'Apt au Congrès des délégués des sociétés savantes*, *session de* 1863 ? M. Seymard, avocat, exprime le vœu déjà formulé par le Conseil municipal et celui d'arrondissement d'Apt, ainsi que par le Conseil général de Vaucluse, que, dans un bref délai, un embranchement de chemin de fer sur Cavaillon, ou Lisle, soit accordé par le Gouvernement à la ville d'Apt ; c'est, dit-il, le vœu unanime de toutes les commissions d'enquête.

M. Légier de Mesteyme s'exprime sur le même sujet, en ces termes :

Je suis heureux de m'associer au vœu proposé sur la nécessité d'un chemin de fer aboutissant à Apt.

La question d'établissement et de tracé des voies ferrées n'est pas seulement un grand objet d'administration publique, c'est encore une étude que revendique à bon droit la science économique. Elle se pose d'elle même à ce titre dans le cadre de vos graves dissertations.

Là où sont des populations nombreuses ou d'abondants produits il faut de grandes voies de transport.

Le Congrès a entendu et doit entendre encore d'intéressantes études sur l'importance industrielle et minéralogique de cette vallée d'Apt. Un récent travail de M. Scipion-Gras sur la géologie du département a mis en lumière les richesses enfouies sous notre sol. Quel vœu, dès lors, plus naturel et plus légitime que celui de voir, non seulement les régions les plus voisines, mais le pays tout entier convié à jouir de ces avantages par la voie la plus rapide, celle d'un chemin de fer?

Lorsque l'État au prix de réels sacrifices a abaissé les barrières qui séparaient notre commerce de celui des peuples voisins, faut-il que de grandes sources pour l'approvisionnement de l'industrie nationale restent ignorées ou inaccessibles au sein du pays, derrière l'obstacle offert par une colline ou un torrent?

Produits de la vallée d'Apt. — Le chemin de fer à Apt desservira un pays riche d'avenir par ses minerais de fer et ses grands établissements de hauts fournaux, par ses soufres en pleine exploitation. Les forêts si considérables de la comté de Sault, les schistes bitumineux et les grés asphaltiques du Largue, les sables vitrifiables et les argiles refractaires du Coulon, les pierres de taille de la Coste transportées de tout temps à Marseille et du côté du Rhône, les ocres et les gypses de Gargas, enfin et surtout le bassin si riche en combustible minéral, qui de St-Martin de Castillon s'étend jusqu'à Dauphin et Bois d'Asson sur une longueur de plus de 40 kilomètres, (comme l'a établi M.

Gavot), tous ces produits du premier ordre, recevront du chemin de fer une valeur inappréciable. Ils assurent en même temps à l'entreprise du chemin les plus sérieux élements de profit.

Mais nous voudrions élever plus haut la question actuelle et, au dessus d'un grand intérêt régional, placer l'intérêt de régions voisines et les besoins de relations internationales.

Il faut, dans ce but, embrasser d'un regard la ligne décrétée des Alpes et le complément projeté du réseau du Sud Est. Ces questions diverses gagneraient à leur rapprochement. Nous les voudrions, dans l'intérêt de tous, coordonnées entre elles et combinées étroitement de manière à offrir un seul projet d'ensemble, sauf à ne voir exécuter d'abord que les sections principales de ce réseau.

I. Chemin de fer d'Apt.

Le chemin de fer d'Apt isolé répond à de grands besoins de l'industrie; il est d'un intérêt général et devra être établi par la force des choses dans un avenir prochain. Son utilité se montre plus pressante si on la considère au point de vue du tracé direct d'Avignon à Gap.

Il en est, en effet, du tracé des Alpes, comme de celui de Grenoble à Lyon, ou d'Aix à Marseille. Pour Aix comme pour Grenoble, après avoir regretté une ligne de travers qui subit la concurrence des messageries et ne satisfait personne on se résout aujourd'hui à en chercher une plus droite.

La question est de savoir si ces exemples ne suffiront pas, si l'on doit recommencer pour Gap une autre ligne comme celles deux fois condamnées de Rognac et de Saint Rambert.

II. Chemin de fer des Alpes.

Lorsqu'en 1857 fut promis un chemin de fer d'Avignon à Gap, les deux chefs lieu d'arrondissement d'Apt et de Forcalquier, déjà en possession de la route impériale qui unit les

deux extrêmes de la ligne, se crurent traversés nécessairement par le chemin de fer en projet.

Précédents : — Les motifs qui, en 1813 et 1837, avaient fait choisir la vallée d'Apt pour l'établissement de la grande voie de communication, du Languedoc aux Alpes, devaient prévaloir en 1857 comme ils avaient certainement prévalu de longs siècles avant, dans l'esprit si judicieux et si politique des Romains pour l'établissement de la voie aurélienne de Milan à Arles dans cette même vallée d'Apt.

C'est qu'en effet, un chemin plus direct que tout autre, couvert en cas de guerre du côté de la mer par une rivière profonde et une chaine continue de montagnes de près de 100 kilomètres de développement, dut attirer de bonne heure sur ce point, la sollicitude prévoyante des gouvernements.

En 1861, cependant, la Compagnie concessionnaire, tout en déclarant le tracé par Apt exécutable, s'en écarta dans l'avant-projet, en cédant à la préoccupation évidente de raccourcir deux embranchements projetés, l'un sur Miramas par Salon, l'autre sur Aix par Pertuis ou Peyrolles. Il s'agissait avant tout pour la Compagnie de réduire la longueur de la voie à construire et de se ménager, en concentrant le trafic, un révenu kilomètrique plus important.

Nous aurions garde de répousser absolument ces considérations et de condamner le point de vue de la Compagnie. Seulement, en acceptant ces principes mêmes, nous ne pouvons voir, dans l'avant-projet de 1861, le dernier mot des ingénieurs si capables, qui le proposérent tout d'abord. Les lumières qui président aux Conseils de l'État et de la Compagnie y introduiront, on peut l'espérer encore, de sages améliorations avant la mise en œuvre.

Embranchement absorbé dans une seule ligne principale.

Les embranchements, dit-on, sont onéreux pour les compagnies. Nous croyons qu'ils ne valent pas mieux pour

les populations enfermées ainsi dans de véritables impasses et qu'ils trahissent bien souvent l'imperfection des tracés. Pourquoi donc se borner à réduire les deux embranchements sur Aix et sur Salon. Mieux vaudrait, nous semble-t-il, les transformer en ligne principale desservant Avignon, Marseille et Gap, par Aix et Salon.

Il suffirait, pour cela, de laisser de côté *Miramas,* point perdu sur l'étang de Berre, pour marcher plus directement sur Marseille à partir de Salon en ramenant le point d'attache de cet embranchement vers les Milles, Ventabren ou Velaux, sur la ligne de Rognac.

Aix offrirait ainsi le point de jonction des deux tronçons des Alpes. Tout le trafic de la montagne se trouverait concentré sur une ligne unique moins couteuse et d'un meilleur rendement.

Inconvénients de la section de Lamanon à Pertuis:

La section de l'avant projet, établie sur la Durance de Lamanon à Pertuis, est détournée, pour tous, d'un entretien onéreux et d'une exploitation dangereuse ; elle ne satisfait aucun intérêt :

Cette ligne, en effet, impose aux Alpes un immense circuit en les éloignant d'Avignon sans les rapprocher de Marseille.

Elle passe et repasse la Durance sur des viaducs qui seront, sans doute, des œuvres d'art remarquables, mais auront l'inconvénient de nécessiter en pure perte pour la Compagnie des frais d'endiguement considérables sans que l'on puisse toujours garantir la voie des inondations, et encore moins les trains en marche de ces coups de vents désastreux qui ont tant de fois rompu les ponts sur ce parcours.

On traversera de beaux jardins sans doute, mais la voie enfermée du côté du Nord par la chaine du Luberon, du côté du Midi, par la Durance même, restera inaccessible au

plus grand nombre des populations intéressées ; ce bassin ainsi enclavé, sans industrie ni produit d'exportation, n'offrira pas même en bien des points les matériaux nécessaires à l'établissement du chemin.

Cette section, enfin, de *Lamanon* à *Pertuis,* établie, on le voit, dans les pires conditions, à part un avantage de niveau, serait d'autant plus regrettable que l'embranchement de Pertuis à Aix et celui de Salon desservent d'une manière à peu près complète ce même bassin inférieur de la Durance. Aussi, peut on à bon droit ajouter à tous les réproches faits à cette section, celui de rester inutile. Les deux tronçons des Alpes, réunis dans la direction d'Aix, y suppléent avec le plus grand avantage.

Avantages de l'ajournement de cette section :

La section de Lamanon à Pertuis ou Peyrolles à supprimer aujourd'hui, n'ayant pas moins de 30 à 35 kilomètres, son abandon ou son ajournement, si l'on veut, laisserait disponible une somme de *douze millions* environ sur le capital garanti par l'État.

Les Alpes, il est vrai, en rectifiant leur direction sur Marseille s'écartent du Languedoc et d'Avignon. Ce résultat serait facheux s'il était sans remède, mais le mal n'est qu'apparent.

En effet, d'une part les *douze millions* devenus immédiatement disponibles, permettraient la construction de l'embranchement d'Apt, sans dépenses, ni subventions nouvelles. D'autre part, à mesure que se développerait le trafic des Alpes à la suite du chemin de fer, une ligne unique et trop détournée pour le Languedoc devenant insuffisante, le chemin d'Apt apparaitrait comme sa rectification naturelle et six à huit millions consacrés à cette époque au raccordement sur Volx du premier tronçon d'Apt, suffiraient pour restituer aux Alpes, leur ligne la plus courte vers les

Pyrénées, celle de la grande voie romaine et de la route impériale nº 100.

Deux courants bien distincts d'échange et de trafic donnent vie aux Alpes, l'un à l'Est va à la mer, l'autre à l'Ouest dans le Languedoc. Il fallait les satisfaire tous deux ou du moins aller au plus urgent. On chercherait vainement l'une de ces solutions dans le tracé de 1861.

Serait-il donc trop tard pour mieux faire lorsqu'il s'agit des intérêts de l'avenir et d'une dépense actuelle de 89 millions?

III Complément du réseau du Sud-Est et chemin direct d'Aix a Marseille.

Depuis l'enquête de 1861, des évènements imprévus ont surgi. Ils rendent aux questions débattues plus haut une actualité heureuse, ils donnent à notre cause, une raison d'être décisive et lui prêtent des arguments nouveaux, qu'il serait injuste de ne pas apprécier.

La Compagnie de la *Méditerranée* aura raison, c'est le vœu du Sud-Est, dans le grand duel provoqué par *le Midi*, mais elle apprendra, espérons le, aux périls de la lutte, tout ce que vaut un tracé direct.

L'ensemble des projets soumis par elle à l'enquête est trop heureusement conçu pour ne pas lui rallier les populations d'abord et les sympathies de l'État ensuite.

Ligne directe d'Aix à Marseille: — Entre toutes, la ligne directe d'Aix à Marseille répond dans ces projets aux besoins réels de la situation, à un grand intérêt général. C'est bien la cause du pays et non celle exclusivement d'une ville qu'ont si heureusement plaidée pour cette ligne, MM. Feraud-Giraud, Ch. de Ribbe et tous les membres de la commission d'Aix.

Cette voie doit dégager Marseille vers les Alpes et le Nord en même temps qu'elle rend libre la ligne d'Arles pour le mouvement vers les Pyrénées et l'Ouest.

Nous supposons que, cherchant la ligne la plus économique et la plus courte, on mette à profit 7 à 8 kilomètres de la voie actuelle pour se diriger des Milles sur Marseille par le col du Pin; on aura réduit à 33 kilomètres environ le parcours d'Aix à Marseille au lieu des 53 kilomètres imposés par le circuit de Rognac.

Une satisfaction légitime sera donnée à Aix et aux Alpes, mais cette création ne serait pas complète, arretée-là.

Ligne directe de Marseille au Rhône par Salon : — Il faudra mettre à profit pour Avignon le raccourci obtenu ; donner à Marseille une issue sur la vallée du Rhône et le Nord-Ouest indépendants de la voie d'Arles que reclame tout entière le trafic vers l'Ouest et l'Océan. Jamais cette issue ne pourrait s'offrir par Pertuis, ce serait un allongement de parcours de 50 kilomètres environ. Que faire enfin de la voie existante de Rognac, si on ne l'utilise en partie pour Avignon ?

C'est ainsi que dès ce jour l'embranchement de Salon nous semble logiquement et par la force croissante des choses attiré dans la direction de Marseille sur la ligne de Rognac.

On peut réaliser par là les résultats suivants :

Résultats : — 1° Donner au port de Marseille une double issue vers les Alpes et le Nord et obtenir par Salon, une voie directe sur Avignon.

2° Relier par cette même voie Aix à Avignon et à Marseille avec un raccourci de 30 kilomètres environ pour la première ville et de 20 pour la seconde.

3° Faire subir un circuit provisoire au trafic des Alpes pour le Languedoc avec la perspective assurée d'un raccourci de 50 kilomètres dans cette direction au moyen du raccordement ultérieur sur Volx de la ligne si justement sollicitée par Apt, ligne à laquelle on pourrait donner sans délai son commencement d'exécution.

Tous les intérêts seraient sauvegardés dans ces plans :

Intérêt de la Compagnie: — On évite à son profit la construction et l'entretien de 30 à 35 kilomètres de voie ferrée de Lamanon à Pertuis faisant double emploi avec les embranchements. On assure aux deux embranchements d'Aix et de Salon, transformés en ligne principale, le monopole du trafic. On donne une raison d'être de plus à la ligne directe d'Aix à Marseille. On utilise enfin la ligne improductive de Rognac sur 8 à 12 kilomètres en l'empruntant aux abords de Velaux, pour la nouvelle voie d'Avignon à Marseille, et sur 15 à 19, de ce même point jusqu'à Aix, pour la voie d'Avignon à Gap.

Intérêt des populations: — Elles sont desservies dans le sens de leurs relations séculaires avec des raccourcis dans tous les sens, qui réunis dépassent 60 kilomètres. Nous voulons bien réduire ces raccourcis de moitié, il en résulte encore l'avantage suivant : ces 30 kilomètres calculés à une recette brute de 30,000 francs représentent un chiffre de 900,000 francs par an, somme digne de quelque attention, si l on songe que l'abandon de la combinaison proposée en gréverait annuellement et à perpétuité le trafic méditerranéen sans profit pour personne.

Intérêt de l'État, expression et resumé de tous les autres:

Sur les 89,500,000 francs de garantie promise à la Compagnie, l'État obtiendrait sans charges nouvelles, le commencement d'exécution du chemin stratégique le plus direct des Pyrénées aux Alpes par la vallée d'Apt. Ce chemin serait couvert d'Avignon jusqu'auprès de Sisteron par la Durance et une chaine continue de montagnes offrant un rempart naturel sur une partie considérable du parcours. Un autre chemin stratégique par Salon et les Milles indépendant du ong souterrain de la Nerthe et à l'abri de toute possibilité de rupture par mer rapprocherait Marseille et par la même Toulon de près de demi heure de la capitale. Demi heuer

en cas de guerre c'est plus de temps qu'il n'en faut pour sauver ou pour perdre un arsenal !

Conclusion : — Confiant dans la gravité de toutes les considérations qui précédent :

J'ai l'honneur de solliciter l'émission d'un vœu en faveur de l'embranchement d'Apt à construire sans dépenses nouvelles au moyen de l'*ajournement* d'une section projetée de Lamanon à Pertuis sur la ligne de Gap, section démontrée d'un entretien ruineux sans profit pour personne et provisoirement remplacée avec les plus grands avantages par un tracé direct entre Avignon, Aix et Marseille par Salon, les Milles et le col du Pin. Cette distribution des voies parait seule garantir les intérêts de tous et combiner de la manière la plus utile, les projets anciens avec les plus récents.

= Le vœu sur la nécessité du chemin de fer d'Apt est admis par l'assemblée et sera présenté au Congrès des délégués des sociétés savantes.

La séance est levée.

Séance du mercredi 17 *septembre* 1862.

Présidence de M. le docteur P.-M. Roux, Sous-Directeur de l'institut des provinces, etc.

Sont présents au bureau : MM. de Pontbriant, Sous-Préfet d'Apt, Guillibert, Président du tribunal civil, l'Abbé Rose, curé de la Palud, l'abbé Bernard, curé d'Apt, C. Bernard, Maire de cette ville, de Berluc-Perussis, inspecteur de la Société française d'archéologie pour les Alpes, A. Seymard, Conseiller à la Cour impériale d'Aix, Seymard, avocat, H. Legier de Mesteyme, Secrétaire de la session du Congrès d'archéologie et Valére-Martin, inspecteur de la société française pour la description et la conservation des monuments, dans le département de Vaucluse.

M. le Secrétaire des assises scientifiques n'étant pas présent à la séance, M. Valère-Martin est prié par M. le Président de le remplacer.

La séance ouverte, M. Em. Arnaud, d'Apt, demande à communiquer un mémoire sur *la contemporanéité des terrains à gypse de Gargas et des environs de Paris.*

La lecture de ce travail est entendue avec beaucoup d'intérêt et M. le Président en propose l'insertion au procès verbal. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Voici le texte du travail de M. Em. Arnaud :

Les naturalistes ne sont pas d'accord sur l'âge géologique des couches gypseuses des environs d'Apt : pour les uns, elles ne sont, en effet, qu'une dépendance du calcaire d'eau douce sur lequel reposent ordinairement les puissantes assises de grès coquillier, qui, en Provence et en Suisse, caractérisent la partie supérieure de la période miocène ; tandis que les autres, en les plaçant dans la partie inférieure des terrains tertiaires, les regardent comme contemporaines des gypses d'Aix et de Montmartre. Une courte discussion des raisons, qui ont motivé ces deux opinions, suffira pour qu'il devienne facile de fixer l'époque géologique à laquelle il convient de rapporter le gypse de Gargas.

Il est rare de rencontrer dans des formations appartenant à des bassins éloignés une concordance aussi satisfaisante que celle qui résulte de la comparaison, au point de vue minéralogique, des assises de Montmartre et de Péréal.

Dans les environs de Paris, on trouve quatre couches épaisses de gypse, séparées par des marnes, au dessus des calcaires d'eau douce et des meulières que supporte la zone inférieure, composée d'alternances de sables et de calcaires grossiers ; à Péréal, les marnes aptiennes sont suivies de sables quartzeux bigarrés, offrant çà et là des groupements informes de lentilles gypseuses, et, plus rarement, des couches de gypses fibreux, colorés en rouge par le fer

peroxydé. A cette masse sableuse succède un banc épais de calcaire d'eau douce, où l'on reconnait de nombreux moulages se rapportant à plusieurs espèces distinctes du genre *Cyrena*. C'est entre ces deux couches qu'a été rencontré un dépôt circonscrit de marne sableuse, remarquable par les nombreux débris de vertébrés, qui s'y sont fossilisés, en acquérant un aspect charbonneux au contact des détritus organiques dont la masse entière est intimément pénétrée, et qui à la partie supérieure du gisement ont même formé une mince assise de lignite. Le calcaire lacustre, dont il vient d'être question, a été considéré comme la partie inférieure d'un dépôt nettement séparé des sables situés au dessous et de la marne ossifère : mais cette division, uniquement basée sur la différence de composition chimique et sur l'allure toute spéciale qu'offrent ces deux systèmes de couches, est en opposition directe avec les données palæontographiques puisque l'on a recueilli, à plusieurs reprises, dans le sein du calcaire, des débris se rapportant aux espèces connues dans la marne, et que l'on n'a jamais rien signalé dans les sables inférieurs. Aprés les calcaires d'eau douce viennent les bancs de gypse interstratifiés avec des marnes qui ne forment qu'un accident, relativement à la puissance de l'assise gypseuse. Le tout est recouvert par une longue alternance de calcaires généralement siliceux et des marnes, qui supportent à leur tour, sur une étendue restreinte, le grès marin coquillier, connu sous le nom de molasse.

Pour justifier le classement de cette série de couches dans l'étage parisien, on a dit que la période géologique, qui s'est écoulée entre la formation des gypses de Montmartre et le dépôt des molasses marines, ne serait pas représentée dans notre bassin, et que, du reste, on remarquait entre les deux terrains une stratification parfaitement concordante, prouvant qu'une époque avait immédiatement succédé à l'autre. Or, le manque d'un et même souvent

de plusieurs étages, à la suite de dénudations, d'oscillations, ou de toutes autres causes, est une chose très-habituelle, puisque l'étage tongrien lui-même n'a été rencontré encore ni dans les Etats-Unis, ni en Angleterre; et, dans ces deux contrées, d'après les recherches de MORTON, de LEA, de Ch. LYELL, etc. les dépôts de l'époque falunienne se montrent sur de vastes surfaces au dessus des couches parisiennes, auxquelles ils ont succédé régulièrement. Ainsi, ces raisons ne sauraient légitimer le classement du terrain à gypse de Gargas dans l'étage tongrien, alorsque la palæontologie fournit plus de 40 espèces de vertébrés presque toutes communes au gisement de Péréal et aux gypses palœonthériens de Montmartre.

Les données minéralogiques et les résultats fournis par la palœontographie sont donc parfaitement d'accord, et l'on ne peut hésiter à regarder les plâtres de Gargas et de Montmartre comme rigoureusement synchroniques.

Du reste, ne pourrait-on pas considérer le calcaire siliceux, qui, à Gargas, est supérieur aux gypses, comme le représentant de l'époque tongrienne ? Cette assise deviendrait ainsi contemporaine des grès de Fontainebleau et des calcaires siliceux d'Etampes; ce rapprochement, ce rapport avec la similitude de composition chimique dans les deux bassins, ferait disparaître la discordance géologique signalée plus haut.

Après avoir discuté l'âge d'une masse minérale, on est naturellement conduit à s'occuper de son mode de formation; les gypses reconnaissent deux origines différentes; l'une thermale ou métamorphique, l'autre sédimentaire, résultat d'une précipitation chimique opérée sur les lieux même de leur gisement actuel. Quelques cristaux doivent aussi leur existence à une action électro-chimique que les pyrites exercent sur les parties calcaires contenues dans les argiles : telle est l'origine des groupements cristallins que l'on rencontre quelquefois dans les marnes de l'époque

aptienne; d'ailleurs, ce mode de formation est très-restreint et n'a jamais pu produire que des masses isolées d'un petit volume. Quelques géologues, se basant sur l'identité d'allure que l'on observe entre les gypses des environs et les calcaires encaissants, dont ils sont la continuation, les ont considérés comme métamorphiques. Mais les gypses anormaux doivent leur existence, soit à des eaux thermales éruptives sursaturées, qui les ont déposés en amas irréguliers, soit à une épigénie exercée sur les calcaires par des vapeurs sulfureuses, émanées de l'intérieur du globe, sans doute à la suite des bouleversements qui ont accompagné la sortie des roches d'origine ignée avec lesquelles ils offrent une relation immédiate que l'on ne peut méconnaître, et dont le voisinage explique la dissémination, dans les gypses appartenant à cette catégorie, du talc, du mica et d'autres minéraux dont la présence ne saurait se rattacher à une origine sédimentaire. Ainsi l'action métamorphique a pour effet de substituer un atome d'acide sulfurique et deux atomes d'eaux à un atome d'acide carbonique, d'où il résulte que chaque atome de chaux carbonatée, qui pèse 625, est transformé en un atome de gypse hydraté pesant 1075, en sorte que, suivant l'importante remarque de M. Elie de Beaumont, l'un des savants auteurs de la carte géologique de France, l'idée d'une notable augmentation de volume accompagne l'hypothèse d'une épigénie opérée sur une masse calcaire solidifiée. En empruntant à la physique une formule assez usuelle, on reconnait avec facilité que ce gonflement a lieu dans le rapport de 231,48 à 467, 29; c'est-à-dire que le volume de la masse primitive doit avoir plus que doublé. Les résultats de l'observation sont venus donner une confirmation complète aux déductions théoriques, en faisant voir que les gypses anormaux, accompagnés de couches sédimentaires, occupent relativement à ces roches, disloquées et fendillées, une position qui

annonce un centre de soulévement. Aucune des circonstances caractéristiques des dépôts anormaux ne s'appliquant aux gypses tertiaires de la contrée, on est conduit naturellement à attribuer leur présence, au milieu des couches qui les renferment, à une précipitation chimique, dont la cause admet une explication facile. En effet, la continuité même, observée entre les gypses et les calcaires environnants fait supposer que des sources sulfureuses ont versé leurs produits au milieu des eaux, qui tenait du calcaire en dissolution, à la faveur d'un excès d'acide carbonique de sorte que l'acide sulfuriqué, résultant de la décomposition des vapeurs sulfureuses, se combina à la chaux du calcaire, en formant un sulfate de chaux hydraté, qui dut se précipiter sous forme de couches. Cette théorie permet d'expliquer la présence dans les plâtres de Gargas, d'Aix et des environs de Paris, soit de l'argile, soit du calcaire; car, on conçoit que les gypses en se précipitant se soient emparés des matières étrangères qui pouvaient, comme l'argile, souiller la dissolution de carbonate de chaux dans laquelle ils ont pris naissance, et qu'ils aient entrainé aussi les particules calcaires qui avaient échappé à la décomposition.

Au contact d'un air chaux et humide, et sous l'influence de certains agents, le dédoublement de l'hydrogène sulfuré est plus complexe: du soufre se dépose en même temps qu'il y a production d'acide sulfurique, comme on l'observe à Aix-la-Chapelle, et surtout à Bagnères-de-Luchon où les galeries qui amènent les eaux sulfureuses offrent des dépôts de soufre et de gypse. Cette remarque est importante, puisque, aux environs d'Apt, dans des couches du même âge que celles de Gargas, on a rencontré un banc puissant de gypse calcarifère contenant une proportion notable de soufre, et que la dissémination de ce minéral dans les terrains sédimentaires ne peut guère

s'expliquer que par la décomposition du gaz sulfhydrique, en présence d'une dissolution de calcaire ; ainsi toutes les raisons concourent à faire attribuer une origine purement sédimentaire aux gypses des environs d'Apt.

Le sulfate de chaux, débarrassé par une calcination ménagée de l'eau qu'il retenait en combinaison, constitue le plâtre, dont les usages pour la batisse et l'agriculture sont si connus qu'il suffit presque de les rappeler pour faire ressortir l'importance et l'utilité pratique des nombreuses carrières qui nous entourent. Des qualités spéciales ont procuré aux plâtres des environs de Paris et d'Aix une réputation et une estime dont ceux de Gargas, qui offrent la même composition, doivent jouir aussi. On a généralement attribué ces bonnes qualités à la présence de calcaire, que la calcination transformerait en chaux, mais GAI-LUSSAC a détruit cette explication, en faisant remarquer que la cuisson de la pierre à plâtre a lieu à une température trop peu élevée pour que le carbonate calcaire puisse être décomposé ; du reste, si jusques à présent aucune théorie satisfaisante n'est venue rendre compte du mode d'action de la chaux carbonatée mélangée au plâtre, les bons effets qui en résultent n'en sont pas moins un fait acquis, important à constater. La dureté d'un plâtre se trouvant, d'ailleurs, après le gachage, précisément égale à celle de la pierre qui l'a produit, on voit que, au point de vue de la solidité des enduits, les gypses métamorphiques ou des autres étages sédimentaires ne sont pas comparables aux plâtres calorifères de la période tertiaire, puisque ceux-ci empruntent une partie de leur dureté aux particules calcaires dont ils sont pénétrés.

En ce qui concerne le gypse dans ses rapports avec l'agriculture, on peut dire, après avoir comparé toutes les observations de DAWY, de LIEBIG, de M. de GASPARIN, de M. KAHLMAUN, de MALAGUTI, de BOUSSINGAULT, que

l'opinion de ce dernier savant est la plus probable, et comme il admet que, sous l'influence des matières organiques contenues dans le sol, le plâtre est transformé en sulfure de calcium, puis en carbonate de chaux très-divisé que les plantes s'assimilent à l'état de bi-carbonate soluble, il résulte un avantage réel de l'emploi, comme matière fertilisante, d'un plâtre qui contient une forte proportion de sel calcaire précisément dans les conditions favorables pour l'absorption, on réalise ainsi une économie de temps et d'engrais. Ajoutons, en finissant, que, puisque la présence du carbonate de chaux dans les sols à plâtre parait presque aussi nécessaire que celle des engrais organiques, un gypse portant avec lui l'élément indispensable pour qu'il agisse utilement, peut être employé dans presque tous les sols, et les limites de son usage sont notablement élargies si on est dispensé d'avoir préalablement recours à un amendement calcaire.

= M. le Président propose la 4e question du programme, ainsi conçue: *Quelles sont les localités de la Provence où des sociétés de médecine ont été fondées ?*

Personne ne demandant la parole pour traiter cette question, M. le Président des Assises scientifiques y répond lui même par un historique rapide, mais sans omettre les principaux détails; il parle surtout de plusieurs sociétés de médecine à Marseille: 1° de celle qui, connue simplement sous le nom de société de médecine, créée en 1800, reçut le titre de société royale, puis celui de nationale et est devenue impériale depuis le second empire; 2° de la société médicale d'émulation et de la société académique de médecine, qui n'existent plus.

Mais, il y aura bientôt une vingtaine d'années que nous avons fondé, dit M. P.-M. Roux, le Comité médical des Bouches-du-Rhône, dont le siège est à Marseille; son importance l'a fait reconnaitre d'utilité publique. C'est l'unique

association en France qui soit à la fois *société scientifique*, *société de bienfaisance* (c'est-à-dire donnant des secours gratuits à tous les indigents) et *société de prévoyance et de secours mutuels*.

Le Comité médical a déjà publié plusieurs volumes de ses actes et continue ses travaux avec une persévérance digne d'éloges.

Il a conçu un grand nombre d'utiles projets dont plusieurs sont en voie d'exécution et qui, tous, n'attendent qu'un état plus prospère dans ses finances pour accomplir ce que l'humanité tout entière a droit d'attendre de lui. Ce ne sera pas, toutefois, sans beaucoup de difficultés dans la situation où sont encore certains esprits. Mais le Comité a foi dans un bel avenir; son Président perpétuel a été, on le sait, le promoteur des associations médicales, après avoir démontré leurs avantages à la tribune de la section de médecine du Congrès scientifique de France, à Strasbourg. M. P.-M. Roux a, en outre, souvent exprimé le désir que chaque département eut une société médicale semblable à celle qu'il dirige.

Après cette intéressante communication, M. Collignon mentionne une association médicale qui aurait été fondée à Apt, mais qui n'aurait pû y fonctionner par suite de contrariétés émanant de l'autorité locale.

M. le docteur C. Bernard rappelle que la ville d'Apt a eu, en effet, son association médicale, à l'occasion de celle générale fondée depuis peu d'années à Paris, à laquelle devait se rallier comme à un centre toutes celles des provinces. Mais cette association, négligeant les intérêts de celles-ci pour ne s'occuper que d'elle même, a faussé le but de sa fondation et est devenue purement locale. Aussi, plusieurs associations annexées à elle ont elles eu, comme celle d'Apt, une existence éphèmére.

Dans cet état de choses, M. le docteur P.-M. Roux a pensé qu'il convenait, pour maintenir le feu sacré du grand principe

d'association, d'adresser une circulaire à tous les membres du corps médical de France, en vue de les réunir, à chaque session du Congrès scientifique, pour y former, en quelque sorte, un Congrès médical où les questions relatives aux intérêts moraux et matériels de la profession seraient élucidées.

Suivant M. le docteur P.-M. Roux, on arriverait ainsi à reconstituer les associations médicales dissoutes et à en établir de nouvelles.

Au Congrès scientifique de Cherbourg, notre Président fit nommer une commission spéciale qui s'était engagée à s'occuper de la circulaire dont il s'agit, mais qui en fut empêchée. Plus tard, la section médicale du Congrès de Bordeaux n'adopta malheureusement pas, sur la proposition de M. Coste, l'exécution de cette pensée toute conciliatrice. Au Congrès scientifique de St-Etienne, on eut, au contraire, la satisfaction de voir les médecins bien disposés à donner suite à ce qui avait été entrepris déjà, si la crainte de quelques uns d'entre eux de prendre l'initiative, s'évanouissait.

Quoiqu'il en soit, M. le docteur P.-M. Roux se flatte que la convocation générale des médecins et pharmaciens se fera de manière ou d'autre, dans le but qu'il a médité.

= M. le Président ouvre ensuite la discussion touchant la 6me question : *faire connaître les privilèges municipaux de la Provence avant la Révolution.*

M. de Berluc-Perussis prétend que l'organisation de la Provence dans laquelle dominait l'élément municipal, comprenait trois éléments municipaux : 1° la Commune, administrée par des Consuls, lesquels étaient élus par tous les chefs de famille inscrits au cadastre : 2° La Viguerie, qui correspond à peu près à l'arrondissement actuel, laquelle était composée de tous les premiers Consuls de la circonscription, et présidée par celui du chef-lieu; 3° l'Assemblée

des communautés tenue à Lambesc annuellement, et composée des premiers Consuls des Chefs-lieux et autres communes importantes. Elle était dirigée, si non présidée, par les Consuls d'Aix, procureurs du pays. Ainsi toute l'administration provinciale avait pour base l'élection populaire et la représentation communale; si bien que, lorsque, en 1788, les Etats furent convoqués dans chaque province, et succédèrent, dans la notre, à l'Assemblée des communautés, qui les avait remplacés depuis longtemps, ce fut, pour la Provence, une perte de sa liberté, que ce grand acte qui donnait au reste de la nation des garanties longtemps sollicitées. En Provence, en effet, le Tiers-Etat se voyait contraint de partager, avec les deux premiers ordres, l'initiative des affaires provinciales, laquelle, depuis près de deux siècles, lui appartenait exclusivement.

M. l'Abbé Rose, curé de la Palud, demande ce qui distingue la Viguerie du Bailliage.

M. de Berluc répond que la Viguerie était une institution purement administrative et le Bailliage une institution judiciaire.

M. Seymard, avocat, entre dans quelques développements touchant la manière dont s'exerçait la juridiction seigneuriale. Le juge étant le représentant du seigneur, le conseil municipal ne pouvait s'assembler sans son autorisation. Néanmoins, lorsque, par suite d'une mésintelligence, le juge refusait cette autorisation, ou usait de mauvais vouloir, on agissait sans lui, sauf à en référer au Seigneur.

(Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Seymard dans toutes les intéressantes considérations auxquelles il se livre à ce sujet.)

M. H. Legier de Mesteyme a la parole sur la même question; il traite, dans les termes suivants, de l'*origine des franchises* de la commune de Viens en Provence.

Messieurs,

Les travaux de MM. Ch. de Ribbe, J. de Séranon et Ch. Giraud, l'une de nos illustrations, ont porté tant de lumières et d'élévation dans l'étude des franchises de la Provence que je ne saurais aborder un tel sujet sans une juste défiance de mes propres forces. Aussi, omettant l'exposé des grandes théories, me bornerai-je à offrir au Congrès, comme un type curieux de ces vieilles franchises, une charte octroyée à Viens, Bailliage et plus tard Viguerie d'Apt, en 1221, par le comte de Provence et la comtesse sa mère, seigneurs du lieu et princes souverains.

M. Achard, le savant archiviste du département, a cité le premier dans son annuaire de 1860, deux transactions relatives aux franchises de cette commune, la première souscrite par Guillaume Augier ou Oger de Forcalquier, le 10 novembre 1357, la seconde par le duc de Ventadour, seigneur de Viens, le 28 août 1583.

Celle de 1221, entièrement inédite, est sans contredit la charte primordiale et parait à ce seul titre mériter une attention toute particulière. Elle tire un intérêt nouveau des aperçus heureusement présentés par M. de Berluc-Perussis.

Cette charte contient du droit civil mêlé avec le droit politique, comme on le retrouve souvent dans celles de cette époque; il s'agit d'une interdiction pour la fille qui a reçu une dot en se mariant, de ne rien prétendre de plus dans la succession du donateur ou de la donatrice, clause singulière et bien digne d'être notée pour l'histoire de la constitution de la dot dans notre droit. Mais cet article est remarquable à un autre égard : le comte et la comtesse en édictant cette règle déclarent se borner à promulguer une coutume générale et ancienne *introductam et approbatam concilio de Vientio.* Il y avait donc anciennement, dès cette époque, à

Viens, un conseil, et ce conseil était en possession d'y exercer non seulement l'administration municipale, mais encore le pouvoir législatif dans sa plénitude !

Voici le titre :

Privilèges octroyés à la Communauté de Viens, par le Comte Raymond Bérenger et la Comtesse Garsende sa mère, le treize janvier 1221.

Notum sit omnibus tam præsentibus quam futuris, quod anno Domini MCCXXI idibus Januarii, nos R. Berengari dei gratia melchio et Comes Provinciæ et Forcalquerii, et nos dei gratia comitissa Provinciæ et Forcalquerii.

Sachent tous présents et advenir, que l'an de N. S. mil deux cents vingt un et le treize janvier, Nous Raymond Berenger par la grâce de Dieu Marquis Comte de Provence et de Forcalquier, Et nous Garsende par la grâce de Dieu Comtesse de Provence et de Forcalquier.

Attendentes et recognossentes servitium et fidelitatem quod et quam castrum nostrum de Vientio et homines illius, situm intra dictum Comitatum Provinciæ et Forcalquerii, quod confrontatur ab oriente cum territoriis de Oppedeta et Santæ Crucis et a Meridie cum territoriis de Cæsaristæ et ab occasu cum territoriis de Sancto-Martino et Cazanovæ et a Sepentrione cum territoriis de Gignaco et Simiana; et adhuc credimus et speramus eos nobis et nostris successoribus inferre, bona fide et spontanea voluntate donamus et concedimus vobis et vestris successoribus et omnibus hominibus præsentibus et futuris in Castro de Vientio nunc et in perpetuum permanentibus, franchisiam et libertatem ab omni exactione, exceptis justis et cavalcatis, et donemus et concedimus omnibus vobis prædictis præsentibus et futuris in Castro de Vientio morantibus, ne vobis fiat deinde a nobis vel a nostris successoribus aliqua fortia vel teuta sed volumus vos esse et vestros successores immunes et liberos ab omni vexatione et exactione exceptis justis et cavalcatis ut supra jam diximus.

Reconnaissant les services et fidélité que notre lieu de Viens et les hommes d'icelui, situé dans lesdits Comtes de Provence et de Forcalquier, confrontant du Levant les terroirs d'Oppedète et de Sainte-Croix, du Midi celui do Cèreste, du Couchant St-Martin et Cazeneuve et du Nord Gignac et Simiane, ont eu à notre endroit et que nous espérons de leur part pour nous et nos successeurs, de bonne foi et de notre spontanée volonté, donnons et concédons à vous et à vos successeurs et à tous les hommes habitant à Viens dans ce moment ou qui y habiteront par la suite, à perpétuité, la franchise et immunité de toute exaction, excepté des tailles et chevauchées ; nous donnons et concédons à vous présents et futurs demeurant au lieu de Vieus qu'il ne vous soit fait par nous ou nos successeurs aucun tort ni exaction mais voulons vous et les votres demeurer affranchis de toute vexation excepté des tailles et chevauchées reservées ci-dessus.

Et donamus et concedimus ut vos et omnes res vestræ in omni terra nostra habita et habenda in omni comitatu nostro habito et habendo citra Durentiam et ultra, in mari et in terra et in omnibus aquis ducibus et fluminibus, sint immunes et liberæ ab omni pedagio usatico et leyda et ab omnibus fortiis et teutis et volumus ne aliquis pro nobis, pædagia vel usatica vel leydas capiens in mari vel in terra vel in fluminibus, sit ausus, ab hominibus de Vientio præsentibus et futuris pedagia vel usatica seu leydas capere. Et si aliquis contra hanc donationem nostram et cessionem venire ausus fuerit, vel præsumpserit, indignationem nostram incurrere volumus.

Et voulons et concédons que vous et vos biens en toute la terre que nous avons et que nous aurons dans l'étendue de notre Comté et de ce qui pourra s'y adjoindre en de là de la Durance et en deça sur mer et sur terre, sur les canaux et rivières, soyez immunes et affranchis de tous droits de péage, tare ou leyde et voulons qu'aucun ne prenne pour nous péage, impôt, tare, ou leyde des hommes de Vieus présents et futurs et si quelqu'un malgré notre presente donation osait faire le contraire ou le présumait, voulons qu'il encoure notre indignation.

Etiam concedimus et eamdem consuetudinem generalem puram concilio de Vientio introductam et approbatam concedimus ne aliquis in Castro de Vientio pater seu mater, avus, avia, proavus, proavia et deinceps, frater vel soror, avunculus seu patronus; filiam seu neptem, vel proneptem sororis vel fratris filiam in matrimonio copulaverit et dotem ei promiserit, donamus et concedimus ne deinde mortuo donatore seu donatrice, vel vivente ad ejus hæreditatem vel bona, modo aliquo possit venire seu aspirare; imo si actionem aliquam contra prædictos moverit exceptione prædictæ consuetudinis, removeatur et excludatur.

Volumus quod si aliquis in Castro de Vientio habeat domum fancam vel pratum francum, vel alias possessiones eas possit vendere, donare, pignorare, vel alioquovis alienationis titulo alienare absque laudimento et jure laudimii et trezeni.

Item donamus et concedimus quod si aliquis homo degens nunc vel exstans, vel in futurum degerit vel exstiterit, habens ibi domos, terras vineas, vel alias possessiones et eas vendere, donare vel alio modo alienare voluerit et deinde recedere et aliis locis vel civitatibus degere vel vivere voluerit vel egerit, possit hoc facere absque nostra nostrorumque sucessorum et bajulorum contradictione.

Item donamus et concedimus eidem universitati et hominibus de Vientio præsentibus et futuris jus pulvagiorum et boagiorum.

Cæterum donamus et concedimus prædictis hominibus præsentibus et futuris licentiam et facultatem faciendi et ædificandi molendinum et molendina in territorio de Vientio et furnos necessarios in generali et in particulari tempore pestis, in quibus possint molere et detriticari facere eorum bladu et decoquere aut decoqui facere eorum panes pro libito voluntatis eorum, et ad eorum usum, commodum et utilitatem eosque homines de Vientio faciendo, immunes francos liberos in omni laudie et jure laudimii et alias et alio modo infrangimus, immunes et francos facimus et esse volumus prout et quemadmodum sunt homines et subditi nostri de Forcalquerio.

Et volumus dictos homines de Vientio uti frui et gaudere possint et valeant libertatibus privilegiis et franchisiis et immunitatibus quibus utuntur fruuntur dicti homines et subditi nostri de Forcalquerio eosdemque in similibus privilegiis franchisiis libertatibus ponendo et instituendo.

Aussi concédons la coutume générale introduite et approuvée par le conseil de Viens que si quelqu'un du dit lieu, père, mère, ayeul ou aycule, bisayeul ou bisayeule, ou autre ascendant, frère, sœur, oncle, paternel ou maternel, mariait sa fille, nièce, petite fille ou petite nièce et à icelle promettait dot, donnons et concédons que dans la suite le donateur ou la donatrice morts ou vivants, elle ne puisse de quelque manière que ce soit rien reclamer ni prétendre dans la succession ni sur les biens de ce donateur; et si elle introduisait une action qu'elle en soit exclue et repoussée par l'exception de ladite coutume.

Voulons que si quelqu'un au lieu de Viens a maison franche ou pré franc ou autre possession, qu'il les puisse donner, engager ou aliener par quelque titre d'aliénation que ce soit sans aucun droit de lods ni trezain.

Aussi donnons et concédons que si quelqu'homme demeurant présentement ou qui demeurerait à l'avenir au dit lieu y posséde des maisons, terres, vignes ou tout autre posses-ion et veut les vendre donner ou aliéner de toute autre manière, pour aller habiter en d'autres lieux ou villes, qu'il puisse le faire sans empêchement de nous, nos successeurs, ni du bailli.

Aussi donnons et concédons à la même université et aux hommes de Viens présents et futurs le droit de pulvérage et boage.

En outre donnons et concédons aux dits hommes présents et futurs la licence et faculté de faire et bastir un moulin ou des moulins dans le territoire de Viens, et les fours nécessaires en général et particulièrement en temps de peste, auxquels ils puissent, et leur soit permis, moudre leur blé et cuire ou faire cuire leur pain à leur volonté et bon plaisir et à leur usage, commodité et utilité et iceux hommes de Viens ce faisant immunes francs et quittes de tous droits de lods et autres, abrogeant tout droit contraire et les rendant libres et affranchis comme le sont nos fidéles hommes et sujets de Forcalquier.

Aussi voulons que lesdits hommes de Viens jouissent, usent et puissent jouir des libertés, privilèges, franchises et immunités, desquels jouissent nos dits hommes et sujets de Forcalquier leur donnant et concédant semblables privilèges, franchises et libertés.

Et hanc donationem et cessionem fecit R. Berangari Comes Provinciæ et Forcalquerii, testibus præsentibus, ante ecclesiam Prædicatorum civitatis nostræ Aquensis, Comes stabat in banco quodam lapideo qua facile auditur eloquium Isnardo Autremano, Alfant de Tarascone, Petro de Forcalquerio, Michaele Gentone de Rossillone. Joanna Tistagrassa de Apta. Petro de Valentia ganterio et multis aliis.

Et post paucos dies ego G. (Garcenda) Dei gratia comitissa Provinciæ et Forcalquerii donavi et laudavi prædictam donationem in civitati Aquensi in mea sala palatii ibidem præsentibus Catherin Trunc baiulo, Joanne de Gardano, Bertrando Icardo, Valentino Lorusta Reymondo de Soleriis, Petro Massipo, G. de Trans, Reymondo de Valentia.

Et ad majorem securitatem subsignatum et debita colatione facta signo meo autentiquo signavi infidem præmissorum.

La présente donation et cession a été faite par Reymond Bérenger, Comte de Provence et de Forcalquier en sa ville d'Aix devant l'Église des Prêcheurs, le comte estant sur un banc de pierre d'où il pouvait facilement être entendu; étaient présents les témoins Isnard Autreman, Alphant de Tarascon, Pierre de Forcalquier, Michel Genton de Roussillon, Jean Tistagrasse d'Apt, Pierre de Valence Gautier et plusieurs autres.

Et peu de jours après, nous Garsende par la grâce de Dieu, Comtesse de Provence et de Forcalquier, avons donné et approuvé la susdite donation en la Cité d'Aix et dans notre salle du palais estant présents Catherin Trunc bailli, Jean de Gardane, Bertrand Icard, Valentin Lorusta, Reymond de Soliers, Pierre Massippe G. de Trans, Reymond de Valence.

Et pour plus grande assurance et solennité, en foi des présentes nous y avons apposé notre sceau authentique.

(Plus bas est écrit :)

Enregistré aux archives du Roy en Provence au registre d'Ecune au feuillet LXIII. Au mois de février 1564, sont les lettres de confirmation du Roy en l'année 1561. »

Cette charte contient, on le voit, avec l'organisation de la commune les plus larges immunités.

1° Affranchissement de toutes redevances excepté des tailles et des chevauchées.

2° Exemption de tous droits de péages, usages ou leyde dans toute l'étendue des comtés de Provence et de Forcalquier.

3° Exemption de tous droits de lods et trezain.

4° Droit de vendre son entier patrimoine et se retirer ailleurs sans contradiction du seigneur, de ses successeurs, ni du bailli.

5° Abandon des droits de pulvérage et du *jus boagiorum.*

6° Droit de bâtir des fours et moulins en franchise de tous lods.

La majeure partie de ces droits sont très connus, même celui de pulvérage. Nous n'en parlerons donc pas, le *Jus boagiorum* seul semble nécessiter quelques explications que nous emprunterons à Ducange.

Boajiun, *Bovagiun*, *Jus de bovaige.* Droit de bovage c'est la taxe qui était imposée à raison de chaque couple de bœufs; impôt mal adroit et des plus regrettables car frappant aussi directement le travail, il portait atteinte au revenu public lui même dans la plus feconde de ses sources, l'agriculture.

Et pourtant les privilèges accordés à la capitale de la Provence, en **1245**, par Beatrix, n'en exemptaient pas cette ville.

Il grevait aussi l'Aragon où il était porté à douze deniers.

Il fut aboli seulement, en **1299**, au profit des habitants de Barcelonne, avec quelques droits analogues, moyennant le prix important de deux cent mille livres de bonne monnaie de Barcelonne.

La commune de Viens, on le voit, eut un meilleur sort. Elle peut être justement fière d'avoir été, dès cette date, appelée à jouir de privilèges si étendus, et l'histoire de l'émancipation relevera cette mention dans la charte, quelle ne fut pas seulement spontanée de la part du seigneur, mais encore que la fidélité et le dévouement des habitants, furent le seul prix mis par lui à tant de faveurs.

Quelques mots restent à ajouter sur les auteurs de la concession et les évènements au milieu desquels elle fut octroyée.

En 1221, Raymond Berenger, le dernier de la maison de Barcelonne était agé de quinze ans et venait de traverser la période la plus orageuse de sa minorité: Nice, Marseille, Avignon, Arles s'étaient proclamées indépendantes. L'Empereur Fréderic II, jaloux d'exercer en Provence une suzeraineté chimérique, secondait les ambitions des barons: forts de cet appui les comtes des Baux s'intitulaient princes d'Orange, roi d'Arles et de Vienne; les vicomtes de Marseille s'agitaient; les barons de Castellane suivaient leur exemple, enfin Guillaume de Sabran revendiquait les armes à la main

les droits de la comtesse ALIX sur la souveraineté de Forcalquier. Une transaction amiable désarma ce dernier (29 juin 1220), et la guerre des Albigeois, en détournant, pour la querelle du comte de Toulouse, les plus turbulents, promit à Raymond BERENGER quelques jours de trève. Le Comte se hata d'en profiter pour assurer l'existence municipale du plus grand nombre de ses sujets et, en particulier, de la commune de Viens dotée, l'une des premières, de ses remarquables immunités.

On s'explique, par une politique si libérale, que le nom de ce prince soit resté cher aux Provençaux, et comment l'esprit élevé dont il ne cessa de faire preuve, put ménager les quatre alliances royales dont il lui fut donné d'illustrer sa maison.

La comtesse GARSENDE, sa mère, figure avec lui, dans l'acte de 1221. Elle appartenait à la maison de FORCALQUIER et avait réuni par son mariage le comté de ce nom à la Provence. La femme, antique esclave, pouvait bien allumer une guerre de Troyes, mais elle reste en dehors de la vie des peuples, étrangère à tout gouvernement. La femme chrétienne avec la couronne désarma l'oppresseur d'un sourire et signa les chartes de liberté. C'est l'histoire du moyen-âge; ce fut le rôle de GARSENDE. Elle sut protéger les lettres et voulut reconcilier les esprits irrités par la guerre en favorisant les troubadours. Son appel devait être entendu; aussi, chevaliers et troubadours, s'empressèrent-ils autour d'elle pour rivaliser, dans son palais, de courtoisie et de talent. Entre tous ELIAS de BARJOLS sut lui plaire et trouver les plus ingénieux accents pour la chanter. Il voulait pour l'amour d'elle, réunir en lui, les mérites des plus renommés chevaliers, « un tel amant, lui dit-il, serait parfait. Vous ne sauriez manquer de vous aimer à cause de la ressemblance. »

Il était bien digne d'une princesse ainsi aimée, de s'intéresser au sort du petit peuple et la part de GARSENDE tutrice

du jeune comte, fut grande assurément dans les concessions octroyées à Viens.

Est-il bien sur que l'influence des troubadours y soit demeurée complétement etrangère ? Il suffirait, pour affirmer cette influence, de nommer CADENET et, surtout, BONIFACE de CASTELLANE et notre Comte R. BERENGER lui même, l'un et l'autre aussi connus dans l'histoire de la gaye-science que populaires dans le souvenir des communes dont ils furent les fondateurs.

Sur l'invitation de M. le Président, M. l'abbé ROSE résume en traits rapides les belles pages qu'il a écrites dans ses *Etudes historiques* touchant la réception et le séjour de la reine Marie DE BLOIS à Apt et son passage à Viens. Le dévouement de la ville d'Apt, dit-il, à la maison d'Anjou était trop connu de la Régente pour qu'elle l'oubliât dans ses visites aux villes de Provence. Aussi la fille de JEANNE la bien aimée y fût elle accueillie avec un enthousiasme difficile à décrire. Partie d'Avignon avec son royal pupille, à la fin de janvier 1386, elle fit son entrée solennelle à Apt, le 29 de ce mois, accompagnée d'une cour brillante et nombreuse de seigneurs et de dames d'honneur de Provence. Un magnifique cortège, à la tête duquel se montrait l'évêque VINTIMILLE, était allé à la rencontre des illustres visiteurs jusqu'au Pont-Julien. Le jeune âge du roi et les grâces de Marie éxcitèrent l'enthousiasme des Aptésiens qui, dans l'excès de leur joie, dépensèrent, en brillantes fêtes, des sommes énormes. Pendant tout le temps que la ville d'Apt posseda ses souverains hôtes, elle s'anima d'un éclat inaccoutumé. Des députations venues de tous les points de la Provence s'y succèdaient sans interruption, et toutes trouvaient auprès de leur Reine le plus gracieux accueil. Enfin, après un séjour de six mois, pendant lequel elle rendit plusieurs ordonnances dont le souvenir s'est perpétué comme un témoignage de son amour pour ses peuples, Marie jugea utile

à la cause de visiter successivement Viens, Ceyreste, Forcalquier, Sisteron, Manosque et Pertuis, prêtant une oreille bienveillante aux doléances de ses sujets, reformant les abus, adoucissant la dure condition des Juifs, octroyant des priviléges, et recevant partout sur son passage des témoignages de la plus vive sympathie.

M. l'abbé Rose regrette que les écrivains contemporains aient négligé d'enregistrer ce qui se passait sous leurs yeux, ou du moins qu'ils n'aient qu'effleuré cette phase si remarquable des annales du pays. L'auditoire regrette lui-même que l'honorable narrateur croie devoir s'en tenir à une esquisse animée d'un sujet si intéressant et qu'il a si habilement traité par écrit.

M. l'avocat Seymard accompagne ce récit de quelques détails tirés du livre même de M. l'abbé Rose.

Un membre du bureau faisant remarquer que la 8me question du programme n'a pas été traitée, M. Valère-Martin s'applaudit de cet oubli, au moins quant à la seconde partie : *Quelle est la véritable ortographe de la langue provençale*? Cette question lui a paru intempestive aujourd'hui. Toutefois, ne voulant pas retarder la clôture d'une session déjà prolongée au delà des limites indiquées, il défère au désir de M. le Président en déposant sur le bureau une note ainsi conçue :

S'étonnerait-on que la langue provençale, dans les cris d'amour et de liberté qu'elle a jetés de loin en loin comme pour interrompre la prescription de ses droits, n'ait pas été une dans son orthographe ? Il serait bien plus étonnant qu'il n'en fût pas ainsi d'une langue que les vainqueurs avaient dévouée à la proscription et qui était demeurée, en conséquence, sans règles et sans contrôle depuis plusieurs siècles. La 8me question semble avoir pour but de provoquer ces règles et ce contrôle. Mais, Messieurs, nous assistons au

glorieux réveil de cette bien aimée langue que l'on affectait de regarder comme morte et à jamais ensevelie dans les sarcophages de nos derniers troubadours. Et c'est au génie patriotique de quelques enfants de notre Provence que nous devons cette ressurrection ou plutôt cette réhabilitation. La France entière a admiré leurs œuvres, la faveur publique a sanctionné les règles qu'ils avaient adoptées, vous le savez tous. Bien plus, une ville intelligente a eu la noble initiative d'ouvrir un concours de poésie provençale, et elle a composé le tribunal de ses jeux floraux de cette même pléïade de poètes. Eh bien! Dans cette même ville, et en présence de cet aréopage, dont le jugement en dernier ressort a été si religieusement entendu hier et si unanimement applaudi, nous ne mettons pas en question l'orthographe de la langue provençale. Nous ne jugerons pas nos juges en *Gay-Saber*. Quelle autorité leur opposerions-nous? Vous le comprenez, Messieurs, l'académie provençale est désormais là, là sont la loi et les prophètes.

M. le Président remerciant ensuite toutes les personnes qui se sont activement livrées aux travaux des assises scientifiques soit en prenant part aux discussions, soit en faisant d'intéressantes communications, témoigne combien il serait heureux de se retrouver dans de futures réunions semblables avec les mêmes hommes si capables de concourir beaucoup à leurs succès.

Dans cette espérance, il prononce avec moins de regrets la clôture de la session.

Congrès de la Société française d'Archéologie, à Apt (Vaucluse).

—

Séance du 15 septembre 1862.

Présidence de M. Valère-Martin, Inspecteur des monuments historiques pour le département de Vaucluse.

La séance s'ouvre à trois heures précises. Sur l'invitation de M. le Commandeur P.-M. Roux, de Marseille, Inspecteur divisionnaire de la Société française d'Archéologie, Président des Assises scientifiques du Sud-Est, M. Valère-Martin, Inspecteur départemental, occupe le fauteuil de la Présidence.

Siégent au bureau MM. P.-M. Roux, Valère-Martin, de Berluc-Perussis, Inspecteur divisionnaire.

M Légier de Mesteyme, avocat, remplit les fonctions de Secrétaire.

Sont déposées sur le bureau diverses brochures pour être offertes au Congrès, savoir, au nom de M. de Caumont:

1° Inauguration de la liste des compagnons de Guillaume à la conquête de l'Angleterre.

2° Résumé d'une conférence sur l'architecture militaire de la Loire.

3° Petite rectification à un discours du 21 novembre 1861 de M. le Sénateur Amedée Thierry.

4° Réponse aux questions d'organisation académique, posées en 1860.

Au nom de M. Berluc-Perussis

1° Eloge de Boniface, avocat, au parlement de Provence.

2° Notice sur la vie et les œuvres de Gustave Rambot.

3° Les distractions, poésies.

M. Talon, d'Aix, avocat, Inspecteur pour les Bouches-du-Rhône, a été retenu par les affaires du Palais; il avait préparé un travail malheureusemsnt non écrit sur l'origine des droits du St-Siège. M. Eysseric St-Marcel, juge d'instruction à

Forcalquier et Inspecteur départemental des Basses-Alpes, s'excuse aussi de n'avoir pu assister au Congrès.

En ouvrant la séance M., VALÈRE-MARTIN s'exprime en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

Je suis d'autant plus confus de l'honneur que me défére notre estimable et savant Président que, par l'effet d'un mal entendu et de circonstances indépendantes sans doute de la volonté des organisateurs, il ne m'a pas été possible d'apporter à nos réunions la part de travail qui semblait m'incomber.

En effet, je n'ai pu que jeter un coup d'œil rapide, ou tout au moins bien insuffisant, sur les questions du programme auquel ma qualité m'appelait à concourir. Au reste, la présence des hommes si éminents de savoir et de mérite que je vois autour de moi me fait espérer, Mesdames et Messieurs, que vous me pardonnerez volontiers d'être arrivé les mains vides au sein d'une si brillante assemblée ou, si j'occupe par obéissance la première place, je ne devrais occuper que la dernière, je le sais bien.

Sur la XVe question du programme : *De la concathédralité de l'église de Forcalquier*, la parole est donnée à M. de BERLUC-PERUSSIS.

MESSIEURS,

Une querelle de clocher (c'est le cas ou jamais de lui donner ce nom) divisa, pendant huit siècles, Forcalquier, la capitale altière de la Haute-Provence, et Sisteron, l'antique siège épiscopal de cette contrée. Fières, l'une de ses comtes par la grâce de Dieu, qui régnaient du Mont-Genèvre au Rhône, l'autre de ses Evêques, dont les comtes de Forcalquier étaient, bon gré mal gré, les diocésains, ces deux villes luttèrent sans relâche pour conserver intacts, la première son vaste ressort judiciaire, dernier vestige de ses droits de cité souveraine, la seconde sa suprématie religieuse

qui datait pour le moins du cinquième siècle. Sisteron voulait une Cour de justice indépendante de celle de Forcalquier ; Forcalquier voulait que son église partageât avec celle de Sisteron les priviléges de la cathédralité. Je n'ai pas à dire ici les efforts longs et acharnés à l'aide desquels, après des déceptions qui ne les découragèrent jamais, les Sisteronais obtinrent enfin, en 1640, d'être détachés de la juridiction de Forcalquier, et de posséder une sénéchaussée.

J'aime mieux fixer votre attention, Messieurs, sur la lutte bien autrement intéressante et dont aucun historien, que je sache, n'a raconté les phases, qui valut à l'église St-Mary de Forcalquier le titre exceptionnel et incontesté de concathédrale. Il me faudra, pour cela, remonter un peu avant dans les tenèbres de notre histoire provençale ; mais pour ne pas absorber les trop courts instants du Congrès, je presserai ma marche, j'enjamberai les années, je laisserai de côté les épisodes et les accidents de la route, et je vous conduirai rapidement, je l'espère, du Xe au XVIIIe siècle.

C'est au Xe siècle, en effet, que se place l'origine de notre église St-Mary. A cette époque, un four à chaux (*furnus calcarius*) venait d'être transformé en château par les cadets de la maison d'Urzel ; bientôt le château devint ville ; la ville, capitale ; et les Evêques de Sisteron, à la fois fiers et épouvantés de cette puissance presque royale qu venait d'éclore dans leur diocèse, ne crurent pouvoir mieux faire que de confondre, dans une fraternelle union, l'église vieille de six siècles, qu'ils gouvernaient, et celle que venaient de bâtir les nouveaux comtes. Mu, à coup sur, par ce sentiment, l'Evêque Frondon créa, dans chacune de ces églises, un chapitre composé de seize chanoines, et leur donna, à l'un et à l'autre, une juridiction commune et des revenus indivis, si bien que, pour employer l'expression d'un de ses successeurs, les deux églises n'en firent qu'une,

unde fuerunt ecclesiâ. Un évènement singulier vint, au siècle suivant, compléter l'œuvre de Frondon. En 1060, Gerard, surnommé Caprérius, après avoir été élu Evêque de Sisteron dans un concile tenu à Avignon, venait de recevoir à Rome la consécration épiscopale. Il se présenta à Sisteron pour prendre possession de son siège ; on lui ferma les portes de sa cathédrale. Ce fut tout naturellement à Forcalquier qu'il vint chercher un asile. Là il fut accueilli avec transport par une foule heureuse de réparer l'injustice de la veille; dans sa reconnaissance, il sépara les deux chapitres, divisa entre eux la dignité, *expressim dignitatem inter eos dividens*, et établit un prévôt à la tête de chacun d'eux. Les successeurs de Gerard ratifièrent ce qu'il avait fait, et, pour donner une sanction définitive à ces privilèges naissants de l'église de Forcalquier, Adrien IV, par une Bulle du 7 novembre 1155, confirma, en faveur du prévôt et des chanoines de cette ville, la dignité qui leur avait été concédée, ordonna, à cet effet, que chaque année l'Evêque tiendrait un de ses synodes semestriels à Forcalquier et ferait les ordinations ; que l'église de Forcalquier distribuerait le St-Chrême à toutes les églises comprises entre la montagne de Lure et la Durance, c'est-à-dire dans toute la partie méridionale du diocèse ; qu'elle aurait le tiers des droits synodaux et mortuaires ; qu'elle pourrait subroger des clercs idoines, et qu'enfin les chanoines de Sisteron ne pourraient, sans le concours de ceux de Forcalquier, procéder à l'élection des Evêques.

Cette Bulle est le titre constitutif des droits de l'église de Forcalquier. On remarquera, pourtant, que les mots de cathédrale et de concathédrale n'y sont point prononcés ; mais tous les priviléges énumérés par Adrien étant de ceux qui supposent nécessairement la cathédralité, il ne vint pas même tout d'abord à l'esprit des chanoines de Sisteron, de contester le titre de sœur à une église qui partageait ces

priviléges avec la leur. Aussi, l'Evêque Bertrand, dans une charte de l'an 1170, à laquelle nous avons emprunté tout l'historique qui précède, ne fait-il aucune difficulté de dire que chacune des deux églises est cathédrale et a été tenue pour siége épiscopal par ses prédécesseurs, *cum utraque sit cathedralis et prosede episcopali habita ab, antecessoribus meis* Je relève soigneusement ce mot qui, pour la première fois, se dégage des obscurités qui enveloppent mon sujet, et qui prouve que la *dignité* dont parlait Adrien IV, en 1155, était aux yeux même des Evêques du diocèse, la cathédralité. La charte de Bertrand, au surplus, décide que les Evêques ne pourront, sans le consentement du chapitre de Forcalquier, faire aucune aliénation de leurs biens ni aucun des actes qui exigent l'approbation du chapitre de Sisteron ; car, dit-il, ils avaient tout cela en commun quand ils ne formaient qu'une même église.

Ces concessions successives, depuis la charte de Gérard jusqu'à celle de Bertrand, furent, peu d'années après, approuvées par Alexandre III, qui défendit de restreindre ou de troubler l'exercice des priviléges dont jouissait le chapitre de Forcalquier. Nul, en effet, ne les troubla durant les premiers temps. Mais, bientôt s'ouvrit entre les deux chapitres, cette guerre sans fin, qui, vraisemblablement, durerait encore, si la Révolution n'avait, d'un terrible coup, renversé les deux adversaires, ou si le concordat les eut ressuscités. Une hostilité sourde grondait depuis longtemps, lorsque la vacance du siège la fit éclater en 1241. Les chanoines de Sisteron, au mépris des bulles papales où ce droit était écrit en toutes lettres, contestèrent à ceux de Forcalquier toute participation à l'élection des Evêques. Une sentence rendue par l'Archevêque d'Aix maintint l'église de Forcalquier en *possession* de ses prérogatives ; portée ensuite, au pétitoire, devant l'Archevêque de Vienne, l'instance se dénoua, en décembre de l'année suivante, par la

condamnation du chapitre de Sisteron. Un appel au Pape ne fut pas plus heureux pour lui : l'Evêque du diocèse, depuis Cardinal d'Ostie, à qui le jugement du démêlé fut commis, confirma, le 2 décembre 1249, les titres de l'église St-Mary.

Cette décision, que Clément V devait bientôt appuyer d'une nouvelle bulle, amena, pour quelque temps, la paix entre les contendants. En 1277 et 1310, je vois les deux chapitres s'unir pour l'élection du prévôt de Riez et de Raymond d'Oppède. En 1365, au concile d'Apt, où trois provinces se donnent rendez-vous, un député de Forcalquier prend séance, en sa qualité de chanoine d'une cathédrale, et ce n'est pas sans en éprouver quelque reconnaissance, que je vois l'église de Forcalquier trouver, ici même, la sanction la plus solennelle de ses priviléges. Pourquoi, d'ailleurs, ne le dirais-je pas en passant et puisque l'occasion s'en présente, parmi toutes les villes qu'embrassait l'ancien comté de Forcalquier, et qui successivement se détachérent de la juridiction, Apt est la seule qui lui soit restée unie jusqu'à la réfonte révolutionnaire du royaume, et ces deux villes, bien que séparées aujourd'hui, par les caprices d'une carte de France découpée à l'aventure, n'en sont pas moins restées sœurs et jumelles. Peut-être, à ce titre, me pardonnera-t-on les détails arides et les dates dont je dois, pour être complet, hérisser la suite de ce travail.

Encore une charte épiscopale et une dernière bulle du St-Siège, et j'en aurai fini, d'ailleurs, avec les titres de l'église de Forcalquier. Jusqu'ici, nous l'avons remarqué, la cathédrale existe en fait ; mais le titre de cathédrale n'a jamais été octroyé nommément et canoniquement à notre église. De là, les contestations dont j'ai parlé. Les monuments qui vont suivre semblent avoir voulu trancher définitivement la question, et concilier les exigences des deux

parties, en créant, pour cette situation exceptionnelle, une appellation exceptionnelle aussi. Désormais, si ce n'est une seule fois, à l'élection de Raymond TALON, (si en 1436 et non 1399) l'église de Forcalquier ne sera plus, comme dans la charte de BERTRAND ou comme au concile d'Apt, appelée cathédrale, elle prendra le titre plus modeste, mais qui du moins ne pourra lui être contesté, de *concathédrale.* C'est, en effet, le nom qui, d'après une charte de l'Evêque ROBERT, en date de 1423, lui aurait été donné comme conséquence du démembrement des deux chapitres (*primo erat unâ cum ecclesià sistaricensi*, *et secundô per se dicta est concathedralis habens proposituram*) et c'est celui que l'intitulé de cette même charte lui donne pour la première fois officiellement : *au chapitre de notre concathédrale St-Mary de Forcalquier.* Cette charte, confirmative des précédentes, fut approuvée, le 17 août de la même année, par le chapitre de Sisteron, réuni, il est vrai, au nombre fort peu imposant de cinq chanoines, prévôt compris, et enfin, au siécle suivant par une bulle de LÉON X, qui ratifia les prérogatives accordées par ROBERT à l'église *concathédrale* de Forcalquier, *cum utraque sit concathedralis et pro sede episcopali habita.* Notons que, dans cette pièce, qui est la dernière émanée du St-Siége sur cette question, l'église de Sisteron est appelée *concathédrale* à l'instar de celle de Forcalquier. Le droit et le bon sens le voulaient ainsi : là où une chose est partagée, nul ne s'en peut dire le maître exclusif; de deux copropriétaires, de deux cohéritiers, ni l'un ni l'autre ne peut se donner, à lui tout seul, le titre d'héritier ou de propriétaire de l'objet possédé en commun; de même, si la cathédralité appartient à deux églises, l'une ne peut se qualifier autrement que concathédrale, sans nier par la même, les droits de l'autre. Mais ni cette logique ni l'autorité souveraine du Pontife ne purent décider les chanoines de Sisteron à se contenter du

titre que Léon X leur donnait, et ils allèrent même, comme je vais le dire, jusqu'à le refuser au chapitre St-Mary.

Déjà, en 1492, la querelle du treizième siècle était sortie une première fois de ses cendres. Le chapitre de Sisteron, sans y mettre plus de formes, avait procédé sans y appeler celui de Forcalquier, à l'élection de l'Evêque. Sur la plainte de la concathédrale de Forcalquier, un débat s'ouvrit; il se termina par une transaction scellée des deux sceaux qui maintenait, en faveur des chanoines de St-Mary, le droit d'opiner pour l'élection des Evêques, des vicaires généraux officiaux et des bailes ou châtelains des possessions épiscopales, pendant la vacance du siège. Cette transaction fut exécutée, en ce qui concernait l'élection des Evêques, jusqu'au concordat qui enleva aux chapitres le droit de nomination. Elle le fut aussi, pour la création des vicaires généraux et autres officiers *sede vacante*, en 1492 et 1581. Mais, en 1592, juste un siècle après la transaction qui condamnait cette prétention, les chanoines de Sisteron élirent, à l'exclusion de ceux de Forcalquier, un vicaire capitulaire, une décision du parlement les y avait autorisés; peu après un arrêt conventionnel révoqua le premier et proclama une fois de plus les droits de l'église St-Mary.

Un autre arrêt de 1634, qui défendait à l'Evêque d'exercer sa juridiction ailleurs qu'à Sisteron, se brisa à son tour devant les titres produits par Forcalquier constatant que dès 1451 la justice épiscopale avait été rendue dans cette ville, et la Cour mieux informée, permit, le 31 mai 1645, à l'ordinaire de Sisteron, d'établir un vicaire général et official au siège de chacune des deux cathédrales.

Bientôt, par testament du 12 août 1646, Toussaint de Glandevès, enchérissant sur les libérales concessions de ses prédécesseurs, partagea sa chapelle entre les deux églises. De toutes les faveurs accordées jusqu'alors à celle de Forcalquier, aucune encore n'avait eu une signification aussi

explicite; car on sait que le droit canon attribuait à la cathédrale, épouse de l'Evêque, tout le mobilier de sa chapelle. Ce fut le signal d'une nouvelle levée de bouclier: à peine le testament fut-il ouvert que le chapitre de Sisteron, dépité, procéda seul, à l'élection du vicaire général capitulaire; celui de Forcalquier en fit autant de son côté; une sentence du métropolitain, en date du 9 avril 1647, leur ordonna, comme toujours, de voter ensemble, et rétablit l'ordre alternatif des Synodes dans les deux villes, que le chapitre de Sisteron avait également troublé.

La mort de Monseigneur d'Arbaud-Bargemont, vingt ans après, donna lieu à de nouvelles contestations, non pour la nomination du vicaire général, qui fut élu en forme, et qui choisit à son tour le vicaire général du bas diocèse, mais pour une matière beaucoup plus délicate. Monseigneur d'Arbaud était mort dans sa principauté de Lurs, résidence habituelle des Evêques de Sisteron, siège de leur petit-séminaire, situé dans le ressort du chapitre de Forcalquier; on l'avait enseveli dans la chapelle d'un couvent de Recollets du voisinage; il y reposait dans la paix de Dieu et nul ne voyait là la source d'un procès, quand les chanoines de Sisteron, ne voulant pas que l'église rivale possédât dans son district les dépouilles du prélat, s'avisèrent de demander au parlement la translation de ses restes dans leur église. A son tour, Forcalquier émit la même prétention, et réclama la moitié des droits de chappe, chapelle, habits, bonnets et anniversaires que Sisteron revendiquait à son exclusion. Les consuls des deux villes intervinrent au procès; l'affaire fut plaidée à Aix pendant quatre audiences; l'avocat de Sisteron chercha à établir qu'un Evêque qui aurait deux cathédrales serait, aux termes des canons, coupable ni plus ni moins, du crime de poligamie; que Forcalquier n'ayant jamais été appelé *civitas*, mais seulement *castrum* ou *villa*, n'avait pas la qualité requise par la doctrine pour posséder une cathédrale; que dans le

signatures papales octroyées à l'église de Forcalquier, le titre de concathédrale ne lui était jamais donné sans être suivi du nom du Saint-titulaire, à la différence des cathédrales, pour lesquelles le nom du titulaire n'est jamais exprimé; à quoi le défenseur des adversaires répondait que les Evêques de Besançon, d'Aire, de Saragosse, de Castres n'étaient pas moins polygames que celui de Sisteron, puisqu'ils avaient deux cathédrales; que si Forcalquier n'avait pas le titre de *civitas*, Sisteron n'avait, dans le martyrologe romain, que celui de *pagus*; et qu'enfin tous les arguments de fait invoqués contre les bulles des souverains-pontifs devaient céder devant leur autorité. La Cour nomma un commissaire pour ouïr plus amplement les parties; mais, sur ces entrefaites, l'affaire fut, pour cause de suspicion légitime, évoquée au parlement de Grenoble, qui, au bout de dix ans, le 30 mars 1676, maintint l'église de St-Mary dans sa qualification de concathédrale, avec participation à l'élection des vicaires-généraux, à la tenue des synodes, à la distribution du St-Chrême, à l'autorisation des aliénations diocèsaines, confirma l'établissement d'un grand-vicaire local, pour la juridiction grâcieuse seulement, décida que les restes de Monseigneur d'Arbaud ne seraient point exhumés, mais qu'à l'avenir les Evêques seraient ensevelis à Sisteron, à moins qu'ils ne vinssent à décéder à Forcalquier, et répartit les droits de chapelle et autres entre les deux parties, dans la proportion de 3/4 pour Sisteron et d'un quart pour Forcalquier.

Cet arrêt, Messieurs, termine, si je ne me trompe, le série des longs procès que j'ai voulu dérouler devant vous. La rivalité continua longtemps encore, mais elle ne se manifesta plus que par des démêlés moins solennels. Aujourd'hui ces luttes d'un autre régime ne sont plus qu'un souvenir; c'est à peine si les habitants des deux villes déchues ont parlé de l'ancienne splendeur de leurs modestes paroisses d'aujourd'hui. Nul ne sait à Forcalquier avec

quel orgueil le chapitre de cette ville envoya en 1585 son député au concile d'Aix, avec quels transports de reconnaissance il enregistra, en 1667, les provisions royales qui donnaient à Messire Georges GIRARD la première chanoinée vacante, ensuite de l'indult pour le joyeux avènement, avec quelle tristesse nos pères virent s'acheminer vers l'exil le dernier prévôt de St-Mary. Et pourtant cette fierté pieuse, cet héréditaire amour d'un clocher modeste, ce dévoûment aux traditions de l'église et de la commune, en un mot, ces vieux principes de liberté et d'indépendance municipales qui animaient les générations d'autrefois, tout cela ne valait-il pas ce niveau désespérant qui a supprimé communes, franchises, traditions, esprit de famille, amour vrai des libertés publiques? Et, en présence des froides et décevantes idées modernes, ne peut-on, avec quelque droit, se prendre à regretter, même avec leurs excès, ces luttes que du moins fortifiaient dans les âmes les généreuses ardeurs et toutes les sincérités d'un patriotisme qui n'est plus?

La parole est donnée à M. LEGIER DE MESTEYME sur la XIIIe question :

Origine des droits du Saint-Siège sur le Comtat.

MESSIEURS,

Les malheureux troubles des Albigeois qui furent le tombeau de la nationalité méridionale, entrainèrent comme l'une de leurs premières conséquences le démembrement du marquisat de Provence au profit du Saint-Siège.

La cession de ce territoire fut considérée à la fois comme une garautie de la soumission du comte de Toulouse, et comme une juste indemnité des frais de la guerre et des négociations entreprises par la papauté pour la défense de la foi et du patrimoine des églises. Ce point ne serait jamais devenu peut-être l'objet d'une controverse historique sans les mésintelligences survenues cinq siècles plus tard entre la Cour de France et la Papauté. C'est à cette date, en

effet ; que la difficulté se pose nettement pour la première fois et qu'on voit paraître de très nombreux mémoires sur cette curieuse question.

La longue domination pontificale sous laquelle sépanouirent notre civilisation et nos arts , ne fut pas sans gloire pour le Comtat. Rechercher ses origines , c'est donc étudier un point capital pour notre histoire nationale.

Il suffira , pour établir ses véritables causes, de rappeler les faits primordiaux dans leur ordre chronologique.

Depuis quelque temps Rome s'alarmait des succès , en Languedoc, du moine Henri et de Pierre de Bruys. Des légats révêtus des pouvoirs les plus étendus avaient été envoyés pour s'enquérir de l'état des esprits et pour prévenir des maux plus grands. L'assassinat de l'un deux, Pierre de Castelneau, près du Château de Trinquetaille , le 8 janvier 1208, fit comprendre à la Papauté que la voix de la modération ne pouvait plus se faire entendre et que l'heure des grands moyens et des expédients de rigueur avait sonné. Vainement Rome demanda justice du meurtre de son ambassadeur ; le comte de Toulouse s'obstina dans une attitude d'hostilité ouverte. Des conciles furent alors convoqués ; quatre se réunirent dans l'espace de trois ans à Saint-Gilles, à Arles et à Avignon. L'hérésie fut partout condamnée et les mesures les plus énergiques furent prises pour en arrêter l'extension.

Le comte de Toulouse comprit les dangers de sa situation, mais il n'était plus temps peut-être de se soumettre lorqu'il abandonna, le 18 Juin 1209 , sept places à la Papauté, parmi lesquelles Oppede auprès d'Apt , l'une des clés du Venaissin. Déjà la prédication de la croisade était en pleine vigueur et peu de temps après (12 septembre 1213) le comte devait voir ses plus puissants défenseurs succomber à Muret sous les coups de Simon de Montfort. Le quatrième concile de Latran réuni, en 1215, maintint

les censures canoniques prononcées antérieurement contre RAYMOND et décrèta la confiscation de ses biens ; il fut seulement admis quelques réserves en faveur de son jeune fils. RAYMOND avait espèré mieux, et la guerre recommença. Ce fut au milieu de tous ces embarras que le vieux comte mourut excommunié à Toulouse, en août 1222:

RAYMOND VII, son fils, recueillit son triste héritage et vit paraitre, en 1226, le roi de France lui même à la tête des croisés. Avignon, alliée du comte, tenta bravement de conjurer cet orage et tint trois mois en échec le roi et toute son armée. Louis VIII mourut la même année des fatigues de la campagne, mais la guerre continuait avec tous ses hasards: une victoire même, quelque brillante qu'elle fut, n'aurait pu y mettre un terme, car l'armée des croisés se renouvelait tous les jours. Le comte de Toulouse resolut donc d'acheter la paix. Les conditions en furent longuement débattues à Meaux, acceptées de part et d'autre, et enfin ratifiées à Paris au mois d'avril 1228 avant pâques (c'est-à-dire 1229 nouveau style).

Le roi de France , le légat et le comte de Toulouse étaient les parties contractantes. Aux termes du traité, JEANNE , fille unique de RAYMOND , devait épouser le comte de Poitiers , frère du roi , et préparer ainsi la réunion de sa riche dot à la couronne. Le comte s'obligeait à payer quatre mille marcs d'argent pour la fondation de l'Université à Toulouse ; enfin , il consentait l'abandon du Comté Venaissin au St-Siège. Cette dernière clause est remarquable par sa précision. « *Terram autem quæ in Imperio est , ultra Rhodanum et omne jus.....præcise et absolute quitavimus dicto legato nomine ecclesiæ in perpetuum* , » Telles furent les conditions de cette paix.

Tout serait dit sur l'origine du droit du St-Siège , si cinq ans plus tard, en 1234, le comte de Toulouse ne s'était pas remit en possession du Venaissin. C'est dans ce fait que des auteurs très estimables ont vu, en effet, un abandon par le

St-Siège des droits résultant du traité de Paris et il importe de s'éclairer sur ce point. On peut remarquer tout d'abord que les défenseurs de ce système ne peuvent invoquer un texte précis contenant la rénonciation de la papauté. Il n'y a pas même accord entre eux sur le pontife qui aurait consenti cette remise, les uns faisant avec BOUCHE honneur de cette générosité à INNOCENT IV, tandis que d'autres l'attribuent, avec autant de motifs à peu près, à GRÉGOIRE IX.

Il est vrai que RAYMOND VII s'efforça d'obtenir de Rome la remise de cette riche province, vrai encore que St-LOUIS daigna lui même solliciter en sa faveur et que joignant l'exemple aux paroles, il voulut rendre au comte quelques unes des terres cédées par le traité de Paris à la France, de même qu'il renonça en faveur du roi d'Angleterre à des possessions importantes que par la délicatesse de conscience il ne croyait pas devoir retenir. Mais il parait certain que le roi demanda cet abandon comme une faveur et non comme un droit, et plus certain encore qu'il ne put pas l'obtenir. La réponse de la papauté fort polie et très diplomatique en la forme, n'en conclut pas moins à un refus nettement formulé. Ce refus explique comment le comte de Toulouse s'adressa à FRÉDERIC II, l'adversaire perpétuel du St-Siège, pour lui demander l'investiture du Venaissin. L'empereur s'empressa de la lui accorder; mais il n'en fut tenu aucun compte à Rome, et le légat Pierre de COLOMIEU reçut l'ordre d'excommunier quiconque tenterait de s'emparer du comté. Le comte de Toulouse aurait récouru de nouveau à l'empereur qui cette fois envoya un lieutenant, TAURELLO DE STRATA, avec ordre d'employer la force au besoin pour rétablir le jeune RAYMOND. Toutes les places à l'exception de Mornas, ouvrirent leurs portes. Le St-Siège, cependant, paraissait si peu avoir consenti, que, à cette date, en janvier 1236, l'archevêque de Vienne en qualité de légat excommunia les généraux de l'empereur et

du comte. « *Qui terram Venaissini detinent injuste per violentiam occupatam.* » Voilà qui ressemble peu à un acquiescement.

Sans doute, RAYMOND rentra en grâce avec l'Eglise et put même rendre de signalés services à la papauté, mais on ne voit pas qu'il en ait jamais obtenu une rénonciation quelconque au traité de Paris. Il est à remarquer aussi que, si, pendant près d'un an, le comte négocia un traité de paix entre FRÉDERIC II et le St-Siège (1243), ce fut en qualité d'ambassadeur de FRÉDERIC et non d'INNOCENT IV. Après RAYMOND, le comte de Poitiers, son gendre, posséda encore le Venaissin, mais toujours de la même manière, c'est-à-dire sans ratification expresse de la Cour de Rome.

Le pape put bien tolérer une sorte de jouissance viagère de la part du comte et de sa fille, sans renoncer par là à des droits sérieusement acquis. C'est ainsi, par une récompense personnelle, qu'il aurait reconnu des services tout personnels aussi du comte de Toulouse; et comment ce dernier ne s'en serait-il pas contenté, lorsqu'il ne lui restait après sa fille aucun héritier direct? Aussi voyons nous, aussitôt après la mort de JEANNE, GRÉGOIRE X se hater de réclamer le Venaissin du roi de France qui venait de l'occuper. Après de longues négociations, PHILIPPE le Hardy se rendit aux instances du St-Siège et sembla lui conférer un nouveau titre sur cette province en ratifiant l'ancien (1274).

On a objecté que PHILIPPE ne possédant pas régulièrement ce comté, n'avait pu céder au Pape des droits qu'il n'avait pas lui-même.

Ne pourrait-on pas répondre que le roi de France possédant seul et prétendant seul posséder le Venaissin, il eut été difficile de s'adresser à quelqu'un autre pour le réclamer? SISMONDI invoque ici contre le roi le testament de JEANNE en faveur de la maison d'Anjou. Mais ce titre plus

ou moins valable vient se heurter contre l'arrêt du parlement (1274) en vertu duquel toute la succession était dévolue au roi. Qu'importe donc que d'autres eussent des titres quand personne autre n'en faisait valoir? Si la maison d'Anjou en particulier avait quelques droits, elle ne songea certes jamais à les invoquer et la Cour de France du Chef de cette maison s'en avisa bien tard après elle.

Opposerait-on avec plus de fondement de vagues réserves de droits sur Avignon et le Comtat, contenues dans quelques actes de la royauté? Il ne le parait pas, ces réserves n'étant pas suffisamment définies. Les restrictions dont on parle, pourraient fort bien s'appliquer à cette propriété du Rhône, objet d'interminables débats. Le roi ne cessa de revendiquer les deux rives du fleuve bien avant l'arrêt du conseil de 1726, et l'on sait ce fait de l'un de ses officiers au XVIII[e] siècle, qui, à la faveur d'un débordement du Rhône, s'avança en bâteau jusqu'au milieu de la ville pour marquer aux armes de France la limite de l'inondation, comme étant celle du domaine même du roi. De si humbles détails ont encore leur signification en histoire ; ils peuvent aider à reconnaitre les tendances, à préciser une situation : lorsque la couronne a pu avoir des droits, le cabinet de Versailles ou du Louvre sut toujours les proclamer assez haut.

Or, de réclamation précise touchant les droits sur le Venaissin on n'en peut trouver aucune antérieure à 1663.

C'était à l'occasion de l'insulte faite par la garde Corse au duc de Crequi. On sait qu'elles furent les exigences du grand roi, de ce nombre se trouva la revendication du Venaissin. Le parlement de Provence en fut saisi; par trois fois on mit en délibération la demande. Mais le roi devait avoir raison, c'est par défaut que l'on procédait (26 juillet 1663).

En exécution de l'arrêt rendu, il fut pris militairement possession du Comtat, et pourtant Louis XIV s'empressa

d'évacuer cette terre aussitôt après les satisfactions obtenues.

De nouveaux démêlés ayant surgi entre les deux cours, en 1688, une nouvelle occupation fut décidée qui se termina comme la première. Enfin, Louis XIV ayant éprouvé à son tour des mécontentements de la part du St-Siége, l'arrêt du parlement fut exhumé du greffe, une troisième occupation, décidée, et, le 11 juin 1768, le procureur général du roi, de Rippert-Monclar, seigneur de St-Saturnin d'Apt, assisté de l'intendant de la Provence, de la Tour, procéda à la cérémonie de la prise de possession.

Cette dernière occupation s'était prolongée six années lorsque les lettres patentes du roi du 10 avril 1774 vinrent y mettre un terme précisément cinq siècles aprés la rénonciation de Philippe le Hardy.

Il nous semble que ces actes si multiples et si solennels à la fois sont une suite naturelle les uns des autres et qu'ils s'enchainent étroitement.

La royauté française avait trop d'intérêt à supprimer l'enclave génante du Venaissin, pour ne pas l'avoir fait de meilleure heure si elle n'avait pas eu à compter avec les droits les plus sérieusement établis, si elle ne s'était pas regardée comme personnellement garantie de l'acte de St-Louis, comme de celui de Philippe III.

Les rois de France, en héritant des anciens comtes, n'avaient pas répudié les obligations de Philippe et c'est dans tous les cas une étrange position que leur faisaient les publicistes du dernier siècle lorsqu'ils les conviaient, pour réclamer l'héritage incertain de ces comtes, à accuser d'usurpation et de mauvaise foi un des rois leur prédécesseur.

Cet aperçu bien imparfait, sans doute, semble permettre d'affirmer la légitimité d'une domination six fois séculaire à laquelle un traité réciproquement consenti pouvait seul mettre fin dans l'avenir.

Première séance du 16 septembre 1862.

Présidence de M. le Commandeur P.-M. Roux, Inspecteur divisionnaire, Président des Assises.

La Séance est ouverte à 9 heures.

Sont invités à prendre place au bureau MM. le Comte de Pontbriant, sous-Préfet d'Apt, le Président Guillibert, Valère-Martin, Inspecteur départemental pour Vaucluse, de Berluc-Perussis Inspecteur divisionnaire, Jules Courtet, d'Avon de Ste-Colombe, Président du Comice agricole d'Apt. M. Legier de Mesteyme, avocat, remplit les fonctions de Secrétaire.

Le Procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté.

La parole est donnée à M. Courtet pour la lecture d'un mémoire sur la XIIIe question *De l'origine des droits du St-Siège sur le Comtat.*

Vous savez, Messieurs, que la ville d'Avignon eut le glorieux privilège de résister au roi de France Louis VIII et à toute son armée, du 10 juin au 12 septembre 1226; vous savez aussi quels furent les tristes résultats d'une capitulation devenue inévitable. D'un seul coup, la commune avignonnaise se trouva cruellement frappée dans ses richesses, son orgueil, ses espérances et sa liberté. Son abaissement fut le prélude de celui du malheureux Comte de Toulouse.

Le Jeudi-Saint 12 avril 1229, au parvis de notre Dame. Le vieux Raymond presque dépouillé, cédait encore à perpétuité à l'Église romaine, entre les mains du légat, les pays et domaines qu'il possédait au-dela du Rhône, dans l'Empire (c'est-à-dire, le marquisat de Provence). Les droits de l'Empire étaient oubliés, bien que le pape Honorius eut promis de les respecter par sa lettre du 22 novembre 1226. Pour s'assurer la possession de ce grand domaine et se créer un appui dans le pays, le pape ne garda pour lui que le

Comtat Venaissin et disposa du reste, 76 châteaux environ, en faveur D'AYMA de Poitiers, Comte de VALENTINOIS, à qui il le donna en fiefs, sous la condition de servir l'Eglise dans le Comté Venaissin, avec 100 Chevaliers et 400 Fantassins. Et cependant, en 1234, le pape GREGOIRE IX le rendit au jeune RAYMOND! Quel fut le motif de cette restitution?

Les uns, comme LACHAISE (histoire de St-Louis l. 3. 4. 13) pensent que pour que le pape rendit le marquisat, bien que par le traité de Paris la cession ne fût ni conditionnelle, ni limitée, il fallait qu'il y eut quelque article secret, qui n'est pas venu jusqu'à nous.

D'autres pensent qu'elle pût être la conséquence des lettres écrites par la Reine Blanche et son fils, en 1232 et 1234.

La lecture de ces lettres prouverait que l'occupation du St-Siège n'était que temporelle et subordonnée à l'extinction de l'hérésie. Il est vrai qu'une des raisons de St-Louis, pour engager le pape à cette restitution, c'était que RAYMOND n'avait qu'une fille qui devait épouser son frère; et qu'obliger RAYMOND, c'était s'obliger lui-même. Ceci attenue un peu le mérite de celui qui fut le saint Roi!

Quoiqu'il en soit, le marquisat fut rendu à RAYMOND. Une foule d'actes sont là pour attester la prise de possession du malheureux prince. Il est permis de croire que le pontife ne voulut pas abuser de la cruelle position du Comte de Toulouse et qu'il était bien aise de reconnaître le service que venait de lui rendre l'épée de RAYMOND. GREGOIRE chassé une seconde fois de Rome, avait eu recours au bras du Comte de Toulouse, à qui l'Empereur, dans une entrevue à Montefiascone, avait donné l'investiture du marquisat.

Ainsi, voilà donc, en 1234, RAYMOND investi de nouveau du Comtat Venaissin par le pape et par l'empereur. A sa mort, en 1249, sa fille Jeanne le transmit à son mari, ALPHONSE de Poitiers, Comte de Toulouse, frère de Louis IX. Ils moururent tous les deux en 1270. Mais l'année même de sa mort

la Comtesse Jeanne, dernier rejeton de la maison de Saint-Gilles, avait légué le Comtat à son beau-frère Charles, Comte de Provence et à ses enfants nés de Béatrix, sauf les châteaux de Bonnieux et de Cabrière légués à Guillaume de Narbonne, la ville de l'Isle, léguée à Gaucerande et celle de Cavaillon à Marguerite, sœur de ce même vicomte.

Afin de pouvoir soutenir que l'Eglise, dans la restitution de 1234, s'était reservé le droit de retour, on n'a rien trouvé de mieux que de supposer le testament. A l'époque on fit mieux : on le cassa. A peine débarqué, le fils de St-Louis, en qualité d'héritier d'Alphonse de Poitiers, son oncle, fait prendre possession du Languedoc par le sénéchal de Carcassonne et du Comtat Venaissin par Florent de Varenne, Amiral de France, lequel reçut l'hommage du Comte de Valentinois, pour ce qu'il possédait dans le marquisat, sous la mouvance du Comte de Toulouse (1271). Vraiment c'était méconnaître la foi des traités et les dernières volontés de la Comtesse Jeanne, mais les lois durent se taire devant l'indélicatesse du jeune monarque. L'héritier de St-Louis débuta par un vol, c'est le seul acte qui justifie son surnom de *hardi*.

Philippe III garda ce pays moins longtemps encore que son oncle. Le Comte Alphonse en a joui 20 ans et lui, à peine installé, se voit assailli de réclamations. Ce sont d'abord celles légalement fondées, de Charles, Comte de Provence et roi de Sicile, lequel, pourtant, ne tarda pas à se retirer devant des prétentions plus hardies, soit que les événements politiques ne lui permissent pas d'écouter momentanément la voix de son ambition, soit qu'il eut encore besoin du St-Siège à qui il devait la couronne de Naples. Le second réclamant était le nouveau pontife Grégoire X, qui demandait la restitution du Comtat Venaissin, en s'appuyant sur le traité de 1229. Rien n'a transpiré des négociations qui durèrent deux ans, ce qui prouverait, jusqu'à un

certain point, que le roi ne trouvait pas les prétentions du pontife bien claires et évidentes.

Comme un pareil délai devait nécessairement faire naître des doutes, FANTONI a soin de dire que PHILIPPE rendit le Venaissin en 1272 : et tout de suite il se met en contradiction avec lui-même, en citant les lettres patentes par lesquelles GRÉGOIRE X nomme GUILLAUME de Villaret Recteur du Comtat. Or, ces lettres étant datées de Lyon du 5 des kal. de mai et de la 3e année de son pontificat, correspondent effectivement au 27 avril 1274, véritable année de la cession.

Le roi n'abandonnait dans le fait qu'une province à peu près honorifique, vu la disposition des esprits. Prévoyait-il toute l'influence qu'on pourrait exercer un jour sur la papauté ainsi rapprochée? Entrevoyait-il déjà la possibilité de la mettre en charte privée? Cette idée eut été profondément politique. Toutefois, il se réserva la moitié de la ville d'Avignon qui appartenait au Comte de Toulouse. Le 14 août 1290, elle fut cédée à CHARLES II, roi de Naples et Comte de Provence, dont la fille MARGUERITE, en épousant CHARLES de Valois, frère de PHILIPPE-le-BEL, lui apportait, comme riche corbeille de nôces, les comtés du Maine et d'Anjou. CHARLES II se trouva réunir ainsi toute la ville d'Avignon. Il la laissa, avec son Comté de Provence et son royaume, à son 3e fils ROBERT et celui-ci à sa petite fille, la reine JEANNE 1ere, qui, au mois de juin 1348, la vendit au pape CLÉMENT VI, moyennant la somme de 80,000 florins d'or.

D'après ce rapide exposé, on peut dire que l'origine des droits du St-Siège sur le Comtat ne saurait résulter du traité de Paris de 1229, puisqu'il y a eu retour en 1234; mais bien de la cession de 1274, bien que PHILIPPE III fut un détenteur illégal. « Aujourd'hui, dit SISMONDI, il parait hors de doute que la demande de GRÉGOIRE et la condescendance

de PHILIPPE étaient, chez l'un et chez l'autre, la conséquence d'une erreur. Le Comté Venaissin, situé à la gauche du Rhône, et par conséquent une terre d'Empire, ne devait appartenir ni au roi de France, ni au pape, mais au roi de Sicile, auquel la Comtesse de Toulouse l'avait légué » *Hist. des Franc.* 8. p. 246. Quoiqu'hostile en général à la papauté, l'historien génevois me parait ici dans le vrai. La chose paraissait tellement naturelle, que l'empereur RODOLPHE, par un diplôme daté de Vienne, le 28 mars 1280, accepte l'hommage de CHARLES d'Anjou pour le Comté et le marquisat de Provence et le Comté de Forcalquier sans préjudice pourtant des droits que réclamait la veuve de St-Louis.

Pontife éminent, GRÉGOIRE X voyait combien le Comtat serait important pour la papauté dans le cas où les séditions, si fréquentes à Rome, et l'agitation de l'Italie le forceraient de chercher un asile au-delà des Alpes. Il prévoyait que bientôt il n'y aurait plus d'abri pour elle dans cette malheureuse péninsule, qui s'abreuvait d'un sang généreux, Guelfes ou Gibelins. Forcé de venir en France pour le Concile de Lyon, il eut des entrevues avec PHILIPPE-LE-HARDI. On ne sait de quels arguments il se servit pour le convaincre, mais il obtint, comme nous l'avons dit, le but de sa demande et cela fut d'autant plus facheux, qu'il prépara, sans s'en douter, l'asservissement de la papauté sous les serres impitoyables des Valois et les calamités du grand schisme. On comprend que cette question des droits du St-Siège ait occupé la plume des publicistes et des jurisconsultes pendant plusieurs siècles. Quand une position n'est pas clairement établie, l'interprétation en est laissée à la fantaisie, quand ce n'est pas à la force.

La discussion sur cette question du programme ayant été épuisée la veille. M. le Président met à l'ordre du jour la question suivante XIVe du programme : *De l'origine des Comtes de Forcalquier*

La parole est donnée à M. J. Courtet.

Au commencement du XIIe siècle, de vives contestations eurent lieu entre les Comtes de Toulouse et de Provence, relativement au marquisat de Provence. Enfin, le 16 septembre 1125, les Comtes Raymond Berenger et Alphonse, de concert avec leur épouse, réglèrent une convention dans laquelle presque tous les historiens ont vu le partage définitif de la Provence entre la maison de Provence, Barcelone et la maison de Toulouse. Ce n'était pourtant qu'une transaction particulière. La délimitation, qui a survecu plus-tard, y est accidentelle, comme pour mettre fin à une pénible incertitude. De quel droït, d'ailleurs, les deux Comtes auraient-ils pu se diviser la Provence? Le pouvaient ils? Ce pays n'appartenait-il pas à une foule de barons indépendants, parce qu'ils étaient hommagers directs de l'empereur? Et puis dans cette convention, il n'est nullement question des Comtes de Forcalquier, qui, à cette époque, signaient pourtant Comtes d'Avignon et faisaient des actes de suzeraineté dans cette ville. Or, conçoit-on un partage de la Provence sans la participation de ces Comtes qui seigneuriaient sur une très-grande partie de ce pays? Cela seul aurait dû faire ouvrir les yeux.

Telle est donc la position de la Provence au commencement du XIIe siècle. Tout ce qui était au midi de la Durance, depuis les Alpes jusqu'au Rhône, constituait le comté de Provence, apanage de la maison de Barcelone. Ce qui était compris entre la Durance et l'Isère était à la maison de Toulouse, sous le nom de marquisat de Provence, lequel comprenait le Valentinois et le Venaissin, appellation qui commençait à se substituer à celle de Comté d'Avignon. Les Comtés de Forcalquier, appuyés sur la Durance au levant et au midi, touchaient au couchant et au nord, au marquisat de Provence : un accord particulier avait dû regler les limites.

Cela ne les empêchait pas, bien que refoulés dans leurs montagnes, de seigneurier sur les bords du Rhône. Or, d'où leur venait ce singulier privilège? Evidemment de leurs droits de famille. Nous allons tâcher de l'expliquer aussi brièvement que possible. C'est un extrait d'un assez long travail auquel nous nous étions livré pour la *statistique générale de Vaucluse.*

La faible royauté, réléguée dans les montagnes de la Suisse, abandonnait à une famille comtale les rênes qu'elle tenait d'une main vigoureuse. Aussi, à sa mort, en 970, Bozon II, maitre de toute la Provence depuis l'Isère jusqu'à la Méditerranée, put, s'appuyant sur la donation de Conrad, léguer ce brillant héritage à ses deux fils, Guillaume Ier et Rotbold. Mais la division, que les historiens provençaux ont faite de ce pays entre les deux princes, est purement imaginaire. Aucune preuve de limite territoriale n'est venue jusqu'à nous : elle ne résulte d'aucun titre. Selon l'usage du temps, la division réelle et vraie s'opère principalement sur ce qu'on peut appeler le domaine fiscal, dont le rendement était positif. Quant à l'autre, on dut y procéder comme sous les Mérovingiens, en ayant égard tantôt à la qualité, tantôt à la quantité, d'où résulta la confusion ou plutôt un enchevêtrement assez bizarre des Comtés. Il faut bien se pénétrer d'une vérite qui a été entrevue par les savants historiens du Languedoc, quoique tous leurs calculs, relatifs à cette époque, soient loin d'être frappés au coin de la vérité ; c'est que les Comtes Guillaume et Rotbold, ainsi que les descendants de l'un et de l'autre, possédèrent toute la Provence d'une manière qu'on peut appeler indivise, faute de mieux, et cela jusque vers l'année 1125 ; et que tous indifféremment prirent le titre de Comtes et de Marquis de Provence: nous en avons recueilli une foule de preuves.

Ce fut donc une grave erreur des écrivains des deux

derniers siècles d'avoir apprécié des temps reculés sous le point de vue moderne, de les avoir jugé avec nos idées et pesé surtout dans la balance de nos lois. Les conséquences de cette fausse appréciation ont été un travail énorme et infructueux, pour faire concorder des filiations impossibles et faire accepter des divisions territoriales fantastiques. Je me hâte d'arriver au but

Le fils de ROTBOLD, BOZON II, Comte bénéficiaire de Provence en 950, laisse deux enfants, GUILLAUME-le-Grand et ROTBOLD. Nous omettons PONS, SOUCHE des Vicomtes de Marseille.

La branche ainée est représentée par GUILLAUME, la plus grande figure historique de l'époque et qui mérita le surnom de *grand*, tant par les immenses services qu'il rendit au pays que par l'esprit d'organisation qui le caractérise. Il fut appelé *Père de la Patrie* à la suite de ses expéditions contre les Sarrazins qu'il expulsa de Provence. Il mourut sous le froc à Avignon en 992 et voulut être enseveli dans l'église de Sarrians qu'il avait donnée à l'abbaye de CLUNY. Il ne faudrait pourtant pas croire que GUILLAUME posseda la Provence par droit d'héritage ; il en reçut l'investiture de CONRAD et la possèda aux mêmes conditions que son père BOZON. Ses services lui en assurèrent la possession. Vers la fin du Xe siècle, cette branche est représentée seulement par deux filles. DOLCE épouse RAYMOND-BÉRENGER, Comte de Barcelone, qui, par ce mariage, devient aussi Comte de Provence et commence une seconde famille Comtale (1110).

STÉPHANETTE fut mariée à RAYMOND des Baux. Son riche douaire en terres augmenta la fortune de cette maison très-ancienne et déjà fort riche, selon toutes les probabilités. Ses prétentions firent naitre de longues et sanglantes guerres. — Jusques là rien sur l'origine des Comtes de Forcalquier, Voyons si avec la branche cadette, nous serons plus heureux.

Le second fils de Bozon II, Rotbold, a deux enfants, Guillaume et Emma qui fut mariée à Guilhem-Taillefer, Comte de Toulouse (1006). Que cette fille ait apporté des immeubles et certains droits dans cette puissante maison seigneuriale, cela est incontestable. — Guillaume eut un fils nommé Bertrand, lequel (1027) laissa deux autres fils, Guillaume et Geoffroi, tous deux qualifiés aussi de Comtes et Marquis de Provence et une fille mariée à Raymond de Saint-Gilles, son cousin comme petit-fils d'Emma (1066): C'est un des héros de la première croisade, chanté par le Tasse. — Guillaume, mort en 1090, n'eut qu'une fille Adelais, qui recueillit sa succession, une partie de celle de son oncle Geoffroi et, par son mariage avec Ermengaud de Gerb, Comte d'Urgel (1080), fut la tige des Comtes de Forcalquier. — Adelais eut pour successeur son fils Guillaume Ier, mort à Avignon. en 1128. Celui-ci fut remplacé par son fils Bertrand (1150) lequel eut pour héritiers ses deux fils Bertrand II, mort sans enfants en 1168 et Guillaume II, mort en 1208. Sa petite fille Garsende transporta le Comté de Forcalquier au Comte de Provence

C'est donc à la famille Comtale qui dominait sur ce pays que les Comtes de Forcalquier doivent leur origine.

La Provence est d'abord indivise entre les deux fils de Bozon et leurs descendants : on pourrait croire cependant que la ligne de Rotbold seigneurie plus spécialement sur la rive droite de la Durance. Bientôt surgissent les prétentions des Comtes de Toulouse, Guilhem Taillefer et Raymond, à cause de leurs mariages. Les droits de chacun n'étant pas clairement spécifiés, il en résulta nécessairement de vives contestations entre voisins puissants, jaloux peut-être et à coup sur capables de soutenir leur prétention par les armes.

La postérité de Rotbold, réléguée au levant dans les

montagnes, se trouve forcément réduite au Comté de Forcalquier qu'ADELAIS transporta à ERMENGAUD de GERB.. Celui-ci fit respecter ses domaines, abrités derrière la Durance et ces nombreuses ramifications de montagnes qui descendent des Alpes. L'appellation de Comté de Forcalquier ne pouvait donc apparaitre qu'au commencement du XIIe siècle. C'est vers l'an 1110, en effet, qu'il figure sous cette dénomination : il avait été jusques là englobé dans le Comté de SISTERON. Cependant les fils de BERTRAND, beaux-frères de RAYMOND de Saint-Gilles, n'en retinrent pas moins, outre certains droits positifs et seigneuriaux, le titre de Comtes d'Avignon qu'ils transmirent à leurs descendants. C'est en cette qualité que le vieux Comte de Forcalquier, GUILLAUME II, confirma, en 1206, les franchises avignonaises et les droits de toutes sortes concédés par son ayeul, est-il dit dans l'acte, plus de 70 ans auparavant.

L'acte le plus important et le plus politique de ce dernier Comte, ce fut de prévenir le morcellement de ses états, en donnant sa petite-fille GARSENDE au fils d'ALPHONSE Ier, Comte de Provence. Son douaire était le Comté de Forcalquier qui devait à sa mort, survenue en 1203, se réunir à celui de Provence. A dater de cette époque, les deux pays obéirent au même souverain et leurs destinées furent désormais communes.

Note sur l'origine des Comtes de Forcalquier, par M. VALÈRE-MARTIN.

Lorsque le sol de la Provence, après la mort de GUILLAUME III, en revint à peu près à la division qu'il avait subie sous les Goths et les Bourguignons, la partie occidentale, c'est-à-dire le pays situé sur la rive droite de la Durance, reconnut Avignon pour sa capitale, en 1054, tandis que la rive gauche, ou Provence orientale, constitua le Comté d'Arles. Mais en 1110, le Comte de Toulouse ayant chassé

d'Avignon la Comtesse Adelaïs, veuve d'Ermengaud, Comte d'Urgel, qui y avait établi le siège de son gouvernement, elle alla se réfugier dans le château de Forcalquier où elle résida jusqu'au moment où, par l'effet d'un traité, les Comtés d'Avignon, de Cavaillon, de Vaison et de Venasque furent attribués à la maison de Toulouse : ce fut le marquisat de Provence, tandis que le Comté de Forcalquier fut formé du diocèse d'Apt, de Sisteron, de Gap et d'Embrun (à l'exception des vallées de Barcelonnette et de Seyne). La Comtesse Adelaïs qui gouvernait au nom de son jeune fils, Guillaume IV, continua sa résidence à Forcalquier : delà l'origine ces Comtes de ce nom, proprement dits et dont la série ne dura pas plus d'un siècle. En effet, Guillaume IV étant mort dès 1129, Bertrand 1er, son frère, lui succèda et fut lui-même successivement remplacé par ses trois fils, Guillaume V, Bertrand II et Guillaume VI, dont les règnes furent de courte durée. Le décès de ce dernier eut pour conséquence la fusion du Comté de Forcalquier dans celui de Provence; et si les souverains de celui-ci autorisèrent quelques neveux de Guillaume à prendre le titre de Comtes de Forcalquier, ce titre ne fut qu'honorifique, et ils se réservèrent exclusivement l'autorité et le pouvoir.

M. l'avocat Seymard demande à voir préciser la manière dont fut divisée la ville d'Avignon entre les Comtes de Toulouse et de Provence.

M. J. Courtet est d'avis que les deux Comtes, se considérant comme impuissants à triompher à la fois des prétentions l'un de l'autre et de la résistance de la ville, prirent le parti de déclarer cette dernière indivise entre eux.

La parole est à M. l'abLé de Courtois, curé à Montfavet les avignon pour un vœu qu'il désirerait voir émettre par le Congrès.

Messieurs.

Il est incontestable que le département de Vaucluse possède un grand nombre de monuments (d'Églises surtout) extrêmement précieux au point de vue archéologique. Il ne m'appartient point d'en faire ici l'énumération, moins encore d'en faire l'histoire et la description.

Mais je désire seulement constater que plusieurs de nos Eglises ont eu à subir de malheureuses et bien regrettables réparations; réparations qui ont quelquefois abouti à en dénaturer le style et trop souvent à associer dans une même Église, dans une même chapelle, plusieurs styles qui sont loin de s'harmoniser.

Je ne parle pas des misérables badigeons qui en encroutent les murs; on pourrait citer la petite église de St-Pantaléon qui, sans contredit, est antérieure au Xme siècle, l'église romaine du Thor dans laquelle on est allé jusqu'à marbrer des colonnes en marbre on en granit, l'église romano-gothique de Sault, celle ogivale de Montfavet et tant d'autres, dans celle de Montfavet (1) en particulier, sur laquelle je me propose d'appeler un peu plus tard votre attention : des sommes importantes ont été consacrées à transformer en plein cintre l'ogive de ses fenêtres et à faire disparaître sous des autels modernes et d'un très mauvais goût tous ses anciens autels en pierre. Cette église possède encore quelques toiles qui ont été trouvées excellentes et qui cependant avaient été enfermées dans la poussière d'un grenier.

Elle possède la plus belle pierre tombale du département laquelle est restée pendant bien longtemps ignorée, cachée qu'elle était sous un pauvre meuble.

En conséquence, je désirerais voir exprimer le vœu qu'une

(1) Depuis la tenue du Congrès d'Apt, l'Église de Montfavet a été presque entièrement restaurée d'une manière fort intelligente.

commission compétente soit organisée dans le département ; commission que les fabriques pussent consulter au besoin sur toutes les réparations à exécuter.

Elle aurait pour mission de faire dresser un plan de restauration que les fabriques s'engageraient à exécuter au fur et à mesure que leurs ressources le leur permettraient, et de modérer un zèle mal compris qui entraine trop souvent à vouloir faire trop vite et trop de choses à la fois.

Tel est, Messieurs, le vœu que j'ai l'honneur de soumettre à votre sage appréciation et de déposer sur votre bureau.

M. de Berluc-Perussis dit que dans le Congrès de Valence il a été exprimé le vœu qu'une chaire d'Archéologie soit instituée dans les seminaires afin que Messieurs les ecclésiastiques soient préparés par des études spéciales à la direction la plus intelligente des travaux dans leurs églises. Il demande à renouveler le même vœu et à en formuler un second pour que dans les écoles normales une chaire semblable soit instituée.

M. Valère-Martin serait heureux de voir adopter ces mesures comme toute l'assemblée. Il insiste seulement sur l'opportunité de la proposition de M. le curé de Montfavet et déclare s'y associer d'autant plus volontiers qu'il l'a formulée lui-même il y a deux ans. MM. les ecclésiastiques, ajoute-t-il, ne sont pas tous très-compétents sur ces matières, et, le fussent-ils, ils sont tenus d'avoir l'approbation d'un conseil de fabrique qui, s'il est en général composé d'hommes honorables, ne l'est pas toujours d'hommes experts dans la question. Quant à MM. les architectes, quelqu'approfondie que soit leur science dans l'art de bâtir ils ne sont pas tous archéologues : ils ne possèdent pas tous surtout le sens de la liturgie et la connaissance du symbolisme chrétien ; ils n'ont pas généralement, en un mot, ce sentiment de l'art religieux sans lequel on ne saurait bâtir ni même restaurer une

église dans des conditions désirables. Quand j'ai dit que Messieurs les Curés ne sont pas tous compétents, je suis loin de vouloir leur en faire un reproche. En effet, les soins du saint ministère absorbent presque tout leur temps, et ils regardent l'étude de la restauration des ames comme préférable à celle de la restauration des temples élevés à ce Dieu qui voulut naître dans une étable et qu'ils savent se contenter de si peu. Néanmoins, par tous les motifs qui précèdent, l'utilité de la commission diocésaine paraîtévidente.

M. l'avocat Seymard se joint aux observations déjà présentées. Il exprime le désir que le gouvernement soit prié d'adresser aux Fabriques ses instructions relatives à la conservation et aux réparations des monuments religieux et historiques.

On previendrait ainsi des mutilations regrettables et les transformations que l'on remarque dans certaines eglises.

M. l'architecte Sollier a la parole. Il se rattache à l'idée d'une commission départementale réclamée par le vœu de M. le curé de Montfavet. Il regrette que dans la reconstruction récente de l'église de St-Saturnin d'Apt, aient disparu une crypte antique et un clocher remarquable du XVe siècle du à la libéralité des Comtes de Sault dont il portait encore les armes. En conséquence, il désirerait que les architectes du département fussent tenus de n'exécuter aucun projet considérable sans avoir pris l'avis de cette même commission départementale dont le Congrès serait heureux de voir provoquer la création.

M. Gaut affirme qu'il existe, dans l'arsenal des instructions administratives, une circulaire ministérielle prescrivant la formation d'une commission de cette nature dans chaque département mais tous n'en sont pas dotés, et dans ceux mêmes où il en existe elle fonctionne mal ou ne fonctionne pas du tout, les membres qui la composent

laissant les restaurations à l'arbitraire des curés de peur de les contrarier.

Le vœu proposé par M. l'abbé Courtois est adopté.

La visite de l'Église d'Apt et des autres monuments de la ville est fixée à aujourd'hui 2 heures. M. l'avocat Seymard est désigné par M. le Président pour être le rapporteur de la commission qui procèdera à cette visite.

Sur la XI[e] question :

A quelle époque peut-on fixer l'origine du Siège épiscopal d'Apt ?

La parole est donnée à M. Courtet.

Messieurs,

« Quand Rome eut tout vaincu, le polythéisme se trouva avoir fait son temps. Son Olympe était décrépit. En vain pour le rajeunir, essaya-t-elle d'introduire au Capitole les monstruosités césariennes qu'un coup de poignard faisait choir du trône impérial. Les nouveaux dieux étaient bientôt persiflés à l'égal des anciens ; et le monde fatigué d'errer dans le vide d'une philosophie pyrrhonnienne, attendait avec anxiété l'heure de la délivrance. Cette heure vint avec le christianisme. La rapidité inconcevable de ses progrès prouve combien les peuples avilis comprirent vite les conséquences de cette sublime réforme. Le glaive seul de la parole porta la croyance nouvelle à travers l'universalité de l'Empire. La terre s'incline respectueusement devant l'Evangile de l'humanité.

Le zèle des néophytes devait nécessairement éveiller la susceptibilité des Païens. Les prêtres des idôles voyaient pâlir leurs prestiges, les princes leur puissance. L'esclavage, cette base de la société antique, recevait le coup de mort. Alors commencèrent les persécutions. Des hommes simples et croyant furent décriés comme des anthropophages, des vierges pudiques comme des prostituées. On leur reprocha *des festins de* Tyeste *des amours d'*Œdipe. C'est ce qu

résulte de la *lettre des Eglises de Lyon et de Vienne aux Eglises d'Asie,* attribuée à St-Irénée. Le sang coula par torrents et chaque goutte enfanta un nouvel apôtre du Christ. *Sanguis martyrum, semen christianorum,* selon la belle pensée de Tertullien.

C'est en l'année 177, sous le règne d'un des meilleurs Empereurs, du philosophe Marc-Aurèle, que la province lyonnaise fut arrosée de sang chrétien pour la première fois, au rapport de Sulpice Sévère. Ce qui est fâcheux pour la philosophie de Marc-Aurèle, c'est qu'en ce moment il visitait les Gaules et qu'il donnait son assentiment aux supplices.

Cette persécution de l'église lugduno-viennoise eut lieu 17 ou 18 ans après l'arrivée de la mission smyrnienne à Lyon, sous la conduite de Pothin. Or, une grande question se présente naturellement ici. Depuis quand le christianisme avait-t-il éte apporté dans les Gaules? Vous comprendrez, Messieurs, que ce n'est pas là nous éloigner de l'article 11 du programme, puisque l'origine du siège épiscopal d'Apt doit être plus ou moins ancien, selon que le christianisme sera d'une date plus ou moins reculée dans nos contrées.

Vous savez, Messieurs, que deux opinions ont partagé le monde savant à cet égard. L'une, celle des érudits du XVIIe siècle écrivant sous l'influence des idées jansénistes, retarda la publication de l'Evangile jusqu'à l'an 250 de l'ère chrétienne, pour se conformer à un passage de Gregoire de Tours. Il va sans dire que l'histoire des évêques n'était pas plus respectée que l'antiquité de nos églises. Les légendes furent refaites: on n'y laissa presque plus de traces de surnaturel. Les miracles ne pouvaient trouver grâce devant cette nouvelle famille de libres penseurs.

Adrien de Valois jugea que les traditions de l'église, qui font remonter au temps des apôtres ou des disciples l'époque de leur fondation, doivent leur origine aux Grecs venus

en France, sous le règne de PEPIN. Ces moines grecs, pour plaire aux FRANKS établirent l'opinion que Saint DENIS, évêque de Paris, était DENIS l'aréopagite. TILLEMONT croit que les églises de Provence ont été fondées dans le IIIe siècle; que saint MAXIMIN a pu vivre à la fin de ce siècle et que saint TROPHIME, l'évêque d'Arles, a été envoyé dans les Gaules avec saint DENIS de Paris, et saint PAUL de Narbonne vers l'an 240. Il s'appuie sur l'autorité de GREGOIRE de Tours. Il en conclut que les evêchés de Marseille, d'Aix et d'Arles, ont dû avoir été établis par saint TROPHIME; que les noms de LAZARE et de MAXIMIN ont pu être ceux des premiers pasteurs de ces églises, sans qu'il soit prouvé que ces saints aient été les disciples de J.-C. ou qu'ils aient été envoyés par les Apôtres

L'autre opinion beaucoup plus ancienne, beaucoup plus autorisée, s'appuyant aussi sur des faits et de plus sur la tradition générale, semble prévaloir aujourd'hui. C'est celle qui fait remonter l'origine de nos églises au berceau même du christianisme. Déjà de nombreux et importants travaux ont paru sur ce sujet, plusieurs congrès archéologiques en ont proclamé l'exactitude historique; mais telle est la puissance des idées préconçues, que la Commission des *antiquites nationales de France*, dans un rapport à l'académie des inscriptions et belles-lettres, sur les *Origines chrétiennes des Gaules* (1859), appelait par l'organe de M. PAULIN Paris, les études sérieuses qui se font sur cette matière « un étrange retour aux idées du XIe siècle ». On pourrait demander à l'honorable rapporteur en quoi serions-nous si coupables de croire ce qu'on croyait au XIe siècle, à l'endroit de ces origines, puisque cette croyance remontait au temps même des Apôtres. Je ne vous rappelerai pas, Messieurs, les traditions provençales relatives à l'arrivée de LAZARE, de MAXIMIN et des Trois Maries. Elle est dans tous les mémoires. Elle a fait l'objet, dans ces dernières années, de travaux

importants mais la tradition et les monuments ne s'accorderaient pas là-dessus, que quelque chose me dit, me certifie que la foi chrétienne a été prêchée dans nos contrées, du vivant même du premier pontife. Si Saint PAUL lui-même ne fut pas venu en Espagne, comme quelques-uns l'affirment et dans le midi des Gaules, ce grand apôtre des nations et saint PIERRE n'ont pas dû oublier cette partie de l'Empire si renommée par son amour pour les arts et les sciences, par sa civilisation et ses richesses. Le druidisme n'y avait-il pas préparé les esprits au dogme de l'immortalité de l'âme et à la croyance d'une vie future? Comment aurait-on pu préférer à la Gaule si voisine, si éloquente, si avancée, si curieuse, des contrées barbares et situées en dehors des limites de l'Empire romain? Mais cela ne pouvait être, cela n'a pas été, Messieurs, cela était impossible : « A Dieu ne plaise, s'écrie un éloquent prélat, que nous supposions dans les Apôtres et dans le siège apostolique tant de dédain et d'indifférence pour la grande nation des Gaules, reliée de tant de façons à la métropole de l'Empire, qu'ils aient négligé de faire pour elle ce qu'ils faisaient pour des nations infiniment moins civilisées et moins accessibles! A Dieu ne plaise que, rejetant des titres que Rome elle-même nous reconnait, notre patriotisme se glorifie, comme d'une conquête nationale, de l'opinion qui n'amène à J.-C. la plupart de nos provinces que plusieurs siècles après les peuples de l'Afrique et des Indes! »

Voilà ce que disait l'évêque de Poitiers, à l'occasion de la translation des restes du premier évêque de Séez ; et ces paroles expriment admirablement l'opinion qui a prévalu jusqu'ici dans l'Eglise et qui finira, je l'espère, par prévaloir dans le monde.

Donc, pas le moindre doute. Si la foi n'a pas été prêchée; si les premiers siéges épiscopaux n'ont pas été fondés en Provence par LAZARE, MAXIMIN et les trois MARIES, ce même

résultat a été obtenu par les envoyés des Apôtres PIERRE et PAUL et tout nous fait un devoir de croire que cela eut lieu dès le premier siècle de l'ère chrétienne.

Maintenant à quelle époque rattacher l'épiscopat de St-AUSPICE que l'on considère comme le premier évêque d'Apt? A quelle époque même peut-on fixer l'origine de ce siège épiscopal ? Ceci est assez difficile. La certitude nous fait défaut. Ce qui est positif pour moi, c'est que Apt, étant une ville importante, une colonie, une cité. chef-lieu de la confédération des vulgientes. ne pouvait être oubliée par les premiers missionnaires de la Foi. Le culte du Christ dut y remplacer de bonne heure le culte des idoles ; et quand l'organisation ecclésiastique s'enta, pour ainsi dire, sur l'organisation politique, la cité d'Apt eut son évêque, puisque toutes les cités furent des siéges épiscopaux, comme les métropoles civiles de chaque province devinrent des métropoles ecclésiastiques. Nous avons eu le regret de voir que cette vérité n'avait pas été entrevue par les auteurs de la *monographie de saint Siffren*, qui placent en même temps un évêque à Vénasque et à Carpentras. Nous pensions avoir fait justice, une fois pour toutes, de cette erreur accréditée, parmi tant d'autres, par l'aventureux POLYCARPE de la Rivière. Dans toute l'étendue de la Gaule et peut-être de l'Occident, il n'y aurait pas d'autre exemple d'un évêché établi dans une simple bourgade, un château, comme était Vénasque. C'est pour l'Orient où le christianisme s'était facilement et rapidement répandu que le Concile de Sardique, en 347, et celui de Laodicée, en 366, avaient statué *qu'on n'établirait point d'évêché dans des châteaux ou dans des villes peu considérables ou trop proches, pour ne point avilir le nom et la dignité de l'évêque*. Les évêques de Carpentras n'ont pris le titre d'évêque de Vénasque, que « parce qu'ils avaient résidé dans ce lieu. » Qui dit cela ? ADRIEN de Valois, dans sa Notice des Gaules. Apt a donc

un évêché dès le premier siècle de notre ère ; les delégués de son évêque, le prêtre romain et l'exorciste Victor siégent au premier Concile d'Arles, en 314. St-Castor siége en 419. Quant à saint Auspice, l'Eglise d'Apt l'honore comme martyr, et comme le premier prédicateur de la foi nouvelle dans ses murs ; il est désigné comme tel dans une charte de donation par Rostaing, fils d'Adalais, citée par la Gallia Christiana. On a été même jusqu'à le croire Romain, de l'ordre Sénatorial, disciple des SS. Irénée et Achileré et précepteur de Ste-Flavia Domitilla. Quoiqu'il en soit, s'il est venu se briser contre la résistance du paganisme encore triomphant ce serait une raison de le croire contemporain ou tout au plus le successeur des premiers apôtres des Gaules. La raison ne se sent nullement humiliée à admettre cette marche toute naturelle des pionniers apostoliques de la foi !

M. Valère-Martin qui avait préparé une note sur la même question renonce à la communiquer à cause des circonstances qui pressent la cloture de la réunion.

Il est décidé qu'une autre séance aura lieu aussitôt après la visite des monuments.

La séance est levée.



Deuxième séance du **16** *septembre* **1862**.

Présidence de M. l'Abbé Rose, d'Apt, chevalier de la Légion d'Honneur, chanoine honoraire, curé de Lapalud.

La séance est ouverte à trois heures. M. le Commandeur P.-M. Roux, président des assises scientifiques du Sud-Est, Inspecteur divisionnaire, invite M. l'Abbé Rose à occuper le fauteuil de la Présidence.

Sont appelés à siéger au bureau MM. le comte de Pontbriant, sous-préfet d'Apt, le Président Guillibert, le docteur C. Bernard, maire d'Apt, Valère-Martin, Inspecteur pour le département de Vaucluse, de Berluc-Perussis,

inspecteur divisionnaire, Jules COURTET, d'Avon-de-Ste-Colombe, Président du Comice agricole, SEYMARD, avocat.

M. LÉGIER DE MESTEYME, avocat, remplit les fonctions de secrétaire.

La parole est à M. Jules COURTET, pour la lecture d'un travail sur la IVe question du programme:

Quelles sont les églises ou parties d'église qui pourraient être antérieures à l'an 1,000 dans la région ?

« Il serait assez difficile de répondre à l'objet de la 4me demande; il aurait fallu beaucoup plus de temps pour réunir les éléments nécessaires. Je me bornerai à ce qui regarde notre département. La récolte ne sera pas abondante; car vous savez tous, MM., que l'approche de l'an mille réagit terriblement sur le moral des peuples et leurs faisait même croire qu'il était inutile d'élever de nouvelles basiliques, dont l'existence eût été si précaire. Le Midi partagea cet effroi de la chrétienté, mais une fois cette peur appaisée, il y eut une recrudescence de dévotion, une ferveur générale qui se traduisit par des constructions nouvelles dans les villes, les villages et même dans les lieux les plus déserts. « On eut dit que le monde, dit le vieil historien GLABER, se secouait et dépouillait sa vieillesse pour revêtir le blanc vêtement de ses églises. » Il est facile de voir que la plupart de nos basiliques ont été réparées à cette époque à laquelle appartiennent aussi la plupart des chapelles et des paroisses de nos villages.

Quant aux églises ou parties d'églises antérieures à l'an 1,000, on peut mettre en première ligne :

1° La chapelle de Venasque, bâtie peut-être par Saint-Siffrein au VIe siècle, alors que les évêques de Carpentras habitaient ce château pendant les irruptions des Barbares; ce qui a fait croire aux deux évêchés de Vénasque et de Carpentras, chose souverainement impossible.

2° La chapelle de [illegible],

3° La chapelle souterraine de Bonpas ;

4° La chapelle de St-Quenin à Vaison, pour l'abside principalement que M. Lénormant n'hésite point à croire du VIII[e] siècle (voir notre *Diction. des communes* pag. 334).

5° Une partie de l'église de Vaucluse de la fin du X[e] siècle.

6° L'église paroissiale de Pernes (voir notre dictionnaire page 258).

« L'église paroissiale, sous le vocable de N. Dame-de-Nazareth, se trouve hors des murs : ce qui a fait croire à la destruction, par les Sarrazins, de la partie de la ville qui s'étendait dans cette direction ; d'où serait venu à ce quartier le nom de *Sanguinouse*. C'était un prieuré des chanoines de St-Ruf, annexé aux Jésuites d'Avignon et, après leur suppression, à l'hôpital St-Bernard de cette ville. Cette église est très-ancienne et s'élève sur une crypte, actuellement fermée, dont quelques arcades bouchées sont visibles dans le cimetière. Leur sommet seul s'élève au-dessus du sol. L'église est en forme de basilique, régulièrement orientée. Cinq arcades à plein cintre s'ouvrent sur les côtés. Trois du côté du nord ont été converties en chapelles et ouvertes en ogives. »

7° La vieille cathédrale et le cloître de Vaison (voir notre diction. pages 336, 337 et 338).

« Comme St-Quenin, la vieille basilique de Vaison porte des traces sensibles d'ornementation antique, surtout dans l'entablement extérieur de la nef principale, bien conservé du côté du midi. Une frise délicatement ciselée, consiste en rinceaux délicieux, enfermant des masques et des fleurs dans leurs enroulements.

Au mur septentrional de cette église, se trouve adossé un cloître, probablement entrepris quand l'évêque Humbert eut pourvu à la dotation des douze chanoines. La galerie du levant paraît la plus ancienne. Les arcades cintrées s'appuient sur de petites colonnes doublées, en marbre blanc

ou en cipolin, à chapiteaux byzantins fort bien travaillés. Aux galeries de l'ouest et du nord, les colonnes sont en pierre et les chapitaux ne sont qu'ébauchés. Faut-il voir là une des conséquences de la lutte entre les évêques et les comtes? Par une singularité assez remarquable, outre le rang d'arcades entourant le préau, il devait exister une galerie centrale, s'il faut en juger par les arrachements. Des fouilles récentes en ont mis à découvert les fondements. Etait-ce pour remplacer le quatrième côté qui n'a jamais dû exister sur le flanc septentrional de l'église? Le pilier à l'angle du couchant, est curieux en ce qu'il paraît être formé de cinq colonnettes taillées dans un seul et même bloc. Le larmier, délicatement travaillé, est différent dans chacune des trois galeries. — Sur la frise qui couronne extérieurement le collatéral, quatre vers léonins, sur une seule ligne ayant trente centimètres de hauteur, datent évidemment de la construction primitive. Ce sont des lettres capitales romaines parfaitement régulières et mélangées à peine de quelques onciales. On y remarque le C carré, de forme peu élancée. Tous ces indices conviennent au Xe siècle. »

8° L'abside de l'église paroissiale de Cavaillon.

9° Enfin, le porche et le soubassement du clocher de Notre-Dame-des-Doms, à Avignon (*voir notre dictionnaire, pages 40 et 41*).

« C'est évidemment une copie, ou plutôt une réminiscence de l'architecture romaine, exécutée par des artistes qui avaient conservé le sentiment de l'antique. Plus tard aux XIe et XIIe siècles, les *maistres des œuvres* n'eussent point maintenu aussi rigoureusement ce goût sévère et cette sobriété d'ornementation qui caractérisent l'architecture du grand siècle. Encore une fois le porche n'est pas antique, comme on pourrait le croire à première vue ; il n'appartient pas non plus à l'époque de la résurrection de l'art en France. Nous avons développé ailleurs les raisons qui nous le font croire de FULCHERIUS, au commencement du Xe siècle. »

Comme vous le voyez, Messieurs, nos richesses monumentales, religieuses, antérieures à l'an 1,000, sont loin d'être nombreuses ; mais cela ne doit pas nous étonner. Notre beau pays a excité la convoitise de tous les peuples barbares qui ont labouré le sol de la Gaule et les guerres particulières des Comtes de Provence, de Toulouse et de Forcalquier entre eux ou avec leurs Barons ont été, plus que d'une fois, fatales aux monuments religieux. Cependant, par un glorieux privilège, ainsi que pour les monuments de la vieille grandeur romaine, nous avons des échantillons uniques en France et peut-être au monde, sous le rapport de la conservation, comme le théâtre antique d'Orange, ainsi nous pouvons nous flatter de posséder, dans les chapelles de Vénasque et de St-Quenin à Vaison, les 2 monuments religieux les plus anciens sur la surface de l'Empire. Vous voyez que notre pays n'est pas si déshérité qu'on pourrait le croire. »

M. l'Abbé de Courtois demande à ajouter à la savante nomenclature que l'on vient d'entendre l'église de Saint-Pantaléon.

Sur la VIIIe question : *Faire connaître les principaux monuments romains ou du moyen âge qui subsistent dans l'arrondissement d'Apt*, la parole est donnée à M. Jules Courtet.

« Une chose qu'on ne saurait mettre en doute aujourd'hui, c'est que la civilisation romaine, dans ces contrées, avait été précédée par une civilisation plus ancienne, ayant son origine dans l'Orient ce grand foyer d'où la Vérité et les Arts rayonnèrent sur le monde. Les Phéniciens avaient ouvert la route aux Hellènes. On sait qu'Avignon n'était qu'un comptoir de Massilia et que les produits de celle-ci remontaient la Durance par les Utriculaires.

Apt, métropole des Vulgientes, ne pouvait se soustraire à ce travail de transformation sociale. Avec les aigles

romaines, elle prit sa part de tous les bénéfices que celles-ci répandaient sur les nations soumises. Tout vestige de l'ancienne barbarie disparut. Admise au droit latin sans recevoir des colons dans ses murailles, elle dut, toutefois, à l'exemple des colonies, se couvrir de tous les édifices que réclamaient les intérêts, comme les plaisirs, de ses habitants. Ponts, forum, basiliques, temples, thermes, théâtres, hippodrome, tout s'éleva sur des proportions si colossales et avec une telle magnificence, comme à Orange, Avignon et Vaison, qu'on ne peut s'expliquer tout d'abord de pareilles constructions dans de telles localités, qu'en supposant que c'était un de ces endroits où les populations des environs se rassemblaient périodiquement pour la célébration de certaines fêtes. Cependant une étude plus approfondie est venue prouver que ces monuments étaient en rapport avec les populations respectives que l'amour-propre local tend toujours à exagérer. La population d'Apt, d'Orange et de Vaison a dû être un peu plus considérable alors qu'aujourd'hui : cela est probable : le contraire est avéré pour Avignon.

Tous ces fastueux souvenirs de l'époque gallo-romaine s'expliquent d'ailleurs par plusieurs motifs.

Les écrivains de l'antiquité reconnaissent tous l'amour des Gaulois pour les arts et leur penchant pour les études libérales. Quarante mille élèves fréquentant les écoles de Marseille, lui avaient fait donner le surnom *d'Athènes des Gaules*. Les richesses des Gaulois étaient passées en proverbe. On disait γαλατικός πλοῦτος. La Gaule payait à Rome autant d'impôts que le reste de l'Empire. Aussi, c'est dans les Gaules que venaient se refaire ces avides proconsuls dont l'édilité ou les courtisanes avaient ébréché la fortune et que Caligula envoya vendre ses meubles, pensant que là seulement se trouveraient des acheteurs assez opulents pour aspirer à la défroque impériale. Combinez tout cela

avec le désir qu'avaient les magistrats de plaire à leurs concitoyens et de flatter l'empereur et vous comprendrez, Messieurs, comment du sein d'une cité, souvent oubliée par l'histoire, s'élançaient des prodiges de pierre ou de marbre, destinés à étonner la postérité.

Apt, comme les autres cités de la confédération vocontienne ou cavare, renfermées dans les limites de notre département, possèda à coup sûr tous les monuments qui embellissaient les antiques colonies romaines : mais hélas! elle reçut, comme ses voisins, la terrible visite des Alamans et des Visigoths et puis, des Lombards, en 576. Les Sarrazins et les Francs firent le reste. Il ne faut donc pas s'étonner s'il survit si peu de chose de cette époque. Nous les mentionnerons, en passant, pour arriver aux monuments plus nombreux du moyen age.

Si l'on excepte les inscriptions des deux cippes qui décorent la première crypte de l'église d'Apt et les millions de petits meubles en poterie ou verroterie épars dans des collections particulières, l'arrondissement possède peu de grands vestiges de l'époque romaine.

Le seul considérable est le *pont Julien*, sur le Canton, presque en face de Bonnieux. Nous l'avons décrit ailleurs. Son nom l'a fait attribuer à Jules César et à l'empereur Julien; il est plus probable qu'il a été construit en même temps que la voie de *Milan à Arles* par les Alpes cottiennes, sur laquelle il se trouvait et qu'il a pris son nom de la colonie Julienne (Apta Julia) du voisinage. Il n'y a qu'à le voir pour le faire contemporain du pont de Vaison. Croirait-on que Millin frappé de l'analogie qu'il y avait entre les ouvertures cintrées des deux piles principales et les dégorgeoirs pratiqués à celles du pont-Saint-Esprit, jugea hardiment que les deux ponts étaient de la même époque, c'est-à dire de 1265 ! bien que ce dernier commencé en 1269, n'ait été terminé qu'en 1309 ! (Voy. *dans le midi de la France*, t. III

p. 92.) Et M. Letronne, le croyant un peu trop bravement sur parole, n'a pas craint d'avancer (*Revue archéologique* 1840, *p.* 123.) *que le Pont Julien n'était pas même romain* ! Nous citons ces deux hérésies pour faire voir, Messieurs, que les meilleurs esprits peuvent quelquefois se tromper.

Ce n'est pas la seule fois hélas ! que nous avons été à même de le constater pour notre département.

Le même Millin parle de la forme *ogive* des arches du pont St-Bénéset : décidément, il n'a vu nos deux célèbres ponts que de fort loin et de travers.

Les fonts baptismaux de Cadenet, moitié d'ellipse en marbre blanc ornée de plusieurs figures en fort relief très-beau, représentant Ariane ou plutôt une Bacchanale, accusent, par le fini et la grace, les beaux temps de la sculpture antique. Ils pourraient bien être d'origine grecque, mais à coup sur, ils seraient mieux placés dans un musée.

Ce qu'on est convenu d'appeler le style latin ou roman primaire fournit peu d'échantillons dans l'arrondissement d'Apt. Nous ne voyons rien debout qui puisse dater du IVe au Xe siècle. Il est pourtant une ruine imposante, curieuse, qui mérite une mention particulière. C'est un de ces *castrum*, refuge naturel des populations que chassaient les Barbares. Vous avez reconnu le château de Buous. Que les constructions primitives aient disparu, cela est évident ; mais la plus grande partie de celles qui suivirent sont évidemment du Xe au XIe siècle. Les ouvrages avancés datent du XVIe. Une bulle de 1084 de Grégoire VII, ferait supposer que la chapelle de St-Michel, au dessus de notre-Dame-des-Lumières est du Xe siècle. On a eu tort de la badigeonner.

L'époque suivante est plus riche. Au style romano-byzantin appartiennent presque toutes nos basiliques, la plupart des chapelles de nos villages.

Le XIe siécle réclame le clocher et le collatéral droit de

l'ancienne cathédrale d'Apt (1036), l'église-château de St-Saturnin de la même époque, celle de Goult, de Saignon, l'abbaye de St-Eusèbe (1032-1096) et la gracieuse tour de St-Symphórien, à l'entrée de la Combe de Lourmarin.

Le XIIe siècle nous a légué celle de Bonnieux, pour la nef et la partie orientale, ainsi que la belle abbaye de Sénanque et le XIIIe celles d'Ansouis, d'Oppède, la chapelle de Ste-Madelaine (1259) au pont de Mirabeau et la grosse tour du château de Pertuis, bati par Guillaume de Sabran.

La date de cette chapelle résulte-t-elle de l'inscription qui se lit sur un des voussoirs de la porte? N'a-t-on voulu que consigner la date d'une éclipse de soleil qui eut lieu, le 3 des nones de juin de cette année? Quoiqu'il en soit, la chapelle est tout à fait romane, comme tous les monumens de nos localités, datant du XIIIe siècle. C'est qu'en effet, le Midi, par haine de tout ce qui venait du Nord, par suite de cet antagonisme de races qui se réflétait dans la langue, les arts, les mœurs et la civilisation, resta fidèle au système de la ligne horizontale, tandis que le système curviligne marchait, en France, vers son entier développement. On serait tenté de voir, dans ce contraste, plus que de la haine entre la langue d'oc et la langue d'oil. La preuve, c'est qu'après la fusion, alors que l'ogive devait triompher sous le ciel du Midi, les souvenirs antiques semblèrent toujours arrêter son essor vers le ciel.

Du XIVe siècle seulement date, parmi nous, la période ogivale. C'est le stygmate de la défaite du Midi : il est décidement vaincu. Cependant sur cette terre où la raison n'avait pas tardé à obscurcir la foi, où les subtilités scolastiques avaient de tout temps enfanté l'hérésie, l'ogive resta, pour ainsi dire, humble et craintive. Ou les artistes méridionaux n'ont pas saisi le génie de l'architecture qu'ils employaient, comme on serait tenté de le croire pour l'Italie, ou bien ils ont cédé, malgré eux peut-être, à l'influence qui les

écrasait de toutes parts. Ceci est plus probable. Il ne faut que jeter les yeux pour s'en convaincre, sur nos églises d'Avignon et, pour cet arrondissement, sur le collatéral gauche de l'église d'Apt, sur le chœur et l'abside de l'église de Bonnieux, sur l'église de Menerbe, la nef et les collatéraux de celle de Cadenet. Le chœur est de 1538.

Avec les VALOIS naît ce qu'on appelle la Renaissance. On méprise l'art chrétien : on poursuit une nouvelle forme matérielle. Il y a retour vers le vieux système gréco-romain. Il en résulte une forme hybride ; et on appelle cela *renaissance!* mot souverainement impropre, car cette architecture est simplement une œuvre de décadence, un travail d'imitation, un retour vers une civilisation morte dans son antique et glorieuse impuissance. L'arrondissement d'Apt possède plusieurs spécimens remarquables de cette époque — le château de Gordes, (1541), — celui de Lourmarin, (1513) — et celui de la tour-d'Aigues, à peu près de la même époque. L'Eglise de Pertuis est de 1538 ; le chœur fut agrandi en 1597. A Apt, la tour de l'horloge fut terminée en 1570.

Tel est le tableau succinct des richesses architectoniques de l'arrondissement d'Apt. D'autres l'emportent à coup sur par le nombre et la variété ; mais ce qui doit nous énorgueillir, c'est de pouvoir offrir à l'admiration des archéologues des spécimens, rares comme le *castrum* de Buous, grandioses comme l'Abbaye de Senanque ou admirables comme ce qui survit du splendide château de la tour-d'Aigues. Apt est un des beaux fleurons de la couronne archéologique de Vaucluse.

M. SOLLIER, architecte, demande à ajouter aux monuments indiqués une partie d'entablement en marbre antique portant des sculptures et une inscription d'une pureté irréprochable. L'inscription commencée par ces mots VALERIUS FROUTO, ce fragment trouvé dans les ruines de l'Abbaye

à St-Euzèbe, Saignon, figure avec honneur dans le Musée Calvet à Avignon.

M. C. Bernard, complète les renseignements fournis à cet égard.

M. le Président Guillibert a la parole. Il demande à comprendre parmi les monuments romains de l'arrondissement l'ancien chemin d'Apt, passant près du Pont Jullien qui était assis sur la chaussée de l'antique voie romaine ainsi que l'indiquent les résultats des fouilles nombreuses et le nom même de chemin *Roumiou* qu'a conservé cette voie jusqu'en 1787, époque à laquelle M. D'Autric, d'Apt, étant devenu procureur du pays, fit décider par les Etats de Provence la construction de la route actuelle.

La parole est donnée à M. Camille Moirenc, d'Apt, pour la lecture d'un mémoire sur le Pont-Jullien en réponse à la VIIe question :

Déterminer la topographie romaine d'Apta Julia enceinte de la ville, temples, théâtres ou amphithéâtres, arcs de triomphe, voie romaine, pont Julien.

Notice sur le Pont Julien, dans le département de Vaucluse ; par M. Moirenc (Camille).

I. A huit kilomètres de distance de la ville d'Apt et à cent mètres environ, à gauche, de la route impériale n° 100 qui relie cette ville avec Avignon, chef-lieu du département de Vaucluse, existe un pont antique jeté sur la petite rivière du Caulon. Ce monument, l'une des curiosités departementales, porte le nom de *Pont Julien*.

Pour le tourriste qui conduirait ses pas sur ce point et dont les indications qui précèdent, très-claires et plus que suffisantes pour les habitants des localités environnantes, seraient pour lui un peu obscures, nous indiquerions un repère facile et certain pour reconnaitre plus sûrement l'endroit où nous voulons le conduire. Ce repère

existe à la distance susdésignée, tout au bas de la descente dite du *Logis neuf.* C'est une briqueterie portant sur sa face principale l'indication du voisinage du monument Julien. La plupart des voyageurs prètent, sans doute, en traversant ce point, une certaine attention à l'enseigne tant soit peu barbare de la briqueterie, mais bon nombre, croyons-nous, passent sans admirer le pont qui se dérobe d'ailleurs trop vite aux regards.

Ces indications étant données, nous nous permettrons, avant de décrire le pont qui fait l'objet principal de notre sujet, de parcourir un moment les alentours pour y découvrir les traces, quelques faibles et peu importantes qu'elles soient, que l'histoire a pu y laisser.

Et d'abord nous dirons que la dénomination de Logis-neuf dont nous avons déjà parlé, rien aujourd'hui ne semble la justifier dans le quartier qui la porte. Mais elle est due, sans doute, au bâtiment qu'on voit encore sur la route impériale et qui fut une de ces nombreuses auberges ou logis qui se créèrent jadis sur le parcours des routes, à l'époque où la lenteur du roulage exigeait de nombreux relais pour assurer sa lourde, cahoteuse et monotone locomotion.

Une chapelle dite de Ste-Madelaine, attenante au Logis-neuf, n'est remarquable que par son extrême pauvreté, elle fut fondée en 1728 par Simon Janselme du lieu de Gargas. (1)

Il y avait encore dans le voisinage une chapelle sous le vocable de *St-Pierre* surnommé *du pont Julien*, mais il serait impossible aujourd'hui de déterminer l'emplacement sur lequel elle fut édifiée. Nos annales nous apprennent seulement qu'il en est fait une simple mention dans un acte d'échange, fait le 23 mai 1291, entre Raymond II,

(1) Archives de l'hôpital St-Castor de la ville d'Apt.

Bot, évêque d'Apt, et un autre Raymond abbé du monastère de St-Victor de Marseille ; des prieurés de St-Jean de Campaneis et de N. D. de Bricis (terroir de St Saturnin) relévant de ce monastère, contre les prieurés de St-Arige et de St-Sauveur de Bonnieux, dépendant de la manse épiscopale. (1) La conclusion de cet acte d'échange : *actum in ecclesia sancti Petri de Ponte Juliano aptensis episçopi* (2), a fait inscrire ce St- Pierre dans le catalogue épiscopal de l'église d'Apt ; c'est là, d'ailleurs, tout ce qui est connu relativement à l'existence de ce Saint évêque, l'un des successeurs immédiats à la chaire de St-Auspice. Quant à la chapelle, nous conjecturons volontiers qu'elle devait être établie aux abords mêmes du pont ; le surnom du titulaire et puis des exemples nombreux de pareilles constructions semblent nous autoriser à admettre cette supposition comme évidente. Quoique détruite depuis des siècles, la chapelle de St-Pierre du pont Julien eut longtemps encore de petits revenus et tout nous porte à croire que ces revenus provenaient de certaines cences inextinguibles qu'elle percevait dans le territoire de Gargas, puisque, dans le courant du siècle dernier, l'existence de ces mêmes cences firent transférer à l'église paroissiale de Gargas, le titre et le bénéfice attaché à cette chapelle.

Dans le *Pouillé du diocèse d'Apt* (3) l'on trouve, seulement en 1716, ce bénéfice occupé par François Ollier, clerc-bénéficier du chapitre d'Apt, qui était en même temps pourvu des bénéfices de tous les prieurés et chapelles *ruinés* de ce diocèse. Ce François Ollier obtint un canonicat en 1719 ; il descendait d'une ancienne famille aptésienne dont

(1) Histoire ecclésiastique de la ville et du diocèse d'Apt (manuscrit anonyme.)

(2) Boze ; Hist. de l'Église d'Apt. p. 17.

(3) Précieux manuscrit du cabinet de M. l'abbé Rose.

l'un des membres, Guillaume OLLIER, fut, dans le courant du XVI[e] siècle, *Lieutenant et Gouverneur de la Bastille sous* M. de MERU *de la maison de Montmorency.* (1)

Cet exposé historique terminé, nous croyons utile de le faire suivre d'un autre exposé, sur l'origine, l'ancienneté et la construction des ponts en général. Cette dissertation sera longue sans doute, trop longue peut-être en raison de l'importance du sujet que nous avons voulu traiter, mais, en la donnant comme introduction à la description du pont Julien, nous pensons qu'elle contribuera à donner un plus grand intérêt à notre esquisse monumentale.

II. Dès la plus haute antiquité (2) la construction des ponts semble faire partie d'un art isolé, connu seulement de quelques adeptes, qui, s'entourant des règles pratiques de cet art, le recouvraient du voile épais du mystérieux.

L'invention des ponts est attribuée à JANUS, (3) ainsi que celle des couronnes et des navires, toutes choses ayant une double face comme la statue qui est la représentation de ce dieu. Sans trop nous arrêter à lui contester le mérite et l'honneur de cette invention, nous dirons que déjà sous les Romains, les constructeurs de ponts étaient revêtus d'un caractère sacré (4) et formait ensemble un collége de prêtres. Ce corps, dont le noyau était à Rome, envoyait, là où besoin était, un certain nombre de *Pontifes* chargés d'exécuter ces anciens monuments dont la beauté et la hardiesse étonnent encore nos constructeurs modernes. L'on sait que

(1) Hist. abrégée de la ville et cité d'Apt. (manuscrit anonyme).

(2) On croit que la coupe des pierres est connue depuis l'an 1784 avant J.-C.

(3) Suivant Senèque l'invention des arcs avec voussoirs est antérieure à Démocrite.

(4) Amyot.-vies de Plutarque *(vie de Numa Pompilius)* T. 1[er] p. 124.-*Cologne* 1613.

les Romains, pour rendre faciles les communications entre les divers points conquis de leur vaste empire, établirent des routes rayonnant autour de Rome, la ville éternelle, et embrassant, du Sud au Nord et de l'Est à l'Ouest, toutes leurs immenses possessions. Ces routes, parfaitement entretenues, eurent des ponts construits au passage des torrents et des rivières, et si quelques-uns de ces édifices sont venus jusqu'à nous, s'ils ont échappé au vandalisme de notre èpoque, c'est qu'ils ont eu le rare bonheur de se trouver complétement isolés de nos grandes voies de communication actuelles.

On n'ignore pas non plus que la plupart des institutions romaines survécurent à la domination en restant implantées dans les pays de la conquête. Ainsi nous voyons que le moyen âge eut aussi ses frères pontifes, *fratres pontifici.* L'institution la plus ancienne et la mieux connue de ces religieux faiseurs de ponts, est celle fondée à Avignon, sur la fin du XII[e] siècle par S[t]-Bénézet. On les appelait ***Hospitaliers Pontifes***, parce que, d'après les règles de leur institut, ils devaient aider et secourir les voyageurs, leur bâtir des ponts ou établir des bacs pour leur commodité, et les recevoir dans des hôpitaux construits exprès sur le bord des rivières.

Ceux de ces ponts qui n'étaient pas dus à l'initiative des frères pontifes ou autres congrégations religieuses analogues, reçurent souvent, à cause de l'ignorance et du fanatisme du temps, la dénomination de *Ponts maudits*, dénomination que quelques-uns, dans certaines contrées, ont conservée jusqu'à nos jours.

Peu à peu ces institutions religieuses cédèrent le pas à d'autres corporations civiles de faiseurs de ponts, art qui tomba plus tard dans le domaine des ponts et chaussées pour devenir l'une de ses principales attributions.

L'Architecture ogivale, adoptée avec enthousiasme dès

son apparation en France, s'empara également des ponts, mais à un degré beaucoup moindre, cependant, que pour les autres édifices civils et religieux. Bien peu de ces ponts en ogive sont arrivés jusqu'à nous, et cela tient, on le comprendra facilement, autant aux inconvénients de ces sortes de voûtes, par rapport à l'écoulement des grandes eaux qu'à la rareté de ce genre d'ouvrage même pendant l'époque qu'il a caractérisée. En effet, peu de routes existaient à cette époque; on n'en construisait point; les anciennes voies laissées par les Romains, bien ou mal entretenues, servaient seules à assurer les communications entre les divers centres de population, et ce n'était qu'à l'entrée des villes ou châteaux, ou bien sur des cours d'eau dangereux et de quelque importance que ces rares constructions étaient alors jetées, le plus souvent encore sur les ruines d'autres plus anciennes. Après l'abandon des voûtes ogivales on retourna au plein cintre qu'on a depuis employé concurremment avec l'arc de cercle et l'anse de panier, suivant les convenances ou la nécessité. Quelquefois, dans les XIIIe et XIVe siècles, on établissait des usines sur les ponts profitant ainsi de la compression du courant pour les mettre en jeu. Dans les grandes villes, les ponts étaient, en outre, envahis par des maisons qu'on construisait sur les deux côtés, et, certes, aucune rue ne devait être plus propice aux marchands que celle par laquelle tout le monde était obligé de passer pour franchir une rivière.

Plusieurs villes doivent leur origine à quelque pont, dont le passage n'offrant pas assez de sécurité aux voyageurs, au commerce ou aux nations, avait besoin d'être défendu par des châteaux ou par des tours. Ces villes sont presque toujours désignées sous le mot *Pont* joint à un nom propre, comme, par exemple, dans nos contrées, Pont-Saint-Esprit, Pont-de-Sorgues.

Les ponts des anciens étaient généralement en pierre.

On en construisait, cependant, en charpente, témoin celui que JULES CESAR jeta sur le Rhin en dix jours (1). XERCÈS fit faire un pont de navires sur l'Hellespont (2), et ceux de bâteaux existant jadis à Rouen et à Arles passaient pour des merveilles. Aujourd'hui, grâce aux caprices des ingénieurs et aux tortures de la mode, on emploie indifférement à ces constructions toute sorte de matériaux, pierre, brique, bois, fonte, tôle, fer, etc. On établit les ponts, droits, biais, helicoïdaux, etc., L'armée a ses ponts de bâteaux, ses ponts sur pilotis, sur chevalets, ses ponts radiers ponts volants, ponts flottants, ponts levis, ses pontons ; en cela elle a hérité de tous les moyens et procédés connus depuis les temps les plus anciens. Les ponts de joncs servant à faire passer l'armée dans les marécages ne sont plus employés, peut être parce que les marais ont disparu. La navigation intérieure a aussi ses ponts tournants, ses bacs à trailles ou ponts volants, etc.

Quelques ponts se sont rendus célèbres dans l'histoire par des batailles sanglantes. attaques ou défenses héroïques comme le pont Milvius sur le Tibre, aujourd'hui le *Ponte Mole*, et tant d'autres dont la nomenclature nous éloignerait trop du sujet que nos lecteurs voudront bien nous pardonner d'avoir paru jusqu'ici oublier.

III. — Le pont Julien, bâti sur le Caulon, est aujourd'hui une dépendance du chemin vicinal N° 6, de Bonnieux à Roussillon. Triste vérité de l'instabilité des hommes et des choses ! Cet antique monument, édifié par les CESARS, qui

(1) Les commentaires de CÉSAR, traduction de PERROT D'ABLANCOURT, liv., IV p. 82; Rouen 1665.

(2) AMYOT. — Vie de Plutarque ; Cologne 1613. *(vie de Themistocle)* Tome 1er, page 224. = SUÉTONE L. C. Cap. 10, dit que CALLIGULA voulut imiter XERCÈS en faisant construire un pont semblable qui avait 3600 pas de longueur et s'étendait depuis Bauli jusqu'à Puteoli.

a su résister jusqu'à ce jour aux injures séculaires des temps et aux inondations successives du cours d'eau sur lequel ses pleins cintres sont jetés, est descendu aux derniers degrés de l'échelle progressive de nos voies modernes! Deux conjectures se présentent sur son origine ; la première est la tradition même ; d'après elle et à cause de la synonimie du nom, ce pont serait attribué à Jules César qui l'aurait construit pour faciliter le passage des troupes et du matériel guerrier qu'il envoyait en Espagne où ce grand conquérant allait lui-même conduire ses légions victorieuses contre les fils de Pompée. La seconde version l'attribue, toujours à cause du nom, à l'Empereur Julien. Mais il est plus probable, et en cela nous suivons le sentiment de M. Jules Courtet (1), que ce pont doit dater de la construction de la grande voie dite aurélienne, qui de Milan venait aboutir à Arles en traversant les Alpes cottiennes. Quant à son nom il l'aurait pris, sans doute, du voisinage de la cité Julienne, (*Apta Julia*). L'architecte Frary, en donnant un dessin très-inexact du pont Julien, dit que ce monument fut élevé *par Jules César avant l'ère chrétienne lors de la reconstruction de la ville d'Hath* (2).

D'autres savants, très estimables d'ailleurs, ont revoqué en doute l'ancienneté du pont Julien, mais ce n'est pas la seule erreur dans laquelle ils sont tombés. M. Millin entr'autres, ne balance pas à croire que cet édifice est de beaucoup postérieur à la domination romaine. Voici du reste, ce qu'il en dit dans son *voyage dans le midi de la France*, Tome III, pages 91, 92 :

« Dans la matinée du 4 juillet nous fîmes une excursion

(1) Dictionnaire des communes de Vaucluse. Avignon 1857. (V° Bonnieux.)

(2) Monumens de sculpture, peinture, architecture, etc. de l'ancien Comtat venaissin et des villes circonvoisines, déssinés sur les lieux par A Frary. Paris (sans date) de 97 pages in-4°.

« au pont Julien, à gauche de la route d'Avignon, à une « lieue et demie d'Apt. Ce pont a été nommé ainsi, « parce qu'on en attribue la construction à JULES CÉSAR. Il « consiste en trois arches, dont celle du milieu est plus haute « et plus large que les deux autres. Il est fort bien conservé « à l'exception des parapets, qui sont un peu dégradés : « chacune des piles qui sont à côté de la grande arche, a « une ouverture d'une extrémité à l'autre en forme de ni- « che, comme on en voit au pont St-Esprit. Cette confor- « mité de construction me fait présumer que ce pont a été « bâti à peu près dans le même temps que celui-ci. »

N'en déplaise à M. MILLIN et à M. LETRONNE qui a écrit sur la foi de ce savant archéologue, ce n'est pas toujours sur la conformité de construction qu'on juge de l'âge d'un monument. Cette règle a de nombreuses exceptions. Un ouvrage d'architecture tout moderne peut être construit sur le type d'un autre ouvrage très ancien, et cela est tellement vrai que de tout temps on a vu des architectes copier l'antiquité, surtout dans le XIIe siècle pour la construction des ponts. Nous trouvons, d'ailleurs, que les détails des ponts romains existant encore dans le département du Gard, à Sommières, Boisseron et Ambrusi, décrits et déssinés par A. PERROT, (1) sont presque identiques à ceux du pont Julien et le type de ces ouvrages antiques a dû servir pour l'édification de celui du St-Esprit. Une meilleure raison encore : c'est que le pont St-Esprit, presque contemporain du pont Saint-Bénézet d'Avignon, ne lui ressemble en aucune maniére.

M. MERIMÉE, au contraire, se prononce pour l'affirmative dans la courte description qu'il donne du Pont Julien dans ces notes (Prosper MERIMEE. — Voyage dans le midi de la France, Paris 1835 un volume in-8°, pag. 215-216. Voici cette description : « A deux lieues d'Apt, à gauche de la

(1) Lettres sur Nismes et le Midi etc. Nismes 1840: Tome 1er, pages 313-316.

« route de Cavaillon, on voit un pont romain jeté sur un « torrent presque toujours à sec ; on l'appelle le pont Julien, « et on l'attribue à Jules César pour lui donner une illustre « origine; il a trois arches, celle du milieu plus large que les « autres; en outre deux ouvertures cintrées, assez larges, sont « pratiquées au-dessus des deux piles principales ; elles don- « nent au pont une apparence de légèreté, et leur objet est, de « plus, de faciliter l'écoulement des eaux dans les déborde- « ments. L'arche du milieu et les piles sont construites de gros « blocs juxta-posés sans ciment. On a enlevé les crampons « qui les liaient l'un à l'autre, sans que l'eau ait produit le « moindre dégât dans les trous profonds que cette opération « a exigés. Les autres arches sont revêtues à l'intérieur de « petites pierres; il n'y a que le parement extérieur qui soit « de grand appareil. Le parapet actuel n'a que 7 ou 8 « pouces de haut ; je ne crois pas qu'il ait été rasé à une « époque postérieure à la construction du pont. Il dépasse « légèrement l'aplomb du percement des arches. Un frag- « ment de voie romaine, pavée de grosses pierres irrégu- « lières , se montre aux abords du pont, et s'en écarte « dans une direction oblique. »

Y avait-il dans cette contrée, un point plus propice pour traverser le Caulon ? Certainement non. Et les pontifes romains, en choisissant celui-ci, eurent en vue l'économie et la solidité de leur ouvrage. Nous ajouterons, d'ailleurs, pour plus d'éclaircissement, que depuis Apt jusqu'au point où le pont Julien est jeté, la rivière coule très-encaissée par des rochers escarpés qui viennent mourir par un affleurement à peine visible sous le pont. En aval, au contraire, le rocher disparait complétement et le Caulon élargit son lit en se jetant dans les terres voisines qu'il submerge dans ses crues. On voit que nul point n'était plus convenable pour asseoir cette construction et faire passer, d'une rive à l'autre, la

voie romaine. Nous avons déduit, dans un précédent travail (1) les motifs qui déterminèrent ce passage.

Au point de vue artistique, les lieux qui entourent le monument Julien sont dépourvus d'intérets. A l'amont et sur la rive gauche, un moulin à farine remplit le paysage, terminé, au fond, par un rideau de rochers abruptes et presque nus. A l'aval, l'œil découvre une vaste plaine, luxuriante de verdure, mais ternie par le cours extravagant de la rivière, qui, au lieu des *blondes eaux* dont parle notre poëte (2) ne laisse voir, pendant la plus grande partie de l'année qu'un lit de sable et de graviers.

Aucun auteur n'a donné du pont Julien une exacte description ni une juste appréciation : Quelques-uns n'en ont fait qu'une faible mention dans leurs ouvrages où des monuments de moindre importance occupent une trop grande place ; d'autres l'ont à peine cité ; enfin la plupart ont oublié de le visiter et de l'inscrire. Nous prétendons ici faire plus d'honneur à ce monument et faire jaillir la vérité aux yeux de tous, en donnant une ample et fidèle description que de nombreuses visites sur les lieux nous ont permis d'élaborer à loisir. Une vue photographiée achevera l'œuvre que nous nous sommes imposée, en réproduisant l'ensemble où les détails, échappés à notre plume, apparaîtront.

IV. Le pont Julien, fondé sur le rocher qui se montre sur ce point au niveau des graviers, est construit en pierres de grand appareil régulier. Il est composé de trois arches en plein cintre et d'ouvertures inégales ; la plus grande, celle du milieu, a 16m20 de diamètre; elle se compose de 45 voussoirs, à peu près égaux, réposant sur deux assises vues de pied-droits. La clé touche le cordon du parapet ;

(1) Projet d'une carte topographique de la Gaule à la fin de l'Empire Romain. (renseignements sur le département de Vaucluse) page 39. Apt 1860.

(2) Trilogie par Ant. de Sigoyer. — Valence 1860.

Les deux arches extrêmes ont chacune 10m35 de diamètre.

Celle de gauche composée de 29 voussoirs, la clé touchant le cordon du parapet, repose sur 4 assises de pied-droits ;

Celle de droite d'un nombre égal de voussoirs, la clé touchant aussi le cordon du parapet, répose sur 5 assises de pied-droits à la pile et 3 assises à la culée. Cette différence tient à la *rélévation* du rocher sur le bord droit de la rivière.

Les naissances de ces arches sont sensiblement sur un même plan horizontal, et, comme les clés des voutes sont immédiatement en contact avec la chaussée, il en résulte que le pont présente une double inclinaison dont le sommet commun se trouve précisément au-dessus de l'arche principale.

Ces trois arches présentent ensemble un débouché superficiel d'environ 180 mètres carrés.

La longueur totale du pont, entre les culées, est de 46m 60 ; et la largeur de la voie, entre les parapets, est de 4m 20 seulement.

Dans chacune des piles on voit un peu au-dessus des naissances une ouverture cintrée avec pied-droits, ayant 1m 84 de largeur à la base et 3m 12 de hauteur sous clé ; ces ouvertures, faites dans le double but d'économiser les matériaux et de détruire la nudité des masses, donnent encore au pont une apparence de légèreté et en augmentent le débouché dans les hautes eaux. Ces ouvertures sont formées de 7 voussoirs reposant sur 5 assises de pied-droits. Comme dans les arches la clé du cintre touche le cordon du parapet. Ce parapet, de 0m 40 de hauteur seulement, est très large ; il forme une légère saillie en biseau sur le parement de la maçonnerie générale de l'ouvrage. On a placé depuis quelque temps, sur ce parapet, une balustrade en fer pour la sûreté des voyageurs.

Le pont Julien avait autrefois des avant-becs destinés à briser le courant et à en diminuer la force. Ces avant-becs, dont la trace est parfaitement marquée par des pierres saillantes dépassant, plus ou moins, le parement de la maçonnerie des piles, et par un massif semi-séculaire qu'on remarque au niveau des fondations, venaient aboutir aux seuils des ouvertures dont nous avons parlé ci-dessus. La destruction de ces avant-becs, qui ne date probablement pas de bien loin, peut hâter la ruine complète du pont ; en effet, que quelques crues surviennent et l'on verra les corps flottants détruire par leur choc ce que les siècles ont épargné jusqu'à ce jour. Le pont n'a jamais eu d'arrière-becs.

L'appareillage général de l'édifice a cela de curieux que les joints des assises des pied-droits n'ont pas une épaisseur plus forte qu'un demi millimètre. Il est, certes, impossible de faire mieux, et il est à supposer que pour arriver à un résultat aussi extraordinaire, on a dû nécessairement, avant de poser une de ces pierres, et alors que celle-ci était encore suspendue par un mécanisme quelconque, on a dû, disons-nous, par un mouvement de va et vient, user ses faces inférieure et latérale sur les parties de celles déjà posées. On ne peut comprendre qu'ainsi la maniére d'arriver à une perfection que n'atteindrait pas, par les moyens ordinaires, le plus habile appareilleur de notre époque. On comprend encore que par ce procédé l'emploi du mortier dans les joints devenait complètement inutile puisque l'espace était insuffisant pour le laisser pénétrer. C'est ce qui a fait croire que l'ouvrage tout entier était construit sans mortier, ce qui est une grave erreur. Les parements vus sont, du reste, mal taillés et les joints des pierres ne sont pas d'une grande uniformité ; les autres sont refouillés.

Indépendamment des murs en retour, reconstruits depuis peu, en maçonnerie ordinaire, d'anciennes traces de réparations, faites à diverses époques, se font remarquer

dans le milieu des voûtes extrêmes ; l'une d'elles, celle de gauche, porte sur les pierres de réparation l'inscription suivante totalement dégradée à l'exception de la date :

1789.

CE PONT A ÉTÉ RÉPARÉ PAR

. . . . . .

le reste est indéchiffrable. Les voûtes des ouvertures ont été assez mal reconstruites en moëllons; l'arche du milieu seule n'a pas remué. Les traces de réparations faites aux deux arches extrêmes ont fait croire à M. Mérimée, que l'intérieur des voûtes de ces arches avait été construit en principe, avec des pierres de petit appareil. Cette allégation est fausse, et il n'est pas même nécessaire de recourir à l'inscription ci-dessus pour prouver que ce changement, dans l'appareil général, est de fraîche date. Le plus court examen suffit pour démontrer que ce fait est tout récent.

Le monument Julien, comme le pont d'Avignon, a aussi sa légende. C'est toujours le merveilleux. Interrogez les bonnes femmes des environs! Elles vous répondront toutes avec aplomb, que les énormes blocs engagés dans la maçonnerie des piles et des pied-droits de l'édifice, furent apportés de la carrière par de jeunes bergères qui, portant ces lourds fardeaux sur leur tête, avaient encore la libre faculté de se livrer aux délassements de la quenouille traditionnelle. Cette légende, presque aussi ancienne que le pont, semble venir de l'ignorance à laquelle on fut réduit quand furent perdus les moyens de transport dont disposaient les Romains. Il n'est guère possible aujourd'hui de préciser comment les grandes pierres employées à l'édifice, provenant toutes des bancs de mollasse de la montagne qui sert de contrefort au Luberon, ont pû être amenées là à pied d'œuvre. Il importe, toutefois, de rappeler qu'un énorme rocher existe aux abords du pont Julien, et l'on serait étonné de ce que les constructeurs ont préféré aller

chercher au loin les matériaux nécessaires quand ils en avaient sur les lieux mêmes, si un court examen ne suffisait pas pour faire apercevoir que la pierre de ce rocher est gélive et par conséquent impropre aux constructions en plein air, ce que n'ignoraient point les Romains passés maitres en l'art de bâtir.

L'ouverture cintrée, pratiquée dans la pile de gauche, porte d'anciennes traces d'habitation. Serait-ce Saint Pierre dont nous avons parlé au commencement de cette notice ou bien quelque autre pieux anachorète qui serait allé chercher,. dans cette demeure incommode, une retraite loin des bruits de la cité et un moyen de secourir les pélérins? L'une et l'autre de ces suppositions sont admissibles, mais la dernière l'emporte sur la première. Il est à regretter que faute de détails nous ne puissions sauver de l'oubli un souvenir d'édifiante abnégation. Que de beaux noms et de beaux exemples l'église n'a-t-elle pas perdus dans les siècles d'ignorance ? L'histoire les sauverait aujourd'hui en les offrant pour modèles à la postérité !

Qu'on nous permette, en terminant, de rappeler un de ces anciens usages barbares qui ont, peu à peu disparu de nos contrées. Autrefois, après une exécution capitale, on détachait la tête du corps du supplicié et on allait exposer cette tête sur le point le plus passager des environs de l'exécution, afin de montrer à tous les passants le juste châtiment que le criminel avait encouru. Cette tête restait là, sans que personne s'en inquiéta, jusqu'à son entière décomposition. Il n'était point permis de l'enlever, pas même d'y toucher ; c'était, en un mot, *la justice du roi*. Le pont Julien, placé au centre des cantons de Bonnieux et de Gordes à cause de sa grande fréquentation, jouissait du triste privilège de servir de lieu d'exposition pour tous les pays environnants, c'était sur le bord du seuil d'une des petites ouvertures cintrées, dont nous avons parlé dans la

description du pont, qu'on plaçait ordinairement ce dégoûtant spectacle, digne tout au plus des nations les moins policées. On conserve encore dans certaines contrées le souvenir des dernières expositions faites au pont Julien.

Nous croyons nécessaire, en clôturant cette notice, d'émettre le vœu que ce pont antique soit classé au nombre des monuments historiques, et qu'étant, comme tel, placé sous la sauvegarde de l'illustre compagnie qui a pour mission de protéger les merveilles des temps passés contre le vandalisme moderne, des réparations bien entendues viennent le consolider. C'est le seul moyen de prévenir sa ruine. Car, pourquoi laisser ainsi ce monument non classé? Pourquoi tarder si longtemps de lui accorder une place utile parmi ceux dont se glorifie l'histoire? Son beau nom; son incontestable antiquité; son emplacement isolé de toute grande voie de communication, sont autant de titres qui révendiquent cet honneur.

M. l'Abbé Rose fait une observation sur ce travail : l'auteur en établissant que ce pont servit de lieu d'exposition pour les suppliciés a parlé de la justice du roi. Il eut été plus exact de dire la justice pontificale, les deux bords de la rivière qu'unit le Pont Julien paraissant avoir toujours été compris en ce point dans le Venaissin et sous la dépendance comme tels de la juridiction du St-Siége. Cette rectification est admise.

M. Jules Courtet pense qu'il est très-douteux de présenter l'art ogival comme ayant été appliqué en Provence dès son origine. D'après l'opinion de l'honorable archéologue, le Midi a été en retard sur le Nord de deux siècles pour l'adoption de l'ogive, et nous n'aurions pas de monument ogival antérieur au XIVe siècle. Il attribue ce retard au sentiment jaloux de notre nationalité méridionale qui ne cessa de lutter à cette époque contre toute importation et même toute influence venant du Nord.

M. l'abbé Rose fait observer que l'ogive existe dans la voute de l'Eglise de Lapalud, monument certainement antérieur au XIVe siècle.

M. Jules Courtet répond qu'il faut voir là seulement le résultat d'une nécessité de construction qui n'altère pas le caractère d'un roman d'ailleurs très pur et parfaitement accusé par le plein cintre des portes et des baies de cette même église.

Cela est si vrai, ajoute M. Valère-Martin, que la plupart de nos églises romanes affectent cette forme dans laquelle il faut voir plutôt un plein cintre brisé que l'ogive proprement dite. Cette forme de l'arc en tiers-point offre des exemples en France, antérieurs au XIe siècle, et de beaucoup plus anciens même en Sicile et en Orient où il a été observé dans des monuments pelagiques. Toutefois on ne doit considérer ce brisement de la ligne courbe dans les voûtes que comme un moyen de solidifier, mais non comme un caractère du style ogival. C'est ce qui explique aussi pourquoi le fait signalé se produit beaucoup plus rarement dans les petites églises romanes que dans les larges nefs de la même époque.

Sous la réserve de ces observations qui ne touchent en rien au fond du mémoire, l'assemblée est unanime pour appuyer les conclusions de M. C. Moirenc en faveur du classement du Pont Julien comme monument historique.

La parole est à M. J. Courtet pour la lecture d'un mémoire sur la XIIe question : *géographie féodale de l'arrondissement*.

« La géographie féodale de l'arrondissement me parait fort difficile à déterminer, parce qu'elle a du changer de siècle en siècle et plus souvent encore, selon l'humeur plus ou moins guerroyante de ses comtes ou de ses barons.

La certitude historique ne commence guère qu'avec les d'Agoût et les Simiane, au XIe siècle, et nous voyons tout

d'abord l'autorité partagée entre les barons et les évêques.

Le rôle de ceux-ci fut considérable. Remarquons une chose.

Sous la domination romaine, les évêques succèdent à toutes les prérogatives du *défenseur de la cité*. Leur origine populaire, l'importance de leurs attributions, les investitures par JUSTINIEN d'une juridiction civile étendue et d'une juridiction criminelle dans les affaires ordinaires, leur rôle toujours plus actif dans la gestion des affaires locales, en font les représentants complets du pouvoir municipal. Les immunités ecclésiastiques si libéralement accordées par les rois Franks des 2 premières races finissent par concentrer la souveraineté temporelle entre leurs mains et c'est ce qui explique l'intervention épiscopale, lors de la transformation des antiques cités en communes. « Les lois du dernier empereur, dit M. A. THIERRY, accordaient aux évêques un pouvoir absolu sur les municipalités. Ce pouvoir, accru de plus en plus après la ruine de l'empire, dégénéra presque partout en seigneuries féodales. » (Lettre sur l'hist. de Fr. pag 177). Ainsi, Messieurs, à la réaction, les évêques qui, jusques-là, n'avaient guerroyé que contre les comtes leurs rivaux en puissance, eurent à combattre un antagoniste de plus. Mais vainqueur des comtes en certains endroits, aprés avoir absorbé ce pouvoir séculaire, il leur fallut transiger avec la puissance populaire. Faisons une rapide application à notre localité.

Dans Avignon, cité riche et puissante, l'épiscopat préfère diriger lui-même l'effervescence populaire contre un pouvoir séculier et redoutable : aussi la reconnaissance lui fait une assez belle part dans la nouvelle constitution. — A Orange les ADHÉMAR et les BAUX, barons puissants, le contiennent constamment dans ses limites et prérogatives anciennes. Son rôle est presque nul. — A Cavaillon, les vicomtes luttent longtemps et finissent par céder. — A

Apt, la puissante famille de Simiane partage la ville, tout en maintenant fortement ses droits de suzeraineté. L'évêque favorise l'émancipation populaire. — A Carpentras et à Vaison, c'est tout différent; jusqu'à une époque assez reculée, il est fait mention de leur Comté et nullement de leurs comtes ; c'est que, dans ces deux villes, les évêques absorbèrent de bonne heure et gardèrent le pouvoir temporel. A Vaison, celui-ci représenté peut-être par la famille Mèvouillon ne réussit à se maintenir avec avantage que dans la partie montagneuse : ce qui expliquerait la division de ce diocèse en 2 parties presque égales ; l'une, au Midi, sous la juridiction épiscopale; l'autre, au Nord, obéissant à cette ancienne et puissante maison.

Ainsi donc, partout où la puissance spirituelle ne peut dominer le pouvoir séculier, elle cède ou bien elle seconde le développement de la classe industrielle, en se faisant une assez belle part dans son triomphe. De pareilles luttes ne pouvaient qu'amener des changements dans les limites politiques d'un diocèse. Celles d'Apt durent subir diverses modifications.

Quand Adrien subdivisa les Gaules en 17 provinces, Apt fut la première cité de la troisième Viennoise, sous la métropole d'Aix ; ce qui lui valut, quand la religion chrétienne fut celle de l'empire, que son évêque fut le premier suffragant de l'archevêque d'Aix. Jusques-là les limites politiques sont très-probablement celles du diocèse, englobé dans le comté de Forcalquier. Les comtes et les évêques vivent en paix parce qu'ils sont de la même] famille. Mais quand la famille seigneuriale augmente, il faut faire des acquisitions soit avec l'argent, soit avec l'épée. Les territoires vendus sant envahis et nous voyons ainsi vers le milieu du XI[e] siècle, Raymond d'Agoust recevoir de l'Empereur l'inféodation de la vallée de Sault, pendant que Guiraud de Simiane, son neveu, maître de plus de 45 seigneuries, continue

plus spécialement la maison de ce nom. Mais une autre puissante famille va entrer en lutte avec elle.

Guillaume II, dernier comte de Forcalquier, n'eut qu'une fille Garsende, unie à Rainier de Sabran. Il avait déjà donné sa sœur Alix à Giraud Amic, un autre membre de cette famille : c'est cette Alix à qui Bertrand II, son oncle, mort sans enfants, laissa, par son testament de 1168, les châteaux de Saint-Martin-la-Brasque, de Lamotte, et de Cucuron. Du mariage de Rainier et de Garsende naquirent 2 filles, l'une du même nom que sa mère, l'autre appelée Béatrix. L'ainée fiancée au jeune Alphonse II, héritier du Comté de Provence, reçut en dot le Comté de Forcalquier, son aieul se réservant l'usufruit et la propriété de quelques terres; mais des guerres suivirent cette donation, pendant lesquelles le vieux comte s'attacha le dauphin du Viennois en lui faisant épouser Béatrix, sœur de Garsende (1202) et en lui assignant, au mépris de ses engagements, les Comtés de Gap et d'Embrun, déjà compris dans la donation faite à Alphonse. A la mort des deux Comtes, en 1208, Guillaume de Sabran, fils de Giraud-Amic et d'Alix, s'empare du Comté de Forcalquier, dont une sentence arbitrale de l'année 1220 lui adjugea la moitié. Dans cette pièce, l'Isle et Avignon sont laissés en commun aux deux Comtes. Or, à cette époque, leurs droits en ces deux villes étaient assurément nuls ; mais c'était l'usage du temps. On prenait date pour les éventualités.

Quoiqu'il en soit, l'ancien Comté d'Apt, fondu dans celui de Forcalquier, se trouve être un des beaux fleurons de la couronne de Provence. Le fils et successeur d'Alphonse II, Raymond-Bérenger V, n'ose rien toucher aux immunités de la commune d'Apt, mais il change son Comté en Bailliage. Charles d'Anjou commence l'absorption des anciens privilèges au profit de la couronne et Charles II délivre, en 1291, des lettres-patentes à Bertrand d'Agas, de Cavaillon,

pour un office de Viguier. Son rôle était d'annihiler les débris de l'institution communale, les prétentions des officiers royaux, de l'évêque et des Simiane. Le populaire souffre et le bon roi ROBERT ne néglige pas l'occasion de réunir au faisceau royal quelques-unes de ces prétentions seigneuriales. Enfin, le 10 octobre 1352, LOUIS de Tarente et JEANNE de Naples, se déclarent seigneurs d'Apt et de toutes ses appartenances, révoquant toute donation faite par leurs devanciers. Apt retourne donc au Comté de Provence, dont il partagea les destinées avant comme après sa réunion à la couronne de France (1481).

A l'établissement des sénéchaussées, Apt, malgré sa réclamation, ne put obtenir un de ces tribunaux; mais son arrondissement conserva le titre de bailliage jusqu'à l'établissement des vigueries, en 1541. Cette dernière magistrature ne fut supprimée qu'en 1758. La viguerie d'Apt était composée de 44 communautés; mais par suite des révolutions politiques anciennes, quelques-unes des communes de l'arrondissement actuel ressortissaient du Comtat comme BONNIEUX, MENERBES, METHAMIS et OPPÉDE; et d'autres de la viguerie d'Aix, comme LATOUR-D'AIGUES, Pertuis et Villelaure, et quelques-unes de la viguerie de Forcalquier, comme Auribeau, la Bastide des JOURDANS. BEAUMONT d'Apt et Mirabeau. Parmi celles qui constituaient la viguerie d'Apt, Gordes dépendait du diocèse de Cavaillon; Lourmarin du diocèse d'Aix. St-Saturnin était dans une position plus anormale : bien que du diocèse et de la viguerie d'Apt, il appartenait au pape. A la suite de nombreuses altercations et usurpations, en 1658, le terroir fut divisé en papal et royal ; mais il finit par appartenir entièrement au roi de France. Par compensation, le Comité paya un droit au recteur de Carpentras et, sur les tours, on accola les armes du Pape et celles de France. La complète annexion est souvent le résultat du voisinage.

Un mémoire sur la même question est présenté par M. M. A. Garcin, Greffier en chef du Tribunal civil d'Apt.

Grâce, dit-il, aux savants travaux des Barjavel, des Rose, des Courtès, etc. etc., nos annales vauclusiennes sont connues de tous. Toutes les époques de notre histoire locale sont mises à jour et à côté de ces nombreuses publications qui paraissent chaque année, viennent se placer les travaux paléographiques de l'archiviste du département, M. Achard, qui a secoué la poussière de tous nos parchemins communaux. Les chartes découvertes par lui seront de puissants matériaux pour refaire une histoire complète de nos contrées. En face d'une si riche moisson, privé des principaux documents, je ne puis que répéter ici des faits connus, en voulant résoudre une des questions soumises à notre grand tournoi aptésien.

J'ai choisi l'entrée du XIVme siècle, époque brillante pour notre cité Julienne qui a fait le sujet d'un beau livre.

Nous sommes en 1300, Charles II dit le Boiteux, roi de Sicile et Comte de Provence, va descendre dans la tombe et laisse parmi ses sujets des regrets si sincères que dans leur douleur, les Napolitains appelèrent son règne *l'âge d'or* de la monarchie. Pauvre peuple, comme de nos jours il aurait besoin d'un nouveau Charles.

Apt était alors à la tête d'un bailliage dépendant du Comté de Forcalquier, ses limites s'étendaient depuis la Durance jusqu'au Comté de Sault, et depuis Viens jusqu'à Mérindol. Ce bailliage avait à la tête un bailli ou juge rendant, au nom des Comtes de Provence, la justice dans la ville et les environs. A côté de cette juridiction, Charles II avait créé, en 1291, un office de Viguier dont le premier titulaire fut Bertrand Agard de Cavaillon.

A cette époque, Apt, comme tout centre communal, cherchait à échapper aux étreintes seigneuriales et épiscopales ; les dissensions de ces deux puissances rivales

venant s'ajouter aux idées libérales qui voulaient se faire jour, aigrissaient le peuple qui était malheureux; nos chartes témoignent des efforts incessants faits par nos chefs municipaux d'alors pour s'affranchir de ce joug souvent écrasant et se mettre sous l'autorité plus large du souverain de la Provence.

Mais plusieurs années sont nécessaires avant de voir la ville d'Apt sous la tutelle du bon roi Robert. En aspirant vers ces heures d'émancipation, cette étape de progrès, Apt est gouverné par deux Syndics nommés par le peuple avec approbation royale. Plusieurs forteresses sont sa propriété. Le pouvoir municipal en a la garde; il nomme le gouverneur, entretient la garnison et veille à la réparation des murs. Les deux principales de ces places construites sur des lieux très élevés sont, le rocher de Saignon et la tour des Beaumettes; la première, poste fortifié des Vulgientes, est une vaste place de guerre dont les murs suivaient les contours d'un immense roc qui s'élève au dessus de tout le terroir. De ce point l'œil des sentinelles pouvait plonger dans tous les sentiers descendants de la haute Provence et donner au besoin l'alarme à la cité endormie.

La seconde, tour ronde, construite sur un rocher qui surplombe sur le village des Beaumettes, est un poste d'où la vue s'étend sur tout le Comtat et d'où on pouvait signaler d'avance les mouvements des ennemis et surtout avertir à temps tous les environs des irruptions si fréquentes de ces compagnies de brigands, surnommés les Touchins, les Gascons, et dont le seul nom répandait une terreur si profonde que les campagnes se dépeuplaient tout-à-coup.

Les évêques diocésains issus des familles seigneuriales du pays, les d'Agoult et les Bot, dont nous parlerons plus bas, possédaient en toute souveraineté, une partie de Saignon, les quartiers *intra-muros*, de St-Martin, la bouquerie et le *Médianum*; leur haute juridiction

s'étendait sur les quartiers ruraux de Clermont, des Tourettes et Roquesure.

Une bulle impériale leur conférait même le droit de frapper monnaie; mais aucun monument numismatique n'est venu nous instruire s'ils avaient profité de ce dernier privilège.

Une partie des possessions des SIMIANE était sous leur directe et cette suzeraineté des évêques a soulevé de bien nombreux procès, notre histoire cite les conflits les plus regrettables, triste preuve du mal enfanté par l'orgueil.

Trois puissantes familles et des plus illustres de la Provence, les SIMIANE, les d'AGOULT et les SABRAN, occupaient, à l'entrée du XIVe siècle, la presque totalité des villages de l'arrondissement. Sorties toutes les trois du même trône, elles s'étaient partagées les vastes possessions de leur chef, HUMBERT, Comte d'Apt en 1006. Celui-ci avait su profiter de l'état d'anarchie où était plongé le pays, à la suite des incursions des peuples du Nord et se rendit maitre de toutes les terres qui s'étendaient dans le bassin d'Apt, depuis Simiane jusqu'au delà de Gordes, limitées du Midi par le Luberon qui les séparait des possessions du Comte de Forcalquier.

La première de ces familles, les SIMIANE, était représentée en 1300 en la personne du bouillant Bertrand RAMBAUD, ce seigneur était maître des villages de St-Martin, de Castillon, de Rustrel, de Viens, d'une partie de Saignon et du quartier St-Pierre *intra-muros* d'Apt, sous la dénomination de Baronnie de St-Martin, avec le droit de battre monnaie. RAMBAUD devait l'hommage, pour ses possessions, à l'évêque d'Apt. Quelques années avant, cet altier seigneur voulant s'affranchir de cet acte humiliant à ses yeux, souleva ses hommes d'armes et poussa sa rebellion jusqu'à pénétrer avec eux dans le palais épiscopal, insulta l'évêque si grossièrement que la vie de celui-ci fut un moment en

danger. Mais il dût bientôt courber le front devant son suzerain afin d'obtenir son pardon, pour les excès commis sur les terres épiscopales, et faire amende honorable à la porte de la cathédrale d'Apt pour se faire absoudre de l'excommunication lancée contre lui.

La seconde famille, celle des d'AGOULT, régnait en la personne de GUIRAND V de Simiane. Ses domaines s'étendaient sur tout le couchant d'Apt dont il partageait la seigneurie sur le quartier St-Pierre avec son frère Rambaud. Ce haut baron possédait en toute suzeraineté les villages de Gordes, Caseneuve, Joucas, Gargas, une partie de St-Saturnin, Villards, la Coste, Bonnieux, Goult et des Beaumettes sous le nom de *Baronnie de Caseneuve.*

Plusieurs de ces communes étaient en partie possédées par d'autres petits seigneurs qui en rendaient hommage au puissant héritier des d'AGOULT. Ainsi RAYMOND de BERMOND était en partie seigneur des Beaumettes et de Goult.

Les Templiers possédaient une partie de Bonnieux ; à Joucas et à Roussillon était une commanderie de Malte. Murs était aussi aux d'AGOULT, mais ils en devaient l'hommage à l'évêque de Carpentras.

Ménerbes et Oppéde étaient forteresses papales et dépendaient du Comtat venaissin.

Entre les possessions des SIMIANE et des d'AGOULT, Saignon offrait un singulier spectacle féodal. Une multitude de co-Seigneurs s'en partageaient la domination (1). Les principaux étaient entre l'évêque d'Apt et les SIMIANE GUILLAUME, ROSTAN et AICAR de BOT. Ce dernier en même temps seigneur d'Auribeau, Castelet et Roquesalière.

BUOUS. — Ce village fortifié, placé sur un mamelon du Luberon, ancien centre d'une peuplade gauloise, plus tard

(1) Dans l'acte de donation de Saignon au roi ROBERT en 1320, 23 co-seigneurs sont désignés.

Castrum romain appartenait à N. . de PONTEVÈS issu des d'AGOULT et chef des PONTEVÈS de BUOUS.

Les SABRAN, 3me branche de HUMBERT, régnaient sur presque tout le versant sud du Luberon. En 1300 cette famille avait pour chef HERMANGAUD de SABRAN, grand justicier du roi de Naples, père de cet Elzéar qui par ses vertus surmonta sa couronne comtale de l'auréole céleste et devint un de nos saints aptésiens. Ses pouvoirs seigneuriaux, sous le nom de baronnie d'Ansouis, s'étendaient sur Peypin-d'Aigues, la Motte-d'Aigues, Cabriere-d'Aigues, Cucuron, Sannes, Vaugine, St-Martin-de-la-Brasque et la Tour d'Aigues.

Le pauvre vassal bénissait chaque jour le nom de HERMANGAUD.

A côté de cette riche baronnie aux vastes domaines se trouvait la vicomté de Cadenet, érigée, en 1225, par Guillaume de SABRAN, se qualifiant comte de Forcalquier. Cette vicomté venait d'être donnée par HERMANGAUD de SABRAN à PIERRE de Cadenet, qui lui en devait l'hommage. LAURIS et PUIVERT étaient compris dans ses terres et ses limites touchaient le territoire de Mérindol alors couvert de bois et appartenant en grande partie à l'évêque de Marseille.

La famille des Mérindol possédait la seigneurie de ce dernier village; quelques années plus tard elle en fut dépouillée à cause de sa défection au parti royal.

Au milieu des possessions des SABRAN la ville fortifiée de Pertuis avec son riche et fertile terroir était sous la pression de deux maîtres puissants; l'un bon, bienveillant, était CHARLES II le boiteux, roi de Sicile et comte de Provence, qui depuis quatre ans était devenu acquéreur des droits qu'avait sur cette ville BERTRAND des Baux.

L'autre était l'altier abbé de Montmajour. Ancien possesseur de toute la ville dont il avait depuis peu inféodé une moitié à BERTRAND des Baux, qui, peu de temps après, la déça à CHARLES II.

L'abbé tenait essentiellement à conserver ce qui lui restait de ses droits moins pour le rendement pécuniaire, très considérable à cause des moulins du terroir, que pour marcher de pair avec le roi de Sicile. Il allait souvent à Pertuis avec une nombreuse escorte pour y faire acte de souveraineté. Sa principale occupation alors était la chasse. Un capuchon ou cucule de moine, hissé au haut de la Tour ronde qui existe encore au centre de la ville près la place Mirabeau, indiquait aux alentours que le seigneur Abbé était dans ses terres pertuisiennes. La justice était rendue dans la ville par les officiers des deux seigneurs, les prisons étaient communes.

J'ai parlé des Baux; cette illustre famille dont l'orgueilleuse ambition avait, deux siècles avant, ensanglanté la Provence par ses prétentions à la couronne comtale, possédait en 1300, dans les environs d'Apt, trois de ses 79 terres dites Baussenques : Gignac, la Bastide des Jourdans et partie des Beaumettes. Ces villages aux trois extrémités opposées de la viguerie semblaient vouloir attester la puissance des Baux, puissance déjà affaiblie soit par les luttes intestines, soit par cette unité politique qui, au XIVe siècle, commençait à se faire jour. Le chef de cette famille était alors BERTRAND cité plus haut qui, sous le nom de comte d'Avellino, fut si célèbre à la cour de Charles I.

Entre La Tour-d'Aigues et la Bastide-des-Jourdans, sur un mamelon dominant le Cours de Lèze, un village à la forteresse carrée, Grambois, semblait s'isoler et faire bande à part ; en effet, lui seul appartenait depuis longtemps au domaine comtal. Ancien château des comtes de Forcalquier, il fut donné aux moines de St-Gilles, et passa vers 1280 aux mains de CHARLES II. Dans son terroir, au Levant, sur une hauteur on remarquait un vaste couvent de Templiers ; les ruines silencieuses et peu connues ne peuvent nous apprendre le drame qui s'y passa quelques années

après celle qui fait le sujet de cette petite notice. — Je suis arrivé au dernier des cinquante villages qui composent aujourd'hui l'arrondissement d'Apt. J'aurais voulu ajouter à cette froide nomenclature géographique quelques détails sur le mouvement commercial et agricole de l'époque, mais le jour de la clôture du congrès archéologique est trop proche pour que je puisse faire les recherches que j'avais projetées sur cette partie. J'ajouterai seulement quelques lignes sur le terroir d'Apt.

La montagne de N.-D. de la Garde était appelée colline de *Tauleri*; couronnée à son sommet par un château fort appelé Talvisius les flancs et le sommet de cette colline étaient couverts d'oliviers séculaires produisant une huile excellente et l'abondance des récoltes permettant d'en exporter une grande partie.

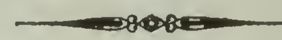
Le Calavon n'offrait pas comme aujourd'hui un aspect sec et aride, l'eau abondante, limpide et poissonneuse permettait aux Cordeliers de retirer un revenu du droit de pêche qu'ils avaient entre le pont Saint-Pierre et celui de la Bouquerie.

Des sources abondantes descendaient des Claparèdes et arrosaient les deux vallons de Rimayon (val-croissant) et de Roquesalière et alimentaient de nombreux moulins qui étaient échelonnés le long de leurs rives et dont les derniers venaient toucher le portail de Saignon. A cette époque le cours était une vaste prairie.

Je regrette également de ne pouvoir rien dire sur l'état des routes à cette époque, sur le nombre des Juifs et leur position dans notre ville.

M. le Président annonce que demain à 9 heures du matin, la suite des travaux du Congrès sera reprise.

La séance est levée.



Séance du 17 Septembre 1862.

Présidence de M. le Commandeur P.-M. Roux, de Marseille.

La séance est ouverte à 11 heures ; siégent au bureau MM. l'Abbé Rose, chanoine, curé de Lapalud, le Comte de Pontbriant, sous-préfet d'Apt, Seymard, conseiller à la Cour Impériale d'Aix, le Président Guillibert, Valère-Martin, de Berluc Perussis, l'avocat Seymard, l'abbé Bertrand, curé d'Apt.

M. Legier de Mesteyme, avocat, remplit les fonctions de secrétaire.

Les procès-verbaux des deux séances d'hier sont lus et adoptés.

La parole est donnée à M. l'avocat Seymard, rapporteur de la commission pour la visite des monuments de la ville d'Apt. Voici ses observations :

Crypte de Saint-Anne, Eglise d'Apt.

Messieurs,

Ce monument vénéré, l'un des plus remarquables du Midi, se compose :

D'une nef centrale, enceinte de deux bas côtés sémi-circulaires — La partie Ouest antérieure appartient au IXme ou Xme siècle.

La partie Est, formant l'abside, parait avoir été construite ou reconstruite un peu plus tard.

La consécration de la crypte eut lieu, d'après la tradition, en 1056, par Rimbaud, Archevêque d'Arles, Hugo, Évêque de Sènèz et Alphant, Evêque d'Apt.

En effet, ces trois prélats consacrèrent l'Eglise de Saint Saturnin, la même année 1056, ainsi qu'il conste par l'inscription qui existe sur cette Eglise.

Les trois prélats se trouvant réunis à Apt à une époque où l'on ne pouvait voyager que très-difficilement, il y a lieu d'admettre qu'ils furent les consécrateurs de la crypte.

On lit sur les murs de la crypte cette inscription .

AHNC. CRIPTAM. SCAM. SACRAVIT.

(hanc--criptam--sanctam—sacravit.

On lit sur la porte latérale Sud, le mot VGO ; ce qui indique que HUGO, évêque de Sénez, fut le prélat consécrateur.

On remarque sur les bas côtés sept niches latérales. — Celle du centre est vide. — Les six autres renferment chacune un coffre en pierre à double pente; ils sont ornés de deux arcs cintrés inscrits dans une ogive, sans inscription : ces coffres appartiennent au XIIIe siècle et renferment des ossements.

La crypte renferme deux cippes :

L'un indique le tombeau du Flamine Cammulius, quartumvir de la Colonie.

L'autre désigne le tombeau d'Allius CELER, quartumvir, Flamine et augure. Ce cippe sur ses faces présente les insignes suivants :

L'Albogare. — Bonnet sacerdotal, surmonté de l'Apex.

Le Lituus. — Bâton augural en forme de croce peu recourbée.

Le Préféricule. — Aiguières destinées aux sacrifices.

Une inscription romaine désigne les noms et les dignités des deux Flamines qui furent ensevelis dans ces lieux.

Il y a une crypte inférieure où furent cachées les reliques de Sainte-Anne. — Ce lieu étroit présente les signes d'une construction romaine.

L'Eglise actuelle est bâtie sur l'amphithéâtre, la basilique et le cimetière de la Curie romaine, l'existence des deux cippes des Flamines justifient cette opinion.

M. de St-ANDSOL, de Mairans, pense, avec la tradition, que dans le premier siècle de l'ère chrétienne, saint AUSPICE, évêque et premier apôtre de l'église d'Apt, avait caché les reliques de sainte Anne dans la tombe romaine de l'un des

Flamines pour les soustraire aux ravages de la persécution qui eut lieu à cette époque, et dont saint Auspice fut l'un des martyrs.

On consultera très utilement, sur la crypte de l'Eglise d'Apt :

Le dictionnaire des communes de Vaucluse, page 10, fait par M. Jules Courtet, archéologue d'un très-grand mérite ; et le mémoire manuscrit, adressé à l'administration de l'église d'Apt, par M. de St-Andeol, de Mairans, (Isère), savant très-distingué.

Une discussion à la quelle prennent part tous les membres du bureau, est engagée sur ce rapport sans qu'il y soit proposé de modification. Toutefois, M. Valére-Martin fait remarquer que le temps consacré à l'examen de la crypte de sainte Anne a été beaucoup trop court pour qu'il ait osé porter un jugement personnel sur l'origine de ce monument si curieux et si vénérable, sur sa destination et sa disposition primitives, sur la date des différentes modifications qu'il a subies. Tout cela lui parait devoir être l'objet d'une étude beaucoup moins rapide, pour ne pas dire longue et sérieuse. Et, sans contredire en rien les appréciations des honorables membres de la commission, il ne considére pas leur rapport comme sans appel, non plus que les diverses opinions publiées jusqu'à ce jour par des écrivains de plus ou de moins de mérite d'ailleurs.

M. Artaud, inspecteur de l'université, demande que le mémoire de M. de St-Andéol, sur la cathédrale d'Apt, soit communiqué. M. Valère-Martin exprime le désir de le voir publié dans le compte rendu, les appréciations de M. de St-Andéol sur ce sujet ne pouvant qu'avoir un grand intérêt.

M. le Président exprime le regret que l'absence de M. de St-Andéol prive la réunion d'une discussion qui ne

pourrait manquer d'être fort intéressante sur l'âge véritable qui doit être assigné à la cathédrale d'Apt et spécialement sur la nouvelle théorie avancée par l'auteur qui, toute séduisante qu'elle est pour notre histoire architecturale, se trouve en contradiction avec les données reçues jusqu'à ce jour. On loue, d'ailleurs, la science de ce travail et l'exactitude de la description qu'il renferme de l'église d'Apt.

Nous donnons ci-dessous le travail de M. de St-Andéol.

La séance est levée à midi.

Notice sur l'ancienne cathédrale d'Apt, par M. de St-Andéol, *de Mairans.*

Peu de cathédrales pourraient se flatter comme celle d'Apt de posséder tout à la fois un pélérinage avec ses touchants souvenirs et ses visites royales, un trésor aussi riche en reliques sacrées et un si grand nombre d'objets d'art, précieux mobilier dont la révolution les a généralement dépouillées.

Bien des siècles ont apporté leur part à l'édification de la cathédrale de Notre-Dame et de Saint-Castor. Pour parvenir à reconnaître la part de chacun, abordons la partie la plus intacte et présumée la plus ancienne, la nef latérale sud. Le caractère principal de son style consiste en un pilier carré flanqué sur chaque face d'un pilastre qui le couvre, étayé à son tour par un pilastre ou pied-droit d'un moindre diamètre, dans le but de supporter des voûtes en pierre et au besoin les lourdes dalles d'un comble, à l'aide d'un arc portant sur le pilastre et doublé par un second arc reposant sur le pied-droit. Ce caractère est particulier aux églises gothiques méridionales, dans cette période du VIIIe au XIIe siècle, qui représente le franc-gothique jusqu'à la fin du XIIe siècle (1).

(1) Nous appelons style des Goths ou Gothique le style créé par les Goths de la province romaine et gothique.

L'école romane a inventé un roman primaire du IVe au Xe

Antérieurement les grandes églises n'étaient pas voutées, sauf l'abside et quelquefois la petite travée qui la précédait servant de chœur, comme à Vaison. Aussi les murs atteignaient à peine à l'épaisseur de 2 pieds 1/2 et n'étaient point munis au dehors de contreforts parce qu'ils n'étaient destinés qu'à supporter un poids verticalement et non à résister à la poussée des voûtes.

Dans cette période du VIIIe au XIIIe siècle qui, dans l'ancienne province romaine, représente le style gothique pur jusqu'à la fin du Xe siècle et le style gothique francisé ou franco-gothique du XIe à la fin du XIIe.

Ce style selon les ressources est ornementé avec colonnes ou simple. Dans le premier style, lès corniches, impostes et cordons de l'ère secondaire sont toujours décorés de rinceaux, de feuillages imités de l'antique. Ils en sont privés au XIe siècle, sauf quelques rares exceptions, et dans ce cas, les masques grimaçants et les animaux fabuleux y interviennent infailliblement. Au XIIe siècle cette décoration devint très-rare malgré la richesse des longues colonnes

siècle, un roman secondaire pendant le XIe siècle et la moitié du XIIe et un roman tertiaire ou de transition pendant la seconde moitié de ce même siècle. Car j'affirme que le roman primaire ou romain dégénéré finit dans le Nord avec le Xe siècle seulement, qu'il finit dans notre Midi dès le milieu du VIIIe siècle pour faire place à l'architecture nouvelle des Goths avec voûtes en berceau, arcs, doubleaux sur pilastres, et contreforts ; que vers le XIe siècle la Gaule de bois voulant bâtir en pierre emprunta au Midi en la modifiant et sous l'action puissante de Cluny, cette architecture qu'elle appelle roman secondaire qui n'est en réalité que le Gothique francisé, ce qui me le fait désigner sous le nom de franco-gothique. Puissé-je avoir contribué un jour à la réhabilitation de notre antique et savante architecture méridionale que dédaigne le Nord après l'avoir empruntée.

employées. Nous ne connaissons guère que l'église de St-Gilles dont les corniches soient ainsi décorées à l'imitation de celles qu'elles remplaçaient, utilisées elles même pour la plupart, et la pauvre abside de la cathédrale d'Avignon dont la corniche à feuillage fait suite à celle de son antique nef. Dans le second style, le style simple, le gothique pur, sculpte encore ses corniches de ces imitations de l'antique, mais le franco-gothique jamais, ainsi cette nef appartiendrait à l'époque méconnue de la grande reconstruction générale des églises, entreprise de la main des Goths par les soins de Charlemagne. Un certain nombre de cathédrales en ont gardé le souvenir, telles que celles d'Avignon, Carpentras, Vence, Glaudens, Senez, Digne, Sisteron, St-Paul Trois-Châteaux, Viviers, Grenoble, Embrun, etc. Cavaillon, dont la nef est une imitation frappante de celle d'Avignon sur une moindre largeur, ne s'en souvient plus. Apt dont cette partie rappelle celle du Bourg St-Andiol, construite au milieu du IXe siècle, a fait de même; sa consécration par l'archevêque de Rheims Turpin n'est plus qu'un vague souvenir.

Cependant les analogies de style nous permettent d'assigner à la grande restauration commencée à la fin du VIIIe siècle, l'érection des deux nefs gothiques improprement dites romanes de la cathédrale d'Apt. Cette nef latérale sud montre par sa voûte mi-partie en berceau et mi partie-d'arête qu'elle n'a pu être nef centrale, qu'elle est nef latérale et latérale sud. La combinaison de ces deux sortes de voûtes, produisant une courbe en quart de cercle ou arc boutant, ne permet pas de se tromper sur sa destination secondaire.

La grande nef qu'elle accompagne et dont elle bute la voûte repose sur les mêmes piliers. Ses impostes sont décorés dans le même goût, elle est enfin du même temps.

A première vue, les nombreux changements dont elle

fut l'objet, et pardessus tout les mutilations absurdes dont l'affligea le XVIII[e] siècle, par l'applatissement de ses pilastres réduits aux deux tiers de leur épaisseur l'ont défigurée à ce point qu'on l'a prise pour tout autre que ce qu'elle était. Guidés par l'exemple des édifices de cette bonne époque encore nombreux dans la vallée du Rhône, rétablissons la de souvenir telle qu'elle était dans la première moitié du IX[e] siècle.

Elle avait, comme la nef latérale sud, ses piliers flanqués de pilastres portant une voûte en berceau à peu près aussi élevée que la voûte actuelle. Les murs de la nef au-dessus des arcs des bas côtés, étaient, selon l'usage et comme ils le sont encore, décorés de faux arcs dans lesquels ouvraient les fenêtres. Ceux du côté sud sont intacts, les fenêtres en ont été bouchées pour être remplacées par celles établies au-dessus dans les murs goutteraux sous la voûte d'arête du XVIII[e] siècle.

Dans la deuxième travée, car la première a été refaite, on apperçoit encore la longue fenêtre gothique se détacher en teinte jaune sur le blanc du mur ; dans la troisième travée elle est plus dissimulée ; cependant le mortier s'est fendu autour de son cintre qu'il déssine. A la place du chœur actuel existait une travée pareille (sauf par le niveau de son pavé sur la crypte) à toutes les autres et terminée par une abside semi-circulaire plus rétrécie que la nef d'environ 3 pieds, (si nous, comptons par pieds et non par mètres c'est parce que ces églises furent faites sur cette mesure), et dont l'arc d'ouverture atteignait à peine à la moitié de la hauteur de la nef. Une fenêtre unique l'éclairait au Levant. Son soubassement se voit encore sous le sol, il enveloppe le déambulatoire de la chapelle souterraine. Une abside de même forme terminait la nef latérale sud.

Telle était cette église avant que les Sarrasins ne vinssont la frapper pour la deuxième fois, mettant le clergé,

par une destruction partielle, dans la nécessité de la déserter en faveur de l'église de Saint Pierre. Au milieu du IXe siècle, les Sarrasins avaient depuis longtemps été chassés du Midi qu'ils avaient occupés en véritables conquérants. Refoulés en Espagne, ils furent remplacés par des pirates de leur nation qui, se glissant dans les gorges des Alpes par le golphe sambracitien ou de Grimaud, se ruaient de là sur les cathédrales et les abbayes, dans l'espoir d'un riche butin, qu'ils emportaient dans les montagnes avec autant de précipitation qu'ils en avaient mis à le saisir. Ils n'auraient pu, sous peine d'être bientôt enveloppés et détruits, séjourner dans les plaines populeuses. Ils ne détruisaient donc à la hate que ce qui pouvait l'être facilement, telles que charpentes et voûtes, tandis que les gros murs restaient debout.

C'est donc leur faire une part suffisante de destruction que de leur attribuer la démolition de la voûte de la grande nef, d'une partie du mur de la façade et l'incendie de la toiture.

Les dépenses excessives pour la reconstruction de cette église exécutée depuis un demi siècle environ, ne permit pas sans doute au clergé de la rétablir immédiatement. De là son abandon jusqu'au XIe siècle.

Le mur latéral sud de l'église, composé d'un moyen petit appareil, (1) assez régulier taillé à la pointe, sans rapport avec l'appareil moyen taillé à la hache de la reconstruction gothique a du faire partie de la première église élevée au Ve siècle. C'est un mur romain utilisé ainsi que l'étude comparative des 3 cathédrales d'Arles, Vaison et Apt, va nous en donner la preuve.

Au triomphe du christianisme sous CONSTANTIN dans les cités du Midi, l'immense majorité des citoyens étant

(1) Je l'appelle moyen petit appareil relativement au petit appareil employé dans le Nord. Celui du Midi était un peu plus volumineux, sans être pourtant le moyen appareil.

chrétienne s'épargna la peine de construire en transformant tout simplement les temples en églises et cela sans la moindre répugnance. Nous en avons reconnu de nombreuses traces qui par analogie nous font supposer la première cathédrale d'Apt.

La basilique judiciaire par ses dispositions et son étendue eut mieux convenu certainement, mais on ne pouvait pas chasser de son siège la justice encore toute romaine. Au Ve siècle, quand à la chute de l'empire les peuples se groupèrent éperdus sous l'égide de leur pasteur spirituel qui devint le défenseur de la cité, alors seulement la basilique d'Apt faisait partie d'un ensemble de construction destinées au service administratif et militaire de la cité sous le nom de Palais ou Capitole.

Cet édifice de la basilique judiciaire était situé à l'exposition la plus chaude du Forum. Sa largeur, d'après les mesures prises à Pompeï, avait la moitié de la longueur et jamais moins du tiers.

Après l'invasion des barbares du Nord, au commencement du Ve siècle et la chûte de l'Empire romain, l'autorité civile se trouva généralement placée dans la main des évêques qui transformèrent la basilique judiciaire, l'édifice principal de la cité, en église principale ou cathédrale. A Vaîson cette transformation se lit sur ses murs aussi clairement que dans un livre. A Arles, la tradition écrite a perpétué jusqu'à ce jour que vers l'an 601 l'évêque Virgile éleva la cathédrale sur les restes du Prétoire, (1) et c'est

(1) Arles fut en retard de deux siècles sur Trèves et les autres villes dans l'application de ses édifices civils au culte religieux. C'est sans doute parce qu'en 418 Honorius y transfera de Trèves le siége de la préfecture des Gaules, avec ordre aux 7 provinces, de s'y réunir tous les ans. Ce n'était point le cas, dans sa nouvelle position de capitale, de réduire, en les transformant, le nombre de ses établissements publics.

au Ve siècle que la tradition aptésienne assigne la construction de la sienne, par son évêque saint Castor.

Par son analogie avec l'appareil des murs de la cathédrale d'Arles, restes de la basilique judiciaire sur laquelle elle fut élevée au VIIe siecle, et avec celui des murs de celle de Vaison élevée du Ve au VIe siècle dans ceux d'un pareil édifice, le mur latéral sud de l'église d'Apt a dû appartenir aussi primitivement à la basilique judiciaire d'Apta Julia, à l'ombre de laquelle une enceinte réservée sous le nom de *sepulcretum*, contenait les tombes de ses prêtres. Ce même nom, en usage sous les Romains et désignant un lieu découvert, carré, clos de murs et renfermant des tombes et des cippes, fut conservé, dans le moyen âge, pour désigner un pareil lieu attenant aux murs de la cathédrale, découvert, carré, clos de murs et renfermant les tombes des membres du chapitre épiscopal, ainsi que nous le verrons plus loin.

Les proportions de ces trois basiliques satisfaisaient aux exigences de l'architecture antique. Elles avaient de 90 à 100 pieds de long, sur 45 à 50 de large et 33 pieds de hauteur environ, soit un tiers de la longueur, d'après la hauteur de celle de Vaison prise à l'entablement. Nous trouvons, en effet, que la longueur des nefs de ces trois cathédrales insérées dans les murs de la basilique ont environ : 95 pieds à Vaison ; 96 à Apt et 100 à Arles dans ses quatre premières travées, la cinquième leur était postérieure par son moyen appareil. La largeur est environ de 45 pieds à Arles, de 50 à Vaison et de 45 à Apt. Ces édifices ainsi que les simples basiliques n'étaient pas voûtés. Leurs combles en charpente étaient supportés par des colonnes ordinairement au nombre de 4 pour ces dimensions, ainsi que l'indique l'ordonnance extérieure de Vaison, quatre colonnes supportaient aussi la charpente de l'édifice public de la cité de Trèves ayant une forme carrée de 112 pieds de côté, transformé

aussi en cathédrale du IVe au Ve siècle. L'ébranlement de deux colonnes et l'incendie de la charpente étaient un prompt et facile moyen de destruction de la part des barbares dans leurs courses dévastatrices, mais qui laissait debout à pouvoir être utilisée, la plus grande partie des quatre murs.

A Vaison 3 nefs y figurent insérées par la construction de deux murs parallèles percés d'arcades au nombre de 6 ainsi que l'indiquent les 6 fenêtres bouchées, placées à intervalles égaux sur le mur du bas côté sud. Il est à croire que pareille disposition fut imitée à Arles, disposition reproduite plus tard en pierres de taille d'appareil moyen avec voûtes, dans la grande réparation du IXe siècle et dans celle de Vaison au Xe.

Pourquoi donc une disposition si naturelle ne fut-elle pas reproduite à Apt, et quelle raison motiva dans une enceinte de même largeur, l'érection de 2 nefs au lieu de 3? Tandis qu'à Arles la nef de 20 pieds de largeur est accompagnée de bas côtés de 8 pieds, largeur moindre que la moitié de celle de la grande nef, rétrécissement forcé par les murs romains qui servaient de cadre à cette restauration ; tandis qu'à Vaison la nef de 24 pieds de largeur est munie de bas côtés de 10 pieds de largeur seulement, et toujours par la même cause, à Apt, dans un semblable cadre, fut élevée une nef de 24 pieds de largeur accompagnée d'un seul bas côté large de 16 pieds, ayant par conséquent une largeur égale au deux tiers de celle de la grande nef, largeur excessive, anormale. La division en 2 nefs fut accusée, on peut le supposer, par l'élévation d'un mur percé d'arcades comme à Vaison, et remplacé sous la renaissance gothique, par des piliers avec pilastres et voûtes en pierres de taille.

Quant à cette dérogation aux saines lois de l'architecture et aux usages établis, par l'érection de deux nefs au lieu

de trois, nous en trouvons la raison dans l'existence antérieure de l'oratoire élevé derrière le chevet de la basilique judiciaire, sous CONSTANTIN et auquel la piété des fidèles et la vénération secrète de saint CASTOR pour les reliques de sainte ANNE donnait accés et place d'honneur dans la nouvelle église, en l'y utilisant comme baptistaire ainsi que l'a perpétué la tradition.

C'est dans cette transformation, au Ve siècle, que fut élevée l'abside dont la base enveloppe aujourd'hui le déambulatoire de la chapelle souterraine, établi au XIe siècle sur voûtes et faux arcs. L'aspect de son moyen petit appareil est bien romain et confirme la tradition qui veut que saint CASTOR ait emprunté les matériaux de l'amphithéâtre pour la construction de sa cathédrale. L'abside sud remplacée par une plus grande, au XIe siècle, fut élevée en même temps pour être le *sacrarium* qui renfermait la réserve eucharistique, tandis que la partie du bas côté qui y attenait, formait, isolée du reste de l'église par des draperies ou rideaux, le *secretarium* ou *diaconicum* où s'assemblait le clergé tant pour les dispositions du service divin que pour traiter des affaires de l'église.

Remarquons que si le style romain dégénéré ou roman n'employait ni voûtes ni contreforts, le style gothique en faisant reposer sur des piles et des arcs les murs et les voûtes de ses nefs, n'a fait qu'adosser ses constructions au mur primitif sans lui imposer aucune charge. Le mur clot mais ne porte rien. Cependant la poussée incessante des voûtes contre les piles, pouvant les faire dévier de leur à plomb et ces vieux murs par contre coup, on du juger prudent d'élever des contreforts contre ces mêmes murs, aux points de l'extérieur correspondants aux piles de l'intérieur Pour établir le cloître, on enleva ces contreforts qui auraient géné la circulation dans les galeries. La sûreté de l'édifice n'en soutfrit pas, parce que la résistance passive du

contreforts fut remplacée par celle active et continue de la voûte du cloître, dont la démolition aurait pu compromettre la solidité de l'édifice. Et si jamais la tour de l'horloge qui y est adhérente était supprimée, les voûtes risqueraient fort de s'écrouler.

A Vaison on en agit de même qu'à Apt. On enleva deux des contreforts pour établir le cloître au XIe siècle, et la seule de ses quatre galeries qui soit démolie, se trouve être précisément celle qui portait contre le mur de l'église. Il y a là un affaiblissement fâcheux. A Apt de même qu'à Vaison, l'ablation des contreforts n'a pas laissé de traces de dégradation dans les murs, parce qu'appliqués postérieurement ils n'y adhéraient pas ainsi qu'on peut le remarquer à Vaison d'après ceux qui y restent.

Les premières réparations urgentes appliquées à l'église d'Apt, au XIe siècle, durent consister dans le rétablissement de partie des voûtes, des combles et du fenestrage, plus sujets à la destruction et à l'incendie. Elle fut ainsi mise en état de servir au culte, par le saint évêque ETIENNE II, à son retour de Jérusalem : «De beatæ virginis Mariæ man- « dato reœdificandæ, sui episcopii ecclesiæ à barbaris diru- « tæ, sub ejus titulo omnem curam adhibuit. » (gallia christ). Ce qui vient à l'appui de cette opinion, c'est que lorsqu'ALPHANT, successeur d'ETIENNE, monta sur le siège épiscopal avec l'intention de restaurer l'église de ses propres deniers, cette église était déjà desservie par une congrégation de clercs, vivant en communauté. «Elisantus ob res- « tauratam suis sumptibus et consiliis ecclesiam suam in « quâ jam erat congregatio clericorum in communi vi- « ventium immortalem gloriam meretur. » (Gallia Christ). D'ailleurs, le caractère personnel de chacun de ces deux prélats nous fait pressentir la nature des restaurations qu'on peut leur attribuer. A saint ETIENNE, un but tout divin, un temple à relever de ses ruines pour la plus

grande gloire de Dieu : à ALPHANT, père des princes d'Apt GUILLAUME et ROSTAN illustre par le rang et la fortune, la pompe des cérémonies dans un chœur glorieux, favorable à la majesté du culte.

La discipline ecclésiastique relâchée sous les fâcheuses influences du Xe siècle, devient au siècle suivant, l'objet d'une grande réforme qui fait attacher un grand nombre de cloîtres aux flancs des cathédrales et nécessite un agrandissement du chœur. Dès 991, l'évêque TENDERIC, aidé des secours d'une dame du nom d'ERMENGARDE, avait fondé à St-Pierre un chapitre épiscopal. En 1031 l'archevêque d'Arles, RAMBAUD, avait proposé à ses chanoines d'embrasser, à l'exemple de plusieurs autres chapitres, la règle de St-Augustin. et, en 1056, le Pape VICTOR II désirant remédier aux abus, lui ordonne d'assembler un concile pour la réforme du clergé ; en 1096 les chanoines d'Avignon se régularisent. Alors le nombre des chanoines est augmenté, il l'est aussi dans le chœur par le fait d'une plus grande assiduité. Le chœur, qui jusqu'alors consistait en une abside sémi-circulaire et bien que les chantres occupassent parfois la dernière travée de la nef, fut agrandi d'une travée presentant une architecture particulière, une ordonnance supérieure à celle de la nef. Dès les IXe et Xe siècles, une coupole précédant l'hémicycle distinguait quelquefois le cœur de la nef comme à Arles, à St-Paul 3 châteaux, à Vaison, à Ainay de Lyon ; au XIe siècle l'influence du Nord qui se fait sentir pour la première fois, nous fait accepter fréquemment le transcept ou bras de croix, mais fort peu le déambulatoire. Aussi, au XIe siècle les églises nouvelles de la vallée du Rhône, adoptèrent le plan de la croix latine. Quant aux cathédrales d'une existence antérieure, elles furent pourvues d'un nouveau chœur sans coupole avec transcept suivant l'un de ces deux procédés : ou bien l'on démolit l'abside pour établir à la place le chœur sans coupole au fond duquel

fut élevée une nouvelle abside plus ouverte que la primitive ou bien l'abside primitive fut conservée et le chœur à coupole et transcept fut élévé à la place de la dernière travée de la nef. Un grand nombre d'observations faites sur une série d'églises et surtout d'églises rurales m'ont permis de suivre pas à pas l'accroissement progressif du chœur depuis le VIII[e] siècle jusqu'au XII[e]. Veuillez me pardonner, Messieurs, la longueur des détails sur lesquels je suis obligé de m'appuyer.

A Cavaillon, l'abside fut démolie et le chœur élevé à la place le fut donc par *addition*, tandis qu'à Apt l'abside primitive fut conservée et le chœur établi sur la dernière travée le fut par *intercalation* tout comme à Marseille. Voici les remarques propres à distinguer les deux procédés : à Avignon on agrandit le cœur au XI[e] siècle en empiétant tout simplement sur deux travées de la nef. Afin de l'accuser par un signe architectural, on démolit la voute en berceau de l'avant dernière travée, pour la remplacer par la coupole à lanterne qu'on y voit encore aujourd'hui, l'abside primitive étant toutefois conservée, son agrandissement n'ayant eu lieu qu'au XII[e] siècle. Or une coupole octogone assise sur un plan carré exige que ce plan soit un carré équilatéral et les travées d'Avignon ayant très peu de portée eu égard à la largeur de la nef, ce qui donne pour plan un parallélogramme allongé, on fut obligé, pour racheter cette différence, d'élever contre les murs goutteraux 3 arcs de chaque côté, portés sur console, s'appuyant l'un sur l'autre et s'élevant en corbellement et façon d'archivolte en sorte que le 3[e] arc, le plus élevé, se trouvât rapproché de son vis à vis à une distance égale à la portée de la travée, et présentât une ouverture parfaitement carrée sur les murs de laquelle furent élevés quatre des murs de la coupole, les quatre autres murs reposant sur des conques ou lunettes établies dans les angles. La

disposition étroite des travées et le peu d'élévation relative de la voûte ne permirent pas d'ouvrir, selon l'usage, des bras de croix.

A Cavaillon, le plan est carré, à très peu de chose près, et cette légère différence y est rachetée par l'emploi d'un seul arc sur console, de chaque côté. La preuve que le chœur n'a pas été intercallé à la place d'une travée de la nef, ressort de ce fait que, tandis qu'il est aussi large que la nef, il dépasse de plus de 6 pieds la portée de ses travées; donc il a été ajouté, et son abside aussi parconséquent. A Apt nous voyons dans le chœur 2 arcs sur console s'élevant en voussure de chaque côté, pour offrir à la base de la coupole un plan carré équilatéral; la différence de la longueur sur la largeur est très-sensible ici, aussi le chœur tout en ayant la même largeur que la nef n'a pas plus de profondeur que ses travées, ce qui a motivé ce travail hardi d'arcs superposés en voussure, que les connaisseurs n'admirent guère qu'à Avignon.

Ainsi le chœur d'Apt a été intercallé et l'abside dans ce cas, réservée. Je m'abstiens de citer comme exemples un bon nombre d'églises rurales, propriétés des évêchés, qui, aux XI[e] et XII[e] siècles, reçurent cette modification d'une façon ou de l'autre. Mais je tenais à rendre compte de celle du chœur d'Apt.

L'agrandissement du chœur fut donc l'œuvre de l'évêque Alphant qui, de l'an 1047 à l'an 1055, l'éleva de ses propres déniers. Ce travail était d'urgence, puisqu'il fallait installer dans un chœur occupé déjà par une communauté de clercs, le chapitre épiscopal transféré de St-Pierre. Et pour assurer les intérêts du culte dans cette réparation solennelle de la cathédrale, il fit don au chapitre des églises de Jocas, de St-Pierre-de-Castillon et de Ste-Marie avec leurs revenus, qu'il avait reçues de Rostan et de Guillaume avec les églises de Ste-Fare de St-Etienne et de St-Michel in Castro.

Cet agrandissement consista dans celui de l'abside au Sud et dans l'élargissement de la travée qui, sortant de l'alignement du bas côté, accusa ainsi légèrement un transcept : dans la construction d'une abside au Nord du chœur pareille à celle du Sud. Par l'établissement de ces deux absides et de la travée qui les précède, le chœur se trouva agrandi latéralement et étayé de chaque côté, contre la charge de la coupole qu'ALPHANT fit jeter sur la travée centrale du chœur. Il fit élever au-dessus de cette coupole une trésorerie de forme octogone comme la coupole, logis vouté à l'abri des incendies, et d'un accès difficile aux bandes de pillards de toute condition qui désolaient les provinces au X[e] siècle et parfois encore au XI[e]. Ses fenêtres perçées en retraite sur les ouvertures actuelles, étaient plus petites et closes par des chassis et des abats-vent. Aux jours de fêtes solennelles les objets volumineux étaient descendus par l'ouverture circulaire de la coupole, d'où les chasses venaient reposer sur un autel. C'est ainsi qu'on en agissait à Arles pour la Sainte-Arche qui renfermait les reliques de Saint Trophime. Quant aux cloches fort petites alors et peu nombreuses, elles étaient suspendues dans es ouvertures d'un mur terminé en pignon et placé sur le mur de la façade, plus souvent encore sur celui de l'arc triomphal du chœur, et plus tard aux fenêtres de la trésorerie transformée insensiblement en clocher.

Nous ferons remarquer que les impostes et les corniches du chœur élevé au XI[e] siècle, ne sont point sculptées. Or, si les deux nefs avaient été élevées en même temps que le chœur, on ne leur aurait pas exclusivement réservé une ornementation qui eut été plus convenablement placée dans le sanctuaire.

Les constructions postérieures ne sont l'objet d'aucun doute sur leur âge. Ainsi les quatre galeries détruites du petit cimetière du chapitre, contigu à l'église dont

le mur Sud porte encore la trace de tombeaux en style ogival, furent l'œuvre de l'évêque Pierre III. « Sepulcre- « tum commune ecclesiæ Aptensis muris cinxit anno 1265.» (gallia christiana).

Ce travail ne put s'opérer sans toucher à bien des tombes contenant pour la plupart, les restes de vénérables prélats et autres dignitaires de l'église. Ces restes recueillis furent placés sous un plus petit volume dans des sortes de sarcophages dont les courtes dimensions prouvent qu'ils étaient destinés à recevoir des ossements et non des corps entiers et ces sarcophages dont la matière et le style sont identiques aux débris de tombes encore fixés contre le mur Sud de l'église, furent placés sous les faux arcs du déambulatoire de la chapelle souterraine.

Cependant, après de si nombreuses et importantes réparations, l'église d'Apt offrait toujours dans son plan une choquante irrégularité, alors que les progrès accomplis dans l'architecture religieuse rendaient le goût plus exigeant. Sa grande nef n'était accompagnée que par une seule nef latérale, quand l'évêque Flagues de Bot, dans la première moitié du XIV[e] siècle, fit élever la troisième nef (tertium ecclesiæ provaon à latere septentrionis proprio œre absolvit) et rendit enfin complète, l'œuvre de cet édifice plusieurs fois séculaire. Les fenêtres qui éclairaient la grande nef du côté du Nord, se trouvant supprimées par l'ouverture des arcs de ce nouveau bas-côté, portés à une plus grande hauteur que ceux du bas-côté Sud, il y fut suppléé par de grands vitraux disposés dans ce bas côté et que l'établissement postérieur de chapelles a fait disparaître à leur tour.

L'histoire de la ville d'Apt par l'abbé Boze, fait mention de travaux de soutènement exécutés sous l'évêque Trivulce en 1534. Comme les arcs de la grande nef n'ont jamais été remplis, car le côté Sud est intact jusqu'à la naissance de la voûte , et le côté Nord, bien loin d'être rempli, a été

évidé au XIVe siècle, nous pensons que ces travaux concernent les deux grands arcs du chœur étayés et doublés par des pilastres et des arcs d'une énorme épaisseur qui en diminuant son ouverture, ont nui à la belle perspective. Défaut, sans remède, nécessité par le poids grossissant des cloches au XVIe, placées dans un local qui ne leur était point destiné.

On peut aussi attribuer à cet évêque l'abside poligonale à voûtes d'arêtes à nervure, substituée avec plus d'ampleur à l'abside primitive, et offrant une plus ferme résistance à la poussée de la coupole et à l'aplomb de la trésorerie. Ses longues fenêtres ogivales ont été dénaturées par le mauvais goût du XVIIIe siècle qui les a refaites carrées. La façade de l'église parait dater du même temps (1).

Nous terminerons cette appréciation de la cathédrale d'Apt par des restaurations faites sous l'évêque de FORESTA au commencement du XVIIIe siècle.

D'après le goût de cette époque, on croyait donner plus d'ampleur aux nefs, en coupant les pilastres et les pieds-droits, et, par ce même procédé, on était persuadé que le pilier dégagé de ces divers appuis, apparaitrait à l'œil plus svelte et plus léger. Il en est résulté un effet tout contraire, car ces superpositions au pilier en divisant son plan par de nombreuses lignes verticales produites par les angles saillants et rentrants, empêchaient d'en apprécier toute la largeur et lui donnaient plus d'élancement. Les restaurations de 1720 n'ayant pas de voûte à ménager puisqu'elle était à refaire, eurent beau jeu dans ce remaniement déjà

(1) La belle et riche chapelle de Ste-Anne relativement moderne est placée en hors d'œuvre des modifications architecturales de l'église. Elle mérite une étude spéciale ; complétons l'étude de cette antique basilique par celle de ces cryptes qui la feront toujours distinguer parmi tant d'autres églises que la perte de leur siége épiscopal à jetées dans l'oubli.

si fort gouté depuis un siècle. Ils diminuèrent les pilastres jusqu'aux deux tiers de leur épaisseur et les réduisirent à l'état de plate-bande. Les fenêtres de la nef furent faites carrées à la mansarde comme on façonna les fenêtres ogivales du sanctuaire, et c'est depuis lors qu'elles ont reçu leur forme actuelle en attendant que celles de l'abside reprennent aussi la seule forme qui leur convienne.

Au résumé, l'ancienne cathédrale d'Apt nous paraît appartenir à l'époque romaine par son mur latéral Sud, au Ve siècle par le soubassement de la primitive abside, à la fin du VIIIe siècle par sa nef latérale Sud entière et par sa grande nef moins la voûte et les fenêtres ; au XIe siècle par d'urgentes réparations absorbées en partie dans des restaurations postérieures et par le chœur, son transcept, sa coupole et sa trésorerie ; au XIIIe siècle par son cloître aujourd'hui détruit; au XIVe siècle par sa nef latérale Nord; au XVIe par la consolidation des arcs du chœur et par le fond du sanctuaire à pans coupés ; au XVIIIe par la voûte de la grande nef, ses fenêtres d'abord carrées, l'aplatissement de ses pilastres et la forme carrée donnée aux fenêtres ogivales du sanctuaire ; enfin au XIXe siècle par la modification introduite dans la forme des fenêtres de la nef et par la rampe qui doit bientôt faciliter aux fidèles, l'accès de ses vénérables cryptes.

La chapelle souterraine placée immédiatement au-dessou du chœur, complète dans son ensemble, est composée de 5 nefs, de 2 travées chacune, d'une abside avec une petite en sus pour la principale nef, d'une abside semi-circulaire et d'un déambulatoire. Nous la croyons remonter à une haute antiquité. En voici les raisons : pendant les courte instants passés dans l'église d'Apt, je citai certains groupes d'églises rurales que j'avais visitées, groupes attribués à Charlemagne, opinion que rien, du reste, dans leur air de famille ne vient démentir. En vous faisant part de cette

remarque, que celles à 3 travées avaient toujours la 3e, celle touchant à l'hémicycle, plus petite que les deux autres, je ne pensais pas que je décrivais en même temps la chapelle qui fait le sujet de cette étude. Elle se compose, en effet, de deux travées égales et d'une troisième dont les ouvertures latérales beaucoup plus petites sont munies d'un banc de pierre. Telles étaient les églises rurales à 3 travées de la fin du VIIIe siècle. Mais une observation faite sur une petite église du diocèse de Viviers qui joignait à ce caractère d'autres signes particuliers aux IVe et Ve siècles, me permit de reporter au VIIe siècle, (époque, en effet, de sa fondation par l'évêque Longin) cette coutume d'une troisième et plus petite travée. Examinons bien si notre sujet nous permet d'aller au-delà. Le profil des tailloirs de ses piliers carrés, est composé d'une gorge sous trois baguettes en saillie, terminé au bas par une baguette en retraite. Nous ne connaissons rien de pareil aux XIe et XIIe siècles. Les corniches des nefs de la cathédrale de Vaison, élevées en 910 et dont les profils varient à l'infini, ne reproduisent nulle part celui de notre chapelle souterraine, mais en revanche nous l'y trouvons dominant partout dans son chœur antique du Ve siècle, qui a valu à cette église, de la part des antiquaires, le titre de basilique mérovingienne. Ce même profil se montre aussi dans l'antique baptistaire de Vénasque, qu'on peut attribuer à la même époque, au Ve ou au VIe siècle. D'une autre part la pièce carrée qui, comme une brique, un peu voilée fait saillie sur cette gorge aux piliers du côté gauche, se retrouve sur les impostes des faux arcs du vestibule de Ste-Croix-de-Montmajeur, élevé vers 795 ainsi que l'atteste une inscription gravée sur la pierre de ses murs, et plus authentique qu'un parchemin ; église à laquelle le XIIe siècle n'a fait autre chose qu'un gros trou rond à la place de la fenêtre symbolique en forme de croix qui

éclairait son autel. Enfin cette même pièce ou cartouche se retrouve sur l'imposte de l'arc de la chapelle ruinée de Notre-Dame, que St-Trophime érigea en l'an 65 enclavée dans les murs de Notre-Dame des Alyscamps d'Arles. Mais si St-Trophime put élever au sein du paganisme un oratoire dans un cimetière hors les portes de la ville, il est plus que douteux que l'édilité aptésienne eut toléré la construction d'une chapelle chrétienne au cœur de la cité, dans le cimetière de ses dignitaires joignant les murs de sa basilique.

Arrivons au règne de Constantin. Le christianisme domine dans la province romaine. Ses édifices sacrés s'élèvent de toutes parts. Le Prêtre Romanus probablement, aidé de son exorciste Victor, (le siége étant vacant depuis le massacre de l'évêque Léonius) à son retour du concile d'Arles, convoqué en 314 par Constantin, aidé peut-être de ses pieuses largesses, auxquelles Avignon devait, 10 ans plus tard, l'érection de sa cathédrale, et connaissant, d'ailleurs, le secret du précieux dépôt que la prudence défend de dévoiler (car le paganisme est encore la religion de l'Etat), et pour l'honorer d'une façon particulière et marquer sa place d'une manière indélébile, érigea cet oratoire qu'un temple plus vaste devait, un siècle plus tard, abriter dans ses flancs (1). Sa longueur trop courte pour sa largeur fut motivée par l'emplacement restreint compris entre le cippe de Camullius et le mur de la basilique.

La présence dans cet édifice sacré des cippes des deux flamines Camullius et Allius (2) nous confirme dans

(1) On ne pourrait pas, eu égard à l'époque, objecter son peu d'ampleur. La cathédrale de Grenoble, du VIe siècle, n'en offre pas d'avantage dans sa nef unique que celle-ci dans ses 5 nefs.

(2) Sens de l'inscription des deux cippes : tito Camullio titi plio, vel tiniâ tribû, cemiliano flamini quatuor viro. coloniœ juliœ aptœ, ordo a.... us.. us... onore co .,. divu.... II....II.... cuio Allio Caii filio, vel tiniâ tribu celeri, quatuor viro flamini, Auguri, coloniæ juliæ aptæ, ex vicanorum decreto vordenses pagani.... patrono....

l'opinion que le cimetière des prêtres du temple et des dignitaires illustres occupait cet emplacement. (1) L'église avait, en les transformant, conservé plusieurs coutumes religieuses du paganisme, telles que les processions, l'eau bénite pour l'eau lustrale, etc. Le cimetière accessoire obligé de ses cathédrales réservé à ses prêtres (le chapitre épiscopal) sepulcretum au XIIIe siècle tout comme il était dit sepulcretum à Pompéi, était aussi l'imitation perpétuée d'une coutume antérieure. Cet oratoire-cathédrale était nécessairement accompagné d'un baptistaire. On sait qu'à cette époque les fonts baptismaux n'étaient point placés dans l'église, mais dans un édifice séparé, le plus souvent octogone. Le cippe d'Allius creusé pour cet usage dut être abrité sous une construction très modeste, que par cette considération nous supposons plutôt de forme carrée composé de 2 murs joints à 2 du cimetière et ouvert par un toit à 4 pentes.

Quand saint Castor construisit au Ve siècle, la cathédrale avec les murs utilisés de la basilique (et la tradition porte, en effet, qu'elle joignait l'ancienne), il éleva, ainsi que nous l'avons dit, le chœur sur la chapelle de Ste-Anne. La construction de l'abside méridionale pour le sacrarium dont

(1) Cette opinion que nous avait suggérée le premier aspect des lieux était consignée, depuis trois mois, dans notre notice quand nous lumes dans le livre intitulé la *Mission de Saint-Auspice* que le palais d'Apt avait une cour désignée sous le nom de basse cour qui lui était contigue et dans laquelle le saint évêque, ayant refusé de sacrifier aux dieux, avait eu le pied coupé. La tradition désigne le cippe de Camullius encore debout sur une tombe (et autel consacré par la vénération des fidéles) comme ayant servi de billot à ce supplice ; cette concordance entre cette tradition que nous ignorions et notre opinion ne nous laisse plus de doute sur l'existence de cette enceinte murée.

elle garde encore le privilège nécessita la destruction du baptistaire. Mais la tradition vient aussi nous apprendre que l'oratoire (devenu souterrain) fut destiné au sacrement du baptême. C'est alors qu'y fut transporté le cippe d'ALLIUS devenu fonts. Ce nouveau baptistaire sans communication immédiate avec la cathédrale, selon la coutume qui ne souffrait pas qu'un cathécumene mit les pieds dans l'église, était abordé du dehors par un couloir en façon d'acqueduc qui, ruiné et obstrué par la première destruction sarrasine, ensevelit, en le privant d'accès, cet oratoire dans l'oubli.

Il est bien important de remarquer que cet oratoire fut élevé sur le sol antique et non dessous. Ce n'était point dans le principe une chapelle souterraine. Elle surgissait encore au-dessus du niveau du pavé de la cathédrale carlovingienne puisque dans le récit de l'invention des reliques de Ste-Anne, il est fait mention d'une *levée de degrés qui vont au maître autel* et que c'est en levant ses marches qu'on la mit à découvert. Cette chapelle était certainement comme lors de la reconstruction de l'église à la fin du VIIIe siècle, mais le secret de son édification étant perdu depuis St-CASTOR, elle était considérée comme un simple caveau funéraire ou crypte d'abord condamné, puis oublié.

Cependant cet édifice, humble par ses dimensions, mais vénérable par son antiquité, mérite à d'aussi justes titres que la vaste église qui le récèle, d'être étudié dans les détails des modifications diverses qu'il a subies en différentes fois.

La partie restée intacte est la troisième et petite travée, portion voûtée en berceau et touchant à l'hémicycle. Cette même nef centrale dans ses 2 premières travées communiquant par des arcs aux bas côtés, était couverte d'une simple charpente. Car le système des voûtes renforcées d'arcs

doubleaux portant sur des pilastres appliqués aux piliers, décrit à propos de la nef latérale Sud, ne fut employé qu'à la fin du VIIIe siècle.

Dans la transformation de la basilique judiciaire en église cathédrale, opérée au Ve siècle, une travée, terminée selon l'usage par un hémicycle, fut ajoutée à l'édifice existant, tant pour former un chœur que pour enserrer et couvrir l'oratoire.

Mais l'établissement du pavé de cette nouvelle partie construite fut porté à un niveau fort relevé relativement à celui du pavé du reste de la nef. Dans ce cas, la voute en berceau de l'oratoire, conservée intacte, car elle forme un corps parfaitement homogène avec les murs qui la supportent et l'hémicycle qui lui fait suite, fut prise pour le maximum de hauteur du pavé qui fut établi sur ses reins. Une plate voute d'arête remplaça la charpente des 2 premières travées pour supporter ce nouveau pavé. De construction rustique, de matériaux négligés, brutalement encastrée dans le bel appareil de cet édicule, elle s'appuie sur de maigres retombées qui, trop étroites, ne répondent pas à la largeur des piliers qu'elles surmontent. C'est, il est facile de le voir, un hors d'œuvre fabriqué après coup, nécessaire mais grossier. Son abside était éclairée par une ouverture demi-circulaire. Quand elle fut enveloppée au Ve siècle par la base de l'hémicycle supérieur, une ouverture ménagée à cette base lui communiqua une lumière affaiblie étant devenu baptistaire en même temps, un corridor voûté fut pratiqué sous l'abside du sanctuaire afin d'y accéder du dehors. Il est à supposer qu'un petit conduit pour amener de l'eau au bassin selon l'usage fut établi dans ce même corridor. De là cette tradition constante qui désigne ce corridor voûté comme étant aqueduc et viaduc tout à la fois ; tradition qui lui est commune avec d'autres baptistaires.

Quand les Sarrasins firent crouler avec la facilité à laquelle

se prêtaient les mauvaises constructions élevées du Ve au milieu du VIIIe siècle, cette partie de la cathédrale sur la chapelle souterraine, les voûtes du déambulatoire et d'une portion du couloir, brisées par la chûte des matériaux, en ne-gloutirent une partie, le sol extérieur s'en trouva ex-haussé et l'ouverture ménagée à la base de l'hémicycle, obstruée. A la réédification, sous CHARLEMAGNE, les abords de cette chapelle furent condamnés, les vides faits sous les voûtes crevées furent comblés de matériaux, pour asseoir le nouveau pavé supérieur, et c'est ainsi que ces lieux furent voués à l'oubli. Quand ils furent de nouveau mis en lumière à l'invention des reliques de Ste-Anne, un nouvel accès fut ouvert directement de l'église, ce lieu n'étant plus baptistaire.

Une bonne et belle réparation : le dégagement et le rétablissement du déambulatoire, très harmonieusement rattaché aux parties antiques de cette chapelle, mais que certains détails dans les dispositions et les profils ne permettent pas de le confondre avec elles, fut opérée plus tard.

Cette œuvre gothique de style ne peut être attribuée qu'à CHARLEMAGNE ou à ALPHANT, car du milieu du IXe siècle jusqu'au XIe, l'église fut abandonnée. Nous n'avons pas de fortes objections à opposer à l'opinion qui attribuerait ce travail au grand empereur; dans notre appréciation nous restons persuadés qu'il est l'œuvre d'ALPHANT.

Ainsi nous avons vu déjà que le cœur supérieur fut l'objet de grandes et belles restaurations exécutées par l'évêque Alphant, prince d'Apt, illustre par la naissance et par la fortune, dont il fit un généreux emploi. Pour obtenir au pavé du chœur un niveau constant et partout uniforme, il fallait que partout ce pavé reposât sur des voûtes. Nous avons supposé qu'à la destruction par les Sarrasins l'espace compris entre l'abside inférieure et la base de l'abside supérieure avait dû être encombré par la chûte des matériaux,

sur lesquels, mal tassés, on avait rétabli le pavé du chœur supérieur; assiette mouvante et mauvaise assurément, indigne de l'œuvre pompeuse qui s'exécutait en ces lieux, inconvénient auquel des voûtes pouvaient seules porter remède. D'ailleurs, ALPHANT, en couvrant cet espace d'une voûte et, en le dégageant, obéissait à son penchant, c'était une condition et une conséquence des travaux supérieurs; l'agrandissement du chœur avait lieu tout à la fois dessus et dessous. Le profil du cordon saillant sur lequel repose cette voûte, présente une doucine sous une très-faible inclinaison, ce qui donne de la lourdeur au talon, tandis que dans le style gothique pur, la doucine plus franchement romaine se profile sous un angle plus ouvert. Cette différence se fait sentir dans les corniches et impostes du chœur et transept supérieur, comparés à ceux du bas côté Sud et partie de la nef; le cordon de la chapelle souterraine participe plus par son inclinaison des profils du chœur élevé au XIe siècle que de ceux de la nef élevée à la fin du VIIIe.

Dans la petite travée et dans l'abside avec laquelle elle fait corps, un même cordon continu accusait la base de la voûte en berceau surhaussé de cette travée et de la voûte en cul-de-four surbaissée de l'abside, ce qui établissait une différence d'élévation sensible, d'un caractère hiératique, dont on ne s'écarta jamais jusqu'à la fin du XIe siècle ou plutôt, où la voûte des hémicycles atteignit pour la première fois à la hauteur des voûtes de la nef.

Ici la voûte de l'hémicycle a été surélevée et mise au niveau de la voûte en berceau; sa corniche brisée dans sa continuité l'a accompagnée dans cette surélévation que l'on peut apprécier par l'intervalle vertical qui sépare au point de brisure, les deux parties de ce cordon ou cette corniche.

Les deux ouvertures un peu plus grandes que la fenêtre

centrale qu'elles accompagnent lui sont postérieures, car dans ces temps reculés et jusqu'au XIe siècle, des absides beaucoup plus grandes n'étaient éclairées que par une fenêtre centrale. Ces deux ouvertures furent donc pratiquées plus tard non point pour éclairer, mais afin de mettre en communication plus directe le déambulatoire avec l'intérieur de cette petite abside où se célébrait l'office divin. Ce serait encore un ouvrage du XIe siècle. Le cul-de-four fut mis au niveau de la voûte en berceau en vue d'obtenir dans le pourtour extérieur composé de la petite travée et de cette abside, un seul niveau pour y encastrer le cordon sur lequel devait venir retomber la courbe de la voûte en berceau du déambulatoire, disposée en demi-cercle.

A l'opposé, pareil encastrement étant impossible dans le petit appareil du mur de l'abside du Ve siècle, on y suppléa par l'application d'un mur du même appareil que la voûte sur lequel elle vient s'appuyer, et afin de rendre cet espace aussi dégagé que possible, sept arcades disposées dans ce mur laissaient à découvert dans l'intervalle de leurs piliers, le mur de l'ancienne abside. C'est dans ces sept retraites ou niches que furent disposés au XIIIe siècle, les sortes de sépulcres en style ogival qu'on y voit encore aujourd'hui.

Au résumé, cette petite église offrait 3 niveaux dans son élévation : la charpente de sa nef, la voûte en berceau de sa petite travée et celle en cul-de-four de son hémicycle. Une voûte plate fut, au Ve siècle, substituée à la charpente pour établir l'assiette du chœur supérieur, et au XIe siècle la voûte en cul-de-four fut exhaussée pour obtenir une assiette plus constante.

Il est bien entendu que l'inscription : *Hanc cryptam, scam sac*, tracée sur ses piliers est postérieure à la première construction, puisque ce n'était pas une crypte. On peut l'attribuer à la consécration qui dut en être faite sous l'évêque ALPHANT, les travaux qu'il y opéra étant assez

majeurs pour réclamer le renouvellement de cet acte religieux. La faute d'orthographe AHNC CRYPTAM se trouve reproduite dans l'inscription tracée sur la frise Nord de la cathédrale de Vaison, au XIe siècle, au-dessus du cloître auquel elle a trait. On y lit ces mots : PAX VHIC DOMVI.

Le nom VGO (1) incrusté au milieu du tympan de la porte de cette petite église me paraît être l'introuvable substantif de cette inscription lapidaire tracée par lambeaux épars sur les tailloirs des piliers. Sa valeur personnelle et grammaticale mise ici en relief comme il lui convient, ne pouvait être perdue, dissimulée dans quelque obscur recoin de ces lieux souterrains. Les grands travaux que l'évêque ALPHANT fit exécuter, la reconstruction et l'agrandissement du chœur nécessitèrent, on en conviendra, une nouvelle consécration de son église, si l'on se souvient surtout, que depuis sa 2me ruine par les Sarrasins, au IXe siècle, elle avait été abandonnée jusqu'au XIe.

Une inscription lapidaire commémorative de cet acte existe ou a du exister, nous en sommes persuadé, sur les parois du chœur supérieur tout aussi bien qu'on la voit dans l'église inférieure. Si elle n'est pas apparente, ce qui serait à vérifier, elle serait ou dissimulée derrière les arcs de soutènement du chœur, ou détruite par la reconstruction de l'abside. On n'eut pas fait moins pour cette cathédrale que pour son église inférieure et pour la modeste église de St-Saturnin, construite en même temps et dont l'inscription lapidaire rappelait qu'elle avait été consacrée en présence de RAMBAUD, archevêque d'Arles, d'ALPHANT, évêque d'Apt et de HUGO, évêque de Senez. Si, malgré la facilité, la promptitude et la sécurité de nos moyens de voyager, un métropolitain ne se déplace pas sans de graves raisons pour aller consacrer une église de village qui ressort d'une autre

(1) Vugo, Hugo, Wigo sont trois manières d'un même nom.

évêché. je doute fort qu'à cette époque où un voyage était dispendieux, long, pénible et dangereux, l'archevêque d'Arles, âgé sans doute, puisqu'il siégeait depuis plus de 24 ans, en eut subi les inconvénients d'Arles à St-Saturnin, quand l'évêque d'Apt à qui revenait naturellement cette fonction pouvait les lui éviter. Il est rationnel d'admettre que l'archevêque RAMBAUD vint à Apt pour consacrer la cathédrale, assisté d'ALPHANT et de HUGO ; que ce dernier évêque consacra l'église inférieure, et que ces trois prélats s'enfurent du même coup consacrer l'église nouvellement construite de Saint Saturnin.

Nous continuons notre exploration et arrivons à la seconde crypte inférieure à la première.

Nous voici enfin sur le sol antique. Plus d'incertitudes, plus de ténèbres. Les lois, les mœurs et les arts de l'ancienne Rome n'ont plus de secrets pour ses enfants. C'est à ses monuments complètement étudiés que notre architecture nationale s'en va, depuis quatre siècles, emprunter ses éléments et ses combinaisons.

Le sol resonne sous nos pas, une dalle est soulevée, une tombe romaine apparait à nos yeux. Fosse profonde, parois des murs en moëllons grossiers, hauteur 6 pieds, largeur 3 pieds, longueur 9 pieds.

Une semaine avant ma visite à Apt je parcourais, jour par jour, les ruines de la ville romaine de *Laudunum,* dans le Gard, je descendis dans deux de ses tombes fraichement ouvertes et fouillées, non point, comme on le pense bien, pour y chercher un cadavre dont les ossements gisaient épars sur le sol mêlés à des fragments de poterie, mais dans l'espoir d'y recueillir des armes, des ustensiles d'un usage domestique, des anneaux, fibules, monnaies etc. Hé bien ! les tombes de *Laudunum* et la crypte d'Apt sont une seule et même chose, la crypte d'Apt est une tombe romaine.

Par quels liens rattacher cette tombe au sépulcre de Ste-Anne et à la chapelle constantinienne qui la recouvre? A défaut de preuves écrites, interrogeons la tradition et la vraisemblance des évènements. Nous puiserons dans l'excellent livre dé M. l'abbé GAY, guide indispensable du pélerin au sépulcre de Ste-Anne, dont l'église d'Apt, par des travaux récents ouvre enfin l'accès aux fidèles.

Vers l'an 97 de Jésus-Christ, l'évêque AUSPICE évangélise avec fruits dans la cité d'Apta Julia. L'heure de la persécution approche, il a fait le sacrifice de la vie, mais à qui confiera-t-il le précieux dépôt des reliques de Ste-Anne? A des âmes pieuses? La persécution peut aussi les atteindre. Le déposera-t-il dans quelque oratoire ignoré des païens? Encore la persécution, par ses tortures, saura le retrouver pour le détruire. Creusera-t-il une fosse profonde pour les enfouir? Mais c'est là un grand travail qu'on ne peut dissimuler. Que faire? A l'ombre de la basilique, dans le cimetière réservé à ses illustres dignitaires, se trouve une tombe entr'autres, non point de celles d'un simple plébéien que l'incurie, la haine d'un patron ou les exigences de la voirie pourraient détruire malgré le culte des morts; mais la tombe du flamine CAMULLIUS Emilianus, hommage rendu à son mérite par l'un des trois ordres de la ville d'Apt, et dont le cippe qui la couvre rappellera la mémoire éternelle. AUSPICE prend le coffre de bois de cyprès renfermant les précieuses reliques, il adresse à Ste-Anne les hommages d'une ardente prière et suivi d'un pieux confident son hote, CORILLUS probablement, muni d'un pic et d'une lampe voilée, s'avance dans le silence de la nuit vers la tombe du quartumvir. Il s'y introduit par une dalle soulevée que son confident laisse retomber afin d'étouffer le bruit de ce travail secret.

Le cadavre du flamine est là, étendu dans son voile (flammeum). Tout autour sont déposés les insignes de son

caractère sacré, les ustensiles servant aux sacrifices, ainsi qu'une lampe et des vases de parfums. Est-ce parmi ces objets d'un culte odieux qu'AUSPICE déposera son trésor? Les ossements d'un élu réposeront-ils proche de ceux du prêtre de Jupiter? A cette pensée son cœur se révolte. Dans ce lieu souterrain apparait au Patrice chrétien le souvenir des catacombes. Il a vu le long de leurs étroits couloirs des tombes creusées dans les parois latérales et dont l'ouverture est close par une dalle. Il creuse à son tour dans le mur, il y fait une place suffisante pour y introduire son dépôt sacré, il remet les mêmes pierres arrachées, à leur première place, sort de la fosse aidé de son confident et s'éloigne de ces lieux où l'œil le plus attentif ne pourrait découvrir la trace d'un récent travail.

Que ce secret s'efface un jour de la mémoire des hommes, la Providence seule, on le comprend, pourra le dévoiler.

La persécution éclate. Les chrétiens sont massacrés et dispersés, les oratoires domestiques renversés, AUSPICE, citoyen romain, accusé de prêcher au public la nouvelle doctrine, est mis en jugement sous la présidence du romain DACTILUS délégué de TRAJAN pressé de sacrifier aux dieux, devant une statue de Jupiter apportée vu la distance éloignée du temple, et dressée dans la cour attenante au palais; il renverse la statue d'un coup de pied; il est renversé lui-même, sous les coups de bâton de DACTILUS et les soldats lui coupe le pied sur le cippe de Tamullius ainsi que l'enseigne la tradition.

Prés de trois siècles sont écoulés. La croix triomphe. Les dignes successeurs du martyr se sont transmis fidèlement le secret. Là où est le cippe d'Emilius CAMULLIUS, là est le sépulcre de Ste-Anne. Mais les titres qui protégeaient le tombeau romain tournent contre lui. Dédaigné comme un simple moëllon, le cippe indicateur ira-t-il servir de borne au coin d'une rue? Il est urgent de le fixer sur place,

l'évêque seul, possesseur du secret, fait poser dessus, le marbre d'un autel chrétien et pour assurer plus encore son immobilité, il fait tailler une large rainure sur chaque côté de cet autel afin de *l'encastrer* dans les murs du sanctuaire dont il ne faudra rien moins que la démolition, pour pouvoir jamais arracher, et l'autel et le bloc qui le supporte.

Depuis l'invention des reliques, cette tombe a été prolongée du côté de la nef, pour y accéder et elle a été agrandie à son extrémité opposée d'une cavité, dans le but de permettre, on n'oserait dire à un plus grand nombre, mais à quelques fidèles de plus, de prier en commun dans ces lieux.

Afin d'arriver à la découverte de cette tombe sur les indices du jeune de Caseneuve, on dut briser des dalles que la piété royale fit remplacer par les deux dalles sculptées sur leur face inférieure. La croix si parfaitement tracée sur l'une d'elles, qu'elle en devient l'ornement principal, ne permet pas de les prendre pour des débris antiques. Les rinceaux qui couvrent cette croix s'enroulent de la même façon que ceux de la corniche de la nef latérale Sud de la cathédrale, avec cette différence qu'une large feuille en cœur aigu y remplace les roses, au centre de chaque cercle de feuillage. Cette croix est encadrée par une large natte bordée des deux côtés par une torsade ; le tombeau de St-Andéol sculpté lors de la découverte des reliques du saint, au milieu du IXe siècle ; son inscription encadrée d'une natte semblable, et la tombe de l'évêque de Viviers Bernoin qui avait construit l'église et assisté à l'invention des reliques, est aussi encadrée d'une pareille natte. Les rinceaux de la deuxième dalle portent des raisins au lieu de roses, et la tige qui partage ce motif deux fois répété, se retrouve à l'église de Thines au diocèse de Viviers, érigée en même temps et pour la même cause que les églises de Rochefort et de Cernac, de 795 à 800. Enfin

ces trois motifs : rinceaux, tiges et feuilles en cœur composent l'ornementation du tombeau de saint LEOTADE d'Auch attribué au commencement du VIIIe siècle. Nous croyons donc ces deux dalles contemporaines de l'invention.

Les inscriptions grossièrement tracées à la pointe sur l'une de ces dalles, ne semblent pas être, par leur exécution, dignes de perpétuer la mémoire d'un fait important. Les noms encore lisibles d'ALBOGNUS, BERARDUS, ANTULFUS et celui d'ALIFANTUS, d'après M. l'Abbé GAY, se retrouvent, en effet, dans la série des archevêques, évêques, prévôts et abbés des trois provinces ecclésiastiques d'Arles, d'Aix et d'Embrun, entr'autres le premier porté par un évêque de Marseille, en 844, et par un abbé de Val Sainte, en 1279, mais ils n'y sont jamais contemporains. Il faudrait donc supposer que les personnages qu'ils désignent venus à des époques diverses en pélérinage, auraient successivement écrit leur nom sur ce régistre de pierre.

Quant aux substructions que l'on remarque au fond de la cachette des reliques, elles sont, ou les fondations de la chapelle souterraine, ou les parois d'une tombe adjacente. Et rappelons le, en passant, la position du cippe d'Emilius encore debout sur sa tombe, l'existence enfin dans ce lieu de la tombe même d'un flamine, et celle du cippe d'une deuxième tombe appartenant aussi à un flamine de la même manière, selon l'inscription , qu'à son collègue, nous démontrent que là était le cimetière des prêtres du temple. considération importante par le jour qu'elle jette sur cette étude, et la solution de questions jusqu'à présent insolubles qu'elle favorise.

Nous sommes donc amenés dans l'ensemble de ce travail, Messieurs, à formuler cette opinion : que la cathédrale d'Apt a été construite au Ve siècle dans les murs de l'édifice public de la basilique ; que, sous CONSTANTIN, un oratoire avait été élevé contre ces mêmes murs dans le cimetière des

prêtres, et que la crypte existant sous cet oratoire n'est autre que la tombe du flamine Emilius CAMULIUS ayant récélé les reliques de Ste-Anne.

Le sarcophage d'Apt. — Parmi les nombreux objets remarquables au point de vue de la religion et de l'art que renferme l'ancienne cathédrale d'Apt, un sarcophage de marbre que sa forme et sa décoration font reporter au-delà de notre moyen âge, vient, dès que l'on a franchi le seuil, frapper les regards. La valeur de ce monument une fois appréciée par l'antiquaire, le chrétien interroge à son tour le vide de ce sépulcre sur les cendres qu'il a contenues, et n'obtient pour toute réponse que le silence de la mort.

Pendant les courts instants passés sous les voûtes du temple, nous ne pûmes, au milieu d'exercices religieux pratiqués en ce moment autour du Sarcophage, que jeter un trop rapide regard, énoncer devant M. l'abbé GAY une trop rapide opinion. Aussi, emprunterons nous, pour la description, à la note de M. l'abbé ANDRÉ, véritable révélateur de ce monument enfoui jusqu'alors sous des décombres, note insérée dans le 2me vol. de la Revue de l'Art chrétien, bien plus que sur le trop vague souvenir qui nous en est resté; c'est dire que notre but n'est point ici de préciser l'âge de cette œuvre, mais de pénétrer le voile qui couvre la mémoire du personnage dont elle a contenu les restes.

Ce tombeau de forme cubique, que M. l'abbé ANDRÉ appelle par une juste expression, *christiano-romain*, présente au centre de sa paroi de face rayée de strigiles, le Sauveur dont le nom de *Jésus* est gravé au-dessus de sa tête, ayant à sa droite un personnage, les mains élevées dans l'attitude de la prière avec le nom de *Sustus*, et à sa gauche un second personnage portant le même costume, ayant un rouleau dans la main gauche et de la droite faisant le geste de la prédication avec le nom d'*Hypolitus*.

Tous les deux ont les cheveux courts, *more romano*, et les traits du visage empreints du type romain. Le costume du second et son geste désignent le savant évêque de Porto, quand au *Sustus* ou Xiste il ne peut être que le sixte comtemporain de St-Hippolite, c'est donc Sixte?

Nous adhérons complètement sur ce point à l'opinion de M. l'abbé André. Ces deux personnages sont donc St-Sixte II pape, martyrisé sous Valérien, le 6 août, de l'an 250 et St-Hippolite évêque de Porto, martyrisé la même année, ou six ans avant, selon quelques auteurs. Quatre autres personnagès dont un seul a conservé son nom lisible *Johannes* sont figurés sur les deux parois latérales, deux portant des rouleaux, on peut supposer les quatre évangélistes.

Devant le silence de la tradition , quelles inductions pourraient nous mettre sur la voie d'une découverte ?

Si les deux personnages qui accompagnent le Sauveur étaient des saints de la haute hiérarchie céleste, tels que la Ste-Vierge, saint Pierre, saint Paul, saint Jean, saint Etienne, saint Michel, etc., leur image généralisée par les siècles dans les représentations religieuses de diverses sortes ne sauraient jeter la moindre lumière non seulement sur le nom mais sur le caractère même du personnage. On saurait qu'il est chrétien et rien de plus, tandis que la présence sur ce tombeau de deux personnages faisant partie du commun des martyrs, implique une relation plus intime avec le personnage inconnu dont il a récélé le corps. Pendant notre moyen âge l'image du défunt était souvent reproduite en relief sur sa tombe ; en était-t-il de même au IVe siècle, âge attribué par M. l'abbé André à ce beau travail? Nous ne le pensons pas. Les symboles, dans les premiers siècles, y apparaissaient seuls et de bien rares exemples nous montreraient jusqu'au VIIIe siècle l'image du défunt.

Tel que nous apparait ce tombeau, son sujet nous apprend

qu'il a renfermé les restes d'un chrétien, et la table d'autel en marbre qui le couvre, substituée au couvercle à deux pentes, que ce chrétien était un saint.

Il existe ailleurs un sarcophage dont l'étude comparative doit nous révéler, nous l'espérons, la vérité. C'est le tombeau de St-Andeol dont les restes, retrouvés au milieu du IXe siècle, furent déposés dans un sarcophage antique, dont la paroi du revers reçut une représentation analogue à celle du tombeau d'Apt. Une inscription à la louange du saint y remplace, il est vrai, les antiques strigiles et la figure du Sauveur, mais deux personnages vêtus d'une ample tunique, ayant les cheveux courts, *more-romano,* et les traits du visage empreints du type romain y occupent la même position qu'on remarque sur le tombeau d'Apt. L'un, celui de droite, dont l'ample vêtement ouvre en triangle sur la poitrine, tient d'une seule main le livre des évangiles et porte au-dessus de sa tête le nom de *St-Polycarpus*; l'autre, celui de gauche, dont la tunique ouvre carrément sur la poitrine, tient le livre des deux mains, et porte au-dessus de sa tête le nom de St-Bénignus, si peu que nous ayons gardé le souvenir des deux personnages d'Apt, la pensée nous est restée d'une profonde ressemblance entre ces quatres personnages.

Ici, nous voyons comment au IXe siècle on procéda dans une mise en scène qui, matériellement, rappelle sous tant de rapports celle du sarcophage d'Apt. Ainsi nous reconnaissons que les deux personnages sont contemporains de l'illustre défunt ; que l'un St-Polycarpe est son supérieur dans la hiérarchie ecclésiastique, encore que le nom d'évêque n'exprime pas aujourd'hui toute la valeur de ce titre au IIe siècle de l'église ; que ce chef d'une église est le même qui envoie prêcher Andeol dans les Gaules. Nous remarquons aussi que l'autre St-Bénigne figure là à titre de collègue du défunt dans la même hiérarchie, de compagnon

délégué par le même supérieur. Enfin pour dernier apperçu, nous remarquons que le personnage du tombeau n'est pas représenté et que tous les trois ont reçu la couronne du martyre.

Nous sommes amenés, d'après les divers points de ressemblance entre ces deux sujets, à conclure comme par une sorte d'équation algébrique, que saint Xiste et saint Hippolite sont au saint inconnu, comme saint Polycarpe et saint Benigne sont à saint Andéol.

Parcourons le martyrologe de l'Eglise d'Apt, du Ier au IVe siècle. Quel saint, quel martyr fut le contemporain de Sixte? et de saint Hippolite, au même titre que ce dernier, c'est-à-dire évêque et délégué par conséquent par le premier selon l'usage antérieur à la paix de l'église sous Constantin, et dont l'image ne parait point sur le tombeau et qui de même que ces deux compagnons reçut la couronne du martyre ? Un seul nom répond à toutes ces questions, le nom de l'évêque saint Leoncius martyrisé par le premier Crock allemand, en 266, huit ans après son supérieur et son collègue.

A cette époque la voie de mer dans les relations de Rome avec les Gaules, presque aussi facile que de nos jours, était préférée au trajet par terre alors très long, pénible et dangereux. Nous croirions volontiers que l'évêque de Porto, de la ville qu'on pouvait considérer comme le port de Rome, accompagna dans son voyage Leoncius délégué par la ville éternelle comme son prédécesseur saint Auspice, et vint l'installer dans son église, non sans lui inculquer une part de son profond savoir dont il nous reste un témoignage gravé sur le marbre de son siége.

Le sarcophage serait donc le tombeau du deuxième évêque d'Apt, saint Leoncius.

Deuxième séance du 17 septembre 1862.

Présidence de M. le Commandeur P.-M. Roux, de Marseille.

La séance est ouverte à deux heures.

Siégent au bureau : MM. le comte de Pontbriant, sous-préfet, Guillibert, président du tribunal civil, le docteur C. Bernard, maire, Valére-Martin, de Berluc-Perussis, l'abbé Bertrand, curé d'Apt, l'abbé Barret, chanoine.

M. Legier de Mesteyme, avocat, remplit les fonctions de secrétaire.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. de Berluc-Perussis dépose sur le bureau l'histoire d'Embrun offerte au congrès par l'auteur M. l'abbé Sauret, chanoine, à Embrun.

Des diplômes provisoires de la Société française d'archéologie sont délivrés à MM. le comte de Pontbriant, sous-préfet d'Apt, Guillibert, président du tribunal civil, l'abbé Bertrand, curé d'Apt, E. Seymard, avocat, à Apt, d'Avon de Ste-Colombe, président du comice agricole, à Apt, Estelle, directeur des postes, à Mazamet, (Tarn). D'autres diplômes seront encore adressés à MM. le docteur Bernard, maire d'Apt, A. Seymard, conseiller à la cour impériale à Aix, Rousset (Emile Henri) à St-Saturnin-d'Apt, L. de Sénilhes, receveur des finances, à Apt, Sollier E., architecte de la ville d'Apt, Artaud A., propriétaire à Apt et à Marseille, 35 rue de Bruys, Cartier E. bibliophile, à Apt, H. Mathieu propriétaire, à Apt . l'abbé de Courtois curé, à Montfavet (Vaucluse), l'abbé Redon, professeur au séminaire à Ste-Garde (Vaucluse), Légier de Mesteyme H. avocat à la cour impériale de Paris.

La parole est à M. de Berluc-Perussis sur la III[e] question : *Les églises à une seule nef ne sont-elles pas dans toute cette partie de la France en excès sur les églises à bas côtés à partir de la fin du XII[e] siècle et jusqu'au XV[e]*

Il pense qu'il faut répondre par l'affirmative sans hésiter

à cette question. Le motif de la préférence donnée à la nef unique se tire sans doute de la règle du symbolisme qui fait affecter à l'église la forme d'une croix.

Les bas côtés auraient souvent été adoptés plus tard à la nef unique vers les XIVe et XVe siècles lorsqu'un espace plus grand devenait nécessaire, soit à cause de l'abandon des paroisses rurales, soit à cause d'un accroissement de la population.

M. le chanoine Barret ajoute que l'addition de collatéraux fut nécessitée quelquefois pour la consolidation du monument. Il a eu à constater plusieurs fois ce fait, et spécialement dans l'église de St-Paul trois châteaux.

M. Valère-Martin a la parole.

Tout en répondant affirmativement à la question, il regrette de ne pouvoir partager de tout point le sentiment de son honorable confrère touchant le motif auquel il attribue la prédominance des églises à une seule nef. « Ce n'est pas moi, dit-il, qui nierai l'action du symbolisme sur la forme des églises du moyen-âge ; mais il me semble que cette action n'est pas applicable dans l'espèce puisque la majorité des églises à nef unique, qui abondent dans notre région, et la plupart romanes, n'ayant point de transepts, ne peuvent être cruciformes. En outre, d'après l'opinion qui vient d'être exprimée, il semblerait que la pluralité des nefs soit exclusive de la forme crucifère, tandis que cette forme se concilie parfaitement avec tout plan rectangulaire quelque soit d'ailleurs, le nombre des collatéraux : les exemples en sont si abondants qu'il me parait superflu d'en citer. Quant à la judicieuse observation de M. le chanoine Barret touchant la question de voir si les bas côtés font partie du plan originel d'une église ou s'ils y ont été ajoutés après coup ; je pense que le doute n'est pas possible s'il s'agit de styles différents dans ces deux parties de l'édifice ; mais lorsque l'étude regarde des églises dont l'ensemble

appartient à la période romane, bien féconde et bien longue sur notre sol; si la voûte principale est en berceau, les bas côtés doivent être contemporains de la nef centrale, tandis que si la voussure de celle-ci se termine en cintre brisé, il est probable qu'elle a été élevée isolément et que l'adjonction des collatéraux n'a été opérée que postérieurement. Je ne donne point ceci comme une règle infaillible, mais comme une donnée généralement applicable à notre contrée, et résultant de mes observations personnelles. »

Sur la V[e] question :

L'architecture militaire des bords du Rhône a-t-elle, au moyen âge, des caractères particuliers qui puissent la différencier de celle des bords de la Loire et du Nord de la France.

M. de Berluc-Perussis a la parole. Il est d'avis que des différences essentielles distinguent le château fort du Midi de celui du Nord.

Et d'abord, quant à la position, le château du Nord est ordinairement isolé, commandant une rivière, un chemin ou quelque autre position importante ; il domine sur le pays comme le seigneur entend dominer sur les hommes qui l'habitent.

Chez nous le château a quelque chose de plus populaire : la commune l'a précédé et c'est au milieu d'elle, du village, qu'il est venu s'asseoir. Les ouvrages de défense qui l'entourent sont moins le donjon d'un seul que le rempart abritant la communauté entière.

Il y a plus, on connait dans le Midi des exemples nombreux de tours isolées que l'on pourrait nommer le château démocratique. C'est une tour où pouvait se réfugier une population rurale, en cas d'attaque imprévue. M. de Berluc-Perussis décrit une fortification de ce genre, possédée par lui, qui se trouve dans un état parfait de conservation. Elle est divisée en plusieurs étages par des voûtes en pierre,

percées d'une ouverture unique assez étroite ; cette ouverture est le seul moyen de communiquer d'un étage à l'autre. On chercherait vainement les traces d'un escalier ; une simple échelle suffisait pour atteindre d'étage en étage jusqu'à la plate-forme.

La population attaquée usait au rez-de-chaussée de tous ses moyens de défense et aussitôt que la porte menaçait de fléchir, on passait à l'étage supérieur en ayant soin de retirer l'échelle et de fermer le passage au moyen d'une pierre dalle. Des ouvertures obliques ménagées dans la voûte permettait de recommencer un combat meurtrier sur les assaillants enfermés au rez-de-chaussée.

La résistance pouvait ainsi se prolonger d'étage en étage.

Cette architecture militaire se distingue enfin de celle du Nord par la proscription à peu près complète du bois dans l'édification du château. Les traditions de solidité et d'élégance de l'architecture romaine, toujours vivantes, en Provence, firent partout préférer la pierre. La voûte avec un cintre plus ou moins surbaissé servit seule à séparer les étages de la demeure féodale.

M. Valère-Martin insiste sur ce caractère de la proscription du bois. On ne voit pas trace chez nous de ces hourds ou galeries de couronnement en bois que l'on rencontre sur les bords de la Loire et dans le Nord. On sait, dit-il, que le couronnement du palais des papes à Avignon se compose d'une suite de machicoulis en pierre avec arcs en tiers points. Ils ressortent sur l'aplomb de la muraille de manière à ménager sur les fossés de la place une série d'ouvertures perpendiculaires au moyen desquelles la garnison pouvait faire pleuvoir les projectiles les plus lourds sur les assaillants.

Sur la première question : *L'école romane d'architecture comprise entre Lyon et la Méditerranée doit elle être*,

aux XIe *et* XIIe *siècles, considérée comme une? Doit on, au contraire, reconnaître des divisions dans cette région principale?*

Une discussion s'engage à ce sujet. MM. de Berluc-Perussis, Valère-Martin, le chanoine Barret y prennent part successivement. Il en résulte qu'aucune division ne pourrait, sans devenir subtile, être établie dans cette région.

On aborde ensuite la Ve question du programme : *Connait on dans le Midi des châteaux sur des mottes à terres rapportées comme dans le Nord?* MM. Valère-Martin et de Berluc-Perussis répondent négativement, s'appuyant à la fois sur le caractère particulier de notre architecture militaire, déjà indiqué, et sur la configuration très accidentée de notre sol.

M. le Président donne lecture de la Xe question tendant à *préciser la date de la construction de la rotonde de Simiane et des remaniements successifs qu'elle a subis.*

M. le docteur C. Bernard a la parole pour communiquer un mémoire de M. le Curé de Simiane sur le monument dont il s'agit. Ce mémoire attribue à la rotonde une origine romaine ; il dévoile sa destination, indique sous quel règne il a été élevé, en fixant même l'année de sa construction il le complète enfin par la description des parties détruites et va jusqu'à désigner les divinités dont les figures occupaient les niches qui décorent le pourtour intérieur.

M. Valère-Martin demande comment un édifice qui a exercé jusqu'à ce jour la sagacité des archéologues et qui est devenu pour eux une énigme dont ils cherchent encore la mot, est si parfaitement connu de l'auteur du mémoire, et à quelle source il a puisé des détails si précis.

La réponse provoquée par cette interpellation faisant comprendre que le travail présenté n'a d'autre fondement que la *révélation*, M. l'inspecteur de Vaucluse déclare qu'un pareil fondement ne suffit pas à la société françisee;

d'archéologie. Il s'abstient de toute observation quant à la provenance du mémoire ; mais vu les proportions qui lui paraissent peu en rapport avec les courts moments d'une session expirante, il demande que cette communication, fort curieuse , d'ailleurs, soit remplacée par une autre reposant sur une base plus solide ; que la réalité soit substituée au rêve, l'histoire à la fiction.

Sur l'invitation de M. le Président, M. Monjallard fait un tableau attachant de la rotonde qu'il donne pour une construction romaine et expose avec beaucoup de lucidité son sentiment touchant la destination de l'œuvre.

M Valère-Martin, tout en rendant hommage à la science que M. Monjallard a laissé percer dans son exposé plein d'intérêt, doute que ses données historiques soient en harmonie avec celles de l'archéologie.

« Je ne connais point, dit il, l'ellipsoïde de Simiane désigné sous le nom de Rotonde ; je ne l'ai jamais vu ; néanmoins, d'après les descriptions que j'en ai lues, je me range, jusqu'à meilleur avis, à l'opinion de ceux qui en font un monument sépulcral, c'est-à-dire qui reservent le rez-de-chaussée à des sépultures privilégiées et font de la partie supérieure une sorte de chapelle expiatoire. Cette division et cette disposition intérieures rappellent assez celles de l'octogone de Montmorillon. Quant à l'époque qui le revendique, elle me parait moins douteuse. En effet, la forme de l'édifice qui le rattache à la catégorie des monuments circulaires consacrés au culte chrétien, ainsi que les têtes plates et modillons qui l'ornent et les décorations de son intérieur me déterminent à ne pas lui assigner une date antérieure au XIe siècle. Au reste, pour mieux fixer mon opinion à l'endroit de la rotonde, je désirerais entendre un homme versé dans l'art architectural et qui put en parler de *visu.* »

M. le Président invite M. Sollier, architecte de la ville d'Apt, pouvant répondre dignement à ce désir, à faire une

description détaillée du monument. Cette description vient justifier les appréciations de M. l'inspecteur de Vaucluse.

Sur ce, M. le président est d'avis de clore la discussion et nomme une commission composée de MM. Valère-Martin et Sollier, pour se transporter sur les lieux, examiner la rotonde de Simiane et rédiger un rapport qui, même après la clôture du congrès, pourra être inséré, s'il en est (1) temps encore, dans les actes du congrès.

Cette décision est unanimement approuvée.

M. de Berluc-Perussis rappelle que M. le docteur P.-M. Roux, après avoir présidé les assises scientifiques et le congrès archéologique d'Avignon, y proposa, pour en perpétuer les travaux, la création de la société d'archéologie de cette ville; M. de Berluc part de là pour demander que l'on agisse de même en faveur de la ville d'Apt. Apt, dit-il, a fait ses preuves à son congrès et tous les éléments se trouvent pour l'organisation d'une société scientifique.

Un de nos érudits nous a appris qu'une société littéraire fonctionna dans son sein, il y a deux siècles. Il s'agirait de la restaurer aujourd'hui.

Une bibliothèque et un musée sont réclamés aussi par les besoins de la ville. Ces utiles fondations naitront d'elles mêmes, quand la société sera constituée.

(1) Le temps n'a pas manqué à MM. les commissaires, puisque notre publication a été forcément tardive et qu'ils étaient hommes à remplir leur tache promptement et avec supériorité. ils auront, ce nous semble, été empêchés par des motifs nullement dépendants de leur bon vouloir, et peut-être se sont-ils proposés de faire leur rapport à la société scientifique, littéraire et artistique d'Apt, laquelle, on le sait, est une émanation du Congrés archéologique de cette ville et doit en continuer en quelque sorte les travaux arrièrés, si, comme nous le présumons, elle livre les siens à la publicité, dans un recueil spécial.

P.-M. R.

Ce qui paralyse les meilleures volontés dans une ville où tous se connaissent, c'est ordinairement la question de personnes. On ne veut pas être d'une réunion, parce que c'est M. un tel qui la propose et les entreprises les plus désirées se tuent ainsi dès le berceau. Il faudrait éviter à cette œuvre les douleurs et les incertitudes d'un enfantement. Un noyau tout formé existe déjà dans les adhésions qu'a reçu le congrès à Apt. Il s'agirait seulement de proclamer un fait accompli, de déclarer que les membres adhérents du congrès se constituent à l'heure même en société scientifique et littéraire.

Cette motion est accueillie à l'unanimité. M. le chanoine Barret est désigné pour présider la société naissante et M. Légier de Mesteyme, avocat, pour en être le secrétaire.

M. le docteur P.-M. Roux, Président, remercie M. de Berluc-Perussis d'avoir parlé de l'origine de la société archéologique d'Avignon en vue de prouver que les assises et les congrès scientifiques laissent d'utiles traces de leur passage. « Nous n'aurions pas manqué dit, M. P.-M. Roux, de demander pour Apt ce que nous avons demandé pour Avignon. Nous nous félicitons, toutefois, d'avoir été prévenu par un membre qui, ayant vu le jour non loin de la ville d'Apt ; ayant appris de bonne heure à en admirer les habitants pour leur penchant vers la marche progressive des connaissances humaines, a fait ce qui dépendait de lui pour appeler au milieu d'eux les luttes académiques dont ils viennent d'être témoins et auxquelles même ils ont pris une si belle part. »

Puis, M. le Président fait de tendres adieux aux autorités locales et à la population aptésienne en s'exprimant en ces termes : « Nous touchons à la fin de notre congrès ; c'est le commencement de nos regrets ; ils sont d'autant plus vifs, qu'il nous a valu d'agrandir le cercle des amitiés. Au moment de nous séparer, nous nous affligerions beaucoup,

si nous ne nous promettions le renouvellement des mêmes satisfactions que nous venons d'éprouver. Oui, MM., la pensée du retour peut, seule, adoucir l'amertume de cette pénible séparation. Au revoir donc, l'an prochain, au congrès scientifique de Chambéry !

« Ce qui doit vous engager à répondre à notre appel, ce sont les avantages que nous avons rétirés de nos deux réunions actuelles. Les Aptésiens se rappeleront toujours les solennités qui ont eu lieu à la fois, ce mois ci, dans leurs murs, et nous, Messieurs, nous n'oublierons jamais l'accueil si gracieux que nous ont fait ces bons habitants, les joies que nous avons partagées avec eux et les sympathies qui se sont manifestées de part et d'autre.

Aussi, nous est il doux de pouvoir, en partant, vous donner l'assurance que les Aptésiens en général et leurs dignes autorités supérieures en particulier, ont, tous, par leurs attentions, fait vibrer les fibres de notre cœur.

M. Guillibert, digne président du tribunal civil, et, sous tous les rapports, l'un des plus notables membres du congrès, a répondu :

« Nous vous remercions bien, M. le Commandeur, de ce que vos paroles ont d'obligeant et de flatteur pour notre ville. Vous avez rendu un grand service au pays ; vous nous avez ouvert une voie nouvelle, en nous montrant dans le passé de précieux enseignements pour l'avenir. Nous serons heureux de la suivre, et le souvenir de votre passage nous restera comme une date heureuse dans notre histoire. »

Après ces paroles qui ont été vivement applaudies, M. le docteur P.-M. Roux, Président, a déclaré clos le congrès archéologique de Provence, réuni dans la ville d'Apt, en septembre 1862.

TROISIÈME PARTIE.

EXTRAIT DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE MARSEILLE, PENDANT L'ANNÉE 1862.

Séance du 9 janvier 1862.

Les procès-verbaux de la séance du 12 décembre et de la séance publique du 22 décembre 1861, sont lus et adoptés,

On passe à la correspondance : lettre de M. le Maire de Marseille à qui nous avions demandé la grande salle du Musée pour la séance publique que notre Société se proposait de tenir le 15 décembre, M. le Maire exprime ses vifs regrets de ne pouvoir accueillir cette demande attendu qu'il avait promis déjà la grande salle du Musée à la Société artistique pour une exposition publique et gratuite de tableaux acquis par elle, cette exposition devant avoir lieu précisement le dimanche 15 et même le dimanche 22 décembre.

Lettre de M. le Chanoine Magloire Giraud, correspondant à St-Cyr, qui, ayant été informé qu'une médaille de vermeil lui avait été décernée et lui serait remise à la séance publique du 22 décembre, répond qu'il se fera un devoir et un plaisir d'assister à cette réunion solennelle et d'exprimer alors de vive voix à ses collègues combien il est flatté et reconnaissant d'avoir été jugé digne d'une précieuse récompense qui doit le porter plus que jamais à consacrer à l'étude des antiquités et de l'histoire locale les rares loisirs de son ministère-pastoral.

Lettre de M. le directeur de l'enregistrement, à Marseille, qui accuse réception et remercie la Société de statistique de

l'invitation qu'elle lui a adressée d'assister à la prochaine séance publique.

Lettre de M. Toulouzan qui obligé, par une affaire tout à fait imprévue, de s'absenter de Marseille le jour même de la séance publique, s'excuse de ne pouvoir y assister.

Monsieur le Secrétaire annonce la mort d'un membre correspondant, M. Amédée-Charles-Parfait Capplet, décédé le 19 décembre 1861, dans sa 86e année, à Elbeuf.

La correspondance épuisée, M. Mortreuil ayant à installer les fonctionnaires de la Société pour l'année 1862, remercie d'abord ses collègues du concours qu'ils lui ont prêté pendant sa présidence de manière à lui rendre sa tache aussi facile qu'agréable ; puis, il s'exprime en ces termes : « J'aurais désiré pouvoir vous soumettre dans le cours de cette année le dictionnaire de géographie dont vous m'avez confié la rédaction. Mais, malgré un travail assidu et constant, si j'ai considérablement avancé l'œuvre, je n'ai pu encore la soumettre à votre appréciation.

Cependant le relévé de presque tous les mots est fait, les recherches sont à peu près complètes, pour les six cantons de Marseille et très avancées pour ceux de Roquevaire et de la Ciotat. »

M. Mortreuil parle ensuite de son digne successeur, des qualités qui le distinguent et de ses talents comme statisticien surtout en matières d'industrie et de commerce ; il se félicite de confier entre ses mains cette présidence annuelle, certain qu'elle sera occupée avec beaucoup de distinction. Enfin, après l'accolade fraternelle d'usage, M. Mortreuil cède le fauteuil à M. Sapet qui, à son tour, remercie avec une profonde émotion la compagnie de l'avoir nommé président pour l'année 1862. Il dit modestement qu'il est d'autant plus sensible à cette distinction, qu'il ne croyait pas la mériter, connaissant sa faiblesse qu'il éprouve plus grande aujourd'hui où il succède à l'homme érudit, au

savant émérite qui, plusieurs fois appelé à la présidence, a constamment rehaussé cette fonction par son mérite.

Ce qui rassure, pourtant, M. Sapet, c'est qu'il compte sur la part contributive de lumière, de chaque membre actif, pour l'aider dans l'accomplissement de sa tâche; il fait fond, d'ailleurs, sur le concours éclairé du Vice-Président qui a réuni l'unanimité des suffrages de ses collègues, comme il avait déjà conquis leurs sympathies, et il n'attend pas moins de l'aptitude éclairée des autres fonctionnaires. En un mot, il espère pouvoir, avec tous ses efforts réunis, faire un peu de bien dans l'intérêt de la Société.

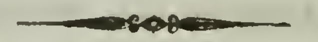
L'ordre du jour appelle en premier M. Lions, trésorier, à rendre compte de sa gestion pendant l'année qui vient de s'écouler; immédiatement après on procède par voie de scrutin, et suivant l'art. 20 du réglement, à la nomination de trois auditeurs de compte.

Le nombre des votants est de quatorze. M. Guys obtient 13 voix, MM. Jubiot et Gentet en réunissent chacun douze, les autres suffrages sont répartis entre MM. Toulouzan et Flavard.

MM. Guys, Jubiot et Gentet ayant obtenu la grande majorité des vôtes, son proclamés membres de la commission d'examen des comptes.

L'ordre du jour appelait encore deux rapports par M. Flavard; mais ce collègue déclare n'être pas prêt et promet de s'acquitter de sa tâche à la séance de février.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, M. le Président lève la séance.



Séance du 6 février 1862.

—

PRÉSIDENCE DE M. SAPET.

Le procès verbal de la séance du 9 janvier est lu et adopté sans réclamation.

On passe à la correspondance : Lettre de M. le directeur général des douanes qui adresse un exemplaire du tableau général, qui vient d'être publié du commerce de la France avec ses colonies et avec les puissances étrangères, pendant l'année 1860. — Dépôt dans la bibliothèque et lettre de remerciment à M. le directeur général.

M. FAMIN écrit à la date du 2 janvier, à la Société pour lui annoncer que, résidant à Nice, il lui avait, dans le courant de l'année qui vient de s'écouler, adressé une 1re lettre pour lui donner la démissson de membre actif et exprimer ses regrets d'être privé de remplir désormais des devoirs que ce titre impose. Il ajoute qu'il s'était mis à la disposition de la compagnie au cas où il aurait pu lui être utile.

Ni M. le Secrétaire, ni aucun autre membre n'ont reçu cette lettre. Mais la Société, ayant su que M. FAMIN avait quitté Marseille, l'avait considéré comme démissionnaire. Apprenant actuellement l'intention où il est de lui fournir les renseignements dont elle pourrait avoir besoin, elle décide, conformément à ses statuts, qu'il sera porté, à compter d'aujourd'hui, sur le tableau des membres correspondants.

Lettre de M. de LAVAL qui se met sur les rangs pour l'obtention de l'une des récompenses promises aux industriels ; il désirerait que notre Société fit examiner par une commission spéciale, une usine qu'il a établie à Marseille, traverse de la Madrague, nº 20, et dans laquelle il fabrique des briques et poteries réfractaires ou communes en boghead

calciné. M. de LAVAL a joint à sa lettre, une note explicative de ce genre de fabrication.

Sont déposés sur le bureau par M. le Secrétaire-perpétuel pour être confiés à la garde de M. le Bibliothécaire, indépendamment du tableau général du commerce de la France, etc, déjà mentionné :

1° *Annuaire du Doubs et de la Franche-Comté pour* 1862, par Paul LAURENS.

2° *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, tome VII, 1861.

3° *Journal d'agriculture de la Cote-d'Or*, n° 9, 10, 11 et 12 septembre, octobre, novembre et décembre 1861.

4° L'*Agronome praticien*, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne, fondée le 30 août 1834—n° 19 janvier.

5° *Mémoires de la Société d'agriculture*, *commerce*, *sciences et arts de la Marne*, année 1861.

6° *Journal de la Société de statistique de Paris—n°* 1, janvier 1862.

7° Numéro-spécimen—Bibliognosie universelle.— Recueil bimensuel de toutes les nouveautés en librairie destiné aux savants, légistes, hommes de lettres et à tous ceux à qui, par goût ou par profession, il importe de connaitre tout ce qui s'imprime et se publie.—A. BODIN, directeur, au bureau du journal, rue Bonaparte, n° 47, Paris.

M. SAPET, Président, soumet à la Compagnie un état comparatif, qu'il a dressé, des quantités et des produits de l'exercice 1861 avec ceux de 1860. On voit que les produits généraux qui, en 1860, ont été de 6,012,892 fr, 49 cent. se sont élevés, en 1861, à 6,632,577 francs 56 cent. La différence en plus pour 1861, qui est de 619,685 francs 07 cent. provient de ce que le rayon de l'octroi a été étendu, le 9 avril 1861. La Société applaudi à cette importante communication de M. SAPET.

L'ordre du jour appelle en premier lieu le rapport, par M. Guys, sur la question de M. le Trésorier, en 1861. M. le rapporteur se livre à des considérations tendant à rendre plus prospère qu'elle n'est la situation financière de la Société. Ainsi, rappelle-t-il la décision qui fut prise dans le temps d'acheter, avec le capital actuel, des obligations du chemin de fer, qui produiraient un benéfice réel.

Après la lecture de ce rapport, M. le Président demande ce qui a pu empêcher M. le Trésorier de se conformer à la décision dont il vient d'être fait mention.

M. Lions repond qu'il lui aurait fallu pour cela des titres qu'ils ne possédait pas.

Une voix se fait entendre qui lui représente qu'il n'avait qu'à les reclamer.

Quoi qu'il en soit, il est de nouveau décidé que M. le Trésorier fera, muni de tous les titres nécessaires, l'achat dont il s'agit.

M. le Secrétaire prend la parole pour signaler, des inexactitudes, des irrégularités contenues dans le rapport fait au nom des auditeurs de compte, et il en expose quelques unes telle que celle d'avoir porté sur le compte des dépenses de 1861, une somme déjà payée et comprise dans les dépenses de 1860, ce qu'il sera facile de vérifier, en comparant les deux comptabilités.

M. le Président est d'avis de renvoyer cette vérification au Conseil d'administration qui en fera connaitre le résultat à la Société.

Puis on parle de la nécessité pour notre bibliothèque d'un local plus convenable que celui où elle est à la Préfecture. On fait remarquer que cette question, souvent agitée et non encore bien résolue mériterait sans contredit d'être abordée de nouveau, si M. le Sénateur-préfet ne nous avait promis un local tel qu'on puisse le désirer, dans la Préfecture qu'on a commencé d'édifier.

Plusieurs membres prennent part à une assez longue discussion qui s'élève à ce sujet, et M Lions soutient que l'on aurait applani cette difficulté si la Société avait voté des fonds pour louer un appartement qu'il a offert *chez lui.*

M. le Secrétaire dit que M. Segond-Cresp en a gratuitement destiné un, dans sa maison, à notre bibliothèque. Là, ajoute M. P.-M. Roux, n'est pas la plus grande difficulté ; il importe, en attendant mieux, que M. le bibliothècaire fasse à loisir un inventaire de ce que nous possédons, en fait de livres, afin constater ceux qui nous manquent et de les réclamer à qui de droit. Or, en plaçant chez M. le bibliothécaire les ouvrages complets, et en laissant momentanément les incomplets à notre bibliothèque, à la Préfecture, on arriverait plus facilement à l'ordre désiré.

M. Segond-Cresp souscrit à cette manière de procéder.

Puis, on voudrait avec raison que les annotateurs remplissent les devoirs qui leur sont imposés et, par exemple, celui de rendre compte dans les journaux de la localité, des séances de notre compagnie.

M. le Président insiste beaucoup là dessus et, dans l'hypotèse où l'on rencontrerait des difficultés pour cela, se charge de ces compte-rendus, pourvu que M. le Secrétaire lui fournisse les notes indispensables à ce sujet.

M. le Secrétaire-perpétuel ne recule pas devant ce surcroit de travail qui ne saurait entrer que jusques à un certain point dans ces attributions, c'est-à-dire qu'autant que ses nombreuses occupations le lui permettraient.

L'ordre du jour amène, en second lieu, un rapport, par M. E. Flavard sur un ouvrage en espagnol de M. François Mendez-Alvaro, membre correspondant, lequel ouvrage a pour titre : *La lepra en espana a meleiado dol siglo XIX, su etiologia y su profilaxia*, c'est-à-dire : la lèpre en Espagne au milieu du XIX siècle, son étiologie et sa prophylaxie. — Mémoire in 4°, de 48 pages, Madrid 1860.

Après avoir rappelé les considérations sur l'hygiène publique et les mesures qu'elle réclame en Espagne, considérations sur lesquelles M. E. Flavard fit un rapport, il y a quelque temps, notre collègue examine aujourd'hui dans quelques détails ce second travail sur la terrible maladie qui en est l'objet, et c'est principalement au double point de vue historique et statistique qu'il l'envisage. Or, il donne des chiffres pour montrer les ravages qu'elle a fait à diverses époques et il nous apprend que l'auteur semble craindre que l'on ait trop tôt abandonné les rigoureuses mesures de préservation, puisqu'il appelle l'attention sur les dangers que pourrait faire courir incessamment à l'Espagne le réveil d'une aussi hideuse infirmité. A la vérité, elle n'a jamais disparu entièrement de la Péninsule, mais elle n'avait plus excité des craintes, tandis qu'il y a eu une sorte de recrudescence en 1853 et 1858. On fit alors un recensement des lépreux et, dans dix provinces seulement, on en constata 87 du sexe masculin et 97 du sexe féminin. Ces recherches statistiques réunies à celles de M. Mendez Alvaro, ou recueillies par lui dans divers écrits récemment publiés, l'ont convaincu qu'il existait actuellement plus de 500 lépreux et que ce nombre allait en augmentant.

D'un semblable travail statistique, on a pu tirer des conséquences lumineuses quant aux sexes, à l'âge des individus qui sont le plus souvent atteints de la maladie, quant à sa durée et aux moyens hygiéniques qu'elle réclame.

M. le rapporteur considérant ce mémoire comme infiniment recommandable à différents égards, pense qu'il y a lieu de lui accorder une place, dans notre bibliothèque, à côté du premier mémoire sur l'hygiène publique et privée, lequel figure déjà parmi les meilleurs travaux de ce genre. Ce rapport a été écouté avec beaucoup d'intérêt.

Personne ensuite ne demandant la parole, et l'ordre du jour étant épuisé, M. le Président lève la séance.

Séance du 13 mars 1862.

PRÉSIDENCE DE M. SAPET.

M. de VILLENEUVE, membre honoraire, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la séance du 6 février est lu et adopté sans réclamation.

M. le Secrétaire-perpétuel parle du décès de M. BOUSQUET, membre actif et annotateur, ses obsèques ont eu lieu récemment et un discours funèbre a été prononcé sur sa tombe par le Président, M. SAPET.

On passe à la corrrespondance : Lettre de M. J. Léon VIDAL, membre correspondant, à Paris, qui remercie la Société de l'honneur qu'elle lui a fait, en accordant une mention honorable à son ouvrage intitulé : *l'Espagne en* 1860. M. VIDAL ajoute qu'il a été touché de cette marque d'estime ; qu'il saisira toutes les occasions pour le prouver et s'acquittera ainsi d'un devoir de reconnaissance.

Lettre de M. BERENGUIER, chef de bureau à la préfecture du Var (rue du Collège), qui, désirant connaitre le programme des prix proposés par notre Société pour 1863, demande un ou plusieurs exemplaires de ce programme. (Accordé).

Lettre de M. L. MENARD, Vice-Président, qui, dans l'impossibilité d'assister à la séance de ce soir, adresse, pour être communiqué à la Société, le rapport qu'il devait lire aujourd'hui au nom et suivant délibération du Conseil d'administration.

La Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, nous fait parvenir un exemplaire des prix qu'elle propose, pour être décernés en mai prochain à l'occasion du concours régional.

La correspondance imprimée se compose des ouvrages

suivant déposés sur le bureau par M. le Secrétaire-perpétuel et confiés ensuite à la garde de M. le bibliothécaire de la Société :

1° *Ministère de l'instruction publique et des cultes.— Distribution des récompenses accordées aux Sociétés savantes, le 25 novembre* 1861.

2° *Annuaire de la Société météorologique de France, tome* 9, 1861—2me *partie.* Bulletin des séances, feuille. 12-17.

3° *Annales de la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy,*—tome XXII, 1859.

4° *Bibliographie des ingénieurs et architectes, des chefs d'usines industrielles et d'exploitations agricoles des élèves des écoles polytechnique et professionnelle,* publiée par E. Lacroix, éditeur, n° 10, de juillet à décembre 1861.

5° *Journal de la Société de statistique de Paris,*—3me année, n° 2, février 1862.

6° *Revue bibliographique, moniteur de l'imprimerie et de la librairie françaises*, journal des publications nouvelles, 1re année. 31 janvier 1862, n° 2.

7° *Bulletin des Sociétés des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.* Année 1861,—15me vol., 3me trimestre.

8° *L'Agronome praticien*, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne,— n° 20, février 1862.

9° *Tribune artistique et littéraire du midi,—n°* 2, février 1862, 6me année.

10° Journal d'agriculture de la Côte-d'Or,—n° 1, janvier 1862.

La Société de statistique, ayant été invitée à se faire représenter au Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira le 22 avril 1862, à Paris, rue Bonaparte, 44, délègue à ce Congrès MM. Segond-Cresp et P.-M. Roux, membres actifs, Julliany, membre honoraire, Boudin et Chambon, membres correspondants.

L'ordre du jour appelle, en premier lieu, la lecture par M. DE VILLENEUVE, d'un mémoire sur la Structure, etc., du globe terrestre. L'auteur s'est livré à bien des recherches pour démontrer qu'il existe des relations permettant de grouper les terres et les mers en système harmonieux, et de prévoir les formes inconnues, à l'aide de celles déjà explorées. A cette question se rattachent les explorations *géographiques*, les études *géologiques* et les progrès de l'exploitation *minérale*, l'intelligence de ce mémoire est rendue plus facile par une carte, M. le Président remercie M. DE VILLENEUVE de son excellente communication pleine d'aperçus ingénieux et à laquelle ont applaudi tous les auditeurs. L'insertion en est votée dans le recueil de nos travaux et, conséquemment, un jeton d'argent est remis à M. DE VILLENEUVE.

Plusieurs membres manifestent le désir que la carte soit lithographiée et accompagne le texte pour que le travail soit complet.

La décision à prendre à cet égard est renvoyée au conseil d'administration.

L'ordre du jour amène, en second lieu, un rapport de M. E. FLAVARD, sur un travail ayant pour sujet l'hygiène à Marseille, présenté par M. le docteur MAURIN, à l'appui de sa candidature au titre de membre actif. Ce travail n'est que la préface, mais assez développée, d'un ouvrage qu'il médite; il y esquisse une parallèle entre l'hygiène publique, privée et locale, exaltant celle-ci au détriment des deux autres, comme si elles n'étaient pas toutes trois inséparables, dérivant des mêmes principes, se prêtant un mutuel secours.

M. le rapporteur ne croit pas devoir analyser cette préface, parce qu'elle est, aux yeux de la commission, seulement un résumé d'idées générales, un spécimen écrit avec clarté, un spécimen qui dénote des connaissances solides

et des assertions souvent justes, mais un spécimen qui semble n'avoir été produit que comme une formalité académique, ce qui serait reprochable, la Société exigeant d'avantage de tout candidat.

Sans doute, dit M. le rapporteur a en juger par un pareil échantillon, M. MAURIN aurait pu faire mieux et aurait du donc présenter au moins un abrégé du plan qu'il s'est tracé, d'une hygiène à Marseille ; on aurait pu d'avance se former une idée précise de ce qu'il fera.

Pour être juste, cependant, il faut avouer que depuis la présentation de son travail, l'auteur y a ajouté des considérations statistiques, des chiffres, en un mot, sur la météorographie, sur la population à Marseille, chiffres dont il a tiré des corolaires intéressants.

Après avoir signalé des désidérata, persuadé que le candidat, plein d'avenir, se mettra résolument à l'œuvre projetée, sous votre patronage, s'il est reçu, et d'une manière digne de vous ainsi que de lui, la commission a été unanime pour vous proposer son admission au milieu de vous.

Après ce rapport, on eut procédé au scrutin pour la nomination du candidat. Mais plusieurs membres ayant fait remarquer que le scrutin n'a pas été porté à l'ordre du jour, il est décidé par cela seul de l'ajourner à la séance d'avril.

M. le Président lit ensuite le rapport fait par M. L. MENARD, au nom du Conseil d'administration, sur la vérification de l'exposé concernant la gestion de M. le trésorier, en 1861. Il est avéré que cet exposé présente des erreurs capitales, des inexatitudes, telles qu'on les avait indiquées, et que des réclamations intempestives sont tombées devant des pièces de la comptabilité, qui, probablement, n'auront pas été examinées par MM. les auditeurs de compte, le rapporteur surtout.

M. le Secrétaire-perpétuel attire l'attention de la Société sur les jours qui, en vue de plaire à des membres, ont été

choisis pour la tenue des séances mensuelles, c'est-à-dire tantôt le premier jeudi, tantôt le second; il demande que l'on s'en tienne à l'avenir au règlement qui veut que la réunion ait lieu le premier jeudi de chaque mois, à moins de circonstances extraordinaires (Adopté.)

M. Lions, rappelant le service annuel des membres défunts de la Société, fait remarquer qu'il aurait dû être déjà célébré cette année. La Société charge son Secrétaire-perpétuel de demander à M. Timon-David qu'il veuille bien préciser le jour où les membres actifs et honoraires et les familles des membres décédés pourront être convoqués pour cette cérémonie.

Plus rien ensuite n'étant proposé, M. le Président lève la séance.

Séance du 3 *avril* 1862.

—

Présidence de M. Sapet.

M. le Secrétaire-perpétuel lit et la Société adopte le procès verbal de la séance du 13 mars 1862.

On passe à la correspondance : lettre de M. Jules de Magallon qui, s'étant proposé de nous faire parvenir aujourd'hui son travail à l'appui de sa candidature comme membre actif, se voit dans l'obligation d'ajourner cet envoi, parce que quelques notes lui sont encore nécessaires.

Lettre de M. le comte de Villeneuve, membre honoraire, qui, après avoir fait remarquer que son mémoire lu à la Société sur la struture du globe, ne saurait être bien compris qu'avec le secours de la carte générale du globe terrestre rapporté à l'horizon de Behring, dit qu'il voudrait surveiller ce dessin, s'il était reproduit par la lithographie et corriger les épreuves du texte, lorsqu'il devra être imprimé.

La Société charge M. le Secrétaire de la réponse à faire à M. de VILLENEUVE, conformément à son désir.

La correspondance imprimée se compose des ouvrages dont voici la liste :

1° *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, tom. X, 8me cahier — 1860.

2° *Fragments du cartulaire de la chapelle-Aude, recueillis et publiés par* M. CHEZAUD, archiviste du département de l'Allier, ancien élève de l'école de Chartes (public. de la Soc. d'émul. Moulins 1860).

3° *Journal d'agriculture de la Côte-d'Or*, publié par la Société d'agriculture et d'industrie agricole de ce département (n° 2, février 1862.)

4° *Revue horticole des Bouches-du-Rhône*, journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille, nos 86, 87 et 88, août, septembre et octobre.

5° *Journal de la Société de statistique de Paris*, (2me année, n° 12, décembre 1861.

6° *L'Agronome praticien*, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne, n° 21, mars 1862.

7° *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe* (1861 — 3e et 4e trimestres, Lemans, 1862.)

8° Circulaire de M. MARIE, principal du collège de Châlons-sur-Marne, relative au prospectus spécial dont il adresse un exemplaire, concernant la préparation des candidats aux écoles impériales vétérinaires et à celles des arts et métiers.

L'ordre du jour appelle en premier lieu, la lecture, par M. L. MENARD, d'un mémoire de M. Léon VIDAL, mémoire intitulé : *Résumé de la statistique du crédit public dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes.*

Cette lecture, écoutée avec intérêt, est jugée digne de l'impression et renvoyée à la commission des récompenses.

La parole est ensuite à M. Chaumelin qui fait un rapport oral, promettant de le faire plus tard par écrit sur un travail présenté par M. Albrand Honoré, proposé pour le titre de membre actif. Ce travail qui a pour sujet de l'état de la musique à Marseille à diverses époques, a paru plein de considération intéressantes à M. le rapporteur qui a conclu à ce que le candidat fut admis membre actif.

On passe par voie de scrutin à la nomination d'un annotateur, en remplacement de M. Bousquet, décédé.

M. Mortreuil ayant obtenu l'unanimité des voix moins une est proclamé annotateur.

M. le Dr Maurin est aussi scrutiné pour le titre de membre actif et admis à la grande majorité.

Plus rien n'étant délibéré et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Séance du 8 *mai* 1862.

—

Présidence de M. Sapet.

M. P.-M. Roux, arrivé récemment de voyage et se trouvant fatigué, délégue ses fonctions de Secrétaire, à M. Chaumelin.

Ce dernier procède, en conséquence, au dépouillement de la correspondance.

Lettre de M. Martin qui demande à la Société de vouloir bien nommer une commission chargée d'étudier les propriétés d'un *sirop de framboises*, dont il se dit l'inventeur, sirop, qui réunirait au mérite d'être une boisson saine et raffraichissante, celui de corriger agréablement le goût et de renforcer la couleur des vins de basse qualité. La Société étant d'avis de prendre cette demande en considération, M.

le Président nomme, à l'effet d'apprécier l'invention de M. MARTIN, une commission composée de MM. JUBIOT, FLAVARD et MAURIN.

Lettre de M. Léon-VIDAL, qui remercie la Société du témoignage de confiance qu'elle lui a accordé, en le chargeant d'être l'un de ses délégués près du Congrès des Sociétés savantes. M. VIDAL s'excuse de ce que son éloignement de Marseille lui rend peu familiers les travaux de la Société de statistique ; mais il déclare qu'il n'en fera pas moins tous ses efforts pour accomplir le mandat que la Compagnie lui a confié.

Lettre de S. Ex. le Ministre de l'Instruction publique et des cultes qui prie la Société de lui faire connaître la composition de son bureau, la date de sa fondation et enfin le nombre et le format des volumes publiés par elle depuis cette époque.

La correspondance étant épuisée, M. le Président s'adressant à M. le docteur MAURIN, membre actif nouvellement élu, il témoigne la *satisfaction* qu'à la Société d'avoir fait en lui l'acquisition d'un membre jeune, actif et studieux, il exprime la certitude que M. MAURIN remplira les espérances qu'ont fait naître ses premiers travaux ayant trait à la médecine et particulièrement à l'hygiène de Marseille ; je suis persuadé de plus, ajoute M. le Président, que vous ne perdrez pas de vue les traditions de zèle et de dévoument à la Société que vous a léguées, votre beau-père, M. ALLIBERT de BERTHIER, notre regretté collègue.

M. MAURIN remercie M. le Président de ses bonnes et affectueuses paroles et promet defaire tous ses efforts pour justifier les suffrages qui l'ont appelé à faire partie de la Société de statistique.

M. le docteur P.-M. ROUX, délégué par la Société pour assister aux Congrès scientifique, rend compte de la manière dont il s'est acquitté de ce mandat ; il dit avoir pré-

sidé l'une des séances de cette grande réunion et y avoir parlé des travaux de la Société.

Il parle ensuite des recherches qu'il a dû faire et des informations qu'il a dû prendre à propos du legs de M. César MOREAU ; les réponses faites par le notaire de la succession ayant paru à M. ROUX très-peu explicites, M. le Secrétaire perpétuel a eu l'heureuse idée de s'adresser à M. LAGARDE, ancien avoué, membre correspondant de la Société, lequel a bien voulu se charger de faire les démarches que pourra nécessiter la défense des intérêts en litige.

La Société écoute cette communication avec le plus vif intérêt et prie M. le Président d'adresser à M. LAGARDE ses vifs remerciments.

M. le docteur P.-M. ROUX donne ensuite des renseignements sur la gravure des jetons de présence que la Société avait d'abord l'idée de confier à M. BARRE, graveur de l'Hôtel Impérial des Monnaies; le Conseil d'administration ayant décidé ultérieurement qu'il y avait lieu de s'adresser à un autre artiste, attendu le prix élevé demandé par M. BARRE, M. le Secrétaire perpétuel dit qu'il a eu une entrevue avec M. VAUTHIER GALLE, artiste de mérite et que ce dernier a offert de graver les jetons pour le prix de 400 francs. La Société consultée par M. le Président émet l'avis d'accepter les conditions de M. VAUTHIER-GALLE.

L'ordre du jour appelle ensuite la lecture par M. CHAUMELIN d'un travail intitulé : *De la nécessité de Construire à Marseille, un Palais des Beaux Arts.*

M. CHAUMELIN déclare qu'il a eu surtout en vue d'exposer le projet remarquable, imaginé par M. Henri VERNE et décrit avec beaucoup de talent par ce jeune écrivain dans un ouvrage récemment publié sous ce titre: *Promenades dans Marseille.* M. CHAUMELIN fait ressortir la pensée éminemment patriotique qui a inspiré ce projet et il ajoute que la réalisation du beau rêve de M. VERNE donnerait satisfaction

aux plus impérieux besoins, aux besoins intellectuelss vivement ressentis de nos jours à Marseille. — Il importe, dit-il en terminant que notre ville soit enfin dotée d'un établissement où elle pourra rassembler les belles toiles enfoncées dans le Musée actuel, accueillir les œuvres que les artistes parisiens envoient chaque année à la Société artistique des Bouches-du-Rhône, et offrir enfin aux virtuoses de passage une hospitalité digne de leur talent.

Après cette lecture, on procède par voie de scrutin secret à l'élection de M. Albrand, candidat au titre de membre actif.

M. Albrand ayant réuni l'unanimité des suffrages, M. le Président le proclame membre actif de la Société de statistique, plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 5 juin 1862.

Presidence de M. L. Menard, Vice-Président.

M. le docteur P.-M. Roux, Secrétaire-perpétuel donne lecture du procès-verbal de la séance du 3 avril. — Ce procès-verbal est adopté.

Correspondance :

1° Lettre de M. Auguste Roussin, pharmacien à Marseille, qui sollicite le titre de membre actif et qui présente, à l'appui de sa candidature, un travail manuscrit intitulé : *Examen chimique des eaux du canal de la Durance.*

M. le Président confie le soin de faire un rapport sur ce travail à une commission composée de MM. Flavard, Toulouzan et Maurin.

2° Lettre de M. Gamard, de St-Quentin, qui demande le

titre de membre correspondant, et adresse à la Société un volumineux travail sur *la statistique des communes de l'arrondissement de St-Quentin.*

M. Fautrier est chargé de faire un rapport sur cette étude.

3° Circulaire de S. Ex. M. le Ministre de l'Instruction publique qui invite la Société à souscrire à la partie de la *Revue des Sociétés savantes* embrassant les sciences mathématiques, physiques et naturelles; renvoyé au Conseil d'administration.

4° Circulaire annonçant que le dixième Congrès scientifique d'Italie sera tenu à Sienne, le 14 septembre prochain. La Société de statistique est invitée à se faire représenter à cette réunion.

Le dépouillement de la correspondance étant terminé, M. Chaumelin, Vice-Secrétaire, lit le procès-verbal de la séance du 8 mai 1862. — Ce procès verbal est adopté.

L'ordre du jour appelle ensuite la réception de M. Honoré Albrand, membre actif récemment élu.

M. L. Menard se félicite d'avoir à procéder à cette réception, le jour où il est appelé à remplir pour la première fois les fonctions de la vice-présidence. « Votre nom, Monsieur, dit-il en adressant à M. Albrand, est un de ceux qu'on ne saurait prononcer dans une réunion marseillaise, sans y éveiller les plus sympathiques souvenirs. Pour tous, il rappelle d'éminents services, dans l'enseignement, dans les sciences, dans les arts, dans l'administration municipale, et pardessus tout, une honorabilité exceptionnelle de tradition dans votre famille. Personnellement, vous offrez à vos concitoyens l'exemple d'une carrière admirablement remplie par des travaux utiles et variés.... »

M. le Président ajoute que la Société de statistique s'est fait une *joie* d'admettre dans son sein un homme du caractère et du mérite de M. H. Albrand, et il termine en expri-

mant combien il est heureux d'être le premier à saluer le recipiendaire du titre de collègue, — « titre qui, dans la Société de statistique, est synonyme de celui d'ami. »

M. Honoré Albrand répond qu'il est profondément touché de l'accueil cordial qui lui est fait par la Société, et qu'il est particulièrement sensible aux dernières paroles de M. le President.

« Rien ne pouvait m'être plus agréable, dit-il, dans la cruelle situation d'esprit où m'a jeté la mort récente de ma mère, que de savoir que je trouverai dans cette compagnie des collègues dont l'amitié ne me fait pas défaut, resté seul de ma famille, je sens combien ces précieuses sympathies me donneront de force pour supporter un isolement aussi douloureux. »

L'honorable récipiendaire ajoute quelques paroles pour protester de son dévouement à la Société et il s'engage à ne rien négliger pour concourir, dans la mesure de ses forces, aux travaux de ses nouveaux collègues.

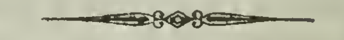
L'allocution de M. Menard et la réponse de M. Albrand provoquent de vifs applaudissements.

M. Blancard, appelle ensuite l'attention de la Société sur deux lettres manuscrites attribuées à Calvin, lettre qui, si elles étaient authentiques, ne tendraient à rien moins qu'à prouver la participation secrète d'un évêque catholique aux tentatives faites par les calvinistes pour répandre leur religion en France. Il résulte des remarques pleines d'érudition de M. Blancard que ces lettres sont apocryphes : elles relatent des faits historiques qui n'avaient pu se passer à la date qu'elles portent ; la signature s'écarte de celles que l'on connait de Calvin ; enfin, ce qui est très concluant, èlles sont écrites sur un papier à là cloche qui ne s'est fabriqué qu'assez longtemps après la mort de Calvin.

M. Blancard ayant prié ses collègues de donner leur avis sur ces divers points, tous les membres présents se rallient

après quelques instants de discussion, à l'opinion qui repousse l'authenticité de ces lettres.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.



Séance du 3 *juillet* 1862.

—

Présidence de M. Sapet.

Après avoir communiqué à la Société une lettre de M. le Secrétaire perpétuel qui exprime le regret de ne pouvoir assister à la présente séance, par suite d'une indisposition, M. le Vice-secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 juin 1862. Ce procès-verbal est adopté.

M. le Vice-secrétaire procède ensuite au dépouillement de la correspondance qui présente les documents suivants :

1° Lettre de M. Henry Guys, membre actif, qui annonce son intention de se retirer de la Société par raison de santé.

Après communication de cette lettre, M. le Président témoigne le regret de voir M. Guys prendre une détermination qui doit priver de son concours des collègues remplis d'estime pour son caractère et ses travaux. Il y a lieu, en conséquence, ajoute M. le Président, d'insister auprès de M. Henry Guys pour le prier de retirer sa démission.

Cette proposition étant approuvée par tous les membres présents, M. le Président charge MM. Mortreuil, Natte et Menard de transmettre à M. Guys les vœux de la Société pour que ce membre revienne sur sa décision.

2° Lettre de M. le Sénateur, chargé de l'administration des Bouches-du-Rhône, transmettant une lettre d'avis de paiement d'une somme de 300 fr., allouée à titre d'encouragement à la Société de statistique de Marseille.

Lettre de M. F. BANCHERO, chef du cadastre de la ville de Gênes, membre correspondant de la Société, qui, se trouvant de passage à Marseille, prie M. le Secrétaire perpétuel de transmettre à la Société de statistique une de ses dernières publications intitulée : *La tavola di bronzo il Pallio di seta ed il codiec Colombo americano nuovamente illustrati, etc.*

M. MORTREUIL est chargé de faire un rapport sur cet important ouvrage.

4° Lettre de M. BONIFAY qui demande à la Société de vouloir bien examiner le petit volume qu'il vient de publier sur l'*Histoire du Cuges*. M. NATTE est désigné pour faire un rapport sur ce volume.

5° Lettre de M. le Président du Comité central d'agriculture de la Côte-d'Or, qui demande l'envoi d'un certain nombre de volumes du *Répertoire des travaux de la Société*. M. le bibliothécaire est chargé des suites à donner à cette demande.

6° Lettre de M. VAUTHIER-GALLE, annonçant l'envoi du projet de jeton qui lui a été demandé par la Societé, et du plâtre modèle de ce jeton.

Ce projet est approuvé ; seulement en ce qui concerne la date à inscrire sur les jetons, les membres présents sont d'avis d'adopter celle de la fondation de la Société. M. le Secrétaire devra transmettre cette décision à M. VAUTHIER-GALLE.

7° Ouvrages divers adressés à la Société et remis, séance tenante, à M. le bibliothécaire.

La correspondance étant épuisée, M. le Vice-secrétaire remet à M. le Président une copie du testament de feu M. César MOREAU et s'informe des résolutions qui ont pu être prises pour faire valoir les droits de la Société lors de l'exécution de ce testament.

M. le Président répond que cette affaire de succession

menace de rester pendante longtemps encore, que le notaire entre les mains duquel a été déposé le testament, s'obstine à ne fournir que des renseignements très-vagues, et que par suite il deviendra peut être nécessaire de recourir à des moyens judiciaires pour obtenir une solution ; que, d'ailleurs, un membre actif de la Société, M. Segond-Cresp, a dû s'enquérir des formalités à remplir pour entrer en possession du legs fait par M. César Moreau.

M. Segond-Cresp prend la parole et déclare qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour arriver à mettre la Société en état de recueillir cette succession ; toutes les difficultés ne sont pas applanies, l'honorable membre ne désespère pas, toutefois, de voir les intérêts de la Société sauvegardés en cette affaire; et il ajoute qu'avant d'en poursuivre la défense, il importe d'adresser au plutôt à M. le Sénateur, chargé de l'administration du département, la copie du testament et les diverses pièces à mettre à l'appui d'une demande en aurisation d'accepter le legs. M. Mortreuil est chargé de remplir ces diverses formalités.

L'ordre du jour appelle ensuite un rapport de M. Maurin, au nom d'une commission chargée d'examiner les propriétés d'un sirop de framboise fabriqué par M. Martin, droguiste, à Marseille.

Ce rapport constate que deux espèces de sirop ou *carmin de framboises* ont été soumises à l'examen de la commission, l'une pour aromatiser l'eau sucrée, l'autre pour colorer et bonifier les vins et liqueurs. Ces deux produits réunissent des conditions satisfaisantes d'économie et d'hygiène; le premier compose une boisson agréable, mais manque d'onctuosité ; le second rectifie la coloration et le goût des vins et des liqueurs, mais son arome est trop prononcé pour satisfaire les palais délicats. En somme, la commission est d'avis que ces deux carmins de framboises sont des innovations heureuses, mais qu'ils ont besoin d'être perfectionnés.

Après la lecture de ce rapport, une discussion à laquelle prennent part MM. MENARD, SAPET, SEGOND-CRESP, NATTE, MAURIN, JUBIOT et CHAUMELIN, s'engage à l'effet de savoir s'il conviendra de donner à M. MARTIN, inventeur du *carmin de framboises*, copie du rapport de la commission, et, plus généralement, si la Société devra avoir pour règle de communiquer aux industriels qui lui auront soumis leurs découvertes, le jugement de ses commissions.

Sur le premier de ces points, après les explications fournies par les membres chargés d'examiner le *carmin de framboises;* l'assemblée décide que le rapport lu par M. MAURIN, sera déposé dans les Archives et qu'il ne pourra en être donné communication à aucune personne étrangère à la Société.

La discussion sur le second point n'ayant pu aboutir, M. le Président confie à une commission composée de MM. MENARD, SEGOND-CRESP et ALBRAND, le soin de déterminer les mesures qu'il conviendrait d'adopter concernant les réponses à faire aux demandes des industriels dont les inventions auront été jugées dignes d'examen.

— M. FEAUTRIER a ensuite la parole pour la lecture d'un rapport sur un ouvrage de M. Ch. GOMART, Secrétaire-général du Comice agricole de St-Quentin, candidat au titre de membre correspondant. Cet ouvrage intitulé : *Tableaux de la statistique quinquennale des sept cantons de l'arrondissement de St-Quentin*, offre, suivant M. le rapporteur, le plus grand intérêt, au point de vue surtout des renseignements agricoles et industriels qu'il renferme. Composé à l'aide de documents fournis par les commissions cantonales de l'arrondissement de St-Quentin, il fait honneur à M. GOMART qui en a coordonné et revisé les diverses parties, et lui donne des titres légitimes à la faveur qu'il sollicite de la Société.

M. le Président remercie M. FAUTRIER de l'analyse

consciencieuse qu'il a faite de la publication de M. Gomart et ouvre le scrutin sur la candidature de ce dernier au titre de membre correspondant.

M. Gomart est élu à l'unanimité des suffrages.

Lordre du jour appelle un rapport de M. Maurin sur un travail intitulé : *Examen des eaux du Canal de la Durance*, par M. Roussin, pharmacien, à Marseille, candidat au titre de membre actif.

Ce travail rédigé avec expérience et talent, au triple point de vue de la statistique, de la chimie et de l'hygiène publique, renferme des considérations d'un haut intérêt. M. le rapporteur, après en avoir présenté une analyse succincte, conclut à l'admission de l'auteur, au titre de membre actif.

Aux termes du règlement, le scrutin sur la candidature de M. Roussin est fixé à la prochaine séance mensuelle.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président annonce qu'avant de clôturer la séance, il désire faire une proposition au profit de la Société de statistique.

« Il fut un temps, dit-il, et il n'est pas bien éloigné de nous, où chacune de nos séances était remplie par quelques lectures intéressantes. Il n'en est plus ainsi à présent : les travaux de nos membres actifs deviennent plus rares, et, d'un autre côté, la mort et de regrettables démissions ont éclairci nos rangs dans une proportion notable. L'intérêt de notre compagnie exige donc supérieurement que nous cherchions à remédier à cet état de choses, à édifier un monument quelconque de statistique.

« C'est ce monument, qu'il nous faut résolument ériger, poursuit M. Sapet, le plan en est tout tracé et son utilité publique ne saurait être contestée. Je veux parler de la continuation de la Statistique des Bouches-du-Rhône dont 4 volumes ont été publiés de 1821 à 1829, sous les auspices de M. le comte de Villeneuve, alors préfet de ce département. »

« Les immenses changements et les progrès de toute nature qui ont été réalisés depuis cette époque nécessitent une révision et un remaniement complet de ce travail : en entreprenant une pareille tache, la Société de statistique obtiendrait à coup sûr le concours des autorités départementales et verrait venir à elle de nombreux travailleurs désireux de s'associer à une œuvre éminement patriotique. »

M. le Président ajouté que pour qu'une impulsion vigoureuse et féconde puisse être imprimée aux travaux de la Société, il importe d'étendre à deux années la durée des fonctions des membres composant le bureau.

« Pour enlever à cette dernière proposition tout cachet d'intérêt personnel, dit M. Sapet, un seul mot suffira : votre Président actuel, précisément parce qu'il fait cette proposition, ne doit et ne peut être votre président en 1863. »

La communication faite par M. Sapet, est bien accueillie. Comme elle tend à une modification des statuts, les propositions qu'elle renferme ne peuvent être immédiatement discutées. Elles devront être formulées par écrit, appuyée par 6 membres, et déposées sur le bureau à la prochaine séance. La discussion sera ouverte un mois plus tard.

Personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Séance du 7 aout 1862.

Présidence de M. Sapet.

Après avoir lu le procès-verbal de la dernière séance, (3 juillet) lequel est adopté, M. le Vice-secrétaire dépouille la correspondance qui présente les documents suivants :

1° Lettre de M. Barbignac qui exprime le désir de soumettre à l'examen de la Société un appareil propre à la fabrication de la glace, appareil dont il s'est rendu acquéreur et qu'il fait fonctionner dans un local, sis rue Longue-des-Capucins, n° 10. — M. Barbignac se trouvant dans la catégorie des industriels qui introduisent à Marseille une nouvelle invention, M. le Président est d'avis qu'il y a lieu de prendre sa demande en considération et, en conséquence, il confie l'examen de l'appareil dont il s'agit à une commission composée de MM. Jubiot, Flavard et Natte.

2° Mémoire manuscrit de M. Heuschling, membre correspondant, intitulé : *De l'influence de la noblesse sur la culture intellectuelle.* L'auteur sollicitant l'insertion de ce travail dans le Répertoire de la Société, une commission composée de MM. Mortreuil, Fautrier et Natte est chargée de faire un rapport sur le mémoire de M. Heuschling.

3° Mémoire manuscrit intitulé : *De la nécessité de doter les bibliothèques d'une collection appelée à combler une lacune regrettable.* L'auteur de ce travail, désirant concourir aux prix proposés par la Société, a gardé l'anonyme. Son *Mémoire* est accompagné d'un billet cacheté contenant son nom et son adresse, conformément aux prescriptions du concours. — Renvoi à la commission spéciale des récompenses.

4° Les ouvrages suivants, adressés à la Société :

Trois fascicules des *Rendiconti delle adunanze della reale Academia economica-agraria dei Georgofili di Firenze* (1862.)

Journal d'agriculture de la Côte-d'Or, livraison de mai 1862.

Catalogue de la librairie de Cherbulliès, 1862.

L'ordre du jour appelle la lecture d'un *Rapport* présenté par M. Segond-Cresp, au nom d'une commission chargée de préciser quelles réponses il convient de faire aux demandes

des industriels qui soumettent une invention à l'examen de la Société.

M. le Rapporteur signale un double danger qu'il importe à la Société d'éviter.

« Il y a danger à encourager par une approbation absolue, une découverte utile mais encore ignorée et dont l'inventeur resterait dans l'oubli, sans le concours de la Société.

« Il y a danger surtout à favoriser par cette approbation les réclames menteuses ou rédigées dans un but d'intérêt personnel. »

La commission est d'avis que le seul moyen de prévenir ces abus, est de mettre de sages restrictions à la publicité des *Rapports* dont les inventions, soumises à l'appréciation de la Société, auront été l'objet.

Voici quelle devrait être, suivant M. le rapporteur, la marche à suivre en pareil cas.

« Les membres des commissions, chargés de présenter un rapport sur une industrie nouvelle, devront avoir le plus grand soin de formuler des conclusions aussi courtes que possible, notant, à coté, ce que l'invention ou le perfectionnement peut présenter de bon et d'utile, ce qu'il laisse encore à désirer ou ce qu'il peut avoir de défectueux.

« Lorsqu'un industriel croira devoir livrer à la publicité les rapports dont sa demande aura été l'objet, il ne pourra le faire qu'à la condition d'insérer textuellement les conclusions de ces rapports, ne pouvant, dans aucun cas, en extraire, à sa fantaisie ou dans son intérêt, telle ou telle partie ou en supprimer telle autre.

« Dans le cas où il ne se conformerait pas exactement à ces prescriptions, il sera par ce seul fait privé de toute récompense proposée et déchu du droit de se prévaloir de l'approbation de la Société qui se réserve de poursuivre devant tous tribunaux la répression de cette fraude. »

« Les conclusions présentées par les rapports ne peuvent être que de trois sortes :

« 1° *Le rejet.* — M. le Secrétaire fait connaître à l'industriel que la Société n'a pas cru devoir donner suite à sa demande.

« 2° *Le renvoi à la Commission générale d'industrie.* Ce renvoi peut être : 1° pur et simple, à titre de renseignement ; 2° motivé ; 3° avec proposition de récompense. Le Secrétaire fait connaître, s'il y a lieu, ce renvoi au solliciteur.

« 3° *Le Renvoi d'urgence* à la Commission permanente de l'industrie pour donner son avis et proposer, s'il y a lieu, la remise à l'impétrant d'une expédition du rapport de la Commission.

« Dans tous les cas, M. le Secrétaire-perpétuel fait connaître à l'industriel la décision de la *Commission d'examen*, mais il ne délivre d'extrait du rapport que dans le cas d'obtention d'une récompense ou dans le cas spécial ci-dessus indiqué. »

La discussion étant ouverte sur les conclusions du rapport de M. Segond-Cresp, M. Chaumelin demande si la commission a prévu le cas où l'industriel auquel on aura refusé communication du rapport concernant son industrie, jugerait à propos de se servir de ce rapport une fois qu'il aura été inséré dans les mémoires de la Société.

M. Menard repond qu'en pareil cas les rapports ne seront jamais insérés *in extenso* et que le résumé qui en sera fait devra exprimer des réserve telles qu'il n'y aura pour l'industriel aucun avantage à reproduire ce résumé.

M. Sapet propose que dans le cas où un industriel, jugé digne d'une récompense, désirerait obtenir le rapport détaillé de la Commission, on lui délivrât sinon le rapport textuel, du moins un resumé plus explicite que les conclusions.

M. SEGOND-CRESP insiste pour que ces conclusions soient seules communiquées, et il démontre l'inconvénient qu'il y aurait à ce que les commissions fussent tenues de faire des résumés de leur rapports, au gré des industriels; la Société deviendrait ainsi un bureau de rédaction de réclames.

La discussion étant close, les conclusions du rapport de M. SEGOND-CRESP sont mises aux voix et adoptées.

MM. MENARD et CHAUMELIN proposent de transmettre aux industriels, préalablement à l'examen de leurs découvertes, une copie imprimée des conditions qui règlent la publicité des rapports.

Cette proposition est adoptée.

— Puis, M. FEAUTRIER a la parole pour la lecture d'un rapport sur un mémoire de M. PENON, candidat au titre de membre actif.

« M. PENON aurait pu, dit M. le rapporteur, fournir à l'appui de sa candidature, un très bon travail de statistique; mais, passionné pour la science des médailles et surtout pour l'étude des monnaies bizantines, il a tenu à vous parler numismatique. Cette branche si intéressante des connaissances humaines se rattache, d'ailleurs, par plus d'un point, à la statistique; et, bien loin de l'en blâmer, nous devons savoir gré à M. PENON d'avoir tenu à traiter un sujet qui lui aura fourni l'occasion d'enrichir nos archives d'un excellent mémoire. »

M. PENON s'occupe dans ce mémoire, des monnaies frappées à Arles; il démontre que les ateliers de cette ville, ouverts seulement sous l'Empereur CONSTANTIN le grand, ont fonctionné régulièrement jusqu'aux approches de la chûte de l'empire d'Occident, l'Empereur ZENON ayant fait cession à ODOACRE, en 480, de la ville d'Arles et de son territoire. Postérieurement à cette date, quelques pièces portant le différent des ateliers d'Arles et de Marseille ont

été frappées au nom de *Justin* et à celui de *Maurice* Tirère ; mais c'est là un fait anormal, dont il n'a été donné jusqu'ici que des explications plus ingénieuses que fondées.

M. Feautrier entre dans quelques détails sur ce sujet intéressant ; son rapport est applaudi par l'assemblée, qui voit, d'ailleurs, combien il est versé lui même dans la connaissance des médailles et qui n'a pas oublié que c'est à cet honorable membre que Marseille est redevable, en grande partie, du bon état de sa galerie numismatique.

M. Feautrier conclut à l'admission de M. Penon au titre de membre actif de la Société de statistique.

Conformément aux statuts, l'assemblée aura dans sa prochaine séance, à se prononcer, au scrutin secret, sur l'adoption ou le rejet de cette conclusion.

— L'ordre du jour appelle un rapport de M. Natte sur une *Notice sur la ville de Cuges*, par M. Bonnifay. M. le rapporteur déclare qu'ayant un jugement très sévère à porter sur cet ouvrage, il désire qu'on lui adjoigne deux membres pour procéder à un examen nouveau dont les résultats seront ultérieurement soumis à la Société.

M. le Président désigne MM. Segond-Cresp et Menard.

On procède ensuite, par voie de scrutin secret, à l'élection de M. Roussin, candidat au titre de membre actif. M. Roussin est élu membre actif à l'unanimité des suffrages.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Séance du 4 septembre 1862.

—

Présidence de M. Sapet.

M. Chaumelin, Vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du mois d'août. Ce procès-verbal est adopté.

M. le Secrétaire-perpétuel dépouille la correspondance qui présente les pièces suivantes :

1° Lettre de M. Henry Guys qui sollicite le titre de membre honoraire de la Société.

M. P.-M. Roux fait remarquer que M. H. Guys n'a été membre actif de la Société que pendant neuf ans, six mois. Or, le règlement fixe à dix années révolues le temps d'activité donnant droit au titre de membre honoraire. En l'état, M. le Président renvoie à la séance du mois d'octobre la délibération sur la demande précitée, en priant M. le Secrétaire-perpétuel d'apporter à cette séance les pièces susceptibles d'éclairer le jugement de l'Assemblée.

2° Trois lettres de M. Vauthier-Galle, relatives à la rectification d'une erreur qui s'était produite dans la gravure des coins pour les jetons de présence. Dans la dernière de ces lettres, M. Vauthier-Galle demande une indemnité de 50 francs pour les frais nécessités par cette correction.

M. le Secrétaire-perpétuel communique les réponses qu'il a faites aux deux premières de ces lettres et il consulte l'Assemblée à l'effet de savoir si elle est d'avis de payer l'indemnité demandée.

Une décision affirmative est prise à l'unanimité.

L'ordre du jour appelle la réception de M. Roussin, membre actif.

M. le Président, s'adressant au récipiendaire, le félicite, au nom de la Société, sur le savoir dont il a fait preuve, comme chimiste, dans son *Etude sur les eaux du canal de la Durance*, travail qu'il a présenté à l'appui de sa candidature. La Société est *heureuse*, ajoute M. le Président, d'accueillir dans son sein un membre aussi instruit que M. Roussin; elle a la certitude qu'il partagera l'esprit de camaraderie dont tous les membres sont animés et qu'il concourra avec zèle à l'accomplissement de la tache commune.

M. Roussin remercie M. le Président de ses paroles

bienveillantes et déclare qu'il s'associera de grand cœur aux travaux de la Société, espérant trouver dans chacun de ses nouveaux collègues un soutien et un conseil.

La parole est donnée ensuite à M. NATTE pour la lecture d'un rapport sur la *Sstatistique de Cuges*, par M. BONNIFAY.

M. le rapporteur s'excuse de n'avoir pas encore pu rédiger son travail, tous les membres de la Commission, dont l est l'organe, n'ayant pas terminé l'examen du livre de M. BONNIFAY.

M. JUBIOT, Président d'une commission chargée d'étudier un appareil pour la fabrication de la glace, déclare que cette commission, ayant besoin de se procurer divers renseignements pour formuler une appréciation aussi complète que possible, a cru devoir ajourner son rapport.

L'ordre du jour amène ensuite la discussion de deux propositions de M. SAPET, tendant la première à porter de un an à deux la durée des fonctions du bureau ; la seconde, à continuer la Statistique des Bouches-du-Rhône publiée sous les auspices de M. DE VILLENEUVE, préfet de ce département.

M. SAPET donne de nouveaux développements à son idée et insiste sur les avantages qu'il y aurait à ce que les membres du bureau fussent élus pour deux ans. Ils auraient ainsi tout le temps nécessaire pour imprimer aux travaux de la Société une direction efficace.

M. P.-M. ROUX demande si les propositions de M. SAPET ont été faites réglementairement, à savoir si elles ont été appuyées par cinq membres et si deux mois se sont écoulées depuis qu'elles ont eté déposées sur le bureau.

Après avoir reçu une réponse affirmative, M. le Secrétaire-perpétuel exprime l'opinion qu'il convient d'étudier scrupuleusement les propositions dont il s'agit ; avant de toucher un règlement qui régit, depuis de longues années, la Société, et il faut méditer longuement sur les résultats d'un acte aussi grave. On ne doit pas oublier, d'ailleurs, que

tout changement introduit dans le règlement ne pourrait être valable, qu'après approbation de S. E. M. le Ministre de l'intérieur.

M. P.-M. Roux conclut à l'ajournement de la discussion sur la première des propositions présentées par M. Sapet. Quant à la seconde proposition, qui a été faite, dit-il, à diverses époques par plusieurs membres de la Société, il est loin de la repousser.

MM. Sapet, Segond-Cresp, Jubiot, Maurin, Natte et Chaumelin prennent tour à tour la parole pour demander les uns la continuation de la discussion, les autres son ajournement.

Il est question de mettre aux voix la seconde proposition de M. Sapet, mais ce dernier insiste pour que la délibération porte tout d'abord sur la première.

Attendu l'heure avancée de la soirée, M. le Président renvoie la suite de la discussion à la séance du mois d'octobre.

Séance du 2 *octobre* 1862.

En l'absence de MM. les Président et Vice-président, M. Feautrier, étant, après le Secrétaire-perpétuel, le plus ancien membre actif inscrit sur le tableau, occupe le fauteuil.

Après la lecture, par M. Chaumelin, Vice-secrétaire, du procès-verbal de la séance du 4 septembre dernier, qui est adopté, M. Feautrier, appelé à recevoir M. Penon, membre actif nouvellement élu, lui dit qu'il se félicite de cette circonstance, d'autant plus qu'il a pu mieux que personne apprécier ses connaissances en numismatique, ayant eu des relations suivies avec lui et admirer son zèle ainsi que son aptitude, dès les débuts de ses investigations sur cette science, au point de l'avoir vu bientôt s'élever à la hauteur

du maitre. M. Feautrier manifeste ensuite la persuasion où il est que si M. Penon n'a pas produit des chiffres dans son travail présenté à l'appui de sa candidature, il ne remplira pas moins ces devoirs de statisticien de manière à répondre dignement à l'attente de la Compagnie.

Dans sa réponse, le récipiendaire montre combien il est touché des paroles élogieuses qu'il vient d'entendre et il se hate d'énoncer qu'il ne se dissimule pas qu'il doit le titre flatteur qui lui a été décerné, à la bienveillance de M. Feautrier et à celle de ses nouveaux collègues ; il promet de faire son possible pour justifier la bonne opinion qu'on a de lui, mais il avance modestement qu'il lui faudra pour cela marcher sur les traces de ses collaborateurs, sur celles, notamment, de M. Feautrier qu'il reconnait toujours comme son maitre en matière de numismatique.

On passe à la correspondance.

M. le Secrétaire perpétuel dépose sur le bureau, pour être confiés à la garde de M. le bibliothécaire, les ouvrages adressés à la Société et dont voici les titres :

1° *Compte général de l'administration de la justice civile et commerciale de France*, pendant l'année 1860, présenté à S. M. Impériale par le garde des sceaux, Ministre de la justice.

2° *Compte général de l'administration de la justice criminelle en France*, pendant l'année 1860, présenté par le Ministre de la justice.

3° *Annuaire de la Société météorologique de France*, tome 7e 1859, 1re partie, tableaux météorologiques, feuilles 1 à 11.

4° *Même annuaire*, tome 9, 1861, 2e partie, bulletin des séances, feuilles 1 à 5.

5° *Nouveaux mémoires de la Société des sciences, agriculture et arts du Rhin*, tome 2, 1er fascicule, Strasbourg, 1862.

6° *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*, 1862, 1er trimestre, Le Mans.

7° *Journal d'agriculture de la Côte d'Or*, n° 3, mars 1862.

8° *Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer*, nos 13 à 20, janvier, février, mars, avril, mai, juin, juillet, août 1861.

9° *L'agronome praticien*, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiégne, n° 25, août 1862.

10° *Compte-rendu des séances de l'académie économico-agraire des georgofili de Florence*, 4e trimestre, 2e année, mars, avril, mai 1861, mars, juin, juillet 1862, Florence (4 brochures).

11° *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente* (année 1860, 3e et 4e trimestre).

12° *Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses*, de la 27e et de la 28e année, 1860, 1861.

13° *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier* (sciences, arts, et belles lettres,) t. VII, 1 et 2 livraisons.

14° *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles* de l'Yonne, année 1861, 15e vol., 4e trimestre 1861.

L'ordre du jour appelle ensuite un rapport, par M. P.-M. Roux, sur le Congrès scientifique de St-Etienne, les assises scientifiques et le Congrès archéologiques d'Apt qui ont eu lieu, dans le courant du mois dernier. Notre Société de statistique y a été représentée par son Secrétaire perpetuel. Celui-ci est persuadé que cette délégation lui a valu deux honorables distinctions à la fois, celle de Vice-président général et celle de président de la section de médecine du Congrès de St-Etienne. Il a été quelques jours après présider les assises scientifiques et le Congrès archéologique d'Apt, en sa double qualité de Sous-directeur de l'Institut des Provin-

ces et d'inspecteur divisionnaire de la Société française pour la conservation des monuments.

M. P.-M. Roux parle de l'excellent accueil qu'il a reçu partout, et assure que d'importants travaux ont été produits. Ceux du Congrès de St-Etienne seront publiés par les soins du Congrès lui même et un exposé de ceux des deux réunions aptésiennes, trouvera sa place (1) dans le présent procès verbal, lorsqu'il sera livré à l'impression. M. P.-M. Roux, ne voulant pas abuser de la bienveillante attention de ses collègues par un long récit, se borne actuellement à faire connaître quelques faits qui ont marqué particulièrement ces deux solennités, et par exemple, il annonce qu'elles ont suggéré aux savants de la ville d'Apt, l'idée de se constituer en une Société scientifique et littéraire dont les rélations ont été dès le jour de sa fondation, établies avec le Secrétaire perpétuel de la Société de statistique de Marseille ; ce qui est un sur garant que les deux Compagnies auront entre elles de fréquents et utiles rapports.

Puis, l'ordre du jour amène le revouvellement des fonctionnaires de la Société, pour 1863. Avant d'y procéder par voie du scrutin, suivant l'usage, ou rappelle qu'aux termes du réglement, le Président sortant ne saurait être réélu, ici, M. P.-M. Roux prend la parole pour ajouter qu'il n'y a pas lieu cette année de donner un successeur au Secrétaire, bien qu'il ait manifesté naguères l'intention de

(1) Nous avons ensuite pensé qu'il était plus convenable de le ranger à la suite de tous les procès-verbaux des séances de la Société, en 1862, afin d'éviter une sorte de confusion par l'intercalation dans ces procès-verbaux, de ceux des séances des Assises et du Congrès d'Apt.

Ainsi isolés et présentés suivant l'ordre dans lequel ils ont été produits, les actes de ces dernières assemblées ne seront pas un obstacle à la relation continue de ceux de notre Société.

cesser ses fonctions. Mais ses amis ayant exigé de lui encore quelque temps de dévouement, il a cédé à leur instances et avec d'autant plus d'empressement qu'il lui eut été pénible de se retirer sous la présidence de l'honorable collègue M. SAPET, et à l'arrivée au fauteuil du collègue non moins honorable, M. L. MENARD, surtout alors qu'il y a à remplir un grand vide dans nos publications.

M. P.-M. ROUX reprend, dès aujourd'hui, la plume. Après l'avoir confiée, pendant 4 ou 5 mois, à M. CHAUMELIN, qu'il remercie sincèrement, et il prie la Société de voter aussi des remerciments à ce digne collaborateur. Adopté.

Immédiatement après, le scrutin est ouvert pour l'élection du Président; le nombre des votants est de 12; M. L. MENARD, ayant réuni toutes les voix est proclamé Président.

Pour la Vice-présidence, 9 suffrages sont donnés à M. SEGOND-CRESP, 2 à M. CHAUMELIN et 1 à M. JUBIOT. M. SEGOND-CRESP, ayant eu la majorité des suffrages, est nommé Vice-Président.

On passe à l'élection du Vice-Secrétaire. Toutes les voix, moins une pour M. MORTREUIL, se portent sur M. CHAUMELIN qui, par conséquent, est proclamé Vice-Secrétaire.

Puis, il s'agit d'élire les annotateurs, en les comprenant dans un seul scrutin. MM. NATTE, FLAVARD et JUBIOT réunissent chacun dix voix, ils sont appelés à remplir les fonctions d'annotateur. Des 6 voix pour compléter le nombre 36, égal à celui des votants, 3 ont été pour M. ALBRAND, 2 pour M. MAURIN et une pour M. PENON.

Arrive la nomination du conservateur bibliothécaire; le nombre des votants est le même, 10 se déclarent pour M. L. BLANCARD et 2 pourM. PENON. Les fonctions de bibliothécaire sont donc confiées à M. L. BLANCARD.

Enfin, on s'occupe de l'élection du trésorier; 12 voix sont ainsi reparties; 8 à M. LIONS, une à M. ALBRAND, une à M. SEGOND-CRESP, une à M. CHAUMELIN et une à M. PENON,

M. Lions a donc assez de suffrages pour être confirmé trésorier.

Les élections ainsi faites, M. le Président dit que suivant l'ordre du jour, on doit continuer actuellement la discussion sur la proposition de M. Sapet, consistant à porter à deux années la durée des fonctions des membres du bureau. Mais M. le Secrétaire perpétuel fait remarquer qu'il conviendrait que cette discussion fut comme alors qu'elle a commencé dans une précédente séance, faite en présence de l'auteur de la proposition.

M. Feautrier pense également qu'il faudrait ajourner cette discussion, M. Sapet n'assistant pas à la séance d'aujourd'hui.

La plupart des membres ne partagent pas cette manière de voir, supposant que M. Sapet n'a pas voulu, par sa présence, influencer les votes. Il n'a, d'ailleurs, pas écrit pour faire connaitre le motif de son absence et paraitrait par cela même consentir à toute décision sur le sujet en question.

M. le Président consulte alors l'assemblée sur l'opportunité ou l'inoportunité de donner suite à l'ordre du jour et l'on se décide; à l'unanimité, pour l'affirmative.

On rappelle d'abord qu'il y a eu précédemment unanimité pour reconnaitre la nécessité de reprendre la statistique des Bouches-du-Rhône, au point où l'ouvrage de M. le Préfet de Villeneuve l'a laissée; il n'y a donc plus qu'à discuter sur la demande relative à la durée des fonctions des membres du bureau, et notamment du Président.

M. Chaumelin regarde la seconde proposition de M. Sapet comme tellement liée à la première qu'on ne saurait admettre l'une sans l'autre et que, puisque l'on s'est accordé à adopter la première, on doit nécessairement ne pas rejeter la seconde. M. Chaumelin appuye chaleureusement la proposition, qui ne pouvait avoir de meilleur défenseur.

Mais M. Flavard la combat, surtout quant à la bis annua-

lité du Président et donne des raisons qui paraissent péremptoires.

M. Chaumelin essaye de les retorquer et M. P.-M. Roux dit que dans l'exposé des travaux, lu à la dernière séance publique, il a exprimé le regret que les fonctions de deux présidents n'eussent pas été prolongées, parce qu'ils avaient regretté beaucoup eux mêmes de n'avoir pu accomplir ce qu'ils avaient projeté d'utile. Mais depuis, se rappelant les motifs irréfutables que l'on fit valoir, il y a 35 ans, alors que l'on rédigea les réglements de la Société, considérant, d'ailleurs, ce qui vient d'être mis en avant pour maintenir le réglement quant à la durée des fonctions des membres du bureau, M. P.-M. Roux opine en faveur de ce maintien.

M. Maurin prend, à son tour, la parole pour argumenter contre la proposition, et M. Chaumelin ayant repliqué, M. Jubiot fait ressortir ce qui a été avancé à l'encontre de la durée bis annuelle des fonctions du Président, et il ne voit pas que par cette durée on parvienne à donner plus d'impulsion aux travaux de la Société dont l'activité scientifique tient au bon vouloir des membres et non à celui seul du Président.

Quelques autres membres parlent dans le même sens et M. le Président ayant déclaré close la discussion, soumet au scrutin secret la proposition qui n'est pas adoptée par les trois quarts des votants, c'est à dire par 9 sur 12.

La demande du titre de membre honoraire pour M. Guys, dans l'hypothèse où il n'aurait pas retiré sa démission ou qu'elle aurait été acceptée, fixe l'attention de l'Assemblée dont la majeure partie invoque les précédents de la Société en pareille occurrence, et M. le Secrétaire-perpétuel est appelé à faire connaitre ces précédents, il rapporte que l'on a souvent accordé le titre de membre honoraire à des membres actifs qui n'avaient été rien moins qu'actifs; alors le réglement avait été mal interprété et c'est pour prévenir dé-

sormais cette sorte d'infraction qu'il a été pris, en février 1859, une délibération tendant à expliquer le sens devant être donné aux travaux exigés pour l'obtention du titre dont il s'agit. Cette délibération, ajoute M. le Secrétaire, a été insérée dans le recueil de la Société, et imprimée séparément, sous forme de circulaire, pour être portée à la connaissance de tous les membres actifs. Elle est mise, au reste, sous les yeux des membres présents, et apprend à ceux qui ne l'on pas reçue que les membres actifs doivent avoir assisté à toutes les séances, pendant 20 ans, n'étant pas sexagénaires, ou pendant 10 ans, avec la condition de 60 ans d'âge, pour pouvoir prétendre au titre de membre honoraire.

M. Chaumelin, appuyé par M. Lions, soutient que nonobstant une pareille décision, ce titre devrait être décerné à M. H. Guys. Presque toutes les membres sont d'un avis contraire, considérant que l'on doit avant tout s'incliner devant le réglement et les délibérations qui ont force d'articles réglementaires. On ajoute qu'aucun des 3 ou 4 derniers membres actifs qui ont ambitionné le titre de membre honoraire, ne l'a obtenu par respect pour la décision précitée et que l'un d'eux est dès lors resté membre actif pour s'attacher à réunir les conditions qu'on exigeait de lui.

M. le Secrétaire-perpétuel dit que si lon pouvait faire bréche au réglement, ce devrait être pour M. Guys en considération de son zèle et de ses talents. La Société l'a bien compris puisqu'elle a fait plusieurs démarches pour l'engager à revenir sur sa détermination, et cela sans succès ; la Société doit comprendre aujourd'hui que sa dignité ne lui permet pas de faire de nouvelles démarches. M. le Président pense donc qu'il y a lieu d'accepter la démission de M. H. Guys et ayant acquis la conviction que ce collègue n'a pas le temps de service voulu pour devenir membre honoraire, lui fait l'application du réglement à ce sujet, après avoir,

toutefois, consulté la Société qui prononçe dans le même sens.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, M. le Président lève la séance.

Séance du 6 *novembre* 1862.

En l'absence de M. le Président, M. L. Menard, Vice-Président occupe le fauteuil.

Le procès-verbal de la séance du 2 octobre, lu par M. le Secrétaire-perpétuel, est adopté sans réclamation par la Société.

M. le Secrétaire dépose sur le bureau pour être confiés à la garde de M. le bibliothécaire les ouvrages dont voici la liste :

1° *Memoirs of the literary and philosophical Society of Manchester. Tird series, first volume, London*, 1862.

2° Une brochure intitulée : *Chants populaire du pays Castrais*, par Anacharsis Combes (in 8° de 148 pages, Castres, 1862.) Remis à M. L. Menard, rapporteur.

3° *Bulletin de la Société archéologique et historique de la Charente* (année 1862, 1er trimestre, Angoulême.)

4° *Journal d'agriculture de la Côte-d'or*, (n° 9, septembre 1862.)

5° *Bulletin de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-mer.*

6° *Journal de la Société de statistique de Paris*, (3me année, n° 6, juin 1862.)

7° *Revue horticole des Bouches-du-Rhône ;* journal des travaux de la Société d'horticulture de Marseille, (n° 97, 98 et 99 — juillet, août et septembre 1862.)

La Société littéraire et philosophique de Manchester a proposé d'échanger son journal contre le recueil de nos

travaux. A ce sujet, un membre fait remarquer qu'il convient de demander préalablement la collection des actes de cette Société, avant de lui adresser la collection de notre Répertoire.

M. Penon pense que nous devons commencer nous-même par l'envoi de notre collection. On est généralement de cet avis. Mais M. L. Menard voudrait savoir aux frais de qui cet envoi sera fait, puisque la Société ne saurait disposer que d'un certain nombre d'exemplaires auxquels elle a souscrit du recueil de ses travaux.

M. Chaumelin s'étant persuadé que la Société est propriétaire de ses publications et peut conséquemment en disposer à son gré, ne voit pas la moindre difficulté à ce que l'échange des travaux des deux Sociétés se fasse en leurs noms et pour leur propre compte.

M. Segond-Cresp est surpris d'entendre dire à M. Chaumelin, après bien des explications données d'autres fois, que la Société est propriétaire du recueil de ses travaux ; elle ne l'est que des exemplaires auquels elle a souscrit, ne s'étant pas chargée elle-même de cette publication.

M. le Secrétaire qui en est l'éditeur promet de faire don d'une collection, en faveur de la Société de Manchester dont, néanmoins, les envois seront reçus pour notre compagnie. Cette promesse est accueillie avec reconnaissance.

L'ordre du jour appelle en premier lieu le rapport d'une commission composée de MM. Feautrier, Mortreuil et Natte et chargée d'examiner un mémoire de M. Husschling, membre correspondant, à Bruxelles, mémoire intitulé : *De l'influence de la noblesse sur la culture intellectuelle.*

M. Natte, qui avait été nommé rapporteur, étant retenu chez lui pour cause de maladie, a laissé à M. Mortreuil le soin de faire connaître l'opinion de la commission sur ce travail qu'elle a considéré, quoique volumineux, comme

un bulletin biographique, ou plutôt une simple nomenclature qui, en un mot, a besoin d'être complétée et dont il importera de tirer des inductions qui puissent en justifier le titre.

Ainsi, tout en reconnaissant que c'est là le fruit de longues et pénibles recherches qui supposent chez son auteur des connaissances variées, et même de l'érudition, la commission a été unanime pour ne pas proposer l'impression de cet ouvrage tel qu'il est.

M. P.-M. Roux, absent ou empêché depuis quelques temps de participer aux travaux de la compagnie, n'ayant pas pris connaissance du mémoire dont il sagit, s'incline devant le jugement de la commission, bien qu'il regarde les bulletins biographiques comme devant avoir pour nous beaucoup d'attraits, en ce sens, qu'ils se rattachent à la statistique morale. Il prie M. Chaumelin qui l'a remplacé pendant quelques mois au secrétariat, de vouloir bien, par cela même, se charger de la réponse à faire à M. Heuschling.

L'ordre du jour amène ensuite un rapport, par M. Flavard sur divers procédés pour produire la glace. MM. Barbegnac et Boyer, dit-il, n'ont que le mérite d'avoir introduit une nouvelle branche d'industrie à Marseille, en livrant à la consommation, pour 25 centimes le kil. de glace ou une carafe d'eau frappée. C'est à M. Carré, ingénieur civil distingué, qu'est dûe l'invention d'un appareil propre à obtenir ce résultat, dont l'importance l'a fait étudier avec une grande attention. Déjà, six appareils de ce genre fonctionnent dans le Midi ; deux à Marseille, dont l'un de MM. Barbegnac et Boyer, l'autre antérieur chez M. Velten pour la fabrication des bières de Bavière, en été ; des quatre restant, un à Toulon, un à Alger, un à Toulouse et un chez MM. Merle, en Camargue, pour la précipitation, en grand du sulfate de soude des eaux mères de sel marin.

Ces appareils sont la mise en pratique de l'expérience de LESLIE, laquelle consiste à coaguler l'eau sous le récipient de la machine pneumatique.

Depuis LESLIE, M. SCHORRE, en 1836, M. HARRISSON, en 1856, ont employé l'évaporation de l'éther dans le vide pour opérer la congélation de l'eau sans obtenir un fonctionnement régulier et avantageux : plus heureux, M. CARRÉ est parvenu à surmonter les difficultés du problème à résoudre. Il ne se proposa d'abord que la fabrication de la glace à peu près sans frais, avec les seules ressources des effets naturels. Mais son invention a trouvé de plus nombreuses et utiles applications dans le commerce et l'industrie; comme ses devanciers il commença par se servir de l'éther ; il employa ensuite exclusivement le ammoniaque, à cause de son calorique lattent très élevé et de la propriété qu'à ce gaz de se dissoudre sans dégager presque de calorique de combinaison.

M. FLAVARD fait connaitre le fonctionnement du premier appareil fort simple de M. CARRÉ. Il décrit ensuite minutieusement les grands appareils l'ammoniaque pouvant produire jusques à 2000 kil. de glace par heure et la fournir à moins de 5 centimes le kilo.

L'appareil-Barbegnac produit seulement 25 kil. par heure et à couté 10,000 fr. A l'aide de celui de M. VELTEN on obtient un équivalent de froid, de 150 kil. à l'heure et par celui de M. MERLE on a 2,000 kil. dans le même espace de temps.

Ces appareils sont susceptibles de perfectionnement, et celui à éther de M. VELTEN, modifié par lui-même, parait devoir être débarrassé des inconvénients qu'on lui reprochait, et même avoir, dans certains cas, des avantages sur celui du gaz ammoniac.

Du reste, M. le rapporteur dépose sur le bureau un travail de M. VELTEN sur les utiles modifications qu'il a apportées à l'appareil à éther de M. CARRÉ, et la commission de-

mande un examen sérieux de ce travail pour le récompenser s'il y a lieu ; en attendant, elle vote des remerciments à M. Velten, ainsi qu'à MM. Barbegnac et Boyer.

Une discusion s'élève au sujet de ce rapport ; MM. Penon, Flavard, Maurin y prennent part, et M. le Président, après l'avoir résumée, charge la commission composée de MM. Jubiot, Flavard, Natte et Roussin d'étudier les perfectionnements signalés et de préciser les motifs qui autoriseraient le renvoi à la commission des récompenses.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

Séance du 4 décembre 1862.

—

Présidence de M. Sapet.

Le procès-verbal de la séance du 6 novembre est lu et adopté sans réclamation par la Société.

On passe à la correspondance :

Lettre de M. le Ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qui accuse réception et remercie la Société de l'envoi du 22e volume de ses travaux.

Lettre de M. le Ministre de l'intérieur qui ayant reçu plusieurs exemplaires du même volume, dit qu'il suit toujours avec plaisir cette publication, se recommandant, ajoute-t-il par la variété des travaux et l'importance des questions qui se rattachent aux intérêts marseillais, etc., etc.

Lettre de M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes, qui annonce avoir reçu et fait parvenir à leur destination les 36 exemplaires du Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille (22e volume) pour être transmis à diverses Sociétés savantes. Son Excellence remercie de cet envoi et de celui des deux exemplaires qu'il a

également reçu de la même publication destinés à la bibliothèque des Sociétés savantes.

Lettre de M. DUFAUR de MONTFORT, membre correspondant, à Riscle, qui ayant reçu le dernier compte rendu imprimé des travaux de la Société et ayant lu la notice nécrologique, sur son père, éminent collègue si regretté, exprime sa vive gratitude pour tout ce que contient cette notice.

Sont ensuite déposés sur le bureau: 1° *L'agronome praticien*, journal de la Société d'agriculture de l'arrondissement de Compiègne, n° 17, septembre 1861.

2° Une brochure dont l'auteur, M. MARIE François, fait hommage à la Société et qui est intitulée : *Moyens de prévenir les innondations et d'accroitre les bois et les paturages dans la Haute et la Basse Provence, suivis de quelques considérations sur l'émigration.*

Le dépouillement de la correspondance manuscrite et imprimée étant terminée, M. LIONS lit quelques mots sur le *fucus crispus* de LINNÉE. Il raconte d'abord qu'une dame s'étant guérie de violents maux de gorge par l'usage de cette plante, la conseilla à notre collègue qui, atteint d'une laryngite chronique depuis une quarantaine d'années, fut bien aise, avant de recourir à ce végétal, d'en savoir le nom.— On lui répondit que c'était un figuier (*ficus*), puis un poisson (*piscus*), et, enfin un oiseau, pivert (*picus*).

Peu satisfait de ces réponses, M. LIONS se procura un brin de la plante et s'assura ainsi qu'il s'agissait du *fucus crispus* de LINNÉ, connue encore sous les noms de *Chondrus crispus*, de *Chondrus polymorphus*.

On sait que les nombreux *fucus* ou *varechs* que l'on trouve sur nos côtes maritimes et dans le Nord de l'Europe sont préconisés contre le goître et les scrophules, ou servent par l'incinération à la fabrication de la soude et de la potasse, ou, enfin, sont, en grand nombre, propres à l'alimentation

de l'homme, etc, comme gélées nutritives dans les affections de poitrine.

Puis l'auteur rappelle les expériences du docteur DAVY, dont il résulte que sur 1000 parties de ces plantes sèches, on obtint en Azote : 15 parties dans le *laminaria digitata*, 24 dans *l'Alicaria esculenta*, 25 dans le *Chondrus crispus*, 30 dans l'*Iridœa edulensis* et 46 dans le *Porphyralacinata*.

Le fucus crispus, de la famille des Algues, connue à Marseille sous le nom de lichen carraguen, vient, assure-t-on sur les côtes du département du Var et sur celle des Bouches-du-Rhône, dans la caranque de Morgiou, près de Montredon.

M. LIONS finit par citer la statistique des Bouches-du-Rhône, publiée sous les auspices de M. de VILLENEUVE, Préfet; ouvrage qui signale 33 espèces de fucus ou vareclis existant sur notre littoral maritime, parmis lesquels figure le *fucus vésiculosus* dont on a soupçonné l'efficacité contre certaines maladies cutanées et qui est regardé surtout comme un spécifique pour combattre avantageusement l'obésité.

M. LIONS avance que cette dernière propriété étant parvenue à la connaissance des dames marseillaises, les a portées depuis quelques jours à fréquenter l'herboristerie de M. BLAISE pour lui demander le *fucus* à l'aide duquel elles sont bien persuadées de conserver leurs tailles svettes et légères.

Arrivé à la fin de sa lecture qui a été écoutée avec intérêt, M. LIONS repond négativement à M. le Secrétaire qui lui a demandé si le *fucus crispus* a guéri ou amendé son ancienne affection catharale du larynx.

Immédiatement après, la parole est à M. BLANCARD; il lit à l'assemblée quelques parties du rapport de M. de PERSIGNY à l'Empereur sur les archives départementales, d'où il résulte que le nouvel essor donné par l'administration centrale à cet important service est de nature à amener les résultats les plus satisfaisants au point de vue de la décou-

verte et de la publication des anciens titres, ces éléments précieux d'une bonne statistique des faits passés.

M. **Blancard** appelle l'attention de ses collègues sur une phrase du rapport qui signale au monde savant l'existence, dès la fin du XVe siècle, du projet actuellement en voie d'exécution, du percement des Alpes pour faciliter les relations internationnales de la France et du Piémont. Cette existence est prouvée par un acte du temps, où il est question d'une convention entre le roi de France et le Marquis de Saluces, au sujet de la percée. Notre collègue, archiviste des Bouches-du-Rhône, ayant la bonne fortune de posséder cette pièce dans son dépôt, en fait lecture à la Société et lui fait remarquer, entr'autres passages curieux, celui très important qui constate que des études avaient été faites sous Louis XI, et avaient démontré, dès cette époque, la possibilité de percer le Mont-Viso.

La Société applaudit à cette communication et remercie M. **Blancard** de l'empressement qu'il a mis à confier à M. l'archiviste copie de cette pièce dont on pourra tirer parti dans l'occasion.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, M. le Président lève la séance.

TABLEAU

DE L'ORGANISATION DES COMMISSIONS

DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DE MARSEILLE

en 1863.

PREMIÈRE SECTION.

STATISTIQUE PHYSIQUE.

Cette section est divisée en six commissions.

Commission de topographie.

MM. Bordes, Gentet et Toulouzan.

Commission de météorologie.

MM. Dugas, Jubiot et P.-M. Roux, de Marseille.

Commission d'hydrographie.

MM. Maurin, P.-M. Roux, de Marseille et Roussin.

Commission de géologie.

MM. Feautrier, Flavard et Toulouzan.

Commission de botanique.

MM. Lions, A. Lucy, Roussin et P.-M. Roux, de Marseille.

Commission de zoologie.

MM. Jubiot, Maurin et P.-M. Roux, de Marseille.

DEUXIÈME SECTION.

STATISTIQUE POLITIQUE.

Cette section est divisée en neuf commissions.

Commission de division politique et territoriale.

MM. Albrand, Gentet et L. Menard.

Commission de population.

MM. Feautrier, Natte et P.-M. Roux, de Marseille.

Commission d'histoire.

MM. Blancard, Feautrier, Mortreuil, Penon, Segond-Cresp et Timon-David.

Commission d'organisation politique et administrative.

MM. A. Lucy, L. Menard, Mortreuil et Sapet.

Commission des institutions.

MM. Albrand, Feautrier, Léopold Menard, P.-M. Roux, de Marseille et Timon-David.

Commission des travaux publics.

MM. Bordes, Gentet et Toulouzan.

Commission des établissements industriels.

MM. Boisselot, Duprat, Natte, Prou-Gaillard et Sapet.

Commission de nécrologie.

MM. Chaumelin, H. Guys et P.-M. Roux, de Marseille

Commission de législation.

MM. Blancard, Lions, Mortreuil et Segond-Cresp.

TROISIÈME SECTION.

STATISTIQUE INDUSTRIELLE.

Cette section est divisée en cinq commissions.

Commission d'agriculture.

MM. Lions, A. Lucy, Segond-Cresp et P.-M. Roux, de Marseille.

Commission d'industrie.

MM. Bordes, Duprat, Sapet et Toulouzan.

Commission de commerce.

MM. Albband, Natte, Penon et Prou-Gaillard.

Commission de navigation.

MM. Albrand, Natte, Sapet et Toulouzan.

Commission des finances.

MM. Lions, A. Lucy et L. Menard.

— Une quatrième section a pour objet la réunion, en un seul corps, des travaux des diverses commissions.

Ce sont les trois annotateurs qui forment une vingtième commission, la seule dont la quatrième section se compose. Elle est chargée de la coordination des travaux des autres commissions, sous la direction du Secrétaire-perpétuel de la Société.

TABLEAU DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE

DE MARSEILLE,

Au 31 décembre 1862.

La Société de statistique de Marseille se compose de Membres d'honneur, de Membres honoraires, de Membres actifs et de Membres correspondants. Elle a, en outre, un Conseil d'administration composé de tous les fonctionnaires, pris parmi les Membres actifs.

CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 1862.

MM. Sapet, Président; L. Menard, ✡, Vice-Président; P.-M. Roux, de Marseille, ✠, ✠, C. ✡, C. ✠, Secrétaire-perpétuel et Archiviste; M. Chaumelin, Vice-Secrétaire; Natte, Annotateur de la première classe; C. Bousquet, Annotateur de la deuxième classe; Blancard, Annotateur de la troisième classe; Segond-Cresp, Conservateur-bibliothécaire; Lions, Trésorier.

MEMBRES D'HONNEUR.

Président d'honneur, Mgr le Prince de JOINVILLE *(Nommé Membre honoraire, en 1831, devenu Président d'Honneur, le 3 mai 1843.)*

Membres d'honneur de droit — *(Délibération du 7. juillet 1853.)*

MM. Le Général commandant la 9me division militaire.

Le Sénateur, chargé de l'administration du département des Bouches-du-Rhône (M. de Maupas.)

L'Evêque de Marseille (Monseigneur Cruisce.)

Le Maire de la ville de Marseille.

Membres honoraires.

2 novembre 1830.

MM. Le baron DUPIN (Charles), G. ✠, Membre de l'Institut et d'autres Sociétés savantes, à Paris.

9 janvier 1834.

MIGNET, ✠, Conseiller d'Etat, Membre de l'Institut, Directeur-archiviste au ministère des affaires étrangères, etc., à Paris.

4 septembre 1834.

LAURENCE (Jean), ✠, Directeur-général des contributions directes, etc., à Paris.

Le baron TREZEL, ✠, Général de division, à Paris.

Le baron de St-JOSEPH, ✠, Général de division, à Paris.

8 septembre 1836.

MÉRY (Louis), Professeur à la Faculté des lettres d'Aix, Membre des Académies de Marseille et d'Aix, Inspecteur des monuments des Bouches-du-Rhône et du Gard, Correspondant de la Société des sciences du Var, à Aix. *(Membre actif, en 1827.)*

7 décembre 1837.

SÉBASTIANI (Vicomte Tiburce), O. ✠, Général de division, à Ajaccio.

5 janvier 1844.

D'HAUTPOUL (le Comte), G. O. ✠, Général de division, grand Référendaire du Sénat, à Paris.

9 mars 1844.

AUTRAN (Paul), ✠, Secrétaire de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, Correspondant de l'Académie de Lyon, de la Société géographique de Paris, rue Venture, 23 *(Membre actif, en 1836.)*

22 décembre 1846.

BEUF (Jean-Baptiste-François-Alban), Employé de la garantie en retraite, Membre de la Société française de statistique universelle, du XIVme Congrès scientifique de France et des Assises scientifiques d'Aix, à Alger *(Membre actif, en 1827.)*

4 novembre 1847.

FALLOT (Frédéric-Auguste-Gustave), Membre du XIVe

Congrès scientifique de France, à Cette. *(Membre actif, en 1834.)*

MM. SAINT-FERRÉOL (JN-LS-JPH.), Liquidateur des douanes en retraite, place St-Michel, n. 5, *(Membre actif, en 1827)*

6 *juillet* 1848.

BOUIS (JEAN-JACQUES), Juge au tribunal civil de Marseille, Membre du XIVme Congrès scientifique de France, rue Dragon, 80. *(Membre actif, en 1829.)*

7 *décembre* 1848.

DE CAUMONT (ARCISSE), C. ✠, O. ✠. ✠, Fondateur du Congrès scientifique et de l'Institut des provinces de France. Président général de plusieurs sessions de ce Congrès, Membre de l'Institut, du Conseil général de l'agriculture, d'un grand nombre d'autres corps savants, à Caen. *(Membre correspondant, en 1844.)*

FRESLON (ALEXANDRE), Avocat général à la Cour de cassation, ex-Ministre de l'instruction publique et des cultes, etc., à Paris.

GUILLORY aîné, ✠, Président de la Société industrielle d'Angers et du Congrès des vignerons français, Secrétaire général de la XIe session du Congrès scientifique de France, etc., à Angers. *(Correspondant, en 1843.)*

MOREAU DE JONNÉS (ALEXANDRE), Membre de l'Institut de France et de plusieurs autres sociétés savantes de Paris, *(Membre correspondant, en 1839.)*

12 *avril* 1849.

LACROSSE, ex-Ministre des travaux publics, à Paris.

4 *octobre* 1849.

DE FALLOUX, ex-Ministre de l'instruction publique et des cultes, à Paris.

5 *novembre* 1849.

PASSY (HIPPOLYTE-PHILIBERT), ✠, ancien officier de cavalerie, ex-Ministre des finances, Membre de l'Institut de France, à Paris.

6 *décembre* 1849.

VALZ (JEAN-FELIX-BENJAMIN), ✠, Directeur de l'Observatoire, Membre de l'Institut, du XIVe Congrès scientifique,

etc., à l'Observatoire impérial de Marseille. *(Membre actif, en 1839.)*

28 *février* 1850.

MM. DE SULEAU (Louis-Ange-Antoine-Elisée), C. ✡, C. ✠, Sénateur, membre correspondant des Académies de Metz et de Dijon, etc., rue du Bac, 58, à Paris.

1er *août* 1850.

VILLENEUVE (Hippolyte-Benoit, comte de), ✡, Ingénieur en chef des mines, Professeur d'agriculture à l'école impériale des mines, Membre de plusieurs corps savants, à Paris. *(Membre actif, en 1831.)*

12 *septembre* 1850.

LERAT DE MAGNITOT (Albin), Membre des Sociétés archéologiques de Sens et de Châlons-sur-Saone, à Auch.

17 *décembre* 1850.

COSTE (Pascal) ✡, ✠. Architecte et Professeur de dessin, Membre de l'Académie de Marseille, et du XIVe Congrès scientifique, cours Saint-Louis, 4. *(Membre actif, en 1828, correspondant, en 1839, redevenu actif, en 1842.)*

3 *avril* 1851.

HECQUET (Antoine-Charles-Félix), C. ✡, C. ✠, C. ✠, Général de division en retraite, Membre honoraire de la Société de médecine de Marseille, à Paris.

5 *février* 1852.

LEFEBVRE-DURUFLE, O. ✠, Sénateur, Membre de plusieurs corps savants, à Paris.

4 *mars* 1852.

MATHÉRON (Philippe-Pierre-Emile), ✡, Ingénieur civil, Membre de l'Académie de Marseille et d'autres corps savants, Secrétaire de la Section des sciences naturelles du XIVe Congrès scientifique, membre correspondant de l'Institut des provinces de France, rue de la Paix, 17 bis, à Marseille *(Membre actif, en 1831.)* .

3 *novembre* 1853.

VANHALL (Floris-Adrian), Ministre d'Etat de S. M. le Roi des Pays-Bas, décoré de la grande croix du Lion néerlandais, de l'ordre du Faucon Blanc de Saxe-Weimar-

Eisenach, de l'ordre russe de l'Aigle polonais, de l'ordre de la branche Ernestine de la maison de Saxe, de l'ordre de Léopold de Belgique, lauréat de la Société de littérature de la Hollande, Membre de la Société des sciences à Harlem, de celle de littérature hollandaise à Leyde, de celle d'agriculture des deux provinces de la Hollande, et de bien d'autres corps savants, à La Haye.

12 *avril* 1855.

MM. THIEBAUT (NICOLAS-ALPHONSE), Docteur en médecine, Membre du XIVe Congrès scientifique de France, de la Société de médecine de Marseille et du Comité médical des Bouches-du-Rhône, de la Commission de surveillance du dépôt de mendicité de ce département, et Membre de la délégation cantonale d'instruction primaire, Administrateur de la Caisse d'épargne, allées de Meilhan, 78.

7 *août* 1856.

BAUSSET-ROQUEFORT (JEAN-BAPTISTE-GABRIEL-FERDINAND, Marquis de) O. ✡. O, ✠, Lauréat de l'Institut, Membre de la Société d'agriculture et du commerce du Var, et d'autres corps savants, rue de Bourbon, 41, à Lyon *(Membre correspondant, en* 1851.*)*

5 *février* 1857.

MÉLIER (FRANÇOIS), C. ✡, C. ✠, C. ✠, Docteur en médecine, ex-Président de l'Académie impériale de médecine, Médecin consultant de l'Empereur, Inspecteur-général des établissements sanitaires, Membre du Comité consultatif d'hygiène publique, de la Société de médecine de Paris, ex-Président de la Société d'hydrologie, Membre honoraire du Comité médical des Bouches-du-Rhône, Correspondant de l'Académie de médecine de Bruxelles, de la Société de médecine de Marseille, etc., rue des Saints-Pères, 8, à Paris, *(Membre correspondant, en* 1850.*)*

22 *août* 1857.

MARCOTTE (EDME-MARIE-ANTOINE), ✡, Directeur des douanes, Membre de l'Académie de Marseille, des Assises scientifiques d'Aix, ex-Président de la Société artistique des Bouches-du-Rhône, à Strasbourg *(Membre actif, en* 1849.*)*

3 *décembre* 1857.

M. CLOQUET (Jules), O. ✠, Docteur en médecine, Médecin consultant de l'Empereur, Membre de l'Institut, de l'Académie impériale de médecine et d'un grand nombre d'autres corps savants, à Paris.

MEMBRES ACTIFS.

26 *avril* 1827.

MM. ROUX (Pierre-Martin), de Marseille, ✠, Commandeur de plusieurs ordres, décoré de médailles civiques, lauréat de diverses sociétés savantes, Docteur en médecine, Médecin du service sanitaire, Membre de l'Académie des sciences, ancien Président de la Société de médecine et du Comité médical des dispensaires, Fondateur et Président perpétuel du Comité médical des Bouches-du-Rhône, Administrateur de la Caisse d'épargne, de la Société de bienfaisance de Marseille, Secrétaire général de la XIVe session, et vice-Président général des XVme, XVIme, XIXme, XXIIme, XXIVme, XXVme, XXVIIme, XXVIIIme et XXIXme sessions du Congrès scientifique de France, Sous-Directeur de l'Institut des provinces et Président des Assises scientifiques du Sud-Est de la France, Inspecteur divisionnaire de la Société française pour la conservation des monuments, Membre honoraire et correspondant de beaucoup d'autres corps savants, rue Montgrand, 12.

19 *décembre* 1833.

FEAUTRIER (Jean), Secrétaire de la mairie de Marseille, du Comité d'instruction primaire, Membre du XIVe Congrès scientifique de France, de la Société française pour la conservation des monuments, rue Montgrand, 26.

1er *avril* 1841.

TOULOUZAN (Philippe-Auguste), Chef de bureau à la préfecture des Bouches-du-Rhône, Secrétaire de la Section

des sciences naturelles de la XIVme session du Congrès scienifique de France, rue St-Jacques, 82.

3 *juillet* 1845.

MM. MORTREUIL (Jean-Anselme-Bernard), ✠, Juge-de-paix, Membre de l'Académie, de la Commission de surveillance de l'Asile des aliénés, de la Société française pour la conservation des monuments, correspondant de l'Institut, Secrétaire de la section d'archéologie de la XIVme session du Congrès scientifique de France et des Assises scientifiques d'Aix, boulevard Gazzino, 3.

16 *avril* 1846.

PROU-GAILLARD (Dominique-Louis-Auguste), Négociant, Membre de la XIVe session du Congrès scientifique de France, rue Villeneuve, 2.

12 *février* 1849.

NATTE (Charles), Membre de divers corps savants, rue Montgrand, 31. *(Membre actif, en 1827, correspondant en 1844, de nouveau membre actif.)*

7 *juin* 1849.

DUGAS (Pierre-Alexis-Théodose), ✠, ✠, Docteur en médecine, Président de la Caisse d'épargne, Membre de la Société de médecine de Marseille, du Comité médical des Bouches-du-Rhône et de plusieurs autres Sociétés savantes, rue Armeny, 8.

1er *août* 1850,

GENTET (Victor-Marius), Agent voyer du premier arrondissement des Bouches-du-Rhône, Secrétaire de la Société d'agriculture de ce département, Lauréat de l'Académie de Marseille, rue des Petits-Pères, 22.

3 *octobre* 1830.

SAPET (Antoine-François-Lazare), Inspecteur de l'octroi de Marseille, Membre de la commission cantonale de statistique de Marseille, etc., boulevard du Muy, 47.

28 *novembre* 1853.

SEGOND-CRESP (Paul-Jean-Baptiste-Théodore), Avocat, Membre de la Société d'horticulture de Marseille, du Congrès scientifique de France, de la Société française

pour la Conservation des monuments, et des Assises scientifiques d'Aix, rue de la Palud, 69.

14 *décembre* 1853,

MM. FLAVARD (Eugène-Jean-Pierre-Noel), Docteur en médecine, Membre titulaire du Comité médical des Bouches-du-Rhône et de la Société impériale de médecine de Marseille, rue Château-Redon, 2.

2 *mars* 1854.

MENARD (Léopold-Branchu), ✠. Directeur des prisons, Inspecteur des établissements d'aliénés et de mendicité des Bouches-du-Rhône, Membre de la Commission cantonale de statistique de Marseille, rue de Lodi, 24

7 *septembre* 1854.

TIMON-DAVID (Joseph-Marie), Chanoine-honoraire, Fondateur et Directeur de l'Œuvre de la jeunesse, pour les ouvriers, délégué pour la surveillance de l'instruction primaire, boulevard de la Magdelaine, 88 A.

3 *mai* 1855.

CHAUMELIN (Jean-Marie-Marius), ex-membre de l'Université, Employé des Douanes, etc., boulevard Longchamp, 115.

6 *décembre* 1855.

LUCY (Adrien), O. ✠, C. ✠, Receveur-général des finances, ex-Président de l'Académie impériale de Reims, Président de la Société d'agriculture de Marseille, Vice-Président de la Société d'horticulture, Inspecteur des monuments historiques et Vice-Président de la Société artistique des Bouches-du-Rhône, rue Sylvabelle, 105.

8 *mai* 1856.

LIONS (Antoine-Charles-Marie), ancien Notaire, ex-Rédacteur dans l'administration centrale des Contributions indirectes à Paris, Bibliothécaire de la Société d'horticulture de Marseille, rue Peirier, 12.

6 *mai* 1858.

BORDES (Paul-Jean-Baptiste), Ingénieur civil, etc., etc., hôtel des Catalans.

6 *janvier* 1859.

MM. BOISSELOT (Dominique-François-Xavier), ✡. Lauréat de l'Institut, etc., Compositeur de musique et fabricant de pianos, place Notre-Dame-du-Mont, 12.

DUPRAT (Anacharsis), Négociant, ayant obtenu diverses médailles pour la fabrication des bouchons à la mécanique, industrie qu'il a créée et perfectionnée, etc., rue Cassis, sur le Prado, 105.

5 *mai* 1859.

JUBIOT (Nicolas), ✠, ✠, Docteur en médecine, Médecin major de 1re classe à l'hôpital militaire de Marseille, Membre titulaire de la Société impériale de médecine de cette ville et du Comité médical des Bouches-du-Rhône, etc., boulevard de Rome, 64.

20 *décembre* 1860.

BLANCARD (Marc-Marie-François-de-Paule-Louis). Avocat, Elève de l'école des Chartes, Membre de l'Académie de Marseille, Archiviste du département des Bouches-du-Rhône, etc., rue du Baignoir, 19.

3 *avril* 1862.

MAURIN (Ernest-Sélim), Docteur en médecine, membre de plusieurs Sociétés savantes, rue longue-des-Capucins, 39.

8 *mai* 1862.

ALBRAND (Honoré), ancien courtier maritime et de commerce, Administrateur de la Société de bienfaisance et de charité, Membre de plusieurs autres Sociétés d'utilité publique, rue du Coq, 3.

7 *août* 1862.

ROUSSIN (Jean-Joseph-Auguste), Pharmacien, Membre titulaire du Comité médical des Bouches-du-Rhône, vieux chemin de Rome, 85.

4 *septembre* 1862.

PENON (Casimir-Jacques), Négociant, etc., rue Paradis, 321.

MEMBRES CORRESPONDANTS

24 juillet 1827.

MM. PIERQUIN DE GEMBLOUX, ✻, Docteur en médecine, Inspecteur de l'Université de France, Membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, à Bourges.

TRASTOUR, O. ✻, ✠, Docteur en médecine, Chirurgien principal d'armée en retraite, Membre du Comité médical des Bouches-du-Rhône et de plusieurs autres sociétés savantes, etc., à Antibes.

28 décembre 1827.

LAROCHE, Docteur en médecine, correspondant de la Société de médecine de Marseille, etc., à Philadelphie

10 avril 1828.

JOUINE (A.-B.-Etienne), Avocat et avoué près le Tribunal de première instance, etc, à Digne.

REYNAUD (Joseph-Toussaint), ✠, Conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque impériale, Membre de l'institut et du Conseil de la Société asiatique de Paris, de celles de la Grande-Bretagne et d'Irlande, de Calcutta, Madras, etc., à Paris.

1er juillet 1828.

TAILLANDIER (Alphonse-Honoré), Conseiller à la Cour de cassation, etc., rue de l'Université, 8, à Paris.

7 août 1828.

BARBAROUX, O. ✻, Sénateur, place du Palais-Bourbon, 6, à Paris.

FARNAUD (Pierre-Antoine), licencié en droit, etc., à Gap.

6 novembre 1828.

RIFAUD (J.-J.), ✻, Homme de lettres, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Paris.

5 juin 1829.

ROUARD (Etienne-Antoine-Benoit), ✻, Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres, arts, agriculture,

etc., et Bibliothécaire de la ville d'Aix, Correspondant du ministère de l'instruction publique, de la Société des antiquaires de France, de l'Académie des sciences de Turin, à Aix.

4 février 1830.

MM. PRÉAUX-LOCRÉ, C. ✻, Commandant du château de Compiègne, Membre de la Société maritime de Paris, de la Société orientale, et d'autres corps savants, à Compiègne (Oise.)

VIGAROSI, ✻ Maire de Mirepoix, Membre de plusieurs Académies, à Mirepoix (Ariège.)

CLAPIER, Conseiller à la Cour impériale, à Aix, *(Nommé Membre actif, en 1827, devenu correspondant.)*

8 mai 1831.

MALO (Charles), ✻, Homme de lettres, Membre de plusieurs sociétés savantes, à Paris.

7 juillet 1831.

De CHRISTOL (Jules), Docteur ès-sciences. Professeur de géologie, à Dijon.

9 octobre 1831.

De BLOSSEVILLE (Ernest), Marquis, ancien Conseiller de préfecture du département de Seine et Oise, Membre du corps législatif et du Conseil général de l'Eure, Correspondant de plusieurs Sociétés savantes, à Amfréville la Campagne, près le Neuf-Bourg (Eure).

DESMICHELS, ✻, ex-recteur de l'Académie d'Aix, à Paris, ou au Val (Var).

5 avril 1832.

PENOT (Achille), Professeur de chimie, à Mulhouse.

7 février 1833.

De SAMUEL CAGNAZZI (Luc), Archidiacre, Membre de plusieurs Académies, à Naples.

PETRONI (Ricard), Abbé et Statisticien, chargé par le gouvernement de Naples de la direction du recensement etc., à Naples.

19 décembre 1833.

ARMAND DECORMIS (Etienne-Athanase-Pierre), Médecin

de l'hospice et des épidémies, Membre du Conseil de salubrité du Var, et de plusieurs Sociétes médicales, à Cotignac.

7 août 1834.

MM. BOUCHER DE CREVECŒUR DE PERTHES (JACQUES), ✡, Directeur des Douanes, Chevalier de l'ordre de Malte, Président de la Société d'émulation, Membre de plusieurs Académies, à Abbeville.

MILLENET, Littérateur, etc., à Naples.

QUENIN, ✡, Docteur en médecine, Juge-de-paix, Correspondant de la Société de médecine de Paris, des Académies d'Aix, de Marseille, des Sociétés d'agriculture de Lyon et de Montpellier, à Orgon

LAGARDE (ALEXANDRE-JULES), ex-Avocat-avoué près la Cour impériale, à Paris.

4 décembre 1834.

WILD, Mécanicien, adjoint de la Mairie, à Montbéliard.

4 juin 1835.

VILLERMÉ (L.-R.), ✡, ✠. Docteur en médecine, Membre de l'Institut, de l'Académie impériale de médecine et d'autres corps savants, à Paris.

DELANOU (JULES), Géologue, à Nontroi, (Dordogne).

2 juillet 1835.

COMBES (JEAN-FRANÇOIS-ANACHARSIS), ✡, Avocat, créateur et directeur de la caisse d'épargne de Castres, Fondateur du premier Comice agricole du département du Tarn, Membre de la Commission des prisons et de la Société d'agriculture de la Haute-Garonne, à Castres (Tarn).

DUVERNOY, Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon, Correspondant de la Société des antiquaires de France, à Montbéliard.

FALLOT (SAMUEL FRÉDÉRIC), ancien notaire, Avoué, à Montbéliard.

OUSTALET, Docteur en médecine, à Montbéliard.

VIGNE (PIERRE), ✡, Docteur en médecine, Médecin titulaire de l'hôpital de Phalsbourg (Meurthe,).

MM. MONTFALCON, ✡, Docteur en médecine, Corresponda. de plusieurs Académies, à Lyon.

PASSERINI, Naturaliste, à Florence.

7 *avril* 1836.

GAULARD (François), Professeur des sciences physiques, naturelles et mathématiques, Membre de plusieurs corps savants, à Mirecourt (Vosges.)

2 *juin* 1836.

VANDERMAELEN (Philippe), Chevalier de l'ordre de Léopold, Géographe, Fondateur et propriétaire de l'établissement géographique de Bruxelles, Membre de l'Académie de cette ville, et d'un grand nombre d'autres Sociétés savantes, à Bruxelles.

7 *juillet* 1836.

DELASAUSSAYE (L.), ✡, Conservateur honoraire de la bibliothèque et Secrétaire général de la Société, de Blois, Membre de plusieurs autres sociétés savantes, à Blois.

6 *octobre* 1837.

PASCAL, Docteur en médecine, Médecin militaire, Membre de plusieurs corps savants, à Bayonne.

ROUGÉ (Vicomte de), Propriétaire, à Paris.

3 *novembre* 1836.

NANZIO (Ferdnand de), Directeur de l'Ecole royale vétérinaire de Naples, Membre de plusieurs sociétés scientifiques et vétérinaires, à Naples.

22 *décembre* 1836.

ULLOA (le chevalier Pierre), Avocat, Juge au tribunal civil, Membre de l'Académie pontanienne, de celle de Pise et de presque toutes les sociétés économiques du royaume de Naples, à Trapani.

12 *janvier* 1836.

DOUILLIER, Imprimeur-libraire, à Dijon.

11 *mai* 1837.

DELRE (Joseph), Statisticien, à Naples.

SAUTTER (Jean-François), ✡, Pasteur, à Genève. *(Membre actif, en 1831, devenu correspondant.)*

3 *juillet* 1837.

MM. FARIOLI Achle, Homme de lettres, à Reggio-Modène.

JACQUEMIN L., Pharmacien, Correspondant de l'institut et de plusieurs autres socits savantes, à Arles.

7 *mars* 1839.

BIENAIMÉ Irenée-Jules, ✠, Inspecteur-général des finances, Membre de la Société philomatique, à Paris.

2 *mai* 1839.

DE SEGUR DUPEYRON, ✠ Consul de France, Correspondant de l'Academie des sciences, belles-lettres et arts de Marseille, à Varsovie.

4 *juillet* 1839.

CEVASCO, Jacques, Tresorier du magistrat de santé de Gênes, Membre de la Société d'encouragement du département de Savone, à Gênes.

LAFOSSE-LESCELLIÈRE, F.-G., Professeur agregé à la Faculté de médecine de Montpellier, Membre de plusieurs sociétés médicales, à Montpellier.

8 *août* 1839.

DE MOLÉON, ancien élève de l'Ecole polytechnique, Membre de plusieurs corps savants, à Paris.

7 *novembre* 1839.

LOMBARD, Docteur en médecine, Membre de plusieurs sociétés médicales, à Genève.

18 *décembre* 1839.

DUPIERRIS, Martal, Doct. en médecine, Correspondant de plusieurs sociétés médicales, à la Nouvelle Orléans.

HEYWOOD, James, Membre de la Société royale et Vice-President de la Société de statistique de Londres, Membre de celle de Manchester, à Acresfield, près de Manchester.

6 *mars* 1840.

AVENEL, Perre-Auguste, Docteur en médecine, Membre de l'Académie des sciences, de la Société libre d'émulation de Rouen, à Rouen.

LECOUPEUR, Docteur en médecine, etc., à Rouen.

8 *octobre* 1840.

MM. GARCIN DE TASSY (JOSEPH-HÉLIODORE), ✡, Professeur à l'Ecole spéciale des langues orientales, Membre de l'Institut et des Sociétés asiatiques de Paris, de Londres, de Calcuta, de Madras, de Bombay, à Paris.

GODDE-LIANCOURT (CALIXTE-AUGUSTE), ✡, Fondateur d'un grand nombre de societés humaines, etc., aux États-Unis d'Amérique.

RHALLY, GEORGES-ALEXANDRE, Chevalier de la croix d'or de l'ordre royal du Sauveur, Président de la cour d'appel d'Athènes, ex-Professeur de droit commercial et recteur de l'Université Othon, Membre de la Société d'instruction primaire, à Athènes.

7 *janvier* 1841.

KRIESISi ANTOINE-G.) ex-ministre de la marine, Membre de la Société archéologique, à Athènes.

4 *mars* 1841.

DARMENTIER, Juge au tribunal civil, Président de la Société humaine, à Bayonne (Basses-Pyrénées).

6 *mai* 1841.

JANEZ, DON AUGUSTIN, Secrétaire de l'Academie des sciences de Barcelonne, etc., à Barcelonne.

LLOBETT, JOSEPH-ANTOINE, Président de l'Academie des sciences de Barcelonne, etc, à Barcelonne.

VIENNE, HENRI, Membre des Sociétés des sciences de Toulon, d'agriculture de Draguignan et de la morale chrétienne, de l'Athénée des Arts, à Gevray-Chambertin, département de la Côte-d'Or.

10 *juin* 1841.

SAUVE, SAINT-CYR-LOUIS, Docteur en médecine, Membre de la Société médicale de La Rochelle, de celle de Marseille, de la Société des sciences du département de la Charente-Inférieure, de la Société des Amis des Arts, etc., à La Rochelle.

16 *septembre* 1841.

BELLARDI, LOUIS, Naturaliste, Correspondant de plusieurs Sociétés savantes, à Turin.

MM. MAUNY DE MORNAY, Inspecteur d'agriculture, Membre de plusieurs corps savants, à Paris.

2 *décembre* 1841.

CALCARA, PIERRE, Docteur en médecine, Titulaire de l'Institut royal d'encouragement, pour la Sicile, Membre de l'Académie des sciences, etc., à Palerme.

13 *janvier* 1842.

GUEYMARD, EMILE, ✠, Ingénieur en chef des mines, Docteur ès-sciences, Professeur de minéralogie et de géologie, etc., à Grenoble.

MARCELIN, l'abbé JOSEPH, Prêtre-prédicateur, Titulaire de la Société des sciences, etc., de Tarn et Garonne Correspondant du ministère de l'instruction publique et Inspecteur des monuments historiques, etc., à Montauban.

RIDOLPHI COSIMO, le marquis de, Vice-Président de l'Académie des Georgofiles, Président général du IIIme Congrès scientifique italien, Directeur-propriétaire de l'Institut agricole de Meleto, à Florence.

TARTINI, FERDINAND, Chevalier sur-Intendant-général de la communauté du grand-duché de Toscane, Membre du Conseil des ingénieurs, Secrétaire-général du IIIme Congrès scientifique italien, à Florence.

ROBERT, JEAN-BAPTISTE-EUGÈNE, ✠, Propriétaire agronome, Secrétaire de la Société d'agriculture des Basses-Alpes, Membre de plusieurs autres Sociétés savantes, à Sainte-Tulle (Basses-Alpes.)

1er *décembre* 1842.

BONNET, SIMON, ✠, Docteur en médecine, Professeur d'Agronomie, Membre du Conseil municipal, de l'Académie et de plusieurs Sociétés savantes, à Besançon.

CHAMOUSET, l'abbé, Professeur de physique au grand Séminaire de Chambéry (Savoie).

HERMANN, CHARLES-HENRI, ✠, Professeur d'anatomie et d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Strasbourg, Accoucheur en chef de l'hôpital civil, Directeur de lé'cole du Bas-Rhin et Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Strasbourg.

MM. RICHE (Michel), Membre de la Société asiatique de Paris, etc., au Mont-Liban.

27 *juin* 1843.

BOUDIN (Jn.-M.-F.-J.), O. ✵, ✠, Docteur en médecine, Médecin en chef de l'hôpital militaire de Vincennes, à Paris. *Correspondant, en 1837, devenu membre actif, en 1842, redevenu correspondant.*

2 *novembre* 1843.

BARILLON, François-Guillaume, Négociant, Membre du Conseil municipal, Administrateur des chemins de fer de Paris à Marseille, à Lyon.

BOUCHEREAU, Henri-Xavier-Anne-Charlotte, ✵, Membre de plusieurs corps savants, à Bordeaux.

BERTONI, Raphael, Docteur en médecine, à Erzéroum.

BORÉLY, Pascal, Statisticien, à Palerme.

DEFLY, Charles, Consul de France, à Rome.

DESCARNEAUX, Statisticien, à Bucharest.

FLURY, Hippolyte, Consul de France, dans le royaume de Valence.

HURSANT, Consul de France, aux îles Baléares.

PRASSACACHI, Jean, Docteur en médecine, à Salonique.

PISTORETTI, Jacques-Charles, Négociant, à Soussa.

THORE, Docteur en médecine, à Sceaux (Seine).

1er *février* 1844.

HIPPOLYTE de St-CYR, Gérant du Consulat de France, Chancelier national, à Mobile.

7 *mars* 1844.

AUGRAND, Consul de France, à Cadix.

PHILIBERT, Jean-Etienne, Vice-Consul de France, à Jaffa.

VICENTE MANUEL de Cosina, Président de l'Académie littéraire de Saint-Jacques de Compostelle, à la Corogne.

1er *août* 1844.

FAYET, Pierre, ✵, Inspecteur d'Académie, ancien Recteur, Membre de plusieurs corps savants, à Chaumont (Haute-Marne).

12 décembre 1844.

MM. CANALE (Michel-Joseph), Avocat et historien, à Gênes.

EREDE (Michel), Membre de l'Association agraire de Turin et de la Société littéraire de Lyon, à Gênes.

VIVOLI (Joseph), Auteur des Annales de Livourne, etc., Membre de plusieurs corps savants, à Livourne.

9 janvier 1845.

NUGNES (Maxime de St-Seconde), Vice-Consul des Deux-Siciles, Membre de plusieurs sociétés savantes, à Livourne.

6 mars 1845.

LAURENS (Pierre-Paul-Denis), Chef de la première division de la préfecture du Doubs, à Besançon.

15 mars 1845.

ROUMIEU (Cyprien), Conseiller à la Cour impériale de Pau, *(Correspondant, en 1836, devenu membre actif, en 1842, redevenu correspondant.)*

8 mai 1845.

CÉSAR CANTU, ✻, Vice-Président de la 4e section du XIVe Congrès scientifique de France et Membre de plusieurs autres corps savants, à Milan.

7 août 1845.

YVAREN (Prosper-Joseph), ✻ Docteur en médecine, Secrétaire de l'ex-Académie des sciences, à Avignon

20 septembre 1845.

BONNET (Jules), ✻, Juge-de-paix, à Aubagne. *(Membre actif, en 1838, devenu correspondant.)*

4 décembre 1845.

CHAMBOVET (Pierre), Constructeur-mécanicien, Membre du XIVe Congrès scientifique de France, à Nice.

18 décembre 1845.

BANCHERO (Joseph), Membre correspondant de la Société littéraire de Lyon, etc., à Gênes.

16 avril 1846.

PONCHET (F.-A.), Docteur en médecine, Professeur de zoologie au Musum d'histoire naturelle de Rouen.

6 mai 1846.

DE BEC (Augustin-Marius Paul), Directeur de la Ferme

modèle de la Montaurone, Membre de l'Académie des sciences, lettres et arts d'Aix, à la Montaurone.

MM. HEUSCHLING, Xavier, ✠, ✠, Chef de bureau de la statistique au ministère de l'intérieur, Secrétaire de la Commission centrale de statistique de Belgique, à Bruxelles.

4 juin 1846.

SCHEULTZ, J.-J., Consul de France, à la Trinité.

CHERIAS, Julien-Lous-Joseph, Avocat et Juge suppléan près le tribunal, Correspondant de la Société des sciences et des arts de Grenoble, à Gap (Hautes-Alpes).

5 *novembre* 1846.

BALBI, Eugène, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Venise.

FERRARIO, Joseph, Docteur en médecine et en chirurgie, fondateur de l'Institut médico-chirurgical de la Lombardie, et de l'Académie de physique, de médecine et de statistique de Milan, à Milan.

LONGHI, Antoine, Docteur en médecine, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Milan.

SALARI (Jean), Employé près de la comptabilité centrale du gouvernement de la Lombardie, à Milan.

SALVAGNOLI-MARCHETTI, Antoine, Docteur en médecine, Inspecteur-général sanitaire de Grossetto, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Florence.

3 *décembre* 1846.

GUÉRIN-MÉNEVILLE, G.-E., ✠, Membre de la Société centrale d'agriculture, Président de la Société entomologique et de la 2e section de la XIVe session du Congrès scientifique de France, à Paris.

7 *janvier* 1847.

CONFOFANTI, Silvestre, Professeur à l'Université de Pise.

SABBATINI MAUR, Homme de lettres, à Modène.

SCLOPIS, Frédéric, C. ✠, ✠, ✠, Avocat-général, Président du Sénat, Membre de l'Académie des sciences de Turin et correspondant de l'Institut de France, à Turin.

TROYA, Charles, Historien, à Naples.

4 mars 1847.

MM. CHASTEL, Louis-François, Avocat, Membre de la Société littéraire de Lyon, à Lyon.

FRAISSE, Charles, Docteur en médecine, ex-Secrétaire de la Société littéraire, Membre de plusieurs sociétés médicales et d'utilité publique, à Lyon.

MARTIN D'AUSSIGNY, Edme-Camille, Peintre, Membre de l'Académie et de la Société littéraire de Lyon, à Lyon.

MULSANT, Professeur d'histoire naturelle, à Lyon.

PERICAUD aîné, Antoine, Bibliothécaire de la ville de Lyon, Membre des Académies de Lyon, Marseille, Dijon, Besançon, Chambéry, etc, à Lyon.

6 mai 1847.

GACOGNE, Alphonse, Membre de la Société littéraire et de la Société linnéenne de Lyon.

7 octobre 1847.

DE CUSSY, Vicomte, O. ✠, Vice-Président général du XIVe Congrès scientifique de France, Membre de l'Institut des provinces, et de plusieurs autres corps savants, à Vouilly par Isigny (Calvados).

THURCHETTI, Membre de plusieurs Académies, à Fucecchio.

3 février 1848.

MAGNONE (François), ✠, Docteur en droit, Membre de l'Association agricole de Turin et du XIVe Congrès scientifique de France, à Turin, *(Membre actif, en* 1843, *devenu correspondant.)*

19 octobre 1848.

MOUAN, Jean-Louis-Gabriel, Avocat, Bibliothécaire, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, belles-letres, agriculture, etc., d'Aix, à Aix.

9 novembre 1848.

D'ANDELARRE, le Comte, Membre du Conseil général des manufactures et du Conseil général du département de la Meuse, à Traverey par Ligny.

HALLEZ-D'ARROS, ex-Secrétaire général de préfecture, Membre du Comice agricole, à Metz (Moselle).

5 *juillet* 1849.

MM. CLÉMENT (Honoré-Eugène), Secrétaire de la Société d'agriculture des Basses-Alpes, à Digne.

8 *novembre* 1849.

BALLY (Victor-François), ✠, ✠, ✠, Docteur en médecine ancien président de l'Académie de médecine, Président de la XVe session du Congrès scientifique de France et de la section médicale de plusieurs sessions de ce Congrès, Membre d'un grand nombre d'autres corps savants, à Villeneuve-sur-Yonne.

DE MAICHE (Jean-Claude), Licencié ès-lettres, Bachelier en droit, ex-Secrétaire du Ministre de l'Instruction publique et des cultes, Professeur au Lycée de Vendôme, à Oiselay, (Haute-Saône).

LAMBRON De LIGNIN (Henri), Capitaine de cavalerie en retraite, Membre de l'Institut des provinces, de la Société française pour la conservation des monuments, du Collège heraldique et archeologique de France, de la Société archéologique de Touraine, etc., au château de Morier près et par Tours.

MOREAU De JONNÉS fils (Alexandre), Membre de la Société d'économie charitable et de la Société des crêches, à Paris,

TAROT (François), ✠, Président de chambre à la Cour d'appel de Rennes, Membre de l'Institut des provinces, Secrétaire général du XVIe Congrès scientifique de France, Membre de la Société archéologique d'Ile-et-Vilaine, de la Société d'agriculture, arts et commerce de St-Brieux, et de plusieurs administrations d'utilité publique, à Rennes, (Ile-et-Vilaine).

TOULMOUCHE (Adolphe), Docteur en médecine, Secrétaire de la section de médecine du XVIe Congrès scientifique de France, Correspondant de l'Académie impériale de médecine, etc., à Rennes.

6 *décembre* 1849.

VINTRAS (Alphonse-Alexandre), ✠, Directeur des postes, Membre du XIVe Congrès scientifique, à Lyon. *(Membre actif, en* 1839, *devenu correspondant).*

26 décembre 1849.

PEREIRA DE LÉON (GABRIEL), Homme de lettres, Président de l'Academie Labronica, Membre de plusieurs autres sociétés savantes, à Livourne.

MM. BONAFOUS (NORBERT-ALEXANDRE), Officier de l'ordre grec du Sauveur, Professeur à la Faculté des lettres d'Aix, Docteur ès-lettres, Membre des Académies des sciences de Marseille, de Clermont-Ferrand, d'Aix et de Turin, de la Société littéraire de Lyon et de la Société des arcades de Rome, à Aix.

2 mai 1850.

REMACLE (BERNARD-BENOIT), ✠, Avocat, ex-Inspecteur-général des établissements de bienfaisance, ex-Préfet du Tarn, Membre de plusieurs corps savants à Alby, (Tarn).

SAKAKINI (JOSEPH), Membre de la XIVe session du Congrès scientifique de France, etc., en Egypte, *(Membre actif, en 1848 devenu correspondant.)*

6 juin 1850.

FRÉDERIC-LANCIA, Marquis, Duc de Brolo, Docteur en philosophie et en jurisprudence, Membre de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Palerme, etc., etc., à Palerme.

MAUFRAS-DUCHATELLIER (ARMAND-RÉNÉ), Membre de l'institut, des Académies de Brest, de Nantes, d'Angers, de Saint-Lô, de l'Institut des provinces, etc., à Quimper (Finistère).

ORLANDINI (F.-SILVIO), Secrétaire-perpétuel de l'Académie Labronica de Livourne, Membre de plusieurs autres sociétés savantes, à Livourne.

PRÉAU-LOCRÉ (GUSTAVE), Substitut du Procureur-général près la Cour d'appel de l'île de la Réunion.

4 juillet 1850.

ORSINI (JULES-CESAR-FORTUNÉ-NCOLAS), Docteur en médecine, Conservateur de la bibliothèque Labronique, l'un des Préfets de l'Ecole hypocratique de Pise, Membre de plusieurs corps savants à Livourne.

12 septembre 1850

BONNAFOUX (EUGÈNE), Contrôleur des Contributions indirectes, Membre de plusieurs Sociétés savantes, à Saint-Etienne.

MM. DÉSORMBAUX, Antoine-Jean, ✡, Docteur en médecine, Chirurgien des hôpitaux de Paris, Membre de la Société anatomique et de la Société de médecine du 1er arrondissement. Correspondant de la Société impériale de médecine de Marseille, à Paris.

DUFAUR de MONTFORT, Raymond, ex-Percepteur des contributions directes, etc., à Riscle (Gers.)

8 *octobre* 1850.

CORNAZ, Charles-Auguste-Edouard, Docteur en médecine et en chirurgie, Correspondant des sociétés de médecine pratique de Montpellier et d'Anvers, de la Société allemande des médecins et des naturalistes de Paris. de celle des sciences médicales et naturelles de Malines, à Neuchâtel (Suisse.)

YEMENIZ, de Lyon, Bibliophile, Membre de plusieurs Sociétés scientifiques, à Lyon.

7 *janvier* 1851.

TOPIN, Joseph-Claude-Hyppolite, Correspondant de l'Académie des sciences, etc., d'Aix, de la Société d'horticulture de Paris, à Florence *(Membre actif, en 1848, devenu correspondant.)*

9 *juin* 1851.

TEXTORIS, Marius-César, ❃, Capitaine en retraite, Membre de la Société industrielle et de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, du Congrès scientifique de France, etc., à Angers.

TOCQUEVILLE, Louis-Edouard, ❃, Président de la Société d'agriculture de Compiègne, à Compiègne (Oise).

7 *août* 1831.

BUZONNIÈRE (Louis-Léon-Augustin-Nouel de), Secrétaire général du XVIIIe Congrès scientifique, Membre de la Société des sciences et de la Société archéologique d'Orléans, de la Société académique de Blois, de l'Institut des provinces, à Orléans.

9 *octobre* 1851.

MAURIN, François, Docteur en médecine, ex-Chirurgien de la marine, médecin de l'hôpital du Luc et du chemin de fer, Membre de plusieurs corps savants, au Luc (Var).

6 *novembre* 1851.

MM. DUPUIS (Fçois), Conseiller à la Cour impériale d'Orléans. Membre de plusieurs Sociétés savantes, etc., à Orléans (Loiret).

SOULTRAIT (Jacques-Hyacinthe-Georges-Richard Comte de), Chevalier de plusieurs ordres, Membre de l'Académie des sciences et des arts de Mâcon et d'autres corps savants, à Mâcon (Saône-et-Loire.)

27 *décembre* 1851.

GENDARME de BEVOTTE (Guy-François-Louis-Auguste), ✠, Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, Membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts d'Aix. etc., etc., à Avignon, (*Membre actif, en* 1848, *devenu membre correspondant*)

31 *août* 1852.

BONAFOUS (Hippolyte), Recteur de l'Académie du Tarn, Chanoine honoraire, à Alby.

1 *novembre* 1852.

CHAMBON (Adolphe-Barthélemy), Membre du XIVe Congrès scientifique, à Paris, (*Membre actif, en* 1843, *devenu correspondant*)

9 *décembre* 1852.

ERMIRIO (Jérôme), ✠, ✠, Consul général en retraite, Membre du XIVe Congrès scientifique de France, à Gènes (*Membre actif, en* 1843, *devenu correspondant.*)

13 *janvier* 1853.

GUYS (Alphonse), Négociant et Statisticien, à Smyrne.

4 *août* 1853.

ROUSTAN (Roch), ✠, Inspecteur-général d'Académie, Membre de l'Académie des sciences, agriculture, belles lettres et arts, et des Assises scientifiques d'Aix, Correspondant de l'Académie du Gard, à Paris.

ROUX (Marius), ancien Notaire, Président du Conseil du 2me arrondissement des Bouches-du-Rhône, Membre de plusieurs administrations de bienfaisance et de la 1re session des Assises scientifiques, à Aix.

8 *septembre* 1853.

QUETELET (Lambert-Adolphe-Jacques), ✠, Commandeur de l'ordre de Léopold, Chevalier de plusieurs ordres, Directeur de l'Observatoire royal de Bruxelles, Président

de la Commission centrale de statistique et Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Belgique, Correspondant de l'Institut de France, etc., à Bruxelles.

3 *novembre* 1853.

MM. KERCKHOVE dit VANDERVARENT, le Vicomte JOSEPH-ROMAN-LOUIS de, Grand-Croix, Commandeur et Chevalier de plusieurs ordres, ancien médecin en chef aux armées, Président de l'Académie d'archéologie de Belgique et membre d'un très grand nombre d'autres corps savants, etc., à Anvers.

MAUMENÉ, É., Docteur ès-sciences, et Membre de l'Académie des sciences, à Reims)Marne).

PERROT e É, Membre de la Commission centrale de statistique de Belgique, Rédacteur en chef de l'*Indépendance belge*, etc., à Bruxelles.

SAUVEUR, D., ✠, ✠, Docteur en médecine, Inspecteur général du service médical civil, Membre de la Commission centrale de statistique de Belgique, de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts et Secrétaire de l'Académie royale de médecine, à Bruxelles.

2 *mars* 1854.

DE KUSTER, CHARLES-LOUIS, Chevalier de plusieurs ordres Consul-général de Russie, à Paris, (*Membre actif*, *en* 1850, *devenu correspondant.)*

GIRAUD, MAGLOIRE, l'Abbé, Chanoine honoraire des cathédrales de Fréjus et d'Ajaccio, Curé de Saint-Cyr, correspondant du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, des Académies des sciences, lettres et arts de Marseille, du Gard, d'Aix, de la Société des sciences, arts et belles-lettres du Var, Secrétaire-archiviste de la Commission cantonnale de statistique du Beausset, à Saint-Cyr (Var.)

1er *juin* 1854.

CORNILLON. VINCENT-HIPPOLYTE, Négociant-minotier, Membre de la Société d'encouragement, de la Société aréostatique et météorologique de France, à Arles.

7 *septembre* 1854.

MANDEZ ALVARO, DOM-FRANCISCO, Docteur en médecine, Secrétaire du Comité de santé, etc., à Madrid.

7 *décembre* 1854.

MM. JACQUEMOUD le baron (Joseph), O. ✡, Commandeur et Chevalier de plusieurs ordres, Conseiller de S. M. le Ro de Sardaigne, Sénateur, Président de la Chambre royale d'agriculture et du commerce de Savoie, Membre des Aoadémies de Chambéry, Turin, Genève, Lyon, Grenoble, Angers, etc., à Turin.

1er *février* 1855.

LEGOYT (Alfred), ✡, ❄, ✠, Chef de division de la Statistique générale de France, Membre correspondant de la Commission centrale de statistique de Belgique, de la Société de statistique de Londres, etc., etc., à Paris.

3 *mai* 1855.

FORTOUL (Charles), Chevalier de l'ordre pontifical de Pie IX, ex-chef du cabinet et du Secrétariat du Ministère de l'instruction publique, Membre du Comité de la langue, de l'histoire et des arts de la France, etc., à Paris.

LUMBROSO (Abraham), ❄, Grand-officier de l'ordre Iftikar de Tunis, Docteur en médecine et en chirurgie, Médecin en chef de S. A. le Bey de Tunis, Député du Comité de Santé, Inspecteur-général sanitaire, Fondateur de la Société des études littéraires de Tunis, Correspondant de la Société impériale de médecine de Marseille et de la Société des sciences, lettres et arts du Var, à Tunis.

8 *novembre* 1855.

DE BRIVE (Albert), ✡, ex-Président de la Société académique du Puy, Vice-Président, de la chambre d'agriculture, Membre du Conseil-général de l'agriculture, de la Société française pour la conservation des monuments, des Sociétés d'agriculture de la Seine, des Deux-Sèvres, de l'Académie archéologique de Belgique, du Comice agricole de Brioude, Secrétaire-général de la XXIIe session du Congrès scientifique, au Puy (Haute-Loire.)

DE CHEVREMONT (Alexandre), ❄, C. ✠, ex-Préfet de la Haute-Loire, Président général de la XXIIme session du Congrès scientifique de France, président d'honneur de la Société académique du Puy. Correspondant de l'Académie des sciences de Reims, au Puy (Haute-Loire.)

MM TEISSIER. Octave-Marius-Charles-Antoine, ex-Secrétaire de la Commission de statistique de Draguignan, délégué au Congrès international de statistique de 1855, Receveur municipal, à Toulon (Var.)

VALÉRE-MARTIN (Joseph-Luc-Elzéard-Hyacinthe-Antoine), Membre de la Société d'agriculture et d'horticulture de Vaucluse, de la Société française pour la conservation des monuments, etc, à Cavaillon (Vaucluse).

7 *février* 1856.

MAGNAN aîné, Capitaine au long cours, Membre des Assises scientifiques d'Aix, à Aubagne.

7 *juin* 1856.

LEVET, Sous-Préfet, ex-Secrétaire-général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône, etc., à Grasse (Var.)

5 *mars* 1857.

ACHARD Paul, Archiviste du département de Vaucluse et de la ville d'Avignon, à Avignon.

7 *novembre* 1857.

FAHRŒUS, Osof-Emmanuel, ex-Ministre de l'intérieur, Conseiller d'Etat, gouverneur de Gothembourg et de la province de Baleusie, membre de plusieurs corps savants, à Gothembourg, etc., en Suède.

LAMBLOT-MIRAVAL, Agronome, Membre de la Société zoologique impériale d'acclimatation, etc, à Miraval, (Var.)

RENARD, le docteur Charles-Baptiste de, Conseiller d'Etat, chevalier de plusieurs ordres, Secrétaire-général de la Société impériale des naturalistes de Moscou, Directeur du Musée zoologique de l'Université et membre de plusieurs corps savants, etc., à Moscou.

3 *décembre* 1857.

RIPALDA (le Comte de) Membre de la commission Centrale de Statistique de Madrid, etc., etc., à Madrid.

8 *avril* 1858.

LEFEBVRE, Julien, ✠, ✠, ✠, Avocat, Préfet de la Gironde, Membre de plusieurs corps savants, etc.

3 *juin* 1858.

RANGAEBBE, ✠, ministre, etc, etc., à Athènes.

MM. VALLEZ, Pierre-Joseph, Docteur en médecine, cheval i de l'ordre de Saint-Stanislas de Russie, Membre de beaucoup de sociétés savantes, etc., à Bruxelles.

1er *juillet* 1858.

VIDAL, Jérôme-Léon, ✻, ✡, Inspecteur-général des prisons de France, Membre de plusieurs corps savants, à Paris.

6 *décembre* 1858.

BUYS-BALLOT, Directeur de l'Institut royal néerlandais de météorologie, etc., etc., à Utrecht.

CHALLE Ambroise, ✡, Secrétaire-général de la XXIII session du Congrès scientifique de France, Membre du Conseil général de l'Yonne et de beaucoup de corps savants, à Auxerre.

MARIE, Auguste-Jean-Baptiste, ✻, Docteur en médecine Chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, Membre du consei municipal, Médecin des établissements de bienfaisance d'Auxerre, Membre du jury médical, du Comité d'hygiène et de salubrité publique, vice-président de la Société de médecine et de prévoyance de l'Yonne, Membre du XXIIIe Congrès scientifique de France, de la Société archéologique de Sens, de la Société centrale d'Agriculture, etc., à Auxerre (Yonne).

6 *janvier* 1859.

RONDELET, Antonin, Docteur es-lettres, Professeur de philosophie, Membre de l'Académie des sciences, belles lettres et arts de Marseille, etc., à Clermont-Ferrand. *(Membre actif, en 1852, devenu correspondant.)*

13 *octobre* 1859.

ROBIOU de la TREHONNAIS (M.-F.,) Membre de plusieurs sociétés savantes, rédacteur de la *Revue agricole de l'Angleterre*, etc.

VINGTRINIER, ✻, Docteur en médecine, Médecin en che des prisons de Rouen, Président de l'Association médicale de la Seine-Inférieure, Membre de plusieurs Académies, etc., à Rouen.

12 *juillet* 1860.

GISTEL, Jean surnommé *Tilesius*, Docteur en médecine,

Professeur d'histoire naturelle, Membre de plusieurs corps savants, etc., à Ratisbonne.

5 *septembre* 1861.

MM. VAUCHER-CREMIEUX (JEAN-MARC-LOUIS-SAMUEL), ✠, ✡, Membre de plusieurs corps savants, à Genève, (*Membre actif en* 1849, *devenu correspondant.*)

6 *février* 1862.

FAMIN (*Membre actif* en avril 1859, devenu correspondant.)

3 *juillet* 1862.

GOMART (C.), Secrétaire-général du Comice agricole de St-Quentin, membre de plusieurs corps savants, à St-Quentin.

AVIS.

Quelques membres honoraires et correspondants n'ont point encore adressé à la Société de statistique de Marseille les documents biographiques qui les concernent. Chacun d'eux est invité de nouveau à faire connaître exactement 1° *ses nom et prénoms;* 2° *son âge, le lieu de sa naissance et celui de sa résidence;* 3° *son emploi ou sa profession, ses occupations habituelles;* 4° *ses études préliminaires;* 5° *quelles sont les langues mortes ou vivantes qui lui sont familières;* 6° *les pays dans lesquels il a voyagé;* 7° *les sciences et les beaux-arts qu'il cultive* 8° *les sociétés savantes et d'utilité publique dont il est membre et la date de l'admission dans chacune d'elles;* 9° *les titres et époques des ouvrages publiés;* 10° *s'il a obtenu des récompenses et de quelle nature;* 11° *s'il a fait des découvertes et des perfectionnements;* 12° *s'il s'est livré ou s'il se livre à l'enseignement public.*

NOTA. Les avis relatifs aux erreurs par omissions, changements de domicile, décès, etc., qu'on aurait à signaler dans le tableau des membres honoraires et celui des correspondants, seront reçus avec reconnaissance.

Pour pouvoir mettre de l'ordre dans la correspondance, et répondre promptement aux personnes qui auraient des réclamations ou des demandes à faire à la Société de statistique, cette société tient à ce qu'on s'adresse directement à son Secrétaire perpétuel, rue Montgrand, 12.

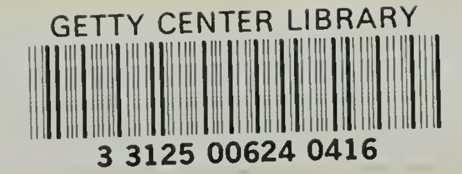
TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

dans le vingt-sixième volume.

FIN.

MARSEILLE. — TYPOGRAPHIE-ROUX, RUE MONTGRAND, 12.


GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00624 0416